



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

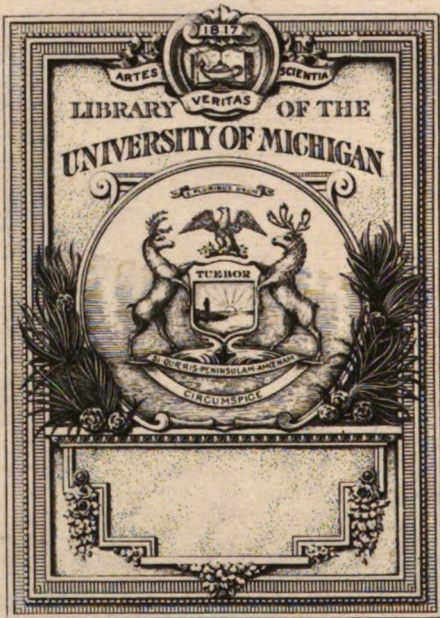
We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>


a39015 00024565 7b



DC
220.3
.D44

PARIS. — IMPRIMERIE R. CHAPELOT ET C^o, 2, RUE CHRISTINE.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE LA
SECTION HISTORIQUE DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

1793-1805

PROJETS ET TENTATIVES

DE

DÉBARQUEMENT AUX ILES BRITANNIQUES

PAR

Édouard DESBRIÈRE
Capitaine breveté au 1^{er} cuirassiers

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE R. CHAPELOT ET C^o

IMPRIMEURS-ÉDITEURS

SUCESSEURS DE L. BAUDOIN

30, Rue et Passage Dauphine, 30

1900

Tous droits réservés.

2017
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

Librairie
Nijboer
3-95-40
39885
SV.

PRÉFACE

Au cours de ses magistrales « *Etudes sur la Vendée et la Chouannerie* (1) », M. Chassin a justement remarqué que, dans le « *Système général des Opérations militaires pour la campagne prochaine* », adopté par le Comité de Salut public le 30 janvier 1794, Carnot avait compris une descente en Angleterre (2).

Dans quelle mesure ce projet avait-il été réalisé? C'est ce qui ressortait, en partie, des travaux entrepris à la Section historique de l'État-Major de l'armée sur l'*Expédition d'Égypte en 1798* (3) et sur la *Campagne de 1805 en Allemagne* (4). Dans ces deux cas, l'armée avait été d'abord destinée à passer en Angleterre, pour saisir corps

(1) Cet important ouvrage comprend 10 volumes et une table analytique en un volume, faite avec le plus grand soin et facilitant singulièrement les recherches. (Paul Dupont, Paris.)

(2) *La Vendée patriote*, t. III, p. 464.

(3) *L'Expédition d'Égypte*, par C. de la Jonquière, capitaine d'artillerie breveté. Le premier volume a paru en 1899, le deuxième est à l'impression, le troisième en préparation. (Henri Charles-Lavauzelle, Paris.)

(4) Les documents relatifs à la *Campagne de l'an XIV (1805) en Allemagne* ont été réunis par le capitaine breveté, aujourd'hui contrôleur de l'armée, Alombert, qui en a extrait, en 1896, la publication intitulée : « *Le corps d'armée aux ordres du maréchal Mortier, combat de Duxenstein* ». (Berger-Levrault, Paris.)

à corps l'adversaire, dont l'habile politique devait inciter les puissances continentales à renouveler les hostilités contre la France jusqu'à l'entier épuisement de ses forces.

Il importait de compléter ces renseignements et, dans ce but, de réunir tous les documents se rapportant à la préparation de l'offensive contre l'Angleterre, afin de se rendre compte de la valeur réelle de ces tentatives, souvent interrompues par les multiples incidents de la politique intérieure et extérieure. La circulaire ministérielle du 22 octobre 1898, mettant, pendant l'hiver, quelques officiers de la garnison de Paris à la disposition de la Section historique, permettait d'entamer la recherche, l'examen critique et le classement méthodique des pièces.

Le capitaine de cavalerie breveté Desbrière fut choisi en raison de ses études antérieures, d'une certaine expérience des choses de la mer et de sa connaissance approfondie de la langue anglaise.

Après avoir dépouillé les archives historiques, analysé les ouvrages français et anglais de la bibliothèque du Ministère de la guerre, il consultait les archives nationales et celles de la marine. Il allait ensuite à Londres, où il trouvait l'accueil le plus bienveillant ; les remarquables dépôts du British-Museum et du Record-Foraing-Office lui étaient libéralement ouverts ; il profitait des précieuses indications qui lui étaient données sur une série de documents inédits ou peu connus.

Tous ces matériaux recueillis, le capitaine Desbrière sollicitait et obtenait l'autorisation de les mettre en œuvre pendant les loisirs de son service militaire qu'il

avait repris. C'est le fruit de ce labeur ininterrompu pendant plus d'une année, qui constitue ce premier volume.

L'idée de porter la guerre sur le territoire des Iles britanniques était dans les traditions de la monarchie française. Réalisée avec plus ou moins de succès sous Louis XIV, elle avait fait l'objet de nombreux projets sous Louis XV et Louis XVI (1).

Absorbé par les préoccupations de la lutte soutenue tant en province et particulièrement en Vendée, que sur toutes les frontières de terre, le Comité de Salut public laissait au Directoire le soin d'exécuter cette partie du projet général de défense de la France qu'il avait élaboré. Telle est l'origine de la première expédition d'Irlande, conçue et dirigée par Hoche, à la fin de 1796.

Insuffisamment préparée, hâtivement engagée, dans une mauvaise saison, avec des navires mal grésés et mal conduits, l'opération se résume en une pénible navigation. Dès le début, la flotte est séparée en trois tronçons qui, entraînés par un ouragan, passent successivement à la baie de Bantry, sans essayer d'y débarquer.

Ainsi sont épuisées des ressources qui ne sont plus disponibles l'année suivante, alors que s'offre une occasion inespérée, la révolte des matelots anglais. C'est en

(1) Archives historiques du Ministère de la guerre, série ancienne : Manuscrits du lieutenant général de Vault, intitulés ; *Mémoires ou extraits de la correspondance de la Cour et des généraux pendant la guerre d'Irlande en 1689, 1690 et 1691* », vol. 896, 964 et 1084 ; et un grand nombre d'autres documents inclus dans les volumes de Correspondance ou classés aux Mémoires historiques et statistiques.

1798 seulement que l'on parvient à reconstituer une armée dont la majeure partie est bientôt détournée de son but pour être employée à la conquête de l'Égypte. Des essais de construction de bateaux plats, de petites entreprises, curieux épisodes, sans résultat d'ailleurs, complètent la première partie de ces études historiques sur *l'offensive contre l'Angleterre*.

Dans un second volume, on verra les mêmes causes suivies des mêmes effets. L'armée d'Orient partie, éclate l'insurrection d'Irlande. Il n'est plus possible de l'appuyer que par des expéditions partielles, dirigées tardivement et successivement. Aussi, la campagne du général Humbert, quoique vigoureusement menée, aboutit à un échec.

De nouveau, la guerre continentale absorbe l'attention du gouvernement. Il ne faut pas moins que les victoires de Zurich, Marengo, Hohenlinden, pour dissoudre la coalition. Isolée alors, endettée du fait des subsides fournis aux belligérants, affaiblie par des dissensions intestines, sans autres moyens de résistance que ses vaisseaux, menacée par le premier Consul qui dispose de toutes les ressources de la France agrandie, pacifiée et renforcée par des alliances, l'Angleterre doit enfin céder et signer la paix d'Amiens en 1802.

Ce n'est là qu'une trêve d'un an à peine, et un troisième volume sera consacré à l'examen des immenses préparatifs faits par Napoléon I^{er} en vue d'une opération qu'il ne put ou ne voulut jamais réaliser.

Ainsi ces études confirment, une fois de plus, cette

loi historique d'après laquelle l'issue d'une guerre, quelle qu'elle soit, dépend essentiellement de la justesse des prévisions sur la valeur morale et matérielle de l'adversaire, ainsi que du degré de préparation des forces, qui doit être constamment tel que la politique puisse choisir le moment le plus opportun pour engager les hostilités.

Lt-Colonel KREBS,

Ancien chef de la Section historique
de l'état-major de l'armée.

NOTE DE L'AUTEUR

Le travail soumis au lecteur comporte un très grand nombre de pièces inédites d'auteurs différents, souvent d'éducation inférieure, écrivant à une époque où l'orthographe, surtout celle des noms propres, et la syntaxe étaient moins fixées qu'aujourd'hui. Souligner leurs fautes eût été faire montre d'une fastidieuse minutie, les corriger eut été dénaturer les textes. Ceux-ci ont été purement et simplement respectés. Nous espérons donc que les critiques ne se troubleront pas de ce que certains noms sont écrits de plusieurs façons différentes.

PREMIÈRE PARTIE

LES DÉBUTS DE LA GUERRE

I.

I

CHAPITRE PREMIER

LES PRÉLIMINAIRES DE LA GUERRE

Peu de questions historiques ont soulevé autant de controverses que la responsabilité à faire peser sur la nation française ou le peuple anglais de l'initiative d'une des guerres les plus longues, les plus acharnées, les plus funestes pour l'humanité et la civilisation. Aujourd'hui encore, après les travaux du Français Sorel et de l'Allemand Sybel, on ne peut dire que le problème soit résolu d'une façon définitive. Il est pourtant nécessaire d'en exposer sommairement les données principales, car la manière dont fut engagée cette lutte eut une influence prépondérante, non seulement, comme c'est la règle, sur les opérations, mais aussi, et c'est là le sujet spécial de cette étude, sur les projets qui furent formés en France pour atteindre au cœur la puissance anglaise.

Les échecs subis par l'Angleterre pendant la guerre d'Amérique avaient laissé, au fond des cœurs « loyalists », une profonde animosité contre cette France, alliée de ceux qu'ils s'obstinaient à considérer, eux, comme des rebelles. L'escadre française souvent victorieuse, toujours redoutable, les menaces très sérieuses d'attaque contre les côtes, les missions secrètes des agents français qu'on avait découverts (1), tout, jusqu'à l'agitation irlandaise attribuée à l'action des libéraux

(1) Généraux Lhoyd, Berthais, Paradis.

français, avait contribué à entretenir une irritation mêlée de crainte dans la partie la plus nombreuse de la population anglaise, d'une religion rigide, d'un patriotisme intransigeant et orgueilleux. Un gouvernement fort et habile, s'imposant par les services rendus par Pitt depuis 1783, allait transformer rapidement ces sentiments en haine irréductible.

Cependant, le parti de la guerre avait à compter avec une opposition dont il importe de ne pas perdre le souvenir.

Il y avait d'abord les théoriciens de la paix à tout prix, uniquement imbus de doctrines humanitaires, ou simplement utilitaires, et dont les représentants les plus distingués au Parlement s'appelaient Bedford, Lauderdale, Stanhope et Landsdowne. Ceux-là n'affichaient pas leurs sympathies pour la France, mais ils repoussaient la guerre parce qu'elle était la guerre, c'est-à-dire un acte de violence directement opposé à leurs principes philanthropiques aussi bien pour le sang versé que pour les misères sociales pouvant résulter de la gêne imposée au commerce et aux affaires. Cet amalgame d'aspirations hautement chrétiennes et philosophiques, avec des préoccupations utilitaires, capable de produire à certains moments des efforts qui honorent l'humanité tout entière, parfois aussi de simples courants commerciaux, a été à toutes les époques une caractéristique particulière de l'esprit anglais. Dès 1792, ce parti était déjà puissant et nettement hostile aux vues personnelles du ministre W. Pitt.

Bien autrement actif, remuant et redoutable par l'ardeur et le talent, était celui des admirateurs de la Révolution française, dont l'incroyable constance dans ses sympathies pour nous, hautement avouées, soutenues à la tribune souvent dans un magnifique langage, et cependant restées pures de toute compromission contraire au patriotisme britannique, mérite de notre part un reconnaissant hommage. Malheureusement, ce parti libéral n'avait pas dans la population britannique de base sérieuse, et surtout les événements des deux côtés de la Manche devaient bien vite rendre sa tâche ingrate ou désespérée. Outre et les violences des Jacobins français, qui découragèrent leurs partisans en Angleterre, les démonstrations bruyantes des radicaux de ce dernier pays en faveur du suffrage universel, le succès de propagande des agents de Chau-

velin, les projets vrais ou faux des démagogues anglais contre la Tour de Londres, devaient détacher du parti libéral ses plus nombreux et certains de ses plus illustres partisans. Après l'éclatante défection de Burke, Macaulay pouvait accuser « les démocrates admirateurs de la France de n'être plus qu'une faction méprisante, sans armes, sans argent, sans organisation ». Fox et Shéridan, correspondants de Condorcet; Landdowne, ami de l'abbé Morellet, ne devaient plus former qu'un état-major sans soldats, raillé, vilipendé, souvent persécuté par la suspension de l'*habeas corpus*, les poursuites contre Thomas Payne, et dont l'attitude, en le faisant accuser de trahison, ne servit qu'à rendre plus intransigeante celle de ses adversaires.

Telle quelle, cette vigoureuse opposition joua un rôle des plus importants et permet d'expliquer certaines contradictions relevées dans l'attitude du ministère anglais à la fin de l'année 1792.

Le 10 août, W. Pitt avait procédé, vis-à-vis de la France, à un acte nettement hostile et qui, en tout temps, aurait impliqué l'idée d'une rupture immédiate. Son ambassadeur, Lord Gower, avait été rappelé et avait déclaré en partant « que toute violence contre la famille royale exciterait dans l'Europe une réprobation générale (1). » A l'instigation du ministre anglais à La Haye, une résolution de teneur à peu près semblable, et contenant par suite une menace non déguisée, avait été votée par les États généraux de Hollande. Enfin, les navires chargés de grains à destination de la France étaient retenus dans les ports anglais.

Cependant, peu auparavant, Pitt avait ostensiblement détourné la Hollande d'entrer dans la coalition (2); il devait repousser les propositions d'offensive présentées par la Prusse et la Russie, et, tout en refusant de reconnaître à l'ambassadeur de France un autre caractère que celui de représentant du roi Louis XVI, il tolérait la présence de Chauvelin à Londres et ses relations avec tout ce que les radicaux et les démagogues anglais comptaient de plus violent. Bien plus, il

(1) Stephens, p. 196.

(2) Sybel, d'après la correspondance de Lord Auckland.

laissait entendre que Lord Grenville aurait pleins pouvoirs pour traiter avec la France (1).

Outre le désir, très naturel chez un politique aussi éminent que l'était W. Pitt, de chercher à désarmer l'opposition en évitant de prendre le rôle d'agresseur dans le conflit jugé déjà inévitable, une autre considération semble avoir dirigé sa conduite.

La Grande-Bretagne, dit l'historien anglais Mahan (2), n'était pas au début de la guerre préparée à prendre une offensive vigoureuse. En 1792, il n'y avait « en commission » dans le royaume, que 12 vaisseaux avec 16,000 marins. Les votes du Parlement, le 20 décembre, six semaines seulement avant la déclaration de guerre, n'élevèrent ce dernier chiffre qu'à 25,000, c'est-à-dire à un effectif d'un quart inférieur à ce qui avait été employé pendant la guerre d'Amérique. Dans la Méditerranée et aux Colonies, il n'y avait pas un vaisseau de ligne, digne de ce nom. Heureusement, sur la liste des 113 navires portés comme croiseurs, au début de 1793, 80 ou 90 étaient en bon état, grâce aux craintes de guerre qu'on avait éprouvées en 1790 et 1791, et une administration prévoyante avait entretenu dans les ports anglais de puissants moyens d'armement qui faisaient défaut en France. Le personnel était plus difficile à trouver que le matériel. . . .

Il ne pouvait, en effet, être fourni que par « la presse » brutalement exercée sur les navires et dans les ports, au prix de véritables expéditions à main armée qui, en exaspérant la population, ne fournissaient souvent aux navires de guerre qu'un équipage formé de vagabonds et parfois pis (3).

Quelles que fussent les difficultés de la situation maritime, elles n'étaient rien comparées à celles de la situation militaire.

L'armée régulière, formée par engagements volontaires, comptait au plus 100,000 hommes, dont plus de la moitié était employée dans les colonies. Chaque fois qu'il fallut, dans le cours de cette longue guerre, faire une expédition en Europe ou dans la Méditerranée, on put à grand'peine mettre

(1) Sybel, d'après le rapport de l'agent Noël à Danton, 4 novembre.

(2) Captain Mahan. *The Influence of Sea Power over the French Revolution and Empire*, p. 96. Londres, 1892, p. 96.

(3) *Consider, wrote Collingwood, with such a fleet as we have now, how large a proportion of the crews of the ships are miscreants of every description. . . . (Collingwood's Correspondance, p. 48). Cap. Mahan, loc. cit., p. 70.* — On peut considérer comme un prodige de l'organisation et de la discipline la transformation qui fit de pareils éléments les marins de Duncan, de Jervis et de Nelson.

en mer 35,000 hommes. Aux époques les plus critiques, où l'Angleterre occupée par l'insurrection d'Irlande était directement menacée d'une invasion française, on n'eut jamais plus de 20,000 à 25,000 soldats réguliers à opposer aux envahisseurs. Cette situation se compliquait de ce qu'en 1792, si les corps étaient organisés comme ils le furent plus tard, les effectifs étaient des plus faibles. Une des premières mesures dut être l'augmentation de 10 hommes par chaque compagnie, réduite à l'état de squelette.

Mais, à aucune époque, l'armée régulière n'a été considérée comme la véritable sauvegarde de l'intégrité du sol britannique. La défense du territoire a toujours été confiée à d'autres éléments dont la valeur, diversement appréciée, a d'ailleurs considérablement varié, et sur lesquels il est nécessaire de donner quelques renseignements.

Il s'agit de la milice et des volontaires.

La milice, dit le capitaine Hozier (1), était une institution ancienne aux Iles Britanniques. . . . La levée générale des hommes libres pour la défense du territoire, reconnue par les lois de Guillaume le Conquérant, en est la forme ancienne. . . . En 1572 (sous Élisabeth), une commission décida que tout homme âgé de plus de 16 ans et en état de porter les armes serait inscrit et passé en revue. . . . on en leva autant que les comtés purent en entretenir, formés en bandes de 100 dont 40 arquebusiers et 20 archers. . . . on en eut, de la sorte, 132,689 inscrits pour l'Angleterre et le pays de Galles. . . .

Sous Charles II, bien qu'il existât une armée permanente, la seule armée reconnue par la loi était la milice. . . . Tout possesseur de 500 livres de revenu terrien (12,500 francs), ou 6,000 livres (150,000 francs) de fortune personnelle, devait équiper et payer à ses frais un cavalier. Ceux qui possédaient 50 livres de revenu terrien ou 600 livres de fortune, équipaient un piquier ou un mousquetaire. . . . Le tout montait à environ 130,000 hommes. . . . En 1688, on parle de 150,000 hommes.

En 1752, 17,436 hommes furent levés, et, sur ce nombre, 6,280 furent incorporés (*embodied*). . . . Les hommes étaient levés en proportions définies dans chaque comté et devaient servir trois ans. Ceux que le sort désignait pouvaient se faire remplacer en payant 10 livres. La paye était la même que dans l'armée et les vêtements devenaient la propriété des hommes après un an de service effectif (*embodied*) ou trois ans de service non effectif (*disembodied*). . . . Pendant les périodes d'exercice, la milice était soumise aux lois militaires (*Mutiny Act et Articles of War*).

Au début de la Révolution française, l'effectif statutaire de la milice pour

(1) Capt. Hozier : *Invasions of England*. Londres, 1876.

l'Angleterre et le pays de Galles, était de 30,740 hommes, levés par tirage au sort (*ballot*).

Telle était ce qu'on appelait, en vertu du « *Militia Act* », la cote statutaire (*statutory quota*) ; mais l'incorporation « emboîtement » ne pouvait être prononcée que dans des circonstances exceptionnelles et par le Parlement. Les officiers n'étaient pas nommés par la couronne directement, mais par les « *Lords Lieutenants* » de chaque comté. Choses plus graves peut-être, les milices ne pouvaient sortir du territoire de leur district et les miliciens ne pouvaient contracter d'engagements pour l'armée régulière sous peine d'être considérés comme déserteurs. C'était ce qu'on a longtemps appelé la « *Constitutional Force* », bien plutôt destinée à faire contrepoids à l'autorité royale, qui disposait seule de l'armée régulière et à réprimer des troubles locaux, qu'à lutter contre l'ennemi de l'extérieur. En 1798, après tant et de si importantes modifications dans l'organisation de la milice, les opposants au projet de loi qui autorisait les miliciens à passer dans l'armée par engagement s'appuyaient encore sur la violation du caractère essentiel de cette force « formée, dans le principe, pour « la défense particulière de nos foyers....., payée par les propriétaires et les possesseurs du sol déjà opprimés et privés « par cette mesure des avantages qu'ils ont chèrement « achetés, particulièrement celui d'une protection permanente et locale pour leurs femmes et leurs enfants, considération que le Parlement avait toujours fait valoir pour « obtenir les sacrifices demandés (1) ».

Ajoutons que si la milice avait été établie en Irlande depuis 1715, elle n'existait pas encore en Écosse.

Quant aux volontaires, à la fin de 1792, il n'y en avait pas encore.

On voit par ce rapide exposé combien la situation militaire de la Grande-Bretagne était précaire en regard des immenses armées que la France allait organiser.

Ce n'est pas un des moindres mérites de Pitt d'avoir compris le danger où se trouvait son pays et d'avoir, au cours de

(1) *Journal des Lords*, cité par Clode (Cap.) : *Military forces of the Crown*. Londres, 1869.

cette longue guerre, constamment et très péniblement lutté pour arracher au Parlement anglais l'argent et les soldats qui lui manquaient.

Dès la fin de novembre 1792, la guerre étant imminente, le ministre était allé au plus pressé.

Le 1^{er} décembre, un grand conseil tenu à l'Amirauté avait décidé un armement à Chatham. Le même jour, une proclamation royale annonçait l'intention d'appeler aux armes une partie de la milice, appliquait aux étrangers des mesures d'étroite surveillance et convoquait pour le 13 la Chambre des Communes.

Le 11, sans attendre sa réunion, chaque compagnie d'infanterie régulière recevait un supplément de 10 soldats et une escadre se formait aux Dunes pour menacer l'Escaut.

A peine la session était-elle ouverte que, le 14, 11 régiments de milice étaient réunis; on accordait d'urgence les crédits pour 9,000 hommes supplémentaires et 4,000 Hanovriens. Enfin, la marine, qui, d'après un état du 7 décembre, n'avait « en commission » que 12 vaisseaux, 4 vaisseaux de 50, 25 frégates et 56 corvettes, devait être portée à 132 *vaisseaux*, dont 16 vaisseaux inférieurs de 50, 133 frégates, 75 corvettes, 7 brûlots, 3 bombardes.

Tout avait été voté d'enthousiasme.

Ainsi, dès la fin de l'année 1792, la guerre est commencée virtuellement par le gouvernement anglais, bien que six semaines doivent encore s'écouler avant que la déclaration devienne officielle. Jusqu'au bout, Pitt joue son rôle. En acceptant *in extremis* de conférer avec Maret et Noël, il n'a souci que de ne pas assumer trop ostensiblement le rôle de provocateur. Car, en même temps, le 7 janvier 1793, il éconduit Chauvelin, qui demande l'abolition du bill relatif aux étrangers; plus tard, il refusera de le voir. Le 18, Lord Grenville déclare « que les armements ne seront pas suspendus en Angleterre et qu'on y est résolu à repousser, les armes à la main, toute attaque de la France ». Le 20, Pitt écrit au Lord Chancelier : « Si les Français veulent la guerre, elle peut commencer. Nous avons tout l'argent suffisant, plus de vaisseaux qu'eux et en meilleur état que les leurs; enfin, la disposition des esprits nous est plus favorable que jamais. » Effectivement, le procès et la mort du roi Louis XVI, habile-

ment exploités, avaient provoqué un grand mouvement d'indignation sur un peuple qui avait pourtant sacrifié un de ses rois et chassé l'autre. En réalité, l'escadre de Hood était prête à appareiller et Pitt se trouvait en état de ne plus craindre une guerre qu'il n'avait peut-être pas provoquée, mais qu'il n'avait rien fait pour éviter.

Le ministère girondin, sympathique par goût et par doctrine politique à l'Angleterre, avait longtemps refusé de croire à la perspective immédiate d'une lutte avec cette puissance. Bien qu'il ne pût se faire d'illusions sur l'irritation que devait soulever la victoire de Jemmapes, le ministre Lebrun espérait s'opposer à une intervention en favorisant par ses intrigues l'accès au pouvoir du parti whig, qu'il croyait à tort près d'y arriver. D'ailleurs, il se répandait en protestations de désintéressement au sujet de l'occupation de la Belgique, « délivrée et non conquise ». Par une singulière illusion, les Girondins, en faisant voter par la Convention le décret du 19 novembre 1792, « accordant fraternité et secours à tous les peuples qui voudraient leur liberté », recevant le 28 novembre à la barre des Irlandais et même des Anglais « protestant contre le gouvernement des rois et faisant prévoir l'établissement à brève échéance d'une Convention nationale anglaise », ne croyaient pas blesser mortellement une nation libre à la vérité, mais fortement attachée à sa constitution monarchique. Mais les votes du Parlement anglais, consacrant les armements, ouvrirent les yeux de presque tous les hommes politiques français sur l'imminence du conflit. Dès que le vote des bills fut connu à Paris, la colère y fut extrême.

On n'avait pas attendu cette nouvelle, à la vérité, pour lancer le décret du 15 décembre, transformant complètement le caractère de la guerre, qui devient nettement révolutionnaire au sens social du mot. C'était là une victoire des Jacobins qui, à partir de ce moment, sont maîtres des événements. Dès lors, ceux-ci se précipitent.

Le 30 décembre, une circulaire du ministre de la marine, adressée aux Jacobins de tous les pays, annonce « que si le roi Georges veut la guerre (1), on ferait une descente dans

(1) *Moniteur*.

son royaume, on y jetterait 50,000 bonnets de la liberté et on établirait sur les débris de son trône le pouvoir des républicains anglais ».

Le 31, la Convention, en décidant la formation d'un Comité de défense, fait ouvertement allusion à la guerre anglaise « que nous ne craignons pas, car nos barques de pêche sont prêtes à transporter en Angleterre 100,000 hommes, qui termineront la lutte sur les débris de la Tour de Londres ».

Enfin, et par une conséquence naturelle, les projets de Dumouriez contre la Hollande, systématiquement écartés jusqu'alors, par égard pour l'Angleterre, paraissent admissibles, dès qu'on n'entend plus ménager cette puissance, et l'aventurier de génie, convoqué le 9 janvier 1793, ne manque pas de faire miroiter aux yeux du Comité l'intérêt qu'aurait la France à détourner à son profit, par une conquête rapide, les ressources navales des Hollandais.

Le 13, la Convention ordonne l'armement de 30 vaisseaux et la construction de 25 autres; le 14, elle décide, suivant le plan de Dumouriez, de porter l'armée à 500,000 hommes. Le 23, Chauvelin est officiellement rappelé et, enfin, le 1^{er} février, sur le rapport de Brissot, la guerre est déclarée par la France à l'Angleterre et à la Hollande.

En envahissant ce dernier pays, où les idées de liberté étaient innées et séculaires, l'absolutisme révolutionnaire allait commettre la faute si souvent reprochée à l'absolutisme monarchique de Louis XIV. En entamant aussi légèrement la lutte contre les Anglais (1), « il se heurtait au seul adversaire « qui fût redoutable à la Révolution française, car il lui « opposa des forces analogues : des principes nationaux et « des passions populaires (2) ».

(1) Sorel (*loc. cit.*).

(2) La postérité, dit l'historien anglais Stephens, pourra mieux apprécier que nous la conduite des conseils dirigeants des deux nations rivales. Mais, dès maintenant (1804), nous pouvons dire que les deux peuples méritent le blâme : la Convention, pour son obstination à maintenir son décret sur la fraternité et ses mesures relatives à la navigation de l'Escaut ; le ministère anglais en précipitant la déclaration de la guerre, par l'humiliante expulsion de l'ambassadeur de France, acte d'une rigueur exceptionnelle qui envenima le conflit et rendit tout compromis impossible.

CHAPITRE II

LES PREMIERS PROJETS OFFENSIFS

« L'idée d'anéantir l'Angleterre était en France une idée courante à la fin de l'ancien régime. On la croyait simple et naturelle. Les *Archives* sont remplies de projets de descente en Angleterre, et nombre d'aventuriers politiques se présentent pour y tramer des complots (1). »

Dans son ouvrage, *La France et l'Irlande pendant la Révolution*, l'historien Guillon énumère, d'après les *Archives nationales* et celles de la marine, un très grand nombre de projets rédigés de 1710 à 1769. Les *Archives de la guerre* en contiennent beaucoup d'autres, dont les principaux vont être analysés.

LES PROJETS PARTICULIERS.

Projet de du Muy (25 décembre 1792). — « L'Angleterre vient de lever le masque (2), la guerre se prépare. Il est urgent que nous fassions notre possible, non seulement pour la repousser, mais pour la prévenir, avant l'entrée en ligne des Espagnols. »

Quant aux moyens d'exécution, il faut, dit l'auteur, « éviter

(1) Sorel (*loc. cit.*).

(2) Ce projet fut rédigé à Paris à la réception des nouvelles annonçant l'ouverture du Parlement anglais et le vote des crédits pour les armements par du Muy, ancien ministre de Louis XVI. Il porte la marque de reconnaissances antérieurement faites par ordre du maréchal de Broglie.

d'affaiblir nos armées d'opérations ». Par suite, c'est dans les départements maritimes, parmi les Bretons, ennemis de tout temps des Anglais, qu'il faut lever 60,000 hommes, sous prétexte de défendre les côtes, y ajouter 3,000 ou 4,000 hommes de cavalerie, 3 régiments de dragons ou de chasseurs, 1 de hussards et 2 ou 3 légions franches.

Le détail des transports à préparer, de leur protection par les escadres, manque complètement.

Mais l'objectif très nettement défini est Londres, « comme le voulait le maréchal de Broglie », avec des diversions en Écosse et en Irlande.

Mémoire de Thomas Payne (1) (supposé de la fin de 1792).

— « Le peu de liberté dont jouit l'Irlande, dit le réfugié anglais, elle l'obtint pendant la guerre d'Amérique, et elle guette une pareille occasion. Tous les Irlandais que j'ai connus se reprochent de ne pas avoir effectué cette affaire dans le temps et de n'avoir pas entièrement secoué le joug du gouvernement anglais. »

Le meilleur moyen d'agir contre lui n'est donc point d'équiper une flotte, « car, en ne lui opposant rien, vous rendez la sienne inutile », mais de favoriser une révolution en Irlande. « Elle s'étendra bientôt à toute l'Écosse. » Tout est prêt pour la fin de janvier, « on a transporté d'Angleterre en Irlande 40,000 fusils » et on en aurait davantage si l'exportation n'avait pas été interdite.

« Les volontaires irlandais forment un corps considérable » qui s'assemble souvent pour s'exercer. A l'une de ces occasions, une fête par exemple, on proposera d'élire une Convention nationale, d'entretenir les volontaires pendant cent jours et de faire élire M. (inconnu) pour les commander et d'enlever le vice-roy.

Il n'y a pas en Irlande plus de 10,000 à 12,000 hommes de troupes; encore sont-elles, en majorité, recrutées dans le

(1) Radical anglais, auteur du « Sens commun » et des « Droits de l'Homme », passé en France (*Moniteur* du 23 septembre 1792). Son œuvre est intéressante par les renseignements qu'on y trouve sur les forces militaires de l'Angleterre.

pays et faciles à gagner. Les 15,000 à 16,000 hommes qui sont en Angleterre ne peuvent en bouger.

Toute la question se résume donc, pour la France, à avancer 200,000 livres sterling (5 millions), qui seront remboursés si l'on réussit (1).

Projets du capitaine de vaisseau Larcher (25 décembre 1792 et 8 janvier 1793). — « Qu'aurons-nous, dit l'auteur, à opposer aux Anglais et aux Hollandais? 80 vaisseaux de ligne et notre courage. »

« Je doute, dit une note en marge, qu'on puisse en armer plus de 50, par manque de matelots et de munitions navales. »

Avec cette force, nous pouvons nous défendre, mais non lutter en escadres, surtout si l'Espagne entre en ligne.

« Tous nos efforts doivent donc être dirigés contre le commerce anglais, au moyen de corsaires, à soutenir Saint-Domingue, notre allié des Indes Tippoo Sahib, lui ménager l'appui des Mahrattes. »

Enfin, en cas de rencontre de vaisseaux, notre tactique doit être celle de l'*abordage*.

Dans un autre mémoire, daté du 18 mars suivant, le capitaine Larcher paraît avoir modifié ses idées. Il propose de porter de 21 à 40 les vaisseaux de Toulon, d'enlever Mahon et de barrer le détroit de Gibraltar pour devenir maître de la Méditerranée.

Projets de Guibert (10 janvier 1793). — Ce marin énumère les avantages que l'on aurait à faire du port de Roscoff une base d'opérations pour attaquer l'Angleterre : proximité de Plymouth situé à 28 lieues seulement, protection donnée par l'île de Batz dont les feux se relieraient à ceux de la côte, possibilité d'en déboucher sur le flanc d'une escadre ennemie qui se dirigerait sur Brest, enfin, ce qui était très appréciable à l'époque, possibilité d'appareiller par tous les vents.

Il est aisé de concevoir en effet que le point de départ d'une

(1) Il est plus que douteux qu'un soulèvement sérieux eût pu, à cette époque, éclater en Irlande, sans l'appui effectif d'une force française. Sur cet appoint, le mémoire reste muet.

expédition française devait être choisi d'après la direction des vents dominant dans la Manche, de façon à favoriser l'entreprise tout en paralysant la marche d'une escadre anglaise cherchant à s'y opposer.

LES PROJETS OFFICIELS.

Les mémoires qui précèdent, intéressants surtout comme symptômes de l'état d'esprit qui dominait à cette époque, eurent peut-être une certaine influence sur les résolutions officiellement prises. Mais celles-ci méritent surtout de fixer l'attention, même lorsqu'elles ne reçurent pas un commencement d'exécution.

Suivis ou non, les projets s'enchaînent et se lient directement avec les événements.

C'est dans les discours prononcés à la Convention qu'il faut chercher les premières idées sérieuses d'offensive contre l'Angleterre.

Le député Kersaint présenta le 1^{er} janvier un véritable plan d'opérations dont voici le résumé :

« La guerre de mer doit être essentiellement offensive. »

Il faut attaquer les colonies de l'Angleterre, de l'Espagne, du Portugal et de la Hollande, enlever Lisbonne et le Brésil.

Il n'y a pas à craindre de débarquement, que les Anglais ne tenteront pas par crainte d'une invasion, et que les gardes nationales sauraient repousser. « Les barques de nos pêcheurs sauront toujours transporter 100,000 hommes qui termineront la lutte sur les ruines de la Tour de Londres. »

Conformément à ces idées, Kersaint rédigea un projet de décret :

On armera 30 vaisseaux et 20 frégates, on construira 25 vaisseaux de ligne et 20 frégates. Le Conseil exécutif prendra les mesures les plus promptes pour assurer l'armement des côtes et mettre en état d'être employés, au printemps prochain, 100 bataillons dans les départements maritimes et ceux qui avoisinent la mer; les Comités de la guerre, de la marine, diplomatique, le Conseil exécutif, proposeront les mesures nécessaires. Enfin, il sera formé un *Comité de défense* formé

de trois délégués des Comités de la guerre, des finances, des colonies et de la marine.

Sur les représentations de Charlier, Thurot et Marat, cette dernière proposition est, ce jour-là, adoptée.

Mais tout le reste l'est le 13 janvier. En outre, la course est organisée.

Le rapport lu par Brissot, le 12 janvier, en faisant déclarer la guerre, indiquait le moyen de la soutenir.

Extrait du rapport fait par Brissot, dans la séance du samedi 12 janvier, sur les dispositions du gouvernement britannique.

..... C'est ici qu'il faut déchirer le voile qui enveloppe ce colosse imposant de l'Angleterre ; c'est ici qu'il faut prouver que vous commencerez cette guerre maritime avec autant et plus d'avantages que le cabinet de Saint-James. Argent, hommes et vaisseaux : voilà le triple nerf de la guerre. Eh bien, considérez l'état de l'Angleterre, comparez-lui le vôtre !

La dépense publique de l'Angleterre a monté, en 1791, après une paix de sept années, à plus de dix-sept millions de livres sterling, et sa recette n'a pas été au delà de seize millions. Avant la Révolution, le million de livres sterling valait vingt et un millions de nos livres, c'est-à-dire que plus de quatre cent cinquante millions sont nécessaires pour gouverner une population de sept millions d'hommes, tandis que vingt-cinq millions de Français, si nous étions en temps de paix, ne paieraient pas autant de taxe : c'est-à-dire que chaque Anglais paye trois fois plus d'impôts qu'un Français ; c'est-à-dire que, pour faire la guerre, l'Angleterre n'a pas une seule hypothèque à offrir aux emprunts qu'elle sera obligée de faire pour soutenir la guerre, puisque la dépense ordinaire, en temps de paix, surpasse de près d'un million la recette ordinaire, tandis que la France a d'abord plus de trois milliards d'hypothèques à offrir en fonds de terre ; tandis que lorsque cette hypothèque sera épuisée, la richesse du sol et de l'industrie française offrira ces ressources immenses depuis longtemps consommées par les besoins du ministère anglais.

Jugez, par un autre trait, de la détresse de cette superbe puissance. L'armement simulé contre la Russie en 1791 a coûté près de cent millions, et il fait partie d'une dette de vingt millions de livres sterling qui n'a pas encore d'hypothèque, tandis que le ministère anglais, pour cacher sa faiblesse sous une prospérité apparente, a fait amortir annuellement un million de livres sterling en fonds anglais. Amortir un million lorsque le déficit annuel s'élève presque à ce million même, lorsque près de vingt millions de livres sterling ne sont pas encore fondés, lorsque pour faire face à des besoins pressants, on est obligé de se dégrader au point de voler dans la Banque d'Angleterre cinq cent mille livres sterling appartenant à des propriétaires inconnus !

L'Angleterre, depuis la paix avec l'Amérique, a vu créer près de trois millions de livres sterling de taxe par année. Et quels impôts l'agriculture, le commerce, les manufactures n'auraient-ils pas à redouter, si la guerre avait

duré ; si surtout elle était dirigée contre un peuple libre de vingt-cinq millions d'hommes, déterminés à s'ensevelir sous les ruines de la Liberté, lorsqu'une guerre avec trois millions d'Américains lui a coûté plus d'un milliard ?

Parlerai-je de la ressource des hommes, comparerai-je cette population de vingt-cinq millions de Français, qui n'ont qu'une âme, qu'une volonté, avec ces sept millions d'Anglais, qui fournissent à peine les trente milliers d'hommes que demandent et que dévorent chaque année les climats brûlants des îles à sucre et des Indes orientales ; avec ces douze cent mille Écossais, las du joug de l'Angleterre, et qui la désertent chaque jour pour enrichir les États-Unis ; avec ces trois millions d'Irlandais, qui sont loin de seconder les folies du cabinet Saint-James, qui, loin de vouloir combattre un peuple libre, cherchent au contraire à l'imiter, qui présentent déjà au despotisme effrayé une armée de plus de soixante mille volontaires bien organisés ?

Votre immense population est et sera une pépinière intarissable, et de soldats et de matelots, lorsque la voix de la Liberté les appellera au combat, soit sur terre ou sur mer. *Avant six mois, quatre-vingt mille matelots français, attirés par le désir de servir leur patrie, feront flotter le pavillon tricolore (1),* tandis que le cabinet anglais ne peut, avec une prime monstrueuse de cinq livres sterling, compléter son addition de neuf mille matelots ; tandis que, pour armer une flotte considérable, il sera forcé de recourir à l'infâme presse, et, par là, de précipiter sa ruine en appelant l'insurrection. Ne l'oubliez jamais, la guerre que vous faites est une guerre sans exemple ; c'est la nation entière qui combat contre des satellites, ou payés, ou de mauvaise volonté, satellites dont la ressource sera bientôt épuisée.

C'est en considérant ainsi avec un œil attentif cet échafaudage important de la grandeur anglaise, que l'observateur instruit parvient à en découvrir le vide ; et quand il jette les yeux au dehors de cette île, l'Angleterre lui paraît seule, oui seule, au milieu de ses alliés et de ses vassaux. Est-ce la Prusse qui doit la chérir, la Prusse qu'elle a si cruellement jouée dans la guerre actuelle ? La Russie, qui ne lui pardonnera jamais d'avoir voulu humilier son orgueil ? L'Empereur, dont l'indigence épuisera bientôt le trésor de l'Angleterre, comme ses prédécesseurs l'ont épuisé dans la guerre des Alliés ? Le Portugal, qui s'occupe de recueillir de l'or, non pour le Tage, mais pour en enrichir la Tamise ? La Hollande, lasse de son joug, et dont l'impuissance tourne aujourd'hui contre l'Angleterre même ?

Sont-ce ces îles à sucre qui peuvent fournir des fondements solides à sa grandeur, ces îles déjà ébranlées par l'exemple des colonies françaises, où les hommes de couleur sont réduits presque au sort des esclaves, où les esclaves ne sont pas même au niveau des bêtes de somme ? Complétez votre décret sur les hommes de couleur, adoucissez le sort de l'esclave, et vous protégerez vos îles, en enlevant bientôt à l'Angleterre les siennes.

Est-ce dans ses immenses possessions des Indes occidentales que l'Angleterre doit espérer de trouver des moyens et des amis ? Je vois un commerce qui

(1) Les prévisions de Brissot devaient être cruellement démenties par la pénurie d'hommes de mer, de beaucoup le plus grand mal dont souffrit la marine française à cette époque.

en quatre années, a coûté onze millions de livres sterling, et n'a pas rapporté au delà; je vois un revenu territorial qui n'est dû qu'à la force qui se dessèche de jour en jour, qui est insuffisant pour fournir aux moindres guerres ou aux déprédations des Anglais; je vois un tribut encore payé à la Chine, une étendue immense à parcourir, peu de moyens à employer, et pas un ami. Pas un ami! Oui, ce mot est vrai pour tout homme qui connaît à fond l'état politique actuel de l'Inde. Est-il en effet l'ami de l'Angleterre ce nabab du Garvat, qui, depuis trente ans, est sous la liberté des Anglais, qu'ils ont constamment abreuvé d'amertumes et d'ignominie; saisi aujourd'hui par ses créanciers, qui lui disputent le reste des dépouilles que n'a pas enlevées la cupidité des gouverneurs anglais. Est-ce un ami, celui qui prête ses troupes à la force, et qui les refusera toujours à la faiblesse? Sont-ce ces Malcrattes, qui connaissent enfin le machiavélisme de la politique anglaise, qui sentent bien que si Cornwallis n'a pas entièrement écrasé Tippoo, c'est qu'il fallait leur conserver un rival; c'est qu'il convient aux Anglais de faire détruire l'un par l'autre les peuples de l'Inde. Est-ce Tippoo Sultan, qui concentre dans son âme la douleur dévorante d'avoir vu flétrir à Seringa-Patam les lauriers cueillis si souvent sur les Anglais mêmes? Ce Tippoo dont l'ambition est l'élément, qui n'attend que l'occupation pour faire éprouver de nouveau aux Anglais ses talents, son courage et sa vengeance.

Est-ce ce fils infortuné d'Alleem Shah, qui, en surveillant le trône du Mogol, n'a recueilli que les fruits de l'injustice anglaise, de cette injustice qui continue à le priver d'un tribut reconnu légitime par le Parlement même? Sont-ce ces laborieux tisserands de l'Inde, dont ils tyrannisent l'industrie; ces Jemindars dont la propriété est sans cesse flottante. Sont-ce tous ces hommes qui prêteront un appui au cabinet anglais? Non, tout secours doit être ici arraché par la force, et les secours qu'on doit à la force ne sont pas de longue durée.

Trente millions d'hommes sont maintenant dans l'Inde sous la domination de l'Angleterre; presque tout l'Indoustan la déteste, et soupire après la ruine de la puissance anglaise; et avec quelle force contient-on cette énorme quantité d'hommes, cette immense étendue de pays? Avec dix mille Anglais au plus, disséminés sur toute la surface de l'Inde, qui ont à leurs ordres cent mille indigents de ce pays, bien disciplinés, mais dont la discipline pourra tourner un jour contre leurs maîtres. Joignez à ce tableau celui de l'épuisement des finances de tous ces princes, et surtout de celui du Bengale, l'épuisement de cette compagnie des Indes, qui va bientôt rentrer dans le néant, accablée de dettes et couverte de malédictions, comme toutes les autres compagnies.

Rappelez-vous cette guerre injuste contre Tippoo, qui vient à peine d'être terminée, qui coûte à la Grande-Bretagne plus de deux cent mille livres sterling, une quantité prodigieuse d'hommes, et dites-nous s'il est possible qu'un petit pays comme l'Angleterre puisse longtemps soutenir ce colosse de grandeur à quatre ou cinq mille lieues de son territoire; dites-nous s'il est possible qu'il puisse y soutenir des attaques bien dirigées, combinées avec les princes de ce pays, et dans un nouveau système; dites-nous si, lorsque les Républicains français se présenteront dans ces parages, non pour remplacer les Anglais en les chassant, mais pour rendre l'Inde à son indépendance, pour y rappeler le commerce à sa vraie base, la base de la fraternité; dites-nous si dès lors ils ne trouveront pas et dans les princes et les peuples autant d'alliés,

et s'il ne leur sera pas facile de renverser une puissance dont la statue colossale accuse la faiblesse et la ruine ?

Loin de nous, en traçant ce tableau, l'idée de vouloir affliger la nation anglaise; nous ne voulons que démasquer le fantôme de puissance sur lequel son ministère s'appuie.

Quant à la nation, elle ne nous offre que des frères, et l'on ne veut pas la destruction de ses frères; mais la nation anglaise doit enfin, comme nous, chercher sa prospérité non dans un commerce exclusif, non dans des possessions volées à leurs propriétaires, non dans l'art d'exprimer les sueurs et le sang des laboureurs et des artisans de l'Inde, mais dans un commerce fondé sur la neutralité, sur la justice universelle, sur le développement libre de l'industrie. Eh! quelle nation qui s'est réduite ainsi elle-même, peut prétendre à de plus hautes destinées que l'Angleterre? Qui l'emporte sur elle en industrie, en capitaux, en esprit d'ordre, en moralité surtout, cette moralité qui inspire confiance et est l'âme du vrai commerce?

Je n'étendrai pas plus loin ces réflexions, qui doivent vous prouver que vous ne devez pas craindre de voir le cabinet d'Angleterre se joindre à vos ennemis.

Kersaint vous a démontré, d'ailleurs, dans le tableau énergique qu'il vous a présenté sur la nation anglaise, combien il vous est facile de l'attaquer avec avantage, et dans presque toutes ses possessions. Ce que vous avez à craindre, ce n'est pas la guerre, c'est l'incertitude sur la guerre. Elle use tous les moyens sans aucun profit. Vous devez donc exiger une déclaration précise; et, si vous ne l'obtenez pas, vous résoudre à la guerre. Dites donc à la nation anglaise : « La guerre que votre cabinet médite contre nous est une guerre impie, fratricide; nous l'avons en horreur. Vivre en paix avec vous est notre unique désir; nous voulons respecter vos droits, ceux de vos alliés, respectez nos principes. Si vous avez des inquiétudes, nous sommes prêts à les dissiper; mais si vous avez la faiblesse d'obéir aux impulsions perfides de votre ministère, si vous voulez prêter vos mains aux combats qu'il nous prépare, alors, nous vous le déclarons avec douleur, nous ne verrons plus en vous que des ennemis cruels, que les frères de ces satellites d'Autriche dont nous avons juré la destruction.

Mais le plan véritable que l'on suivait au moment où la guerre était simultanément déclarée à l'Angleterre et à la Hollande, et que les événements seuls empêchèrent de réaliser, est l'œuvre de Dumouriez.

Si le texte même de ce projet n'a pas été retrouvé (1), son existence est prouvée par de nombreuses pièces; en particulier une lettre en date du 14 février 1793, dans laquelle le ministre de la guerre informe le général Miranda de l'adoption du plan de Dumouriez; un projet de réunion, contre

(1) Les *Mémoires* de Dumouriez sont muets à ce sujet.

l'Angleterre, des escadres française et batave, approuvé par le ministre, le 15 février ; enfin, une lettre en date du 13 décembre 1792, par laquelle le ministre fait connaître au général Thouvenot, envoyé par Dumouriez pour présenter son plan au ministre, le refus du gouvernement de l'adopter pour *le moment*.

C'est un peu plus tard, qu'ayant obtenu un congé de six semaines (1), Dumouriez venait à Paris soutenir, devant le Conseil exécutif provisoire, les idées qu'il nourrissait depuis longtemps contre l'Angleterre.

Le projet ci-dessous peut être considéré comme la synthèse du plan proposé.

Projet du 27 décembre 1792. Sans nom d'auteur (2). —
 « La République, pouvant être attaquée au nord, à l'est,
 « au midi et sur les côtes de l'Océan, ne peut tenter d'agir
 « offensivement sur toutes ces frontières. Elle doit profiter
 « des obstacles naturels partout où ils protègent une guerre
 « défensive. »

La répartition des forces sera donc la suivante :

<i>Offensive.</i>			
	Fantassins.	Cavaliers.	Artilleurs.
Armée de Belgique.....	50,000	10,000	2,000
— de la Moselle.....	50,000	10,000	2,000
— du Rhin.....	50,000	10,000	2,000
— d'embarquement.....	36,000	4,000	1,000
 <i>Défensive.</i> 			
Armée des Alpes.....	16,000	4,000	800
— d'Italie.....	16,000	4,000	800
— des Pyrénées-Orientales..	16,000	4,000	800
— des Pyrénées-Occidentales.	16,000	4,090	800
— de réserve.....	22,000	3,000	300
 Total général des forces demandées : 335,500.			

(1) Lettre de Pache, 21 décembre. (*Archives de la Guerre.*)

(2) Ce mémoire très complet, établi sûrement dans les bureaux de la Guerre, est un *plan d'ensemble*. S'il n'a pas été écrit par Dumouriez, il reflète trop fidèlement ses idées pour ne pas présenter un intérêt particulier.

Il faut immédiatement remarquer le projet d'offensive maritime et l'absence complète de toute défense des côtes.

Cependant un deuxième tableau prévoit, pour les garnisons et les dépôts, un total de 20,000 hommes sur les territoires des 12^e, 13^e, 14^e, 15^e et 16^e divisions (1).

Le total absolu de toutes les forces mises sous les armes serait de 506,850 hommes. Il y a dans ce chiffre une concordance trop remarquable avec celui que les historiens prêtent à Dumouriez, et qui aurait été présenté par lui le 9 décembre au Conseil des ministres, pour ne pas être fondé à admettre l'identité à peu près complète de ces deux plans.

Le projet est, du reste, d'une précision trop digne d'intérêt, au point de vue de la constitution des cadres, des dépenses, des munitions pour ne pas avoir une origine très autorisée (2).

En ce qui concerne la partie maritime de l'entreprise projetée contre l'Angleterre, il ne semble pas qu'il y ait eu de plan officiel avant le mois de mars 1793. Le 28 de ce mois, l'amiral La Touche-Tréville lisait au Conseil exécutif provisoire un projet qui était adopté comme base générale.

Mais c'était le moment précis où les débuts de la guerre de Vendée allaient faire ajourner pour longtemps toute tentative de descente dans les îles Britanniques.

Plan de l'amiral Latouche (28 MARS 1793).

Archives de la Marine, Projets, t. 1V.

Principes. — Protéger les îles du Vent et sous le Vent (8 vaisseaux et 6 frégates partant de l'île d'Aix avant le 10 avril et 5 de Brest avant le 29 avril), savoir :

1^o *Trajan, Jean-Bart, Auguste, Superbe, Achille, Suffren, Convention et America* ;

2^o Tenir l'Isle-de-France avec une force suffisante (3 vaisseaux : *Audacieux, Saint-Achille, Expériment*, qui y trouveront la *Prudente*), qui tirera ses approvisionnements de Madagascar ;

3^o Avoir une escadre d'observation en rade de Brest, qui s'accroîtra progressivement, d'où l'on pourra détacher des divisions ou escadres suivant les cir-

(1) Divisions des côtes de la Manche et de l'Océan.

(2) A mentionner encore, pour mémoire seulement, un projet établi en janvier 1793 par le général Chazot. L'effectif total demandé est de 560,000 hommes ; sur ce total, l'armée des côtes (il n'est plus question d'embarquement) figure pour 60,000 hommes.

constances, protéger le cabotage, l'importation des subsistances et des munitions et défendre l'entrée de la rade de Brest ;

4° Rassembler à Cherbourg une certaine quantité de bâtiments légers, chaloupes canonnières et navires de transport pour embarquer au besoin une armée ou un corps de troupes moins considérable pour menacer, dans le premier cas, d'une descente en Angleterre, et, dans le second, attaquer les Iles de Jersey et de Guernesey. L'armée d'observation de Brest donnera à ce rassemblement le caractère imposant d'une attaque projetée ;

5° Avoir un plan de croisières et de frégates arrêté de manière à protéger, d'une part, l'arrivée des bâtiments de commerce, de l'autre d'inquiéter celui de l'ennemi, et spécialement bloquer les côtes de Vendée (il faudrait en tout 15 frégates) ;

6° Avoir dans la Méditerranée deux escadres distinctes, dont une, composée de 12 vaisseaux, 20 frégates ou corvettes, sera destinée à agir offensivement s'il y a lieu, soit en se portant dans la mer Noire (!!), soit en menaçant les divers points de la côte de l'Italie... Cette escadre, dans le cas d'apparition de forces trop supérieures, se réunirait à celle chargée du plan défensif pour combattre ensemble l'ennemi.

Cette escadre... , composée de 13 vaisseaux et successivement de 17, au fur et à mesure des armements, serait chargée de seconder les opérations de l'armée du Var, de protéger la côte depuis Fréjus jusqu'à Monaco....

Les détails d'exécution sont prévus avec le plus grand soin.

En ce qui concerne les 3° et 4° paragraphes, on doit avoir à Brest :

DU 30 AVRIL AU 10 MAI.

Le *Terrible*, 110.
 La *Côte-d'Or*, 118.
 L'*Indomptable*.
 Le *Neptune*.
 Le *Tourville*,
 La *Touraine*.
 La *Révolution*. { Ces deux derniers
 L'*Aquilon*. { venant de Ro-
 chefort.

DU 30 MAI AU 10 JUIN.

La *Bretagne*, 110.
 Le *Northumberland*.
 Le *Juste*.

DU 30 JUIN AU 30 JUILLET.

L'*Impétueux*.
 Le *Séduisant*.
 La *Marseillaise*.
 Le *Mont-Blanc*.
 L'*Orient*, venant de Rochefort.

VERS LE 15 JUILLET.

Le *Sans-Pareil*.
 Le *Tigre*.
 Le *Brave*.
 Le *Majestueux*, 110.

Enfin, en octobre : l'*Hercule*, le *Peuple*, le *Zélé*, le *Platon*, l'*Argonaute*.

Les Anglais ne pourront donc faire moins que de tenir 25 vaisseaux devant Brest et une autre escadre pour protéger Jersey et Guernesey.

A Cherbourg, on réunira tous les transports ramassés dans les ports de la

Manche avec des canonnières, des brûlots, 10 ou 12 frégates, corvettes ou avisos et 20,000 hommes de troupes.

Cette mesure empêcherait les Anglais de rien tenter sur les côtes de l'Océan. D'ailleurs, parmi les frégates, quelques-unes croiseraient aux Sorlingues, au sud-ouest de l'Irlande et au nord de l'Écosse pour inquiéter et disperser les Anglais.

Il en est de même pour la Méditerranée, où tout est indiqué avec la plus grande précision.

Il est intéressant de mettre en parallèle de ces dispositions belliqueuses et des projets d'offensive bruyamment annoncés, la situation réelle des forces disponibles et les mesures que l'on prit en réalité pour faire passer les projets du domaine de la spéculation pure dans celui du réel.

SITUATION ET MOUVEMENTS DES FORCES MILITAIRES DES 12^e, 13^e, 14^e
ET 15^e DIVISIONS PENDANT LES MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE
1792, JANVIER, FÉVRIER, ET LA 1^{re} QUINZAINE DE MARS 1793.

Il parait résulter des pièces d'archives (1) consultées que, vers les premiers jours de novembre 1792, la situation militaire dans les territoires des 12^e, 13^e, 14^e et 15^e divisions était des plus précaires.

Comme régiments d'infanterie on trouve seulement :

12^e division, général de Verteuil :

Le 77^e, à Rochefort et île de Ré ;
Le 9^e, en partie à Belle-Isle ;
Le 60^e, à la Rochelle (1 bataillon seulement) ;
1 bataillon du 84^e à Oloron.

13^e division, général de Chevigné :

Le 39^e, à Rennes ;
Le 4^e, à Brest où commande le général Canclaux ;
Le 109^e, à Vannes, incomplètement armé.

(1) *Archives de la Guerre.* — Armées de l'Ouest et correspondance générale (cartons de novembre 1792 à mars 1793).

Dès le 7 novembre 1792, le ministre Pache donnait ses premiers ordres pour former à Brest un petit corps d'embarquement destiné aux îles du Vent.

A cet effet, il prescrivait de se rendre en cette ville aux corps et détachements suivants :

- 3^e bataillon des Côtes-du-Nord ;
- 4^e — — — — —
- 3^e — d'Isle-et-Vilaine ;
- 7^e — du Calvados ;
- 3^e — de Mayenne-et-Loire.

Trois seulement de ces bataillons devaient fournir les garnisons des vaisseaux, innovation qui provoquait de nombreuses plaintes, provenant notamment du bataillon du Calvados.

Le 9 décembre, le 77^e partait de Rochefort pour Brest ; le 4^e, qui y était, fournissait, lui aussi, des garnisons de vaisseaux, et il ne lui restait plus qu'un bataillon disponible. De son côté, le général de Verteuil, commandant la 12^e division, appelait à la Rochelle les volontaires de Saint-Jean-d'Angely et n'avait plus que ce bataillon et deux de ligne (1 du 60^e, 1 du 84^e) pour toute sa division.

On peut considérer que les troupes réunies à Brest et Rochefort et susceptibles d'être embarquées, n'atteignaient pas 4,000 hommes.

La guerre n'était pas déclarée que déjà s'élevaient de toutes parts des récriminations au sujet du danger auquel étaient exposées les côtes, menacées, disait-on, d'un débarquement des Anglais et des émigrés signalés aux îles Normandes.

Non seulement les commandants territoriaux demandaient des secours, mais les populations, par l'intermédiaire des municipalités et des administrations départementales, adressaient leurs récriminations au ministre ou à la Convention, accusaient les généraux de les abandonner ou de trahir, donnaient en un mot la preuve de cet état d'esprit qui, sur les frontières de terre, avait obligé à suivre le déplorable système militaire « des cordons ».

Le 9 janvier 1793, les habitants de Saint-Malo se plaignent d'être exposés à une descente, de même que ceux de Calais demandent des secours et dénoncent les préparatifs des

Anglais ; le 12, les administrateurs du Morbihan rendent compte du mauvais état de Belle-Isle et de Port-Louis et demandent des troupes. Le 16, c'est le tour du département des Côtes-du-Nord, dégarni par l'envoi à Brest de ses gardes nationales, et qui obtient du général de Chevigné de les lui renvoyer (1).

Les « Amis de la Liberté, de Granville », qui se disent menacés par des rassemblements d'émigrés à Jersey et Guernesey, où les Anglais ont envoyé, dès le 20 janvier, 2 frégates et un régiment, se font remarquer par la vivacité de leurs doléances (21 janvier). Peu après, c'est au conseil de Saint-Malo (25 janvier), aux départements de la Manche et de la Vendée, à dévoiler la nullité des défenses et la pénurie des moyens de résistance.

Quant aux militaires, le 4 janvier, le général Crussol d'Amboise ayant demandé du secours pour Cherbourg, le ministre Pache lui répond par l'ordre d'organiser lui-même sa défense avec l'aide des gardes nationales. Le 25 janvier, le général de Chevigné, dépourvu d'artillerie, en est réduit à demander l'autorisation de fondre les statues de Rennes.

C'est dans cette situation de trouble, d'inquiétude, que vient surprendre la déclaration de guerre.

Si l'on voulait une preuve des intentions pacifiques longtemps conservées des Girondins, on n'en pourrait donner de meilleure que cette absence complète de tous préparatifs, même de défense, contre l'Angleterre.

La guerre déclarée, il fallait bien la soutenir et pour cela aller au plus pressé. Aussi, dès la *formation de l'armée des Côtes* (31 janvier), sous les ordres du général Labourdonnaye, avec Vergues comme chef d'état-major, un décret de la Convention lui affecte-t-il 100 bataillons, dont 70 pour la *défense des côtes*, 15 pour *l'embarquement*, 15 pour *les colonies*.

C'était déjà peu de monde consacré à l'offensive, si on l'avait vraiment voulue. Mais, comme, au lieu de 100 bataillons, on en avait 14 au moment où éclata l'insurrection vendéenne, on ne peut admettre un instant que les projets de descente en Angleterre aient reçu, au début de la guerre

(1) Rendu compte du 29 janvier.

civile, le moindre commencement d'exécution. Voici, en effet, la liste des renforts envoyés sur les côtes et arrivés avant le 15 mars :

Hommes.	<i>Effectifs connus.</i>	Arrivés.
598	1 ^{er} bataillon de la Somme.....	Valognes. 28 février.
581	4 ^e — de Seine-et-Marne.....	id. 2 mars.
654	8 ^e — de la Seine-Inférieure..	Cherbourg. 27 février.
469	9 ^e — de la Seine-Inférieure..	id. 28 février.
662	8 ^e — du Calvados.....	id. 4 mars.
609	6 ^e — de la Côte-d'Or.....	id. 19 février.
34	1 détachement du 7 ^e d'artillerie....	id. 20 février.
»	3 ^e bataillon de Mayenne-et-Loire...	Port-Louis. 15 février.
300	3 ^e division des fédérés du Finistère.	Havre. 21 février.
»	4 ^e bataillon de la Dordogne.....	id. 27 février.
»	Compagnie franche de Bardou-Granville.....	Granville. 15 mars.
»	10 ^e bataillon du Calvados (moins une compagnie à Granville).....	Dieppe. 13 mars.
400	1 bataillon de la Charente-Inférieure.	Saint-Malo. »
»	1 compagnie du 2 ^e d'artillerie.....	Brest. 20 février.
120	1 détachement du bataillon de l'Aisne	id. »
135	1 détachement du 14 ^e régiment....	La Rochelle. »
»	3 compagnies de volontaires à cheval.	id. »

Ces forces sont à peine suffisantes pour garder les côtes ; aussi, les demandes de renforts sont-elles aussi vives et aussi nombreuses qu'en janvier.

Le 2 février, le commandant de Rochefort, Tromelin, rend compte qu'il n'a personne à mettre sur les 3 frégates ou cutters qu'il a armés. Le 8, Verteuil se plaint de n'avoir ni argent, ni officiers, pas d'artillerie ; et bientôt il ne pourra envoyer une compagnie sur Montaigu, où on signale une certaine effervescence. Le 16, le général La Morlière (15^e division) demande deux bataillons pour Dieppe, et, le 24, un bataillon pour Bayeux. Les départements ne sont pas en reste, et le député Carpentier adresse, le 16, un rapport à la Convention sur les dangers qui menacent les côtes de la Manche. Le conseil de la Somme réclame du canon et des hommes pour ses batteries.

A tout cela, le ministre Beurnonville répond par la promesse de 70 bataillons (12 mars). Il envoie Wimpffen en Normandie, Grouchy à Caen, demande à Labourdonnaye un

rapport sur *la défense* des côtes (4 mars) et félicite les municipalités de leur zèle à défendre la République. Il est, en effet, absolument désarmé, inquiet d'une descente des Anglais, au point que, si les premiers troubles de la Vendée ne sont pas réprimés immédiatement, c'est qu'il empêche de Marcé et Verteuil de quitter les côtes pour marcher vers l'intérieur (1).

Mais la déroute du 13 mars, au pont Charrault, révèle la gravité du soulèvement. Le 18 mars, l'armée des Côtes reçoit un ordre d'ensemble pour marcher contre les rebelles. C'en est fait pour longtemps d'une offensive contre l'Angleterre.

(1) Chassin.

CHAPITRE III

L'EXPÉDITION DES ILES NORMANDES

(DE MARS 1793 A AOUT 1794)

Les dramatiques péripéties de la lutte soutenue en 1793, tant contre les insurrections que sur toutes les frontières de terre, ne découragèrent pas les partisans d'une descente en un point quelconque des possessions anglaises. Les projets présentés par les particuliers furent très nombreux.

Projet de Calon (10 août 1793). — Bien que ne constituant pas, à proprement parler, un projet d'opérations, le travail du député CALON (1), ancien ingénieur géographe, intitulé : *Idee générale et rapide relativement à l'état-major général d'une armée destinée à faire une descente en Angleterre*, mérite d'être signalé au point de vue surtout de la force qui semble avoir été jugée nécessaire à cette époque pour cette opération.

« L'armée est supposée de 4 divisions réparties sur la côte aux quatre points où seront rassemblées 4 flottilles distinctes de transports. Une troupe spéciale d'au moins 4 bataillons, pourvue d'ouvriers et d'outils, sera à la disposition directe de l'état-major pour former l'avant-garde ou des avant-gardes distinctes. » Ce chiffre parait faible, eu égard à ce qui est dit plus loin de l'installation, après le débarquement, de

(1) A été directeur du Dépôt de la guerre sous le Directoire, et même avant.

postes fortifiés, de magasins et de dépôts. De semblables mesures semblent indiquer le projet de faire, non pas une simple incursion, mais une campagne ayant pour but la conquête.

Projet de Gauthier (1) (16 octobre 1793). — Après avoir proposé sommairement un plan de campagne de terre consistant essentiellement à attaquer l'Empereur, à temporiser avec les Prussiens, à attaquer la Catalogne, à garder la défensive vis-à-vis des provinces basques et à se contenter d'une guerre de postes vis-à-vis du roi de Sardaigne, le tout exposé sous une forme un peu déclamatoire, mais très logique, l'auteur définit son plan en ces termes :

« Faire une descente en Angleterre, destiner à cette expédition 100,000 hommes et plus, dévaster Londres, prendre à revers les arsenaux et les détruire, tout cela est dans le domaine des possibilités et il y a plus de chances pour que contre.

« Mais l'expédition faite, il faudra repasser l'eau, parce que, dans ce moment de crise, toute l'île courra aux armes et que 100,000 hommes ne tiennent pas contre un million.

« Ce n'est donc qu'une *irruption* que nous devons vouloir ; c'est un coup de main hardi, et, pour cela même, il exige, dans ses préparatifs, autant de prévoyance, qu'il faudra d'audace dans son exécution. »

Il y a une contradiction singulière entre ce projet de coup de main et le chiffre considérable des troupes demandées pour son exécution, la grandeur des préparatifs nécessaires, la difficulté de garder le secret sur leur destination, toutes conditions inconciliables. Aussi, Gauthier en vient-il tout de suite à demander l'impossible, *c'est une victoire navale* laissant la Manche libre à nos flottes.

On ne voit pas davantage pourquoi, si par aventure un point aussi essentiel était acquis, la conquête en règle de l'Angleterre ne vaudrait pas mieux qu'un coup de main temporaire.

(1) Principal chef des bureaux civils de la marine.

A la vérité, Gauthier voit, dans la présence en Méditerranée des 21 vaisseaux de l'amiral Howe, une condition favorable au gain d'une bataille dans l'Océan par les 40 vaisseaux qu'il demande à faire sortir de Brest ; mais une pareille illusion sur l'état réel de nos forces navales, à cette époque, se conçoit difficilement chez un homme que sa situation au ministère de la marine aurait dû mettre à même d'apprécier sainement nos ressources.

Tout ce qui suit ces prémisses si risquées n'a donc qu'un intérêt relatif. Les transports seraient répartis entre *Brest* et *Lorient* et viendraient prendre, vers *Calais*, 30,000 hommes qui y auraient été rassemblés sous couleur de débloquer Dunkerque.

En outre, on augmenterait les moyens de passage en construisant à Paris de nombreux *bateaux plats en cuivre*, qu'on ferait semblant de destiner à la descente du Rhin (1).

Projet de Hoche. — Extrait d'une lettre, en date du 1^{er} octobre 1793, du général Hoche au Comité de Salut public (2) (Aulard, 815, t. VII, *Recueil des Archives du Comité de Salut public*) :

« Depuis le commencement de la campagne, écrivait Hoche, « le 1^{er} octobre, au Comité de Salut public, je n'ai cessé de « croire que c'était chez eux qu'il fallait aller combattre les « Anglais. Cinquante vieux bataillons, joints à cinquante « de nouvelle levée, douze à quinze escadrons, trois compa- « gnies d'artillerie légère, quarante pièces de position ou de « siège peuvent suffire. Il ne faut que de l'intrépidité et de « l'amour de la liberté pour renverser Pitt. Six mois de « réflexion m'ont confirmé dans la persuasion que la descente « en Angleterre ne peut être considérée comme une chimère. « Un brave homme à la tête de quarante mille autres ferait « bien du ravage dans ce pays, et forcerait bientôt les tyrans « coalisés à nous demander la paix. Mais, dira-t-on, les « moyens de transport ? Eh ! hommes pusillanimes, jusqu'à

(1) Le projet d'invasion de l'Angleterre au moyen de chalands, présenté dans un numéro de la *Revue des Deux-Mondes* en mars 1899, présente une curieuse analogie avec les idées exprimées plus de cent années auparavant.

(2) Cité par Guillon, p. 73 et par Rousselin, t. 1^{er}, p. 83.

« quand douterons-nous de nos forces ? Couvrez la mer des
 « bâtiments de la marine marchande ; qu'ils soient armés en
 « guerre ; qu'ils forment un pont des côtes de France à la
 « superbe Albion. Point de manœuvres, point d'art ; du fer,
 « du feu et du patriotisme. Si nous sommes attaqués dans
 « la traversée, servons-nous des boulets rouges... Quelle
 « règle de guerre veut-on suivre avec des barbares, qui nous
 « combattent par le poison, l'assassinat, l'incendie ? Je ne
 « demande ni place, ni grade. Je veux mettre le premier le
 « pied sur la terre de ces brigands politiques ! »

LES PROJETS OFFICIELS.

De son côté, le gouvernement, qui avait « mis l'audace à l'ordre du jour », allait en donner une nouvelle preuve en décidant, le 22 septembre 1793, l'envoi d'une expédition de 100,000 hommes contre l'Angleterre.

Extrait du registre des arrêtés du Comité de Salut public (1).

« Le Comité de Salut public charge le Ministre de la marine de faire dans le plus bref délai tous les préparatifs nécessaires pour faire incessamment un débarquement de **100,000 hommes** sur la côte d'Angleterre. Les Ministres de la guerre et de l'intérieur se concerteront avec le Ministre de la marine sur les moyens les plus prompts d'exécuter cette mesure. »

Signé au registre : BARRÈRE, COLLOT D'HERBOIS, CARNOT, C.-A. RIESER, BILLAUD-VARENNE, HÉRAULT.

Pour copie :

Le Ministre de la guerre,
 J. BOUCHOTTE.

Arrêté du 27 septembre 1793 (2).

Lecture faite de l'arrêté du Comité de Salut public du 22 de ce mois qui charge le Ministre de la marine de faire, dans le plus bref délai, tous les préparatifs nécessaires pour faire incessamment un débarquement de 100,000 hommes en Angleterre,

Le Conseil exécutif après avoir mûrement délibéré sur les moyens d'exécution, arrête :

(1) *Archives nationales*, AF III, 186 B, 22 septembre 1793 (1^{er} vendémiaire an II).

(2) *Archives nationales*, AF III, 186 B.

Que la répartition de l'armée de 100,000 hommes sera faite ainsi qu'il suit :

	hommes
Sur les côtes de Bretagne, Calais, le Havre, Dieppe. . . .	30,000
Sur les côtes de Cherbourg.	36,000
Sur les côtes de Granville et Saint-Malo.	24,000
Sur les côtes de Brest.	10,000

Le Conseil arrête en outre que les Ministres de la marine, de la guerre et de l'intérieur feront de concert les dispositions nécessaires et informeront le Conseil des mesures prises pour l'exécution du présent arrêté.

Au moment où le gouvernement établissait ce vaste projet, la marine française donnait la preuve de son absolue impuissance. Une escadre de 20 vaisseaux de ligne et 4 frégates, sortie de Brest, pour empêcher les Anglais de donner la main aux Vendéens, était forcée d'y rentrer par une mutinerie de ses équipages. Les représentants Tréhouart et Bréard, qui la rencontraient, faisaient destituer les amiraux Morard de Galles et Kerguelen. Ils étaient remplacés, à Brest, par Prieur de la Marne et Jean Bon Saint-André, envoyés « pour surveiller les malveillants et prendre relativement à la marine toutes les mesures de salut public qu'ils croiraient nécessaires », avec les pouvoirs des représentants aux armées (1).

Le premier acte des nouveaux représentants fut « d'épurer » le corps des officiers de vaisseau et de donner le commandement de l'armée de l'Océan à l'amiral Villaret-Joyeuse, avec Bonnet et Nielly. C'étaient deux lieutenants et un sous-lieutenant qui étaient improvisés amiral et contre-amiraux (2). A tous les degrés de la hiérarchie le personnel naval était en pleine crise et peu capable d'entreprendre immédiatement une grande opération.

Mais en admettant même que, malgré cette situation si grave, le gouvernement ait pensé un moment à mettre à exécution le plan contenu dans l'arrêté du 22 septembre, de nouvelles préoccupations vinrent bien vite faire dévier les préparatifs.

En ce qui touche les forces de terre, tout ce qui fut envoyé dans l'ouest eut la mission exclusive de lutter contre la grande armée catholique et royale, alors à l'apogée de sa force.

(1) Anlard. Collection des arrêtés du Comité de salut public.

(2) Guérin. *Histoire maritime*.

En outre, les représentants sur les côtes furent les premiers à signaler l'impossibilité, par suite de l'appauvrissement de la Bretagne, de nourrir, dans le voisinage de Brest, 60,000 soldats et les équipages de 40 vaisseaux (1). Cette difficulté d'approvisionner notre grand port militaire de l'Océan se retrouva constamment par la suite. Elle eut, à ce moment, pour résultat de faire également modifier le but assigné d'abord aux armements maritimes. Il ne s'agit plus que de veiller à la rentrée des convois d'Amérique, au-devant desquels on envoya 2 vaisseaux et 2 frégates, le 10 octobre, 5 vaisseaux et 1600 hommes, le 26. Plus tard, ce sera toute l'armée navale, ce qui amènera le combat du 13 prairial et la rentrée à Brest des forces réellement combattantes.

Cependant, dès le 21 octobre 1793, les représentants à Brest, faisant ainsi preuve d'un véritable optimisme, ont annoncé que l'escadre est prête pour la grande opération (2). Cette assurance n'est le signal ni d'une concentration de troupes, ni d'aucun préparatif pour mettre à exécution l'envoi en Angleterre des 100,000 hommes annoncés par l'arrêté du 22 septembre 1793.

Le gouvernement, abandonnant l'exécution de son projet, n'accueille pas davantage ceux des particuliers, tels que le représentant Garnier, dont les idées sont intéressantes à signaler, en ce que les objectifs indiqués par cet auteur, Aurigny et Newcastle, furent repris, l'un et l'autre, ultérieurement.

Un des représentants chargés de la levée en masse dans la Manche et l'Orne, au Comité de Salut public (3).

Cherbourg, 28 septembre 1793.

Citoyens mes collègues,

Mon collègue Le Carpentier se propose de quitter Cherbourg demain pour parcourir quelques autres districts du département. Nous nous divisons le travail pour opérer avec plus de rapidité. L'uniformité de nos principes nous assure que nous ne trouverons que des avantages dans cette mesure, pour laquelle vous nous avez autorisés, si nous le jugions convenable.

Je ne partirai de cette ville que la semaine prochaine ; je regarde comme

(1) *Rapport des représentants* (Collection Aulard).

(2) Collection Aulard.

(3) *Arch. Guerre. Armée de l'Ouest.*

bien intéressant pour la République de prendre une connaissance particulière de la situation de ce port, de ses ressources, de celles que peut fournir le département en bois de construction et autres approvisionnements pour la marine, de la facilité que l'on peut rencontrer à construire tels ou tels bâtiments, et ce que la République peut se promettre d'avantages de cette rade (*Cherbourg*).

Ce que vous savez comme moi, c'est que ce port est le plus favorablement situé pour tenter quelque entreprise soit sur Aurigny, Jersey, Guernesey ou les côtes d'Angleterre. Le peuple manifeste partout une haine mortelle contre cette lâche nation, et la facilité avec laquelle on peut faire une expédition dans une nuit et à la sourdine, en profitant ou d'une marée ou d'un brouillard favorable, vous indique de quelle importance devient pour nos projets ce point particulier des côtes du Nord.

On peut combiner ici une descente avec autant de succès que de secret, et, quand elle n'aurait pas lieu, la crainte de sa possibilité serait seule suffisante pour retenir ce peuple insolent dans son continent et changer l'ordre de ses plans hostiles.

Ce que je dois vous dire, c'est qu'après avoir conféré sur un pareil projet avec quelques hommes sûrs, ils s'étonnent que nous n'en fassions pas la matière d'une de nos principales dispositions d'attaque.

Nous ne multiplions pas assez nos chaloupes canonnières ; avec elles, nous nous procurons la ressource des forces navales et de transports de troupes ; ces petits bâtiments se battent avec succès contre des vaisseaux de ligne et ont le double avantage de la supériorité sur les frégates et contre toutes sortes de bâtiments plus forts qu'eux, parce que leurs coups sont presque toujours assurés et qu'ils échappent à ceux de l'ennemi par le peu de surface qu'ils offrent aux batteries. D'ailleurs, quarante canonnières ne vous coûteront pas la dépense d'un vaisseau de ligne ; elles seront même construites avant lui et elles feront face à plusieurs bâtiments de cette nature.

Par cette voie, non seulement vous quintuplerez vos forces de mer en très peu de temps, mais encore vous vous assurerez l'avantage de vous les procurer sans que l'Anglais en ait l'ombre de soupçon, parce que ces sortes de bâtiments frappent peu les regards et que, n'étant point de port qui ne soit susceptible d'une pareille construction, vous pouvez établir partout des chantiers, faire construire à la fois sans que, dans la France et même dans les lieux où on y travaillera, ce travail fixe l'attention de qui que ce soit.

Mûrissez mes réflexions, si vous croyez qu'elles valent la peine d'être discutées ; mais avec quelques vaisseaux de ligne, force chaloupes canonnières et tous les préparatifs d'une descente disposée dans les villes les plus convenables, vous pouvez, au mois de mars et même dans quelques journées favorables de cet hiver, tenter cette grande entreprise, plus susceptible de succès qu'on ne pense, si elle est bien concertée.

Au surplus, je vous fais passer deux plans d'expédition que vient de me remettre le général Tilly, et sur lesquels j'appelle votre attention (1) ; ils

(1) Ces deux plans ont pour objet : 1° la conquête de l'île d'Aurigny ; 2° une expédition navale en vue d'aller détruire les entrepôts de charbon de Newcastle.

vous prouveront que le port de Cherbourg est un des points les plus intéressants pour l'exécution des projets que vous pourriez concerter contre l'Angleterre. Ces plans ont besoin d'être mûris, sans doute.

GARNIER (de Saintes).

Après la déroute des Vendéens, à Savenay, leur retour au sud de la Loire et la formation des colonnes infernales de Turreau, la Convention crut à la fin prochaine de l'insurrection. D'autre part, l'exaspération contre l'Angleterre était devenue extrême : nos côtes avaient été insultées, les rebelles soutenus constamment, au moins en argent, et en armes et en conseils. Enfin, les succès remportés contre l'armée du duc d'York avaient fait penser que l'armée anglaise, composée en grande partie de mercenaires étrangers, était bien moins redoutable qu'on ne l'avait cru. Sa marine seule n'ayant pu tenter d'attaque sérieuse sur le littoral français, on en concluait que cette puissance anglaise était bien moins forte qu'on ne l'avait estimé.

Des craintes exagérées de débarquement (1), qui avaient marqué le commencement de 1793, on passa, sans transition, à une extrême confiance, qui se traduisit par le projet d'expédition de janvier et février 1794.

Le 30 janvier 1794, le « système général des opérations » (2) pour la campagne prochaine, portait :

« Les armées de l'Ouest, des côtes de Brest et des côtes de Cherbourg, qu'on peut regarder comme n'en faisant qu'une, ont trois objets à remplir : 1° finir la guerre de Vendée; 2° garder les côtes; 3° opérer la descente projetée sur les côtes d'Angleterre.

« Il faut, pour le premier, de la cavalerie légère, quelques corps d'infanterie bien en masse et très peu d'artillerie; pour le second, de bonnes garnisons dans les ports et de bons corps de garde sur les côtes; pour le troisième, les mêmes dispositions que pour le second, avec une flotte nombreuse toujours prête.

« Il est à remarquer, au sujet de cette descente, que, lors même qu'elle ne pourrait pas s'effectuer cette année, les seuls préparatifs tiendraient en respect toutes les forces navales de l'Angleterre pendant la campagne... et l'empêche-

(1) Voir ci-dessus.

(2) Savary, tome III, p. 121-127, cité par Chassin (*Vend. patr.*, tome III, p. 465).

raient de rien tenter de considérable ailleurs... Il est donc essentiel de pousser les préparatifs avec toute la vigueur possible et de se tenir en mesure de profiter de la première occasion pour l'exécuter. »

Dès la fin de 1892, les « Amis de la Liberté, de Granville », avaient signalé des rassemblements d'émigrés à Jersey et à Guernesey, l'envoi aux îles normandes de 3 régiments d'infanterie anglaise et de quelques frégates. C'était là, disait-on, pour les côtes, un danger permanent, mais surtout une blessure d'amour-propre, par la présence, si près de la France, des ennemis les plus décidés du régime révolutionnaire. Les instructions prescrivant, en cas de succès à Jersey et à Guernesey, de mettre à mort tout ce qu'il y aurait d'émigrés, prouvent le ressentiment et la colère qui animaient la Convention et le Comité de Salut public contre ce nid d'adversaires politiques échappés au régime de la Terreur (1). Enfin l'exécution du projet d'enlèvement des îles normandes paraissait relativement facile.

C'est ainsi que fut rédigé le plan d'opérations contenu dans l'arrêté du 31 janvier 1794 (12 pluviôse an II) décidant, pour les dates du 19 ou 20 février 1794, une expédition contre les îles de Jersey, Guernesey et Aurigny et le rassemblement, à cet effet, de 20,000 hommes à Port-Malo (2).

Les lettres suivantes du Ministre de la guerre donnent à ce sujet des détails très complets :

*Le Ministre de la guerre au citoyen Rossignol, général en chef
de l'armée des côtes de Brest (3).*

Paris, le 17 pluviôse an II.

Je t'envoie, mon cher concitoyen, pour le plus grand jour (?) un arrêté du Comité de salut public pour faire, du 1^{er} au 10 ventôse, une expédition sur les îles de Jersey, *Grenesey (sic)* et Aurigny, pour s'en emparer et s'y établir en force.

20,000 hommes d'infanterie sont destinés à cette opération, 2 à 300 hommes de troupes à cheval et 200 canonniers, avec 8 pièces de campagne et 12 obu-

(1) Voir plus loin les instructions du général Rossignol au général Laborde, commandant la division de gauche.

(2) *Archives nationales*. AF, II, 202.

(3) *Archives Guerre*. — Armée de l'Ouest.

siers; tu les rassembleras le plus tôt possible, tant au Port-Malo qu'aux environs, pour faire l'expédition le plus lestement possible, en partant de ce port à l'époque où tu seras convenu avec le commandant de la marine de s'y réunir dans le terme circonscrit par le Comité. On partira le soir, pour attaquer à la pointe du jour Jersey, Grenesey et débarquer à Aurigny; tu te concerteras avec le commandant de la marine pour être toujours au fait des forces et dispositions de l'ennemi. Le Ministre de la marine s'est chargé de donner tous les ordres convenables pour sa partie. Les ordres sont déjà donnés, et tu les as reçus, pour qu'aucun bâtiment présent ne sorte de nuit et ne puisse communiquer avec l'ennemi. Tu feras laisser à terre, au lieu du départ, les bagages des troupes de débarquement, qui emporteront seulement dans leur havresac pour six à huit jours de biscuit, qui leur sera fourni par la marine.

Je pense, citoyen Général, qu'après avoir donné les ordres aux différents corps de troupes que je vais t'indiquer, ou autres, à ton choix, de se rendre autour du point d'embarquement, tu te rendras de ta personne à Port-Malo, avec ton chef d'état-major, qui fera toutes les dispositions préliminaires pour ne laisser pénétrer à qui que ce soit l'objet de l'expédition, et en prenant toutes les précautions convenables pour faire prendre le change. Tu feras rassembler par lui quelques guides connaissant bien les Iles de Guernet, les Iles de Jersey, Grenesey et Aurigny; il s'abouchera, ainsi que toi, avec le commandant de la marine.

Tu vois par l'arrêté qu'il y a deux attaques; ainsi, il faudra un ordre de bataille particulier pour chaque attaque, et c'est par ces deux ordres de bataille qu'on réglera l'embarquement et le débarquement des troupes et leur position militaire en arrivant.

L'armée destinée à l'expédition sera partagée en deux divisions de 10,000 hommes chacune, de 15 bataillons, formant 3 brigades, qui seront réunis dans les points les plus rapprochés du lieu de départ, les officiers supérieurs et autres étant avec leurs troupes.

Les bâtiments se trouveront à Port-Malo; ils formeront deux escadres; chacune portera les flammes de la couleur des pavillons du bâtiment qui en sera le chef et sur lequel l'officier général commandant la division sera embarqué.

Le chef de l'état-major distribuera aux deux adjudants généraux des divisions l'état des bâtiments destinés à chacune des deux divisions. Les bâtiments marqués et signalés, les adjudants généraux iront reconnaître les troupes de leurs divisions d'après l'ordre de bataille qui leur aura été remis par le chef de l'état-major, et se concerteront ensuite avec lui; il traitera aussi l'objet de l'artillerie avec le commandant et le directeur du parc, en observant de ne séparer de chaque pièce rien de ce qui est nécessaire pour la prise et la manœuvre; il donnera communication des signaux aux officiers généraux et supérieurs.

Il sera formé, à chaque division, une avant-garde d'hommes lestes et de bonne volonté et, s'il est possible, ayant déjà embarqué; on y joindra une compagnie d'ouvriers en tous genres, avec outils, fascines, gabions, clayes, madriers, poutrelles, le tout pris au parc d'artillerie à Rennes.

La 1^{re} division, ou de droite, sera commandée par le général de division Laborde, ayant pour lui le général de division Huet, avec deux généraux de brigade et un adjudant général, ces trois derniers pris par toi dans ceux de

l'armée des côtes de Brest. Elle sera destinée à l'attaque de Jersey, avec 15 bataillons, formant environ 10,000 hommes, 2 escadrons de hussards ou de chasseurs, que tu choisiras, et 200 canonniers, fournis par le parc de Rennes. L'article 8 de l'arrêté fait l'énumération des vaisseaux employés à cette attaque et au transport des troupes.

La 2^e division, ou de gauche, sera commandée par le général de division Vezu, ayant pour lui le général de brigade Vachor, avec deux autres généraux de brigade et un adjudant général, qui seront fournis, l'un, par l'armée des côtes de l'Ouest avec l'adjudant général, et l'autre, par l'armée des côtes de Cherbourg. Elle sera destinée à l'attaque de Grenesey, avec 15 bataillons d'infanterie seulement. J'écris au général Turreau de diriger le plus promptement possible sur Cherbourg, par Rennes, 8 bataillons, formant environ 5,800 hommes, savoir : les 1^{er} et 2^e bataillons du 67^e, le 1^{er} bataillon du 87^e et le 1^{er} du 110^e, le 1^{er} bataillon du Bec-d'Ambès, le 4^e bataillon du Bec-d'Ambès et les 22^e et 23^e bataillons d'infanterie légère, avec un général de brigade ou un adjudant général.

J'écris aussi au général Vialle de diriger sur Brest, par Dol, 7 bataillons, formant environ 5,300 hommes, savoir : le 1^{er} bataillon du 34^e-2 régiment, le 2^e du 6^e, le 1^{er} de Paris, le 2^e de Paris, le 11^e-2 de la Manche et le 4^e-2 de la Dordogne, avec le 19^e-1 d'infanterie légère et un général de brigade.

Tu vois que je ne marque point à ces généraux en chef quel est l'objet de l'expédition, et que je leur indique même une autre destination ; mais je t'en prévient, afin que tu arrêtes à temps la marche de ces troupes et que tu les places dans les villages autour de Port-Malo.

Quant à toi, tu auras 15 bataillons à réunir aussi, savoir : le 1^{er} et le 2^e-2 du bataillon du 9^e, qui se forme à Belle-Isle-en-Mer et à Châteauneuf, le 2^e-2 du 14^e, qui est à Saint-Brieux, et le 1^{er}-2 du 32^e, qui est à Port-Malo ; le 2^e du 32^e, qui est à Nort ; le 1^{er} du 82^e-2, qui est à Rennes ; le 1^{er} du 92^e, qui est à Saint-Servan ; le 2^e du 106^e, qui est à Lesnevan ; le 1^{er} et le 2^e du 109^e, qui sont à Ronin ; les 1^{er} et 2^e du 111^e, qui sont au port de la Liberté, le 8^e du Calvados, le 14^e-2 de la Charente et le 6^e de la Côte-d'Or, ce qui doit faire environ 8,800 hommes, avec deux généraux de brigade et un adjudant général.

Si tu ne peux avoir quelques-uns de ces bataillons, tu leur en substitueras d'autres, à ton choix, pourvu qu'ils soient aguerris et qu'ils aient, s'il est possible, le pied marin.

Le tout sera embarqué, selon les deux ordres de bataille, par les deux escadrons et rangé, pour débarquer, dans le même ordre ; les sacs ne seront remplis de biscuit que pour six à huit jours.

L'ordre de l'embarquement sera donné par toi par un signal placé sur la côte de manière à être vu et répété de toute l'armée ; il sera porté en même temps, par deux aides de camp, aux deux généraux de division Laborde et Vezu. Le premier signal de partance donné et l'ordre reçu, les avant-gardes et les deux divisions se rendront à leurs bâtiments respectifs ; ils appareilleront pour arriver dans l'ordre prescrit à vue convenue entre les généraux de terre et de mer. Au second signal, on prendra le vent, et chaque division marchant ensemble le mieux possible sur le point de débarquement.

Jusque-là, personne de l'armée ne saura où il va ; tu rédigeras pour chacun

des deux généraux de division commandant les attaques une instruction particulière, qu'il n'ouvrira qu'en mer. Tous les cas y seront prévus, conformément à l'arrêté du Comité, et d'après ce dont tu seras convenu dans les esprits avec le commandant de la marine. Ces deux généraux en extrairont aussitôt une instruction, qu'ils enverront à chacun des trois généraux sous leurs ordres, et ceux-ci aux chefs de brigade ou de bataillon. La traversée sera entièrement à la marine, et les officiers de terre ne se mêleront que de la police des troupes de terre. Au moment du débarquement, qui se fera sous la protection du feu de nos vaisseaux, dès que le feu des batteries ennemies commencera à ralentir, l'adjudant général de la division se portera sur un bâtiment ou chaloupe légère à la tête de l'avant-garde, avec les officiers de l'état-major et du génie, pour reconnaître de son mieux le terrain et se mettre en état d'aider le coup d'œil du général, qui, dès qu'il aura débarqué, suivra son génie militaire. L'avant-garde, formée sur le rivage, prendra poste pour soutenir une première attaque sous la protection du feu de nos vaisseaux ; de cette première position, l'adjudant général, avec les officiers du génie, parcourra les points les plus à portée, examinera ceux susceptibles d'être fortifiés très promptement et distribuera les ouvriers et travailleurs, qui se mettront aussitôt à la besogne sous la direction des ingénieurs.

Ces dispositions faites, il fera débarquer légèrement la division et, après une heure de repos, s'il est possible, la fera marcher au soutien de l'avant-garde, qui se portera en avant dès qu'on la jugera suffisamment rafraîchie ; les travaux se continueront avec activité, on débarquera les pièces de campagne et obusiers et on fortifiera un ou deux postes à l'abri d'.... (*illisible*) en état de s'y soutenir, et on établira le premier dépôt, magasin, ambulance.

Tu recommanderas aux chefs des attaques de se conformer exactement à l'article 10 de l'arrêté et, en outre, de se tenir exactement au courant, à Port-Malo, de tous les événements, dont tu nous instruiras régulièrement par des courriers extraordinaires.

La première opération, comme tu vois, est de faire avancer les bataillons que tu prends dans ton armée sur le point d'embarquement, en observant de leur donner des ordres pour un lieu éloigné et de les arrêter au point nécessaire ; tu auras la même attention pour les 7 bataillons qui viendront des côtes de Cherbourg et pour les 8 bataillons qui viendront de l'Ouest. Je préviens les généraux qu'ils n'avertiront, pour les étapes, que dans leur arrondissement, et que tu te chargeras du surplus sur la route qu'ils t'enverront ; en faisant commencer les mouvements, tu y pourvoiras pour les marches sur ton territoire et tu donneras des ordres aux étapiers pour les marches réelles et non pour les fictives, qui seront au delà du point où tu arrêteras.

Je préviens ici l'administration des subsistances de... (*illisible*), à Port-Malo et environs, pour les rassemblements des troupes des côtes et pour alimenter au dehors ; enfin, tu prendras toutes les précautions possibles pour que les troupes ne souffrent dans aucun de leurs besoins.

Ta deuxième attention sera de remplacer les troupes destinées à l'opération dans les lieux dont tu les auras tirées, en faisant une nouvelle répartition de ce qui te restera, de manière que les points les plus importants soient couverts ; tu vois qu'il sera nécessaire de faire plusieurs marches et contremarches pour dérober la connaissance exacte de sa situation et de donner de l'in-

quiétude aux ennemis, en paraissant s'occuper des grands projets de descente en Angleterre, indépendamment de l'expédition particulière que l'on va voir exécuter, et j'espère bien réussir, d'après tous les soins que je ne doute pas que tu ne prennes avec tous tes coopérateurs. Accuse-moi la réception de cette dépêche sans nommer les lieux dans ta réponse; enfin, fais en sorte que rien ne perce le mystère profond dont cette opération doit être enveloppée, et que tout le monde prenne le change sur les préparatifs.

Le Ministre de la guerre au citoyen Rossignol, général en chef de l'armée.

Paris, 21 pluviôse an II (1) de la République française.

Je t'ai adressé par un courrier ma dépêche du 17 de ce mois, avec l'arrêté du Comité de salut public du 12 sur l'expédition secrète qu'il ordonne au 10 ventôse. J'ai envoyé en même temps un courrier au général de division Laborde, qui commandait la colonne de droite qui a emporté la redoute anglaise, avec ordre de se rendre, par la traversée de la France, à Port-Malo pour le 29. Je l'attache aux côtes de Brest. Je joins ici des lettres de service.

Les généraux Turreau et Vialle ont reçu en même temps que toi l'ordre de mettre en mouvement leurs contingents; tout doit s'ébranler en ce moment, et je suppose que la marine est en mesure. Il me tarde d'avoir des nouvelles de tes dispositions. Je t'envoie le général de brigade Vachot, qui est destiné pour les côtes de Cherbourg, mais qui sera envoyé dans l'expédition, ainsi que Vezu, qui est ici et ne tardera pas à se rendre. Huet doit y être rendu directement; ci-joint ses lettres de service.

Donne-moi fréquemment de tes nouvelles et surtout mets la plus grande activité dans l'ensemble de tous les préparatifs, afin que le jeu des moyens ait tout le succès que le secret, l'accord et la bravoure assurent aux armes républicaines.

Vialle me marque que des bataillons sont partis aujourd'hui des différents points. Je vois par la route qu'ils passeront les 23, 24, 26 et 28 à Dol; cela va bien. Envoie quelqu'un en diligence à Turreau. Assure-toi aussi de l'exactitude de son mouvement. Songe que rien ne doit empêcher l'expédition et ménage tes bataillons pour remplacer ceux qui n'arriveraient pas à temps.

Signé : BOUCHOTTE.

En résumé, l'expédition devait se composer de 20,000 hommes d'infanterie, 200 à 300 cavaliers, 200 canonniers, 8 pièces de campagne et 12 obusiers, se rassembler autour

(1) 9 février 1794.

de *Port-Malo*, et prendre six à huit jours de biscuit pour tout bagage.

L'armée devant fournir deux attaques (celle de droite sur Jersey, général Laborde ; celle de gauche sur Guernesey, général Vezu) formera 2 divisions à 15 bataillons chacune, formant au total 6 brigades.

L'armée de l'ouest (Turreau) doit fournir 8 bataillons (67^e, 87^e, 110^e, bataillons du Bec-d'Ambez, et 22^e et 23^e bataillons d'infanterie légère) 5,800 hommes.

L'armée de Cherbourg (général Vialle) doit fournir 7 bataillons (31^e, 6^e, bataillons de Paris, de la Manche, de la Dordogne, 19^e bataillon d'infanterie légère) 5,300 hommes.

L'armée de Brest fournira 15 bataillons (2 du 9^e, Belle-Isle ; 1 du 14^e, Saint-Brieuc ; 1 du 32^e, Port-Malo ; 1 du 32^e, Niort ; 1 du 82^e, Rennes ; 1 du 92^e, Saint-Servan ; 1 du 106^e, Lesnevan ; 2 du 109^e, Ronin ; 2 du 111^e, Port de la Liberté ; 1, Calvados, 8^e ; 1, Charente, 14^e ; 1, Côte-d'Or, 6^e) : soit 8,800 hommes.

Le plus grand secret est recommandé et, en outre, on devra chercher à remplacer les bataillons enlevés à la défense des côtes.

Dès cette époque commence le rassemblement.

Déjà il avait été prescrit de faire partir de Brest les deux régiments dits de la marine, qu'on devait bientôt supprimer, et le général Tribout (commandant la 13^e division) rendait compte de l'exécution de cet ordre... Le 7, Rossignol était avisé de l'envoi des grenadiers du 82^e, détachés de l'armée du Rhin. Le 8, le général Vialle (Cherbourg) donnait avis de l'envoi sur Brest des 7 bataillons stationnés à Dieppe (19^e de chasseurs, 2^e Paris), au Havre, à Cherbourg et à Granville, et se plaignait de ne pouvoir remplacer ces troupes autrement que par des réquisitionnaires sans valeur militaire. En envoyant l'ordre de départ du 31^e, il prescrivait de l'armer et de l'équiper en prenant au besoin les effets nécessaires dans les autres corps (1). De son côté, le

(1) Le besoin d'armes se manifestait pour le 19^e de chasseurs et le 2^e, de Paris. (Lettre du commandant de Dieppe, 9 floréal.)

général Thureau (ouest) mettait en marche le 67^e avec une compagnie d'ouvriers du génie et un convoi de munitions. Mais là s'arrêtaient ses bonnes dispositions. Dès le 9, il se plaint au Ministre de ne pouvoir envoyer les 8 bataillons (5,800 hommes) demandés et obtient la révocation de l'ordre en ce qui concernait la 1^{re} division de l'armée du Nord. Le 10, Rossignol, en rendant compte de ses premiers mouvements (départ de Brest des 4 bataillons de la marine et leur remplacement par 1 bataillon de la 18^e demi-brigade, 1 d'Arras et 1 d'Orléans) demande des renforts nécessités par le doublement de la garnison des vaisseaux de Brest. Le 11, sur la plainte du commandant de la 15^e division, le général Vialle, qui a expédié ses 7 bataillons, réclame 17,000 hommes pour les remplacer ; ses demandes se renouvellent jusqu'au 18. Le même jour, le Ministre, en prévenant Rossignol de l'impossibilité où était Thureau de lui envoyer les 8 bataillons prescrits, maintient son ordre pour le rassemblement de 20,000 hommes, 200 canonniers et 200 à 300 chevaux pour le 1^{er} ventôse (février), ce déficit devant être comblé par les brigades Schertz et Canuel et les garnisons de Port-Malo, Fougères et Rennes. Le 12, le général Vialle rend compte du retard des troupes envoyées du Havre (6^e d'infanterie, 1^{er} bataillon, Paris). De son côté, le général Canuel, appelé, demande des renforts pour Quiberon, le 13 ; le commandant de la 12^e division rend compte qu'il ne peut fournir 1300 hommes demandés à Rochefort pour les vaisseaux.

Le 14, Rossignol adresse un rapport sur les mouvements exécutés : l'armée de Cherbourg est cantonnée de Saint-Brieuc à Pontorson ; six obusiers sont partis de Brest ; on travaille à Reims à faire des gabions et des fascines ; à Saint-Malo on prépare 30,000 sacs à terre et des outils. Il cherche à remplacer, par ses moyens propres, ce que l'armée de l'Ouest ne peut lui fournir, et, enfin, il annonce qu'il ne sait toujours pas quel est l'officier général de marine qui doit commander les forces navales de l'expédition.

Le 16, le Ministre félicite Rossignol de ce qu'il a déjà fait pour la préparation de l'expédition, lui annonce la désignation du contre-amiral Cornic, et lui recommande de donner le change sur ses projets.

Le 17, il lui envoie le général Moulin et lui annonce le

départ du représentant Billaud-Varenne, qu'avait déjà précédé Ruamps à Port-Malo.

Le 19 (1^{er} ventôse), nouveau rapport de Rossignol. Averti le 25, à Rennes, que Thureau ne lui enverrait personne, « il s'est multiplié et a *complété ses 20,000 hommes (sic)* ». Le 28, il a trouvé, à Port-Malo, le commandant de la marine et a « acquis la conviction que les navires ne seraient pas prêts « pour le 1^{er} ventôse et que, d'ailleurs, les troupes sont trop « dispersées pour pouvoir s'embarquer ce jour-là ». Bien qu'il n'ait que 8 obusiers au lieu des 12 prescrits, il sera prêt pour le 4 ou le 5. Les troupes auront toutes déjà été au feu ; quelques-unes seulement n'auront jamais été embarquées.

Tout cela paraît bien optimiste, d'autant plus que le 19, Thureau et Duval (12^e division) demandant à suspendre le départ des 7 bataillons de l'armée de Cherbourg, désignés pour celle de Brest, il semble naturel d'en conclure que ces troupes n'étaient pas encore parties. D'autre part, le 20, Rossignol se plaint de manquer d'armes (1). Cela ne l'empêche pas, le 23, d'écrire aux représentants Lavallée et François qu'il est prêt, et de fournir, le 25, les deux rapports suivants, avec situation à l'appui :

Le général en chef de l'armée des côtes de Brest, au Comité de Salut public de la Convention nationale.

Au quartier général de Port-Malo, le 7^e jour du mois de ventôse,
l'an II de la République française une et indivisible.

Citoyens Représentants,

Je vous fais passer l'état effectif des deux divisions que vous m'avez demandées pour l'expédition que vous avez arrêtée; vous verrez que je n'ai point perdu un instant à me conformer à vos ordres.

D'après les lettres du Ministre de la guerre, je n'ai pu qu'épuiser tous mes moyens.

Sa première, en date du 17 *pluviôse*, ne m'est parvenue que le 22; dans cette lettre était spécifié mon contingent, qui se bornait à 8,800 hommes.

Sa deuxième, en date du 21, m'annonçait l'arrivée des deux contingents : de *Vialle*, commandant à *Cherbourg*; de *Thureau*, commandant à l'*Ouest*.

Sa troisième, en date du 23, et qui ne m'est parvenue que le 26, m'apprit

(1) Le départ de la Rochelle du 1^{er} bataillon de la Charente-Inférieure n'est annoncé que le 23 février.

que je ne devais plus compter sur la colonne de *Thureau*, et m'ordonnait d'y suppléer de tous mes moyens.

Il me fallut donc dégarnir plusieurs points de défense et pourvoir à compléter 15 à 16,000 hommes.

Je donnai les ordres les plus prompts aux différents bataillons de l'armée disséminés sur l'étendue de toute la ci-devant Bretagne pour les faire marcher vers le point demandé.

Vous verrez, citoyens Représentants, par l'état que je vous envoie, que les cantonnements ont été les plus rapprochés possible, car il a fallu transiger un peu avec les difficultés de se procurer des vivres et l'importance du secret.

Les représentants Ruamps et Billaud-Varenne ont dû demander à Paris des baïonnettes et des fusils; il manque beaucoup de ces armes dans nos bataillons, et en voici, en partie, la raison :

L'armée des côtes de *Brest*, que je commande, a été formée des débris de bataillons qui sortaient de la *Vendée*, et chacun sait que les déroutes qu'ils y avaient éprouvées les avaient mis dans le plus grand dénûment d'armes et d'effets d'habillement.

Depuis que je commande l'armée de *Brest*, je n'ai cessé de m'occuper de la réparation des armes et des moyens de m'en procurer; mais je n'ai pu y suffire, à raison des nombreux contingents dont on a complété plusieurs bataillons.

Je suis donc en mesure, citoyens Représentants, pour le nombre effectif d'hommes; quant au déficit des armes, j'y pourvoirai autant qu'il me sera possible; j'ai mis tous les fusils en réquisition dans les communes de *Vire*, *Avranches*, *Pontorson* et autres lieux; j'ai envoyé un général, à cet effet, pour les recueillir, et je vais mettre en activité l'état-major des deux divisions pour organiser l'ordre de bataille, parcourir les cantonnements et désigner tous les besoins de la troupe.

Mon chef d'état-major a fait préparer à *Solidor*, *Paramé* et *Cancale* des églises, qu'il a fait cloisonner pour recevoir les effets de chaque bataillon; le biscuit sera porté à ces trois endroits, et la distribution s'en fera à mesure que chaque soldat aura déposé ses effets, comme le comporte l'article 5 de votre arrêté.

La désignation des généraux que je vous sou mets est le choix, en partie, du Ministre de la guerre et des représentants *Ruamps* et *Billaud*, avec lesquels je ne cesserai de m'entendre et de communiquer; ils sont convenus ensemble de réunir en conseil, avant le départ, les deux généraux divisionnaires, le contre-amiral *Cornic*, moi et mon chef d'état-major, pour délibérer sur les instructions à donner aux généraux pour l'expédition; je leur ferai part de celles que j'avais déjà travaillées, et qui sont exactement calquées sur les différents articles de votre arrêté.

J'ai donné aux deux représentants connaissance de toutes mes opérations; la partie de terre ne se fera point attendre.

Le Général en chef,

ROSSIGNOL.

Armée des côtes de Brest. — 1^{re} division.

OFFICIERS GÉNÉRAUX			
DE DIVISION.	DE BRIGADE.	ADJUDANTS généraux.	SUPPLÉANT.
Moulin, commandant de l'expédition. Guet, 2 ^e général divisionnaire.	Le Bley. Pachot.	Klingler, chef de brigade. Bouchotte, Esnaux.	Hazard.
2 officiers de génie.			
Troupes.			
DÉSIGNATION DES CORPS.	CANTONNE- MENTS.	FORCE EFFECTIVE.	OBSERVA- TIONS.
		hommes	
6 ^e bataillon d'Orléans.....	Solidor.....	189	
8 ^e bataillon d'Orléans.....	Id.....	258	
3 ^e de Loir-et-Cher.....	Id.....	415	
44 ^e rég. d'infanterie.....	Id.....	343	
1 ^{er} bataillon de Paris.....	Paramé.....	386	
8 ^e des Vosges.....	Saint-Meloir.....	182	
92 ^e régiment.....	Saint-Benoit.....	462	
2 ^e de Laisne.....	Cancale.....	615	
1 ^{er} de Seine-Inférieure.....	Saint-Brieuc.....	268	
60 ^e régiment.....	Saint-Cast.....	168	
12 ^e d'Orléans.....	Malignon.....	317	
4 ^e du Haut-Rhin.....	Saint-Jazut.....	363	
44 ^e régiment, 2 ^e bataillon...	Château-Neuf.....	269	
Brigade de Klingler.....	Gedé.....	600	
1 ^{er} de la Montagne.....	Saint-Père.....	927	
6 ^e bataillon de la Manche..	Dol.....	958	
2 ^e bataillon du 6 ^e régiment.	Id.....	982	
19 ^e régiment d'infanterie lé- gère.....	Id.....	953	
1 ^{er} bataillon de la guerre réuni.....	Port-Malo.....	381	
2 ^e bataillon du 62 ^e rég....	Id.....	374	
31 ^e régiment.....	Dinan.....	583	
Total de l'infanterie.....		9,893	
Artilleurs.....		200	
Pionniers pris à volonté dans les contin- gents sans arme.....		500	
Cavalerie à Solidor.....		200	
Total général de la division.....		10,793	

Armée des côtes de Brest. — 2^e division.

OFFICIERS GÉNÉRAUX			
DE DIVISION.	DE BRIGADE.	ADJUDANTS généraux.	SUPLÉANTS.
La Borde. Du Quesnon ou Dembarrère, inspecteur général des fortifica- tions.	Kléber. Damur. Régnier.	Scherb. Marès. Fiebbé.	
2 officiers de génie.			
Troupes.			
DÉSIGNATION DES CORPS.	CANTONNE- MENTS.	FORCE EFFECTIVE.	OBSERVA- TIONS.
		hommes	
2 ^e bataillon de la Montagne.	Combourg.....	718	
Bataillon de la Doué.....	Autrain.....	400	
— de la Sarthe.....	Laboussac.....	300	
1 ^{er} bataillon du 82 ^e régiment.	Port-Malo.....	273	
— du 32 ^e régiment.	Id.....	481	
11 ^e de la Manche.....	Dinan.....	309	
2 ^e du 9 ^e	Id.....	600	
2 ^e du 60 ^e	Id.....	166	
6 ^e d'Orléans.....	Id.....	224	
2 ^e d'Arras.....	Jugon.....	200	
2 ^e de Paris.....	Id.....	257	
77 ^e régiment.....	Lamballe.....	800	
14 ^e régiment.....	Id.....	400	
4 ^e de la Dordogne.....	Guincamp.....	879	
31 ^e régiment.....	Saint-Brieuc.....	850	
7 ^e de la Somme.....	Id.....	761	
Chasseurs de la Charente...	Tinteniac.....	200	
34 ^e régiment.....	Rennes.....	476	
3 ^e de la Nièvre.....	Id.....	212	
2 ^e de la Seine-Inférieure...	Id.....	264	
111 ^e régiment.....	Id.....	1,100	
Total de l'infanterie.....		10,070	
Artilleurs.....		200	
Pionniers.....		300	
Total général de la 2 ^e division.....		10,770	

Il semblerait donc qu'à ce moment, en ce qui concerne l'armée de terre, l'expédition fût prête. Mais sa valeur réelle était fort douteuse.

L'armement était très défectueux et le 1^{er} mars, en lui accusant réception du rapport précédent, le Ministre faisait remarquer avec raison, que rien dans la correspondance antérieure de Rossignol n'avait donné lieu de croire à une si fâcheuse situation sous ce rapport.

Le général est forcé d'avouer que son effectif comprend beaucoup de contingents de première réquisition, sans armes, ni effets d'habillement, que la marine n'a rien prévu pour les chevaux d'artillerie (1). Néanmoins, toujours confiant, il promet d'être prêt avec 25,000 hommes sous quelques jours.

Quant aux représentants, ils semblent avoir été beaucoup moins optimistes, ayant dû, à une revue passée le 3 mars, renvoyer, dans les vingt-quatre heures, le 1^{er} bataillon de Paris qui « a demandé à rentrer dans ses foyers et refusé de marcher en déclarant qu'il n'a été levé que pour servir dans le Calvados, et qui sera désarmé et licencié ». Leur rapport est peu encourageant.

*Rapport des représentants Ruamps et Billaud-Varenne,
le 4 mars 1794 (14 ventôse an II).*

Le général Rossignol ne nous a pas paru tel que nous devons le croire.

Le 1^{er} bataillon de Paris s'est très mal présenté; il est renvoyé à Paris, et l'adjudant-major arrêté.

Un combat naval parait très vraisemblable; mais si nous enlevions Jersey et Guernesey, d'où les émigrés commencent à fuir, *nous tenterions un coup de main sur l'île de Wight.*

Il y a près des deux tiers de la troupe sans armes; nous manquons de sabres et de pistolets.

Le général Delaborde parait peu résolu à se charger de l'attaque de Guernesey.

Les vaisseaux ne peuvent sortir de Brest à cause du mauvais temps.

On manque de subsistances.

Enfin, une lettre de Le Carpentier a donné l'éveil à l'ennemi.

Le chef d'état-major Hazard, de son côté, fait bien voir le peu de valeur de ses troupes sans cohésion, ni discipline.

(1) Lettre du 4 mars au Ministre.

Armée des côtes de Brest.

Aux Représentants du peuple composant le Comité de Salut public.

Au quartier général de Port-Malo, le 10 germinal,
l'an II de la République une et indivisible.

Citoyens Représentants,

Je vous fais passer ci-joint, l'état détaillé des bataillons répartis dans les 4 divisions de l'armée; le général en chef a laissé à chaque général divisionnaire le soin de cantonner la portion des troupes qu'il affecte à chaque commandement; cependant comme il se trouve des bataillons dont l'encadrement est composé de Bas-Bretons, on les destine pour les garnisons des vaisseaux.

Voici quelques abus essentiels à réformer dont je vous dois compte, Citoyens Représentants :

1° Il existe dans notre armée une très grande quantité d'hommes en subsistance dans divers bataillons; ces hommes mangent l'argent de la République sans la servir, et la plupart ne font que voyager sous prétexte de chercher leur corps; il y en a qui courent ainsi les chemins depuis six mois et plus; je pense qu'un arrêté de votre part, Citoyens Représentants, qui ordonnerait aux chefs des états-majors généraux des trois armées de Cherbourg, de l'Ouest, et des côtes de Brest, de s'envoyer réciproquement l'état nominatif des bataillons composant l'armée à laquelle ils sont attachés, remédierait à cet abus et nous mettrait à même de faire rejoindre tous ces volontaires à leurs corps;

2° Il existe plusieurs bataillons de nouvelles réquisitions dans cette armée; ces bataillons sont parfaitement organisés, instruits, armés et équipés; de ce nombre sont les bataillons de *Dieppe*, du *Havre-Marat*, de *Mont-Fort-le-Brutus*, etc.

Le Décret qui met à la réquisition du Ministre de la marine, des volontaires qui préféreraient le service de mer à celui de la terre, est mal interprété :

Le bataillon de *Dieppe* s'épuise chaque jour par la sortie des volontaires qui se font demander par les commissaires de la marine de Dieppe et environs; ces volontaires éludent par là le service de la République, qui les a requis, et la plupart retournent dans leurs foyers sous ce prétexte.

Il en est de même du bataillon *Marat*, tous les jours il se présente en foule des volontaires qui se font demander par la marine du Havre; enfin, Citoyens Représentants, si le décret sur la réquisition des marins s'étend aux bataillons formés et en ligne dans l'armée, sous peu ces bataillons vont être entièrement désorganisés.

Signé : HAZARD.

De plus, les relations de Rossignol avec les représentants, peu cordiales dès le début, allaient se gâter tout à fait. Dès leur arrivée, Billaud et Ruamps avaient adressé au général en

chef des rappels à l'ordre en termes au moins secs au sujet du peu d'égards qu'on paraissait disposé à avoir pour eux. Peu après, ils réprimandent Rossignol, qui leur envoie son chef d'état-major Hazard au lieu d'aller lui-même chez eux au rapport. De son côté, le général se plaint d'être dénoncé par les représentants, de « n'entendre parler que de destitution et de guillotine » (1). Bientôt les représentants arrêtent un homme de confiance de Rossignol et enfin, au sujet d'une conspiration vraie ou fausse, on se brouille tout à fait.

Billaud part pour Paris, Ruamps pour Cherbourg avec le général Moulin, et Rossignol reçoit, quelques jours plus tard, l'ordre de cesser tout préparatif d'embarquement. Le 17 floréal, il était révoqué, et Hazard, son chef d'état-major, mis en prison en exécution d'un arrêté du 27 avril 1794 (8 floréal) qui nommait Moulin à sa place (2).

D'ailleurs, les mouvements des navires ennemis étaient devenus très inquiétants.

Le 6 mars, un engagement avait lieu devant le Havre entre une division anglaise et la *Bombarde*, la *Salamandre* et la *Vipère*.

Le 8, Vialle signale deux frégates et un lougre devant Granville, puis toute une flotte au large de Cherbourg. Le lendemain, un convoi, envoyé le long de la côte, de Saint-Malo à Cherbourg, est attaqué et pris par l'ennemi. Le 11, quatre frégates anglaises paraissent devant Dieppe (3).

(1) Lettre du 13 mars. — Mémoires de Rossignol. — Chassin : *Vendée patriote*, tome III, p. 467.

(2) A ce moment, l'artillerie était déjà embarquée. D'après un rapport du général en chef en date du 24 mars, elle comprenait :

1 ^{re} division.	}	2 pièces de 16 de siège.
		3 mortiers de 12 pouces de siège.
		2 pièces de 12 de campagne.
		2 pièces de 8.
2 ^e division.	}	6 obusiers de 6 pouces.
		2 pièces de 16 de siège.
		2 pièces de 12 de siège.
		2 mortiers de 12 pouces de siège.
		1 pièce de 12 de bataille.
		2 pièces de 8, dont 1 longue.
	}	6 pièces de 4.
		4 obusiers de 6 pouces.

Le tout très complètement pourvu d'armements et de munitions.

(3) Rapport de l'adjutant général Morlière, inspecteur des côtes.

Il n'y a pas de doute, l'ennemi a eu vent de l'entreprise et exerce une surveillance qui paraît difficile à déjouer.

Or, si, dès le 6 mars, le contre-amiral Cornic, qui commande les transports réunis à Port-Malo, se déclare prêt à prendre la mer; si, le 8, Jean Bon annonçait que les vaisseaux absolument nécessaires pour protéger ce convoi partaient de Brest au nombre de douze, rien n'arrivait à Port-Malo et toutes les forces combattantes de l'Océan étaient occupées à protéger la rentrée du convoi d'Amérique. L'armée navale devait sortir de Brest le 17 mai et se diriger d'un tout autre côté que celui des îles normandes.

Mais c'est dans le redoublement de la chouannerie, causé surtout par la sauvage répression des colonnes infernales, qu'il faut voir la cause principale de l'échec de l'entreprise.

En effet, dès le 17 mars, Rossignol a dû envoyer 2,000 hommes sur Vannes et sur Brest, savoir : la garnison de Rennes (4^e bataillon d'Ille-et-Vilaine, détachement du bataillon de Maine-et-Loire) et le 2^e bataillon de la Montagne, le tout sous les ordres de l'adjudant général Bouchotte (Lettre au Ministre) (1).

Son effectif est tombé de 16,000 hommes à 6,000.

Le 24, Ruamps prescrit à Rossignol de secourir Fougères, *en conformité de l'arrêté du Comité de Salut public*, et celui-ci rend compte le même jour qu'il y envoie 2,500 hommes sous les ordres de Kléber; que 5,500 partent pour le Morbihan; que 5,500, sous l'adjudant général Klimpfer, vont à Brest; que 1500 seront en réserve à Rennes; que la division Moulin, 7,500 hommes, passera à l'armée de Cherbourg, (2). Il restera aux environs de Port-Malo 6,000 hommes pour la défense des côtes, sous les ordres du général Laborde.

L'armée d'expédition était dissoute, et les différents bataillons recevaient les destinations indiquées par l'état ci-après (Rapport du chef d'état-major Hazard, du 29 mars).

(1) Le 22, le ministre lui répond en lui promettant 6,000 hommes pour Brest, 8,000 à Cherbourg et 10,000 dans le Morbihan.

(2) Lettres du 24 et du 26, à Dubois-Crancé, ministre.

Armée des côtes de Brest.

(29 mars 1794.)

État des mouvements opérés dans l'armée
depuis le 7 germinal an II.

NOMS DES CORPS.	LEUR FORCE.	LIEUX	LIEUX
		D'OU ILS PARTENT et où ils sont et dates de leur départ.	OU ILS VONT et dates de leur arrivée.
	hommes		
1 ^o bat. des grenadiers réunis.	400	St-Meloir, 8 germinal.	Fougères, 9 germinal.
2 ^o bat. des grenadiers réunis.	331	Dinan, 8 —	Pitré, 10 —
Chasseurs de la Charente....	200	St-Guinon, 8 —	Id. 10 —
82 ^o régiment.....	289	Paramé, 8 —	Fougères, 10 —
3 ^o bataillon de la Nièvre....	332	St-Pierre, 10 —	Pitré, 12 —
Bataillon Marat.....	800	Port-Malo, 11 —	Id. 13 —
24 ^o régiment de cavalerie....	100	Solydor, 6 —	Fougères, 8 —
2 ^o bataillon du 9 ^o régiment Montfort Le Brutus.....	600 900	Port-Malo..... Id.....	Reste. Id.
12 ^o de la Haute-Saône.....	300	Saint-Meloir.....	Id.
3 ^o de la Charente-Inférieure	300	Saint-Coulomb.....	Id.
2 ^o de Lain.....	350	Camate.....	Id.
34 ^o régiment d'infanterie....	447	Solydor.....	Id.
92 ^o régiment d'infanterie....	462	Saint-Benoist.....	Id.
2 ^o bataillon des Vosges....	334	Baguerprian.....	Id.
4 ^o du bec d'Ambes.....	375	Saint-Brolarde.....	Id.
Bataillon de la formation d'Angers.....	242	Rennes.....	Id.
11 ^o bataillon de la Manche...	822	Port-Malo.....	Rennes.
62 ^o régiment.....	300	Cassentan.....	Id.
77 ^o régiment.....	800	Dinan, 9 germ.	Brest, 7 germinal.
4 ^o bataillon de la Sarthe...	500	Solydor, 12 —	Id. 20 —
Bataillon de Doué.....	300	Id. 12 —	Id. 20 —
111 ^o régiment.....	1100	Dinan, 10 —	Id. 18 —
2 ^o d'Orléans.....	300	Id. 11 —	Id. 19 —
2 ^o de Seine-et-Oise.....	330	Id. 11 —	Id. 19 —
7 ^o de la Somme.....	800	Id. 12 —	Id. 20 —
3 ^o de la Montagne.....	733	Port-Malo, 13 —	Id. 21 —
4 ^o bataillon de la Dordogne.	800	Matignon, 13 —	Pontorson, 15 —
1 ^o du Morbihan.....	800	Châteauncuf, 9 —	Id. 10 —
31 ^o régiment d'infanterie....	533	Lafresnaye, 8 —	Id. 9 —
8 ^o bataillon des Vosges....	182	St-Coulomb, 9 —	Id. 10 —
6 ^o régiment.....	1067	Dol, 11 —	Id. 11 —
44 ^o régiment.....	596	Villedébidon, 12 —	Id. 12 —
19 ^o rég. d'infanterie légère..	1067	Paramé, 12 —	Id. 13 —
14 ^o régiment d'infanterie....	800	Solydor, 13 —	Id. 14 —
6 ^o bataillon de la Manche...	958	Dol, 12 —	Id. 12 —
Bataillon de Dieppe.....	550	Saint-Père, 10 —	Id. 11 —
1 ^o bataillon du 67 ^o rég....	258	Girol, 7 —	Vannes, 13 —
8 ^o bat. de Seine-et-Oise....	346	Saint, 7 —	Id. 13 —
3 ^o bat. de Loir-et-Cher....	415	Dol, 9 —	Id. 15 —
<i>A reporter</i>	21119		

NOMS DES CORPS.	LEUR FORCE.	LIEUX D'OU ILS PARTENT et où ils sont et dates de leur départ.		LIEUX OU ILS VONT et dates de leur arrivée.	
		hommes			
<i>Report</i>	21119				
2 ^e bat. du 67 ^e régiment.....	261	Lillemer,	9 germ.	Vannes,	15 germinal.
6 ^e bat. d'Orléans.....	258	Dol,	11 —	Id.	17 —
12 ^e bat. d'Orléans.....	317	Id.	11 —	Id.	17 —
2 ^e bat. de Paris.....	596	Dinan,	11 —	Id.	17 —
8 ^e bat. d'Orléans.....	258	Solydor,	13 —	Id.	19 —
4 ^e bat. du Haut-Rhin.....	363	Rossandrieux,	13 —	Id.	19 —
1 ^{er} bat. du bec d'Ambes....	426	Tinteniac ou Zidé,	7 —	Id.	12 —
2 ^e bat. de Paris.....	392	Id.	7 —	Id.	12 —
1 ^{er} bat. du 7 ^e régiment....	342	Id.	7 —	Id.	12 —
3 ^e bat. de Seine-et-Oise....	364	Id.	7 —	Id.	12 —
2 ^e bat. du 92 ^e régiment....	900	Id.	7 —	Id.	12 —
15 ^e rég. de chass. à cheval..	100	Solydor,	6 —	Pontivy,	10 —
1 ^{er} bat. du 8 ^e régiment....	292	Tinteniac,	7 —	Vannes	12 —
TOTAL.....	25988				

Nota. — Le total général ressortant de ce tableau est de 25,988. Il est différent de celui fourni par l'état du 25 février : 21,563 hommes.

État des différents cantonnements occupés ou devant l'être par bataillons ci-après dénommés de la division du général Tribout.

NOMS DES CORPS.	LEUR FORCE.	DÉSIGNATION des CANTONNEMENTS.	NOMS des ADJUDANTS GÉNÉRAUX qui commandent.
	hommes		
111 ^e régiment.....	1100	Brest.....	Mayère.
7 ^e bat. de la Somme.....	800	Id.....	Id.
77 ^e régiment.....	800	Quimper.....	Brutus David (1).
3 ^e bat. de la Montagne...	733	Lesnevin.....	Le Tournoux.
4 ^e bat. de la Sarthe.....	500	Saint-Renan.....	Mayère.
2 ^e bat. d'Orléans.....	300	Landernau.....	Le Tournoux.
2 ^e bat. de Seine-et-Oise...	330	Quimperlaix.....	Brutus David.
3 ^e bat. des Côtes-du-Nord.	800	vorlaix.....	Robinet.
7 ^e bat. du Calvados.....	230	Pont-Libre.....	Brutus David.
Bataillon de Doué.....	300	Saint-Paul.....	Robinet.

(1) Ce régiment étant composé en majeure partie de plusieurs recrues de cette ville et des environs, le général en chef va donner ordre de changer la destination.

Certifié véritable, au quartier général de Port-Malo, ce 9 germinal an 11 de la République une et indivisible.

HAZARD, adjudant général,
Chef de l'état-major général de l'armée.

DEUXIÈME PARTIE

L'ANNÉE 1796

CHAPITRE PREMIER

LE PROJET DE CHOUANNERIE

(MAI ET JUIN 1796)

Le général Hoche venait d'être, le 21 août 1794, nommé au commandement de l'armée des côtes de Cherbourg, quand, dans une proclamation datée du 15 septembre, il dévoilait en ces termes son projet de porter la guerre en Angleterre :

« J'espère que bientôt, ne connaissant plus d'ennemis dans ces départements (Manche, Calvados et Orne), l'armée que je commande pourra porter ses armes contre les auteurs de tous les maux qui ont affligé ces belles et malheureuses contrées et punir les étrangers perfides d'avoir cherché et malheureusement réussi à semer la division parmi le peuple régénéré (1). »

Dès son séjour à Dunkerque en 1793, en qualité de chef de bataillon, Hoche avait, en effet, voué aux Anglais une haine profonde. L'aspect de ces provinces de l'Ouest, dévastées par une lutte que fomentait avec acharnement l'Angleterre, devait entretenir le jeune général dans ces dispositions, et c'est ainsi que tous les efforts de sa trop courte carrière eurent pour dernier objectif l'invasion des îles Britanniques.

Ayant réussi, après une année de travail, à donner à la Vendée une sécurité relative, Hoche reprit son projet favori (2).

(1) Chassin, *Pacification de l'Ouest*, tome I, p. 37.

(2) Lettre de Hoche au Comité de Salut public, octobre 1793. Citée par MM. Guillon, Escande et Sorel.

Dans une lettre au Comité de Salut public, en date du 20 mars 1795, et à la nouvelle que des projets d'offensive anglaise venaient d'être découverts par la saisie de la correspondance entre Puisaye et le Comité central de Bretagne, il proposa de prévenir nos adversaires en les attaquant sur leur propre sol; et, pour pouvoir plus vite consacrer toutes ses forces à la lutte contre l'ennemi du dehors, il demande à faire aux rebelles de l'intérieur les plus larges concessions : on mettra en liberté les prêtres réfractaires et, à prix d'or, on gagnera leurs bons offices, on traitera avec les chouans et l'on campera sur le pays 25,000 hommes prêts à marcher.

Quant aux Anglais, on commencera par protéger contre eux nos côtes par de nombreuses chaloupes canonnières, changeant de place tous les jours, et par l'organisation d'une défense active au moyen de détachements mobiles qui s'opposeront au débarquement et à l'envoi aux insurgés d'armes, de poudre et d'argent.

Dès qu'on le pourra, on passera à l'offensive; on attaquera Jersey et Guernesey. Enfin *on organisera une chouannerie en Angleterre.*

C'est la première manifestation d'une idée assez singulière, plus tard poursuivie par des moyens que l'on ne peut approuver, mais que justifient dans une certaine limite les calamités de tous genres causées alors à la France par l'ingérence du gouvernement anglais dans ses affaires intérieures, le soutien persistant donné à des rebelles et les procédés de guerre, tels que les faux assignats justement flétris par l'histoire.

« Ce grand rapport, dit l'historien Chassin (1), aurait sans doute reçu une « réponse digne de lui, si Carnot eût encore été membre du Comité de Salut « public. Il venait d'en sortir et avait été remplacé au bureau de la Guerre « par Lacombe du Tarn. »

« Quant à son plan d'expédition à Jersey et en Angleterre, il l'avait abandonné pour un autre dont l'exécution est confiée à Aubert du Bayet, qui « consiste à aller aux Indes et pour laquelle Hoche doit fournir 3,600 hommes. »

Effectivement, les projets de Hoche ne reçurent, à cette époque, aucun commencement d'exécution.

(1) Chassin, *loc. cit.*, p. 251.

Peu après, d'ailleurs, le gouvernement et Hoche lui-même avaient à parer à un danger urgent. C'était l'expédition des Anglo-émigrés à Quiberon, donnant le signal d'une nouvelle guerre civile, puis le débarquement du comte d'Artois à l'île d'Yeu.

C'est seulement après la prise de Charette (29 mars) et la mort de Stofflet, qu'il pouvait être question d'agir offensivement contre l'Angleterre en reprenant les projets du début de la guerre, lesquels, interrompus seulement par les événements, s'enchaînent étroitement avec les plans formés par la suite.

Les ressources préparées en mars 1794 à Port-Malo pour une offensive contre les îles Normandes n'avaient pas, en effet, disparu complètement. Lorsque deux ans plus tard, en mars 1796, Hoche vint à Cherbourg, il existait quelques canonniers dans ce port, et le contre-amiral Cornic était toujours à Port-Malo avec sa flottille. Mais la prise, par les Anglais, des îles Saint-Marcouff avait détourné l'attention des îles Normandes et l'avait reportée sur cet objectif plus rapproché et qui paraissait d'un accès plus facile.

Le ministre de la marine écrivait, le 6 avril, au général Hoche :

Au général Hoche. — Pour vous seul.

Paris, 17 germinal an iv (6 avril 1796).

Je suis informé, Citoyen Général, que dans le cours de votre inspection de l'armée que vous commandez, vous avez fait un séjour de quelques heures à la Hougue et que vous vous êtes entretenu de l'expédition projetée sur les îles Saint-Marcouff, avec le citoyen Cyriez, capitaine de vaisseau, commandant les bâtiments de guerre destinés à protéger le transport et le débarquement des troupes. Vous avez vu par ce que vous a dit cet officier, que le Gouvernement avait décidé qu'on tenterait la reprise de ces îles par un coup de main ; mais si j'en crois les rapports qui me sont faits et les détails qui me sont transmis journellement sur la position de l'ennemi à Saint-Marcouff, il me paraît difficile que nous puissions hasarder cette tentative avec les faibles moyens qu'on se proposait d'employer.

Néanmoins, avant de renoncer à une entreprise dont le succès nous assurerait de grands avantages. . . . , je crois devoir vous consulter sur l'état actuel des choses. . . .

Au cas où l'expédition vous paraîtrait possible, vous désigneriez un général pour la commander.

Je vous observe, Citoyen Général, que si l'on se décide à suivre le projet que le Gouvernement français avait adopté, c'est-à-dire à attaquer les îles

Marcouff par surprise, il est essentiel de presser le plus possible ce coup de main, pendant que les nuits encore longues peuvent le favoriser. . . . (1).

C'était encore trop pour la situation de la France à cette époque que de reprendre les îles Saint-Marcouff. Et il fallait renoncer à une entreprise qui paraissait facile.

Le Ministre de la guerre à Hoche.

25 floréal an iv (15 mai 1796).

J'ai reçu, Général, votre lettre du 7 de ce mois et les copies de celles du général Lemoine et du citoyen Pottier, commandant à la Hougue, qui y étaient jointes.

Je vois par celle du 4^{er}, dont vous partagez l'opinion, que toute tentative sur les îles Saint-Marcouff est désormais impossible, à raison de la supériorité des forces navales anglaises dans ces parages. La saison, d'ailleurs, ne favorisant plus cette entreprise, j'ai ordonné aux bâtiments qui y étaient destinés de se rendre à Cherbourg. Vous pouvez donc, Général, donner aux troupes cantonnées aux environs de ce port, telle autre destination que vous jugerez convenable (2).

Cependant, depuis longtemps, l'alarme était chaude en Angleterre. Le rassemblement de quelques troupes sur les côtes françaises avait été représenté, de l'autre côté du détroit, comme la formation d'une armée de 15,000 hommes prêts à débarquer. De nombreux émigrés, réfugiés à Jersey, s'étaient enfuis à l'île de Wight. Six frégates croisaient constamment entre le continent et les îles Normandes (3). Enfin, depuis longtemps déjà, les meilleurs esprits de l'Angleterre se préoccupaient de l'éventualité d'une descente des Français.

Lord Cornwallis écrivait en effet :

Lettre au colonel Ross.

26 janvier 1795.

. . . . Je pense que vous êtes de mon avis, et que vous croyez avec moi que jamais ce pays n'a couru plus grand danger d'être envahi de façon sérieuse et formidable. Vous pensez quel plaisir j'aurai, maintenant que j'ai au Conseil

(1) *Archives de la Marine.*

(2) *Archives de la Marine*, BB^{iv}.

(3) *Moniteur* du 13 août et du 17 septembre.

toute la responsabilité militaire, de causer de cette question si grave avec un homme que j'affectionne autant que vous, et dont j'apprécie autant le jugement et les talents (1).

Au même.

27 janvier 1795.

..... Je ne puis douter que ce pays sera envahi. En vérité, je ne sais ce que les Français pourraient faire d'autre, car ils se troubleront peu pour une armée autrichienne sur le Rhin, si vraiment elle existe, ce dont nous, qui la payons, savons trop bien que nous ne pouvons répondre (2).

Au même.

31 janvier 1795.

..... Si les Français débarquent, j'aurai bien peu de confiance envers le nouveau feld-maréchal pour la défense de Culforet. Ma situation n'est pas enviable (3).

Malheureusement, le gouvernement français était loin de se rendre compte des chances qu'il avait d'envahir l'Angleterre. De la confiance exagérée du début, il était arrivé à ne plus oser tenter une vraie expédition. C'est ainsi qu'il en était réduit à agréer des projets tout à fait extraordinaires, tel que celui dit *d'une chouannerie*.

Dès le commencement de l'année 1796, probablement sur l'initiative de Carnot, qui avait rédigé dans ce sens une « instruction pour l'établissement d'une chouannerie en Angleterre (4) », l'idée de jeter sur la côte ennemie des partisans, véritables enfants perdus chargés « d'inquiéter le gouvernement, d'occuper une partie de ses forces, de lui rendre le mal que nous a fait la chouannerie », avait pris corps dans deux mémoires signés par deux hommes aventureux, qui avaient combattu en Vendée : Humbert et La Barollière (5).

1796. — *Idées pour établir une chouannerie en Irlande*
(Général Humbert).

Art. 1^{er}. — Pour faire une expédition de ce genre, il faut de bonnes troupes, braves, robustes, jeunes et très déterminées.

(1) Lord Cornwallis, *Correspondance*, tome II, p. 284.

(2) *Ibid.*, p. 285.

(3) *Ibid.*, p. 286.

(4) *Archives de la Guerre*, MSS. — Guillon, p. 85.

(5) Voir aussi le projet de Piqué.

Art. 2. — En former des compagnies de 50 hommes, mettre à la tête des officiers intelligents, qu'ils sachent lire et écrire et connus pour avoir de l'audace, être entièrement dévoués au Gouvernement et d'un physique imposant.

Art. 3. — Habiller ces troupes en carmagnolle d'étoffe grise ou brune; pantalons de même étoffe, chapeaux ronds à haute cuve et des ceintures de résistance.

Art. 4. — Armer ces troupes de fusils à deux coups, pistolets à deux coups, de calibre, avec des gibernes percées à 50 cartouches, ajouter 500 porte-mousquetons, 500 sabres et 1000 éperons pour former de la cavalerie qu'il sera très nécessaire d'établir sitôt qu'on sera dans le pays.

Art. 5. — Aussitôt les troupes débarquées, les chefs s'empareront des positions les plus avantageuses, comme montagne, forêts, pays couvert et fourré; elles seront dispersées sur différents cantons pour les faire vivre le mieux possible en faisant observer la plus grande discipline et sévissant surtout contre les ivrognes.

Art. 6. — Les chefs, une fois leurs positions prises, se garderont militairement. Il sera établi des signaux de reconnaissance et de rassemblement des compagnies et des cantons, on attachera à chaque compagnie et canton un certain nombre de cavalerie bien montée, aux frais du pays, pour les découvertes, les ordonnances et soulager les blessés et malades qui pourraient se trouver dans les colonnes.

Art. 7. — On recommandera aux chefs, sous leur responsabilité, de faire respecter les personnes et les propriétés ainsi que d'exercer la plus grande impartialité. Les hostilités n'auront lieu que par l'ordre des chefs supérieurs; et tous ceux qui contreviendraient aux règlements militaires seront jugés par un conseil de 5 membres pris dans la compagnie que le premier chef choisira, après avoir donné connaissance au chef du canton ou de division du délit à juger.

Art. 8. — On fera prendre à chaque chef un nom de guerre et chaque chef en donnera aux militaires les plus braves : ce nouveau baptême en impose aux paysans et, par là, donne la terreur.

Art. 9. — Si les officiers et sous-officiers s'apercevaient que quelques militaires fussent tristes ou rêveurs, ils chercheraient à les égayer et à dissiper le chagrin qu'ils pourraient avoir. Il faut que le militaire soit toujours chantant pour être brave, autrement il se jette dans une espèce de consternation qui est nuisible à son courage.

Art. 10. — Les commandants de canton ou de compagnie n'agiront qu'après s'être assurés des dispositions des habitants à les servir, s'ils ne se montrent pas nos partisans ou s'ils se déclarent en état de rébellion. Ils leur feront des sommations de rendre leurs armes; et, s'ils n'obéissent pas, ils les feront mettre à contribution jusqu'à ce qu'ils l'aient fait, et ils prendront les mesures nécessaires pour les comprimer; par ce moyen nous les tiendrons par la crainte et, en se comportant de même envers les cantons qui les imiteront, nous pourrions nous flatter de soumettre le pays.

Art. 11. — Les chefs de cantons, etc., auront le plus grand soin de se conduire de manière à se faire des partisans; à cet effet, ils se conduiront avec honnêteté, douceur, sagesse, modération, et puis ils emploieront tous les moyens

politiques pour y réussir ; il est inutile de leur parler de l'humanité, tous les Français en sont les plus grands amis.

S'ils parvenaient à s'en faire (comme il n'y a point de doute), il les traiteraient avec égard, leur donneraient des grades pour encourager ceux qui voudraient les imiter, ou s'attacheraient à gagner les principaux habitants des villages, bourgs, etc., parce que ceux-ci ont toujours beaucoup d'influence sur les autres, et les entraîneraient à notre parti.

Art. 12. — Il est à présumer que des circonstances exigeront des fonds pour les besoins d'espions, de déserteurs, d'instigateurs, ou pour tout autre motif qui pourrait nous servir. Les commandants de cantons feront des réquisitions pour s'en procurer à titre d'emprunt s'il est possible, car il faudra bien se donner de garder de vexer le paysan, on en sentira facilement la conséquence ; si cependant l'urgence exigeait des mesures vigoureuses, on les emploierait pour ne point ralentir les opérations, ni diminuer l'activité qu'on doit mettre dans ce genre de guerre.

Art. 13. — On ne ménagera rien pour avoir des espions, faire déserters des ennemis et se procurer des intelligences dans les villes qui avoisineront le pays occupé par nos troupes ; on pourra se servir d'enfants, de vieillards et de femmes pour le premier objet et des militaires qui connaîtraient la langue anglaise, qu'on ferait travestir, rempliraient le second.

Art. 14. — Les attaques seront multipliées autant que faire se pourra ; le tout dépendra des forces de l'ennemi ; mais il est à observer que, pour l'inquiéter et le forcer de se battre en masse, il faut le harceler, c'est-à-dire l'attaquer sans vouloir livrer combat, ce qu'on pourrait appeler fausses attaques, lui tirer des coups de fusil de très loin, lui faire faire 9 et 10 lieues dans un jour, le faire bivouaquer, l'inquiéter de nouveau le lendemain, et ainsi de même toutes les fois qu'il serait à notre poursuite. Cette manœuvre nous ferait regarder comme habiles et difficiles à vaincre, et l'Anglais, par conséquent, augmenterait ses colonnes pour nous cerner et chercher à nous joindre. Alors plus ces colonnes seraient considérables, moins elles tiendraient de terrain et nous en laisseraient, par contre-coup, beaucoup à parcourir. Il y a une infinité de petits moyens de ce genre qui mettraient à l'abri d'éprouver des échecs. Il est entendu que c'est dans un pays couvert, et que toujours les retraites seraient assurées, car souvent il vaudrait beaucoup mieux avoir des déroutes simulées, qui valent des victoires.

On s'attacherait aussi à couper les communications, rompre les ponts et passages, ainsi qu'obstruer les chemins. On pourrait aussi faire des retranchements qui intrigueraient l'ennemi ; tous ces moyens mis en œuvre ne pourraient que faire réussir les projets du Gouvernement.

Art. 15. — Tous les chefs ne devront jamais omettre de ne faire leurs attaques que dans des positions avantageuses. Ils les dirigeront avec la plus grande activité et, s'il faut se battre, ils feront faire une fausse attaque en tête par quelques tirailleurs et réserveront leurs forces pour les diriger sur les flancs ou sur la queue des colonnes ; ces dispositions ordonnées, on cherchera à entourer l'ennemi et on le poursuivra avec vigueur et acharnement. Se voyant ainsi poursuivi, il prendra la déroute et la fera en désordre en laissant beaucoup d'hommes de tués et plus encore de blessés. La cavalerie chargerait avec vivacité et poursuivrait l'ennemi jusqu'à extinction ; si l'infanterie se trouvait

trop fatiguée, elle se ferait protéger par la cavalerie et il en monterait en croupe autant que possible.

Le point principal des chefs est de laisser faire à nos ennemis leurs premières décharges, et ensuite de donner dessus à la baïonnette en se couvrant par les haies et fossés pour se parer des feux de pelotons, etc. Si l'on battait plusieurs fois l'ennemi, il faudrait l'attaquer plus que jamais pour ne point lui donner de relâche, et alors il se trouverait déconcerté et nous laisserait les moyens de diviser nos forces et d'occuper plus de terrain.

Art. 16. — Il sera fait des prisonniers si l'ennemi en fait; cependant, si les chefs s'apercevaient que cela nuisit à la valeur des troupes, il n'en serait point fait, il n'y aurait que les habitants qui jouiraient de cette faveur.

Art. 17. — Les attaques se feront toujours autant qu'on le pourra en temps de pluie ou de brouillard, ce qui est très avantageux pour celui qui attaque.

Art. 18. — Il sera attaché aux troupes 4 armuriers et 4 chirurgiens, qui seront pourvus de tout ce qui les concerne.

Les généraux ne manqueront pas d'encourager leurs troupes par tous les moyens possibles, et leur montreront leur devoir et le peuple de la bravoure (*sic*). Le soldat français aime qu'on lui rappelle qu'il est brave et courageux.

Art. 19. — Le but le plus avantageux et qui coopérerait le plus aux succès des opérations, serait d'amener le peuple chez qui l'on serait, à demander la paix à son gouvernement; on chercherait à lui persuader qu'il ne peut être heureux sans elle, on chercherait à lui faire goûter le gouvernement français et les avantages que promet une République. Il sera aisé de les dégouter de celui sous lequel ils existent, et de les encourager à demander qu'il soit changé.

Art. 20. — Les chefs feront connaître aux troupes que c'est le gouvernement anglais qui nous a organisé toutes les guerres civiles en France, et que, par conséquent, nous devons en tirer vengeance.

Art. 21. — On se servira de tous les émigrés qui se trouveront dans le pays en leur persuadant que la cause que nous défendons est la leur, et qu'ils ne peuvent trouver une plus belle occasion pour se venger, de la conduite des Anglais à leur égard, mais ils ne pourront jamais rentrer sur le territoire français européen.

Art. 22. — Si l'on réussit à retirer la confiance générale de la Banque et à gagner la majeure partie des habitants à vouloir la paix, le chef commandant les troupes cherchera les moyens d'introduire quelques parlementaires auprès des ministres, afin d'entrer en pacification, et ne pourra rien conclure sans connaître les intentions de son gouvernement.

1796. — Note pour le général Clarke (Général La Barollière).

L'aperçu de projet envoyé au Directoire sur l'établissement d'une espèce de chouannerie en Angleterre demande quelques développements.

Il est possible et même probable qu'on ne soit point d'accord sur le principal but de ce projet; et, sans chercher à faire prévaloir son opinion sur celle des autres, on va ici en faire un narré succinct, dont on fera l'usage qu'on jugera à propos; et, si l'on suit quelques traces de ce qui est compris, on invite à ne point faire part qu'on en ait donné l'idée :

1° En jetant du monde en Angleterre, il ne faut point s'attendre d'abord à y opérer une révolution, quoiqu'il soit possible que ces événements amènent des circonstances qui y soient un jour favorables ;

2° Si l'on pouvait espérer qu'une troupe débarquée en Angleterre, d'une force quelconque, pût forcer les Anglais à donner des escortes à toutes leurs voitures publiques, on aurait, ce me semble, obtenu de grands avantages, puisque, dans l'armée de l'Ouest, il y a plus de 60,000 hommes uniquement employés aux escortes, et que, malgré ce nombre immense de troupes, le gouvernement éprouve chaque jour des pertes, ce qui prouve combien le projet de chouannerie a d'avantages, malgré son immoralité ;

3° On croirait donc devoir indiquer au commandant, désigné pour la chouannerie en Angleterre, de suivre les mêmes principes que ceux des chouans en France, de se battre le moins qu'ils pourront et seulement quand ils y seront absolument forcés ou quand ils seront six contre un ;

D'attaquer toutes les voitures publiques et de les piller ;

De prendre toutes les caisses du gouvernement dans tous les bourgs et villages, de quelque espèce qu'elles puissent être ;

D'annoncer au peuple la guerre aux châteaux et la paix aux chaumières ; de déclarer aux troupes qu'il amènera avec lui, que tout ce qu'elles prendront en Angleterre est légal et pour elles ;

D'ouvrir toutes les prisons ; d'armer les détenus pour augmenter sa force ; de brûler sans restriction tout ce qui aura trait à la marine ;

De parler beaucoup de liberté, mais n'avoir positivement que le projet de détruire et point d'édifier ;

De n'avoir nullement la prétention d'un corps d'armée, pour soutenir un parti quelconque, mais renouveler sur le continent ce qu'ont fait jadis les flibustiers dans les îles.

Que chaque individu qui ira faire le chouan en Angleterre y passe avec le projet d'y amasser ou d'y voler 100,000 francs, pour ensuite finir sa carrière tranquillement dans l'aisance.

Que tous les condamnés que l'on jettera dans cette île soient assurés qu'au bout d'un temps que le gouvernement limitera, ils recevront, en outre des gains qu'ils auront pu y faire, une absolution formelle du gouvernement.

Que les déserteurs français dont ils pourront se recruter en Angleterre, soit qu'ils soient émigrés ou prisonniers, aient l'espoir d'un pardon en raison des services qu'ils auront pu rendre.

Pour arriver plus probablement à l'effet qu'on doit attendre de ce plan, il faudrait non pas passer en grande masse, puisque 1500 à 2,000 hommes demanderaient un bâtiment dont la destination ne pourrait pas être secrète, et qu'il est plutôt vraisemblable que les Anglais, attendant la flottille au passage, pourraient l'intercepter ; mais si l'on divise les embarcations de plusieurs ports différents, on pourra plus facilement cacher l'objet pour lequel ces troupes sont destinées.

Il ne paraîtrait pas même indifférent que l'on abordât sur plusieurs points de la côte, puisque ce ne sont pas des masses qu'il faut, mais de petites troupes qui porteraient la désolation dans une plus grande étendue de pays.

Tout dépend de l'intelligence des chefs, qu'il faut choisir avec la plus scrupuleuse attention.

Une embarcation pourra se faire à Brest, une autre à Port-Malo, Cherbourg, le Havre, Dieppe et Dunkerque.

Une instruction détaillée devrait être donnée à chaque commandant, avec une portion de cartes du pays et des points de ralliement dans l'intérieur de l'Angleterre, pour se rejoindre et se prêter des secours ou munitions, qui est le seul objet dont il faut emporter en grande provision.

On pourrait laisser croire que tous ceux que l'on embarquerait sont envoyés aux îles, car si l'objet est connu, certainement on manquera le but.

De grands préparatifs en habillement sont inutiles; les gens qui sont braves sauront bientôt en trouver, n'importe la couleur.

Le Général,

L. H.

Ces deux projets, celui de La Barollière surtout qui, le premier, propose d'employer des criminels de droit commun à une expédition plus digne du nom de brigandage que d'action militaire, sont un signe curieux de l'état d'exaspération auquel les Français de cette époque étaient parvenus dans leur haine contre l'Angleterre. Chose singulière, malgré ses inconvénients, l'idée de chouannerie plut et prit corps rapidement.

La perfidie de nos ennemis, — écrit le Directoire à Hoche en lui envoyant le projet La Barollière (1), — nous force à user de cette espèce de représailles, dont le général Humbert assure que vous avez déjà eu l'idée. Ce général s'étant offert pour conduire en Angleterre un corps de 1000 à 1500 hommes, le Directoire a accepté sa proposition et vous remet le soin de former cette troupe sans délai et d'une manière secrète. Il va donner des ordres au Ministre de la Marine pour qu'il tienne à votre disposition, soit à Port-Malo, soit à Morlaix, les transports nécessaires. Les provinces anglaises de Cornouailles et de Devonshire sont les seules où le général Humbert pourra débarquer; et, s'il y était pressé, il pourrait facilement traverser le canal de Bristol pour entrer dans le pays de Gales. On y insurgerait les ouvriers des mines, qui sont fort nombreux; et, en prenant la précaution de faire rompre les ponts de la rivière Tamar, un parti pourrait y agir avec une sorte de sûreté.

Hoche était trop ennemi des Anglais pour ne pas accueillir le projet avec enthousiasme.

Si on eût, écrit-il le 28 avril (2), adopté il y a quinze jours ce que vous

(1) Guillon, p. 87.

(2) *Archives de la Guerre.* — Cité par Guillon, p. 88.

m'ordonnez de faire, les malheureux *defenders* (1) eussent été armés et secourus, les régiments d'émigrés désorganisés, les îles anglaises de Jersey, etc., prises, et peut-être une partie de l'Angleterre serait-elle livrée aujourd'hui aux angoisses que nous éprouvons en Bretagne... Lorsque je proposai d'entreprendre quelques-unes de ces choses au Comité de Salut public, on me répondit qu'il fallait comprimer le terrorisme. Je n'en parlai donc plus.

Je donnerai tous les ordres convenables et à temps...

Nous pouvons nous servir des forçats, de 500 à 600 déserteurs rentrés. Ceux-ci ayant fait la guerre avec Stofflet et Charette, connaissent le métier. Ils sont maintenant aux îles de Rhé (*sic*), d'Oléron, etc... Le difficile de l'affaire est l'objet des transports. La marine française fait en vérité pitié. Sydney Smith bloque tous nos ports... Il commande une division de 4 frégates, 2 bricks et quelques chasse-marée français. Je prie le Directoire d'observer que ce ne sont pas des transports qui peuvent servir à l'expédition. Il faut que nos hommes soient transportés par des frégates, corvettes ou même des corsaires, pourvu qu'ils marchent bien.

Sans pour cela perdre de vue l'idée d'une vraie expédition militaire, Hoche donna tous ses soins à l'entreprise.

Afin d'extraire de l'armée beaucoup de soldats qui, quoique très braves, se livrent au désordre, j'ai préféré choisir les 1600 hommes de la première expédition commandée par Humbert, dans les bataillons. Je me rends à Brest pour conférer avec l'amiral Villaret sur les moyens à employer pour jeter 1000 à 1200 forçats sur les côtes de la principauté de Galles, et alors je pourrais les faire commander par Mascheret, qui, au demeurant, est bien le plus mauvais sujet dont on puisse purger la France...

Je crois que le Directoire pourrait penser à une expédition sérieuse sur les côtes d'Angleterre. Je m'en suis occupé autrefois, et je crois entrevoir que les circonstances ne sont pas défavorables... Si, dans un moment de troubles, le Parlement (anglais) est assemblé, ne peut-on espérer une révolution (2)?

Effectivement, la préparation s'effectuait sérieusement.

Humbert formait, en recrutant dans les compagnies les volontaires ou les gens désignés comme indisciplinés, une « légion franche » de 1500 hommes environ, et l'on s'occupait de réunir des armes pour 500 à 600 forçats qui, provisoirement, restaient au bagne de Brest.

Quant aux moyens de transport, ils étaient tout préparés à Port-Malo; car, ce qui avait été considéré comme insuffisant pour tenter l'entreprise de Saint-Marcouf avec des troupes

(1) Nom que se donnaient les Irlandais rebelles.

(2) *Archives de la Guerre*. — Lettre du 9 juin. Expédition d'Irlande.

régulières, paraissait bien assez bon pour faire traverser la Manche et peut-être les escadres anglaises au ramassis de coquins dont on voulait se débarrasser. C'est ainsi que, le 12 juin, le contre-amiral Cornic pouvait écrire à Truguet, ministre de la marine :

Je viens vous rendre compte des dispositions prises pour l'exécution du projet du général Hoche... Les bâtiments sont tout prêts sur rade... Nous ne pouvons être retardés que par l'arrivée des farines... Le général Humbert, qui est chargé de diriger cette opération, est arrivé avec ses troupes à Châteauneuf... J'ai dû lui représenter les risques du passage avec des forces bien inférieures à celles qu'ont ordinairement les ennemis dans ces parages... Si l'on avait le malheur de rencontrer seulement deux frégates, on courrait les plus grands dangers... Il n'y a que l'espérance de pouvoir profiter d'un vent propice... C'est ce que nous tâcherons de faire (1).

Il avait en effet à l'ancre à Saint-Malo :

Le brick la *Colombe* (12 canons);
 Le brick la *Belliqueuse* (16 canons);
 Le cutter le *Souffleur* (10 canons);
 L'avis la *Laure* (6 canons);
 La flûte la *Salamandre* (18 canons);
 Plus 6 transports pouvant porter ensemble 1600 hommes.
 La corvette la *Tactique* (18 canons) est mise à la disposition personnelle du général Hoche (arrivé le 14 prairial) (2 juin).

Le Ministre de la guerre au Directoire.

27 floréal an iv (7 mai 1796).

Le Directoire exécutif, par son arrêté du 21 de ce mois, a ordonné l'armement de 10,000 hommes environ dans les deux places de Port-Malo et d'Ostende, et que les armes qui leur seront destinées seront prises dans les fusils étrangers et de chasse.

Le Ministre s'empresse d'informer le Directoire que son arrêté vient d'être exécuté de la manière suivante :

4,400 fusils anglais seront pris au Port-Liberté pour Port-Malo.

2,000 formeront un premier envoi, et les 2,400 restants composeront l'autre. Celui-ci ne sera expédié qu'après la certitude de l'arrivée du premier; l'un et l'autre seront escortés (2).

Le 18 prairial, le chef de la 3^e division écrit à Clarke que

(1) *Archives de la Marine*,

(2) *Archives nationales*, AF^{III}, 186 B.

4,000 fusils hollandais seront envoyés de Paris à Port-Malo et Brest, et 6,000 de Lille sur Ostende.

Le ministre de la marine en rendit compte au Président du Directoire Carnot (1) et, le 18 juin (2), Hoche annonça que la « légion des francs » (c'était le nouveau nom du corps d'Humbert) était formée à 3 bataillons, formant 30 compagnies de 50 hommes, une compagnie de 70 hussards et une de 36 tirailleurs, sans bagages, ni chevaux. « Quant au mal à faire au gouvernement anglais (par ces gens-là), ajoutait-il, on peut s'en rapporter à eux. » Ce corps devait être jeté en Cornouailles. Les forçats et déserteurs, qui formèrent ce qu'on appela plus tard la « légion noire » à cause de leur costume, devaient être envoyés dans le pays de Galles.

Tout était prêt (3) et l'on allait mettre à la voile, lorsque de nouveaux ordres du Directoire vinrent transformer l'entreprise.

(1) Lettre du 11 juin. Guillon, p. 92.

(2) Lettre du 16 juin. Guillon, p. 93.

(3) *Archives nationales*, AF^{III}, 186 B

Le Ministre de la marine au citoyen Carnot, Président du Directoire exécutif.

23 prairial an iv (12 juillet 1796).

Je vous annonce, citoyen Président, que le projet convenu et qui doit s'exécuter à Port-Malo, vient d'être concerté et arrêté entre le *Commandant des armes et le général Hoche*. Dix bâtiments choisis viennent d'être mis à la disposition du général Hoche et ils seront en état de transporter 1600 hommes. Tout pourra partir le 10 messidor prochain, si les hommes sont arrivés. La petite division sera bien commandée, et si la fortune nous seconde bien, nous trouverons un *double* avantage à mettre en mer vos 1600 braves. Une charmante corvette de 6 canons a été mise à la disposition du général pour son usage personnel.

Signé : TRUGUET.

CHAPITRE II

LA FLOTTILLE DE DUNKERQUE

Depuis le début de la guerre contre l'Angleterre, l'idée déjà ancienne de se servir contre cette puissance de flottilles de petits bâtiments, canonnières, chaloupes, bombardes avait été plusieurs fois présentée (1); quelques essais avaient été faits dans les ports de la Manche. Mais on n'avait choisi ni un type de ces bâtiments, ni surtout précisé le rôle qu'on pourrait leur faire jouer.

Vers le milieu de mars 1796, se présenta au Directoire un certain Muskeyn, flamand de naissance, qui, après avoir servi dans la compagnie anversoise des Indes, et en Suède comme lieutenant de vaisseau, venait mettre au service de la France l'expérience de l'emploi des flottilles qu'il avait acquise dans la guerre contre les Russes.

Le Directoire accepta très vite ses projets; voici comment le ministre de la marine les appréciait :

*Observations sur les propositions du citoyen Muskeyn,
lieutenant de vaisseau (2).*

J'ai rendu compte au Directoire exécutif que le citoyen *Muskeyn*, officier de la marine suédoise, est venu présenter au Gouvernement français les plans de chaloupes canonnières dont les Suédois se sont servis avec beaucoup d'avantages

(1) En 1759 on avait déjà projeté de transporter en Angleterre, par un moyen analogue, deux corps d'armée commandés par Chevert et d'Aiguillon.

(2) *Archives de la Marine*, BB^{IV}, 99.

dans la dernière guerre contre les Russes. D'après l'examen que j'ai fait moi-même de ces embarcations et l'avis des généraux de l'artillerie que j'ai consultés, il a été reconnu qu'elles pouvaient être infiniment utiles; et j'ai donné l'ordre aux administrateurs de Dunkerque de disposer et aménager les bateaux canonnières, existants dans ce port, à l'instar des chaloupes suédoises. Cette opération a parfaitement réussi, et bientôt un bataillon (*sic*) de ces petits bâtiments sera en état de défendre nos côtes et peut-être même d'attaquer celles de l'ennemi.

L'équipage et la garnison de ces chaloupes devaient fixer particulièrement mon attention. On sait que le double service de terre et de mer auquel il convient de les affecter demande des *hommes robustes et courageux*. Il est essentiel de les exercer aux manœuvres militaires et navales et au genre d'évolution particulièrement propre à ces embarcations. Tous les soldats ne peuvent remplir indifféremment cet objet. Il faut donc *former un corps particulier d'hommes qui se dévouent volontairement à ce service et qui réunissent les qualités qu'il exige. C'est ce que propose le citoyen Muskeyn. . . . (1)*.

Malheureusement, si le ministre précisait avec tant de raison la nécessité d'employer pour ce genre de guerre nouveau et assez impressionnant des soldats de choix, l'idée de ne se servir contre l'Angleterre que d'éléments étrangers à l'armée régulière, idée qui avait fait proposer la « chouannerie » devait se manifester une fois de plus. Au lieu de vétérans, on ne devait consacrer à la flottille que des déserteurs, tirés des milleries organisées à Péronne, ou des indisciplinés.

A la fin de mars Muskeyn, dûment accrédité, partit pour Dunkerque et commença à faire construire de nouvelles chaloupes canonnières et à transformer les bâtiments des différents types qui se trouvaient dans le port.

Dès son arrivée, le 8 avril, il écrivait au ministre :

. . . . Les constructeurs m'ont assuré que nos chaloupes canonnières sont très propres à subir le changement que j'ai proposé. . . . Elles ne tireront pas plus de 3 pieds $1/2$ (au lieu de $4\ 1/2$). . . .

Je suis obligé de me plaindre du peu de feu qu'on met à mes construc-

(1) Les bateaux plats avaient pour inventeur le vice-amiral suédois et célèbre architecte naval Chapman. Ils se divisaient en trois espèces : 1° les chaloupes canonnières à fond plat, tirant 7 à 8 pieds d'eau au plus, ayant deux mâts, et pouvant porter chacune 4 pièces de canon de 24, 100 soldats et 24 marins ; 2° les bateaux canonnières, à fond plat, tirant à peu près autant, armés d'une pièce de 24 à l'avant, et d'une pièce de campagne à l'arrière (celle-ci devant servir de pièce de débarquement), et deux chevaux ; 3° les pôniches, canots étroits et longs de 20 mètres, marchant le plus souvent à l'aviron, et portant un obusier, quelques matelots et 60 soldats dressés au métier de rameurs. Ces trois types ne furent complètement réalisés qu'en 1801.

tions. . . . Voudriez-vous, Ministre, avoir la bonté de recommander qu'on force mes canonnières, et de dire que vous en voulez 24 de prêtes sous six semaines dans l'arrondissement de Dunkerque. . . .

D'après les connaissances que j'ai prises de vos canonnières et de vos bateaux plats, ou pour mieux dire de vos chaloupes canonnières, il serait facile d'en former une flottille très formidable. . . .

Je travaille à faire une tactique pour vos canonnières, qui ne savent pas manœuvrer ensemble. . . .

Pour les chaloupes canonnières, il en faut 48 pour exécuter deux plans, savoir : pour la côte d'Angleterre et pour le Rhin. . . .

Je suis étonné (*sic*) ici ; personne ne me secour (*sic*). . . . Je suis perdu si votre bonté ne vient pas à mon secours (1).

Malgré l'opposition qu'il trouvait chez certains, les grandes qualités de Muskeyn lui ralliaient bien vite des concours dévoués, car, le 28 avril, les officiers commandant les canonnières, dans une adresse au ministre, témoignaient hautement de leur confiance dans leur nouveau chef (2).

La lettre suivante du ministre montre aussi et la grande confiance qu'il témoigna à Muskeyn et l'étendue que prirent très vite les préparatifs.

Au citoyen Muskeyn, lieutenant de vaisseau à Dunkerque.

13 floréal an iv (2 mai).

. . . . Les observations que vous me faites sur la position des rameurs et le parti qu'on pourrait tirer de l'artillerie me paraissent très justes. . . . Je vous invite aussi à vous occuper de la rédaction d'une tactique particulière pour cette flottille.

. . . . Je vois qu'il existe à Granville et à Cherbourg 7 bateaux canonniers, dont un seulement est entièrement achevé, et que le Havre en a 19 disponibles, dont 10 sont déjà installés en bâtiments de charge, 4 sont armés d'un canon de 24, 3 d'un mortier de 12 pouces et pourraient l'être en outre d'un ou 2 canons de 8, et 2 enfin sont peu avancés. . . .

Vous pouvez être assuré, Citoyen, que je serai très empressé à favoriser vos opérations. . . .

Bientôt après, Muskeyn précisait les besoins de la flottille en matière d'équipages et de soldats. Il insistait, avec une justesse de vues que l'événement montra bien vite, sur la

(1) *Archives de la marine*, BB^{IV}, 99.

(2) *Archives de la marine*, *loc. cit.*

nécessité de consacrer à ce service nouveau et rude des éléments de choix.

29 floréal an iv (18 mai).

..... Il me faut 28 à 30 soldats pour chaque équipage. Je vous prie de me les faire avoir et surtout que ce soit (*sic*) des forts et robustes pour pouvoir ramer. A l'égard des canonniers déjà armés, je n'ai pas (*sic*) encore pu y apporter aucun changement puisqu'elles sont toujours en voyage.

En même temps, il avait achevé de rédiger sa « tactique », qui n'a pas été retrouvée et qui serait intéressante à connaître.

13 prairial (28 mai).

..... Je suis très flatté de l'accueil favorable que vous avez fait à ma tactique. Je vais en donner communication aux officiers.

Sous huit à dix jours, un peloton ou deux de chaloupes canonniers seront prêts à partir pour servir de modèles aux autres.

(Il demande à recruter des marins en Belgique, comme étant du pays et ayant dans sa première jeunesse été au service de la Compagnie des Indes d'Anvers.)

Le ministre accepta sa proposition de lever des matelots en Belgique et lui donna ce sage avis « de bien recruter ses officiers (1) ». Des ordres pressants furent expédiés pour activer les constructions à Calais, Boulogne, Cherbourg où l'on envoya deux des chaloupes neuves pour servir de modèle aux charpentiers (2). Rien qu'à Boulogne, on comptait avoir 18 bâtiments (3).

Muskeyn écrivait, le 12 juin :

De retour de mon voyage à Calais et Boulogne, je prends la liberté de vous rendre compte de mon voyage. J'ai été peiné de voir que ces deux ports négligent ces constructions; le mécontentement général des ouvriers en est en grande partie cause.

Le port de Boulogne a beaucoup de ressources : il y a moyen de construire 18 à 20 chaloupes canonniers.

A Dunkerque, il y en a plusieurs de lancées, et deux sont prêtes à prendre la mer. Il n'est plus nécessaire que je me mêle des constructions; d'autres soins m'appellent, si vous avez la bonté de me confier le commandement de la

(1) Lettres du 28 mai et du 1^{er} juin.

(2) Lettre du 23 juin.

(3) Du 29; Ministre, 17 juin

flottille. Je désire être autorisé à faire agir vos chaloupes canonnières déjà prêtes Je pars pour la Belgique (lever des matelots), je ferai connaître aux Belges qu'ils seront commandés par un Belge et qu'ils risquent d'avilir la grande réputation de bravoure acquise autrefois contre les tyrans s'ils ne s'empressent pas de me seconder. (Suit la demande d'échanger deux marins pris par les Anglais, Georges Marancourt et Henry Gaspard, contre deux prisonniers anglais « qui se promènent ici et que je voudrais voir bien loin d'ici »).

Je vois avec plaisir que les travaux de Calais et de Boulogne viennent de recevoir une impulsion nouvelle, et que ce dernier port principalement pourra fournir 18 à 19 chaloupes canonnières.

En ce qui concerne les troupes à embarquer, les observations de Muskeyn sur le choix à exercer avaient été agréées; mais, toujours pour ne pas risquer un corps constitué, on avait demandé aux régiments de fournir des volontaires.

Au citoyen Muskeyn.

9 thermidor an iv (27 juin).

Je vous envoie, Citoyen, une expédition de l'arrêt que le Directoire exécutif a pris, le 7 de ce mois, sur la formation d'un corps de volontaires destinés à s'embarquer sur les chaloupes canonnières que vous commandez. Vous verrez que les officiers et soldats qui doivent composer ce corps seront extraits des demi-brigades actuellement existantes.

Pour remplir les intentions du Directoire sans affaiblir dans un trop grand rapport les troupes de ligne, vous voudrez bien tirer un petit nombre d'hommes de tous les bataillons qui se trouvent aux environs de Dunkerque. . . . Vous ne sauriez apporter dans cette opération trop de mesure et d'esprit de conciliation. . . . J'ai invité le Ministre de la guerre à prescrire aux chefs de corps de favoriser par tous les moyens l'exécution de l'arrêté du Directoire Ce ministre m'annonce qu'il a donné des ordres pour qu'on mit à votre disposition : 3 tentes d'officier, 3 autres pour les officiers mariniens et les matelots, et le nombre de celles nécessaires pour le campement de 652 volontaires. . . .

Muskeyn répondait :

11 juillet (23 messidor).

. . . . Je suis flatté de l'adoption, par le Directoire, du projet de former un corps de volontaires spécialement destinés au service des chaloupes canonnières. . . . Je vous envoie mes idées sur la formation des compagnies de ce corps. Une compagnie sera formée de 150 soldats dont 4 canonniers. Elle sera commandée par 1 capitaine, un lieutenant et 2 sergents. La compagnie sera divisée en quatre parties qui s'embarqueront sur 4 chaloupes canonnières et qui formeront une division du bataillon. Le capitaine sera à bord de la chaloupe du chef de division. . . . Il y aura 1 canonnier à bord de chaque chaloupe. . . .

Il faudrait donc 450 hommes de troupes pour le bataillon de Dunkerque, non compris les officiers et bas-officiers.

Il ne devait obtenir du ministre que la vague promesse, qu'il allait insister auprès du Directoire exécutif pour la composition et l'organisation de ce corps (1), et en était réduit à aller solliciter des soldats auprès du général Liébert, commandant à Lille. Dès ce moment ses tribulations allaient commencer.

Je viens, — écrit Muskeyn, le 8 août —, d'avoir une conférence (avec le général Liébert, à Lille). Il m'assure qu'il est entièrement impossible de satisfaire votre demande, n'ayant presque point de troupes pour le moment. Il dit aussi n'avoir aucune nouvelle du Ministre de la guerre. . . .

Il n'y a point assez de troupes dans les environs pour composer les 2 bataillons qui vont être en état d'agir. . . ., l'un est prêt et l'autre le sera aussi dans peu de temps. Il est seulement malheureux qu'on ne travaille que là où je suis et que je ne suis pas plus tôt parti d'un endroit qu'on laisse tout. Je suis peu secondé.

De son côté, le ministre de la marine lui annonça, le 12 août, l'envoi, par les soins de son collègue de la guerre, d'un bataillon de 450 canonniers pris dans l'armée de l'intérieur (2), et lui promit de lui en envoyer un pareil nombre. Mais on va voir, par la lettre suivante, ce que valaient ces soldats et de quelle manière ces « volontaires » avaient été choisis (3).

Le citoyen Muskeyn au Ministre de la marine.

18 août (4 fructidor).

J'ai l'honneur de vous accuser la réception de vos deux lettres des 23 et 25 thermidor par lesquelles vous m'annoncez que le Ministre de la guerre m'envoie un bataillon de 456 hommes de l'intérieur. Ils sont arrivés ici le 29 ther-

(1) Lettre du 13 juillet.

(2) Lettres du 12 août.

(3) La lettre ci-dessous donne quelques renseignements sur les déserteurs qu'on avait l'idée d'utiliser.

Général Quantin au général Clarke.

14 thermidor an iv (1^{er} août 1796).

La force des dépôts de Péronne et de Lille est infiniment moindre que l'on ne le

midor, dépourvus en partie d'habillements. J'ai vu avec peine la mauvaise volonté qui régnait dans cette troupe. . . . Il s'est trouvé 215 hommes qui (après la revue) ont absolument refusé de s'embarquer. Il se trouve en même temps 2 capitaines des 3 envoyés, qui, au moment de leur arrivée, m'ont adressé des pétitions pour être exempts de s'embarquer. Le grand âge de l'un qui a passé 60 ans, l'autre par ses infirmités, ont eu beaucoup de facilité à obtenir de ma part ce qu'ils désiraient. Il faut que je vous observe la manière dont on s'est servi pour faire ces troupes, d'après le rapport qui m'en a été fait. Les généraux ont donné ordre qu'on tirât de diverses compagnies les hommes les moins disciplinés et les plus mauvais; une autre partie a été prise par force.

Le ministre de la marine s'en plaignit, mais n'obtint que des assurances dilatoires. L'expédition était fort peu du goût de l'armée de terre.

Le Ministre de la marine au citoyen Muskeyn.

5 fructidor an iv (22 août 1796).

J'apprends avec autant de surprise que de mécontentement la composition du bataillon de volontaires qui vient d'arriver à Dunkerque. . . . J'ai transmis (au Ministre de la guerre) tous les détails que vous m'avez donnés sur l'état de la troupe, sur l'esprit d'insubordination et le défaut de courage qu'elle annonce. Je l'ai prévenu en même temps que vous devez lui proposer 2 officiers belges, dont la bravoure et le zèle vous sont connus, pour remplacer les 2 capitaines

supposait... Les déserteurs de Lille notamment sont dans un état de nudité et de mauvaise santé qui arrache des larmes...

	Présents.	A l'hôpital.
Prussiens	3	1
Empire, Hongrie	23	8
Pologne	29	7
Italiens	2	»
Russes	2	»
Brabançons	13	3
Anglais	1	1
Turcs	2	»
Valachie	9	2
Français	3	1
Hollandais	3	1
Palatins	9	»
Suisses	2	1
Saxons	1	»
Croates	1	»
Total	103	25

AF III, 186* (Archives nationales).

agés et infirmes qui ne sont pas propres au genre de service que ce bataillon doit remplir. Enfin, je l'ai fortement invité à donner ordre au général divisionnaire de Lille, de seconder vos opérations pour le complément du 1^{er} bataillon.

Muskeyn était plus heureux du côté des matelots dont il parvint à recruter un certain nombre à Anvers et à Bruxelles, malgré l'hostilité du clergé belge, peu sympathique à la France. On prêchait à la cathédrale d'Anvers contre les enrôlements (1).

Mais l'argent manquait et les travaux s'en ressentaient. Les plaintes de Muskeyn à ce sujet sont continuelles (2).

C'est seulement, après l'adoption, malheureusement tardive, du plan d'ensemble du 17 septembre (3) que la flottille de Boulogne eut une destination précise et que le chef de l'expédition fut désigné.

Muskeyn, nommé capitaine de frégate, reçut alors (4) les instructions suivantes :

Ministre à Muskeyn. — Instructions secrètes.

19 septembre 1796.

Le Directoire exécutif voulant mettre un terme à l'audace et à la perfidie

(1) Lettre de Muskeyn, 21 juillet.

(2) Lettre de Muskeyn, 14 juillet.

(3) Voir ci-dessous.

(4) Les Anglais s'étaient déjà inquiétés :

Muskeyn au Ministre.

14 juillet.

« Je sais que je suis très activement espionné par les Anglais.... Nous savons ici, et mes amis de la côte m'écrivaient tous que les Anglais sont très inquiets de mes opérations. M. Pitt lui-même fait fortifier les côtes de la Manche. Je vous assure cependant que cela m'inquiète guère ; je commence à connaître les Français, avec eux on peut tout entreprendre. »

Pourtant l'objectif de l'expédition n'était pas encore fixé.

Ministre de la marine au citoyen Muskeyn.

25 thermidor an iv (12 août).

..... J'approuve que vous ayez provisoirement installé un bureau d'enrôlement à Anvers..... Le Ministre de la guerre m'a prévenu qu'il allait mettre à votre disposition 456 canoniers pris dans l'armée de l'intérieur.....

Le moment approche où je vous ferai venir ici pour conférer avec vous (du projet sur votre destination).....

des plus cruels ennemis de la République, a décidé que le feu de la guerre serait porté sur leur territoire et qu'ils seraient attaqués dans leurs propres foyers. Pour parvenir à ce but, le Ministre de la marine a fait armer au port de Dunkerque une flottille de chaloupes canonnières destinées à convoier un nombre suffisant de navires pour le transport de *cinq mille hommes* d'infanterie aux ordres du général Quantin, et il a confié le commandement de cette flottille au citoyen Muskeyn, capitaine de frégate. . . .

Aussitôt que le citoyen Muskeyn sera assuré que les troupes qu'il doit embarquer sont arrivées à Dunkerque ou dans les environs. . . . il s'occupera de concert avec les administrateurs et le citoyen Quantin de les faire embarquer. . . . Il accélérera de tout son pouvoir cet embarquement afin de déjouer la surveillance des ennemis; et, pour éloigner leurs soupçons sur le véritable objectif de sa mission, il fera entendre qu'il a ordre d'attaquer les îles Marcouff ou celles de Jersey et Guernesey.

. . . . Il choisira un moment favorable, soit de jour, soit de nuit, suivant les circonstances, les mouvements des ennemis, pour appareiller avec tous les bâtiments sous ses ordres, longera et serrera le plus possible la côte de France et de Hollande jusqu'au point où il jugera convenable et avantageux de traverser le canal. Seulement, il dirigera sa route de manière à atterrir sur la côte est de l'Angleterre, au-dessus d'Yarmouth, afin d'éviter les bâtiments de guerre qui peuvent stationner dans ce port. Parvenu à la hauteur d'Yarmouth, il s'élèvera toujours au nord jusqu'à l'embouchure de la rivière Tyne, sur laquelle est située la ville de New-Castel (*sic*).

C'est là que profitant de la surprise et de la terreur que doit inspirer l'apparition subite des forces républicaines, il devra, de concert avec le général Quantin, opérer le débarquement des troupes. Si le fort qui est à l'entrée de la rivière fait quelque résistance, il disposera ses chaloupes de manière à seconder les mesures que prendra le citoyen Quantin pour s'en emparer. . . . S'il est nécessaire, il remontera la rivière avec ses embarcations pour assurer la marche des troupes jusqu'à New-Castel (*sic*). . . .

Le citoyen Muskeyn donnera au général Quantin tous les renseignements qu'il a recueillis, pour assurer la ruine des mines de charbon, soit par le feu, soit par la destruction des pompes ou autres machines qui en préviennent l'inondation. En même temps, il brûlera ou coulera bas tous les navires qui se trouveront à cette époque dans la rivière Tyne. . . .

Cependant, si des circonstances qu'il faut toujours prévoir ne permettaient pas au citoyen Muskeyn de conduire ses navires jusqu'à la Tyne, il pourrait effectuer le débarquement des troupes, soit dans le *havre de Boston*, soit dans la rivière *Humber*; mais ce moyen, en raison des opérations ultérieures du général Quantin, ne doit être employé que s'il est impossible d'agir autrement.

Aussitôt que les troupes seront à terre en pleine activité, le citoyen Muskeyn. . . . se disposera à revenir à Dunkerque. . . . (il ne devra) se séparer de ses bâtiments ou les détruire « qu'à la dernière extrémité (1) ».

(1) Ce projet présentait de sérieux défauts. Entreprendre avec ces frêles embarcations un trajet de plus de 250 milles au large, c'était les vouer à une destruction certaine pour peu que le temps fût mauvais. C'était augmenter les chances de rencontre avec des

Suivent des conseils sur la bonne harmonie à faire régner entre les soldats et les marins, et l'annonce d'un envoi de cartes et d'instructions nautiques.

Dès le 9 septembre, le général Quantin était arrivé à Dunkerque et, au rebours de ce qui se passait à Brest, il se contracta vite entre le commandant des troupes et celui de la marine une intimité qui devait résister à la mauvaise fortune.

... Mon armement, écrivait Muskeyn le même jour, va aussi vite que vous pouvez le désirer... C'est aujourd'hui que j'ai vu pour la première fois le général Quantin. Je suis fâché de ne pas l'avoir connu plus tôt... Il est malheureux qu'il lui manque encore la moitié de sa force... La marine sera prête avant la troupe de terre.

En effet, la préparation maritime était très avancée.

Muskeyn au Ministre.

11 septembre (25 fructidor).

... Je peux pour le présent vous donner en grande partie connaissance de la force dont je compte me servir. J'aurai avec moi les chaloupes qui composent le bataillon de Dunkerque. En outre, j'aurai 10 grandes canonnières, ... 2 ou 3 avisos et le nombre de bâtiments convenables... Le tout sera prêt sous quinze jours.

Je vous prie de m'envoyer les troupes qui doivent composer le bataillon de Boulogne. Mon intention est de les embarquer sur les grandes canonnières... Le général Quantin est parti pour Lille, d'où il me dit qu'il fera filer sous peu les 2,500 hommes qu'il a pour le moment. Je ne sais où il prendra les autres. .

15 septembre.

... Les 2,500 hommes sont en route... J'ai choisi un petit paquebot pour le général Quantin et moi. Pour l'action, je monterai la canonnière *l'Inabordable*.

navires de guerre qui en auraient eu facilement raison. C'était, au point de vue militaire, s'écarter inutilement du véritable objectif, Londres, indiqué si clairement dans le travail du colonel Hauger (Voir ci-dessous).

A la vérité, les côtes orientales de l'Angleterre sont les plus vulnérables et étaient à l'époque les moins surveillées, mais il n'était pas nécessaire de gagner aussi loin au Nord pour pouvoir débarquer. L'appui des Écossais était des plus problématiques, et la destruction des mines de Newcastle ne valait pas comme objectif l'incendie des docks de la Tamise.

Si les Scandinaves ont, dans ces parages, exécuté des expéditions plus hasardeuses encore, leurs navires sont restés un type qu'on n'a jamais dépassé, et, comme marins et soldats, les Vikings avaient une autre valeur que le ramassis de déserteurs, d'indisciplinés, et de marins de commerces sans ouvrage, racolés à grand'peine par Muskeyn et Quantin, sur les quais des ports, dans les prisons, ou à la porte de la cour martiale.

Vers le milieu d'octobre, la flottille était donc constituée de la façon suivante :

1^{er} bataillon de la 21^e demi-brigade dit de Dunkerque : 450 hommes en 3 compagnies, montant 3 divisions de 4 chaloupes canonnières chacune, soit 12 chaloupes canonnières.

2^e bataillon de la 139^e demi-brigade dit de Boulogne : 456 hommes, montant 10 grandes canonnières (*Inabordable, Chiffone, Incommode, Inquiète, Ardente, Enflammée, Brûlante*).

Bataillons restant des 21^e et 139^e demi-brigades, montant les transports *Vedette, Albo, Colombe, Rosine, Fortitude, Charlotte*).

Légion franche : transports *Alerte et William-Hanna*.

Généraux : Quantin, Mascheret, Liébert, Battencourt, Devaux.

Les deux bataillons, partie essentielle du corps expéditionnaire, étaient composés d'hommes en état de ramer et de servir les canons des chaloupes.

La légion franche avait été formée par des déserteurs et des prisonniers consentant à prendre du service, et ne valait rien.

Quant aux deux demi-brigades, complétées avec des détachements tirés de tous les corps de la région, bien que devant être embarquées sur des navires véritables pour la plus grande partie, elles manifestaient pour l'expédition une extrême répugnance dès leur arrivée sur la côte. Tout d'abord il ne s'agissait là comme ailleurs que de réclamations au sujet de la solde en retard.

Muskeyn au Ministre.

17 septembre.

Quelques petites difficultés de la part des troupes de terre se sont élevées. Ils refusaient de s'embarquer avant d'avoir reçu plusieurs petites réclamations qu'ils faisaient. Je leur ai promis tout ce qui leur venait; mais, en même temps, je leur ai dit que je regarderais comme mutins ceux qui refuseraient de s'embarquer. Ils sont tous en rade aujourd'hui, où on les exerce à nager... les 456 hommes seront embarqués à bord des canonnières; ils feront le service des canons.

...Les aides de camp du général arrivent de Flessingue. Ils assurent que toute la Hollande connaît notre expédition.

Mais bientôt la désertion devenait excessive et le découragement gagnait même les officiers.

Gottmann, chef du 2^e bataillon de la 21^e demi-brigade (Bourbourg, Pas-de-Calais) au commandant Sauvage, peintre.

12 octobre.

... Avant que nous ayons reçu l'ordre d'embarquer, il n'y aura, je crois, plus personne. Il m'est déserté en deux nuits, et de 4 compagnies seulement qui sont cantonnées avec moi, environ 1500 hommes... *Ceux qui restent déclarent hautement qu'ils se feront plutôt hacher en pièces que de mettre le pied sur les bateaux plats...* Le reste de la demi-brigade, qui se trouve à Bergues et Gravelines, est dans les mêmes dispositions. 300 hommes ont tenté de désertir à Gravelines dans la nuit du 19 au 20...

J'avoue qu'en mon particulier, j'appréhende aussi cet embarquement. Mais l'honneur est mon guide... Ce qui a le plus contribué au désordre et à la désertion, c'est que le général Quantin a donné l'ordre de faire armer tous les officiers de fusils et de gibernes, qu'il ne serait souffert ni malles, ni chevaux, ni femmes, même celles autorisées par la loi, et l'inconséquence d'un adjudant général, qui a dit à la troupe que ceux qui reviendraient de l'expédition seraient gorgés d'or.

... Si vous pouvez me faire éviter le voyage de mer, je vous en aurai double obligation.

Le général de division, commandant les 1^{re} et 16^e divisions militaires aux citoyens composant le Directoire exécutif de la République française.

Au quartier général à Dunkerque, le 29 vendémiaire an v (20 octobre 1796)
de la République française une et indivisible.

Citoyens Directeurs,

Le Ministre de la Guerre, par sa lettre du 1^{er} jour complémentaire, m'avait chargé de votre part de me rendre à Dunkerque, à l'effet de m'y concerter avec le général de division Quantin pour compléter le corps de 5,000 hommes qui doit être mis à la disposition de ce général.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que vos intentions et les ordres du Ministre ont été exécutés en ce qui me concerne. La 21^e demi-brigade et plusieurs autres détachements des troupes employées sous mes ordres ont servi à compléter ce corps de 5,000 hommes. J'ai passé ces troupes en revue et leur ai fait délivrer les effets d'habillement, équipement et armement, qui leur étaient nécessaires, et elles ont achevé aujourd'hui de s'embarquer à bord des bâtiments qui doivent les transporter; elles n'attendent que le vent favorable pour sortir du port de Dunkerque.

Prévenu que plusieurs militaires, et surtout des officiers, témoignaient de la

répugnance à embarquer, j'avais pris des mesures pour éviter tout désordre et toute insubordination au moment de l'embarquement; je vous annonce avec plaisir qu'il s'est effectué dans le plus grand ordre, et sans que les troupes aient témoigné le moindre mécontentement.

L'administration municipale de Dunkerque m'a puissamment secondé dans cette opération, en prenant de son côté toutes les mesures de police pour prévenir le désordre.

Cependant je ne puis vous dissimuler, Citoyens Directeurs, que les corps destinés à l'embarquement, et principalement la 21^e demi-brigade, ont perdu beaucoup d'hommes par la désertion. Cette demi-brigade, que le Ministre m'avait annoncé être forte de 1880 hommes, ne s'est trouvée, lorsque je la passai en revue à son arrivée, composée que de 1500 hommes, et depuis que je l'ai mise à la disposition du général Quantin, elle a encore perdu environ 300 hommes par la désertion, quoique j'eusse d'avance donné des ordres et des instructions aux commandants de place et de gendarmerie employés dans ces deux divisions pour faire arrêter tout militaire voyageant sans ordre légal. Je suis instruit que des volontaires de la 21^e demi-brigade ont été rencontrés désertant à l'intérieur, par détachements armés et assez forts pour en imposer aux communes qu'ils ne traversent que la nuit et qui sont éloignées des places où il pourrait se trouver des troupes en garnison. J'en rends compte au Ministre de la guerre, auquel les signalements de ces fuyards sont adressés, et je le prie de donner des ordres pour les faire arrêter dans leurs communes, où ils se sont probablement retirés.

L'opération dont le Ministre m'avait chargé étant terminée entièrement, je partirai incessamment pour me rendre à Lille, lieu ordinaire de ma résidence.

Salut et respect.

Signé : LIÉBERT.

En deux jours, la 21^e demi-brigade avait perdu par la désertion 600 hommes, partis en groupes armés et assez forts pour terroriser les populations qu'ils traversaient.

Cependant l'embarquement s'exécuta tant bien que mal.

Muskeyn au Ministre.

29 vendémiaire (20 octobre).

Nous sommes depuis plusieurs jours occupés à embarquer les troupes. La journée d'aujourd'hui y a été employée, et nous avons fini de les embarquer entièrement, à l'exception de celles qui doivent être embarquées sur les bâtiments armés, et qui ne le seront qu'au moment du départ... Vents au nord, temps toujours mauvais.

Les mauvaises dispositions des troupes n'empêchèrent pas

le ministre Petiet, responsable de la composition du corps confié au général Quantin, d'adresser au Directoire un rapport des plus optimistes.

Le Ministre de la guerre au Directoire exécutif.

Paris, le 4 brumaire an v (25 octobre 1796) de la République française
une et indivisible.

Citoyens Directeurs,

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte, le 12 du mois dernier, des mesures qui avaient été prises pour compléter les 3,000 hommes destinés à être mis à la disposition du général Quantin et du cantonnement des troupes aux environs de Dunkerque en attendant leur embarquement.

Je m'empresse de vous informer que le général Liébert, qui est resté à Dunkerque jusqu'à ce moment, vient de me marquer que l'embarquement a été terminé le 29 du mois dernier et que toutes les troupes sont à bord des bâtiments qui doivent les transporter, et n'attendent que le vent favorable pour sortir du port.

Il ajoute *qu'elles se sont embarquées de la meilleure volonté* et sans donner aucun signe de mécontentement, ni d'insubordination, et qu'il a été puissamment secondé dans cette opération par l'administration municipale de Dunkerque.

Salut et respect.

Signé : PETIET.

P. S. — J'apprends à l'instant même que les bâtiments destinés à cette expédition sont sortis le 1^{er} brumaire du port de Dunkerque pour se rendre à leur destination.

L'événement se chargea bien vite de montrer ce que valait cette « bonne volonté » dont témoignait le ministre.

Muskeyn au Ministre.

8 brumaire (29 octobre).

... Je vous dépêche mon frère (lieutenant d'artillerie de marine) en courrier extraordinaire... Depuis plusieurs jours, je m'aperçois de l'inquiétude des chefs sous les ordres du général Quantin... Les propos impolitiques de plusieurs d'entre eux dans les lieux publics excitent toute mon attention. Le véritable état de la troupe embarquée, composée pour la plus grande partie de déserteurs étrangers mal habillés et en partie sans armes, fit une peine secrète à ma sensibilité... Aujourd'hui, je reçus une lettre du citoyen Legros, commandant le 1^{er} bataillon de la 139^e demi-brigade embarquée, qui me communiquait les pièces incluses pour appuyer la retraite de l'expédition... Je

donne communication au citoyen Quantin, auquel on devait supposer une entière ignorance de toutes ces choses...

Mon intention est toujours de profiter du premier vent favorable pour partir (1).

Voici, en effet, ce qui résultait des pièces remises par le dénonciateur (2).

PIÈCES JOINTES. — RÉSUMÉ.

27 octobre, déclaration du commandant Legros. — Le 6 brumaire, le général Battencourt lui aurait dit en secret : « Vous êtes sans doute indigné de servir avec ces déserteurs qu'on a donnés à Quantin au lieu des 5,000 Français qu'on lui avait promis. Il n'y en a que 1500 qui seront à la discrétion de ces étrangers. Le chef de l'expédition lui-même n'est pas de notre nationalité. Il veut que vous fassiez déclarer par votre troupe, comme le fera la 22^e, qu'elle ne veut pas servir avec ces étrangers, en vertu de l'article 200 de la Constitution. Réunissez votre conseil d'administration, excitez le mécontentement au sujet de la solde qui n'est pas payée et obtenez une déclaration que le général Devaux portera à Paris avec celle de la 22^e ». Dans la journée, le général Devaux répéta les mêmes arguments, ajoutant que l'expédition était impossible, que Quantin était la dupe des généraux Hoche et Clarke. Legros dit tout au général Quantin.

Le soir, nouvelle démarche du général Battencourt, qui fait voir à Legros un placard appelant les émigrés français réfugiés en Angleterre à se joindre au corps expéditionnaire, et signé de milord Brussi (??). L'aide de camp Bidault en conclut qu'on sera, par suite, hors des lois de la guerre et fusillé ou pendu en cas de prise.

Enfin, le lendemain, le général Battencourt lui dit : « Qu'il ne soit plus question de rien. Je m'embarque à 5 heures. Je me suis retiré ».

Deux capitaines de grenadiers font une déclaration analogue.

Sous le prétexte de violation de la Constitution par l'emploi de soldats étrangers, c'était bien une conspiration ayant

(1) *Archives de la marine.*

(2) Le commandant Legros, qui avait dénoncé la conspiration, devait, quelques jours plus tard, donner la mesure de sa valeur morale.

Le chef de bataillon Legros au citoyen Muskeyn.

9 novembre.

Citoyen Commandant,

J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai pris le parti de débarquer de la canonnière la *Brûlante* et que je ne veux plus marcher à l'expédition qui doit se faire sous les ordres du général Quantin...

pour but de faire échouer l'entreprise, conspiration à laquelle des adjudants généraux avaient été mêlés (1).

La lettre suivante du général Clarke permet de se faire idée de l'énergie du gouvernement d'alors.

Le général Clarke au général Quantin.

2 novembre.

... Je ne puis vous dissimuler que le Directoire et les Ministres ont pensé, ainsi que moi, que vos officiers avaient en effet cherché à insurger la troupe que vous commandez et à anéantir l'expédition... Vous ne devez point hésiter à vous en débarrasser, en vous assurant de leurs personnes... Laissez tous ceux qui, par leur faiblesse ou leurs intrigues, pourraient vous compromettre... Quant aux articles constitutionnels dont on s'appuie si perfidement, rien n'est plus aisé que de déjouer ces propos ridicules... Il est évident qu'il ne faut pas s'appuyer sur des articles constitutionnels contre les étrangers, puisque personne ne peut savoir, à moins de communication de votre part, s'ils sont à notre solde ou à la solde batave, et vous n'ignorez pas à quelle solde ils seront désormais, puisqu'ils seront nécessairement payés sur le pays où vous les conduirez.

Le vol fait de la pièce signée Crawford exige quelques ménagements vis-à-vis des citoyens Fabus, Legros et Vaugrigneuse, qui s'en sont si malheureusement rendus possesseurs. Le Directoire charge le général Liébert d'examiner leur conduite...

Sans doute votre troupe, qui n'est que l'avant-garde d'une armée destinée aux plus brillants succès, répondra à votre courage et à vos efforts...

Mais l'attitude de la troupe et des officiers n'était pas le seul danger que courût l'expédition. Les Anglais avaient été prévenus, et les mesures ordonnées pour éloigner leurs éclaireurs restèrent vaines par suite de l'impuissance des forces navales de Flessingue.

Ministre à Muskeyn.

7 novembre 1796.

... Les vivres s'épuisent... Chaque jour de retard, en éclairant l'ennemi sur nos projets, ajoute à la fatigue et peut-être au découragement des troupes...

D'après ce que vous me mandez de l'apparition de l'ennemi sur nos côtes,

(1) Les adjudants généraux Devaux et Battencourt furent destinés le 19 pluviôse par arrêté du Directoire.

j'ai lieu de croire qu'informés (1) en partie de vos projets, ils entretiennent au large des bancs de petits bâtiments de guerre pour vous interdire le passage...

J'écris au citoyen van Stabel (commandant la division de Flessingue) de tenir prêts les bâtiments qui sont en état de prendre la mer (afin d'éloigner les éclaireurs ennemis)... A votre passage à Flessingue, vous vous concentrerez avec lui.

25 brumaire an 7 (15 novembre).

J'espère toujours apprendre votre départ... La saison s'avance, et chaque jour qui s'écoule est perdu pour l'intérêt de la République... Ce que j'appréhends de la situation de la division de Flessingue ne me donne pas de grandes espérances.

L'unique tentative de sortie faite par la flottille, le 10 novembre, fut pour elle l'occasion d'une déroute.

Lettre du général Quantin (Dunkerque) au Ministre de la guerre Petiet.

21 brumaire (11 novembre).

... Nous avons fait à peu près 3 lieues au large petit frais, et alors le citoyen Muskeyn donna ordre aux divers capitaines des différents navires faisant partie de son escadrille de gouverner sur tel point, lorsqu'un calme plat survint tout à coup et dura jusqu'à 5 heures du soir.

A 5 heures du soir donc, les vents devinrent contraires, et le signal de relâcher en rade fut donné et exécuté finalement dans le courant de la nuit du 18 au 19... Il fraîchit tellement dans la journée du 19 (9 novembre) que ce fut ce que l'on appelle en termes marins un coup de vent, ce qui détermina le citoyen Muskeyn, le 19, à 5 heures du soir, à donner le signal de relâcher dans le port aux petites canonnières, dites bateaux plats; quelques-unes sont entrées dans Dunkerque et quelques-unes, à ce qu'on dit, ont été obligées de faire voile pour les ports de l'ouest, tels que Gravelines et Calais. Cependant vu le temps qui n'était pas tenable sur la rade pour les bâtiments de petit échan-

(1) Muskeyn voyait juste : les Anglais avaient pris tout à fait au sérieux les préparatifs de Dunkerque.

Lord Cornwallis au major général Ross.

1^{er} novembre 1796.

Des avis reçus de Calais annoncent que les troupes et les canonnières rassemblées autour de Dunkerque sont destinées à faire une descente sur la côte d'Essex à Fillingham Marshes, près de Badwel, l'île Mersey et la baie de Saint-Oyth.

En tous cas, l'intention publiquement déclarée de nous envahir et les préparatifs en cours nous obligent à prendre la chose au sérieux. Je me propose d'aller à Colchester, vendredi prochain.

tillon, le citoyen Muskeyn se décida à entrer lui-même, c'est-à-dire la *Colombe*, qu'il montait, et en donna aussi l'ordre aux avisos la *Fortitude* et la *Charlotte*.

La *Colombe* a échoué. Le gros temps l'a poussée jusqu'à 50 toises du fort Tisbau, à l'ouest des anciennes jetées, où, depuis 6 heures du soir du 19 jusqu'à minuit précis du même jour, nous avons été presque engloutis sous les flots d'une mer monstrueuse. Notre aviso la *Colombe* s'est rempli d'eau et nous avons perdu deux canonniers de la 21^e demi-brigade, un officier de marine, un aspirant, un matelot aide-canonnier, le domestique du citoyen Muskeyn, un secrétaire et deux mousses, qui ont tous été noyés sur le pont même...

Mes troupes sont dans un tel état de faiblesse par la mauvaise nourriture, que j'ai pris sur moi qu'il leur parvint en rade de la viande fraîche, du pain, du bois et du sel... Je préviens derechef qu'il y a des maladies dangereuses à bord, surtout des navires où sont les troupes composant la légion franche n° 2...

Le citoyen Muskeyn, dans ce danger imminent, a déployé le caractère de sa place...

Je suis au lit, les jambes excoriées et les pieds enflés...

L'avisos la *Fortitude* est aussi à la côte; mais rien de ce qui était à bord n'est endommagé...

Le général Quantin (Dunkerque) au général Liébert (Lille).

18 novembre.

Le transport la *Vedette* et six grandes canonnières, plus le brick l'*Alba*, chargés de mes troupes, ont été obligés de filer leurs câbles et d'appareiller dans le coup de vent...

Le navire-transport l'*Alerte*, chargé de près de 300 hommes de la légion franche n° 2, a été à la côte aujourd'hui à midi et demi... Après deux heures d'échouage, il s'est relevé sans perte d'hommes et a fait voile pour les ports de l'EST de Dunkerque, tels que Nieuport et Ostende, où l'on présume que les six canonnières et l'*Albro* sont entrés...

Le sloop le *William-Hauna*, chargé encore de la légion franche, est entré ce jourd'hui dans ce port à 3 heures de relevée.

Lettre du général Quantin au général Liébert.

19 novembre.

Confirmant la lettre du même jour au Ministre, il ajoute :

« Les étrangers à bord du *William-Hauna* se sont révoltés et ont forcé le capitaine à rentrer dans ce port, et actuellement le capitaine commandant la troupe à bord de la *Rosine* m'écrit pressément (*sic*) que le soldat menace de le forcer à rentrer et qu'il s'en est exprès conservé de force un pilote. J'ai envoyé le commandant Mascheret pour les pérorer et les engager à prendre patience encore quelques jours.

Le général Quantin (Dunkerque) au Ministre de la guerre Petiet.

29 brumaire (19 novembre).

Je n'y peux plus tenir; je suis exténué, je suis énervé et je suis enfin forcé de garder la chambre et même le lit. . .

Quelques garnisons des troupes franches se révoltèrent et ont forcé les capitaines de navire à rentrer dans le port de Brest et autres. Je ne sais comment les punir! Le sloop la *Vedette*, chargé de ces troupes, est de relâche à Ostende. Ce bâtiment a touché légèrement en y entrant, et les soldats, saisis de peur, ont débarqué en assez grand nombre. Il en arrivera de même, je le crains, du grand trois-mâts l'*Alerte*, qui fut obligé de faire route hier pour l'est, après un échouage de deux heures près de la jetée de l'est du port de Dunkerque. On est sans nouvelles du transport l'*Albro*, chargé de ces mêmes troupes, ainsi que de l'*Alerte*.

Les canonnières l'*Inabordable*, la *Chiffone*, l'*Incommode* et l'*Inquiète* sont également à Ostende.

A Nieuport sont les canonnières l'*Ardente* et l'*Enflammée*. . .

Je le répète, je suis seul, et cependant le citoyen Mascheret, d'une santé de fer, me seconde de son mieux.

Je redoute la désertion et les maladies. . .

J'ai besoin de trois mois de repos. . . Les citoyens Houguer, Swiney, Wallon, Villeneuve sont encore au lit. Jugez de mon embarras. . .

En résumé, l'expédition avait subi un échec complet.

Bien que, le 22 novembre (1), le Ministre de la guerre, ait encore songé à relever le courage de Quantin, dès le lendemain, le Directoire renonça provisoirement à l'entreprise.

Muskeyn, qui devait quelques jours plus tard (2) être nommé capitaine de vaisseau en récompense de ses services, en était prévenu par le Ministre de la marine en ces termes :

3 frimaire an v (23 novembre).

D'après le compte que j'ai rendu au Directoire exécutif de la situation matérielle de la flottille sous vos ordres, et surtout du mauvais esprit qui règne parmi les officiers et les troupes embarqués, le Directoire a décidé que les bâtiments rentreraient dans le port de Dunkerque et que les soldats seraient cantonnés dans cette place et dans les communes environnantes. . . Je crois cette

(1) *Archives de la guerre.*

(2) 13 décembre. — Il restait commandant de la flottille.

mesure d'autant plus nécessaire que la saison avancée vous laisse peu de chances favorables et que les troupes qui devaient vous seconder auraient peut-être déshonoré le nom français. Mais le projet qui vous est confié n'en subsiste pas moins, quoique les circonstances en nécessitent l'ajournement. Il est même très utile que vous paraissiez prêt à prendre la mer au premier jour, pour que l'ennemi soit constamment tenu en échec...

Les troupes furent cantonnées dans les environs des ports où elles se trouvaient; quant aux prisonniers et déserteurs, on les remit sous clé (1).

(1) *Petiet, Ministre de la guerre, au Directoire.*

27 novembre.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée pour m'annoncer la suspension de l'expédition confiée au général Quantin, et me charger de faire réunir dans la citadelle de Lille tous les prisonniers de guerre embarqués sur sa flottille.

Jé viens de donner les ordres nécessaires...

Ils furent plus tard répartis de divers côtés : 1650 passèrent au service de la Hollande, 800 Polonais, avec Dombrowsky, allèrent en Italie, des Turcs et des Prussiens furent envoyés à Dusseldorf (Lettre du général Liébert, 20 juillet 1797).

(Archives de la guerre, Expédition d'Irlande.)

CHAPITRE III

LES PROJETS D'EXPÉDITION EN IRLANDE

Les événements qui se déroulaient de l'autre côté de la Manche allaient enfin décider le gouvernement français à une entreprise sérieuse.

Depuis longtemps déjà l'Irlande était dans un état de malaise intérieur qui causait au ministère britannique de sérieuses inquiétudes. Divisée en trois partis qui se détestaient : les *Anglais*, appartenant à la haute église ; les *Orangistes*, protestants dissidents ou presbytériens, c'est-à-dire les partisans de l'autonomie sous l'autorité supérieure de l'Angleterre ; les *Irlandais unis* et catholiques, c'est-à-dire les indépendants, comme ils se reconnaissaient eux-mêmes ; la population était dans un état de misère qui avait fait germer les aspirations les plus vives vers un changement radical. Les sociétés secrètes étaient nombreuses, résolues, et, bien que recrutées en général dans les basses classes, elles avaient à leur tête de hautes personnalités, telles que lord Edward Fitz-Gerald, O'Connor, Butler, Theobald Wolfe Tone, Napper Tandy, Oliver Bond, Lewins, sir Edward Crosbie, dont la réunion consacrait, dans une commune haine de l'Angleterre, l'alliance d'une partie de la noblesse avec l'industrie, le commerce et le barreau. Cinq d'entre ces personnages formaient un directoire secret qui depuis longtemps pensait à solliciter l'appui de la France. Déjà, en 1794, l'ecclésiastique William Jackson, de l'église établie, avait été arrêté et condamné pour une correspondance entretenue avec des agents français. Napper Tandy et Wolf

Tone (1), ses complices, avaient dû fuir. Le gouvernement de Londres crut devoir essayer de la conciliation et envoya à Dublin comme vice-roi le comte Fitz-William, ancien whig ami de la France au début de la guerre, devenu tory après la mort du marquis de Rockingham, et qui passait pour favorable aux Irlandais. Qu'il le fût ou non, son arrivée fut le signal d'une recrudescence de l'agitation qui se traduisit au Parlement irlandais par l'organe de Grattan et de Vandeleur, présentant les pétitions des catholiques en faveur de l'émancipation; aussi le gouvernement anglais, inquiet des espérances qu'avait fait naître l'arrivée de lord Fitz-William et qu'il ne voulait pas réaliser, se hâta-t-il de rappeler le vice-roi. Arrivé en Irlande le 4 janvier 1795, il en partait le 27 mars, accompagné par les protestations de la majorité de la population. Malgré de légères concessions de son successeur, le comte Cambden, l'agitation ne fit que s'étendre.

Elle prit même bien vite un caractère plus grave, car beaucoup des Orangistes, inférant du rappel de Fitz-William que leur opposition parlementaire n'avait aucune chance de succès, se rallièrent franchement aux « Irlandais unis » où l'élément nettement révolutionnaire dominait. En présence des mesures de rigueur du gouvernement, la société devint secrète, fit prêter à ses membres un serment dont la teneur pouvait rallier les républicains et les réformistes et, sans se laisser intimider par « l'acte d'insurrection », véritable état de siège suspendant le cours de la justice ordinaire, prépara activement la rébellion à main armée (2). En même temps, l'expulsion, par les Orangistes non ralliés aux Irlandais unis, de 1400 familles catholiques fit refluer vers le comté de Connaught des milliers de désespérés qui, n'ayant plus rien à perdre, firent de cette région le foyer le plus ardent de l'agitation (3).

Dans les premiers jours de 1796, le directoire irlandais (4) envoya à Paris deux de ses agents, Wolf Tone et Lewins,

(1) Gordon, *Histoire de l'Irlande*. Paris, 1808, tome III, p. 215.

(2) En octobre 1796, l'*habeas corpus* est suspendu (Gordon, *loc. cit.*, p. 224).

(3) Décembre 1795.

(4) Édouard Fitz-Gerald, Arthur O'Connor, Thomas Adis Ememet, Mac Nevin, Oliver Bond (Guillon, p. 154).

pour négocier cette fois formellement et quasi-officiellement une alliance défensive et offensive contre le gouvernement britannique.

Les négociateurs allaient trouver le terrain très bien préparé, non seulement à cause de la haine que l'appui donné par les Anglais à la funeste guerre de Vendée, les faux assignats, Quiberon, avaient rendue passionnée, mais aussi par les rapports de Jackson, de Rowan et de Duckett (1).

Arrivé à Paris, venant d'Amérique, le 12 février 1796, Theobald Wolf Tone, qui avait pris le pseudonyme de James Smith, allait retrouver son compatriote Madgett, et son journal si curieux fait connaître la série des négociations qu'il entreprit.

18 février. — *Déjeuner avec Madgett.* — Il me demande si quelque résultat peut être obtenu en Irlande par une action spontanée. Je réponds que certainement non, que tout marcherait après un débarquement, mais rien auparavant. . . . Si 20,000 Français avaient débarqué, nous aurions, un mois après, un, deux ou trois cent mille hommes, mais « un point d'appui » (en français dans le texte) est indispensable. — Il fut aussi de cet avis (2).

22 février. — J'ai remis mon mémoire à Madgett qui le remettra au Ministre des relations extérieures. — Il me dit qu'il a eu avec ce dernier une conversation de deux heures, et que nous en obtiendrons bien moins de secours que nous ne l'espérons. La marine est dans un tel état que le Gouvernement ne veut pas risquer une grande escadre; il faudra passer à la dérobée (steal a march). On nous donnera 2,000 soldats d'élite et 20,000 fusils, mais, ni Pichegru, ni Jourdan. Nous aurons des artilleurs et autant d'argent qu'il en faudra. . . . Je réponds que pour mon compte personnel, je partirai, dût-on ne me donner qu'une escouade, mais qu'à mon sens, 5,000 hommes sont le minimum qu'on puisse demander pour être sûr du succès. Avec moins de monde, ce sera douteux. . . . Si l'on donne 5,000 hommes, il faut que ce soit la fine fleur des troupes françaises. . . . A sa demande au sujet du général français dont le nom soit connu en Irlande, en réservant Pichegru et Moreau, je réponds que c'est Hoche, surtout depuis l'affaire de Quiberon. Il m'assure que nous aurons ce général. . . .

(1) Lettre du 11 prairial an iv (Guillon, p. 159).

Duckett adressa au Directoire de nombreux rapports. Citons parmi ceux des *Archives nationales* (AF^{III}, 186 B) :

11 prairial an iv : Un mot sur l'Irlande (affirmant la pénurie de troupes régulières).

16 prairial.

16 messidor : Proposition d'établir quatre journaux francophiles en Irlande.

(2) Theobald Wolfe Tone, *Memoirs*. Londres, 1827.

24 février. — *Réception par Carnot.* — Carnot : Il y a-t-il des places fortes en Irlande? Wolf Tone : Je ne connais que les ouvrages du port de Cork. C. Ah! Cork. Ne faudra-t-il pas débarquer là? . . . Je répondis que je ne le pensais pas; si on devait faire un débarquement « en force » (en français dans le texte), il faudrait l'exécuter près de la capitale. Si c'est avec peu de monde, il faudrait mieux que ce fût dans le nord de l'île plutôt que dans le sud, pour des raisons qui figurent dans les mémoires que j'ai rédigés. Il me demanda si une navigation plus longue ne causerait pas de danger ou de retard. Je répondis qu'on en aurait pour deux jours de plus, ce qui n'était rien en comparaison des avantages.

26 février. — *Conversation avec le ministre Delacroix.* — Il me montra une carte de l'Irlande, et j'en profitai pour développer une de mes idées personnelles, c'est-à-dire que, si nous opérions en grande force, il faudrait débiter aussi près que possible de la capitale, dont la possession déciderait de toute l'affaire. Au contraire, avec peu de monde, il faudrait débiter tout près de Belfast, et pousser de l'avant pour occuper les montagnes de Mourne et les Fews, au moyen de quoi, avec l'appui du Lough Eyrne, nous couvririons toute la province d'Ulster et nous nous maintiendrions jusqu'à ce que nous ayons reçu assez de secours de la part de nos alliés pour marcher sur Dublin.

19 mars. — Madgett est venu m'annoncer ce matin que le Directoire a résolu de nous donner une brigade entière, c'est-à-dire 8,000 hommes.

2 avril. — J'ai été voir Clarcke au Luxembourg. . . . Il me demande un plan pour établir une chouannerie en Irlande, particulièrement dans la province de Munster, car il m'avoue que le Gouvernement a le dessein, avant de rien entreprendre de sérieux, de jeter dans l'île un parti de renégats ou plutôt de chenapans (blackguards) pour gêner le Gouvernement. Je réponds que je suis désolé de l'entendre parler ainsi. Si une pareille mesure a pour but de préparer l'esprit de la population, elle est inutile. Cela ne peut se produire que par des insurrections locales qui seront vite comprimées, car l'armée et la milice, qui dans ce cas soutiendra sûrement le Gouvernement, les propriétaires, même ceux qui désirent l'indépendance, feront de même en haine du pillage qui sera la conséquence indubitable de ce projet. Il y a aussi à craindre une chose que je ferais de suite, si j'étais ministre d'Angleterre, et que les deux Parlements ne seront pas longs à adopter, c'est de rapporter la loi qui oblige les milices à ne servir que dans leur propre pays, par suite, à faire passer dans la Grande-Bretagne la milice irlandaise et la remplacer en Irlande par les milices anglaises. . . . Enfin si les insurrections sont comprimées, ainsi qu'il faut s'y attendre, on n'aura fait que renforcer le gouvernement anglais. . . . Je ne saurais blâmer la France de désirer faire payer à l'Angleterre les abominations des guerres de Vendée et de la Chouannerie, mais je trouve dur que ce soit aux dépens de l'Irlande. Ce sera elle qui souffrira et non les Anglais qui en seront ravis, car ils nous détestent presque autant que les Français. . . .

18 avril. — J'ai été voir Clarcke que j'ai trouvé très réservé. Grand bien lui fasse. Il n'avait rien à me dire de notre expédition, mais il me parla d'un projet qu'on aurait de faire une chouannerie en Angleterre. Il voudrait que je prépare une proclamation qu'on distribuerait une fois le débarquement

effectué. Je réponds que je ne puis m'en charger : je ne connais pas les griefs des Anglais et je ne puis écrire comme si j'étais Français. Il dit qu'il est sûr que j'en suis capable. Pour m'en débarrasser, je promets, mais ne tiendrai pas. C'est désolant, ce goût pour une chouannerie.

20 avril. — Le ministre me lit ses instructions..... Elles sont de Clarke, car je reconnais sa haine pour la monarchie, la noblesse et le clergé. Il y a une chose pourtant qui me réconcilie avec cette absurdité : on nous promet 10,000 hommes et 20,000 fusils. Avec cela, je ne doute pas du succès. Nous aurons pour escorte 9 vaisseaux (hollandais, je pense) et 3 frégates. Tout sera prêt au milieu ou à la fin de mai, c'est-à-dire dans six semaines (1).

23 avril. — Je rencontre Sullivan qui me donne un journal anglais où je vois les quartiers assignés aux troupes en Irlande..... Il n'y a que 9 régiments de dragons, 2 d'infanterie de ligne, tout le reste est fencible ou milice. Il y aura un camp de 2,500 hommes dans le nord, un de 2,000 près de Dublin, ce qui fera 6,500 avec la garnison. Le tout est, comme je l'avais prédit, dans les environs de 30,000 hommes. Je ne doute pas du succès si nous parvenons à débarquer 10,000 Français.

Voici quelques-uns des rapports qui avaient été fournis au Directoire (2) :

Mémoires sur l'Irlande de T. Wolf Tone.

10 et 11 ventôse an iv (29 février et 1^{er} mars 1796).

1^{er} MÉMOIRE : ÉTAT DE L'IRLANDE.

Les protestants sont presque tous d'origine anglaise et ennemis des Irlandais. — Les dissidents (900,000) ou presbytériens réconciliés depuis peu avec les catholiques et naturellement républicains, ce sont en général des commerçants ou des industriels. — Les catholiques (3,150,000) comprenant la presque totalité des paysans sont misérables, et haïssent les propriétaires.

« En 1792, les habitants de la ville de Belfast, formèrent le club
« connu sous le nom des *Irlandais-réunis*, et ainsi appelé parce qu'on y voyait
« pour la première fois des catholiques et des presbytériens réunis. A l'instar
« de celui-là, il s'en forma bientôt à Dublin un autre, devenu fameux par les
« écrits politiques et les persécutions qu'ont éprouvées les membres qui le
« composaient. . . . Les catholiques ont aussi leur organisation, mais elle ne
« s'étend qu'à eux seuls. Elle a eu lieu à peu près en même temps que les
« clubs dont j'ai parlé plus haut et ce n'est que depuis peu de mois que le

(1) Il raconte naïvement que, dans sa joie de ces bonnes nouvelles, il se grise en digne Irlandais.

(2) Ces mémoires étaient adressés le 24 mars par le ministre Delacroix au général Clarke (*Archives nationales*, AF^{III}, 186 B. — Lettre du 7 germinal an iv).

« Gouvernement a pu se procurer quelques renseignements sur la nature de cette organisation ; encore est-il bien éloigné de la connaître dans toute son étendue. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au mois de juin dernier, elle comprenait tous les paysans de la province d'Ultonie, de Lagenie, et de Coursain. Je ne doute pas que depuis ce temps, tous ceux de la Momonie, qui est la quatrième province, ne l'aient aussi adoptée. Tous ces paysans, sous le nom de *defenders*, sont organisés militairement. . . . Leur serment d'association porte : *Loyauté et fidélité aux nations française et irlandaise réunies.* »

Extrait de deux mémoires de Wolf Tone, traduits de l'anglais et communiqués au Ministre le 8 avril 1796 (1).

. . . . Au mois de juin dernier (2), époque de mon départ d'Irlande, les forces de terre, autant que j'ai pu en juger, montaient à 30,000 hommes dont 12,000 de troupes de ligne et 18,000 de miliciens. Tous ceux-ci et une grande partie de ceux-là, je veux dire la cavalerie et l'artillerie, étant Irlandais, je présume que depuis ce temps il a été détaché un certain nombre de ces troupes de ligne pour les Indes occidentales et ailleurs. Dans ce cas, la proportion des Irlandais doit être augmentée parce que les miliciens ne peuvent pas être employés hors du pays.

Je n'ai que des conjectures à offrir sur les dispositions de la cavalerie et de l'artillerie, formant en tout environ 3,000 hommes. Mais je pense que ces deux corps, s'ils avaient la perspective d'un appui solide et permanent, n'agiraient pas contre leur patrie. Quant aux autres 9,000 hommes de troupes de ligne, ce n'est qu'un assemblage pitoyable de vieillards et d'enfants, tous incapables de supporter les fatigues d'un service actif. . . . Il y a parmi eux quelques régiments de « fencibles écossais », qui ne sont pas, à beaucoup près, attachés au gouvernement britannique. Les miliciens formant, comme je l'ai dit, 18,000 hommes, sont sous tous les rapports d'aussi belles troupes qu'il peut y en avoir en Europe. De ce nombre, il y a au moins 16,000 catholiques, dont la plupart précédemment membres du club des « defenders » ne sont entrés dans la milice que pour se soustraire aux procédures criminelles dont ils étaient l'objet. . . .

. . . . Au mois de juin dernier, l'Irlande avait déjà fourni à la marine anglaise au moins 80,000 matelots, et, en général, les équipages des vaisseaux de guerre sont pour les deux tiers composés d'Irlandais.

. . . . Un des articles du serment des *defenders* est d'être fidèle à la France comme à l'Irlande. . . . 10,000 hommes (des soldats de ligne) ont prêté serment au *defenderisme*.

(1) *Archives de la marine* (BB^{IV}, 103).

(2) Wolf Tone avait été d'abord en Amérique avant de venir en France.

2° MÉMOIRE : MESURES A PRENDRE PAR LA FRANCE.

D'abord, il me paraît indispensable de débarquer en Irlande un corps de troupes françaises sous le commandement d'un général habile et déjà renommé pour ses exploits militaires. . . . Je voudrais que la force (de l'armée) fût de 20,000 hommes, dont 15,000 au moins débarqueraient aussi près de la capitale que les circonstances le permettraient et 5,000 près de Belfast, dans le nord de l'Irlande. . . .

Si les circonstances ne permettaient pas à la République d'envoyer une force aussi considérable, mon opinion est. . . . que le moins que l'on puisse envoyer est 5,000 hommes, encore faudrait-il les faire débarquer *dans le nord de l'Irlande, où le peuple est plus mûr pour une révolution*. Je n'ai pas besoin d'observer qu'en commençant ainsi nos opérations à 100 milles (160 kilomètres) de la capitale nous ferions d'abord beau jeu à l'ennemi, qui, maître de la Trésorerie, de la Poste, des Banques, etc., ayant d'abord pour lui cette force d'opinion qui naît toujours d'un gouvernement déjà établi, ne manquera pas, au moins pour quelque temps, de se prévaloir contre nous de ces avantages. Je ne doute pas néanmoins qu'avec 5,000 hommes commandés par un général habile et moyennant les mesures que j'indiquerai ci-après, je ne doute pas, dis-je, qu'à la longue nos efforts ne soient couronnés de succès. Mais le conflit serait violent et nous serions privés d'un grand nombre des avantages que nous retirerions d'une force plus imposante, particulièrement celui de désorganiser tout à coup le gouvernement de l'Irlande.

Il faudrait aussi que parmi ces 5,000 hommes, il y eût un grand nombre d'artilleurs, car nous sommes très mal fournis à cet égard, et que l'armée fût *l'élite des troupes françaises*, déjà endurcie aux fatigues de la guerre et en état de discipliner les troupes irlandaises. . . .

On y joindrait des armes, 300,000 fusils si on le peut; on repousserait toute idée de conquête; on aiderait à convoquer une Convention nationale et on lancerait des proclamations à la nation, aux miliciens, aux marins servant sur les navires anglais, aux peuples d'Angleterre et d'Écosse. . . .

Rapport de E. J. Luines (de son vrai nom Lewins), député des Irlandais unis, près la République française (1).

Le ministère anglais croyait, il y a deux mois, que la France tenterait la descente même avant que la paix avec l'Empire fût faite; à présent, il est persuadé qu'il n'a rien à craindre jusqu'à ce que cet événement ait eu lieu. . . Il est sûr qu'il aura le temps d'envoyer 15,000 hommes en Angleterre pour y écraser les rebelles, puis de les retirer pour défendre l'Irlande. Les forces qu'entretient le gouvernement anglais en Irlande montent à 72,000 hommes, tant troupes de ligne que milice et *yeomen*. Mais il est plus que probable que le nombre en sera considérablement augmenté avant la fin de l'année. Ces

(1) *Archives de la marine, Mémoires et projets, t. IV.*

troupes sont tellement éparpillées sur toute la surface de l'île, afin de désarmer et comprimer le peuple, qu'il n'est pas possible de donner un état exact des différentes garnisons...

La milice, dont le nombre monte à 22,000 hommes, est mécontente; il en est de même des régiments écossais, qui font 15,000 hommes. Si la descente s'effectuait ailleurs que dans les environs de Dublin, Cork ou Belfast, on n'aurait pas, pendant les huit premiers jours, plus de 6,000 hommes à combattre.

Depuis six mois, les forces anglaises en Irlande sont bien pourvues de canons et d'effets, mais elles sont mal disciplinées, particulièrement l'artillerie. Voici en quoi elles consistent :

<i>Troupes de ligne.</i>	
	hommes
Infanterie.....	26,000
Cavalerie.....	4,000
Milice.....	22,000
Artillerie.....	5,000
Total.....	57,000

Le surplus n'est que de *yeomen*, mauvaise troupe, mal pourvue et divisée d'opinions.

Les endroits les plus favorables pour la descente seraient le Shannon, par la commodité de ses rives pour le débarquement, ou la baie de Killilugs, par la faiblesse des troupes du gouvernement dans les environs.

L'armée, une fois débarquée, devrait pousser en avant au moins de 20 milles dans l'intérieur, afin de s'emparer des vivres et de favoriser la jonction des habitants du pays. 4,000 ou 5,000 suffiraient pleinement dans ce moment-ci, avec 50,000 fusils, des canons et de la munition.

Les forces maritimes de l'Angleterre sur les côtes de l'Irlande sont : 9 vaisseaux de ligne et 12 frégates entre Cork et Belfast, tous du côté de l'ouest, qui croisent entre le cap Clear et Horsehead. Ces vaisseaux sont souvent obligés de rentrer pour se ravitailler et se réparer. Rarement sont-ils plusieurs ensemble, et ils pourraient être très facilement évités en dirigeant son cours fort au large à l'ouest.

Si l'on débarquait dans les baies de Killala, de Killilugs ou de Sligo, on pourrait gagner, dans une première journée, Carrick-on-Shannon, poste important et fort mal pourvu de moyens de défense. Ce pays est, en outre, très abondant en vivres et en bétail. L'on pourrait y compter sur cent mille patriotes, qui n'ont besoin que d'armes et d'officiers. Le général *Kilmaine* est particulièrement connu dans ces endroits. Son nom seul y ferait beaucoup.

Plus tard il devait écrire :

Quelques réflexions sur l'Irlande.

Novembre 1796.

Un patriote d'Irlande a dit : « Il n'y a pas de milieu : ou faites d'un Irlandais votre ami, ou coupez-lui le bras droit ». Tel est en peu de mots le caracté-

tère national. La France vient-elle se procurer des amis en Irlande? Voici ce qui lui reste à faire pour parvenir à ce but. Qu'elle déclare l'Irlande libre et indépendante. Que la déclaration soit dictée par la franchise, et maintenue sans injustice. Il n'y a que son indépendance absolue qui pourra contenter aujourd'hui le peuple irlandais. Deux révolutions l'ont éclairé sur ses droits; celle de l'Amérique a, la première, créé dans la nation un esprit public et a commencé à réunir les sectes religieuses les plus opposées jusqu'à cette époque, et trop longtemps divisées par les manœuvres d'une politique perfide. La Révolution française a complété l'ouvrage et a disposé le peuple irlandais, peut-être plus que celui de tout autre pays, pour une révolution.

Il existe un grand rapport entre le caractère du peuple français et celui d'Irlande; par préjugé religieux, le peuple français a été de tout temps bien vu en Irlande. Un lien plus puissant rapproche dans le moment actuel les deux peuples, et ce qui n'a été que préjugé religieux est devenu aujourd'hui attachement politique. Quand je parle du peuple irlandais, je désigne sous ce nom tous ceux qui ne tiennent ni directement ni indirectement au gouvernement anglais, c'est-à-dire la grande majorité de la nation. Il existe en Irlande une classe d'hommes beaucoup plus dangereuse pour la liberté du pays que le parti ministériel, je veux dire celle connue sous le nom d'*opposition*. Il ne faut citer qu'un seul trait pour le prouver. La nomination de Fitz-William à la vice-royauté d'Irlande ne trouve pas son exemple dans les annales de la corruption.

Le cabinet de Saint-James, alarmé de l'esprit de mécontentement manifesté dans tout le pays, et craignant d'éprouver les terribles effets d'une secousse populaire, a recours à sa tactique ordinaire, écarte pour un moment du gouvernement d'Irlande ses créatures et nomme Fitz-William vice-roi; c'était un homme attaché aux chefs de l'opposition. A son arrivée en Irlande, il amène quelques changements dans le cabinet et s'entoure de ses partisans. Que gagne par là le peuple irlandais? Ses prétendus amis, malgré les pétitions réitérées des différents comités pour la paix, votent des secours extraordinaires pour la guerre et jurent de vaincre ou de périr avec la Grande-Bretagne. Tel est l'esprit de l'opposition irlandaise. En nommant Fitz-William au gouvernement d'Irlande, le cabinet de Saint-James s'était proposé un autre but. Il a voulu abaisser deux familles et les rendre à sa dépendance. La famille des Beresfords et celle du chancelier Fitz-Gibbon avaient déjà acquis en Irlande une prépondérance absolue et dangereuse pour le gouvernement anglais. Elles disposaient de toutes les places sans consulter le ministre ou le cabinet, ou plutôt le ministre et le cabinet se trouvèrent obligés de céder à leurs demandes. Que fait donc le ministre? Il met à la tête du gouvernement un homme dont les opinions ne cadraient nullement avec celles du parti ministériel et dont les attachements devaient nécessairement l'entraîner à une rupture prochaine avec les Beresfords et le chancelier. Voilà donc l'alarme jetée dans toutes les parties du gouvernement. Le parti ex-ministériel a recours au cabinet. Un des Beresfords se rend à Saint-James, fait part au ministre de l'état de l'Irlande, lui suggère que l'intention de ceux qui entouraient Fitz-William était d'accorder aux catholiques tous leurs droits politiques et de rendre ainsi l'Irlande indépendante. Le ministre anglais, qui n'a placé Fitz-William à la tête du gouvernement irlandais que pour mieux prouver aux familles réfractaires leur

dépendance sous le cabinet de Londres, le rappelle sur-le-champ et nomme Camden à sa place, un des caractères les plus infâmes qui aient gouverné jusqu'à ce jour le peuple irlandais. J'ai cru ces détails nécessaires pour vous donner quelques renseignements sur l'état actuel de l'Irlande. Elle se trouve encore en proie aux divisions qui ont résulté du rappel de Fitz-William. On peut même les mettre à profit. Mais défiez-vous toujours du parti de l'opposition. S'il s'empare de votre confiance, vous êtes ruinés; c'est un ami de son pays qui vous parle avec toute la franchise de la liberté, et qui compte pour rien toutes les souffrances qu'il a subies, pourvu qu'elles tendent au bonheur de ses concitoyens.

En dévoilant les intrigues de l'opposition, je ne veux pas prétendre qu'il faut lui refuser toute confiance; c'est un parti même qui peut devenir très utile dans les premiers jours d'une révolution; mais c'est un parti qu'on ne saurait trop surveiller. Le caractère toujours soutenu par ces hommes exclut toute confiance implicite en eux, ou plutôt l'absence de tout caractère parle fortement contre ce parti. Fermez-lui le champ de l'intrigue, et il devient nul. Il n'a de talents que pour se rendre adroitement à la cour, et pour dépouiller ensuite le travail et l'industrie d'un peuple opprimé. La masse de la nation a les yeux ouverts sur l'infamie de ses manœuvres; mais que peut faire un peuple éparé sur un vaste terrain, sans armes, sans ressources. Le peuple irlandais renferme bien en lui-même les moyens de sa propre sûreté; mais il faut qu'il soit appuyé au dehors. Il faut que le levier qui lui donne du mouvement trouve un point d'appui hors de l'Irlande, et ce point ne peut exister que dans la République française. La République elle-même est intéressée à l'indépendance de mon pays, c'est ôter la vie au corps que de séparer l'Irlande de l'Angleterre; c'est ainsi que l'on verra l'Anglais réduit à son état naturel, et content de jouir en paix de son île. Son ambition alors trouvera des termes, et le commerce du monde deviendra libre comme l'air qui le favorise, ou les flots qui le portent.

Que j'explique la haine et l'acharnement que l'Anglais n'a cessé de nourrir contre le Français depuis qu'il est devenu libre. Quel désir d'armer le Français contre le Français et de le tenir pour ainsi dire en convulsions permanentes. Que l'on ne suppose pas que c'est pour relever sur le trône un rejeton de la famille de Bourbon. Le cabinet de Saint-James est convaincu d'une vérité. Il ne sait que trop que la République française ne saura exister sans la chute du trône qu'il soutient. De là cette haine implacable contre les principes français. Je vais plus loin. Jamais la France ne peut s'attendre à jouir de sa tranquillité, tant que le gouvernement anglais existera. Il faut chercher à détruire ce perturbateur du monde. L'indépendance de l'Irlande amènera cet événement si désiré.

Mais où chercher les moyens pour réussir en Irlande? A cela je répons: Il faut les chercher dans le peuple irlandais lui-même. En arrivant dans ce pays, le Français peut s'attendre à se voir environné de tout ce qu'il y a d'intrigants dans l'île. Mais je répète ici encore une fois: Défiez-vous du parti de l'opposition. Les vrais patriotes de l'Irlande se trouvent dans l'oubli, leurs noms sont à peine parvenus à la connaissance de leurs concitoyens. Il existe cependant des hommes connus pour leur patriotisme, et dont les noms commandent le respect dans tous les pays de l'Europe. Dans ce nombre se trouvent le

D^r *Drennan* et *O'Connor*, ex-membre de la Chambre basse. Je pourrais encore ajouter un nom non moins célèbre, celui d'*Hamilton Bohan*, qui ne tardera pas sans doute de se rendre dans son pays une fois devenu libre et indépendant. Je cite ces trois, car leurs noms ont souvent paru dans les papiers publics. Mais ne croyez pas qu'ils renferment seuls toutes les vertus de l'Irlande. Son indépendance peut compter pour partisans des milliers pour le moins aussi éclairés et aussi vertueux qu'eux. Il n'y a pas de nation où la classe moyenne renferme plus d'hommes instruits que celle du peuple irlandais. C'est dans le nord et le sud de l'île que l'on trouve le plus fréquemment de pareils hommes. Les habitants de ces endroits sont composés ou de catholiques ou des enfants de Calvin. Ces derniers sont républicains par religion, je peux même ajouter par préjugé. Les premiers professent les mêmes principes, et ont toujours senti d'une manière plus directe les vexations de l'Angleterre. Il faut cependant faire ici une remarque. De ce nombre j'excepte la majorité de leurs prêtres, et quelques grands propriétaires catholiques : c'est à ces deux sectes qu'il faudra se fier le plus. Il existe aussi un comité en Irlande connu sous le nom de celui d'*Irlandais-réunis*. La majorité de ses membres est composée de républicains. Ce sont des hommes que l'on peut compter comme amis. Enfin il n'existe pas de bourg, et je les ai tous parcourus, où il ne se trouve le plus grand nombre de partisans de l'indépendance de leur pays, et de ce nombre sont les hommes les plus actifs, les plus éclairés et les plus entreprenants. Il ne faut que débarquer et je répons du succès. Que je fasse ici une remarque. La force physique ne devient que secondaire dans une pareille entreprise, la force morale fera tout ; point d'acte injuste ni arbitraire, point de démarche vexatoire. Il faut se trouver en Irlande comme sur le sol français : les mêmes égards pour les personnes. Le premier trait de la nation est la reconnaissance, elle saura bien récompenser ses libérateurs, et moi, Irlandais, j'en répons.

Je réserve à un autre jour les détails sur les endroits les plus convenables pour faire la descente, et sur les noms des personnes qui ne manqueront de devenir utiles, et de vous aider de leurs bras et de leurs fortunes.

C'est dans le sud et le nord d'Irlande où se trouvent en plus grand nombre les partisans de la liberté : voilà donc les endroits les plus favorables pour opérer une descente. Là, les côtes se trouvent dégarnies de troupes, et sans aucune espèce de défense. Le seul endroit dans le sud qui soit défendu par des forts et des canons, s'appelle *Kinsale*, à l'embouchure du port de *Cork*. La nature en rend l'entrée difficile. Il est défendu des deux côtés par des rochers escarpés qui dominant toute la baie. Sur ces rochers sont établis des forts et des canons, et dans les environs se trouvent toujours cantonnés 2,000 ou 3,000 hommes ; il faut donc que le débarquement s'effectue à quelque distance de cet endroit. A un demi-degré plus au sud est située la baie de *Bantry*. Je ne connais pas dans toute l'île un endroit plus favorable pour faire une descente ; là, il ne se trouve ni canon, ni fort, ni force militaire. Les habitants des environs se sont de tous temps montrés ennemis des vexations anglaises. C'est là où le *défenderisme* trouve ses appuis les plus chauds et les plus fidèles. Tous connaissent l'usage des armes, car ils sont presque en totalité contrebandiers. C'est là surtout où vous pourrez compter sur une foule de partisans. Voici encore un autre motif à vous engager de débarquer dans la baie de *Bantry*. A deux petites journées de là se trouve la ville de *Cork* ; c'est la ville

la plus commerçante de l'île, sa population monte à 120,000 individus. La possession de cette ville sera suivie des plus grands avantages. Les colonies anglaises commencent bientôt à en sentir la perte. Le pays abonde en tout. Maîtres de cette ville, vous aurez à vos genoux toute la partie méridionale de l'île. La ville est presque toute composée de catholiques. Ils sont presque tous républicains et les amis les plus déclarés des principes français. J'y ai passé deux mois. Je suis bien même de juger l'esprit des habitants. Le journal le plus républicain qui se trouve en Europe est rédigé dans cette ville. J'ai été pendant deux mois collaborateur d'un patriote qui se trouve encore en prison pour les lettres que j'avais insérées dans son journal. Ce papier s'appelle la *Gazette de Cork*. La ville elle-même est sans aucune espèce de défense. On n'a qu'à paraître devant elle, et l'on en devient le maître. On ne peut pas se laisser tromper sur les caractères de cette ville. Je les connais tous; on aura beau se masquer (*sic*). Sur l'ouest de cette ville se trouve le comté de Kerry; c'est l'endroit de l'Irlande que je connais le plus particulièrement. Là j'ai passé les premières années de ma vie. Il ne s'y trouve guère de champ qui ne me soit connu. J'en connais presque tous les habitants; c'est le comté où se trouve le plus grand nombre de républicains. L'esprit public y est bien dirigé, éclairé et entreprenant. Là vous trouverez un jeune homme qui, par ses connaissances du pays et des habitants, pourra vous devenir très utile; c'est le caractère le plus populaire de l'endroit. Il s'est déjà distingué par son opposition au parti du gouvernement. Il est enfin jeune et républicain. Je réponds de lui. Il s'appelle *Seggerson*. Vous y trouverez aussi un apôtre de la liberté. Il m'a accompagné en Irlande en 1793. Il a été employé avec moi par le conseil exécutif et le premier comité diplomatique de la Convention. Il reste à présent à Irlande, dans le comté de Kerry. C'est un jeune homme en qui l'on peut mettre toute confiance. Il ne manque pas de talents. Il s'appelle *Ferris*.

Les ports de ce comté sont très favorables pour une descente; un régiment est toute la force armée qui se trouve dans tout le pays.

La nature a rendu cet endroit, par sa situation, très fort et difficile d'accès; avec 2,000 hommes, on pourrait se défendre contre 12,000. Il ne faut pas que j'oublie un autre caractère non moins intéressant et qui se trouve dans le même comté. C'est un homme qui est aimé des paysans, et qui s'est toujours montré à leur tête dans toutes les circonstances les plus critiques. Il peut se mettre en deux jours de temps à la tête de 6,000 hommes.

C'est le *Charette* du pays. Je le connais intimement. Il est mon cousin. On ne peut pas cependant lui confier une grande opération. Il fera un excellent colonel de hussards. Il s'appelle *Barry*. Tels sont les endroits dans le sud qui me paraissent les plus propres pour une descente. Mais la baie de Bantry me paraît la plus convenable. Quant au nord de l'Irlande, il faut choisir la baie de Carickfergus. Tous les habitants du nord sont républicains. J'ai déjà fait part au gouvernement de pareilles idées, et je lui ai donné en détail toutes les particularités relatives au nord (1).

(1) Ce rapport est le seul où la baie de Bantry soit conseillée. — Certaines assertions relatives aux dispositions de la population du sud-est devaient être démenties par les événements (Voir ci-dessous).

Relations extérieures. — Observations sur les instructions délivrées.

1796.

3^e PARAGRAPHE.

Les *defenders* sont tous catholiques; ils ne sont pas menés par leurs prêtres; au contraire, ces prêtres ont employé tous leurs efforts pour prévenir le *defenderisme*. Le légat du pape en Irlande, qui est aussi archevêque de Dublin, a lancé de l'autel les foudres d'une excommunication générale contre eux, mais sans effet. Les prêtres mêmes refusent les sacrements de l'Église romaine à ceux de ces infortunés qui sont condamnés à mort pour fait de *defenderisme*, à moins qu'ils ne renoncent à leurs principes; mais jusqu'ici on n'en a pas vu un seul qui ait fléchi; au contraire, ils ont tous préféré la mort sans sacrements. Ces faits, à ce que l'on présume, démontreront donc suffisamment, non seulement qu'ils ne se laissent pas mener par leurs prêtres, mais encore qu'ils se sont faits *defenders* en dépit de tous les efforts du clergé et des foudres d'une excommunication générale. Le fait est que, depuis cinq ans, le clergé catholique a perdu presque toute son influence sur le peuple, ce qui afflige sincèrement les partisans du gouvernement anglais, qui se trouve par là privé de son plus puissant instrument pour gouverner les paysans d'Irlande.

Les nobles catholiques n'ont également aucune influence sur le peuple; au contraire, leurs maisons ont été pillées des armes qui s'y trouvaient, aussi bien que celles des protestants, en général. En un mot, la religion n'entre absolument pour rien dans la question du *defenderisme*; ce n'est pas parce qu'ils sont catholiques que les paysans irlandais se sont faits *defenders*, mais bien parce qu'ils sont pauvres, misérables et opprimés; la distinction de religion n'est absolument qu'accidentelle.

Si l'affaire est une fois en train, il ne faut pas douter que les presbytériens n'obtiennent bientôt l'ascendant que donne la supériorité des connaissances et des lumières; il faudrait peut-être un peu d'adresse pour prévenir des més-intelligences entre les deux partis; mais comme les chefs sont du plus parfait accord, on ne doit nullement craindre aucune différence de sentiment entre eux.

Quant à la royauté, il n'y a personne en Irlande qui en ait la moindre idée. S'il y arrive une révolution, très assurément elle n'aboutira jamais à une monarchie. La famille des *Stuart* est dans le plus grand mépris chez les catholiques, et quant à Jacques II, dernier roi de cette famille qui ait été en Irlande, sa mémoire est méprisée; on l'a même signalé par un sobriquet en langue irlandaise qui désigne le dernier terme de l'insulte et du mépris.

Le nombre de 10,000 hommes est très suffisant; mais il serait à souhaiter que le nombre de fusils, sans compter ceux portés par les 10,000 hommes, fût porté de 20,000, dont il est mention dans les instructions, à 30,000, 40,000 ou même 50,000.

Il faudrait aussi assez de sabres et de pistolets pour armer 1000 hommes de cavalerie, ou même 2,000, s'il est possible; il serait à désirer que le débarquement se fit à Carrickfergus; mais si cela n'est pas possible, il faudrait préférer Galoway à Londonerry, vu que cette dernière ville est habitée par les descendants des colons anglais.

L'époque précise où le peuple d'Irlande peut attendre l'arrivée de la flotte française n'est pas mentionnée dans les instructions.

Toutes les autres observations contenues dans les instructions sont infiniment importantes et utiles; mais il y a beaucoup de choses qui dépendront nécessairement des circonstances; il faudra donc s'en rapporter au zèle et aux talents de ceux qui ont conduit jusqu'ici les affaires d'Irlande et qui sans doute exécuteront les instructions de point en point, en tant que la nature et la situation des affaires le permettront.

Certaines des assertions contenues dans ces différents mémoires ont été formellement contestées par des historiens anglais, surtout par M. Lecky (R. H. membre de la Chambre des communes pour l'Université de Dublin) dans son beau livre : *L'Histoire d'Angleterre au XVIII^e siècle*.

Le chiffre de 900,000 parait, à cet écrivain si documenté, absolument exagéré pour représenter la valeur réelle des protestants dissidents qu'il considère comme beaucoup plus dangereux pour la domination anglaise que « les catholiques ignorants, misérables et habitués à une servitude séculaire ».

Quant à la proportion de 80,000 Irlandais servant sur la flotte britannique; au fait, isolé peut-être, mais signalé par un discours de Grattan, de 210 Irlandais à bord d'une frégate dont l'équipage total était de 220 matelots, voilà sa réponse :

« Pelham et le duc d'York étaient d'avis que l'Irlande avait
 « très peu fait pour la guerre, mais cependant ce pays avait
 « singulièrement prouvé son énergie et sa vitalité au point
 « de vue militaire. Sa population, en 1796, n'atteignait pas
 « 4,500,000 âmes. Plus de 30,000 hommes, en comprenant
 « la milice, sans compter les yeomen, avaient été requis
 « pour la défense du pays; mais, en outre, celui-ci avait
 « fourni 38,653 hommes pour le service militaire, 11,457 pour
 « la marine et 4,058 pour les « marines » (infanterie embar-
 « quée (1). »

Les mémoires de Wolf Tone, traduits par Madgett, furent remis par lui au général Clarke, irlandais lui-même, qui les transmit au Directoire (2).

(1) Cette opinion est basée sur la correspondance échangée entre Pelham et le duc d'York (Lettres du 14 novembre et du 3 décembre 1796).

(2) Guillon, p. 184.

Quant à Wolf Tone, s'il parvint à ébranler Carnot dans son idée de se limiter à une chouannerie en Angleterre par les chiffres qu'il lui donna de la population de l'Irlande (4,100,000 habitants) et des adhérents au defenderisme, il ne put obtenir immédiatement ce qu'il désirait : l'organisation d'une vraie armée d'expédition. Au système de la chouannerie dont on ne fut pas long à reconnaître l'impossibilité en Irlande (1), où l'on ne pouvait songer à s'aliéner la population par l'envoi de défenseurs tels que des repris de justice, on songea d'abord à substituer un procédé mixte. Les brigands débarqueraient sur un ou plusieurs points de la Grande-Bretagne; quant à l'Irlande, le secours se bornerait à lui envoyer une brigade dite irlandaise recrutée de prisonniers et déserteurs étrangers.

Mais un tel secours était non seulement inefficace, mais dangereux pour l'avenir en donnant au gouvernement anglais l'occasion d'écraser une révolte vouée d'avance à l'insuccès. Les Irlandais demandaient avec raison un appui efficace avant de se soulever, et l'ambassadeur de France à Bâle écrivait, le 6 juillet, au ministre Delacroix :

Les émissaires irlandais sentent très bien que le gouvernement français peut, au premier abord, désirer et demander qu'avant de se manifester, l'insurrection doit avoir éclaté en Irlande. Ils répondent à cette observation par une infinité d'autres dont la plus forte est que le peuple n'a point d'armes, surtout dans le midi de ce royaume, le gouvernement anglais ayant fait prendre toutes celles des particuliers..... (2).

Tout cela n'était encore qu'officieux. Les négociations entre le Directoire et les Irlandais allaient prendre un nouveau caractère.

« Avant l'été de 1796, dit le rapport secret (3) présenté par Robert Stewart, futur lord Castlereagh, aux Communes d'Irlande, il n'apparaît pas qu'il y ait eu entre le Comité exécutif des Irlandais et le gouvernement français des relations formelles et autorisées. »

Les missions de Wolf Tone et Lewins dès le début de

(1) Journal de Wolf Tone. — Guillon, p. 189.

(2) Archives nationales, AF^{III}, 186 B.

(3) Cité par Guillon, p. 166.

l'année 1796 n'étaient, en effet, qu'officieuses. Cette fois, il allait s'agir de négociations formelles par des agents dûment accrédités.

En mai, le ministre de France à Altona, Rheinhardt, avait été mis en relations avec Fitz-Gerald et O'Connor. Il les voyait le 20 juin (1) et, le 19, il écrivait au ministre Delacroix cette lettre caractéristique :

Le citoyen O'Shee m'a apporté hier votre dépêche du 12 prairial, avec l'arrêté du Directoire du 14 (2 juin)... Je l'ai mis au fait de tout ce qui était à ma connaissance... Je suis si sûr que milord Fitz-Gerald n'est pas dans les intérêts de M. Pitt, que, sous ce rapport, je garantirais volontiers sa bonne foi de ma propre tête. Je ne vous ai point caché que le général Valence avait été mis dans le secret par milord Fitz-Gerald. Il est sans doute malheureux qu'un homme dont la vie passée et les relations anciennes doivent le rendre suspect à la République se trouve le confident d'un projet qui n'en devrait point avoir (2)...

Dès le mois de mai, par conséquent, les relations entre la France et les Irlandais étaient connues en Angleterre et les projets avaient été ébruités.

Ceux-ci allaient d'ailleurs se modifier sur les instances de Hoche (3) et du ministre de la marine Truguet (4) qui, mis au courant des mémoires de Wolf Tone, s'était ostensiblement au moins passionné pour l'entreprise et avait établi un plan grandiose sous le titre de « Système maritime et offensif contre l'Angleterre (5) ».

Ce projet ayant été cité *in extenso* par un autre auteur, il suffira d'en retenir l'organisation d'une armée navale à Brest pour porter la guerre en Angleterre et dans les deux Indes, et le débarquement de 30,000 hommes en Irlande sous le général Hoche, un second débarquement de 60,000 hommes en Angleterre, l'envoi de deux expéditions successives à l'île de France pour de là aller secourir Tippoo-Sahib ; l'amiral Villaret, avec 10 vaisseaux armés à Brest, commanderait la seconde.

C'était beaucoup à la fois, spécialement au moment où la

(1) Guillon, p. 167.

(2) *Archives de la guerre*. Expédition d'Irlande.

(3) Lettre du 9 juin.

(4) Voir ci-dessus.

(5) *Archives nationales*. Manusc., AF^{IV}, carton 1597. Cité par Guillon, p. 109.

guerre en Italie, en Allemagne, absorbait nos ressources; ce qui est peut-être plus grave encore, c'est que la descente en Irlande fut dès l'origine considérée comme un simple épisode. Pour notre marine, l'expédition des Indes resta la chose importante. Ce ne devait être, en effet, qu'« en passant », et en passant seulement, que les vaisseaux français devaient laisser les troupes sur les côtes irlandaises. Telle est l'origine d'un malentendu entre les généraux de terre et ceux de mer, malentendu qui persista longtemps, devint aigu entre Hoche et Villaret-Joyeuse et eut, sur le résultat final, la plus funeste influence.

La transition entre le projet de chouannerie et celui de la première entreprise sérieuse contre l'Irlande est donc marquée par l'idée de l'emploi des déserteurs étrangers et par la conception de Truguet de faire d'un débarquement en Irlande un simple épisode d'une grande expédition aux Indes. Le projet du 19 juin porte la trace de ces variations, et il fallait l'indiquer pour qu'on pût comprendre cette conception trop complexe pour être originale.

Voici sous quelle forme le projet, une fois arrêté, fut porté à la connaissance du général Hoche, à qui il fut remis par un courrier extraordinaire, le 23 juin, à Montcontour :

*Le Directoire exécutif au général en chef Hoche,
commandant l'armée des côtes de l'Océan.*

Paris, le 1^{er} messidor an iv (19 juin 1796) de la République française
une et indivisible.

Le moment est venu, Citoyen Général, où le Directoire exécutif doit vous communiquer sans réserve quelques projets qu'il a conçus et dont l'exécution doit être principalement surveillée par vous. La situation du pays où vous commandez, le désir que témoignent la plupart des chefs chouans de rentrer dans le sein de la République et la confiance que vous avez inspirée aux départements naguère insurgés, ont rendu possibles des plans sur lesquels le Directoire n'avait d'abord arrêté qu'une attention spéculative.

Il s'agit, Citoyen Général, de rendre un peuple généreux et mûr pour une révolution à l'indépendance et à la liberté qu'il appelle. L'Irlande gémit depuis plusieurs siècles sous le joug odieux de l'Angleterre. Les défenseurs nombreux qu'elle contient sont déjà secrètement armés pour l'en affranchir, et l'espoir seul des secours que peut leur donner la République française a pu les engager à différer le moment d'une insurrection générale, dont l'arrivée

de ces secours doit être le signal. Déjà, pour préparer cet événement intéressant, le Directoire a envoyé un agent secret et fidèle pour s'aboucher avec les principaux defenders, les instruire du lieu de débarquement des troupes françaises et prendre des mesures pour assurer le succès de l'entreprise. Détacher l'Irlande de l'Angleterre, c'est-à-dire réduire celle-ci à n'être plus qu'une puissance du second ordre, c'est lui enlever une grande partie de sa supériorité sur toutes les mers. Il serait superflu de s'étendre sur tous les avantages que procurera à la France l'indépendance de l'Irlande; vous saurez les apprécier; c'est à vous de préparer ce grand événement avec cette sagesse et le secret qui seuls peuvent en assurer le succès.

La marine française, à peine sortie du néant où une négligence l'avait plongée, n'a pu nous fournir des moyens assez grands pour exécuter à la fois un débarquement considérable; nous sommes donc forcés à morceler en quelque sorte cette expédition, et à en faire trois particulières qui, se réunissant ensuite, nous mettront à même d'atteindre le but que nous nous proposons. Voici, Citoyen Général, ce qui a été résolu à cet égard, d'après l'exposé des moyens soumis par le Ministre de la marine :

1° La flottille destinée pour l'Inde portera, en outre de la demi-brigade nécessaire pour assurer le succès de l'expédition qui lui est confiée, 5,000 hommes au moins de bonnes troupes, qu'elle débarquera sur les côtes d'Irlande dans la province de *Connacie*, et, s'il est possible, dans la baie de Galloway. Ces 5,000 hommes seront extraits de l'armée des côtes de l'Océan, et vous leur donnerez l'artillerie nécessaire pour se maintenir en Irlande jusqu'à l'arrivée de nouveaux renforts. Ils devront s'emparer de toute la Connacie, à l'exception du comté de Leitrim; ils occuperont également le comté de Clare jusqu'à l'embouchure de la rivière Shannon. Ils porteront au moins 10,000 fusils avec eux, destinés à armer les habitants qui se joindront à eux, et une partie des habits pris sur les Anglais à Quiberon seront destinés pour ces habitants. La flottille de l'Inde devant partir dans un mois et demi, il n'y a pas un moment à perdre pour disposer d'avance les 5,000 hommes qu'elle devra débarquer en Irlande. Leurs chefs doivent être intelligents, probes, amoureux de la discipline et capables de se conduire avec audace et vigueur;

2° Une seconde expédition sera préparée à Brest par vous et le Ministre de la marine, avec lequel vous vous concerterez; elle devra être prête avant le 15 fructidor prochain; la flottille qui y sera consacrée portera au moins 6,000 hommes, pareillement extraits de l'armée des côtes de l'Océan, et composée de corps francs, que vous lèverez et auxquels vous donnerez des officiers intrépides, zélés pour la discipline et extraits d'autres corps; vous les choisirez principalement parmi ceux que la nouvelle organisation générale aura réformés. Une partie de ces corps devra être destinée à former une troupe à cheval, qui se procurera des chevaux au moment de son arrivée en Irlande; et vous aurez soin de prendre la même précaution pour une partie des 5,000 hommes dont la flottille de l'Inde sera chargée. Le Directoire vous enverra quelques officiers parlant anglais, qui pourront être employés avec avantage dans cette seconde expédition, qui débarquera pareillement à la baie de Galloway. Quant à la composition des corps francs dont il vient d'être parlé, elle sera telle qu'elle puisse purger la France de beaucoup d'individus dangereux, et il n'y a

pas d'inconvénient à y incorporer des ci-devant chouans dont les intentions paraîtront convenables. Le Directoire doit cependant vous observer que ces corps francs ne peuvent, à raison de ce que prescrit la Constitution, porter ce titre qu'au moment de leur embarquement ;

3° La troisième expédition partira de Hollande à la même époque que la seconde. Le général en chef de l'armée du Nord est chargé de la disposer. Elle sera de 5,000 hommes, la plupart déserteurs étrangers, commandés par des officiers français, et dont une partie est déjà enrégimentée ; si vous pouvez leur donner 5,000 habits rouges pris à Quiberon, dirigez-les sans délai sur Ostende, et prévenez-en le général en chef Beurnonville, qui ne connaît pas le but de l'armement. Cette troisième expédition est aussi pour la baie de Galloway.

Vous trouverez ci-joint, sous le n° 1, copie du manifeste que le commandant français en Irlande devra publier au moment du débarquement et plusieurs mémoires qui vous instruiront de la situation de l'Irlande.

Si les moyens de la marine française eussent permis au Directoire de porter en même temps dans la Connacie les 16,000 hommes destinés à assurer la liberté de l'Irlande, il n'eût pas hésité de vous demander de vous mettre à la tête d'une si glorieuse entreprise et qui promet de si heureux résultats. Aujourd'hui, le Directoire se borne à vous recommander de composer avec beaucoup de soin l'état-major de la petite armée de Connacie ; il se réserve de vous transmettre de nouveaux ordres à cet égard. Il vous laisse la plus grande latitude sur les dispositions à faire, et va s'occuper des moyens de procurer les fonds indispensables pour assurer le succès.

P.-S. — Les tentatives de chouannerie dans le pays de Galles et dans le comté de Cornouailles doivent être considérées comme une diversion utile, capable de contribuer fortement au succès de la grande expédition d'Irlande.

Tel était ce projet extraordinairement compliqué de trois et même quatre expéditions partielles, sorte de compromis entre des opinions diverses et d'utilisation bâtarde des ressources destinées à d'autres entreprises, mais qui cependant eut ce mérite, trop rare par la suite, d'indiquer le véritable objectif d'une tentative en Irlande, c'est-à-dire le nord de l'île au lieu du sud, le comté de Connaught, refuge des « desperadoes », au lieu de la pacifique province de Cork, la baie de Galloway, au lieu de celle de Bantry, de funeste mémoire.

Le coup d'œil de Hoche était trop réel pour qu'il pût se tromper sur les défauts du projet ; aussi, dès sa réception et malgré sa joie d'avoir à préparer une entreprise qui lui était chère depuis longtemps, désira-t-il s'en expliquer avec le gouvernement.

Lettre de Hoche au Directoire (à la réception du plan d'ensemble du 19 juin et au moment de partir pour Brest). — De Montcontour).

23 juin 1796.

J'ai l'honneur d'observer au Directoire que les choses iraient bien plus vite, qu'il existerait infiniment plus d'harmonie, s'il me permettait d'aller passer cinq jours à Paris, ainsi qu'au mois de nivôse dernier...

Je me rendrais à Paris *incognito*...

Je fais passer 10,000 hommes en Italie...

Je me charge de fournir 16,000 et même 20,000 hommes pour l'expédition. Les troupes sont rompues au genre de guerre à faire et peuvent grandement, par leur manière de combattre, faciliter l'insurrection. Je désire que mon idée soit adoptée par le Directoire. Je craindrais, s'il en était autrement, que la désertion, les pillages, etc., fissent échouer l'expédition. On peut disposer des mauvais sujets en faveur de l'Angleterre. Humbert et Mascherel passeront avec à peu près 3,000 hommes. Malheur à ce qui se rencontrera sous leurs pas ou plutôt sous leurs mains.

Je prie le Directoire d'ordonner qu'il me soit envoyé une bonne carte d'Irlande.

Autorisé à faire le voyage de Paris, Hoche y arriva dans les premiers jours de juillet. Le 12, il voyait Wolf Tone (1) et le même jour, dans un conseil avec Carnot, Truguet, Lacuée et Clarcke, il obtenait la transformation du projet du 19 juin (2).

Le nouveau plan adopté le 19 juillet (1^{er} thermidor) ayant été cité *in extenso* par l'ouvrage de M. Guillon (Pièce M), sera résumé en quelques mots.

Il s'agissait cette fois d'opérer une révolution en Irlande avec l'appui d'un corps de 15,000 hommes de troupes régulières sous les ordres du général Hoche.

Cependant on n'avait pas pu renoncer à l'idée des forçats et

(1) Journal de Wolf Tone. Guillon, p. 190. Sorel, *Les vues de Hoche*, p. 257.

(2) Plusieurs écrivains ont parlé d'un voyage que Hoche aurait fait mystérieusement à Bâle pour aller conférer avec O'Connor qui, accompagnant Fitz-Gerald, avait remis au Ministre de France Barthelemy une note sur l'Irlande. Nous savons que Hoche était à Paris le 12 juillet, nous savons aussi par des lettres écrites par lui, et datées de Paris, trouvées aux Archives de la guerre, qu'il y était aussi le 23, le 26, et le 6 août. Nous savons, de plus, par une lettre de Barthelemy, le 30 juillet (Archives de la guerre), qu'à ce moment il s'occupait de faire entrer secrètement en France O'Connor, ce qui implique qu'il n'avait pas encore vu Hoche. L'entrevue, si elle eut lieu, ne peut donc se placer qu'entre le 6 août et le 1^{er} septembre, et, par suite, n'eut aucune influence sur les résolutions prises le 19 juillet.

des déserteurs, c'est-à-dire des corps Humbert et Quantin qu'on subordonnait, à la vérité, au général en chef.

L'influence de Hoche ne devait se produire que sur le premier de ces éléments, qu'il transforma radicalement et dont il changea l'emploi. Quant au corps Quantin (1), isolé, abandonné et formé de pièces et de morceaux, il devait avoir l'existence éphémère et la fin désastreuse qui ont été relatées plus haut.

Le général Hoche n'était pas encore en possession du plan complet d'opérations quand, le 26, il demandait des instructions précises sur la conduite politique qu'il aurait à tenir (2).

C'est le 6 août seulement que, ayant reçu communication des dispositions du gouvernement et fixé surtout sur la partie politique de l'entreprise, il pouvait attirer l'attention du Directoire sur les détails militaires.

Le général en chef au Directoire exécutif.

Paris, le 19 thermidor an iv (6 août 1796).

Citoyen Directeur,

Par son arrêté du 28 de ce mois (16 juillet), le Directoire m'ordonne de prendre le commandement de l'armée d'Irlande au moment où l'expédition sera prête, c'est-à-dire au moment où les troupes destinées à opérer la descente pourront être embarquées.

J'obéis avec le plus vif plaisir, certain qu'avec les troupes qui me sont confiées, on ne peut qu'obtenir des succès; certain aussi que lorsque l'occasion s'en présentera, le Directoire me fournira les moyens de venger, d'une manière plus complète, la République des affronts qu'elle a reçus de la nation et du gouvernement anglais.

Maintenant je prie le Directoire d'arrêter un instant son attention sur ce qui restera de l'armée des côtes de l'Océan, qui, bien que réduite de 42,000 hommes, éprouvera encore de grands besoins.

Il est instant aussi qu'elle reste confiée à des chefs qui ont sa confiance, chefs qui y ont maintenu la discipline et l'amour de la République. J'ai réfléchi à la proposition de faire rentrer le pays qu'elle occupe sous le régime des divisions militaires; je n'ai pas cru que cette mesure pût être adoptée encore. Il est bon de maintenir des surveillants actifs et vigilants. Les chefs des rebelles doivent être suivis dans leur conduite; on doit être toujours disposé à

(1) Voir ci-dessus.

(2) Guillon, p. 193.

repousser les Anglais. Il serait donc à désirer que le Directoire maintînt jusqu'au printemps prochain l'armée, sinon telle qu'elle se trouve, au moins avec une organisation militaire active, sauf à diviser la masse en deux ou trois parties.

Le général Hédouville connaît parfaitement tous les départements qui comprennent ci-devant les armées des côtes de l'Ouest et de Cherbourg. Le Directoire pourrait lui donner le commandement général des troupes destinées à occuper ces départements, et qui pourraient être réunies sous la dénomination d'*armée de la Manche*, dont Hédouville aurait le commandement. Il est à remarquer aussi que cet officier général est bien l'homme propre à remplir les vœux du gouvernement, dans le cas où il adopterait de m'envoyer, pendant les temps pluvieux de l'hiver prochain, 25,000 ou 30,000 hommes, ce que le Ministre de la marine dit être possible.

Le général La Barollière, qui a fait la guerre de la Vendée, qui la connaît, ainsi que les localités, qui d'ailleurs a rendu de très grands services pendant les temps les plus orageux de la guerre des chouans, serait chargé du commandement général des troupes répandues dans les départements qui se trouvent entre la Loire et le golfe de Gascogne; cette armée serait désignée sous le nom d'*armée des Deux-Sèvres*, sur les rives desquelles elle serait disséminée.

Il me reste à remercier le Directoire des bontés qu'il m'a témoignées pendant mon séjour à Paris et des grâces qu'il a répandues sur l'armée que je commande. Les expressions pourraient ne rendre que faiblement la reconnaissance de mes compagnons et la mienne; il est donc préférable à nous de lui prouver combien elle est grande, combien nous lui sommes attachés, par des actions qui nous mériteront la continuation de son estime.

L. HOCHE.

Il existe, à partir de ce moment jusqu'au 4 septembre, date de son départ de Paris, un vide dans la correspondance de Hoche qui autorise à croire au mystérieux voyage à Bâle affirmé par les historiens, mais dont la date n'a pas été fixée, semble-t-il. De Paris, Hoche se rend à Brest, puis à Rennes, où il échappe à une tentative d'assassinat. Le 22 octobre seulement, il s'installe à Brest, et les préparatifs reçoivent l'impulsion vigoureuse à laquelle un chapitre spécial sera consacré.

A la date du 16 septembre, un nouvel arrêté du Directoire allait fixer un nouveau programme (1). Il ne devait plus y avoir qu'une expédition d'Irlande et une diversion en Angleterre sous les ordres de Quantin. Plus tard, on renforcerait Hoche par un second envoi de troupes, et enfin Humbert,

(1) Arrêté du 30 fructidor, cité en partie par Escande, p. 109. *Archives de la marine*.

avec sa légion des Francs, portée à 5,000 hommes, irait au secours de Quantin (1).

Malheureusement, ni dans la teneur de cet arrêté, ni surtout dans la correspondance de Truguet avec l'amiral Villaret-Joyeuse, il n'y a trace de l'abandon des projets d'expédition aux Indes. Ce fut donc tout naturellement la seconde de ces entreprises qu'on prépara, et qu'on prépara longtemps encore à Brest. Lorsque Hoche et plus tard ses historiens voulurent absolument voir une mauvaise volonté évidente des marins pour le projet de descente en Irlande, ils oublièrent que rien dans les instructions reçues par les amiraux et les fonctionnaires de Brest ne les autorisait encore à croire que la campagne des Indes était supprimée ou même passait au second plan. Or, ces deux entreprises exigeaient des préparatifs différents et, sous certains rapports, contradictoires.

Mais bientôt le gouvernement français avait la preuve non équivoque que le projet essentiel de débarquer à la baie de Galloway avait été éventé.

Le général Clarke au Ministre de la guerre.

27 et 29 septembre.

Je reçois une lettre (du 7 septembre) de mon espion en Angleterre... On a eu vent de nos projets sur la baie de Galloway... Quoique le gouvernement (anglais) semble ne négliger aucune mesure de précaution pour garantir les trois royaumes d'une descente, que toutes les forces de terre et de mer se déploient sur les frontières, qu'on y aperçoive quelques camps sur différents points, il paraît néanmoins que le Ministre croit notre opération suspendue pour quelque temps... Quantin écrit de Dunkerque, le 4, que son départ est incessant.

D'ailleurs, depuis longtemps, le *Moniteur* recevait de ses correspondants de Londres des détails précis sur les préparatifs de résistance faits par les Anglais. « De nombreux corps de milice sont en mouvement du sud au nord et du nord au

(1) Il est permis de croire qu'une lettre de Hoche, citée par son biographe Rousselin, n'avait pas été étrangère à cette détermination.

« Il est au moins inutile, sinon dangereux, y est-il dit, de faire 4,000 lieues pour aller combattre les Anglais qui sont à notre porte..... Ne sommes-nous pas assurés que toutes les possessions anglaises nous appartiendront au moment où nous marcherons sur Londres. Cela n'est point un rêve..... » (*Vie de Hoche*, p. 280.)

sud », écrit-on le 20 juillet (1). Un journal de Dublin, en signalant que les forces militaires de l'Irlande atteignent seulement le chiffre de sept régiments de ligne, ajoute : « Des vieillards et des enfants sont maintenant les seuls champions qu'on trouve dans les lieux qui devraient être occupés par les troupes de ligne » (2). Enfin Mallet du Pan avait prévenu le gouvernement anglais et l'on savait que les Irlandais n'avaient pas gardé le secret.

D'autre part, le conflit (3) entre Hoche et Villaret au sujet du véritable objectif à atteindre était arrivé à l'état aigu. Il devenait évident qu'une seule des deux entreprises poursuivies jusque-là simultanément pouvait se réaliser. C'est alors et alors seulement, beaucoup trop tard par conséquent dans la saison, que le Directoire se décida à ordonner nettement l'expédition d'Irlande et expédia à Villaret d'une part et à Hoche de l'autre, des instructions précises.

*Instructions secrètes pour le vice-amiral Villaret-Joyeuse,
commandant l'armée navale de l'Océan.*

18 octobre.

Le Directoire exécutif, voulant mettre un terme à l'audace et à la perfidie des plus cruels ennemis de la République et user d'une représaille légitime et trop longtemps retardée, en portant la guerre jusque dans leurs propres foyers, a donné des ordres pour armer à Brest une escadre, dont il a confié le commandement au général Villaret, vice-amiral des armées navales.

L'objet de ce mouvement est de transporter en Irlande 20,000 hommes d'infanterie, aux ordres du général Hoche, qui, se réunissant aux habitants de cette Ile armés pour la liberté, les délivreront du joug tyrannique du gouvernement anglais...

Il (l'amiral Villaret) réunira sous son pavillon les vaisseaux et frégates actuellement en rade de Brest, et qui sont en état de prendre la mer, et les transports qui ont été disposés pour l'embarquement des troupes.

... Il conviendra que, la veille du départ, le général fasse sortir des frégates ou corvettes en échelons, tant pour écarter les mouches ennemies en croisière dans l'Yroise que pour lui faire connaître, par des signaux, la position des Anglais...

Il sera nécessaire aussi qu'il se fasse suivre par plusieurs bricks, avisos ou

(1) *Moniteur*, du 9 août.

(2) *Moniteur*, du 2 octobre.

(3) Voir ci-dessous.

bâtiments légers, qu'il laissera à la disposition du général Hoche aussitôt son arrivée en Irlande, afin de lui donner les moyens de communiquer avec la France...

Toutes ces dispositions prises, le général Morard de Galles appareillera avec toute l'escadre et le convoi par un vent favorable, de manière à se trouver, à la fin du jour, sur l'île d'Ouessant et à profiter de toute la nuit pour s'éloigner de la côte sans être vu des bâtiments anglais qui croisent dans ces parages. Il fera route à l'ouest du monde et continuera à se tenir à cet air (*sic*) de vent jusqu'après avoir dépassé la longitude des Sorlingues. Cependant, comme il est de la dernière importance de se dérober à la vue des Anglais et d'éviter un combat, dont l'issue, quelque heureuse qu'elle fût, nuirait nécessairement au succès de l'expédition, il pourra modifier cette route... suivant la connaissance qu'il aura de la position ou des mouvements de l'ennemi.

Parvenu à la longitude des Sorlingues, si l'ennemi supérieur n'a pas paru, il fera signal à l'escadre de rapiquer peu à peu vers le nord, et il enjoindra à ses frégates de prendre et de lui donner connaissance du cap Clear. De ce point, il courra comme la terre (*sic*) jusqu'après avoir dépassé la latitude des îles Blarquet, qu'il fera également reconnaître. Il aura soin de se tenir assez au large pour pouvoir les doubler à l'autre vent, si les vents passaient au nord-ouest, de manière à pouvoir atteindre à la bordée au vent des îles d'Arran, dont il ne négligera pas de faire prendre connaissance par des bâtiments de découverte, et qu'il ira chercher pour donner dans la baie de Galway (*Galloway*), sa destination.

Enfin, si, après avoir examiné avec le général Hoche la position de la baie de Bantry, il leur était démontré que ce havre offre plus de probabilités de succès, soit par sa proximité, soit par la facilité du mouillage, soit enfin par la possibilité de s'y maintenir, le général entrera dans cette baie avec toute l'escadre. Il choisira le mouillage qui lui paraîtra le plus avantageux, il s'occupera de débarquer les troupes et de se mettre en état de défense contre les ennemis qui pourraient l'y joindre.

Si les vents le contrariaient absolument, il ne chercherait pas à louvoyer sur une côte où l'ennemi peut se porter subitement en forces supérieures, et, après s'être concerté avec le général Hoche, il arriverait sur le cap Lupis et donnerait sur-le-champ dans la baie du Shannon.

...Quelle que soit la baie de la côte d'Irlande où il ait cru devoir se porter, il prendra sur-le-champ les mesures pour opérer le débarquement... Il fera armer toutes les embarcations... Il protégera leur arrivée à la côte par le feu de ses vaisseaux et frégates, et, à cet effet, il les disposera de manière qu'ils puissent s'approcher le plus possible... Il lui est expressément recommandé d'accélérer cette opération par tous les moyens qui seront en son pouvoir et de ne pas perdre de vue que le succès dépend de l'activité de la descente et de l'absence des forces supérieures ennemies.

Pour éviter de compromettre les vaisseaux et frégates par un trop long séjour sur la côte d'Irlande, il sera nécessaire de commencer par débarquer les troupes et munitions qui seront à bord des bâtiments de guerre, et aussitôt que cette opération sera faite et qu'il aura assuré militairement au convoi tous les moyens d'achever le débarquement... il appareillera sur-le-champ avec les vaisseaux et frégates et fera voile en toute hâte pour le port de Brest. Si

le général Hoche juge nécessaire de conserver les deux vaisseaux rasés le *Brave* et le *Lincoln*, pour protéger et seconder ses opérations ultérieures, il enjoindra aux commandants de ces deux navires de se conformer aux ordres de ce général... Les transports reviendront isolément au premier port de France qu'ils pourront joindre...

Paris, le 4 brumaire an v (25 octobre 1796) de la République française,
une et indivisible.

Le Directoire exécutif ayant remis au général en chef, Hoche, la conduite de l'expédition d'Irlande;

Considérant qu'il importe à son succès que le véritable point de débarquement ne puisse être connu qu'au moment où l'escadre sera en mer et qu'il est également essentiel que le lieu de débarquement puisse coïncider avec les plans adoptés par le Directoire, dont la suite a été confiée au général en chef Hoche;

Donne pouvoir à ce général de déterminer, au moment où il sera en mer, le lieu où devra s'opérer le débarquement en Irlande, et enjoint aux officiers de terre et de mer d'obéir à tous les ordres qu'il leur donnera pour ce débarquement, sous peine d'être punis conformément aux lois militaires.

Signé : CARNOT.

Le Directoire exécutif au général en chef Hoche.

Paris, le 4 brumaire an v (25 octobre 1796) de la République française
une et indivisible.

Le Directoire vous transmet et joint, citoyen Général, l'expédition d'un *arrêté secret* qu'il vient de prendre. Il vous recommande de n'en faire usage que dans le cas d'une absolue nécessité.

Le Directoire pense qu'il convient d'envoyer le *général de brigade Humbert EN ANGLETERRE* avec la troupe qu'il commande, et que c'était compromettre le succès de l'expédition qui vous est confiée que de le conduire avec vous. Car s'il se commet quelques désordres, les esprits des habitants seront aliénés et nos espérances anéanties (1).

Signé : CARNOT.

Bien que la baie de Galloway fût restée l'objectif préféré

(1) Hoche répondait immédiatement.

Hoche au Directoire.

11 brumaire (1^{er} novembre).

J'ai reçu, avec votre lettre du 4 brumaire, l'*arrêté secret* que vous m'avez envoyé. Je

du gouvernement, en raison des indiscretions commises le Directoire put croire très habile de renoncer à désigner lui-même le point précis où devait s'opérer la descente en Irlande. En l'ignorant lui-même, il pouvait penser que personne ne le connaîtrait.

Mais, coïncidence curieuse, ceux qui devaient opérer la descente n'avaient pas attendu cette autorisation pour modifier le projet du gouvernement.

Depuis longtemps déjà l'amiral Bruix avait pensé à utiliser la baie de Bantry ou l'embouchure du Shannon (1). Quelques jours avant l'arrivée à Brest de l'arrêté secret du 25 octobre, il avait de nouveau formulé ce projet, basé, il faut le dire, surtout sur des considérations nautiques. Non seulement ce plan était en absolu désaccord avec les idées exprimées *par la majorité des Irlandais* et la situation politique réelle dans l'île, mais Truguet, lui-même, appréciait bien vite les inconvénients militaires d'un débarquement à Bantry.

Truguet au général Hoche (pour vous seul).

11 brumaire (1^{er} novembre 1796).

Je vous écris encore à Brest, mon cher Général, et, si ma lettre vous arrive, vous y recevrez les impressions que m'a faites le *projet de Bruix sur la baie de Bantry*. Il faut avouer que, sous les rapports nautiques et pour la sûreté et la facilité du débarquement, rien de mieux que la baie de Bantry. Mais je craindrais que vos opérations militaires et votre réunion avec nos amis ne fussent pas aussi faciles en débarquant dans cette partie méridionale de

me conformerai à vos intentions. Il n'est pas possible d'expédier directement *Humbert*. Je m'en débarrasserai aussitôt que possible.

(*Archives de la marine*, BB¹⁷, 103.)

En effet il avait déjà donné l'ordre à *Humbert* de rallier Brest avec sa légion.

Lettre du contre-amiral Cornic (Saint-Malo) au Ministre de la marine et des colonies Truguet.

4 vendémiaire an v (25 septembre 1796).

Je vous annonce que les bâtiments destinés au transport de la légion, sous les ordres du général de brigade *Humbert*, sont appareillés le 1^{er} de ce mois pour se rendre à Brest d'après les nouveaux arrangements pris par le *général Hoche* et dont je vous ai entretenu par ma précédente.

(1) *Archives de la marine*. Citée par Guillon.

l'île. C'est à vous à considérer, d'une part l'avantage d'être arrivé plus vite et plus sûrement, et, de l'autre, d'avoir à triompher par terre d'un plus grand nombre d'obstacles. A ce dernier égard, le citoyen Carnot me répondait hier : *Hé bien, on tomberait sur Cork !* C'est à vous, mon cher Général, de combiner les vues de Bruix, qui sont séduisantes, avec vos opérations ultérieures. Vous êtes absolument le maître de choisir...

Quantin est embarqué et, le 7 de ce mois, Muskeyn me mandait qu'il devait appareiller le soir même parce que le vent était favorable. Cet officier (Muskeyn) me mandait qu'il craignait qu'il y eût du découragement parmi les chefs...

Au point de vue des opérations navales, il faisait même les plus expresses réserves.

Lettre de Truguet à Villaret.

1^{er} novembre 1796.

...Je ne puis me dissimuler une seule objection contre *la baie de Bantry*. C'est que l'ennemi, qui vraisemblablement croise entre les Sorlingues et le cap Clear, peut plus aisément mettre obstacle à cet atterrissage voisin qu'à celui d'une autre partie de la côte occidentale. L'atterrissage sur un port de cette côte occidentale présente quelques facilités de plus en laissant l'ennemi indéterminé sur ses combinaisons qui ne peuvent avoir pour but la défense de tous les points à la fois. . . (1)

Si l'on rapproche cette appréciation de celle que devait plus tard formuler l'agent irlandais Williams, il est permis de concevoir de sérieux doutes sur l'opportunité du choix de Bantry et de se demander comment un général de la valeur de Hoche put l'accepter.

Mémoire. — Traduction du travail d'un agent irlandais nommé Williams.

Fructidor an v.

... Le lieu de débarquement (de l'expédition de Hoche) a été si mal choisi que nous ne pouvons attribuer l'entrée d'une flotte à Bantry qu'à la nécessité de chercher un asile contre la tempête. Si l'on entreprenait une autre expédition avec le dessein de prendre Cork, nous indiquerions Oyster-Haven...

On a élevé quelques ouvrages aux environs de Bantry, on y a placé du

(1) *Archives de la marine.*

canon, et il existe une position à Firmay et une autre sur la route de Mallaco, où, suivant les militaires, une petite force peut résister à une beaucoup plus considérable... Dans toutes les places (du sud-ouest) les Irlandais manquent absolument d'armes... et ne pourraient agir que lorsque les Français auraient obtenu quelques succès.

Nous ne nous rendons responsables que de la coopération des places que nous désignerons. Nous répétons que ce sont celles du nord et du nord-ouest (1).

La note suivante est d'ailleurs conçue dans le même sens :

Mémoire de Williams. — Résumé.

Fructidor an v.

Dans la province d'Ulster, 150,000 Irlandais unis, organisés et enrôlés. Il y a une garnison au château de Carrik Fergus;

2,000 hommes à Belfast ;
 2,000 — au Camp de Blovis (fort et bien situé) ;
 4,000 — répartis entre Hillsborough, Lisburn, Dungannon, Charlemont, Armagh et Navry.

La retraite se ferait en se concentrant vers la capitale.

Loughswilly. — Très bon point de descente, habitants bien disposés; ils se soulèveraient en masse jusqu'à Loughfoyle si l'on marchait à l'est.

1200 à 1500 hommes à Londonnerry peuvent défendre l'étroit passage menant à la ville.

Si l'on marche au sud, route plus longue, mais pays ami.

Killybegs. — Bon point de débarquement pour des troupes. Les comtés de Tyrone, Termonagh, Monaghan, très patriotes. De Killybegs il faudrait envoyer 1400 hommes à Slygo, gardé seulement par 500 hommes. C'est la région que préfère l'auteur du mémoire. En quelques jours arriveraient 10,000 Irlandais et l'on pourrait attaquer Ennis Kylling dont on ferait la place d'armes.

Galloway. — Entrée facile, sortie difficile par vent d'ouest. La noblesse est très aristocrate et les pauvres plus heureux qu'ailleurs. On n'aurait pas de résistance, mais la coopération serait plus lente que sur un autre point.

Nombreux partisans (100,000 organisés), à Louth, Armagh, Ouest-Meath, Longford, Kildare, Dublin.

Nouveaux envois de troupes anglaises, 6,000 cavaliers dont moitié Irlandais peu sûrs.

(1) *Archives de la marine, Mémoires, 1796-1797, tome IV.*

Par une triste ironie des événements, la baie de Bantry, choisie comme point de débarquement *pour d'uniques considérations nautiques*, devait être le théâtre d'un désastre dû à la seule fortune de la mer (1).

(1) Morard de Galles approuvait entièrement ce choix.

Comme la baie de Bantry est celle qui réunit nautiquement et militairement le plus de sûreté pour les vaisseaux, et où il paraît que le débarquement pourra s'opérer avec le plus de facilité, chaque capitaine sera muni d'un plan où la route à faire pour prendre celui des mouillages que les vents ou d'autres circonstances détermineront à choisir, sera tracée, ainsi que le poste que chaque vaisseau doit occuper; le tout accompagné d'une instruction claire et précise sur la manière de prendre celui des trois mouillages qui y sont indiqués. (Guillon, p. 231.)

ANNEXE

LES PROJETS PARTICULIERS EN 1796

Projet de Piqué.

Piqué, député au Conseil des Cinq-Cents, au Citoyen Carnot.

Paris, 4 ventôse an iv (23 février 1796).

Je ne sais si ce fut Duguesclin ou un autre célèbre général français qui conduisit en Espagne les chouans de son temps et débarrassa la France de ces redoutables ennemis... Nous allons combattre les Anglais dans des possessions lointaines; il faut les attaquer chez eux. Ils sont plus forts sur mer par la supériorité de leur marine? De 36 tentatives de descente depuis Jules César, 30 à peu près ont réussi. Les Anglais sont riches, conséquemment facilement vaincus chez eux.

Annoncer un rendez-vous pour une expédition dans laquelle on recevra des volontaires; leur donner un chef intrépide et, pour perspective, une belle proie! Le seul esprit qui surnage sur les débris de notre esprit public, c'est la haine de l'Angleterre, notre implacable ennemie, la corruptrice de toutes les nations. Il se trouvera une armée composée, on peut le penser, de chouans en très grande partie. Un instant heureux, quelques bâtiments escortant ceux de débarquement, . . . en imposeraient à la flotte ennemie, avec laquelle, d'ailleurs, on doit éviter d'en venir aux prises . . . Tout cela peut paraître une extravagance, il t'appartiendra de juger la possibilité d'une telle entreprise . . .

Projet de Dumoulin, présenté au ministre Truguet (janvier 1896). — L'objectif le plus favorable est *les Dunes*, où la côte est basse et sablonneuse. Ce point est près des côtes de France, mal défendu par le seul fort Deal (vu en 1773). De là on peut marcher sur Portsmouth, utile à occuper pour détruire l'arsenal, et pour y constituer un point de réembarquement en cas d'échec. Il faudrait 100,000 hommes, ce qui exige 200 transports.

Projet de Du Lac (23 juin 1796). — L'auteur ayant vécu longtemps en

Angleterre a été frappé de la crainte inspirée par le danger d'une descente des Français. L'*objectif* serait Plymouth, où il faudrait se ménager des intelligences ainsi qu'à Portsmouth, afin de chercher à y incendier par des brûlots l'escadre ennemie.

Une reconnaissance très approfondie a été faite avant la révolution par un nommé *Berthois*, et un officier nommé *Paradis* avait noué des intelligences dans la place.

L'auteur a déjà fourni au Comité de Salut public des mémoires sur l'Irlande. Il signale un rapport du 7 mars 1793, du chancelier d'Angleterre, signalant les réunions favorables à la France des « Defenders » à Belfast et à Newry.

Projets de Solignac (23 juillet 1796). — Combiner une opération avec les forces de l'Espagne et de la Hollande, qui feraient respectivement une diversion en Irlande et une en Ecosse, tandis que 40,000 Français débarqueraient à *Hastings* pour, de là, aller enlever Portsmouth, y laisser 10,000 hommes et la flotte.

Les Espagnols, avec 25 vaisseaux et 5,000 hommes, partiraient de la Corogne pour l'Irlande, vers Dublin. En même temps, 2 de leurs vaisseaux avec 12,000 hommes iraient du Ferrol à Torbay, d'où les troupes de débarquement iraient sur Plymouth, qu'on occuperait afin d'y mettre en sûreté l'escadre et le convoi.

Les Hollandais ayant enlevé Chatam, se réuniraient aux Français pour marcher sur Londres avec 15,000 hommes. Cela indépendamment de 50,000 hommes expédiés en Ecosse.

Anonyme (1796). — Chercher, tout en équipant en secret les navires rassemblés à Brest, à donner le change à l'ennemi en lui faisant croire à un désarmement. Profiter d'un gros temps qui éloignera l'escadre pour embarquer 1400 hommes (!) par vaisseau, avec 300 matelots seulement.

En ayant la majeure partie de l'artillerie à fond de cale, on gagnera sur la vitesse, ce qui permettra de refuser le combat.

Jeter à terre les troupes de débarquement et reprendre de suite le large.

Projet de Navare, ex-maire de Meaux (1796). — Rassembler à *Cherbourg* seul, et construire, au moyen des forêts voisines (?), des *chaloupes canonnières à rames*. Profiter d'un *calme* pour attaquer l'escadre paralysée par l'absence de vent. Si celui-ci s'élevait, on prendrait le dessus pour se maintenir hors de portée. L'*objectif* dépendrait des circonstances, mais devrait toujours être une rade foraine dépourvue d'ouvrages de fortification qu'on ne peut espérer réduire.

Projet de Laurent, député du Bas-Rhin à la Convention (1795) (1). — Toutes les ressources navales de la Hollande seront transportées, en partie par terre, au port de Brest. En six semaines on devra armer en Hollande, 12 vaisseaux, 20 frégates et 6 navires marchands chargés de mâtures et de bois de construction. Cette escadre portera 12,000 hommes de troupes. Elle gagnera

(1) *Archives nationales*, AF^{III}, 186 B.

le large vers le nord et détachera 3 vaisseaux et 3 frégates pour détruire le fort de l'embouchure de la Tyne, qui n'a pour garnison que des invalides; brûler les 600 navires charbonniers et les 15,000 chalands qui y sont d'ordinaire, ruiner les mines, et, du coup, faire chômer toutes les usines de la Grande-Bretagne. Le reste, contournant l'île par le nord et s'étant montré au nord de l'Irlande, vers Londonnery, ira débarquer 8,000 hommes dans la baie de Galloway et y sera rejointe par le détachement envoyé vers la Tyne et que l'escadre anglaise cherchera en vain vers les côtes d'Ecosse.

20 vaisseaux, partant de Brest, iront se montrer sur les côtes d'Espagne et de là, en se tenant au large, sur Galloway.

Il faut donc, le plus tôt possible :

1° Envoyer de Hollande à Brest les pièces d'armement de navires qui y manquent;

2° Envoyer en Hollande un représentant du peuple et 100 officiers venus de Toulon et de Dunkerque;

3° Garder le plus grand secret sur l'opération projetée.

Projet de l'ex-général de brigade Peyron (1796), adressé au Directoire. — Une escadre franco-espagnole de 40 vaisseaux, vers Ouessant, avec 12,000 hommes à bord; une seconde, franco-hollandaise de 25 vaisseaux vers Ostende, avec 8,000 hommes, pour faire des diversions; enfin, les transports rassemblés à Cherbourg et Dunkerque et capables de porter 75,000 hommes.

Comme personnel, on utiliserait des officiers réformés, des Corses, des miquelets, d'anciens flibustiers.

Projet de Lesage (28 novembre 1796).

8 frimaire an v (28 novembre 1796).

Citoyen Directeur,

Au mois de messidor dernier, j'eus l'honneur d'adresser au Directoire quelques idées sur le projet d'une descente en Angleterre et, en même temps, je soumettais à ses lumières les moyens que je croyais propres à l'effectuer; depuis cette époque n'ayant reçu aucun ordre du Gouvernement et voyant que les dispositions que j'avais indiquées pour couvrir la véritable attaque étaient seules suivies, j'ai présumé que mon plan était tombé dans des mains indiscrettes, qui ont cru, en le tronquant, pouvoir s'en attribuer l'honneur. Je le leur abandonne volontiers; mais ce que je ne leur cède pas, c'est le plaisir d'être utile à mon pays.

Ce motif m'engage, citoyen Directeur, à vous envoyer ci-joint le double de mon mémoire; vous y verrez que je combattais la prétention de vouloir réellement effectuer une descente soit en Irlande, soit en Ecosse, et sur quelles raisons je me suis fondé, et en même temps que je proposais au Gouvernement, *comme secondaires*, les mêmes armements qui ont eu lieu dernièrement à Brest, à Dunkerque, à Ostende et dans les ports de la Hollande.

Mais ce que la méditation et l'amour de mon pays m'ont fait proposer, il y a quatre mois, ne peut plus avoir son effet aujourd'hui; car, soit que quelques ennemis cachés de la France aient donné avis au gouvernement britannique du

véritable point sur lequel je proposais de l'attaquer, soit que ce dernier ait fait de lui-même les réflexions insérées dans mon mémoire, il est à craindre que l'exécution des nouveaux bills adoptés par le Parlement de Westminster ne fasse échouer le plan que j'avais présenté.

Cependant, si, d'un côté, il y avait un danger presque certain à faire une tentative marquante sur les côtes de la Grande-Bretagne, de l'autre, ne pourrait-on pas les inquiéter de manière à porter à l'ennemi des coups, qui, pour n'être pas aussi décisifs, ne lui seraient pas moins sensibles ? Les côtes sont-elles à l'abri d'un coup de main tellement qu'on ne puisse pas tromper la vigilance ? Il ne me serait pas difficile de démontrer le contraire.

Souvent nos corsaires enlèvent jusque dans les rades les navires marchands qui s'y croient en sûreté, pourquoi n'irait-on pas ainsi dévaster les campagnes de nos ennemis, surprendre leurs villages maritimes, y lever des contributions, prendre leurs vaisseaux, les brûler ou les couler bas ? Ce projet exige plus de prudence que d'audace, et j'ose répondre que si le gouvernement voulait m'accorder sa confiance, je lui prouverais bientôt que je n'en suis pas indigne.

Cette expédition exigerait peu de forces réelles et ne demanderait que très peu d'avances de la part du Gouvernement, car six à huit bateaux, qu'il serait le maître d'affréter seulement, seraient plus que suffisants. Ceux qui servent à la pêche du hareng et du maquereau sont d'autant plus propres pour cette expédition qu'ils tirent peu d'eau, que l'on pourrait avec eux longer toutes les côtes de l'Angleterre, pénétrer dans toutes les baies et se réfugier, en cas de besoin, au milieu même des récifs.

Comme le but ne serait pas de se borner aux courses de mer et qu'il faudrait multiplier ces excursions dans les terres, je pense qu'il serait nécessaire d'avoir 600 hommes effectifs de débarquement, lesquels, choisis parmi les différentes armes, formeraient un corps assez nombreux pour exécuter telle surprise qu'on voudrait tenter. J'indiquerais dans quelle proportion il faudrait que ce choix fût fait, car il serait indispensable qu'une partie de ces hommes fussent propres à monter à cheval et à faire le service de l'artillerie.

En harcelant ainsi l'ennemi jusque dans ses propres foyers, la France pourrait en retirer un avantage bien considérable ; car au moyen des intelligences que l'on pourrait entretenir avec les partisans de notre Révolution et les secours qu'on serait toujours à même de leur procurer, on aurait tout lieu d'espérer qu'on parviendrait enfin à fomenter quelques troubles et à former un noyau qui ne tarderait pas à devenir inquiétant pour le cabinet britannique et dont le gouvernement français pourrait facilement profiter.

L'endroit le plus avantageux pour cet armement serait le port de Dieppe, parce qu'on y trouverait les bateaux nécessaires et des hommes pour former l'équipage, qui connaissent parfaitement toutes les côtes de l'Angleterre et dont beaucoup même sont familiers avec la langue anglaise et seraient conséquemment fort utiles.

Quant aux précautions à prendre pour dérober la connaissance de cet embarquement aux espions que l'Angleterre entretient dans tous nos ports et qui en instruiraient bientôt leur gouvernement, je communiquerais, s'il en est besoin, citoyen Directeur, mes idées à cet égard. Les précautions indispensables devraient être telles que l'ennemi ne pût jamais soupçonner le véritable but de cet armement, ni même être instruit de cet embarquement.

Si mon plan peut être agréable au gouvernement, daignez, citoyen Directeur, m'adresser vos ordres et je m'empresserai de vous donner tous les renseignements que mes faibles lumières pourront me suggérer.

Je suis, avec respect, citoyen Directeur, votre très humble serviteur et concitoyen.

Paris, ce 8 frimaire an v.

J.-F.-M. LESAGE.

Rue Grange-Batelière, n° 10.

Copie du mémoire adressé au Directoire par J. F. M. Lesage, le 15 mesidor an IV (3 juillet 1796), et jointe à sa nouvelle lettre au Directoire exécutif du 8 frimaire an V (28 novembre 1796).

Le Gouvernement français doit-il et peut-il tenter une descente en Angleterre ?

La première de ces deux questions ne peut souffrir aucun doute. Ce n'est qu'en attaquant dans ses propres foyers cette ennemie naturelle de la France qu'on peut la réduire à demander la paix ; mais c'est aux portes de Londres même qu'il faut en dicter les conditions, car elles doivent être telles que la France puisse recouvrer ses colonies et donner à son commerce son antique splendeur, réparer sa marine et anéantir celle de ses voisins, rétablir enfin l'équilibre en sa faveur et mettre le gouvernement britannique dans l'impossibilité de le rompre jamais. Tel doit être le but du gouvernement français s'il veut recueillir le fruit de la paix générale qu'il se propose et à laquelle il ne pourra jamais parvenir tant que l'Angleterre conservera la supériorité sur l'empire des mers.

En vain objecterait-on que cette supériorité sera balancée nécessairement par notre alliance projetée avec l'Espagne, que la Hollande fait cause commune avec nous et qu'on pourra forcer le Portugal à se détacher des intérêts de l'Angleterre ; en admettant même qu'on puisse réunir tous ces avantages qui ne sont encore que problématiques et sur lesquels une saine politique ne permet pas de compter trop aveuglément, doit-on oublier le peu de succès qu'ont eu dans la guerre dernière nos escadres combinées ? Notre marine existait alors ; la Hollande pouvait être mise au nombre des puissances maritimes ; les forces de l'Espagne égalaient les nôtres, et pourtant qu'avons-nous fait ? Ne voudra-t-on donc jamais comparer notre position avec celle de l'Angleterre ? Comme elle avons nous dans la Manche des ports assurés. Avons-nous comme elle des ressources inépuisables dans nos arsenaux ? Je ne parlerai pas du traité qui existe entre la Russie et nos ennemis. Je ne pressentirai pas non plus la conduite future des cours de Suède et de Danemark ; mais, en ne considérant la Grande-Bretagne que comme isolée et réduite à ses propres forces, tout homme de bonne foi avouera que la nature elle-même semble avoir départi à cette puissance l'empire des Mers, comme à nous celui de la Terre. Enfin, nous sommes tous soldats ; mais les Anglais sont tous marins. Usons donc de nos avantages naturels et rendons nuls ceux de nos ennemis. Fuyons, s'il le faut, devant leurs escadres nombreuses ; mais portons la guerre au sein même de l'Angleterre et elle sera bientôt vaincue.

Mais, s'il est vrai que la France ait besoin d'une paix durable pour réparer les pertes immenses qu'elle a éprouvées, s'il est constant que, pour en profiter il faille réduire l'Angleterre à l'impossibilité de s'y opposer, si, enfin, nos ennemis ne peuvent être vaincus que sur la terre, notre situation permet-elle au Gouvernement de tenter une telle descente? Cette seconde question est aussi facile à résoudre que la première.

Certes, si le Gouvernement français dirigeait ses efforts contre l'Ecosse ou l'Irlande, je ne craindrais pas d'assurer que le succès d'un pareil projet serait au moins aussi incertain, pour ne pas dire impossible. En effet, la distance de nos ports aux côtes d'Irlande et d'Ecosse est trop grande pour pouvoir échapper à la surveillance très active de nos ennemis. Il faudrait donc les combattre et les vaincre; mais avons-nous des escadres assez formidables pour repousser les leurs? D'ailleurs, en le supposant, il est certain que la Grande-Bretagne pourrait perdre et l'Ecosse et l'Irlande et n'être pas vaincue; ce qui fait la force, réside dans l'Angleterre proprement dite, dont les ports, les arsenaux et la marine lui offrirait des secours infinis avec lesquels elle pourrait toujours reprendre facilement ce que nous lui aurions enlevé. Il faut donc porter à l'ennemi des coups plus décisifs, le forcer, pour ainsi dire, dans ses derniers retranchements, et ce n'est qu'au sud de l'Angleterre qu'on peut se promettre un succès assuré et dont les avantages seront d'autant profitables que les autres seraient éphémères. Le cabinet de Saint-James connaît le délabrement de notre marine, il sait que nous n'avons pas, dans la Manche, un seul port capable de recevoir, je ne dis pas un vaisseau de ligne, mais seulement une frégate de premier rang. Il croit, avec raison, que nous ne pouvons pas exposer une escadre dans ces mers où elle ne trouverait aucun refuge contre un échec ou la tempête, il regarde donc ses côtes de la Manche à l'abri de toute insulte; il vit dans la sécurité, profitons-en et de notre impuissance même naîtra cette force.

Le sud de l'Angleterre n'est défendu que par des frégates et quelques vaisseaux gardes-côtes. La France peut opposer en *quinze jours de temps* des forces dix fois plus considérables et voici comment :

Dans nos ports, depuis Dunkerque jusqu'au Havre, il y a peut-être 200 bateaux qui servent à la pêche du hareng et du maquereau, et dont le gouvernement peut disposer quand il le voudra. Ces bateaux, *pontés*, marchent à la voile aussi bien qu'à la rame. On pourrait facilement en monter tel nombre que l'on voudrait, de deux et même de trois canons de fort calibre (2 de chasse et 1 de retraite) à l'instar de nos chaloupes canonnières sur lesquelles ces bateaux auraient l'avantage précieux de bien manœuvrer.

Depuis Douvres jusqu'à Brightelmstone, il y a différentes plages où le débarquement peut s'effectuer facilement, et du point de départ le plus éloigné de celui où l'on voudrait aborder, le trajet peut se faire en deux marées et même en une seule, en choisissant un vent favorable. Chaque bateau pourrait porter de 150 à 200 hommes de débarquement et, en outre, des munitions et provisions nécessaires. Ainsi le gouvernement peut jeter en Angleterre 30,000 à 40,000 hommes, qui seraient bientôt suivis d'un même nombre s'il en était besoin.

Cette expédition peut se faire sans que l'ennemi ait le temps d'en avoir la moindre connaissance, car je me ferais fort de mettre en *quinze jours* ces

bateaux en état de servir. J'offre de communiquer mes idées à cet égard à un constructeur de marine qu'il plairait au gouvernement de m'adjoindre et avec lequel il serait indispensable que je visitasse les différents ports depuis Dunkerque jusqu'au Havre, pour s'assurer du nombre des bateaux sur lesquels on pourrait compter, et voir quels navires marchands l'on pourrait également employer. Parmi ces derniers, il y en a qu'il serait facile d'armer de manière à pouvoir faire tête aux vaisseaux ennemis et les occuper assez pour donner le temps aux bateaux d'aborder la côte.

J'indiquerai la manière de rendre ces bateaux plus propres à échouer et capables de transporter la cavalerie.

Comme, aussitôt après le débarquement, le premier soin serait de s'emparer du port de Douvres et qu'il faudrait l'attaquer et par terre et par mer, il serait nécessaire d'avoir des galiotes à bombes ; mais, en très peu de temps, l'on peut mettre celles ordinaires en état de recevoir des mortiers ; dans le port du Havre on en trouverait d'un assez fort échantillon.

Je ne crois pas avoir besoin de dire que, pour faire prendre le change à l'ennemi, il serait nécessaire, avant tout autre préparatif, que le gouvernement ordonnât des armements considérables dans nos ports depuis Granville jusqu'à Rochefort et qu'il s'entendit avec le gouvernement batave pour que les mêmes ordres fussent donnés dans les ports de Hollande. L'Angleterre, croyant que ces armements seraient destinés pour les îles de Jersey, Guernesey, l'Ecosse ou l'Irlande, diviserait ses forces et les porterait dans ces parages. Ainsi, la véritable intention du gouvernement français serait d'autant moins soupçonnée que l'inaction, qui régnerait dans nos ports du nord et de l'est, ne servirait qu'à confirmer l'erreur dans laquelle serait le cabinet de Londres. Cette inaction ne paraîtrait réellement cesser que la veille même du jour de l'embarquement.

Afin d'ôter à l'ennemi la connaissance du mouvement des troupes que le gouvernement serait obligé de faire filer et dont les cantonnements seraient tellement combinés qu'en vingt-quatre heures de marche, chaque corps pourrait être rendu au lieu de son embarquement. Le Gouvernement ne manquera pas de prétextes plausibles pour couvrir son véritable but ; il sera toujours le maître d'en faire naître selon le besoin qu'il en aura.

Telles sont les idées que j'ai cru devoir soumettre aux lumières du gouvernement. S'il le juge à propos, je me ferai un devoir de les développer davantage et de répondre à toutes les objections qui pourraient m'être faites. Depuis longtemps j'ai médité ce plan et je ne le propose aujourd'hui que parce que le gouvernement paraît être décidé à tenter un débarquement sur les côtes d'Angleterre.

Paris, le 15 messidor an IV.

Signé : J.-F.-M. LESAGE.

Rue Grange-Batelière, n° 10.

Pour copie conforme :

Signé : J.-F.-M. LESAGE.

Projet de descente en Angleterre, par Dessenin Ferjeux (an IV).*Adresse aux citoyens composant le Directoire exécutif.*

Citoyens,

Tant que les Romains se contentèrent de se défendre contre les Carthaginois, qui étaient venus les attaquer chez eux, ils furent presque toujours battus, et la République se vit à deux doigts de sa perte.

Lorsque les Romains furent bien convaincus qu'ils ne vaincraient pas les Carthaginois, à moins qu'ils ne portassent la guerre sur leur territoire, ils se décidèrent à leur faire une visite fraternelle. Ils ne furent pas sitôt passés en Afrique que Carthage fut vaincue et détruite.

C'est, je pense, de cette manière que nous devons en agir avec les Anglais.

L'expérience du passé nous apprend que si nous nous contentons de nous défendre contre eux sur le continent, fussent-ils battus partout, nos succès seront toujours éphémères : ils se retireront tranquillement dans leurs îles, se refaire de leurs pertes, souvent légères, et tramer de nouveaux complots.

Les Anglais, fondés sur l'idée que les puissances de l'Europe ont de leur supériorité en mer et sur l'invincibilité de leurs côtes, n'ont chez eux presque point de troupes de terre disponibles. Leur gouvernement ménage les hommes et se rejette sur leur bourse avec quoi il achète des hommes partout où il peut en trouver. Quelquefois, il loue des armées entières qui agissent sur leur terrain, quelques pertes qu'elles éprouvent. Il en est quitte pour ses guinées : son commerce n'en est quelquefois pas troublé, ses récoltes ne sont jamais la proie du fléau de la guerre. Sa marine et son or sont donc toute sa force. Si un ennemi puissant, bravant l'une et méprisant l'autre, faisait une descente, non pour ravager tout simplement ses côtes, mais bien sa capitale, il se trouverait fort embarrassé et il serait peut-être trop heureux qu'on voudût bien lui accorder la paix, dont il ne veut, pour ainsi dire, pas entendre parler.

L'idée d'une descente en Angleterre par la Tamise ne sera jamais chimérique ; lorsque l'on voudra l'effectuer, 30,000 hommes suffiraient pour tenter et mettre à exécution une telle entreprise. Tous les bâtiments nécessaires à leur transport porteraient les couleurs anglaises ; une partie de ces bâtiments seraient amarinées comme si c'était une prise faite sur les Français ; quatre ou six frégates de construction anglaise auraient l'air de les escorter et porteraient aussi pavillon anglais ; un nombre suffisant de vaisseaux de guerre portant pavillon français auraient l'air de leur donner la chasse. Les frégates d'escorte devant être mieux garnies de soldats que les bâtiments marchands, il serait nécessaire que les soldats fussent habillés comme les soldats anglais, afin que de loin on pût les prendre pour tels ; ces frégates seraient montées par des équipages qui sauraient parler anglais, sinon tout, du moins en partie et, autant qu'il le serait possible, on choisirait une marée de nuit pour entrer dans la rivière. Les vaisseaux de chasse s'approcheraient le plus qu'ils pourraient des forts qui gardent l'embouchure de la Tamise, afin d'attirer leur attention sur eux ; ils y jetteraient quelques bombes et y enverraient quelques brûlots comme pour consumer les bâtiments qui leur échappent et, s'ils

voaient quelque possibilité à s'emparer d'un ou des deux forts ou de toute autre place sur la côte près l'embouchure, ils l'effectueraient.

Cette flotte, ainsi entrée dans la rivière, la remonterait jusqu'à Londres, en observant que les frégates d'escorte ne tirassent pas plus d'eau que les plus gros bâtiments marchands qui la remontent journellement. Sur les ponts de chaque bâtiment, il n'y paraîtrait que peu d'hommes à la fois, de jour surtout, et dans le costume de marins ou de passagers faits prisonniers.

Si, par hasard, il n'était pas possible de remonter entièrement la rivière sans être découvert, l'on n'attendrait pas que l'ennemi soit en force pour mettre à terre les forces de la République, à qui l'on ferait faire une marche forcée pour arriver le plus tôt possible à Londres ; y arrivant, on s'emparerait des caisses publiques, des principaux membres du Parlement, du roi et de sa famille : le tout serait promptement amené en France.

Le secret, selon moi, étant la chose la plus difficile de toute l'exécution, il serait nécessaire qu'il n'y eût qu'un seul homme qui le sût, que cet homme sût le garder, qu'il soit un bon patriote, et que la République puisse dire, après une telle entreprise, si par malheur elle n'avait pas réussi : ce n'est pas sa faute.

Cet homme (peut-être unique), en rassemblant tout son monde et tout ce qui leur serait nécessaire, répandrait sourdement et avec un grand air de mystère que c'est pour faire une descente en Irlande, que la dissension règne dans cette île, dont plusieurs mécontents sont passés en France. Il serait bon d'accréditer ces bruits, les préparer même, non seulement à Paris, mais dans toute la République ; car des lettres supposées annonceraient que le parti de l'opposition de cette île nous demande des secours ; ces lettres seraient lues à la tribune des Conseils législatifs et insérées dans tous les papiers publics, afin de donner, s'il est possible, le change aux Anglais sur la véritable destination de nos forces et qu'ils s'imaginassent que nous croyons bonnement profiter d'une fermentation imaginaire. Par ce moyen, leurs forces se porteraient sur ce point ; ils nous attendraient à la sortie de la Manche, tandis que nous leur tournerions le dos.

Dion le Syracusain exécuta une telle entreprise avec 800 hommes seulement ; il chassa le tyran de Syracuse et rétablit la liberté de son pays. Cependant, quelle différence entre ces peuples de l'antiquité et nous ! Le tyran de Syracuse avait 100,000 hommes d'infanterie et 10,000 de cavalerie, 400 galères, dont plus de moitié étaient à cinq rangs de rames. Les Anglais n'ont peut-être pas 20,000 hommes de troupes de terre disponibles ; chez eux, leur flotte n'est pas à comparer à celle de Denis (eu égard à ces temps anciens). Dion n'avait que 800 hommes lorsqu'il aborda à Minoa. Il est vrai qu'il fut joint par 3,000 ou 4,000 mécontents ; mais ces forces méritaient-elles d'être comparées à celle du tyran ? Son seul vaisseau lui suffit pour débarquer à plusieurs reprises sa petite armée. Nous, au contraire, nous avons des vaisseaux suffisamment et des millions d'hommes, qui seraient charmés de concourir à cette expédition.

Quelques années après la mort de Dion, les Syracusains étant retombés en esclavage, Thimoléon de Thèbes entreprit et réussit à leur rendre leur liberté ; avec 1000 hommes seulement, il vainquit et le tyran et les Carthaginois réunis.

Nul doute que la réussite d'une telle entreprise ne soit suivie d'une paix générale et ne nous fasse une alliée et une amie de l'Angleterre.

Le grand mot de l'énigme serait de trouver des capitaines tels que Dion et Thimoléon, qui eussent une aussi bonne envie de bien servir l'État.

De plus, quand, de cette expédition, on ne retirerait d'autres fruits que de les inquiéter pour leur propre territoire en les forçant de s'y défendre, ce serait toujours avantageux pour nous, en ce que ne pouvant plus donner de secours à l'Empereur et aux autres princes d'Allemagne, ils rappelleraient leurs troupes et, s'ils ne pouvaient pas rappeler leurs guinées, du moins n'y en enverraient-ils pas d'autres : la coalition, ne recevant plus ses loyers, serait sans doute forcée à demander la paix.

Il serait bon aussi d'ordonner dans les ports de l'Océan des grands préparatifs comme si l'on avait effectivement envie de descendre en Irlande. Il faudrait aussi que les vaisseaux de chasse et d'escorte fussent appareillés dans les ports de la Manche et publier qu'ils sont destinés à aller joindre les autres à Brest ou à Rochefort.

Je suppose que l'entrée de la Tamise soit manquée : il est d'autres endroits où l'on pourrait débarquer. Pour obvier aux bancs de sables et aux rochers qui pourraient empêcher les bâtiments d'approcher près de terre, chaque vaisseau aurait, outre sa chaloupe, deux bateaux plats, ce qui suffirait pour débarquer toute l'armée en quatre heures de temps.

Je suppose encore que l'on soit vendu par des traitres ou par toute autre voie quelconque et que les Anglais nous attendent en mer avec des forces qu'ils croiraient supérieures aux nôtres et qu'on ne pût le savoir par des agents secrets qui, d'avance, auraient été envoyés en Angleterre, on ferait visiter la mer par nos corsaires ; les escadres de Brest et de Rochefort se tiendraient prêtes, afin d'aller au-devant de l'ennemi pour l'amuser et ne le combattre qu'avec avantage, s'il y avait lieu, du moins pendant le temps de l'exécution de ce projet.

L'essentiel est le secret et de donner le change au gouvernement anglais, s'il est possible.

Voilà, citoyens Directeurs, selon moi, un des bons plans de finance que la République pourrait adopter. L'Anglais, ayant la guerre chez lui, n'aurait ni temps ni argent de reste pour payer des assassins, semer le trouble et la division chez nous comme il a fait jusqu'à présent.

Signé : DESSEIN-FERJEUX.

Rue Percée, n° 47, Section du Théâtre-Français.

NOTA. — Ce projet fut communiqué à peu près tel qu'il est à M. de Vergennes sur la fin de la guerre de l'Amérique. Le ci-devant comte d'Estaing m'en demanda, quelque temps après, une copie : je la lui donnai. Deux mois après, la paix fut signée avec l'Angleterre ; alors, je n'en entendis plus parler, sinon que son domestique me dit lui avoir entendu dire ces paroles après l'avoir lu : « C'était là qu'il fallait attaquer Gibraltar et non pas se consumer devant un rocher stérile ».

Note du général Quantin.

7 nivôse an vi (27 décembre 1793).

Mes idées sur mon expédition.

1° Le port de Dunkerque n'est point propre pour saisir à l'embellie les vents favorables afin d'en sortir et de faire voile de suite ;

2° La rade, en cette saison, depuis plus de six semaines, est trop dure pour que l'on puisse, sans un danger imminent, y tenir des bâtiments à l'ancre, en attendant les bons vents et un appareillage définitif, quel que soit le point vers lequel on doit se porter ;

3° A cause de la même saison avancée, les bateaux plats ne pourraient tenir à la mer, toute brève que sera la traversée, la lame étant infiniment creuse et ce genre de bâtiments se trouvant nécessairement sans ponts ;

4° Les chaloupes canonnières, quoique d'un échantillon ou gabarit plus grand, n'offrent pas plus de ressources ;

5° Il conviendrait que les bâtiments de transport fussent en plus grand nombre et que dans chacun d'eux il y eût des locaux exprès pour renfermer mes munitions de guerre ; j'observe que pas un de ceux que j'ai eus jusqu'à ce jour n'en avait ; cela se nomme soute (*sic*).

.....
 9° Je suis persuadé que si la troupe voyait avec elle quelques corvettes, le peu de confiance qu'elle a dans les bateaux plats et les chaloupes canonnières pourrait disparaître.

TROISIÈME PARTIE

LA PREMIÈRE EXPÉDITION D'IRLANDE

CHAPITRE PREMIER

LES PRÉPARATIFS

La préparation purement militaire ou maritime de l'expédition devait forcément se ressentir des nombreuses variations que subirent les projets.

Lorsque, le 30 juin 1796, Hoche écrivait au Directoire : « la guerre (de Vendée) est finie, j'ose le dire » (1), et que, mandé à Paris, il allait y prendre connaissance du projet d'ensemble du 19 juin, il laissait derrière lui une armée de 117,146 hommes aguerris et en général disciplinés.

Les éléments douteux devaient servir au coup de main ordonné le 14 mai et dont la conduite devait être confiée au général Humbert. Ce dernier avait reçu, dès le 15 mai, le capitaine O'Brien avec une quinzaine d'autres Irlandais dont on devait faire de précieux guides. 40 officiers aventureux avaient été désignés en grand mystère (2), les forçats qui devaient être mis aux ordres de Mascherel étaient prêts et, le 19 juin, le Directoire (3) autorisait ce général à en réunir 1000 à 1200 autres, auxquels, le 17 du même mois, il avait envoyé 2,000 fusils étrangers. Le projet était si près de se réaliser que, le 19 juin, le Directoire (4) recommandait à Hoche de faire délivrer par le petit corps expéditionnaire un

(1) Chassin, *Pacification de la Vendée*, tome II, p. 561.

(2) Chassin, *loc. cit.*, p. 563.

(3) Lettres du Directoire (*Archives de la guerre*). — Accusé de réception du général Hédouville (*Archives de la guerre*).

(4) Lettre du Directoire (*Archives de la guerre*).

certain nombre de Français détenus à Falmouth et qui se joindraient à lui.

La veille, Hoche avait écrit (1) :

Lettre de Hoche au Directoire.

Le corps s'organise ; en général, les officiers en sont très bons, les soldats intrépides.....

J'ai cru devoir donner à la troupe destinée à l'expédition le nom de *Légion des Francs*. Elle est divisée en 3 bataillons d'infanterie..... Il y a, en outre, une compagnie de 70 hussards et une de 36 artilleurs.....

Quant au mal à faire au gouvernement anglais, on peut s'en rapporter à eux ; chacun sait ce qu'ont produit dans notre propre pays les viols, les pillages et les assassinats. Que sera-ce en terre étrangère.

Je pars après demain pour Brest, où j'espère lever un nouveau corps parmi les forçats. Il sera jeté, s'il est possible, sur les côtes du pays de Galles.

Malgré cette appréciation défavorable, il ne faut pas confondre la *Légion des Francs* qui se formait à Château-Neuf par la réunion, sous un commandement spécial, des soldats *mauvaises têtes*, avec la *Légion noire* recrutée parmi les criminels de droit commun.

Le premier de ces corps remis en main (2) et bien commandé prit part à l'expédition d'Irlande et donna, pendant le combat soutenu par le vaisseau *Les-Droits-de-l'Homme*, des preuves de courage et de discipline. Le second, resté au bagne (3) jusqu'en janvier 1797, fit sous les ordres d'un étranger, le colonel Tate, une entreprise isolée et absolument infructueuse (4).

En même temps que s'exécutaient ces préparatifs, les 42,000 hommes envoyés à l'armée d'Italie étaient peu à peu mis en route et les troupes qui devaient faire partie de l'expédition étaient désignées.

Les choses en étaient là lorsque Hoche, en exécution du

(1) Lettre de Hoche en date du 18 juin (*Archives de la guerre*).

(2) A la suite de désordres, 64 hommes de la légion Humbert passaient devant une commission militaire. « Que la totalité n'est-elle au diable », écrivait Hoche, le 3 octobre, au général Clarke (Guillon, p. 214).

(3) Par lettre du 23 juin, le Directoire désigna comme officier dans la légion Noire un certain Berard, chasseur de Canel, condamné à 6 ans de fer (*Archives de la guerre*).

(4) Voir ci-dessous.

plan du 19 juin, donna ses premiers ordres pour la réunion autour de Brest des troupes destinées au corps expéditionnaire (1).

(1) Le tableau ci-dessous donne par corps le résultat des mouvements effectués quelques jours plus tard.

ARMÉE
DES
COTES DE L'OcéAN.

Aperçu général de l'armée des Côtes de l'Océan,
INFANTERIE ET CAVALERIE
au 1^{er} vendémiaire de l'an v de la République (22 septembre 1796).

TROUPES SORTIES DE L'ARMÉE.	TROUPES QUI DOIVENT SORTIR DE L'ARMÉE.	TROUPES RESTANTES A L'ARMÉE.
<i>Infanterie.</i>	<i>Infanterie.</i>	<i>Infanterie.</i>
6 ^e 1/2 brigade..... 4,906	27 ^e 1/2 brigade..... 4,500	13 ^e 1/2 brigade..... 4,199
10 ^e 4,260	46 ^e (nouvelle)..... 3,200	34 ^e 4,395
20 ^e 4,483	94 ^e 4,530	52 ^e 4,758
40 ^e 4,811	24 ^e 1/2 brigade d'inf. légère..... 4,400	64 ^e 4,470
46 ^e 4,601		70 ^e 4,788
38 ^e 4,887		81 ^e 4,893
76 ^e 4,303		86 ^e 4,520
90 ^e 4,100		6 ^e 1/2 brigade d'inf. légère..... 4,500
19 ^e 1/2 brigade d'inf. légère..... 4,711	Légion d'Humbert, infant. et caval.. 1,583	13 ^e 5,549
41,062		28 ^e 5,161
		30 ^e 4,658
		51,891
<i>Cavalerie.</i>	<i>Cavalerie.</i>	<i>Cavalerie.</i>
9 ^e et 10 ^e rég. de huss. } 14 ^e rég. de chasseurs. } 3,000 3 ^e et 13 ^e rég. de drag. 1 ^{er} et 24 ^e rég. de caval. }	6 ^e , 10 ^e et 12 ^e rég. de hussards..... } 1,040 7 ^e rég. de hussards. }	6 ^e et 12 ^e rég. de huss. } 7 ^e et 15 ^e rég. de chas- seurs..... } 1,940
44,062	19,253	53,831
RÉCAPITULATION.		
Troupes sorties de l'armée.....	{ Infanterie..... 41,062 Cavalerie..... 3,000 }	} 117,146
Troupes qui doivent sortir de l'armée.....	{ Infanterie..... 18,213 Cavalerie..... 1,040 }	
Troupes restantes à l'armée.....	{ Infanterie..... 51,891 Cavalerie..... 1,940 }	

Certifié par le Général,

L. HOCHÉ.

Le 27 septembre, les ressources en armes, munitions et canons déposés à l'arsenal de Brest étaient les suivantes :

2 pièces de 12,	12 pièces de 4,
4 pièces de 8,	4 obusiers de 6 pouces.

856,765 cartouches de fusils et 1,500,000 autres qui vont être prêtes ; 26,527 fusils de différents calibres dont 4,111 à réparer.

« Il sera long et difficile de classer les fusils ainsi que vous l'avez ordonné. Ceux qui

Bien que, le 22 septembre, quelques mutineries aient éclaté parmi les troupes au sujet de la solde en retard, à Brest, Vitré, Domfront (1), la Guerche (où l'on avait réuni des déserteurs étrangers), mutineries vite et vigoureusement réprimées, les troupes étaient prêtes à l'embarquement dès la fin de septembre, mal nourries, mal payées et mal habillées, mais énergiques et plus nombreuses (2) qu'il n'était nécessaire en raison des ressources de la marine (3).

Mais à peine arrivé à Brest, Hoche avait été assailli de plaintes et de récriminations de la part des officiers et fonctionnaires de la marine, blâmant l'expédition et opposant aux demandes du jeune général la pénurie des ressources matérielles, le mauvais état des navires, le manque de matelots. Un seul d'entre eux, l'amiral Bruix, alors directeur des mouvements du port de Brest, était entré franchement dans l'entreprise à laquelle il rêvait depuis longtemps et opposait au tableau attristant qu'on donnait des moyens disponibles, des dénégations formelles.

Mon général, écrivait-il le 22 septembre, vous désirez de connaître l'état actuel de notre marine et savoir ce que vous pourriez faire pour hâter l'opération qui vous est confiée.

Il m'est plus aisé de m'apercevoir et de gémir des causes qui nous retiennent dans une « honteuse stupeur » que d'en rendre compte.... Nous avons assez d'argent, de vivres, de vaisseaux de guerre et de transports pour l'exécution du plan convenu..... Les vaisseaux de guerre sont armés et prêts

sont venus de Port-Malo, Lorient et Brest sont tous mélangés et les caisses faites....

« Le citoyen Bruix estime qu'il pourra embarquer sur les transports et les bâtiments de guerre, 15,200 hommes. — Il vous attend avec impatience. »

(Lettre du Directoire en date du 26 août (*Archives de la guerre*). — Accusé de réception du 24 septembre de l'adjudant général Simon (*Archives de la guerre*).

(Lettre de l'adjudant général Simon au général Hoche (*Archives de la guerre*).

(1) Escande, *Hoche en Irlande*, p. 153.

(2) Les drapeaux, étendards et cocardes du corps expéditionnaire avaient été fixés minutieusement par arrêté du 23 juin (Reg. n° 13, fol. 78, n° 218).

(3) La dépêche chiffrée ci-dessous montre quel était l'état d'esprit de Hoche. — La personne dont il annonce l'arrivée est W. Tone qui avait pris du service sous le nom de Smith.

Hoche à Clarcke.

12 fructidor, an iv (29 août 1796).

Ton file vers Brest avec lenteur, notre pénurie est incroyable. J'ai été bien content de la person.... talens locacité vrai patriotisme, nous omme convenu de tou no faits. — L'Irlande veut parler. Les defenders sont bien organisé. Nous trouveron en arivan 15,000 hommes.... au moins et cinq mil cheveu, des magasin et enfin....

à faire voile aussitôt que l'arrivée des gens de mer permettra de compléter les équipages; les transports sont en armement dans le port. Déjà la moitié de ces bâtiments sont (*sic*) en état de recevoir leurs vivres et tous le seraient si j'eusse été soutenu par les hommes qui ont l'autorité et conséquemment les moyens en main.

La pénurie de cordages..... n'existe que pour quelques jours encore, car l'officier qui partit pour Nantes le lendemain de la conférence où j'eus l'honneur de vous voir, a trouvé dans cette ville tout ce qu'il nous faut en ce genre, quoique l'administration de la marine eût prononcé que cette place de commerce ne pouvait nous offrir la moindre ressource.

Il manque encore quelques pièces à eau; l'ordonnateur ne veut pas construire les fours, faire les aménagements.

Le plus puissant moteur manquera au mouvement de cette machine, je veux dire cette volonté opiniâtre, ce dévouement absolu..... Au lieu de cette autorité morcelée entre des mains faibles, incertaines et ayant des intérêts divers, il faudrait que toute l'autorité, débarrassée des formes administratives, fût concentrée dans les mains d'un seul homme..... Cet homme, mon général, je voudrais que ce fût vous..... Je suppose que le ministre vous invitant à vous rendre parmi nous ordonnât la tenue d'un comité qui s'assemblerait tous les deux jours, où il serait en votre présence rendu compte des progrès de l'armement et où l'on s'occuperait de la recherche de tous les moyens propres à l'activer, où l'on arrêterait les travaux à faire de préférence, l'emploi, la répartition des bras, des matières, les mesures à prendre en général et où enfin vos décisions provoquées par les discussions seraient *obligatoires pour nous tous*..... Voilà le seul moyen qui m'eût paru propre à en finir.....

Quel était l'état réel des ressources maritimes disponibles à Brest, c'est ce qu'il est difficile de savoir au juste, la plupart des écrivains, qui ont été très sévères pour les officiers de l'armée de mer, ayant négligé de préciser la valeur réelle des moyens qui leur étaient confiés.

Les décrets de brumaire an iv (24 et 25 octobre 1795) avaient rendu aux personnels administratifs de la marine une puissance que la main de fer des Jean-Bon Saint-André et Prieur de la Marne leur avait un moment arrachée. Dans chaque port l'ordonnateur était devenu le fonctionnaire essentiel, tenant par des directeurs civils les constructions, les mouvements et l'artillerie et présidant un conseil d'administration dont l'élément combattant était soigneusement exclu. Le commandant d'armes était dépourvu de toute autorité sur l'arsenal, et ses fonctions se réduisaient à la garde militaire de la place et des batteries de côte.

Le premier acte de Truguet à son arrivée au ministère fut de se mettre en opposition avec les décrets de brumaire, dont

il obtint un moment le retrait. Battu devant les Cinq-Cents et le Conseil des Anciens, il n'en continua pas moins à ne pas appliquer la loi et à soutenir de son autorité les militaires dans leur vieille et implacable lutte contre les fonctionnaires civils. Malheureusement, les choix dans le personnel combattant éloignant des hommes de la valeur de La Touche-Tréville, Bedout, Lacrosse, Magon, Willaumez, au bénéfice de Villaret, Nielly, Villeneuve, Brueys et Decrès, la faiblesse ou l'incapacité de ceux qu'imposait le Ministre, contrairement à la loi, aux administrateurs civils, rendit entre ces deux éléments la lutte plus vive et plus indécise (1).

Si les corps administratifs de la marine, mécontents, avaient recours à leur tactique habituelle : la force d'inertie, beaucoup d'officiers de vaisseaux étaient découragés par les échecs des dernières années et, malgré certains succès partiels, considéraient nos forces navales comme incapables de lutte sérieuse contre celles de l'Angleterre. Aux 158 vaisseaux de cette puissance, ils comparaient nos rares navires, la plupart de construction ancienne, tant bien que mal réparés des avaries subies par le feu et par la mer, mais, qui ne sortant plus guère des ports, ne pouvaient plus être dans cet état de préparation que donne seule la pratique de la navigation. Leurs équipages, mal nourris et mal payés, n'étaient plus entraînés et, de plus, insuffisants.

La valeur du personnel comme instruction, moral et nombre, ressort clairement des renseignements recueillis dans la correspondance échangée entre Truguet et l'amiral Villaret. Le 22 mars (2), à la suite d'un petit combat livré par la division d'Augier à la sortie de l'Iroise avec des forces anglaises à peine égales, Villaret écrit :

« Le commandant se plaint amèrement de son équipage qu'il a été obligé de sabrer pour lui faire faire son devoir. Il est d'autant plus navré de l'issue de

(1) La protection que Truguet conserva longtemps à Villeneuve, la bienveillance qu'il lui témoigna, même après que ce dernier eut été relevé de son commandement, combinées avec les protestations d'estime et d'amitié faites ostensiblement envers le général Hoche et à l'enthousiasme affecté pour ses projets, tout cela, non moins que l'inscription au moins singulière que Truguet fit de son propre nom en tête de sa liste des vice-amiraux, jette un jour peu favorable sur son caractère et permet de douter de la sincérité de ses intentions (Kerguelen, *Précis des événements*).

(2) *Archives de la marine*, BB^v, 102.

cette affaire que l'égalité des forces semblait lui offrir l'occasion de se distinguer. Mais avec l'espèce d'hommes que nous avons, les chefs n'ont nulle chance pour eux. Que peut-on attendre d'équipages composés de novices sans force ni vertu, qui n'ont (*sic*) resté dans les ports que parce qu'ils ne trouvaient pas de pain ailleurs ? Qu'exiger d'hommes dénués de hardes, nu-pieds, nourris à la viande salée et au poisson sec depuis six mois..... Vous connaissez trop le matelot pour ne pas sentir l'insuffisance du Code pénal..... »

Le 18 juillet, une révolte ayant éclaté à bord du vaisseau rasé le *Scévola*, l'amiral renouvelle ses instances pour faire appliquer aux marins le Code pénal militaire. On avait, en effet, supprimé les anciens et rudes règlements maritimes et imaginé de faire juger les coupables par des *jurys*, qui les acquittaient systématiquement. La discipline était donc des plus précaires. Les vivres étaient si rares à Brest qu'on envoyait les frégates *Virginie* et *Tamise* croiser sur les côtes d'Angleterre afin de ramener des prises qui devaient servir à nourrir les soldats et les marins. Quant à ces derniers, il fallait un ordre du jour, en date du 16 thermidor (1), pour les empêcher, quand ils allaient à la pêche, de voler les légumes, les bestiaux et les volailles des populations côtières.

L'absolue insuffisance des équipages s'affirme aussi par les faits suivants :

En février 96, Villaret avait reçu l'ordre (2) de partir de Lorient avec cinq vaisseaux. On voulait en effet en avoir dix-huit à Brest pour le printemps. Il partit le 6 mars ; mais, faute d'équipages, il n'emmena que l'*Océan* et la *Convention*, avec les frégates *Fraternité* et *Coquille*. Pour armer le *Cassard* et la *Vengeance* (frégate) il fallait renvoyer à Lorient les équipages de l'*Océan* et de la *Convention* sur la division Daugier qui, avec les frégates *Proserpine*, *Virginie*, *Tamise*, *Coquille* et *Cigogne*, avait un combat malheureux avec les Anglais. Les deux navires n'arrivaient que le 26 germinal en rade de Brest. Le *Zélé*, qui devait les suivre, n'arrivait pas du tout.

Pour faire partir en deux fois, le 15 mars et le 18 mai, la petite escadre expédiée à Saint-Domingue, il fallait dégarnir les navires en rade.

(1) Lettre de Villaret, 24 avril.

(2) Ordre du 25 ventôse an iv.

Le 6 août une division anglaise (1 vaisseau rasé, 4 frégates, 1 lougre) était venue sous les yeux d'un détachement de garde qui tantôt mouillait à Bertheaume et tantôt croisait à la sortie de l'Iroise. On en était réduit, pour repousser ce faible parti, à envoyer des matelots et officiers « tout ce qu'il y a de disponible en rade » pour monter l'*Eole*, le *Nestor* et le *Pluton* (1).

Pour combler les déficits en matelots, Hoche avait bien offert certains de ses soldats, mais les mutineries éclatées parmi eux avaient obligé à renoncer à ce procédé, qui pourtant valait la presse anglaise telle qu'elle se faisait à cette époque.

D'après le projet du 19 juillet (2), le débarquement en Irlande ne devait être qu'un épisode d'une campagne dirigée contre les Indes par la marine seule. Les lettres du ministre Truguet ne laissent pas de doute que l'amiral Villaret-Joyeuse fut longtemps entretenu dans cette illusion, d'autant plus agréable pour lui qu'il gardait le commandement en chef. C'est à partir seulement de la lettre du Ministre en date du 13 octobre et de l'arrêté du 30 septembre donnant à Hoche l'autorité suprême, qu'il lui fallut se rendre à l'évidence et reconnaître que l'expédition d'Irlande passait au premier plan.

C'est l'entreprise sur les grandes Indes qu'on avait préparée à Brest, assez mollement il est vrai, jusqu'à la fin de septembre et non la descente en Irlande (3). Jusqu'à cette époque l'organisation spéciale des navires pour le transport de nombreuses troupes fut donc systématiquement négligée au profit des préparatifs très différents nécessaires à des bâtiments, qui, montés par leurs seuls équipages et de faibles garnisons, auraient eu à exécuter, après une navigation lointaine, une entreprise purement maritime. Aucun des agencements longs et minutieux, fours, citernes, etc., nécessaires à l'installation de nombreuses troupes à bord, ne fut entrepris avant qu'eut été dissipé ce fâcheux malentendu. Commencés trop tardivement, les préparatifs spéciaux à l'em-

(1) Lettre de Villaret, 6 août 1796.

(2) Voir ci-dessus.

(3) On devait pour cette expédition avoir 8 vaisseaux. Ils étaient, en effet, prêts à Brest sauf les équipages, dès le mois de juillet.

barquement des soldats de terre furent, jusqu'au bout, insuffisants et les troupes expéditionnaires furent à bord dans de déplorables conditions de commodité et de salubrité.

On s'explique, par ce qui précède, que le 30 septembre Hoche ait écrit à Clarcke (1) :

« Je ne crois pas que nous puissions compter sur notre expédition ; il est impossible de mettre à une chose ordonnée par un gouvernement plus d'ineptie, de mauvaise foi, de malveillance que n'en mettent les chefs de la marine à préparer les objets qui nous sont nécessaires. Villaret veut aller dans l'Inde et ne veut absolument que cela... »

Clarcke lui répondait le 9 octobre :

« Votre lettre m'a profondément affligé. Votre énergie ne pourra-t-elle triompher de tous ces vampires ! »

Le malentendu n'allait pas encore se dissiper.

Le 4 octobre, dans une conférence tenue à Brest (2), Hoche, dépositaire des intentions du gouvernement, mais qui n'avait pas encore reçu sa lettre de nomination en date du 3 septembre, allait déclarer formellement le but de l'expédition. Il ne réussit pas encore à l'imposer et son rapport adressé au Directoire à l'issue de la séance montre bien quel avait dû être l'état d'esprit de ses auditeurs.

ARMÉE FRANÇAISE.

Res, non verba.

Le général Hoche au Directoire exécutif.

A Brest le 13 vendémiaire (4 octobre 1796) v^e année de la République.

Citoyens Directeurs,

Quelque grands qu'aient été les efforts du ministère de la marine, les travaux relatifs à l'expédition avançaient peu et, je dois le dire, il n'était guère secondé par les hommes qui devaient le faire par honneur et par devoir ; la marche lente qu'on avait suivie jusqu'alors ne me laissait pas même l'espoir

(1) Citée par Escande, p. 339, et par Guillon, p. 211.

(2) Le 28 septembre l'amiral Bruix écrivait à Hoche :

« J'ai reçu avec joie votre lettre du 3 de ce mois, puisque vous m'annoncez votre prochain retour à Brest et que je vois dans cette résolution le seul moyen de succès sur lequel il soit permis de compter. . . . »

Parlant des cartes il ajoute : « Notre carte générale offre peu de détails sur la baie de

de partir au mois de germinal prochain ; *tout avait été sacrifié à l'expédition de l'Inde* et j'entendais sans cesse répéter qu'on manquait de matières, que les ouvriers, sans paye depuis longtemps, ne voulaient plus travailler.

J'avais reçu vos instructions, je connaissais votre volonté, je me crus donc obligé de hâter le moment de mon départ en faisant concourir avec les moyens de la marine ceux que vous avez mis à ma disposition ; hier, après avoir assisté à une conférence qu'eurent entre eux les amiraux Villaret, Morard de Galle, l'ordonnateur Sâné, les citoyens Bruix, Gagnache, Devaux, directeur d'artillerie, etc., j'ai pris la résolution de mettre à la disposition de ces administrateurs, cinquante mille livres numéraire, trois mille paires de souliers, trois mille chemises, deux mille vestes de Quiberon teintes en bleu, et enfin une compagnie d'ouvriers.

J'ai lieu d'espérer maintenant que notre départ aura lieu dans trois semaines si je puis parvenir à trouver sept mille matelots d'ici à cette époque.

L'arrêté que vous avez pris à cet égard est certainement bien rigoureux ; je ne pense pas cependant que son effet soit tel que vous avez droit de l'attendre ; j'ai déjà proposé au ministre de la marine d'envoyer à Brest tous les marins des ports de Saint-Malo, Granville, Cherbourg, le Havre, Dieppe, Nantes, les Sables et même partie de ceux qui sont à la Rochelle, Rochefort et Bordeaux qui, dit-on, est regorgé depuis qu'il a été permis aux jeunes faquins des villes de se faire porter sur les rôles de la marine, moyen qu'ils ont employé pour ne pas servir la République à ses frontières, ainsi que le leur prescrivait la loi sur la réquisition. Je sais bien l'inconvénient de cette mesure ; je dirai cependant à l'appui de ma proposition que, puisque Brest peut en ce moment servir l'Etat, tous les efforts du gouvernement, toutes ses réponses doivent être dirigées sur ce point si intéressant, tandis que le reste est de la plus absolue inutilité ! Je dirai plus, l'expédition des Indes doit être suspendue plutôt que celle à laquelle je suis employé, car, que veut-on, la paix, résultat de la destruction de l'Angleterre ; or, quel espoir de succès vous reste-t-il dans l'Inde ? Est-il certain que vos vaisseaux y soient reçus ? Pourquoi, après tout, vous priver gratuitement de si grandes forces, je dis gratuitement, car, en supposant que vous obteniez les plus grands succès, ils ne seront pas connus avant un an, et comment les feriez-vous concourir à la paix ?

Le Directoire pensa sans doute que mes fonds commencent à diminuer, s'il réfléchit qu'outre la somme que je viens de donner à la marine, j'ai été contraint de mettre les arsenaux en activité, de faire aller les charrois, de solder beaucoup de corps ; je ferai en sorte d'effectuer le remplacement avec partie du produit de la vente qui doit être faite à Brest. Si cependant je ne pouvais y parvenir, je préférerais de partir, un pareil obstacle ne m'arrêtera jamais.

Signé : L. HOCHÉ.

Gal. . . . (Galloway). — Celle de Coun. . . . est suffisamment détaillée, mais elle ne doit fixer notre attention que comme *un pis aller*. . . .

« J'ai le nombre de bâtiments nécessaires pour embarquer 15,200 hommes. . . . »

« J'ai décidé avec l'adjudant général Simon qu'il serait destiné pour chaque (navire portant de l'artillerie) un assortiment complet afin qu'en cas de naufrage ou de réparation on ne se trouvât pas privé de toutes les choses de même espèce. . . . »

(Archives de la marine.)

Quelle fut à ce moment l'attitude de Villaret ?

Il paraît certain qu'il parut céder aux instances du général en chef. Mais, quant à abandonner le projet d'expédition aux Indes, rien dans la correspondance du Ministre de la marine ne lui en donnant le droit, il continua à la préparer simultanément avec la descente en Irlande. La lettre suivante de l'amiral Bruix au général Hoche montre bien qu'au sortir du conseil on persista à s'occuper à la fois de deux entreprises différentes et presque contradictoires :

L'amiral Bruix au général Hoche.

5 octobre 1796.

A votre premier voyage ici, vous avez reconnu en peu de jours les causes de notre inertie..... Mais il est nécessaire que vous emportiez à Paris des notions certaines sur ce qui intéresse l'expédition.....

Vous avez pu vous convaincre, par les observations mêmes des gens à *difficultés* et par les puérités qu'ils ont mises en avant comme des obstacles insurmontables, que l'entière confection de l'armement ne tient pour ainsi dire à rien..... Tous les grands travaux sont achevés..... L'ouvrage qui reste à faire....., on l'eût fait autrefois en *trois jours* : il se réduit au calfatage des parties non submergées des bâtiments à deux cloisons, un four et une cuisine à bord de chacun d'eux..... Sans les pièces à eau demandées depuis un mois, je ne puis achever le chargement des transports..... L'autorité, je dirai même la volonté, est trop divisée, trop morcelée ; c'est que l'ordonnateur ne voit que sa caisse, l'ingénieur ses constructions, l'administrateur ses registres, ses prérogatives, et le général de l'armée sa rade.....

On nous a presque dit que l'on n'avait pas de vivres et je vous garantis que nous en avons au moins assez..... Le tableau (des effectifs) qui vous a été fourni n'est pas exact, parce que le déficit qu'il constate ne porte pas entièrement sur *les matelots*, mais aussi sur les canonniers qui seront fournis par les demi-brigades de la marine et des garnisons que votre armée pourra fournir... 4,000 matelots suffiront. (Je demande) « 300 hommes de la rade », où il y en a 8,000 à ne rien faire..... Que l'escadre de l'Inde, qui ne doit être composée que de 8 vaisseaux et qui en compte déjà 9 armés pour ce voyage, n'absorbe pas mes moyens et mon temps.

Et l'amiral démontre, avec une force de logique remarquable, l'erreur qu'il y a à poursuivre à la fois deux entreprises et l'avantage qu'on aurait à consacrer à la seule expédition de l'Irlande toutes ses ressources « en gagnant 4,000 hommes de troupes de débarquement et en étant en mesure de transporter l'artillerie sur les vaisseaux de guerre ». Enfin

il demande des instructions détaillées sur le rôle de chacun pendant les opérations.

Deux autres lettres (1) adressées par Hoche au général Clarke les 7 et 9 octobre montrent bien aussi que la réunion du 4 n'avait pas suffi non seulement à lever toutes les difficultés, mais même à rendre évident pour tous le but unique vers lequel il aurait fallu tendre.

Sentant le besoin d'obtenir du gouvernement l'ordre formel de concentrer sur la seule expédition d'Irlande toutes les ressources disponibles, Hoche quitta Brest dans l'intention de se rendre à Paris. A peine était-il parti qu'il recevait de l'adjudant général Simon, resté à Brest, la lettre suivante datée du 10 octobre :

L'adjudant général Simon au général Hoche.

Il (Bruix) regrette beaucoup de ne pas vous avoir vu avant votre départ. Il vous aurait engagé à aller à Paris malgré tout. Vous ne ferez rien sans cela.

V..... (Villaret-Joyeuse) vous a joué et trompé dans sa dernière entrevue. Il a paru renoncer à ses projets sur l'Inde. Il y tient plus que jamais. La preuve, c'est qu'il continue ses armements en conséquence et qu'au lieu de huit vaisseaux qu'il devait avoir, il en prend neuf et qu'il échange deux des vaisseaux destinés à cette expédition et qui ont besoin de réparations contre deux autres. Tous ses efforts tendent à ce but et il ne fait rien pour l'autre expédition..... Il vient d'écrire au ministre de la marine que c'était un projet fou, impraticable, impossible, et que rien ne pourrait le déterminer à aller à la destination projetée.

..... J'organiserai dans quelques jours la 27^e demi-brigade. J'ai reçu l'état de celle de l'Allier.

Déjà profondément irrité de la mollesse qu'il avait rencontrée et des objections pas toutes sérieuses qu'on lui avait faites, Hoche accepta cette supposition malveillante pour l'amiral Villaret et allait s'en plaindre à Paris, lorsqu'il reçut à Mayenne la lettre du Directoire qui lui donnait ses pleins pouvoirs (2).

(1) Citées par Guillon, p. 213 et 214.

(2) Voir ci-dessus.

Il y répondit de suite :

Hoche au général Clarke.

15 octobre (1).

Je me rendais à Paris, lorsque j'ai reçu, par le courrier que j'avais expédié au Ministre de la marine, la lettre de ce dernier et la vôtre. Mon intention était de faire connaître au Directoire la manière perfide dont Villaret vient tout récemment de me jouer. Le contenu des lettres que j'ai reçu (*sic*) et l'envie d'éviter une scène qui eût été vive, m'ont fait rétrograder. Je pars pour Brest, croyez que je n'en sortirai plus que par la bonne porte. N'en doutez pas, nous aurons des succès.

Simultanément, le Ministre de la marine Truguet se décida enfin à envoyer à Villaret des instructions définitives pour une expédition en Irlande. Dans la longue lettre qu'il y joignit et qu'il sentait nécessaire pour faire accepter à l'amiral ce complet changement dans la ligne de conduite suivie, « Vous sentez, disait-il, qu'il n'y a pas un instant à perdre; tout le monde a des préventions contre la marine et peut-être même contre le ministre qui la dirige. »

Lettre du Ministre à Villaret.

13 octobre.

J'espérais, mon cher Villaret, que toutes les mesures que j'avais prises pour effectuer l'expédition combinée de l'Irlande et de l'Inde seraient couronnées de succès. (2)

Le Directoire a décidé que l'expédition de l'Inde sera ajournée pour l'instant et que l'on s'occupera exclusivement de celle d'Irlande et que tous les bâtiments, tous les moyens du port, toutes les troupes seront destinés à cette opération.

Vous voudrez donc bien *modifier les dispositions* de tout genre que vous aviez faites, de manière qu'elles s'adaptent à ce nouveau plan. Il est bien à désirer que le même nombre de vaisseaux puissent prendre la mer pour escorter plus sûrement les troupes. Cependant, comme il faut que l'expédition parte dans très peu de temps, vous vous concerterez avec le général Hoche et le citoyen Sané pour l'armement de tous ceux auxquels il sera possible de fournir des équipages. Je pense que les soldats d'artillerie de marine vous

(1) *Archives de la guerre.*

(2) *Archives de la marine*, BB^{IV}, 102.

offriront une grande ressource et qu'en les affectant au service des manœuvres et des batteries basses vous pourrez diminuer le nombre des marins sur chaque vaisseau. J'invite aussi le général Hoche à doubler ou tripler vos garnisons L'ordre que j'ai donné à Port-Malo, Nantes, Cherbourg et Granville, de désarmer tous les bâtiments qui ne seraient pas d'une nécessité indispensable et d'activer les levées poura vous procurer aussi des matelots ; peut-être aussi jugerez-vous que l'*expédition, réduite à un seul objet*, n'exige plus autant de frégates et qu'il serait avantageux, pour diminuer le nombre des transports, d'armer en flûtes un ou deux vaisseaux

Je désire que les *huit* vaisseaux originairement destinés pour l'Inde ne se démunissent pas de leurs approvisionnements et qu'ils partent pour l'Irlande dans l'état où ils se trouvent.

Je m'occupe de rédiger vos instructions et vous les ferai passer sous trois ou quatre jours Songez qu'il n'y a pas un jour, pas un seul instant à perdre. Les négociations astucieuses qu'on nous prépare sont un motif de plus d'accélérer notre vengeance (1)

Je crois être assuré que vous pourrez appareiller dans les premiers jours du mois prochain. Les vents de l'équinoxe seront probablement remplacés à cette époque par une belle saison qui favorisera votre marche et, comme vous ne resterez qu'un moment à la côte d'Irlande, je suppose que vous ne tarderez pas à rentrer à Brest. Je vais faire dès aujourd'hui de nouvelles *dispositions pour compléter l'armement de la division de l'Inde*. J'espère aussi que, dans cet intervalle, je recevrai des nouvelles de l'*Ile-de-France* et qu'il sera possible d'en tirer parti pour l'*expédition projetée*.

Quels que soient les événements, l'expédition de l'Inde aura lieu dans le mois de frimaire et, si les circonstances ont forcé de la suspendre, elle n'en est pas moins irrévocablement décidée.

18 octobre.

Je vous adresse ci-joint, mon cher Général, mes instructions sur la conduite que vous devez tenir et qui ont été approuvées par le Directoire Rien n'aura été fait de plus utile ni de plus glorieux Je n'ai pas besoin de vous inviter à seconder les vues du brave général Hoche, de vous unir à lui d'estime et d'amitié et par les mêmes succès.

Vous sentez qu'il n'y a pas un seul instant à perdre

Il était trop tard pour confier à Villaret l'exécution du nouveau programme, car dès le lendemain 19, le Directoire ayant admis, d'après la lettre de Hoche datée du 15 et communiquée par Clarke, que l'amiral avait agi avec mauvaise foi, avait pris contre ce marin cette première et grave mesure de défiance :

(1) Allusion à la mission de Malmesbury.

Le Directoire au général Hoche.

27 vendémiaire (19 octobre).

Pour le cas où le vice-amiral Villaret ne pourrait prendre le commandement (1) de l'expédition et que sa santé ou d'autres motifs le détermineraient à renoncer à ce glorieux commandement, le Directoire exécutif autorise le général Hoche à choisir pour le remplacer le contre-amiral qu'il croira le plus digne d'exécuter les ordres du gouvernement et à choisir également les autres généraux et capitaines de vaisseau qui seraient chargés de seconder cet amiral.

Signé : TRUGUET.

Villaret avait eu beau, le 18 octobre puis le 28 à la réception de la lettre du 13 et des instructions du 18, écrire à Truguet qu'il pouvait absolument compter sur son dévouement à seconder l'entreprise; le ministre pouvait prendre acte de ces promesses par une lettre très affectueuse datée du 28 (2), dans laquelle il assurait l'amiral « qu'il avait déclaré « au Directoire qu'il répondait de Villaret comme de lui-même »; la mauvaise impression contre Villaret subsista et devait s'affermir de plus en plus.

C'est ainsi que Hoche écrivait le 28 octobre (3) au Directoire :

Je ne puis vous dissimuler que bientôt je vous proposerai (4) de conduire où il vous plaira les 16,000 hommes destinés à l'expédition. Je doute que les hommes qui sont chargés de nous conduire en aient la volonté. Ils ont trompé l'espoir du gouvernement, la vigilance du ministre et moi-même. J'ai dix fois été leur dupe. Je ne crois donc plus à leurs promesses et je déclare que *sans un changement dans les chefs* il est inutile, dangereux même, d'attendre plus longtemps pour faire sortir de Bretagne les troupes qui la surchargent.

De son côté, le Ministre de la marine, en l'engageant à hâter son arrivée à Brest, lui conseilla des mesures de rigueur que les hésitations et les ordres peu clairs du Directoire avaient rendues nécessaires :

(1) *Archives de la marine*, BB^{IV}, 103.(2) *Archives de la marine*. Citée par Guillon, p. 220.(3) *Archives de la guerre*.(4) *Archives de la Marine*.

30 octobre.

N'oubliez pas (1) que vous avez dans les mains l'autorité et que tout doit plier sous celle du Directoire dont vous êtes l'organe.

Suspendez vos coups ; la prudence et la politique l'exigent peut-être
Mais si vous entrevoyez des lenteurs passives et des sentiments pusillanimes, ne voyez que la patrie, ne consultez que vos devoirs et frappez indistinctement sur les coupables.....

Je vous embrasse, etc.....

Le même jour, dans une lettre encore très affectueuse, il laisse entendre à Villaret que c'est au ministre seul qu'il doit de n'avoir pas été déjà relevé de son commandement et lui donne l'avis très clair d'avoir à se soumettre aux volontés du général Hoche (2).

Arrivé à Brest le 30 octobre, ce dernier n'avait pas perdu un instant pour se mettre à la besogne.

Deux ordres généraux du 1^{er} et de 2 novembre nommaient respectivement Chérin comme chef d'état-major général et Vaillant comme ordonnateur en chef. Mermet recevait à Caen l'ordre de rejoindre son poste à Brest, où Grouchy devait arriver le 10 novembre. De son côté, le Directoire, par arrêté du 1^{er}, envoyait l'irlandais O'Shee comme général de brigade dans le corps expéditionnaire, tandis que Mac Sheehy était chargé d'une mission en Irlande (7 novembre) (3).

Quant à Villaret, il donna une preuve non équivoque de son bon vouloir en fournissant enfin la première liste précise des navires dont il pouvait disposer « dès aujourd'hui (4) ».

Les voici :

Vaisseaux.	Vaisseaux rasés.	Frégates.
<i>Indomptable,</i>	<i>Scévola,</i>	<i>Bravoure,</i>
<i>Nestor,</i>	<i>Brave (à Lorient).</i>	<i>Cocarde,</i>
<i>Tourville,</i>		<i>Sirène,</i>
<i>Cassard,</i>		<i>Coquille,</i>

(1) *Archives de la marine.*

(2) Lettre du 30 octobre (*Archives de la Marine*). Citée par Guillon, p. 220.

(3) *Carnet de la Sabretache*, p. 640.

(4) Lettre de Villaret en date du 4 novembre. Citée par Escande, p. 176.

Vaisseaux.

Droits-de-l'Homme,
Trajan,
Wattignies,
Eole,
Fougueux,
Zélé,
Mucius.

Frégates.

Immortalité,
Romaine,
Bellone,
Fraternité,
Surveillante,
Charente.

En outre, le *Pluton* et le *Patriote* n'avaient d'incomplet que leurs équipages et la *Constitution* avait besoin de quelques jours pour être réparée.

Tout cela constituait une force des plus sérieuses, et l'on ne comprendrait pas qu'on n'ait pas embarqué et mis à la voile de suite, si ce qui précède n'avait pas montré comment et pourquoi les aménagements intérieurs n'étaient pas prêts.

Lorsqu'il apprit sur place que rien n'avait été fait pour recevoir ses soldats, tandis que la révolution d'Irlande paraissait près d'éclater, Hoche eut un instant l'idée de partir avec une seule frégate.

Lettre de Hoche au Directoire.

3 novembre.

Je vous dépêche un courrier extraordinaire pour vous annoncer que la révolution d'Irlande doit être opérée. Le capitaine d'une prise sortie de Liverpool depuis peu vient de déclarer que les insurgés avaient chassé 10,000 hommes, envoyés dans leur Ile pour nous combattre et s'opposer à l'établissement du gouvernement provisoire arrêté.....

J'ai donné ma parole que j'irais seconder ce brave peuple. Je dois la tenir. Permettez-moi de partir avec une frégate. Vous m'enverrez cet hiver les secours que vous jugerez convenables. Je demande une frégate, parce que l'escadre n'est pas prête à sortir et que tandis qu'un peuple généreux et confiant dans nos promesses brise ses fers, on nous fait ici les scènes les plus désagréables. Quelques rixes de soldats et d'officiers ont déjà eu lieu.....

J'ai cru devoir vous annoncer cette nouvelle par la voie la plus courte afin que vous *soyez en garde contre Malmesbury* et que par la même voie je reçoive vos ordres.

Le 6, il adressa au Directoire les plaintes les plus amères (1).

(1) Guillon, p. 223.

Ce devait être le dernier coup pour l'amiral Villaret ; mais, dès le 5 novembre, sans attendre la plainte portée contre lui, le Directoire avait déjà pris l'initiative de le relever de son commandement. Hoche en fut aussitôt averti par une lettre du ministre de la marine datée du même jour (1).

Le Directoire exécutif, voulant enfin, mon cher Général, mettre un terme aux délais et aux lenteurs que le découragement et la pusillanimité ne cessent d'opposer à la glorieuse expédition....., vient d'arrêter que le vice-amiral Morard de Galles, si connu pour son courage, son expérience et son dévouement à la République, prendra le commandement des forces navales actuellement réunies à Brest.....

Le Directoire a nommé le commandant Bruix, chef de division, major général de l'armée.....

(Ci-joint des ordres de service en blanc pour les capitaines de vaisseau, le commandant d'armes Delmotte et le directeur des mouvements du port.)

Je connais votre énergie et je compte sur elle. Vous avez l'autorité et vous saurez en imposer à tous..... Vous pourrez faire débarquer les contre-amiraux inutiles ou dangereux.

Quant à l'infortuné Villaret, le Ministre, qui avait une grosse part de responsabilité dans son sort, l'avertit de sa disgrâce (2) en termes encore très cordiaux qui contrastent avec le préambule de la lettre suivante par laquelle Morard de Galles était investi du commandement (3).

Je n'ai pas voulu commettre le sort de cette importante expédition à des hommes perfides ou pusillanimes. Je vous envoie, en conséquence, des ordres de commandement en blanc que vous remplirez du nom des capitaines qui mériteront votre confiance..... N'écoutez aucune considération particulière, ne voyez que la gloire de la République.....

Vous sentez, citoyen Général, qu'il n'y a pas un moment à perdre pour opérer ce mouvement. D'un côté, il faut détruire d'un même coup toutes les prétentions (?), de l'autre la saison nous presse pour agir. Chaque moment qui s'écoule est perdu pour votre gloire, pour l'honneur du pavillon, pour l'avantage de la République, et la malveillance va d'autant plus s'exaspérer que le Directoire n'a usé d'aucun ménagement.

Deux jours plus tard, Truguet adressait à Hoche et à Morard de Galles deux lettres pressantes pour les inviter à partir sans attendre les transports.

(1) *Archives de la marine*, BB^{IV}, 103.

(2) Lettre du 5 novembre (*Archives de la marine*, BB^{IV}, 103).

(3) Lettre du ministre à l'amiral Morard de Galles, 5 novembre (*Archives de la marine*, BB^{IV}, 103).

17 brumaire (7 novembre).

..... Le secrétaire m'a communiqué votre lettre du 13..... par laquelle vous lui annoncez les événements qui se passent en Irlande et dont vous êtes instruits par les capitaines des deux navires partis de Liverpool et pris par nos corsaires. Les rapports des marins sont toujours exagérés et très souvent faux ; il est plus que probable néanmoins qu'il y a là une explosion quelconque. La surveillance tyrannique des Anglais, leurs mesures vexatoires et l'espoir de voir arriver bientôt des Français généreux ont dû provoquer une insurrection qui met les *defenders* en mesure de s'emparer des armes qu'on cherche à leur ravir et d'être par conséquent à même de venir au-devant de leurs libérateurs. En supposant tous ces rapports vrais, c'est toujours l'annonce de votre arrivée en Irlande, que vos amis y ont divulguée, qui a dû être la source de ce mouvement..... Il est donc plus nécessaire que jamais de vous rendre en Irlande avec ce qui est prêt et le Directoire me charge de vous autoriser à partir à l'instant avec le plus grand nombre de vaisseaux de ligne et de frégates, sans attendre les transports. Je calcule que vous pourriez embarquer sur les vaisseaux et frégates environ 9,000 ou 10,000 hommes. Ce nombre sera plus que suffisant pour seconder et diriger l'insurrection si elle a eu lieu, et dans le cas contraire vous serez assez en force pour vous maintenir en attendant l'arrivée des transports, que je ferai escorter par quelques vaisseaux, les mêmes qui reviendront après avoir protégé votre débarquement. On attendrait le premier coup de vent qui forcerait les croiseurs à rentrer dans leurs ports.....

Du 17 brumaire (7 novembre).

..... « J'ai prévu le cas où vous seriez déjà à la voile et où vous auriez « ramené au sentiment de l'honneur et de la gloire des coopérateurs dont « vous avez tant à vous plaindre. » (Suivent des détails sur l'agitation en Irlande qu'il faut se hâter de soutenir par conséquent) : « Vous voyez, mon cher Général, en conséquence de ces nouvelles dispositions : 1° un prompt départ avec 12 ou 15 vaisseaux qui ne seront point gênés par un long convoi de transport ; 2° une avant-garde de 10,000 à 12,000 hommes qui peut aller seconder l'insurrection si elle a eu lieu, ou la provoquer dans le cas contraire ; 3° la certitude de recevoir bientôt des transports qui vous porteront des secours en Irlande ; 4° l'espérance de faire un plus grand coup si les vaisseaux qui vous porteront reviennent à bon port.....

Le Directoire vous autorise à adopter ces idées en tout ou partie (1).

Mais le nouveau commandant en chef de l'escadre était, au début du moins, peu enthousiaste (2).

(1) Lettre du 7 novembre (*Archives de la marine*, BBIV, 102).

(2) Opinion de Hoche sur Morard de Galles (*Archives nationales*, AFIII, 186 B) :

Hoche à Clarke.

9 novembre.

..... Il convient de nous envoyer (en chiffres dans le texte) La Touche, la vieillesse de

Le 9 novembre, en recevant la nouvelle de sa désignation, il écrit au ministre (1) :

Je dois vous dire que je ne possède aucune des qualités nécessaires à un bon général ; que le délabrement de ma santé, joint aux peines et aux chagrins que j'ai éprouvés ont sensiblement affecté mes facultés morales....., et que l'affaiblissement de ma vue, qui me permet à peine de distinguer les objets à quatre pas, s'oppose invinciblement à ce que je puisse diriger les manœuvres d'une escadre.....

Je vais toujours avec Bruix m'occuper des moyens d'activer tous les préparatifs.

Et le même jour, au Directoire :

..... J'ose vous supplier au nom de la chose publique d'accepter ma démission du commandement en chef des forces navales.....

Deux jours après, il avait converti Hoche à l'idée de ne pas brusquer le départ.

11 novembre. — J'ai reçu hier votre dépêche du 17 de ce mois (prescrivant de partir de suite avec les vaisseaux et frégates sans attendre les transports embarquant 9,000 à 10,000 hommes). — Le bruit vague de l'insurrection apporté ici par un individu se disant au premier moment Américain et reconnu ensuite pour Écossais....., n'ayant pas été soutenu par cet homme et rien jusqu'à ce moment ne donnant des notions sur un événement si désirable, le général Hoche m'a dit qu'il ne changeait rien aux dispositions arrêtées pour qu'on partit ensemble..... J'attends le *Duquesne*, le *Censeur* et la frégate *Friponne*.

Pourtant il devait bientôt, grâce à la présence auprès de lui du vaillant Bruix, reprendre courage, mais le début avait été dur.

13 novembre. — Si vous n'aviez, écrit-il le 15 novembre, pas nommé Bruix major général, je me serais exposé à tout, même à la guillotine, plutôt que de me charger d'une expédition si au-dessus de mes moyens.

Pour l'encourager davantage, le gouvernement lui conféra,

Morard de Galles ne lui permettant pas de commander ; à l'arrivée du premier, nous pourrions partir. Mac Shee est allé à Dublin avec un Américain.....

(En clair) P.-S. — Encore une victoire, M. de G. accepte, c'est absolument l'homme de la chose. Si ses yeux sont faibles, nous regarderons pour lui.

(1) *Archives de la marine*, BB^{IV}, 102.

le 17, le titre, alors temporaire seulement, en vertu de la loi de brumaire an iv, d'amiral.

19 novembre. — Le Directoire, citoyen Général, jugeant nécessaire au retour de l'ordre, au maintien de la discipline et de la subordination et au succès de l'armée navale à vos ordres de vous investir d'une autorité imposante, vous a conféré, par son arrêté du 27 de ce mois, le titre temporaire d'*Amiral*.

Dès le 11 novembre, il envoyait au ministre de la marine une nouvelle liste de ses forces :

11 novembre. — Le contre-amiral Bouvet se portant avec zèle à me seconder, il sera de la partie. Je n'ai encore pris aucun parti au sujet du contre-amiral Nielly dont je crains que la santé ne lui permette pas d'être de cette expédition.

Liste des bâtiments composant l'armée navale :

<i>Indomptable</i>	Bedout.	Ancien capitaine,	Malin.
<i>Droits-de-l'Homme</i>	Lacrosse.	—	Sébirre.
<i>Constitution</i>	L'Héritier.		
<i>Nestor</i>	Linois.		
<i>Fougueux</i>	Maïstral.	—	Daugier.
<i>Wattignies</i>	Thevenard.		
<i>Pluton</i>	Le Brun.	—	Derré.
<i>Cassard</i>	Du Fay.		
<i>Tourville</i>	Henry.		
<i>Trajan</i>	Le Ray.		
<i>Zélé</i>	Couraud.		
<i>Mucius</i>	Quéraugal.		
<i>Patriote</i>	La Fargue.	—	Le Tendre.
<i>Eole</i>	Malin.	—	Cornu.
<i>Séduisant</i>	Dufossey.		
<i>Redoutable</i>	Moncoustu.		

Vaisseaux rasés :

<i>Scévola</i>	Obet.
<i>Le Brave</i>	Rolland. Est encore à Lorient.

Frégates :

<i>La Fraternité</i>	Fustel.	Ancien capitaine,	Florinville.
<i>La Cocarde</i>	Daugier.	—	Dihius.
<i>La Bravoure</i>	Faure.		
<i>La Coquille</i>	Gourrège.	Ancien capitaine,	Chesneau.
<i>La Sirène</i>	Bellenger.		
<i>La Bellone</i>	Dupuis.		
<i>La Surveillante</i>	Bernard.		

Frégates (*suite*) :

L' <i>Immortalité</i>	Siméon.
La <i>Romaine</i>	Chambon.
La <i>Charente</i>	Bruilhac.

Corvettes :

<i>Atalante</i>	Dordelin.
Le <i>Voitigeur</i>	Perin.
Le <i>Renard</i>	Denis-Julien.
L' <i>Affronteur</i> (1).	

Mais en réalité on n'était pas prêt à partir, même en faisant abstraction des transports.

Lettre de l'amiral Morard de Galles (2).

19 novembre. — Non seulement plusieurs vaisseaux n'étaient pas disposés à partir, mais même les dispositions les plus simples pour une escadre qui doit simplement aller en croisière n'étaient pas faites...., les signaux n'étaient pas préparés ni aucune des instructions à donner aux capitaines. Cependant, 10 vaisseaux avaient ordre d'être prêts à partir sous trois jours lorsque vos ordres me sont parvenus.

L'embarquement des troupes s'opère journellement, mais (si nous devons attendre) la multitude réunie et l'intempérie de la saison nous donneront beaucoup de malades. (Hoche désire la corvette la *Mutine*, la frégate *Impatiente* et le navire américain le *Faune*.)

Bruix avait, de son côté, à fournir un travail énorme pour réparer la négligence qu'on avait apportée aux dispositions indispensables et rédiger les instructions nautiques.

Les troupes étaient, au contraire, depuis longtemps en état d'être embarquées.

(1) C'étaient, sauf les 4 corvettes, les mêmes bâtiments que Villaret avait mis dès le 4 à la disposition du général en chef.

(2) *Archives de la marine*, BB^{IV}, 102. — Lettre de Morard au Ministre, citée par Guillon, p. 228.

Lettre de Hoche à l'amiral Morard de Galles (1).

SITUATION (12 novembre 1796).

Légion des Francs.....	2,000	hommes	(général Humbert).
24 ^e demi-brigade.....	3,800	—	(général Watrin).
27 ^e	4,100	—	(général Gratien).
81 ^e	4,310	—	(général Geney).
94 ^e	4,000	—	(général Spital).
7 escadrons de cavalerie..	1,100	—	(général Mermet).
Brigade étrangère.....	900	—	(général Harty).
Artillerie.....	1,200	—	(général Debille).
Total.....	21,410	hommes.	

Les corps sont donnés au grand complet. J'observe qu'on peut diminuer d'un vingtième.

Il serait désirable que les états-majors des corps d'infanterie, le 1^{er} bataillon de chacun et les trois compagnies de grenadiers fussent sur les vaisseaux et que l'officier général qui commande la demi-brigade fût avec cet état-major ; que la cavalerie, très précieuse et qui ne peut rendre aucun service à la mer, fût sur les frégates ; que l'état-major général de l'armée à la tête duquel se trouve le général Chérin, fût sur le vaisseau *destiné* à porter le pavillon amiral.

Les généraux divisionnaires Lemoine et Grouchy seront sur le premier des vaisseaux affectés à leur division.

Les corps arrivent ; nous commencerons après demain l'embarquement.

Effectivement, il écrivait deux jours après au Directoire (2) :

Si les vents eussent resté à l'est, je pense que nous serions prêts à partir ; nos équipages sont complets ; il ne manque rien aux 15 vaisseaux et aux frégates qui doivent nous transporter. Les matelots nous arrivent. Je ne doute nullement que nous ne soyons obligés d'en renvoyer, au moins d'en laisser beaucoup à Brest. Il est à remarquer que tandis qu'on annonçait qu'il en manquait 6,000, on en nourrissait une quantité suffisante pour l'armée navale. Et comment n'eût-on pas induit le gouvernement en erreur ? Il n'existait sur plusieurs bâtiments aucun rôle d'équipage ; les appels ne se faisaient pas ; tout était dans un désordre extrême.

Déjà cependant la légion d'Humbert et le 1^{er} bataillon de la 24^e sont en rade. L'embarquement a été interrompu par un violent coup de vent d'ouest. Personne au monde n'a mieux rempli ses intentions (du gouvernement) que l'amiral Morard de Galles et le chef de division Bruix.

(1) *Archives de la marine*, BB^{IV}, 103.

(2) *Archives nationales*, A F^{III}, 186 B. (Lettre du 15 novembre.)

L'embarquement commencé ainsi prématurément eut les plus fâcheuses conséquences sur le moral et la santé des soldats.

Faute de vivres préparés pour eux, il fallut chaque jour envoyer des détachements à terre, ce qui causa de nombreux abus ; et le port de Brest étant mal approvisionné, par suite de la dévastation de la Bretagne, on eut grand'peine à nourrir les troupes. Malgré les ordres les plus précis (1), les relations hiérarchiques entre les soldats et les marins étaient peu cordiales. Le 21 novembre, les grenadiers de la 27^e (2) demi-brigade se mutinent et « demandent leur prêt sur place d'une façon aussi indécente que ridicule ». Il faut les débarquer jusqu'à ce que l'exécution des meneurs ait fait rentrer les autres dans le devoir.

A partir du 19, les vivres sont touchés à bord et les généraux Watrin, Mermet, Humbert et Harty doivent y coucher. Hoche et Morard de Galles préviennent les troupes que le départ est imminent et en donnent avis au Directoire. Sans doute on pensait partir incessamment quand l'annonce d'un renfort important, très désirable en raison des nouvelles inquiétantes reçues de la force de la croisière anglaise, commandée par l'amiral Colpoys, vint augmenter les indécisions et fournir une nouvelle force aux temporisateurs.

Le 17 novembre, en effet, l'amiral Truguet prévenait Morard de Galles que :

les vaisseaux le <i>Jupiter</i> ,	les frégates <i>Embuscade</i> ,
— la <i>Victoire</i> ,	— <i>Félicité</i> ,
— le <i>Pégase</i> ,	— la <i>Tortue</i> ,
— la <i>Révolution</i> ,	la corvette la <i>Tapageuse</i> ,
— le <i>Berwick</i> ,	

(1) Cahier des ordres généraux :

17 novembre ;

15 novembre, 19 novembre ;

21 novembre, 26 novembre (renvoi des femmes) ;

27 novembre ;

29 novembre (punition au lieutenant Boreau, de la légion des Francs, descendu à terre sans permission).

(2) Le 27, — ordre du jour : — Ces grenadiers se sont réhabilités et seront réembarqués. Les principaux instigateurs du soulèvement seront destitués et traduits devant une commission militaire.

ont ordre de se rendre de Rochefort à Brest sous les ordres de Richery. « On « aura en plus, ajoute-t-il, le *Duquesne*, le *Censeur* et la frégate *Friponne*.

Je n'ai pas besoin de vous inviter à confier le commandement d'une division à Richery. Cet officier général, dont le zèle et les talents vous sont connus et qui vient de remplir une mission très pénible à la satisfaction du gouvernement, trouvera sans doute la récompense de ses services dans cette marque de confiance et secondera habilement vos opérations.

Je vois avec plaisir que vous faites réarmer avec célérité le *Séduisant*..... Je désirerais bien que le *Zélé*, si connu par sa marche avantageuse et qui est aujourd'hui bien commandé, pût faire partie de l'expédition.

Cette escadre, sous les ordres de l'amiral Richery, venait, en effet, après une longue et brillante campagne à Terre-Neuve, d'arriver à Rochefort; mais avec des équipages fatigués et des gréements en très mauvais état.

Telle qu'elle était, elle constituait pourtant un précieux renfort que Morard de Galles semblait disposé à accepter, ce qui impliquait l'idée de l'attendre.

Morard à Ministre.

3 frimaire (23 novembre).

Je viens de recevoir votre dépêche par laquelle vous m'annoncez que vous avez donné ordre au contre-amiral Richery de se rendre à Brest avec les cinq vaisseaux *Jupiter*, *Pégase*, *Victoire*, *Révolution*, *Berwick*; les frégates *Embuscade*, *Félicité*, *Tortue*, la corvette la *Tapageuse*; ce renfort m'est d'autant plus précieux que je ne puis me dissimuler, d'après les nouvelles de la mer, que l'ennemi croise en forces supérieures à l'entrée de la Manche pour s'opposer à notre passage..... Le capitaine d'un bâtiment prussien a rencontré trente voiles. Le rapport fait à Morlaix par un capitaine de la même nation confirme ce renseignement..... Hier 4 frégates et 2 corvettes étaient en observation tout près de la Parquette.....

Mais cela ne faisait pas l'affaire de Hoche qui, dévoré d'impatience, voulait partir le plus tôt possible. Il faut croire qu'il arrivait à faire passer sa conviction dans l'esprit de l'amiral d'une façon complète, car celui-ci en venait à oublier sa lettre précédente.

Dans celle du 25 novembre, après avoir dit le désir du général en chef, il ajoutait :

La conférence que j'ai eue hier avec le général Hoche m'a *confirmé* dans cette idée..... Aussitôt que tout sera prêt, et je compte que ce sera sous peu

de jours, nous partirons..... Ce moment ne sera peut-être pas facile à saisir s'il ne survient pas un coup de vent assez fort pour obliger les ennemis à abandonner momentanément la croisière opiniâtre qu'ils tiennent par Oues-sant et souvent par l'Iroise..... Un bateau de pêche, sorti de Brest le matin (du 3) et expédié sans doute avec intention par quelque scélérat, se trouvant contrarié par le vent pour se rendre à la voile à bord des ennemis, avait amené ses voiles et nagé vers eux. Deux canots de ces frégates (anglaises, en observation à la Parquette), l'avaient pris à la remorque et conduit à bord d'un de ces bâtiments où il était resté environ une heure et demie..... D'après cette communication, l'ennemi, bien instruit de notre situation, avait été signalé dans l'après-midi du 3 au nombre de 20 voiles. Jusqu'à présent, il n'avait été signalé qu'au nombre de 16 au plus....., ce qui me persuade qu'il doit y avoir une division plus au large.

D'après la connaissance parfaite que l'ennemi doit avoir de notre situation, du nombre des bâtiments et des troupes embarquées, il n'est pas probable qu'il abandonne la croisière, à moins qu'il n'y soit forcé par un coup de vent..... *Un combat devant être évité autant que possible, il sera préférable de sortir par le Raz plutôt que par l'Iroise et de faire quelque temps route O.-S.-O. du monde dans l'espoir que, décrivant une portion de cercle, nous les éviterons plus sûrement.*

..... En changeant les voiles et les gréements du *Duquesne*, j'aurais pu l'emmener ; mais nous sommes gênés pour les matelots qui, jusqu'à présent, n'arrivent qu'en petit nombre (1).

Le 29, une décision des généraux en chef fixe la place à bord de frégates des contre-amiraux, disposition d'ailleurs mauvaise et à laquelle le Ministre de la marine fait des objections très justifiées :

Les généraux en chef des armées de terre et de mer,

Considérant.....

Qu'un des moyens les plus propres pour atteindre ce but essentiel (prompte

(1) Truguet avait écrit, le 21, à l'Amiral :

..... Je vois que vous avez arrêté définitivement avec le général Hoche que vous mettriez à la voile le plus tôt possible avec les vaisseaux et les frégates sans attendre les bâtiments de transport et qu'il serait embarqué sur l'armée navale 10,600 hommes de débarquement. Cette disposition à laquelle je vous avais autorisé par ma lettre du 17 brumaire, me paraît d'autant plus convenable qu'elle réunit le double avantage de la célérité du départ et de la sûreté des vaisseaux à laisser.

..... Je regrette que la situation des vaisseaux la *Convention*, le *Duquesne* et le *Censeur* n'ait pas permis de les réunir à l'armée navale.

Archives de la marine, BB¹⁷, 102.

Et, le 23 :

J'apprends avec plaisir la nouvelle de l'arrivée à Brest de la frégate l'*Impatiente* et de la corvette la *Mutine*..... J'espère que l'avarie que la *Surveillante* a éprouvée ne l'empêchera pas de faire partie de l'expédition.

..... Le bon esprit qui règne parmi les officiers et les marins me donne l'espoir que vous serez bien secondé.
(*Archives de la marine (loc. cit.)*.)

transmission des ordres) est de mettre les généraux des divers corps de l'armée à portée de voir tous les mouvements de leurs escadres respectives et de pouvoir les faire manœuvrer convenablement à l'exécution des ordres de l'amiral,

Arrêtent :

Que les généraux commandant la 2^e et la 3^e escadre monteront des frégates pendant la campagne.

Signé : HOCHÉ, MORARD DE GALLES.

Truguet à Morard de Galles.

27 novembre.

..... Je vois que les généraux de l'armée navale se disposent à passer sur des frégates au moment du combat, quoique cet usage ait été abrogé par la loi du 18 prairial an III. Suivant l'esprit de cette loi, les contre-amiraux commandant les divisions doivent rester constamment à leur bord, le général en chef seul peut porter son pavillon sur le bâtiment qu'il juge convenable de choisir..... Vous sentez qu'après les revers que l'ignorance et la pusillanimité nous ont fait éprouver, que les généraux doivent donner l'exemple du courage et qu'il n'est pas moins essentiel que les frégates de l'armée ne soient pas affectées à un service qui paralyse entièrement le service qu'elles doivent plus particulièrement remplir. Je vous prie de donner connaissance de cette loi aux contre-amiraux sous vos ordres.

La saison avance et l'on ne part toujours pas. C'est qu'en effet chaque jour une nouvelle difficulté se présente et que, pour réparer le temps perdu jusqu'au 15 octobre, toute l'activité de Hoche et de Bruix ne suffit pas. Malgré les assurances trop optimistes de ce dernier, les matelots sont en nombre absolument insuffisant. Il manque au moins 80 marins des 1^{re} et 2^e classes par vaisseau (1). Les hommes de l'Inscription maritime que Hoche a fait arrêter et amener de force (2) servent mal et sont trop peu nombreux. La construction des caisses à eau, des cloisonnements pour recevoir les armes et les effets est très longue et ne sera pas achevée. Le rassemblement des vivres est très difficile et l'insuffisance de ces approvisionnements sera une des causes de l'échec de l'expédition.

On n'a pas pu ou pas osé partir avec les seuls vaisseaux et

(1) Lettre de Morard de Galles au ministre, en date du 29 novembre, citée ci-dessous.

(2) Cahier des ordres généraux (*Archives de la guerre*), Irlande, 9 novembre.

les seules frégates. Pour porter toute l'artillerie, on a eu recours à quelques transports installés en flûte, qu'il a fallu armer au prix d'un nouveau retard. La répartition des soldats et de l'artillerie à bord des navires subit donc (1) d'incessantes modifications, et c'est ainsi que l'effectif des troupes embarquées varie constamment (2).

(1) *Répartition de l'artillerie :*

Allègre (transport), 1 canon de 12, 1 de 4, 1 obusier de 6 ;
Nicodème (transport), 1 canon de 16 (siège), 2 obusiers de 8 (siège), 1 canon de 12, 2 de 8, 2 obusiers de 6 ;
Ville-de-Lorient (transport), 2 mortiers de 10 pouces (siège) ;
Pluton (vaisseau), 1 canon de 8 ;
Constitution (vaisseau), 2 canons de 4 ;
Tourville (vaisseau), 2 canons de 4 ;
Séduisant (vaisseau), 2 canons de 4 ;
Suffren (transport), 1 mortier de 8 (siège) ;
Justine (transport), 1 mortier de 10 (siège), 2 de 8 (siège), 1 canon de 8, 1 canon de 4 ;
 Total : 8 pièces de siège, 17 de campagne dont 7 seulement sur les vaisseaux.
 (Archives de la guerre, 2 décembre.)

(2) A la date du 8 décembre, la situation des troupes embarquées est la suivante :

94 ^e demi-brigade (3 bataillons).....	1,084
	1,188
	961
27 ^e (2 bataillons).....	462
	563
Grenadiers de la 81 ^e	317
— de la 94 ^e	136
	123
Brigade étrangère.....	160
Cadres de régiments.....	247
	171
	1,158
24 ^e demi-brigade (3 bataillons).....	1,121
	1,036
	530
Légion des Francs (3 bataillons).....	522
	500
Cavalerie (2 escadrons du 6 ^e hussards.....	372
— 1 — 10 ^e —	123
— 2 — 12 ^e —	334
— 1 — du 7 ^e chasseurs.....	167
Cavaliers de la légion des Francs.....	89
Chasseurs Lamoureux (cadres).....	29
Guides de l'armée.....	33
Artilleurs.....	1,018
Total : Infanterie de ligne.....	5,412
— légère.....	4,867
Cavalerie.....	1,152
Artillerie.....	1,018
ENSEMBLE.....	12,449

Enfin, le départ est fixé au 5 décembre.

Morard au Ministre.

9 frimaire (29 novembre).

D'après ce que l'ordonnateur m'a dit des subsistances, notre situation sera bien affligeante si, contre mon désir, les vents ou la présence de l'ennemi s'opposent à ce que nous puissions mettre à la voile le 15^e jour (5 déc.) que j'espère que toutes nos dispositions seront terminées....

Sous deux jours, l'embarquement sera terminé, et au lieu de 10,600 hommes que le général Hoche avait d'abord fixés, il s'en trouvera 12,272. — J'ai fait part à l'ordonnateur de vos intentions relativement aux bâtiments de transport et l'ai fortement invité à ce que ces bâtiments soient tenus en état de mettre à la voile au premier ordre....

La *Convention* et le *Duquesne* sont les deux qui seront les premiers en état.... Notre situation en matelots est loin d'être brillante : ceux de 1^{re} et de 2^e classe manquent absolument. Le bâtiment le moins mal armé a au moins 80 hommes de moins que ce qu'il devrait avoir dans ces deux classes et tous fourmillent de novices, dont beaucoup, par leur taille, ne devraient être que mousles. La composition des équipages est si faible par l'espèce d'hommes, qu'il y a tout à craindre en cas de rencontre avec l'ennemi....

Demain, je commencerai mon inspection et arborerai mon pavillon sur la *Fraternité*, le contre-amiral Bouvet sur l'*Immortalité* et le contre-amiral Nielly sur la *Résolue*....

Il convient de noter aussi pour mémoire les troupes destinées au 2^e embarquement.

24 décembre. — État des troupes destinées au 2^e embarquement
(Instructions laissées par le général Hoche et état fourni le 24 décembre (4 nivôse) :

3 ^e bataillon de la 27 ^e demi-brigade.....	1,000 hommes.
46 ^e nouvelle.	3,000 —
52 ^e demi-brigade.. ..	4,500 —
81 ^e	3,600 —
34 ^e	4,000 —
De la 94 ^e (sauvés du naufrage du <i>Séduisant</i>).....	500 —
Du 7 ^e chasseurs (1 escadron).....	180 —
Canonnières volontaires.....	800 —
TOTAL.....	17,580 hommes.

Il est absolument nécessaire d'assurer la subsistance de ce 2^e embarquement. 100,000 livres ont été demandées pour cet objet au Ministre de la guerre.

Il a été demandé aussi :

- 3,000 habits ;
- 2,000 capotes ;
- 4,000 chemises ;
- 4,000 paires de souliers,

dont le besoin est urgent.

Mais l'attente de l'amiral Richery fait encore retarder le départ (1).

Ce n'est que le 12 l'arrivée en rade de Brest des 5 vaisseaux et des 3 frégates venant de Terre-Neuve. 2 vaisseaux et 2 frégates devant faire partie de l'expédition, c'étaient 2,000 hommes de plus qu'on pouvait embarquer.

Le contre-amiral Richery est entré hier (12 déc.) dans la rade avec 5 vaisseaux et 3 frégates, dont 2 vaisseaux et 2 frégates se joignent à ceux destinés pour l'expédition. Cette heureuse arrivée a fait embarquer 2,000 hommes de plus de la 27^e demi-brigade et a rendu de la confiance à la marine. Jamais les troupes n'ont été mieux disposées et le choix en est très bon.

Si la flotte n'est pas contrariée par les vents qui, jusqu'à présent, sont bons, elle appareillera peut-être cette nuit ; elle est forte de 46 voiles, dont 18 vaisseaux et 15 ou 18 frégates (2).

Le tableau suivant donne enfin, avec l'effectif définitivement embarqué, la composition et la formation de l'armée navale :

(1) Le 6 seulement un ordre du jour annonce que toute communication avec la terre est interdite.

Cette prescription provoquait de nombreuses punitions contre ceux qui l'enfreignaient.

(2) Lettre du général Hédouville commandant la 12^e division, au ministre, en date du 15 mai.

(Archives de la guerre.)

Le lendemain, en rade, le chef d'état-major Chérin confirme cette nouvelle par un rendu compte au ministre.

(Archives de la guerre.)

Armée expéditionnaire. — Ordre d'embarquement.

NOMS DES VAISSEAUX, frégates, corvettes et transports.	NOMS DES GÉNÉRAUX et adjudants généraux.	NOMS DES CORPS.	Leur FORCE.
AVANT-GARDE.			
Le <i>Nestor</i>	Le Moine, g ^{al} de div.	1 ^{re} légion des Francs.....	569
Le <i>Cassard</i>	O'Shee, g ^{al} de brig.	1 ^{re} légion des Francs	543
Les <i>Droits-de- l'Homme</i>	Humbert, g ^{al} de brig.	8 ^e régiment d'artillerie (détachement).	30
Le <i>Tourville</i>	Regnier, adjud ^t g ^{al} ...	1 ^{re} légion des Francs	549
	Gratien, g ^{al} de brig..	27 ^e 1/2 brigade (du 1 ^{er} bataillon)...	547
Le <i>Leste</i>	Harty, g ^{al} de brig...	Brigade étrangère. { Ferdute.....	224
		{ Omeara.....	143
		{ La Chaire.....	155
		8 ^e régiment d'artillerie (détachement).	30
FRÉGATES :			
La <i>Cocarde</i>	Gatine, adjud ^t g ^{al} ...	27 ^e 1/2 brigade (1 ^{er} comp. de grenad.)	147
La <i>Bravoure</i>		Régiment de Lée (brigade étrangère)	90
L' <i>Immortalité</i> ...	Grouchy, g ^{al} de div..	27 ^e 1/2 brigade (2 ^e comp. de grenad.)	298
	Le Cat, adjud ^t g ^{al} ...	94 ^e 1/2 brigade (grenadiers de Blomin).	135
La <i>Bellone</i>		Guides de l'armée.....	10
		81 ^e 1/2 brigade (2 ^e comp. de grenad.)	219
		8 ^e régiment d'artillerie (détachement).	150
CORVETTES :			
Le <i>Renard</i>	"	"	"
			3739
CORPS DE BATAILLE.			
Le <i>Fougeux</i>	Watrin, g ^{al} de brig..	24 ^e 1/2 brig. d'inf. légère (du 1 ^{er} bat.)	439
Le <i>Mucius</i>		Id.	512
	Chérin, g ^{al} de brig., chef de l'état-major.	81 ^e 1/2 brigade (1 ^{er} comp. de grenad.)	98
L' <i>Indomptable</i> ...	Simon, adjud ^t g ^{al} ...	24 ^e 1/2 brig. d'inf. légère (du 1 ^{er} bat.)	267
	Smith, adjud ^t g ^{al} ...	1 ^{re} compagnie d'artillerie à cheval...	82
	Officier du génie... Officier d'artillerie...		
Le <i>Redoutable</i> ...	Commissaire ord. et des guerres.....	3 ^e régiment d'artillerie (détachement).	56
	Administration.....	5 ^e — —	96
		8 ^e — —	50
		1 ^{er} corps expéditionnaire	124
Le <i>Patriote</i>	Spital, g ^{al} de brig...	94 ^e 1/2 brigade (du 3 ^e bataillon)...	552
FRÉGATES :			
La <i>Fraternité</i> ...	Hoche, g ^{al} en chef ..	94 ^e 1/2 brigade (grenadiers de Blomin).	50
	Debel, g ^{al} d'artillerie.	Guides de l'armée	20
	Poitou, aide de camp.		
La <i>Coquille</i>		24 ^e 1/2 brig. d'inf. légère (du 2 ^e bat.)	247
La <i>Romaine</i>		Id.	134
La <i>Sirène</i>		Id.	236
CORVETTES :			
L' <i>Atalante</i>	"	"	"
Le <i>Voltigeur</i>	"	"	"
			2972

Armée expéditionnaire. — Ordre d'embarquement (Suite).

NOMS DES VAISSEAUX, frégates, corvettes et transports.	NOMS DES GÉNÉRAUX et adjudants généraux.	NOMS DES CORPS.	Leur force.
ARRIÈRE-GARDE.			
Le <i>Séduisant</i>		94 ^e 1/2 brigade (du 2 ^e bataillon).....	553
		— (comp. auxil. détach.).....	80
Le <i>Pluton</i>	Charrois militaire...	— (du 3 ^e bataillon).....	449
La <i>Constitution</i> ..		— (comp. auxil. détach.).....	176
Le <i>Trajan</i>		— (du 1 ^{er} bataillon).....	600
		— (comp. auxil. détach.).....	561
Le <i>Wattignies</i> ...		— (du 1 ^{er} bataillon).....	60
		— (comp. auxil. détach.).....	342
		Compagnies ouvrières.....	135
			80
FRÉGATES :			
La <i>Surveillante</i> ..	Mernet, g ^{al} de brig..	7 ^e rég. de chasseurs (1 ^{er} escadron) ..	166
L' <i>Impatiente</i>		Canonniers du 1 ^{er} bat. de Seine-et-O.	58
La <i>Charente</i>		24 ^e 1/2 brig. d'inf. légère (du 2 ^e bat.)	232
La <i>Résolue</i>		Id.	255
		8 ^e régiment d'artillerie (détachement).	144
CORVETTE :			
L' <i>Affronteur</i>	"	"	"
			3891
SUPPLÉMENTS.			
Le <i>Pégase</i>		27 ^e 1/2 brigade (du 1 ^{er} bataillon)...	600
La <i>Révolution</i> ...		— (du 2 ^e bataillon).....	600
FRÉGATES :			
La <i>Tortue</i>		— (du 2 ^e bataillon).....	300
VAISSEAU BASÉ :			
Le <i>Sévola</i>		24 ^e 1/2 brig. d'inf. légère (du 3 ^e bat.)	339
TRANSPORTS :			
Le <i>Nicodème</i>		6 ^e rég. de hussards (2 ^e escadron) ...	353
La <i>Ville-de-Lo-</i>		Chasseurs de Lamoureux.....	5
<i>rient</i>		10 ^e rég. de hussards (1 ^{er} escadron).	114
La <i>Justine</i>		12 ^e régiment de hussards.....	317
Le <i>Suffren</i>		24 ^e 1/2 brig. d'inf. légère (du 3 ^e bat.)	465
		Id.	202
			3295
RÉCAPITULATION.			
		Avant-garde.....	3,739
		Corps de bataille.....	2,972
		Arrière-garde.....	3,891
		Suppléments.....	3,295
		TOTAL GÉNÉRAL.....	13,897 (1)
	Certifié conforme,		
	L'adjutant général,		
	Signé: MAYER.	Signature illisible.	
(1) Le <i>Séduisant</i> ayant fait naufrage, il faut retrancher 633 hommes de ce total.			

Enfin, l'ordre du jour du 10 frimaire contient des instructions précises et qu'il suffisait d'appliquer en cas de séparation ou d'absence du commandant en chef pour que la descente fût exécutée dans d'excellentes conditions.

Copie de l'ordre du 10 frimaire an V.

L'armée expéditionnaire est forte de 13,400 hommes, elle est composée de :

<i>Infanterie . . .</i>	{	La légion des Francs ;
		La 24 ^e demi-brigade d'infanterie légère ;
		La 94 ^e demi-brigade d'infanterie légère ;
		Les grenadiers et la 4 ^e compagnie de la 27 ^e demi-brigade d'infanterie légère ;
		Les grenadiers de la 81 ^e demi-brigade d'infanterie de ligne ;
		Les cadres de quatre régiments étrangers.
<i>Cavalerie . . .</i>	{	2 escadrons du 6 ^e régiment de hussards ;
		1 escadron du 10 ^e régiment de hussards ;
		2 escadrons du 12 ^e régiment de hussards ;
		1 escadron du 7 ^e régiment de chasseurs à cheval ;
		1 compagnie de 30 guides à cheval.

Artillerie. — Elle est composée d'une compagnie à cheval, de détachements des 3^e, 5^e et 8^e régiments et d'une compagnie de Seine-et-Oise.

L'avant-garde sera commandée par le général Le Moine, qui aura sous ses ordres les généraux Gratien, commandant les grenadiers réunis, et Humbert, chargé de la légion des Francs ; l'escadron du 10^e hussards et la compagnie d'artillerie à cheval compléteront ce corps auquel demeureront attachés les adjudants généraux Gastines et Régnier. Le chef d'escadron Corbiveau, de la légion des Francs, commandera la cavalerie de l'avant-garde.

A la vue de terre, le général Le Moine qui, d'avance, aura donné ses instructions aux chefs sous ses ordres, fera faire les dispositions nécessaires pour le débarquement de l'infanterie seulement. Arrivé au rivage, il débarquera promptement à sa tête et se portera sur le point qu'il jugera le plus facile à défendre, afin d'éviter les longueurs qui résultent ordinairement de l'empressement qu'apporte chaque individu à déployer son zèle ; il ordonnera au commandant de l'artillerie de ne pas s'arrêter au calibre des pièces à feu et de la joindre avec celles qui pourront être mises le plus tôt à terre. Il observera que la position à prendre doit être telle que l'artillerie des vaisseaux puisse protéger ses mouvements. Le général Le Moine, assuré d'une bonne position, enverra des patrouilles d'infanterie dans les villages voisins. Les commandants de ces patrouilles seront porteurs de quelques lettres qui leur seront remises à l'avance par l'officier chargé de ce soin, et ils auront ordre de ramener au corps de l'avant-garde les chevaux de selle et de trait qu'ils trouveront et dans la plus grande quantité possible.

Le général Grouchy commandera le corps de bataille, qui sera composé des

24^e et 94^e demi-brigades et des escadrons des 6^e et 12^e régiments de hussards. Ce général, avec autant de vivacité que d'ordre cependant, se portera à la tête de ses troupes, à la hauteur de l'avant-garde. Les circonstances et les localités peuvent seules déterminer ce qu'il sera préférable de faire et décider si le corps de bataille ne devra pas prendre position à une distance quelconque de l'avant-garde, afin de protéger d'une manière plus certaine et plus efficace le débarquement.

Les généraux Spital, Watrin et A. Mermet seront attachés au corps de bataille (ce dernier commande la cavalerie) ainsi que l'adjudant général Lecat. Dans le cas où le corps de bataille prendrait une seconde position, le général Grouchy observera qu'il doit envoyer à la découverte et ordonner aux commandants de ses patrouilles de lui ramener des chevaux. Le général Harty commande la brigade étrangère, le général Richard O'Shee demeurera provisoirement chargé des compagnies de grenadiers de la 27^e demi-brigade.

Ces corps et l'escadron du 7^e régiment de chasseurs à cheval formeront la réserve, qui sera commandée par le plus ancien des officiers généraux.

Le général en chef, en recommandant de les maintenir, établit en principes généraux :

1^o Que l'infanterie doit se porter à terre aussi rapidement que possible ; 2^o que l'artillerie doit s'efforcer de joindre à l'infanterie quelques pièces de bataille (le calibre de 4 est d'abord préférable) ; 3^o que la cavalerie ne doit être débarquée que lorsque toute l'infanterie le sera ; 4^o que les chevaux ramenés par les patrouilles ou offerts par les habitants n'appartiennent point aux individus, qu'ils doivent être donnés d'abord aux officiers généraux et d'état-major, puis à la cavalerie de l'avant-garde, en laissant toujours le choix aux officiers, et enfin, à la compagnie d'artillerie, aux corps de troupes à cheval, etc., etc. ; 5^o que les déserteurs de l'ennemi ou les habitants qui viendront s'enrôler ou prendre des armes, ne doivent point être conservés à l'avant-garde, mais bien être envoyés au général Harty, qui les répartira également dans les quatre régiments d'infanterie qu'il a sous ses ordres, s'ils sont fantassins et les placera dans celui de Lamoureux, si ce sont des cavaliers.

Après le débarquement et dans les marches ordinaires, le parc sera entre les 24^e et 94^e demi-brigades d'infanterie, les administrations et l'ambulance se tiendront entre le corps de bataille et la réserve.

Il est une infinité de détails qui ne peuvent trouver place ici. Le général en chef se réserve ou de les donner de vive voix, ou de suppléer sur le terrain à ce qui aurait été omis. Il se borne donc à recommander aux officiers généraux de veiller à ce que l'ordre et la discipline soient sévèrement maintenus ; à ce que les personnes et les propriétés soient scrupuleusement respectées, nos succès dépendant de la conduite que nous tiendrons dans ce pays ami que nous allons habiter, et l'honneur nous faisant une loi sévère de ménager toujours le paisible habitant des campagnes auquel les querelles ou les formes de gouvernement sont assez souvent étrangères ou indifférentes.

Le général Hoche compte sur le zèle et l'attachement de ses camarades, qui sont ses amis et leur renouvelle ici l'assurance qu'ils peuvent compter sur la durée des sentiments qu'il leur a voués.

Les officiers généraux commandant l'avant-garde, le corps de bataille et la réserve nommeront à l'avance un conseil de guerre conformément à la loi.

Avant de débarquer, les troupes recevront les vivres pour quatre jours. Les officiers généraux voudront bien, pour éviter les retards, les faire préparer à l'avance.

Signé : HOCHÉ.

Le 11 décembre, Hoche montait à bord de la *Fraternité* d'où il écrivait au Directoire :

A bord de la « Fraternité », en rade de Brest (1).

11 décembre.

« Vous aurez sans doute jugé, Citoyens Directeurs, que mes précédentes ont été écrites dans l'amertume de l'indignation. Je vous disais la vérité. Vous pardonnerez à la chaleur des expressions en songeant qu'il devait être cruel pour moi de voir tant de sacrifices perdus pour l'Etat, de perdre moi-même six mois de travaux, d'inquiétudes et de désagréments. Je serai trop récompensé si l'expédition réussit, puisqu'elle aura procuré la paix à mon pays.

« Je ne dois plus vous écrire que lorsque nous serons dehors. Veuillez donc donner des ordres pour que la seconde expédition ait lieu. J'ai laissé, pour cet objet, des instructions très détaillées aux généraux Hédouville et Meunier. Mais il faut un peu d'argent à la marine. Je n'en ai presque plus, mais je ne suis pas inquiet, si je mets pied à terre. L'armée, forte maintenant de 15,000 hommes, est dans les meilleures dispositions. Nos troupes, quoique ayant éprouvé bien des privations et de la misère, n'ont pas perdu leur gaité, ce qui est d'un parfait augure.

« J'ai su que vous aviez contremandé l'expédition de Saint-Quantin, j'en ai été affecté. Je comptais beaucoup sur cette diversion. Elle eût eu lieu, sans des indiscretions d'officiers particuliers. J'espérais faire grand ravage dans le pays ennemi, au moyen d'une troisième entreprise dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir. . . .

« Qu'il me soit permis maintenant, Citoyens Directeurs, de vous prier de vous rappeler de moi, quel que soit le sort qui m'attende. Jamais, non jamais la patrie n'aura de soldat plus dévoué, ni le gouvernement d'ami plus fidèle. Si j'ai commis quelques erreurs, n'en voulez qu'à mon inexpérience; mon cœur n'y a aucune part.

« Signé : HOCHÉ (2) ».

Deux jours après, le 13 décembre, il faisait au ministre de la guerre, Petiet, ses adieux sous la jolie forme que voici :

(1) Gullon, p. 242.

(2) *Archives nationales*. Mess. D. 860.

Lorsque vous recevrez ma lettre, Citoyen Ministre, nous serons en pleine mer. Demain nous appareillons et nous partons après des contrariétés de tout genre. J'emène 14,750 hommes. Fasse le ciel que nous puissions contribuer à ramener la paix au sein de la République.

J'aspirais depuis longtemps à ce moment. Souvent, aujourd'hui encore, j'en désespérais. Hédouville, qui ne m'a pas quitté depuis un mois, vous donnera sans doute des détails qu'il ne m'appartient pas de vous mettre sous les yeux, ayant été obligé de lutter seul contre tous.

Je vous demande de me conserver une place dans votre souvenir. Quels que soient les événements, je vous prie de croire à la sincérité des sentiments que je vous ai voués.

Son départ devait avoir lieu le 15 seulement. Le 17, il était à 40 lieues au large, quand le Directoire lui écrivit pour lui annoncer qu'il renonçait à l'expédition d'Irlande, et l'inviter à se rendre à Paris où une nouvelle destination l'attendait (1).

Le gouvernement qui, malgré les négociations entamées à Paris avec lord Malmesbury, depuis le 4 octobre, avait poursuivi ses préparatifs contre l'Irlande, choisissait justement, pour renoncer à l'entreprise, le moment où, presque brutalement, il renvoyait l'ambassadeur anglais.

S'il avait voulu par des préparatifs, n'étant dans sa pensée intime qu'une simple démonstration, inquiéter l'Angleterre et l'amener à entamer des négociations, on pourrait dire qu'il y réussit parfaitement. En effet, le trouble d'esprit des Anglais est attesté par des émeutes en faveur de la paix, des préparatifs, la création, en octobre, de nombreux corps de miliciens irlandais et surtout par l'envoi de lord Malmesbury. Mais ce serait alors que le Directoire aurait désiré voir les conférences aboutir, et l'excessive raideur qu'il y déploya permet d'en douter.

Il est très difficile de donner à cette singulière reculade une explication plausible.

(1) *Archives de la guerre*. Reg. n° 13, fol. 119, n° 285. Armée des côtes de l'Océan.

CHAPITRE II

LA SORTIE DE BREST

L'armée navale comprenait :

Une avant-garde sous les ordres de l'amiral Bouvet, avec l'amiral Richery en sous-ordre — formée de 5 vaisseaux, 4 frégates et 1 corvette ;

Un corps de bataille, sous les ordres directs de l'amiral Morard de Galles, formé de 7 vaisseaux, 5 frégates et 2 corvettes ;

Une arrière-garde, sous les ordres de l'amiral Nielly, formée de 5 vaisseaux, 4 frégates, 1 corvette, 6 flûtes.

Deux frégates de l'avant-garde, la *Cocarde* (amiral Richery) et la *Bravoure*, avaient été envoyées en reconnaissance à la sortie de l'Iroise et avaient aperçu 5 frégates anglaises.

L'amiral Nielly, sur la *Résolue*, était déjà mouillé à Camaret.

Le 24, le vent était de l'est et par suite favorable, mais les vaisseaux *Pégase* et *Révolution*, du corps de bataille (amenés par l'amiral Richery), n'ayant pas embarqué leurs pièces à eau, le départ, avec l'assentiment du général Hoche (1), avait été remis au lendemain.

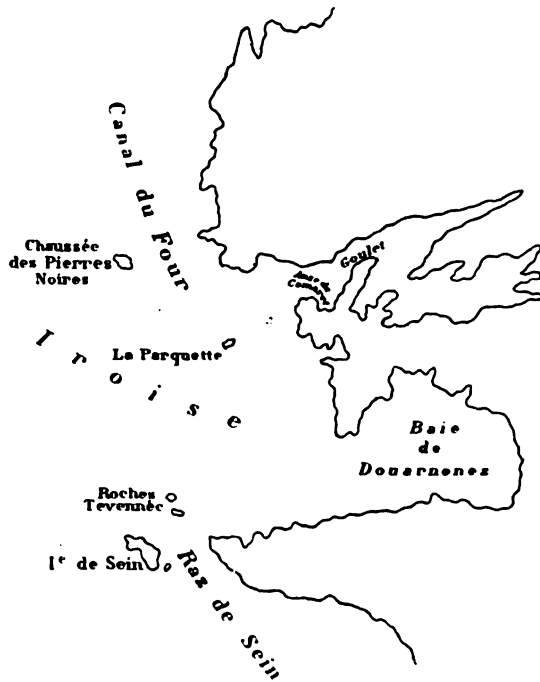
Pendant la nuit, il y avait eu des rafales, mais, au jour, le temps était splendide et le vent de l'est on ne peut plus favorable. « Si elle (l'escadre) peut éviter les Anglais, le général Hoche et les troupes qu'il commande les forceront à

(1) Rapport de Morard de Galles. *Archives de la Marine*, BB^{iv}, 103.

« faire la paix. S'il s'engage une action entre les deux flottes, « et que les forces soient égales, j'oserais présager que nous « remporterons la victoire (1). »

A 5 heures du matin, l'amiral Morard de Galles fit le signal de « désaffourcher » et ordonna aux frégates *Tortue* et *Bellone*, de l'avant-garde, et au lougre *Vautour* de reconnaître la direction de Douarnenez et de voir au delà du Raz.

L'ordre donné depuis plusieurs jours était de franchir le Raz, puis une fois « hors des dangers », de gouverner pendant 40 lieues « à l'O. 1/4 S.-O. de l'ouest du monde ». Dans cette région, on se rallierait pour se diriger vers la baie de Bantry.



Quelle était la raison de cette prescription ?

On peut sortir de Brest, au nord, par le canal du Four, passage difficile, dangereux, et dont la direction, si elle devait

(1) Lettre du général Hédouville, du 15 décembre. *Archives de la Guerre. Expédition d'Irlande. Rapport de Morard de Galles.*

être suivie, aurait été pour la croisière anglaise l'indice d'une menace contre les îles Britanniques ; par l'Iroise, vaste espace occupant toute la région de l'Ouest, entre la Chaussée-de-Sein et celle des Pierres-Noires, c'est-à-dire plus de vingt milles. C'est à proprement parler la pleine mer, avec des fonds de 50 mètres, la facilité d'évoluer, mais aussi la presque certitude de rencontrer la croisière anglaise qui y exerçait une surveillance constante et poussait l'audace jusqu'à poursuivre des navires marchands dans l'anse de Bertheaume (1).

Il avait été convenu de la façon la plus nette, que, pour l'éviter, l'armée navale passerait au sud par le Raz de Sein, ce qui devait, en outre, augmenter l'incertitude de l'ennemi sur le véritable but de l'expédition.

Mais, en présence d'un adversaire actif et résolu, l'obligation de franchir ce passage assez difficile dans le seul ordre possible, celui « de convoi » (en file), faisait courir à l'avant ou à l'arrière-garde le danger d'une attaque que les bâtiments engagés dans le passage n'auraient pu soutenir.

A 11 heures du matin, le 15 décembre 1796, le commandant en chef ayant signalé d'appareiller, puis de mettre à la voile, l'armée se mit en mouvement en « ordre de convoi, ordre naturel » (2), pour franchir le goulet et rallier les navires de Nielly, mouillés près de la pointe de Camaret.

Mais, dès le premier moment, l'inexpérience des officiers et le peu d'instruction des équipages, se manifestent de la façon la plus éclatante par une série d'abordages dans lesquels le vaisseau *Eole* casse ses haubans de misaine et signale qu'il ne pourra dérouter avant 8 heures du soir (3). C'est ensuite le tour du *Nestor*, puis de l'*Immortalité* montée par Bouvet, de la *Fraternité* elle-même où se tiennent les deux commandants en chef. De leur côté, les vaisseaux *Pégase* et *Révolution* signalent qu'il leur faut encore toute la nuit avant de mettre à la voile.

L'amiral Morard décide en conséquence de mouiller à Camaret, où, vers 7 heures du soir, toute l'armée, moins les deux vaisseaux laissés en rade et les éclaireurs, *Cocarde* (avec

(1) Rapport du commandant du lougre *Bel-Islois*. *Archives de la Marine*, BB^{IV}, 103.

(2) Rapport de Morard de Galles, *loc. cit.*

(3) Rapport de Bouvet. *Archives de la Marine*, BB^{IV}, 103.

Richery), *Bravoure*, *Tortue*, *Bellone* et *Vautour*, est enfin réunie.

Le 16 décembre, au jour, le vent soufflait toujours de l'est, mais plus fort que la veille ; la direction de l'ouest paraissait brumeuse, enfin il y avait apparence de saute de vent vers le sud-est.

Vers 8 heures, les éclaireurs *Cocarde* (Richery) et *Bravoure*, rallièrent le commandant en chef. La veille (1), ils avaient reconnu de très loin, dans le nord-ouest d'Ouessant, 2 frégates anglaises et 3 vaisseaux de ligne et n'avaient pas été suivis dans leur retraite. Il en résulta pour le commandant en chef ce fait important et qui pesa sans doute sur ses décisions : c'est que le rassemblement de son armée à Camaret avait complètement échappé, contre toute attente, à la surveillance de l'ennemi.

Dès ce moment, les témoignages sur les événements commencent à ne plus être d'accord.

D'après l'amiral Morard de Galles, c'est à 2 h. 1/4 de l'après-midi seulement qu'il aurait donné l'ordre d'appareillage et de mise à la voile.

Mais les rapports assez concordants des amiraux Bouvet, Nielly et du chef de division Bedout, contredisent cette assertion.

« Le 26 décembre (2), *au jour*, dit l'amiral Nielly, le général en chef fit signal à l'armée *d'appareiller avec célérité*. Nous mîmes aussitôt *sous voiles*, le temps était brumeux..... »

Qu'il y ait eu ou non une erreur avouée en *mettant sous voiles* alors que l'ordre était simplement *d'appareiller*, il n'en est pas moins certain qu'avant 2 heures, une partie des navires étaient déjà en mouvement, errant sans ordre dans la baie (3).

En effet, à 2 heures, le commandant en chef fit (4) déplanter

(1) Rapport de Morard de Galles.

(2) Rapport de l'amiral Nielly. *Archives de la Marine*, BB^{IV}, 103.

(3) Dès 1 h. 30, *sans signal*, plusieurs vaisseaux sont déjà à la voile. (Rapport de Bouvet (*Archives de la marine*, BB^{IV}, 103).

Le 26 après midi, à 3 heures, l'armée était sous voiles, le *Pégase* et la *Révolution* paraissaient dans le goulet? (*Journal de Bedout*, *Archives de la marine*, BB^{IV}, 103.)

(4) A 2 heures : signal de lever l'ancre ; à 2 h. 1/2, mise à la voile, vent favorable mais faible (*W. Tone, Journal*).

et signala : Ralliement absolu. « A 2 h. 3/4, dit Bouvet (1), « signal de former la ligne de convoi et de marche, les vaisseaux de la 2^e escadre forcent de voiles pour prendre leur poste, les autres vaisseaux manœuvrent aussi pour l'exécution du signal. »

L'ordre de l'amiral avait été de prendre la direction du Raz, le *Nestor* en tête, dont le commandant, le capitaine Linois, avait reçu les ordres verbaux.

Tout à coup, à 2 h. 3/4, la *Fraternité* signala : « Route vent arrière », c'est-à-dire direction ouest, ce qui impliquait le passage par l'Iroise.

Que s'était-il passé ?

La prescription de prendre *l'ordre naturel* n'avait pas encore été exécutée, c'est-à-dire qu'aucune formation précise n'existait quand le changement de direction fut ordonné. — Le vaisseau de tête, *Nestor*, avait pourtant pris la direction du sud-ouest.

Voici la seule explication donnée par l'amiral Morard de Galles :

« Les vents ayant pris de l'E.-S.-E. et jugeant par la position de beaucoup de bâtiments que ce serait les compromettre beaucoup que de faire passer par le Raz, à 5 heures j'ai fait le signal de courir vent arrière, comptant que l'armée verrait par ce signal que je comptais sortir par l'Iroise. »
L'*Affronteur* est envoyé pour répéter le signal (2).

(1) Rapport de Bouvet.

(2) Il est permis, étant donné surtout les désastreuses conséquences qu'eut, pour toute l'expédition, ce changement à des ordres précis et plusieurs fois répétés, de rechercher une explication plus satisfaisante.

C'est sans doute dans la nature même du renseignement reçu qu'il convient de chercher les motifs qui amenèrent l'amiral Morard de Galles à changer ses projets.

Du moment, en effet, que l'ennemi était resté très loin au large, où le vent d'est qui fraîchissait devait le retenir, il n'y avait plus de raison pour risquer les dangers de la navigation dans le Raz, et il devenait très tentant de donner vent arrière dans l'Iroise, où la manœuvre serait bien plus aisée avec cette flotte peu habile. Pour cette opération, rien ne pressait, puisque l'orientation de voilure et la direction suivie feraient bien vite rattraper le temps perdu.

D'ailleurs, avant d'entrer dans le Raz, il fallait être sûr de ne pas être attaqué au débouché, c'est pour cela qu'on avait envoyé de ce côté la *Tortue*, la *Bellone* et le *Vautour*.

La matinée se passa donc à attendre des renseignements qui ne vinrent pas et peut-être aussi le *Pegase* et la *Révolution* qui, selon toute apparence, franchirent le goulet assez tard.

Quand, à 3 heures environ, l'amiral Morard de Galles se décida à prendre le vent arrière, tout se réunissait pour rendre sa décision logique et judicieuse : le vent passé au

Voici les diverses versions des témoins sur ce qui se passa :

Vers la fin du jour, dit l'amiral Nielly, l'amiral fit signal à l'armée de passer par le Raz. Nous fîmes route après avoir passé par le nord de la Parquette. Les vents soufflaient alors de l'E.-S.-E bon frais. A 7 heures du soir, ayant doublé difficilement la roche Tevennée, les vents calmèrent et la fraîcheur venant du S.-E. nous obligea de revirer *sur l'est* pour que le jusan nous élevât. Mais le calme et les retours de marée nous portèrent très près de ce rocher au point de craindre pour la frégate. Heureusement, une petite brise survint fort à propos et nous fit doubler les *Tevenée*. Dans ce même moment, il se perdit sur les rochers les plus au nord de Tevenée un vaisseau (c'était le *Séduisant*) qui nous héla et nous demanda du secours. Mais, hélas ! dans cet instant à peine étions-nous hors de danger, ayant nous-mêmes très grand besoin de secours. Nous eûmes donc le bonheur de parer à ce très grand malheur. Le vaisseau naufragé ne cessa de tirer toute la nuit et de lancer des fusées. J'eus la douleur de ne pouvoir lui envoyer ma mouche (le lougre l'*Affronteur*) qui m'avait quitté.

Le 27, au point du jour, les vents au N.-E. grand frais, brume très épaisse. Nous n'eûmes aucune connaissance de la frégate de l'amiral, ni même du second commandant d'escadre. Je fis demander les numéros des navires en vue, au nombre de 7 vaisseaux, 2 frégates, 3 lougres et 5 transports, en tout 17 bâtiments et j'ordonnai au contre-amiral Richery, montant le *Pégase*, de prendre la tête de la ligne de convoi, de signaler la route O.-N.-O. du compas, route à tenir pour arriver au premier rendez-vous (1).

Le 28, à midi, nous avons fait les 40 lieues ordonnées dans cette route.....

Journal de Bedout, chef de division, au vice-amiral Villaret-Joyeuse.

Brest, 14 janvier 1797 (2).

Le 26 après midi, à 3 heures,* elle (l'armée) était sous voiles ; le *Pégase*, la *Révolution* (laissés en arrière) paraissaient dans le goulet. Le général pré-vint les bâtiments éclairés que l'armée sortirait par le Raz, donna l'ordre de former l'ordre de convoi dans l'ordre naturel, ce qu'on n'eut pas le temps d'exécuter, et signala la route au O. 1/4 S.-O.

La nuit, la violence du jusan, le vent de l'est venu au sud-est faisaient craindre à plusieurs vaisseaux un sort semblable à celui du *Séduisant*. Le général Bouvet passa le Raz avec 20 voiles, dont 8 vaisseaux ; le mien était de ce nombre. Je manquai me perdre sur les Chats.

sud-est rendait dangereux le passage du Raz, la nuit qui approchait devait augmenter ces risques, tandis que dans l'Iroise les ténèbres permettaient d'espérer échapper à l'ennemi, si par hasard et contre toute attente il cherchait à barrer cette large passe.

Cette décision, bien que tardive, paraît donc très justifiable. Il fallut une série rare de mauvaises chances pour qu'elle n'eût pas un bon résultat.

(1) La direction ordonnée n'était pas O.-N.-O., mais O. 1/4 S.-O.

(2) *Archives de la marine*, BB^{IV}, 103.

Le 29 frimaire, Nielly avec 15 bâtiments nous rallia. *Il avait louvoyé la nuit du 26 dans l'Iroise et était sorti le lendemain par ce passage.* Il avait manqué se perdre. Concevez ma surprise et mes inquiétudes de ne pas voir la *Fraternité*, le *Nestor*, la *Cocarde*, la *Bravoure*, la *Romaine*.....

Carnet historique et littéraire. — Journal du général O. Shee.

15 novembre 1798.

26 frimaire. — *Départ de Camaret. — 3 heures soir.*

L'amiral signale route O. 1/2 N.-O. La nuit tombait. Une partie des navires passent par le Raz, comme il avait été ordonné.

L'amiral Bouvet, *vent arrière*, fait route 1/4 N.-O. pour prendre la tête. — L'amiral Morard de Galles, en queue, suit le gros par l'Iroise, mais ces navires vont passer la nuit à *Saint-Mathieu* et sortent le lendemain par l'Iroise, de sorte que Hoche poursuit toujours des navires restés derrière lui.

Journal de Bouvet.

A 2 h. 3/4, le général signale la route O. 1/4 S.-O. Des frégates (c'étaient les éclaireurs), qui faisaient route pour passer par le Raz, rallient ; mais, voyant l'escadre serrer la terre, reprennent leur première direction. Quelques bâtiments de transport et de nos vaisseaux étaient loin de l'arrière avec le général. J'ai fait diminuer de voiles afin d'apercevoir les signaux et de les répéter à mon escadre.

Dès 4 heures de l'après-midi, on ne pouvait plus distinguer les signaux, et le vaisseau de tête le *Nestor* naviguait beaucoup de l'avant sans avoir été suivi par tous les vaisseaux de mon escadre, de sorte qu'à la nuit l'ordre de marche signalé à 2 h. 1/2 n'était pas encore formé. Celui fait aux frégates éclaireuses (*sic*) le 26, à 6 heures du matin, ne me laissait aucun doute que la route O. 1/4 S.-O. signalée à 2 h. 3/4 devait être suivie après avoir doublé le Raz. Cependant, à 6 heures, j'ai doublé cette pointe et je n'aperçois pas qu'aucun vaisseau de l'avant laisse arriver (dans l'ouest). Je voyais des amorces que l'on brûlait dans mes eaux et que l'on réitérait très souvent, me laissant dans une perspective embarrassante (1)... Celles que j'apercevais derrière moi me faisaient présumer que le général continuait à tenir le vent (faire route au sud), ce qui me détermina à mettre en panne à 8 h. 1/2.

A 9 heures, *n'ayant aucun indice de bâtiment derrière moi*, j'ai fait virer de bord et fait gouverner au N.-E..... Je continue cette bordée jusqu'à 11 heures que, me trouvant parmi un grand nombre de vaisseaux faisant route au plus près du vent, bâbord amures (donc vers le sud), j'ai mis sur le même bord, persuadé que le général en chef en faisait partie.....

Au jour, compté 19 bâtiments....., puis fait route O.-N.-O.

(1) C'était un navire anglais (Voir ci-dessous).

Résumé des extraits de journaux de l'expédition d'Irlande, fait par ordre du commandant des armes Delmotte par les capitaines Dupetit-Thouars, chef de division, La Morandais et Caro, capitaines de vaisseau.

Le *Nestor* (avant-garde), vaisseau de tête, a eu l'ordre verbal dans la matinée de passer par le Raz, mais de ne pas balancer à donner dans l'Iroise pour peu que les vents rapprochassent....

A 3 h. 1/4, il reçoit le signal de gouverner O. 1/4 S.-O. au moment où il doublait la Parquette. Le pilote ayant dit au citoyen Linois que les vents rapprochaient trop pour entrer dans le Raz sans louvoyer, il continua de courir la route indiquée.

A 4 h. 1/4, signal aux éclaireurs que l'armée passe par le Raz.... L'*Indomptable* (corps de bataille), la *Constitution* (arrière-garde), le *Cassard* (avant-garde), le *Patriote* (corps de bataille), le *Tourville* (avant-garde), le *Trajan* (arrière-garde), l'*Immortalité* (avant-garde), la *Bellone* (avant-garde), la *Coquille* (corps de bataille), la *Charente* (arrière-garde), la *Sireune* (*sic*) (corps de bataille), la *Romaine* (corps de bataille), la *Mutine* (corps de bataille) et le *Renard* (lougre) (avant-garde) franchissent le Raz, malgré le vent de S.-E.

La conclusion de ces diverses versions paratt devoir être la suivante :

Le signal, soit qu'il ait été de prendre le vent arrière, soit qu'il ait prescrit de gouverner O. 1/4 S.-O., suivant les uns, O. 1/2 N.-O. suivant les autres, a été parfaitement aperçu avant 3 heures. Sur ce point, les témoignages de Bouvet, Nielly et Bedout ne laissent aucun doute.

Pourtant, personne n'y a obéi, sauf le *Nestor*, vaisseau de tête, qui, au moment de doubler la *Parquette*, est arrivé dans l'ouest et a pris la direction de l'Iroise. Mais, d'après le rapport de la commission, ç'aurait été, non en exécution de l'ordre du général en chef, mais parce que « le pilote ayant dit au citoyen Linois que les vents rapprochaient trop pour entrer dans le Raz sans louvoyer » il « continua de courir la route indiquée ».

L'amiral Bouvet, ayant vu les éclaireurs s'engager dans le Raz, crut le signal obligatoire seulement après le débouché. Il s'y engagea et, conformément aux ordres antérieurs, après en être sorti, il fit le lendemain la route indiquée de 40 lieues dans l'O.-S.-O.

Il put donc non seulement rallier la majeure partie de l'armée, mais, le 17, il se trouva presque dans les eaux de la

frégate amirale la *Fraternité*, et ce fut seulement par suite de la brume (1) qu'il n'en eut pas connaissance.

Le malentendu est donc pour lui explicable. Il n'en est peut-être pas de même de l'amiral Nielly, dont le rapport, manquant absolument de netteté, ne fait même pas ressortir la route qu'il suivit en fin de compte et que l'on sait être l'Iroise (2).

D'après son témoignage, en effet, il serait d'abord passé au nord de la Parquette. Nous savons que, sans ordre, il avait de bonne heure mis à la voile. Puis, ayant vu le signal de passer par le Raz (signal qui ne fut pas fait et que personne autre que lui ne dit avoir vu), il aurait, vers 7 heures, gouverné à doubler les roches Tévenée, où se perdait à ce moment le *Séduisant*, auquel il ne donna pas le moindre secours. A partir de ce moment, il ne donne plus aucun renseignement sur ce qu'il fit pendant toute la nuit. Mais comme, d'après son aveu, il resta tout ce temps à portée des signaux de détresse de ce malheureux vaisseau, nous sommes en droit d'en conclure qu'il resta, soit dans l'Iroise, soit, comme le dit O. Shee, à la pointe Saint-Mathieu. « Au jour, dit-il, je fis demander les numéros des navires en vue. » C'étaient :

Les vaisseaux :

Le <i>Pégase</i>	Corps de bataille (Richery).
La <i>Révolution</i>	—
Le <i>Fougueux</i>	—
Le <i>Wattignies</i>	Arrière-garde.
Le <i>Redoutable</i>	Corps de bataille.
Le <i>Pluton</i>	Arrière-garde.
Le <i>Mucius</i>	Corps de bataille.

Les frégates :

<i>Résolue</i>	Arrière-garde (Nielly).
<i>Surveillante</i>	—
<i>Fidèle</i>	—
<i>Voltigeur</i>	Corps de bataille.
<i>Vautour</i>	—

(1) Voir les cartes météorologiques appendices.

(2) Journal de O. Shee, *Carnet historique et littéraire*, 15 novembre 1898.

Le lougre :

Frondeur..... Arrière-garde.

Les flûtes :

Ville-de-Lorient..... Arrière-garde.

Justice..... —

Suffren..... —

Nicodème..... —

1 brick chargé de poudre. —

C'est-à-dire la plus grande partie de son escadre, quelques navires du corps de bataille et personne de l'avant-garde.

C'est alors qu'il donna l'ordre de gouverner dans « l'O.-N.-O. du compas », « route à tenir pour arriver au rendez-vous », dit-il dans son rapport. Or, la route ordonnée était dans l'O. 1/4 S.-O. et c'est par une chance inespérée que le 29 seulement l'amiral Bouvet, gouvernant au nord pour gagner l'Irlande, rencontra les deux amiraux Nielly et Richery.

Ce malencontreux détour vers le sud pour passer le Raz, alors que l'amiral Morard de Galles signalait de passer l'Iroise, explique parfaitement comment la frégate amirale la *Fraternité*, quittant le mouillage une des dernières et courant vent arrière dans l'ouest, ne rencontra sur son chemin que le *Nestor* revenant du Raz et qui la suivit.

L'*Atalante*, envoyée pour répéter le signal de courir vent arrière, n'avait pas reparu. Par suite, le 27 au matin seulement, ne rencontrant aucun navire, l'amiral Morard de Galles commença à se douter que l'armée, qu'il croyait poursuivre, était restée derrière lui. Il mit donc en panne pour l'attendre et, vers 10 heures, ayant rallié la *Coquille*, venant du Raz, il apprit de son capitaine que les escadres étant sorties par le passage devant être en avant dans l'O. 1/4 S.-O. Il fit donc route dans cette direction « bâbord amures par grand frais de S.-S.-E. et mer grosse (1) ».

A ce moment, le groupe Nielly était à peine sorti de l'Iroise

(1) Rapport de l'amiral Morard de Galles (*Archives de la Marine*).

et gouvernait à l'O.-N.-O. Quant au groupe de l'amiral Bouvet, composé des vaisseaux :

<i>Indomptable</i>	Corps de bataille.	Ayant passé le Raz.
<i>Droits-de-l'Homme</i> .	Avant-garde.	
<i>Constitution</i>	Arrière-garde.	—
<i>Trajan</i>	—	—
<i>Patriote</i>	Corps de bataille.	—
<i>Tourville</i>	Avant-garde.	—
<i>Eole</i>	—	—
<i>Cassard</i>	—	—
<i>Scévola</i>	Arrière-garde.	—

Des frégates :

<i>Immortalité</i>	Avant-garde.	Ayant passé le Raz. (Bouvet et Grouchy)
<i>Coquille</i>	Corps de bataille.	Ayant passé le Raz.
<i>Tortue</i>	—	—
<i>Impatiente</i>	Arrière-garde.	—
<i>Bellone</i>	Avant-garde.	—
<i>Sirène</i>	Corps de bataille.	—
<i>Charente</i>	Arrière-garde.	—

De la flûte :

<i>Nicodème</i>	—	—
---------------------------	---	---

il prenait la bonne direction, mais avec un retard qu'il ne regagna jamais.

CHAPITRE III

LA NAVIGATION

Le 18 décembre (28 brumaire), à midi (1), l'amiral Morard de Galles se trouvait vers 47° 47 de latitude et 10° 48 de longitude, ayant avec lui :

La *Fraternité*,
Le *Nestor*,
La *Coquille*,
La *Romaine*.

Il avait donc assez sensiblement dépassé, dans la direction de l'O. 1/4 S.-O., la distance de 40 lieues prescrite pour le ralliement.

Pourtant le groupe Bouvet, par 47° 55 de latitude et 10° 25 de longitude, n'était pas très éloigné de lui (2).

Quant au groupe Nielly, ayant gouverné à l'O. 1/4 N.-O, il était dans le N.-E. de près de deux degrés.

La brume était très épaisse et le vent avait tourné au S.-O. en grand frais. Dans la nuit du 17 au 18, Bouvet et Morard de Galles avaient dû passer tout près l'un de l'autre.

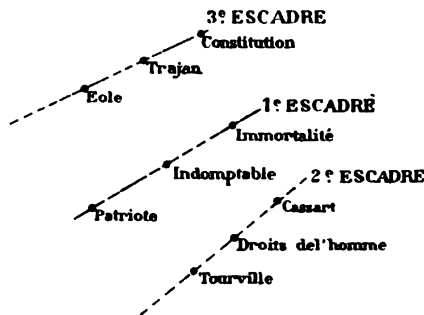
Rien ne lui ayant été signalé, le commandant en chef, sachant qu'une partie de l'armée avait passé le Raz, la crut plus au sud et gouverna dans cette direction, s'éloignant ainsi de

(1) Journal de route.

(2) A 9 heures du matin, le brouillard est si épais qu'on ne peut voir d'un bout à l'autre du navire (Wolf Tone, *Journal*).

Bouvet qui, à la même heure, se formait en trois colonnes et gouvernait au nord. Lorsque dans l'après-midi, l'amiral Morard de Galles fit route vers l'Irlande (N.-O. $1/4$ N.), il avait perdu une distance qu'il ne put jamais regagner.

Le 29, en effet, la plus grande partie de l'armée navale se ralliait vers $49^{\circ} 30'$ de latitude et $11^{\circ} 25'$ de longitude. Les amiraux Bouvet, Nielly et Richery, après avoir conféré ensemble, décidaient de faire définitivement route vers Bantry, en trois colonnes, la 2^e escadre (corps de bataille) à droite, l'amiral Bouvet sur l'*Immortalité*, en tête de la colonne du centre.



Le vent restait favorable (S.-S.-O.), tendant à tourner à l'O.-N.-O., et la petite division restée avec l'amiral Morard de Galles, faisant la même route, suivait l'armée à grande distance.

Le 20 décembre (30 brumaire), la route était la même et il n'y avait à signaler que le désordre de la marche pendant la nuit, désordre qui obligeait au jour à un nouveau ralliement. Le vent était d'ailleurs variable, passait à l'ouest, puis au nord et enfin à l'est.

« Le 21 décembre, à 9 heures du matin, dit l'amiral Bouvet, on prit connaissance du Mizen Head. »

De son côté, la *Fraternité* avait eu, par la *Cocarde*, connaissance dès la veille, à 1 h. $1/2$, de la terre, dans le N.-E., « ce qui paraît impossible », dit le journal de Morard de Galles. La frégate était à ce moment à près de 150 milles dans le S.-O. de Bantry par 50° de latitude et $12^{\circ} 43'$ de longitude. Pourtant, étant donné les variations du vent, il n'est pas impossible qu'on ait réellement entrevu un moment ces côtes

d'Irlande, but de tant d'efforts. Bientôt le vent commençait à fratchir de l'est avec tendance à passer au S.-E. Maniable pour l'armée navale alors près des côtes, il devait disperser la petite division du commandant en chef et rejeter dans l'ouest, avec la *Fraternité*, ceux qui étaient l'Ame de l'expédition.

Voici en effet ce qui passa :

Dans la nuit du 20 au 21 décembre (1^{er} nivôse), la *Fraternité*, fortement battue par un grand vent frais de l'E.-S.-E., avait dérivé de 7 lieues dans le N.-O. $1/4$ N. (1).

Le lendemain matin (21 décembre), ne voyant pas la terre, l'amiral avait viré vent arrière, puis était revenu dans l'E.-S.-E. (bâbord amures, au plus près), se rapprochant ainsi de Bantry. Pendant la nuit, dit le journal, « vu des feux dans l'est, et jusqu'au N.-E.; ayant éteint le nôtre, ils ont disparu ». Hélas! c'était toute l'armée que, par une mauvaise chance persistante, son chef prenait pour une escadre anglaise et dont il se tenait à distance en gouvernant grand large (O.-N.-O.).

Au jour, tout avait disparu.

La *Fraternité*, par mer très grosse et fort vent de l'E.-S.-E., avait fait en somme, depuis la veille, 5 lieues dans le N.-N.-O. Bientôt elle était forcée de prendre la cape bâbord amures, puis la cape sèche et, le 23 au matin, elle se trouvait seule, ayant dérivé de 7 lieues $1/3$ dans le S.-O. 3^o O.

Le 24, la *Romaine* était un moment en vue, mais la dérive à la cape continuait dans l'ouest.

Le 25, on tentait de faire route dans le N.-E.; de nouveau, il fallait reprendre la cape et se laisser entraîner dans l'ouest où la mer était plus furieuse encore.

Le 26, à 7 heures du matin, « un grand navire de guerre arrive de l'E.-N.-E. sans répondre aux signaux ». « Malgré la lenteur et la maladresse de l'équipage », la frégate se couvre de toile et fuit vent arrière, au risque de sombrer sous voiles, avec des coups de roulis qui mettent les canons du pont sous l'eau à chaque embardée. Pour s'alléger, on en est réduit à jeter à la mer les pièces des gaillards. Pendant 36 heures se

(1) Journal de Morard de Galles.

continue cette poursuite acharnée qui conduit la *Fraternité* à plus de 60 lieues dans l'ouest.

Le 27 seulement, à la nuit, le vent ayant passé au S.-S.-O., l'amiral Morard de Galles fait un brusque détour dans le N.-O. 1/4 N. et échappe à son ennemi, mais pour rentrer dans la tempête.

Le 28 et le 29, par une mer furieuse, des sautes de vent continuelles, il faut prendre la cape. Pendant les embellies, on aperçoit des navires de guerre dans le lointain. C'étaient des navires français aspirés, eux aussi, au centre du tourbillon (1), en particulier l'*Immortalité* avec l'amiral Bouvet.

Enfin, dans la soirée du 29 (9 nivôse), le vent devient maniable et souffle du S.-O. La *Fraternité* fait 40 lieues dans le N.-E. et rallie le vaisseau la *Révolution*. Par son commandant, Hoche apprend l'échec et la ruine de toutes ses espérances.

Il convient de revenir maintenant à l'armée navale.

Le 21 décembre, à 9 heures du matin, l'armée étant formée en 3 colonnes, l'amiral Bouvet avec celle du centre avait cru avoir devant lui dans le N.-N.-E. le cap *Mizen Head*.

D'après l'historien de Grouchy (p. 316, fol. 1), il aurait confondu le *Mizen Head* avec le cap *Clear*, mais cette indication ne suffit pas à faire comprendre comment on tomba sous le vent de la baie de Bantry (2).

L'explication donnée par l'amiral Nielly et confirmée par le rapport Dupetit-Thouars est beaucoup plus satisfaisante.

Rapport de l'amiral Nielly.

Le 1^{er} (2 décembre), à 9 heures, vu le CAP CLEAR, je signalai au général l'île Dorsey devant nous. Ne voyant faire aucune manœuvre, vraisemblablement pour s'assurer de ce qu'il y avait dans Bantry, il fut signalé à l'armée de courir des bordées en route libre, pour s'élever au vent (dans l'est, par suite).....

Rapport de Dupetit-Thouars.

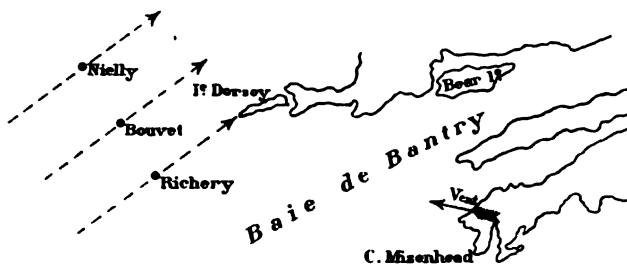
Le 1^{er} nivôse, le vent étant à l'est, et l'armée se ralliant à 7 h. 1/2, on a vu la terre au nord-est. On la prit d'abord, à l'estime du général Bouvet, pour le cap

(1) Voir l'annexe : *L'expédition au point de vue météorologique.*

(2) Le vent soufflait de l'E.-S.-E.

Clear. Le général Nielly ayant reconnu que la terre aperçue était l'île *Dorsey*, et qu'à l'aire de vent où l'on courait on en passerait sous le vent (à l'ouest), signala l'île *Dorsey* au N.-N.-E. Alors, le général ayant reconnu son erreur, a fait le signal à toute l'armée de tenir le vent les amures à tribord.

On se rend ainsi compte que, la colonne de droite de l'armée se dirigeant sur l'île *Dorsey*, tout le monde, surtout les vaisseaux de Nielly, se trouvèrent fort loin sous le vent.



Mais il est probable que cette erreur fut encore aggravée par ce fait signalé dans le journal du chef de division *Bedout* : « Le général donna le signal d'arriver (dans le N.-O.) jusqu'à 9 heures 3/4 ».

D'après l'amiral Bouvet, qui ne parle pas de l'arrivée dans l'O.-N.-O., à 7 heures, on aurait aperçu la terre reconnue ensuite pour être l'île *Dorsey*.

A 9 heures, ayant bonne connaissance de terre et du cap *Mizen Head*, j'ai fait le signal à l'armée de tenir le vent, tous à la fois.

J'ai fait chasser dans le N.-O. les frégates la *Tortue* et la *Charente*, dans l'espoir qu'elles auraient connaissance du général en chef au point de jonction.

A 10 heures, j'ai fait le signal de faire de petites bordées en route libre. J'ai fait faire aussi celui d'ouvrir le paquet n° 1 contenant le paquet de la baie de Bantry et les instructions pour y entrer.

Je fais arrêter des bâtiments qui traversent l'armée, dans le nombre desquels étaient des bateaux du pays. La frégate la *Bellone* garde à la remorque, d'après mon ordre, un sloop danois.

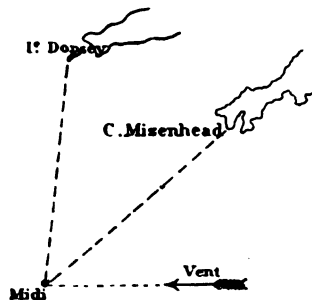
A 11 heures, le général Richery (montant le *Pégase*) me signale que le bateau qu'il a arrêté apprend des choses intéressantes. Je donne l'ordre aussitôt au capitaine de la frégate de passer à poupe de ce vaisseau. Je signale aussi une manœuvre indépendante en même temps que celui de forcer de voiles à l'armée. Peu de temps après, je reçois à bord un pilote qui me rapporte que, me prenant pour la flotte anglaise venant de la Jamaïque, il est

parti de terre avec plusieurs autres bateaux pour les piloter dans la baie. Ils me disent, en outre, qu'il est parti de cette baie depuis deux jours une frégate anglaise et qu'à Cork il y en a six de mouillées, que d'ailleurs l'établissement de Bantry n'est gardé que par 200 à 300 hommes de milice.

On signale deux voiles dans le N.-E. Je fais chasser de suite la frégate la *Coquille* et le lougre l'*Affronteur* comme étant tous les deux les plus au vent. Tout le matin, les vaisseaux ont louvoyé pour entrer dans la baie.....

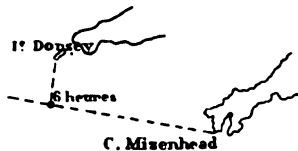
A midi, relevé :

Cap Mizen Head.....	E.-N.-E. 4° E.
Ile Dorsey.....	N.-N.-E. 3° E.
Latitude.....	51° 18'.



Dans la journée, on continue à louvoyer ; le lougre l'*Affronteur* revient en annonçant l'*Atalante* (restée la dernière en rade de Brest) ; enfin, à 6 heures du soir, le relevé est :

Cap Mizen Head.....	E. 1/4 S.-E.
Ile Dorsey.....	N. 1/4 N.-O.
Fond de la baie de Bantry...	N.-E.



Les vents de l'E.-S.-E. à l'E. variables toute la nuit, le ciel sombre, l'armée a louvoyé sous différentes voilures.....

Au jour, j'étais le plus au vent des vaisseaux et frégates. J'ai fait le signal de ralliement avec celui de forcer de voiles..... Au matin, les frégates et les corvettes très éloignées et sous le vent, le louvoyage difficile par le peu d'espace à parcourir et la grande quantité de bâtiments..... Mer houleuse.

A une heure, j'étais entre l'île Bear et la côte méridionale.....

A 4 heures, le jour très avancé et des apparences de vent ; les pilotes ont fait mouiller à mi-canal.

Plusieurs vaisseaux étant très peu avancés dans la baie, j'ai fait le signal que chaque capitaine était maître de sa manœuvre pour la sûreté de son vaisseau. Une partie des vaisseaux mouillent (1), les autres restent sous voiles. La nuit, il a venté très grand frais de l'est. Des rafales très fortes se suivent avec rapidité, la mer très grosse. Il est tombé beaucoup de neige fondue. . . . Au jour, on ne comptait plus que neuf (9) vaisseaux dans la baie. Six (6) autres bâtiments, tant frégates que corvettes, y étaient encore mouillés. On ne voyait plus le reste de l'armée.

Je supposais (le reste de l'armée) dans la baie de Dunmanus, n'ayant pu mouiller par suite de la grande quantité d'eau et la brise du sud.

De cette absence d'une partie des navires, les historiens Grouchy, Escande et Guillon, ont conclu à une sorte de désertion de la part des amiraux Nielly et Richery et des capitaines de vaisseau.

Voici les explications de l'amiral Nielly :

. . . . (Des pêcheurs annoncent que 5,000 hommes de milice stationnent à Cork et 2,000 à Limerick) On louvoye toute la journée et toute la nuit pour *gagner le mouillage n° 2*. J'observai avec peine que la *Résolue* ne parvenait pas à bien s'élever. Tous les navires me passaient au vent.

Le 2, à l'entrée de la nuit, nous étions à l'entrée de la passe S.-O. de Bear Haven, mouillage n° 1. L'autre bordée nous porte sur le Sheeps Head. . . . Il y avait apparence de gros temps ; la nuit était très noire. Nous voulûmes mouiller, mais les pilotes nous en détournèrent, disant qu'il y avait des roches. Il tombait de la neige, le temps était affreux et, à 8 heures du soir, je fis mettre à la *cape d'bord amures* pour éviter les abordages. . . . A 10 heures, nous rencontrâmes un vaisseau présumé le *Redoutable* (2), qui courait tribord amures ; nous nous abordâmes par la faute des hommes du gaillard d'avant qui, ayant pris l'alarme, crièrent : Lofe et arrière. L'officier de quart fit mettre la barre au vent pour venir à tribord suivant l'ordre de la tactique ; mais, au même moment, apercevant le vaisseau sous le vent, il fit changer la barre, sans quoi il nous eût coupés par la moitié. . . . Il nous éloigna par tribord et nous démâta de notre beaupré, du mât de misaine, du grand mât de hune et d'artimon. . . . Il fallut mouiller de suite. . . .

La nuit fut cruelle ; je fis lancer des fusées toute la nuit et tirer des coups de canon de distance en distance.

Le 3 au jour, nous vîmes que nous étions mouillés S.-S.-E. et N.-N.-O. du monde, de la vache et du veau (*sic*), et de la pointe de Dorcet (*sic*) à 2 lieues 1/2.

(1) A 6 h. 1/2, jeté l'ancre devant Bear Haven, à 4 lieues encore du point de débarquement (Wolf Tone, *Journal*).

(2) C'était bien lui (Rapport de Dupetit-Thouars).

Puis la Commission d'enquête s'exprime en ces termes :

A 10 h. 1/2, signal de courir de petites bordées. . . .

Dans la soirée. . . . on observe du bord du général que plusieurs vaisseaux tombaient sous le vent : signal de forcer de voiles.

Pendant la nuit et la matinée du 2, l'armée a continué de louvoyer. Dans la soirée, les bâtiments suivants étaient dans la baie de Bantry, assez en avant pour tenir contre le vent qui fraîchissait avec violence de la partie S.-S.-E. :

Vaisseaux <i>Indomptable</i> (Bedout),	Frégates <i>Immortalité</i> (amiral Bouvet),
<i>Wattignies</i> ,	<i>Bellone</i> ,
<i>Eole</i> ,	Corvettes <i>Atalante</i> ,
<i>Cassard</i> ,	<i>Vautour</i> ,
<i>Constitution</i> ,	<i>Affronteur</i> .
<i>Patriote</i> ,	
<i>Trajan</i> ,	
<i>Pluton</i> .	

Tous ces bâtiments étaient autour de la tête de Bear Haven.

Il paraît que la nuit du 2 au 3 a été très pénible pour les bâtiments qui avaient gagné le mouillage et pour ceux qui, ayant jeté l'ancre à l'entrée de la baie, ne purent tenir jusqu'au matin, ainsi que pour ceux qui, craignant de compromettre leurs ancres, restèrent à la voile. Tous les capitaines s'accordent à dire que leurs équipages, soit mauvaise volonté, soit qu'ils ne fussent pas assez vêtus contre le froid et la neige, firent extrêmement mal leur devoir, et que l'on fut obligé d'en venir aux coups. . . . (1).

C'est dans ce rapport que l'on peut retrouver la trace d'une partie des navires manquant le 23 au matin. En ce qui concerne la *Résolue* (amiral Nielly), le témoignage de cet officier général est confirmé, ainsi que le récit de son abordage avec la *Redoutable* :

« Ce vaisseau était aussi avancé dans la baie de Bantry que deux autres qui y avaient mouillé, mais il a cru qu'il ventait trop pour se permettre la même manœuvre. Il était les amures à tribord lorsqu'il s'est abordé avec la *Résolue*. Il a eu huit pieds de son mât de beaupré cassés, sans compter d'autres avaries. . . . »

(1) On voit d'abord que le rapport Dupetit-Thouars donne le chiffre de 8 vaisseaux mouillés, au lieu des 9 signalés par Bouvet.

Mais, d'autre part, les deux vaisseaux *Droits-de-l'Homme* et *Révolution* sont portés plus loin comme ancrés dans la baie le 4 et le 5, alors qu'ils ne figurent pas dans la liste ci-dessus.

Enfin, l'*Atalante* est signalée comme ancrée le 22, alors que le rapport du chef de division Bedout annonce son arrivée le 23 seulement.

Ces renseignements manquent donc de précision.

« Le vaisseau le *Pégase* (amiral Richery), qui venait de faire la campagne de Terre-Neuve, n'avait pas, à ce qu'il parait, une seule voile en bon état; il n'avait pu gagner le mouillage du 2 nivôse (22 décembre), des avaries continuelles l'avaient empêché de rallier la terre et forcé de prendre enfin le parti de rentrer. »

Le vaisseau le *Fougueux* (général Watrin), dans la journée du 2 nivôse, étant arrivé pour joindre un bateau-pilote irlandais, ne put remonter dans la baie et craignit de compromettre les autres en mouillant trop au large. Le 3, il démâta de son petit mât de hune. Il souffrit beaucoup dans les coups de vent du 5 et du 7 et fut obligé de courir vent arrière. Il se rapprocha de terre dès que le vent le permit et vint mouiller le 12 à Bantry. (Le 13, on sauva l'équipage de la *Surveillante* et on la coule.)

Le *Mucius*, le 3 nivôse (23 déc.), à 2 heures du matin....., avait été forcé d'appareiller. Il avait essayé de mettre à l'ancre à l'entrée de la baie. Mais la nature du fond, qui était rocheux, ne lui avait pas permis de tenir. Il en fut de même pour la frégate *Résolue*.

Et enfin le *Tourville* qui a été contraint de mettre à la cape dans la nuit du 2 au 3 nivôse (22-23 décembre). Son grément, qui avait beaucoup allongé, ne lui permettant pas de faire de la voile pendant les mauvais temps qui ont suivi.

Quant à la *Sirène*, cette frégate avait été séparée de l'armée le 1^{er} nivôse, par une chasse que lui ordonna le général Bouvet.

Au total cela fait 5 vaisseaux et 2 frégates.

Des navires placés sous le commandement de l'amiral Bouvet le 22 décembre, il manque donc :

Le vaisseau rasé : *Scévola*,

Et les frégates : *Coquille*, envoyée dans le N.-E.

— *Tortue*, envoyée dans le N.-O.

— *Impatiente*,

— La *Charente*, envoyée dans le N.-O.

— La *Résolue*,

— La *Surveillante*,

— La *Fidèle*,

Le lougre : *Affronteur*, envoyé dans le N.-E.

En résumé, la déplorable erreur de route qui avait obligé l'armée à perdre trente-six heures à louvoyer eut les plus

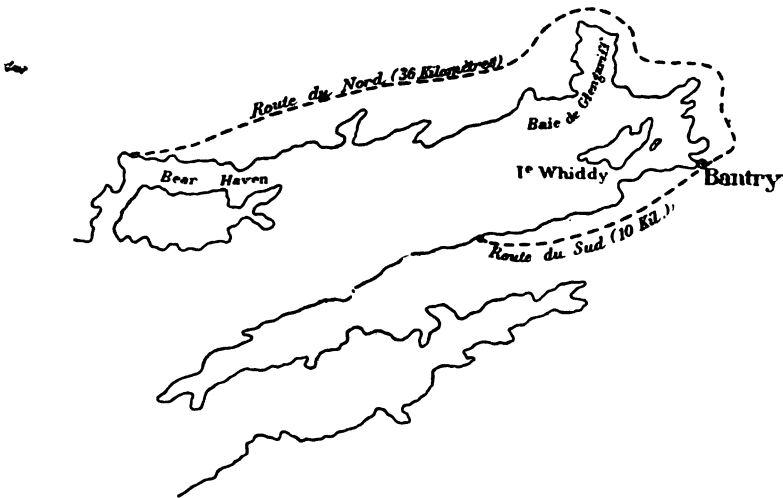
funestes conséquences, puisque aucun navire ne put rejoindre le 22 au soir le mouillage absolument sûr de Bear Haven. Ceux des bâtiments qui étaient avancés dans la baie furent seulement rudement secoués. Quant aux autres, un mouillage aussi peu abrité n'était pas tenable ou était au moins fort dangereux.

CHAPITRE IV

BANTRY

Voici dans quels termes s'expriment les *Instructions nautiques*, Paris 1797, Service hydrographique : Au sujet de la baie de Bantry :

Cette baie..... est facile d'accès et ne renferme aucun danger qu'on ne puisse éviter facilement avec une prudence ordinaire; on y ressent à peine les



mouvements de la marée. Elle a 3 à 4 milles de largeur et s'enfonce pendant 48 milles environ dans la direction de l'E.-N.-E. Les sondes y décroissent graduellement d'une profondeur de 58 mètres entre le cap Sheep et Bere Island (1),

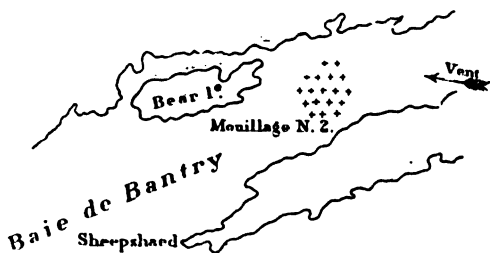
(1) L'orthographe Bere ne se retrouve pas dans les documents du siècle dernier.

à 25 mètres à l'extrémité intérieure de la baie, sur un fond uni, de tenue excellente. *Cette baie est exposée cependant aux effets du vent d'ouest*, mais, avec ces vents, on trouve un abri parfait à Bere Haven, ainsi que dans les ports Widdy et Glengariff, qui sont dans le fond de la baie. Les plus grands navires peuvent les fréquenter avec avantage et sécurité.

Le côté sud de la baie. . . . présente une série de précipices accores et sans dangers. . . . *Avec les vents du sud et de l'est, il tombe de violentes rafales de la chaîne des montagnes de Guldane* qui s'élèvent à une hauteur de 300 mètres à un demi-mille du rivage. . . .

. . . . Le hâvre de Berehaven (*sic*) est un port excellent où les navires de toute grandeur peuvent s'abriter contre tous les vents. Il est spacieux, facile d'accès, avec un fond de bonne tenue et constitue un excellent port de relâche pour une flotte.

. . . . Le port de Glengariff. . . . renferme deux bons mouillages. . . . on trouve dans le mouillage intérieur, abrité par l'île East-Garinish et les roches qu'elle projette, une sécurité parfaite contre tous les vents et la mer. Il peut recevoir plusieurs navires de 6 mètres à 7^m,50 de tirant d'eau. . . . Dans le port extérieur, il y a place pour trois ou quatre grands navires.



Les grands navires trouvent un bon mouillage très sûr en dedans de l'île Whiddy. . . . On peut y rester en toute sécurité par un vent d'ouest.

Dans la partie sud du mouillage, connue sous le nom de port de Bantry, on est parfaitement abrité de tous les vents et de la mer en mouillant par des fonds de vase de 7 à 9 mètres (1).

(1) En se reportant aux instructions données par l'amiral Bruix et contenues dans le *Paquet n° 1*, qui fut décacheté le 21 décembre, vers 10 heures du matin, on est frappé de la remarquable coïncidence qui existe entre les prescriptions du major général et les données les plus récentes de la science moderne.

La manœuvre indiquée pour prendre le mouillage de Bear Haven, *dans le chenal, entre l'île et la côte nord*, en laissant arriver par vent de la partie est, était facile au point où la plus grande partie des navires était arrivée le 22 au soir et réduisait au minimum le luvoyage dans l'intérieur de la baie.

La place de chaque navire était fixée. « C'était de la besogne toute mâchée », dit Morard de Galles, et l'abri aurait été absolument sûr.

On ne peut comprendre comment personne n'eut l'idée d'entrer dans le chenal et comment tous les navires restèrent dans la partie la plus large, la plus exposée de la baie « aux violentes rafales qui tombent de la chaîne de Guldane » (*Instructions nautiques*).

Le 23 au matin, les 10 vaisseaux et les 6 frégates ou corvettes entrés dans la baie étaient mouillés à l'est et au sud-est de la pointe orientale de l'île de Bear, c'est-à-dire à peu près au point indiqué dans les instructions de l'amiral Bruix comme le mouillage n° 2 utilisable seulement par vent du nord, alors qu'il ventait de l'est-sud-est en grand frais.

Sur ce point, la valeur du temps, les témoignages des marins sont peu concluants.

« Le 3 nivôse (23 décembre), dit le chef de division Bedout, « on ne put rien faire et l'on ne vit plus Nielly et les 20 bâtiments restés dehors.

« Le 3, il fit trop mauvais temps pour faire des mouvements dans la baie et pour espérer la jonction des bâtiments qui étaient dehors, dit le rapport de la commission d'enquête. »

Cependant, le journal de Bouvet, en constatant que les rafales ont diminué dans l'après-midi « et que le vaisseau les *Droits-de-l'Homme* ayant demandé à changer de mouillage, il a pu profiter de cette autorisation », laisse entendre que la mer, quoique grosse, n'était pas démontée et qu'à défaut d'un nouveau louvoyage pour gagner le fond de la baie, opération déclarée possible par les témoignages du général Loches (1) et du général Harty (2), il était facile de se laisser ramener dans le chenal de Bear Haven.

« Des bâtiments habitués à plus d'activité, dit enfin « l'amiral Jurien de la Gravière (3) eussent pu, dès les premiers jours, gagner un mouillage favorable et mettre leurs troupes à terre. Le succès de l'expédition était encore assuré. « Nos vaisseaux furent malheureusement dispersés par un

(1) A bord du *Trajan* (Grouchy, page 373) : « Entré avec nous (général Spital) le 1^{er} nivôse dans la baie de Bantry, j'étais tellement persuadé que notre débarquement allait s'effectuer que déjà les troupes du *Trajan* avaient l'ordre de se tenir prêtes... Jugez de ma surprise quand... le contre-amiral Bouvet mit un retard funeste à s'emparer du mouillage n° 1... Je n'ai pas besoin de vous dire que les vents étaient assez calmes le 4 et le 5 nivôse pour pouvoir louvoyer. Comme moi vous vous en êtes facilement aperçu ».

(2) A bord de l'*Eole* (Grouchy, page 380) : « Pendant la journée du 3 et la matinée du 4, nous pouvions courir des bordées et nous enfoncer dans la baie, où il n'y a rien à craindre du mauvais temps. Dans ce moment, comme depuis notre passage du Raz, jusqu'au 5, il faisait beau ; le vent, quoique toujours à l'est, permettait cette manœuvre qu'on n'a pas jugé à propos de faire. Je ne sais pourquoi on a préféré de rester à l'entrée de la rade, où l'on n'était pas à l'abri ».

(3) Cité par Escande, page 214.

« coup de vent (le 25), qu'ils eurent l'imprudence d'attendre
« dans une baie ouverte. »

En résumé, on peut admettre que, si dans la baie la mer était trop forte pour essayer de débarquer (1), elle permettait pourtant aux navires de se mettre à l'abri, au moins à Bear Haven.

C'est dans l'oubli de cette précaution qu'il faut chercher la principale cause de l'insuccès.

Voici le témoignage de Wolf Tone :

Nous restons là en désordre, attendant à toute minute la visite des Anglais et sans prendre la moindre précaution défensive, pas même une frégate à l'entrée de la baie pour nous prévenir de l'approche de l'ennemi. On dirait que nous avons moins à craindre de l'ennemi ici qu'à Brest, où pourtant nous avons quatre corvettes en dehors du goulet, sans parler des postes de signaux. . . . La journée s'est passée sans voir aucun navire ami ou ennemi, le vent est plus modéré, mais toujours debout. . . . Je propose à Chérin de me donner la légion des Francs, une compagnie d'artillerie légère, tous les officiers qui voudraient se joindre à moi comme volontaires, avec ce qui reste d'armes et de munitions, c'est-à-dire 4 pièces de campagne, 20,000 fusils, 1000 livres de poudre et 3 millions de cartouches, de nous débarquer à la baie de Sligo et de nous laisser faire. Si nous réussissons, il y aura profit matériel et moral pour la République; si nous échouons, il n'y aura pas grand'perte, puisque la dépense est déjà faite, et, quant à la légion, on sait comment elle est composée, et le pis qui puisse advenir serait d'en débarrasser la République.

Un peu plus loin, il ajoute :

« Nous sommes ici 16 voiles, petits ou grands navires, si dispersés dans la
« baie qu'il n'y en a pas deux ensemble, sauf en un point où deux vaisseaux
« sont si serrés que, s'il vente cette nuit ils se heurteront sûrement, à moins
« que l'un des deux ne se jette à la côte (2). »

« Pendant la nuit du 3 au 4 (23 à 24 décembre), dit l'amiral Bouvet, le vent
« de l'E.-N.-E. souffle en frais médiocre. — Beau temps, mer houleuse. »
Au jour, le lougre le *Vautour*, envoyé pour savoir si les navires non entrés dans la baie n'étaient pas dans celle de Demmanus, revient avec une réponse

(1) Le canot du vaisseau *Eole* ne peut joindre la frégate *Immortalité* avec qui l'on avait demandé à communiquer.

(2) Cette absence complète d'ordre, de discipline, devait causer un curieux incident, qui jette un nouveau jour sur l'incurie du commandement et la négligence des équipages.

Pendant la nuit du 23 décembre, le navire anglais *Jaseur*, capitaine Stirling, avait traversé la partie de la flotte française rejetée hors de la baie. (Lettre du capitaine publiée par le *London Gazette*, 3 janvier 1797).

négative. Dans la journée, l'*Atalante* entre dans la baie et son chef donne des nouvelles du général Hoche.

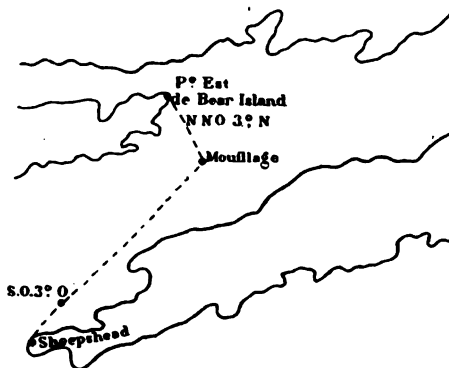
Le temps permettait donc sûrement de manœuvrer. Comment, jusqu'à 4 heures du soir, ne fit-on rien ?

Voici ce que dit l'amiral Bouvet :

N'ayant absolument aucune connaissance du reste de l'armée et voulant prendre un parti dans la circonstance présente, que chaque instant rend plus critique, j'engage le général Grouchy, commandant les troupes de débarquement en l'absence du général Hoche, de se concerter avec les autres officiers généraux de terre et déterminer enfin si l'on tenterait la descente avec le peu d'hommes qui reste ou si nous sortirions de la baie pour aller à la recherche de l'armée. . . . Ces généraux ayant décidé que la descente serait tentée, je fais faire de suite le signal d'appareiller avec la plus grande célérité au reste des vaisseaux, et j'y joins celui de forcer de voiles pour tâcher de prendre le mouillage désigné dans le plan.

Quel mouillage ? Est-ce celui de Bear Haven, ou celui de Glengariff au fond de la baie ? C'est ce que l'amiral ne dit pas et le rapport de la commission d'enquête ne sert qu'à rendre le mystère plus complet.

Le 4, le temps s'étant embelli. . . . à 10 heures, la plupart des bâtiments étaient sous voiles pour gagner *le fond de la baie* (?) A 5 heures, le général est venu mouiller par 31 brasses, Sheephead au S.-O., la pointe de l'est de Bear Island au N.-N.-E. du compas. Les autres bâtiments se sont approchés le plus qu'ils ont pu du point de débarquement choisi



Ce que l'on sait d'une façon certaine, c'est, confirmé par les deux pièces ci-dessus, quel était le relèvement du mouillage pris le 24 décembre vers 5 heures du soir.

Sauf pour quelques bâtiments qui, au N. de la pointe E. de Bear Haven, avaient en partie l'abri du chenal, c'était encore la baie ouverte, mais plus près que la veille de la côte nord, avec le danger encore plus grand d'y être jeté, pour peu, et ce fut le cas le lendemain, que le vent d'est inclinât un peu au sud-est.

C'était encore une journée perdue et, malheureusement, ce devait être la meilleure.

On l'avait employée à tenir un conseil.

Le passage du journal de Bouvet cité ci-dessus, bien que ne contenant aucun détail sur ce qui s'était passé dans cette réunion, donne au moins la preuve de l'extrême inquiétude où se trouvait l'amiral.

D'après Wolf Tone (1), ce serait sur ses instances que l'idée du débarquement aurait été admise :

Vers 1 heure environ, dit-il, nous étions à bord (de *l'Immortalité*). Je dois à Grouchy la justice de dire qu'au moment où nous donnâmes notre opinion en faveur de la descente, il prit décidément son parti en homme de courage.

Il se mit aussitôt à préparer son ordre de bataille et nous finîmes sans délai. Nous n'avions pas plus de 6,500 soldats, mais c'étaient des hommes éprouvés qui avaient vu le feu Nous n'avions pas une guinée, pas une tente, pas un cheval pour traîner nos quatre pièces d'artillerie

D'après Chérin (2), le général Grouchy, me déclara qu'il adhérerait avec enthousiasme au projet de débarquement Cette résolution fut communiquée par lui au général Bouvet qui demanda une réquisition par écrit, et, après l'avoir acceptée, il promit d'effectuer le débarquement le lendemain. . . . Je quittai Grouchy vers 2 h. 1/2, devant retourner près de lui le lendemain matin pour l'exécution de toutes les dispositions relatives au débarquement. . . .

D'après un paragraphe biffé dans le manuscrit et par suite très suspect, le signal d'appareiller donné dès le matin par l'amiral Bouvet, aurait impliqué chez ce dernier la résolution de rentrer à Brest. Il n'y aurait renoncé que devant la réquisition formelle de Grouchy (3).

« Je lui déclarai, dit ce dernier, que je prenais tout sur ma responsabilité... »

Dans une lettre datée de Brest, et envoyée à Hoche,

(1) Journal de Wolf Tone. Cité par Escande, p. 268.

(2) Escande, page 268.

(3) Grouchy, page 402.

Grouchy (1) maintient et précise contre l'amiral Bouvet, l'accusation d'avoir, dès le 23, voulu retourner à Brest par crainte d'être bloqué par les Anglais, et de n'avoir cédé que devant la menace de voir rejeter sur sa tête la honte d'un échec.

Une fois le principe du débarquement admis, il n'y avait pas une minute à perdre pour l'exécuter et il aurait été à l'honneur de Grouchy de ne pas attendre que ses subordonnés vinssent le relancer à son bord. C'était dans la matinée, en profitant du beau temps, qu'il fallait jeter sur la côte les troupes prêtes à marcher. Elles ne demandaient que cela et, en quelques heures, pouvaient être à terre (2). Or, outre les témoignages de Wolf Tone et de Chérin, sans parler même de celui de Harty, d'après lequel le commandant en chef « avait résolu d'effectuer le débarquement le 6 » (3), la lettre écrite par Grouchy le 4 au Directoire est l'aveu formel de l'acceptation par l'autorité militaire d'un nouveau délai de vingt-quatre heures (4).

« Le débarquement, y est-il dit, s'opérera demain 5 à Bear Haven; le 6, je me porterai sur Bantry, où je réunirai quelques moyens de subsistance et de transport. Le 10, j'espère enlever, sinon les forts, du moins la ville de Kin-sale, et, le 12 ou le 13, je serai devant Cork. »

Comment le général Grouchy employa-t-il les heures de cette journée décisive du 24 décembre 1796?

Tout d'abord, on sait par ses défenseurs les plus décidés, qu'il ne fit aucun acte de commandement avant 1 heure du soir.

A partir de ce moment, on ne peut enregistrer que la reconnaissance, faite par le lieutenant de vaisseau Lecourt, de l'atterrissage à Bear Haven, que l'on voyait du bord de la

(1) Rapport de Lemoine, cité par Grouchy.

(2) Rapport de Harty, cité par Grouchy, page 380.

(3) Lettre de Grouchy au Directoire, citée par Grouchy, page 323.

(4) L'état moral des officiers et des troupes est ainsi apprécié par Wolf Tone :

« Je n'ai jamais tant aimé les Français que ce soir; j'ai peine à me figurer que les flâneurs du boulevard et les soldats qui m'entourent sont du même hémisphère. Pour bien juger les Français, ou, tout au moins, pour apprécier le côté brillant de leur caractère, il faut les voir non à Paris, mais dans un camp. C'est aux armées que la République existe. »

frégate et que le plan et les instructions si précises de Bruix décrivaient si parfaitement. Ensuite, une conférence avec quelques Irlandais amenés par l'escadre, et de leur conversation résulte ce fait dont on aurait pu depuis longtemps avoir connaissance, à la seule inspection de la carte, c'est qu'entre Bear Haven et Bantry la route était des plus médiocres et de plus fort longue (plus de 36 kilomètres) (1).

L'importance de cette question topographique était singulièrement diminuée par la pénurie d'artillerie où l'on était, puisqu'on possédait en tout quatre pièces sans un seul cheval pour les traîner. Toujours est-il que Grouchy change du coup tout son plan et requiert l'amiral Bouvet de faire transporter ses canons à Bantry même, par une frégate, une flûte et un bâtiment léger qui attaqueront le fort situé près de cette ville.

Un tel ordre, impliquant le transbordement d'un navire à l'autre de pièces de canon, était simplement inexécutable et ne reçut d'ailleurs pas le moindre commencement d'exécution.

Quelles ressources aurait-on eues pour exécuter un débarquement le 24 ?

D'après la lettre écrite par Grouchy ce jour-là au ministre, il aurait disposé de :

Avant-garde (2) : Légion des Francs....	1,092 hommes	
24 ^e demi-brigade.....	706	—
Total.....	1,798	—

sous les généraux Humbert (*Droits-de-l'Homme*) et Watrin

(1) Après la conférence nous trouvons : une proclamation aux troupes (Registre de correspondance, *Archives de la Guerre*, cité par Guillon, page 259), parfaitement inutile, du reste, et qui ne leur fut même pas communiquée; puis une longue lettre au Directoire (qu'on aurait pu remettre au moment où l'on aurait pris pied sur le sol de l'Irlande); une proclamation aux Irlandais; une autre lettre au Ministre. Tout cela prit plusieurs heures.

Voici comment, à son retour, le général Hoche appréciait le général Grouchy :

« Leur conduite a pu m'engager à éloigner de moi Grouchy et Vaillant, mais je ne suis pas capable de les accuser. Le premier est un inconséquent paperassier dont vous avez bien jugé les motifs. Le second est un misérable ivrogne auquel le dernier des hommes serait coupable de vouloir du mal. (Lettre au général Hédouville, 11 février. *Archives de la Guerre*.)

(2) Guillon, p. 265.

(*Fougueux*). Mais on sait (1) que ce vaisseau était déjà parti dans la nuit du 23 au 24. Ce chiffre est donc inexact.

Corps de bataille : la 27 ^e demi-brigade...	600 hommes
— 94 ^e —	<u>2,953</u> —
Total.....	3,553 hommes

sous les généraux Spital (*Patriote*), O'Shee (*Cassard*) :

Réserve : 81 ^e demi-brigade et 3 ^e compagnie de grenadiers...	317 hommes.
Brigade étrangère (cadres).	<u>532</u> —
Total.....	849 hommes.
Canonniers environ.....	200 —
Total général.....	6,400 hommes environ.

Artillerie : 1 obusier, 2 pièces de 4, 1 pièce de 8.

D'après l'ordre d'embarquement transmis le 25 décembre (2) au Directoire par le général Humbert, et déjà cité, il aurait eu en réalité :

A bord de l' <i>Indomptable</i>	503 hommes.
— du <i>Wattignies</i>	477 —
— de l' <i>Eole</i>	522 —
— du <i>Cassard</i>	573 —
— de la <i>Constitution</i>	600 —
— des <i>Droits-de-l'Homme</i> ...	549 —
— du <i>Patriote</i>	676 —
— du <i>Trajan</i>	591 —
— du <i>Pluton</i>	519 —
— de la <i>Révolution</i>	600 —
— du <i>Nicodème</i> (flûte).....	358 —
— de l' <i>Immortalité</i>	145 —
— de la <i>Bellone</i>	269 —
— de l' <i>Atalante</i>	» »
— du <i>Vautour</i>	» »
— de l' <i>Affronteur</i>	» »
— du <i>Voltigeur</i>	» »
Total.....	<u>6,382</u> hommes.

(1) Rapport de Watrin. Grouchy, p. 370.

(2) Archives de la Guerre, Expédition d'Irlande.

Quant à l'artillerie, citée d'ailleurs pour mémoire, puisqu'on ne pouvait ni la débarquer ni surtout l'atteler, d'après l'état de répartition fourni avant le départ par l'adjudant général Chérin, il aurait dû se trouver :

Sur le <i>Pluton</i>	1	pièce de 8 et 2 caissons.	
Sur la <i>Constitution</i> .	2	— 4 et 4 caissons.	
Sur le <i>Nicodème</i> . . .	1	— 12	} et en outre 3 pièces de siège (1).
	2	— 8	
	2	obusiers de 6 p.	

(1) Que pouvait faire cette petite troupe sans artillerie et sans chevaux ?

Il semble que la ville de Bantry devait être son objectif immédiat, surtout pour mettre la main sur les moyens d'existence et de transport qui lui faisaient absolument défaut.

Au cas où des forces supérieures l'auraient mise en péril, elle aurait aussi trouvé dans cette localité des embarcations pour se réfugier et se fortifier dans l'île Whiddy, dont Grouchy voulait faire sa base d'opérations. Là, elle aurait pu tenir jusqu'à l'arrivée des secours qui ne pouvaient manquer d'arriver et qui arrivèrent en effet cinq jours plus tard. Sa présence eût rallié les forces éparses qui vinrent successivement dans la baie après le coup de vent du 25, du 26, du 27 et du 28, et Hoche, à son passage, eût trouvé un noyau solide et qui, à en juger par les dispositions de l'ennemi, n'aurait pas été sérieusement inquiété jusque-là.

Dans ces conditions, il aurait été préférable, dans la journée du 23, de débarquer sur la côte sud, dont le mouillage était le plus rapproché, plutôt que sur la côte nord, afin d'être près de la ville de Bantry, véritable objectif de l'opération. La route du nord est, en effet, incomparablement plus longue à cause des sinuosités de la baie et traverse un pays sans aucune ressource. L'inconvénient, pour celle du sud, d'être mauvaise, était peu important pour des fantassins sans bagages et sans canons.

L'effet moral de la descente à Bantry eût été immense sur la population irlandaise et sur les marins français, que cet acte décisif aurait tirés de leurs hésitations.

Si la journée décisive du 24 fut perdue, il est injuste d'en faire peser la responsabilité sur l'amiral Bouvet seul. Ses manœuvres avaient été défectueuses, mais ses capitaines étaient peu disciplinés et ses équipages peu instruits. Son mouillage du 23 était mal choisi, mais peut-être lui avait-il été difficile, en raison du temps, de se placer mieux. Tel qu'il était, cependant, rien n'empêchait, dès le 24 au matin, de mettre à la mer toutes les embarcations et d'aborder soit sur la côte nord, soit plutôt sur la côte sud, avec la majeure partie de l'infanterie. On aurait, plus tard, amélioré le mouillage, et cet acte décisif aurait entraîné toutes les hésitations de Bouvet. C'était au chef militaire à donner de bonne heure cet ordre très exécutable sans attendre les démarches et les instances de ses subordonnés. Si l'expédition ne toucha pas la terre d'Irlande, c'est le général Grouchy qui semble en être principalement responsable. Hoche, s'il avait pu être sur les lieux, n'aurait pas hésité.

Une pareille appréciation serait singulièrement dangereuse, si l'on ne savait avec quelle dureté le général Grouchy accable l'amiral Bouvet. Puisqu'il a jugé lui-même le débarquement possible, c'est son aveu même qui l'accuse de ne pas avoir, à temps, réclamé ses droits de chef. Remplaçant Hoche, il héritait de tous ses pouvoirs et ceux-ci, on l'a vu plus haut, étaient absolus. Il est même rare que, dans une opération combinée des forces de terre et de mer, la question du commandement ait été tranchée d'une façon plus nette que ne le fit le Directoire avant le départ de l'expédition.

CHAPITRE V

L'INSUCCÈS ET LA RETRAITE DE L'EXPÉDITION

L'occasion perdue le 24 ne se retrouva plus.

Dès la tombée de la nuit, en effet, le vent reprit de la force.

Il se mit, dit Bouvet, à souffler en rafales de l'E.-S.-E. (1). Les montagnes du fond de la baie étaient très chargées de nuages. Quelques vaisseaux et la frégate la *Bellone* ont chassé sur leurs ancres.

Le matin, grand vent. Les vaisseaux qui m'avaient rallié étaient très éloignés, ayant beaucoup chassé. J'avais dessein de les faire appareiller, mais la force du vent m'en a empêché ainsi que de commencer le débarquement.

Grand frais de l'E.-S.-E. à l'E. 1/4 S.-E. Mer très grosse, la partie du S. très chargée. A 2 1/2, les *Droits-de-l'Homme* casse un câble. Le vent augmentant, certains vaisseaux mouillent une deuxième et même une troisième ancre. Les pilotes annoncent une saute de vent dans le sud. A 5 h. 30, en mouillant l'ancre de bâbord, l'autre se casse. Le vent nous jetant sur l'île de Bear Head, d'où nous ne sommes éloignés que d'un quart de lieue, on a coupé le câble et hissé le petit foc pour sortir de la baie. Le coup de vent étant bien manifesté et les apparences de saute dans le S. ou le S.-O., j'ai hélé les bâtiments auprès desquels j'ai passé pour les faire appareiller. Dès que j'ai été hors de danger, j'ai fait répéter le signal à coups de canon et j'ai fait faire aussi celui de mettre à la cape bâbord amures.

Toute la nuit, il a tourmenté de l'E.-S.-E. avec mer très grosse.

Le 5, dit le chef de division Bedout, le vent augmente beaucoup. A 6 h. 1/2 du soir, un bâtiment qui me paraissait aller en dérive passa auprès de moi. Je le hélai. Plusieurs officiers me dirent qu'il ordonnait d'appareiller et de couper mes câbles.

(Plus tard, le signal est répété à coups de canon.)

(1) Pourtant le journal de Wolf Tone porte : « A 8 heures du soir, mon ennemi, le vent d'est, paraît tomber un peu ; nous pourrions atteindre Bantry demain »

Cet ordre, ces signaux m'inquiétèrent beaucoup. Ce bâtiment n'avait pas de feux de distinction. Le général Bouvet n'avait fait aucuns signaux. J'avais peine à croire que ce fût lui. Tous les bâtiments avaient 2 ou 3 ancrés à fond. Pouvait-on, sans les compromettre, appareiller ? Auraient-ils coupé leurs câbles pour suivre un bâtiment que le gros temps leur aurait fait perdre. En appareillant, un vaisseau pouvait en aborder d'autres et se perdre avec eux. Je me décidai à rester.

Dans la nuit, plusieurs vaisseaux chassèrent, le mien entre autres, quoique j'eus (*sic*) 300 brasses de câble dehors.

Ces détails sont confirmés par le journal de Chérin qui était à bord de l'*Indomptable* avec le commandant Bedout (1). Quant à Grouchy, il affirme que le signal d'appareiller fut donné par l'amiral Bouvet sans qu'il fût prévenu. Toutefois, il reconnaît que la frégate *Immortalité*, ayant cassé ses câbles, dériva vers les rochers contre lesquels elle faillit se briser (2). Pour le chef de brigade Loches (3) (à bord du *Trajan*), c'est par simple lâcheté (*sic*) que Bouvet aurait déradé le 25, à 6 h. 30 du soir. Enfin, d'après Harty, monté sur l'*Eole*, c'est à ses instances seulement que le capitaine de vaisseau aurait cédé en ne suivant pas l'*Immortalité* « qui venait de passer à sa poupe, en désordre, et faisant de façon peu intelligible « le signal d'appareiller ».

L'état de la mer est d'ailleurs attesté par un témoin peu suspect, Wolf Tone :

Je propose à Chérin de sortir avec toutes nos forces, de remonter jusqu'au Shannon, d'y débarquer et de gagner à marches forcées Limerick, que nous trouverons sûrement dégarni, car la garnison doit être en marche pour venir ici. Nous passerons la rivière à Limerick et, à marches forcées, nous gagnerons vers le nord..... Malheureusement, il est impossible de communiquer avec le général, qui est sur l'*Immortalité*, à 2 lieues au vent d'ici, et le vent et la mer sont si forts qu'aucune embarcation ne pourrait tenir (4).

Dès le matin, l'amiral Nielly qui était mouillé à l'île Dorsey, c'est-à-dire assez à l'abri, avait jugé le temps si dangereux qu'il n'avait pas hésité, bien que son navire fût désemparé, à

(1) Guillon, p. 270.

(2) Grouchy, p. 345.

(3) Grouchy, p. 374.

(4) Grouchy, p. 380.

couper ses câbles et à gagner la haute mer (1). De l'aveu de tous les témoins cités ci-dessus, la mer, dans la baie de Bantry, était très grosse et, bien que le signal de débarquer eût été hissé dès le matin, personne n'avait essayé de mettre une embarcation à la mer.

L'impossibilité de tenter quoique ce soit le 25 décembre est donc bien constatée (2).

Le 26 décembre au matin, il restait en rade :

Le *Trajan* (avec Lemoine),
 L'*Eole* (avec Harty),
 La *Révolution*,
 L'*Indomptable* (avec Bedout),
 Le *Patriote*,
 Le *Wattignies*,
 Le *Cassard*,
 La *Constitution*,
 Les *Droits-de-l'Homme*,

Les frégates : *Bellone*,
Atalante,

Les lougres : *Vautour*,
Affronteur,
Voltigeur,

La flute : *Nicodème*.

Seul, par conséquent, le vaisseau le *Pluton* était parti dans la nuit du 25 au 26, en même temps que l'amiral Bouvet.

Dans la baie de Bantry, le chef de division Bedout se trouvait le plus élevé en grade des officiers de marine.

D'après son journal, l'amiral Bouvet trouva, à peine sorti de la baie, une mer furieuse. Il prenait la cape, perdait ses

(1) Journal de Nielly (*Archives de la Marine*, BB^{IV}, 103). L'amiral ajoute que, pendant la journée du 5, il vit sous le vent (dans l'O.-N.-O.) des navires dont l'un lui parut être le vaisseau le *Patriote*. C'étaient plusieurs des bâtiments sortis de la baie le 22 et qui tentaient en vain d'y rentrer.

(2) Quant au départ précipité de l'amiral Bouvet, il paraît hors de doute également, d'après l'aveu même de Grouchy, que sa frégate fut mise à la voile au moment d'un danger imminent d'être brisée contre la pointe est de Bear Haven. Cette manœuvre était absolument nécessaire au moment où elle fut faite, sous peine d'un désastre.

perroquets et dérivait dans l'ouest, pendant les journées du 26, du 27 et du 28, de plus de 60 lieues. A ce moment, il n'était pas à un degré de Hoche, retenu lui-même au plus fort de la tempête (1).

Le 29 seulement, le vent devient favorable.

Mais tandis que Hoche et Morard de Galles n'hésitaient pas à en profiter pour forcer de voiles vers Bantry, Bouvet abandonnait la partie (2).

Le vent se décidant de l'ouest et ne présumant pas rencontrer désormais les vaisseaux séparés le 2, ni ceux qui étaient avec moi dans la baie de Bantry, étant d'ailleurs au quatrième jour de croisière et à près de 60 lieues dans le S.-O. du cap Mizen Head, ne me restant plus que pour environ 10 jours de vivres....., je ne crois pas devoir, dans la circonstance critique où je me trouve, retourner à la baie de Bantry où je n'eus (*sic*) nécessairement rencontré aucun de nos vaisseaux. Les mêmes raisons subsistaient pour le rendez-vous à la rivière Shannon où les vents du S. au N.-O. par l'O. battent en côte comme dans la précédente baie. Toutes ces considérations me déterminent à faire mon retour à Brest.

Route au S.-E. par vent de l'O.-N.-O. au S.-O. ; houle persistante du S.-E. ; mer dure.

Sans aucun incident à signaler, la frégate *Immortalité* mouilla le 1^{er} janvier 1798, à midi, en rade de Brest.

Quant aux deux autres amiraux, Nielly et Richery, par un curieux hasard, ils se retrouvèrent, mais après avoir erré à l'aventure et sans que le rapport de la Commission d'enquête ait le moins du monde fait le jour sur leurs opérations et leurs résolutions qui seraient bonnes à connaître, car eux aussi trouvèrent un beau temps à partir du 29 décembre.

Le 15 nivôse (4 janvier), dit simplement le rapport, la frégate *Résolue* rencontra le vaisseau le *Pégase* (contre-amiral Richery). Ce vaisseau, qui venait de faire la campagne de Terre-Neuve, n'avait, à ce qu'il paraît, aucune voile en bon état ; n'avait pu gagner le mouillage le 2 nivôse et des avaries conti-

(1) Le journal de bord de la *Fraternité* signale, avec une frappante analogie, les phénomènes observés à bord de l'*Immortalité*. Mêmes sautes de vent, même état de la mer et enfin, dans la nuit du 28 au 29, même période de calme après laquelle le vent se décide franchement de l'ouest très maniable. (Voir annexe.)

(2) D'après Grouchy, une scène violente aurait eu lieu à ce moment entre Bouvet et ce général qui, ne pouvant obtenir qu'on fît route vers l'Irlande, se serait retiré dans sa cabine en refusant d'accepter la responsabilité de la décision prise.

nelles l'avaient empêché de rallier la terre et forcé de prendre à la fin le parti de relâcher.

Le vaisseau le *Pluton* rejoignit cette petite division. Il avait été forcé, comme on l'a vu, d'appareiller le 5 nivôse.

Le *Pégase* donna la remorque à la *Résolue* et les trois bâtiments rentrèrent à Brest le 31 nivôse.

Pas plus que Bouvet, Nielly ni Richery ne tentèrent quoi que ce soit pour reprendre l'opération.

Les subordonnés de ces amiraux furent plus tenaces.

Le 6 au matin, dit Bedout, je me trouvais commandant en chef. Vous concevez, Général, que ma position était embarrassante. Le temps était terrible ; je n'avais pas les instructions du général.....

Wolf Tone, lui-même, était découragé :

J'avoue pour ma part que je regarde maintenant l'expédition comme impraticable. L'ennemi a eu sept jours pour se préparer, et il en aura trois ou quatre de plus avant que nous n'arrivions à Cork..... Depuis l'Armada espagnole, l'Angleterre n'a pas échappé à un aussi grand danger..... Les éléments combattent contre nous et le courage ne sert à rien.

Pourtant Bedout tint bon avec une rare énergie.

Dans la journée du 26, la *Révolution* casse successivement ses deux câbles et appareille. « Le vent et la mer grossissant, le *Patriote* et le *Nicodème* dérudent » aussi. Toute la nuit, la mer reste très grosse.

Le 27 au matin, la situation atmosphérique allait complètement changer. Cependant ce fut ce jour-là que la dernière chance de succès allait être écartée.

Le 7 au matin, dit Bedout, le vent ayant calmé, les vaisseaux communiquant avec moi, les généraux tinrent conseil. Le résultat fut que n'ayant que 4,000 hommes, sans bouches à feu, vivres, argent ou matériel, on ne peut faire la descente.

Il semble, d'après le rapport de Chérin (1), que, cette fois, les militaires n'insistèrent pas beaucoup pour essayer de débarquer.

Des trois généraux présents : Harty, Humbert et O'Shee, les

(1) Rapport de Chérin. Guillon p. 276.

deux premiers vinrent seuls à la conférence. Il restait, d'après Chérin (1), 4,000 hommes et deux pièces de 4.

Le témoignage de Wolf Tone est d'ailleurs tout à fait conforme à ces données :

..... Ce matin, nous sommes réduits à 7 vaisseaux et une frégate. Toute tentative serait un acte de désespoir, mais je persiste à croire que si nous avions débarqué au Shannon, nous pourrions encore tout réparer.

A 10 heures, conseil de guerre.... Il reste 4,168 hommes, 2 canons, 1,500,000 cartouches et 500 coups à tirer pour l'artillerie.

Procès-verbal du Conseil de guerre, d'après Wolf Tone.

Considérant que ce pays est particulièrement sauvage, ne fournissant ni chevaux ni provisions, que l'ennemi a eu sept jours pour se préparer et qu'il en faut trois pour gagner Cork; considérant surtout que cette province est la seule des quatre qui n'ait pas manifesté la moindre velléité de révolte et qu'elle est la plus éloignée de la région qui est prête à se soulever; enfin le capitaine Bedout, ayant fait connaître ses instructions, qui sont de remonter jusqu'au Shannon et d'y croiser trois jours, il fut décidé de quitter la baie de Bantry, de se rendre à l'embouchure du Shannon, dans l'espoir d'y rejoindre quelques-uns de nos compagnons dispersés. C'est ce que je demandais avant-hier (2).

(1) Ce chiffre est exact, comparé au tableau d'embarquement 4084.

(2) Ici se place un épisode sur lequel la lumière n'a pu être faite.

D'après l'historien Escande, reproduisant le témoignage de Moreau de Jonès, capitaine d'armes sur la frégate la *Coquille* qui, d'ailleurs, ne semble pas avoir été à Bantry à ce moment : « on pouvait à ce moment débarquer, car quelques hommes furent, sans difficulté, jetés à terre ».

Dans son curieux ouvrage *Aventures de Guerre* (t. I, p. 371 à 406), Moreau de Jonès parle bien d'un débarquement auquel il prit part avec quelques hommes de la frégate la *Coquille*. Seul, il aurait échappé à la captivité, et, après plusieurs jours passés avec des insurgés commandés par Fitz-Gerald, des aventures tragiques et romanesques, aurait été recueilli par une embarcation du longre l'*Affronteur*. Tout cela sans aucune date.

Le n° 12 du *Moniteur* (an v) parle bien, en effet, d'un lieutenant de frégate français qui aurait été pris sur une embarcation, mais sans non plus préciser la date de cet incident.

D'après la déclaration du prisonnier, qui aurait été saisi pendant qu'il se rendait (Stanhope, *William Pitt et son temps*, traduction Guizot, t. III, p. 112) de son bâtiment au vaisseau amiral français, cette histoire se placerait au 24 décembre et non au 27. On sait, en effet, par le journal de l'amiral Nielly que, mouillé ce jour-là à l'île Dorsey, il envoya une embarcation demander du secours aux navires entrés dans la baie de Bantry. L'officier envoyé ne reparut pas. C'est, selon toute apparence, celui-ci qui, jeté à la côte par la force du vent, fut fait prisonnier par les paysans, lesquels (Stephens, *The wars that arose*....., t. II, p. 112) n'étaient rien moins que favorables aux Français. D'après le *Gentleman's Magazine*, l'officier prisonnier aurait été le lieutenant de frégate Prévost.

En tous cas, dans cet épisode, on ne saurait voir une tentative de débarquement le 27.

C'est avec l'intention de gagner l'embouchure du Shannon qu'on leva l'encre à 4 heures du soir, par vent du sud, avec tendance marquée à passer au sud-ouest (1).

Mais à peine sortis de la baie, les navires trouvèrent une mer très grosse avec un vent changeant qui la rendait plus furieuse encore. Il fallut immédiatement prendre la cape à sec de toiles pour l'*Indomptable* qui dériva de 10 lieues dans la nuit (2). Au jour, la *Constitution*, les *Droits-de-l'Homme* et le *Trajan* avaient disparu. Peu après, Bedout, arrivé devant le Shannon, renonçait à toute nouvelle tentative et mettait le cap sur Brest où il arriva le 1^{er} janvier ayant rejoint en route les trois autres vaisseaux, *Wattignies*, *Cassard* et *Eole*.

Des autres navires qu'il avait avec lui à Bantry, la *Constitution*, la *Bellone*, le *Vautour* et l'*Affronteur*, entrèrent à Brest le lendemain ou le surlendemain de son arrivée.

Le vaisseau les *Droits-de-l'Homme* fut attaqué dans la baie

Quant à y trouver une preuve que cette opération était possible ce jour-là, il n'est besoin que de se souvenir de la réunion des généraux à bord de l'*Indomptable* pour en conclure à la facilité relative qu'il y avait à mettre des embarcations à la mer.

En ce qui touche aux chances de succès d'un débarquement ce jour-là, au point de vue exclusivement militaire, on ne peut qu'être surpris de voir Chérin, le plus ardent promoteur d'une descente le 24, y renoncer absolument le 27. Puisqu'on avait considéré comme possible un coup de main avec 6,400 hommes et 4 canons, la même opération n'était pas absolument au-dessus des moyens de 4,000 soldats pourvus de 2 pièces.

Si elle avait été tentée, elle aurait eu sur la première cet incomparable avantage d'être plus vite soutenue puisque c'est à partir du 29 que les premiers renforts lui seraient arrivés. Le surlendemain, Hoche lui-même aurait débarqué et se serait trouvé à la tête de près de 10,000 hommes. Le succès était donc possible.

Quoi qu'il en soit, c'est d'un commun accord (La décision fut prise à l'unanimité. Rapport Harty [Grouchy, p. 383]) que tout projet de descente fut écarté le 27 décembre par les généraux Harty, Chérin, Humbert et le chef de division Bedout. Quant au général O'Shea, ayant mal interprété le signal, il resta à son bord et ne prit pas part à la délibération.

Il n'est que juste, pourtant, de reconnaître que la décision prise (voir ci-dessus procès-verbal d'après Wolf Tone) n'impliquait pas un abandon absolu de l'entreprise. L'intention formellement exprimée du capitaine Bedout était de gouverner au nord pour prendre connaissance de l'embouchure du Shannon où l'on pouvait supposer qu'on trouverait des navires. Les Instructions de l'amiral Bruix faisaient ressortir l'idée de débarquer en ce point si les circonstances empêchaient de descendre à Bantry. Le journal de Chérin dit aussi qu'on partit de cette baie pour aller au Shannon.

(1) Cette saute du vent indiquait la fin de la tempête et le calme des jours suivants. Voir annexe : l'expédition au point de vue météorologique.

Le capitaine Bedout a, devant le Conseil, fait ressortir le danger qu'on courrait si le vent passait à l'ouest, comme il y passa en effet. C'était une erreur absolue. Le pis qui pût arriver en pareil cas aurait été d'être rejeté au fond de la baie où l'on aurait trouvé l'abri certain de la baie de Glengariff ou celui de l'île Whiddy, tout près de la ville de Bantry. C'était le succès grandement facilité du coup de main projeté contre cette ville.

(2) Rapport de Bedout.

d'Audierne par deux vaisseaux anglais et, après un combat honorable, forcé de s'échouer et perdu. Son équipage fut sauvé (1).

Quant au *Trajan*, bien que démâté de ses perroquets dans la nuit du 27 au 28, son capitaine profita du premier calme pour se diriger vers le Shannon où il arriva le 31 décembre par très beau temps. Il y mouilla deux jours et le général Loches qui était à bord recueillit quelques renseignements intéressants (2). Les milices avaient été mises sous les armes et mises en marche vers Bantry; elles avaient traversé le Shannon les 25, 26 et 27 décembre. Évaluées à 25,000 hommes (3) la désertion avait été telle, qu'elles n'auraient pu amener plus de la moitié de leur effectif devant les Français. Ayant appris par la *Charente* que Hoche avait été signalé le 26 vers les côtes d'Irlande, le général Loches résolut de se porter vers Bantry. Le 7 janvier, au matin, en y arrivant, il trouva à l'entrée de la baie, une division anglaise forte de deux vaisseaux et deux frégates qui lui donnèrent la chasse pendant 36 heures. Après ce dernier effort, il fallut se résoudre à la retraite et le vaillant navire rentra à Brest le 25 nivôse (14 janvier 1797).

Pendant ce temps, il s'était opéré à Bantry un autre rassemblement grâce auquel la face des choses aurait été changée si Bedout avait un peu patienté, mais qui, malgré son insuccès, montre bien que le désir de faire réussir l'expédition et la ténacité dans les efforts ne manquaient pas autant qu'il a été dit aux marins français de cette période.

Dès le 29 décembre, dans la baie de Bantry qui avait été complètement vidée l'avant-veille, on voit arriver le lougre le *Renard*, dont le chef, envoyé le 18 décembre par l'amiral Nielly croiser vers le cap Clear, n'avait rien signalé de suspect et croyait rejoindre l'armée navale. Quelques heures après arrivaient les deux frégates la *Cocarde* et la *Romaine* qui, avec le *Nestor*, avaient suivi Hoche jusqu'au coup de vent survenu dans la nuit du 22 au 23 décembre (4).

(1) Le capitaine Lacrosse, cité devant un conseil d'enquête, fut acquitté avec éloges (1^{er} ventôse an v); voir son rapport, *Archives de la Marine*, BBIV, 102, et la mention spéciale accordée au général Humbert et aux 580 soldats de la légion des Francs.

(2) Rapport du général Loches. Grouchy, p. 375.

(3) Ce chiffre est absolument contraire aux renseignements provenant des sources anglaises; voir ci-dessous.

(4) Dans la journée du 23, la *Romaine* avait rallié la *Fraternité*, mais elle l'avait de

Le 30, dans la journée, c'était le tour du *Tourville*.

Le vaisseau le *Tourville*, dit le rapport de la commission d'enquête, a été contraint, dans la nuit du 2 au 3 nivôse (22 au 23 décembre), de mettre à la cape. Son gréement neuf et qui avait beaucoup allongé, ne lui permettant pas de faire de la voile pendant les mauvais temps qui ont suivi, il n'a pu prendre le mouillage dans la baie de Bantry que dans la journée du 10 (30 décembre). Il y a trouvé les frégates la *Cocarde* et la *Romaine* et s'est rangé sous les ordres du chef de division d'Augier (montant la *Cocarde*).

Puis successivement arrivent le *Redoutable*, la *Sirène*, le *Fougueux*, la *Fidèle* et enfin le *Nestor* avec le chef de division Linois.

Rapport de la Commission d'enquête.

Dans la journée du 2 nivôse (22 décembre), le vaisseau le *Redoutable* était aussi avancé dans la baie de Bantry que deux autres vaisseaux qui y avaient mouillé, mais il a cru qu'il ventait trop pour se permettre la même manœuvre. Il était les amures à tribord lorsqu'il s'est abordé avec la frégate la *Résolue*. Il a eu 8 pieds de son mât de beaupré cassé, sans compter beaucoup d'autres avaries. Malgré cela, il est revenu chercher la baie de Bantry aussitôt que le temps le permit, et le 10 nivôse (30 décembre), il mouilla près de l'île Widdy. La frégate la *Sirène* fut séparée de l'armée le 1^{er} nivôse (21 décembre) par une chasse que lui ordonna le général Bouvet. Depuis ce jour, elle a presque toujours été à la cape par les coups de vent du S.-E. qu'il a fait jusqu'au 9 (29 décembre), que le vent du S.-O. lui a permis de revenir sur la côte. Elle a pris un petit cutter anglais qui lui a donné la triste nouvelle de la perte de la frégate *Impatiente* sur le Mizen Head et enfin mouillé le 12 (1^{er} janvier) dans la baie de Bantry avec le vaisseau le *Nestor* qu'elle venait de rallier.

Nous avons laissé la frégate la *Romaine*, le 29 frimaire (10 décembre), avec le général en chef. Elle le perdit dans la nuit du 4 au 5 nivôse (24 au 25 décembre) par le mauvais temps et l'obscurité. Elle s'estimait, le midi du 4, par 49° 37 de latitude et 11° 34 de longitude. Après avoir, le 9 (29 décembre), perdu et rallié quelques bâtiments de l'armée, elle mouilla dans la baie de Bantry le 11 (31 décembre).

Le 29 décembre, le capitaine Linois, commandant le *Nestor*, se trouvait avec le général en chef et continua de naviguer avec lui pour gagner la côte d'Irlande.

nouveau perdue de vue dans la nuit du 24 au 25, vers 19° 37 de latitude et 11° 34 de longitude. (Journal de Morard de Galles, *Archives de la Marine*.)

Le 2 (22 décembre), il en fut séparé parce qu'étant à la cape, pendant la nuit, il cassa son grand mât de hune. Après diverses rencontres de bâtiments dispersés de l'armée, et après des efforts multipliés pour gagner la baie de Bantry, le citoyen Linois y est parvenu le 12 (1^{er} janvier 1797), qu'il mouilla par 40 brasses d'eau à l'entrée de la baie.

Le 13 (2 janvier), dit encore le rapport de la Commission d'enquête :

Le citoyen Linois fit rassembler, à son bord, le général divisionnaire Lemoine, les généraux de brigade Watrin, Mermé, les adjudants généraux Evrard, Gâtines ; les chefs de division Maïstral, d'Augiers ; le chef de bataillon Royer, etc., et a proposé d'effectuer la descente avec à peu près 4,000 hommes qu'on pouvait rassembler. Observant néanmoins : 1^o l'improbabilité d'une plus grande réunion de forces ; 2^o le risque du blocus par les vents et l'ennemi ; 3^o le défaut de vivres qui nécessitait aux vaisseaux d'appareiller aussitôt le débarquement, le général Hoche possédant tous les plans ; 5^o la nouveauté du camp de 3,000 hommes, formé pour s'opposer au débarquement et la certitude de la station d'une escadre de 6 vaisseaux à Cork ; d'après ces considérations, le conseil a déterminé qu'on appareillerait au plus tôt de la baie, que l'on croiserait pendant deux jours à hauteur de la baie et qu'après ce temps, si l'on ne découvrait rien, on ferait route pour la France. Le 14 (3 janvier), un coup de vent du S.-S.-O. a empêché d'appareiller.

C'est le 6 janvier seulement que la division Linois quitte la baie de Bantry (1).

Le 15 (4 janvier), le calme retardant l'appareillage a permis de compléter l'approvisionnement de la flûte la *Ville-de-Lorient*. Cette flûte ayant représenté la faiblesse de son équipage pour appareiller, le commandant l'a autorisée à couper ses câbles et lui a indiqué la route qu'il ferait.

Le 13 janvier, Linois arriva en rade de Brest.

(1) Si l'on songe qu'à ce moment, il y avait à bord de la division plus de 4,000 hommes, que Hoche tout près de là avait rallié la *Révolution* (sortie de Bantry le 26 après rupture de ses câbles), le *Scévola* (en perdition), et bientôt la *Tortue*, on est surpris de l'excessive mauvaise chance qui s'attache à tous les événements de cette triste entreprise. Si Hoche, ayant dans l'après-midi du 31 décembre reconnu la terre d'Irlande, n'entra pas à Bantry où le vent le portait, c'est qu'il avait appris la veille, par le commandant Hamelin, commandant la *Tortue*, le départ précipité de l'amiral Bouvet le 25 au soir, d'où l'on pouvait conclure à l'échec total de l'expédition, alors que 4,000 hommes auraient pu être débarqués le 27. Leur absence fit avorter aussi le projet que l'on eut sérieusement, le 2 janvier, de faire une descente avec les 4,000 combattants réunis dans la baie de Bantry, sur le *Redoutable*, le *Tourville*, le *Fougueux*, le *Nestor*, la *Romaine*, la *Cocarde*, la *Sirène* et la *Fidèle*. Tous ces malheurs successifs s'enchaînent avec une lamentable continuité.

Par conséquent, depuis le 20 décembre 96 jusqu'au 6 janvier 97, des navires français avaient été à l'ancre dans la baie de Bantry pendant 17 jours consécutifs, sauf la seule exception de la journée du 28, sans que les croisières anglaises y aient mis le moindre obstacle. Aucun rassemblement important de troupes n'avait été fait du côté de la défense, alors que les Français auraient pu mettre à terre 6,400 hommes le 24 décembre, 4,000 encore le 27 et 4,000 autres du 3 au 6 janvier. C'est dire que la presque totalité des forces pouvait et devait débarquer.

Quant à la *Fraternité*, qui avait rallié le 29 décembre la *Révolution*, sauvé l'équipage du *Scévola* près de couler, les généraux montés sur cette frégate avaient appris par le capitaine Hamelin, de la *Tortue*, la retraite de Bouvet, ce qui impliquait dans leur esprit la retraite totale.

Aucune nouvelle n'ayant été prise à Bantry où arrivaient les navires que devait y rassembler le capitaine Linois, et le vaisseau la *Révolution* n'ayant plus de vivres pour les 2,200 hommes qu'il avait à bord (1), la petite division mit le cap sur Brest.

Le 12 janvier, elle fut dispersée par la rencontre d'une escadre anglaise. Le 14 seulement, Hoche débarqua à la Rochelle d'où il se rendit à Paris.

L'expédition d'Irlande avait échoué.

(1) Par suite du sauvetage de l'équipage du *Scévola*. (Journal de Morard de Galles.)

CHAPITRE VI

L'EXPÉDITION AU POINT DE VUE ANGLAIS

« La destination des armements de Brest était restée un « profond mystère pour les Anglais. Parmi les hypothèses « d'une action en Irlande, en Portugal ou à Gibraltar, la « troisième paraissait la plus vraisemblable. Afin d'être pré- « parée à toute éventualité, la flotte de la Manche (Channel « Fleet), avait été divisée en trois escadres :

« La 1^{re}, sous les ordres du contre-amiral sir Roger Curtis, « montant le *Formidable*, avait ordre de croiser dans l'ouest ;

« La 2^e, sous les ordres du contre-amiral Thompson, mon- « tant le *London*, devait stationner au large de Brest ;

« La 3^e enfin, sous les ordres de l'amiral lord Bridport, « restait à Spithead pour se porter où les renseignements reçus « par le gouvernement ferait désirer sa présence (1). »

Ce dispositif a été critiqué par un historien anglais, le capi- taine Mahan (2), en des termes qu'il est intéressant de repro- duire.

Il expose d'abord quelle difficulté il y avait à bloquer en permanence, avec de grosses forces, le port de Brest.

« Dans l'Iroise, dit-il, près de deux fois plus large que le « détroit de Gibraltar, on ne pouvait maintenir les vaisseaux

(1) W. James, *Naval History*.

(2) Capitaine Mahan, *The influence of sea power over the French Revolution* Londres, 1892.

« à trois ponts, nombreux dans l'escadre de la Manche, et qui
 « ne valaient rien par gros temps. Dérivant très facilement,
 « par suite de la prise donnée par leurs énormes superstruc-
 « tures quand on était à la cape, il leur fallait beaucoup d'es-
 « pace sous le vent et la possibilité de fuir devant le temps
 « quand il devenait trop dur. Essayer de maintenir dans
 « l'Iroise ces vaisseaux formidables, mais peu manœuvriers,
 « par les tempêtes de l'ouest qui dominent dans ces régions,
 « n'ayant comme refuge sous le vent que le port ennemi, eut
 « été les vouer à la destruction. »

Effectivement, en général, le gros de l'escadre était à Spithead et des divisions de 8 à 9 vaisseaux croisaient en permanence autour d'Ouessant pendant des périodes de 3 mois, à la suite desquelles elles étaient remplacées. Mais, il est aisé de voir sur la carte, qu'en cas de sortie des Français, à la faveur d'une tempête de l'ouest, le gros de l'escadre anglaise se trouvant sous le vent devait avoir grand'peine à regagner la distance considérable (200 milles), qui sépare Brest de Spithead de l'est à l'ouest.

« Lord Howe (1) considérait que le maintien en bon état
 « de son escadre était plus important que la position qu'elle
 « prendrait au point de vue stratégique. Il était absolument
 « opposé au système de maintenir une croisière permanente,
 « disant que les avaries auxquelles ses navires seraient
 « exposés pendant l'hiver les mettraient constamment en état
 « d'infériorité contre ceux de l'ennemi, à l'abri au mouil-
 « lage. Cependant, cette considération si juste ne légitimait
 « pas le choix de Spithead comme port d'attache, car ce
 « point, situé très en arrière de la ligne d'opérations de
 « l'ennemi, ne prenait pas celle-ci en flanc et laissait les
 « Français libres de sortir de Brest à l'improviste. Il aurait
 « fallu entretenir en réserve assez de navires pour maintenir
 « une croisière permanente. On eût ainsi bien plus gagné
 « dans l'instruction des hommes que perdu par les avaries
 « des vaisseaux. L'histoire prouve que de bons matelots sur

(1) Capitaine Mahan, p. 101.

« de pauvres navires sont supérieurs à de pauvres matelots
« sur les meilleurs vaisseaux... »

Quoi qu'il en soit, le système habituel avait été maintenu, et la relève s'était faite le 29 octobre.

« Le 29 octobre (1), le vice-amiral Colpoys, à bord de la
« frégate *Niger*, rallia l'escadre au large de Brest et releva le
« contre-amiral Thompson qui rentra en Angleterre. Colpoys
« se trouva disposer de 13 vaisseaux de ligne dont 3 à trois
« ponts, mais de deux frégates seulement.

« Le 16 décembre, sir Edward Pellew, commandant la
« frégate *Indefatigable* qui, avec le *Revolutionnaire* et
« l'*Amazone*, observait de tout près les mouvements des
« Français, remarqua un mouvement insolite sur l'escadre
« mouillée à Bertheaume. Il dépêcha immédiatement le
« *Revolutionnaire* à Colpoys, au rendez-vous convenu, à 8
« lieues d'Ouessant. A la tombée de la nuit seulement, la
« flotte française ayant mis à la voile par vent d'est, l'*Amazone*
« s'éloigna pour en porter la nouvelle, laissant l'*Indefatigable*
« seule au contact. Au crépuscule, les Français se dirigèrent
« vers l'entrée ouest des Saintes, accompagnés, à courte dis-
« tance, souvent à une portée de canon, par l'*Indefatigable*,
« dont la persévérance et l'audace durent les surprendre.

« A 8 heures, en pleine obscurité, la flotte ayant doublé
« les Saintes (passé le Raz), mit le cap au sud-ouest. S'étant
« bien assuré qu'elle suivait cette route, sir Edward Pellew
« mit toutes voiles dehors pour rallier le rendez-vous, allu-
« mant des feux simulés et lançant des fusées comme
« signaux (2). »

A minuit il était au rendez-vous, mais personne ne s'y trouvait.

En effet, les vaisseaux de Colpoys avaient dérivé de 50 milles dans l'ouest du point de ralliement convenu, et ce ne fut que

(1) W. James.

(2) Les feux signalés par le groupe Bouvet pendant la nuit qui suivit la sortie de Brest étaient ceux de l'*Indefatigable* et furent une cause du désordre des mouvements.

le 19 suivant les uns, le 22 suivant les autres, que l'amiral anglais fut prévenu de la sortie des Français (1).

« Ses ordres ne prévoyant pas le cas qui survenait, il résolut
« d'abord de garder sa position... (2), mais il changea d'avis
« et alla chercher des informations au cap Lizzard. Mais là, à
« l'entrée de la Manche, certains de ses navires se trouvèrent
« à court de provisions (d'eau en particulier) (3). Le temps
« était trop mauvais pour qu'on pût penser à faire transbor-
« der d'un navire à l'autre les denrées nécessaires ; Colpoys
« mit donc le cap sur Spithead où il arriva le 31 décembre,
« plus de huit jours après que les Français eurent atteint
« Bantry (4).

« Quant au contre-amiral sir Roger Curtis, il avait, le 20,
« rencontré 3 vaisseaux français venant de Toulon, sous les
« ordres du contre-amiral Villeneuve, et leur avait donné la
« chasse jusqu'à Lorient où ils s'étaient réfugiés (5). »

Restait le commandant en chef.

« A la nouvelle (6) reçue le 21 ou le 22 du départ des
« Français, il répondit que dans *quatre jours* il serait prêt à
« prendre la mer. Le 25, il mit à la voile et donna la preuve
« de la valeur de Spithead comme point d'attache de la réserve.
« Huit navires seulement purent atteindre Sainte-Hélène ce
« jour-là, parce que le vent était passé au sud-ouest et
« contrariait les navires restés en arrière et sortant de
« Spithead pour rejoindre l'armée navale. »

Il faut ajouter aussi d'autres mésaventures :

« Au moment de l'appareillage, le *Sans-Pareil* s'aborda
« avec le *Prince*, d'autres navires en firent autant et d'autres
« enfin s'échouèrent (7). »

(1) Lord d'Albermale, discours du 3 mars. La nouvelle ne serait parvenue que le 22. (*Histoire parlementaire*, cité par Mahan, p. 364.)

(2) Dans l'espoir d'arrêter quelque retardataire. (W. James.)

(3) Discours de lord Spencer.

(4) Il avait subi de grosses avaries et une partie de ses navires avaient été dispersés. (W. James.)

(5) W. James.

(6) Capitaine Mahan, p. 364.

(7) W. James.

« Trouvant imprudent (1) de continuer sa route avec 8 vaisseaux seulement, lord Bridport resta à Sainte-Hélène jusqu'au 3 janvier, jour où le dernier des navires français quittait Bantry. »

« Une force mal proportionnée au point décisif, maladroitement soutenue par une réserve d'égale force, mais pas prête et mal placée : telles étaient les fautes commises au point de vue stratégique. »

Jusqu'au dernier jour, les Français pouvaient donc débarquer sans avoir rien à redouter des escadres anglaises.

Les adversaires qu'ils auraient trouvés à terre auraient-ils été redoutables ?

Voici d'abord comment on connut en Irlande l'arrivée des vaisseaux de Bouvet :

« Avant que (2) les Français aient jeté l'ancre, le brick *Kanguroo*, commandé par l'honorable Courtenay Bayle, les avait rencontrés et s'était rendu de suite à Crookhaven, petit port près de l'entrée de la baie de Bantry, pour donner la nouvelle de l'arrivée de l'ennemi. Le 22 septembre au matin, le *Kanguroo* fit de nombreux signaux pour obtenir de la côte un bateau, mais le vent et la mer étaient si terribles qu'aucun ne s'aventura. Cependant, un pilote monté par M. Caghlan réussit à accoster le brick et à mettre à terre le second lieutenant Wasson, porteur de dépêches pour l'amiral Kingsmill, alors à Cork. Le *Kanguroo* se rendit en Angleterre.

« M. Richard-Edward Hull, gentilhomme de Leamcon, envoya la nouvelle à M. White de Seafield Park, lequel fut le premier à la communiquer au gouvernement irlandais. Les services de M. White à ce moment critique furent récompensés par la pairie avec le titre de « Bantry »...

« M. White reçut un autre renseignement du surveillant de Bere Haven. Il appela les yeomen de son commandement et établit une chaîne d'avant-postes le long des montagnes,

(1) Capitaine Mahan.

(2) *Percy Society*. — *Bantry*, p. 17, t. XXI (*British Museum*).

« près de Sheep Head, extrémité sud-ouest de la baie de
« Bantry...

« Le temps était le plus mauvais dont on se souvint...
« une épaisse chute de neige avait rendu impraticables pour
« les piétons les chemins entre Bantry et Cork.

« La nouvelle de l'arrivée des Français fut reçue par
« le général Dalrymple à Cork, dans la nuit du 22 décembre,
« d'un domestique de M. White. Le messenger avait mis quatre
« heures à couvrir 42 milles irlandais sur un seul cheval.

Voici en quels termes un éminent historien anglais contemporain apprécie la situation créée par la présence des Français à Bantry :

« Les lettres de Dalrymple (1) qui commandait à Cork, alors
« la deuxième ville de l'Irlande, montrent que la situation
« aurait été presque désespérée si 14,000 ou 15,000 bons
« soldats français avaient débarqué. Nos forces, écrit-il, sont
« si fort au-dessous de celles de l'ennemi, qu'une diversion
« est tout ce qu'on peut espérer de nous. Il y a maintenant un
« peu d'artillerie à Bandon, avec des tentes... nous aurons
« en ce point ou dans les environs, quelque chose comme
« 2,000 hommes d'ici à quelques jours, si ces affaires ne
« s'éclaircissent pas. Malgré tous les efforts, on n'aurait pu
« concentrer plus de 8,000 hommes à Cork avant l'arrivée
« de l'ennemi. Ses troupes légères pourraient l'atteindre
« quatre jours après le débarquement à Bantry du corps
« principal. A force d'employer les pelles et les pioches sur
« les trois routes qui mènent à Cork évacué et en se retirant
« sur le Blackwater, où l'on appellera ce qu'on aura de dis-
« ponible, nous pourrions, avec 12,000 fantassins, occuper
« une forte position vers Kilworth et Fermoy, et nous aurons
« en outre beaucoup de cavalerie et d'artillerie. » (Lettres
« de White au général Coote, 24 décembre; de Dalrymple à
« Pelham, 23, 24 décembre; du capitaine Cotter à Dalrymple,
« 25 décembre.) — Pelham M. S. S.

« On ne peut lire le récit de ces événements sans être

(1) R.-H. Lecky, *History of England in the XVIIIth century* (p. 258, t. VII).

« frappé du peu de solidité qu'avait la puissance britannique en Irlande. Avec un temps un peu meilleur, plus d'habileté nautique de la part des Français, toutes les chances étaient pour eux. Si 14,000 soldats tels que ceux de la France à cette époque, avec un chef comme Hoche, avaient pu prendre terre, si l'insurrection avait éclaté sur un point quelconque de l'Irlande, l'île aurait été sans doute, au moins pour un certain temps, arrachée à la domination anglaise.

« Une fois le danger disparu, Beresford décrivait la situation à Auckland en toute candeur : « Deux jours après le mouillage des Français à Bantry nous n'avions, de Cork à Bantry, que 3,000 hommes au plus, deux pièces de canon, ni magasins, ni munitions, ni hôpitaux, ni vivres. Le débarquement ne fut pas tenté. C'est à la Providence que nous le devons. S'il l'avait été, pouvions-nous tenir... Cork était perdue sans ressources. Qui pourrait affirmer que le pays, tenu par les Français, serait demeuré fidèle. Le nord-ouest serait-il demeuré paisible? Pas une heure. »

On sait pourtant que la région choisie pour le débarquement était de beaucoup la moins favorable au point de vue politique, et les preuves abondent des dispositions hostiles aux Français montrées par les habitants du Sud-Ouest.

Dès l'approche des navires ennemis, les milices locales s'étaient réunies et, bien qu'en nombre très inférieur, elles s'étaient préparées à résister vigoureusement. Peu s'en était fallu, d'ailleurs, qu'on n'en vint aux mains, si l'on ajoute créance à l'épisode suivant dont les relations françaises ne font pas mention :

« Dans l'après-midi du 31 décembre (1), 2 bateaux chargés d'hommes armés se détachèrent des navires qui restaient à Bantry faisant mine de débarquer. L'infanterie stationnée à Bantry prit les armes et, sous le commandement du colonel French, marcha vers la côte pour en disputer l'approche à l'ennemi. La cavalerie galopa vers Beach, de-

(1) *Percy Society*. — *Bantry*, p. 27.

« meure de M. Simon White, les généraux se retirèrent de
 « Bantry à Dumanway. Toutes les forces n'atteignaient pas
 « 400 hommes . . . Les bateaux firent demi-tour avant d'at-
 « teindre le rivage. »

Une fois les navires français disparus, on eut quelque peine à se remettre d'une alarme aussi chaude.

« Le danger (1) qui avait été si menaçant avait disparu,
 « mais plusieurs jours se passèrent avant que le général
 « anglais se sentît en sécurité. Le 25, le capitaine Cotter,
 « envoyé en reconnaissance à Bantry, décrivit la tempête et
 « annonça avec une évidente inquiétude qu'on ne voyait
 « plus que 16 voiles. Comme on en avait signalé tout d'abord
 « 50 ou 60, il en concluait qu'il n'y avait dans la baie qu'une
 « partie de l'expédition, attendant un puissant renfort ou
 « destinée à jouer un rôle secondaire dans une entreprise
 « dont la nature et l'objet étaient encore inconnus. « Quel
 « que soit, dit-il, le chiffre des soldats embarqués sur ces
 « 16 navires, je crois qu'ils ne feront rien dans ce pays s'ils
 « n'ont pas l'appui de la population, et je suis heureux de
 « pouvoir dire, pour l'honneur de cette partie de l'Irlande,
 « qu'ils n'ont pas la moindre chance de l'obtenir ». Dalrymple
 « écrivait le lendemain à Pelham que si la flotte anglaise
 « n'arrivait pas promptement pour remporter la victoire, il
 « ne doutait pas qu'au premier beau jour les Français se
 « réuniraient et effectueraient leur débarquement. Bien qu'ils
 « dussent trouver sur leur chemin des difficultés, elles
 « n'étaient point telles que de bonnes troupes ne fussent
 « en état de les surmonter. »

Enfin, la conclusion de l'historien anglais montre bien, malgré les fautes commises et l'erreur grave de la direction, quelles immenses chances de succès auraient eues les Français.

« . . . Sauf (2) peut-être au début de la rébellion de 1641,

(1) P. 263 (*Lecky*, t. VII).

(2) *Ibid.*, p. 265.

« jamais l'Union de l'Irlande avec l'Angleterre n'avait été
« aussi dangereusement menacée que pendant ces dernières
« semaines de 1796. Si l'expédition était partie quelques
« jours plus tôt, alors que le temps était encore favorable,
« s'il n'y avait pas eu une tempête d'une force et d'une
« durée extraordinaires au moment où le succès était
« presque atteint, si le vent avait soufflé de n'importe quel
« autre point du compas, ou si l'expédition avait été menée
« avec une habileté ordinaire, il est certain qu'une armée
« de 15,000 Français aurait débarqué sans difficulté à moins
« de 45 milles de Cork (1), avant qu'on ait pu rassem-
« bler assez de forces pour s'opposer à leur marche, et il est
« presque sûr que la seconde ville de l'Irlande serait tombée
« en leur pouvoir. Il n'est que trop probable qu'un pareil
« succès aurait eu pour conséquence immédiate l'insurrec-
« tion de l'Ulster, sinon une révolte générale. . . . »

Jamais on n'avait été plus près du succès.

(1) 72 kilomètres.

A N N E X E

L'EXPÉDITION AU POINT DE VUE MÉTÉOROLOGIQUE (!)

Les relevés des journaux de bord et tables de loch nous permettent, en utilisant les connaissances météorologiques d'aujourd'hui, d'exprimer une opinion sur les difficultés de navigation que rencontra l'expédition d'Irlande et sur les procédés employés.

Les cartes météorologiques de chaque jour, *qui sont simplement approximatives*, permettent cependant de se faire de la question une idée assez nette.

L'expédition était partie de Brest à la suite d'une série de temps frais ou froids, avec brise de nord-est ou d'est, ce qui correspond, dans cette saison, à un *anticyclone* s'étendant sur le nord de la France et la partie méridionale des îles Britanniques, avec belle gelée et ciel clair.

Dès le 17, le vent avait tendance à passer un peu au sud, avec température douce, ce qui devait amener et amena de la pluie et de la brume, grâce auxquelles la frégate la *Fraternité*, bien que se trouvant le 18 à moins de 15 milles de l'armée, n'en eut pas connaissance.

(1) Pour l'intelligence de ces lignes, il suffit de rappeler en deux mots quelques notions élémentaires de météorologie.

On appelle cyclone un système de vents tourbillonnant, dans l'hémisphère nord, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. La pression barométrique diminue à mesure qu'on se rapproche du centre.

Par analogie et par une locution vicieuse, un anticyclone est un tourbillon en sens inverse autour d'un maximum de pressions.

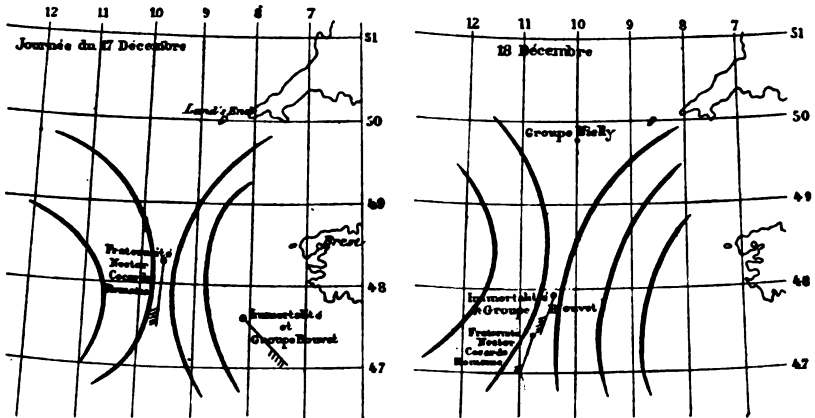
Un cyclone se déplace, en général, suivant une parabole ayant, dans l'Atlantique nord et l'ouest de l'Europe, la direction générale S.-O. au N.-E.

Le demi-cercle dangereux, celui où la force du vent s'ajoute au mouvement de translation, est à gauche de la trajectoire pour l'observateur qui fait face au cyclone venant sur lui.

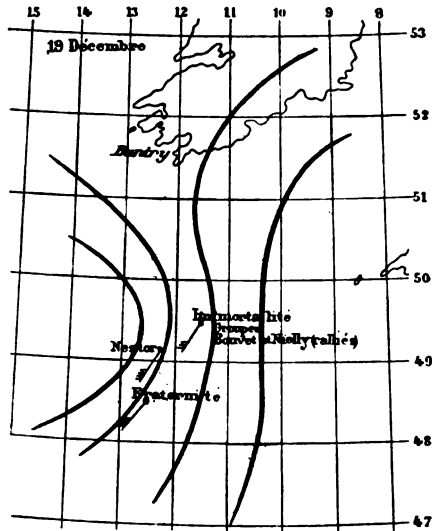
Tous ces caractères sont purement théoriques dans les mers d'Europe. On n'est arrivé à la notion du cyclone que par l'observation des tornades des mers de Chine à faible rayon, trajectoire régulière, tourbillon en forme d'hélice, courbes isobares circulaires. Nos cyclones ne présentent pas un centre déterminé mais une vaste région centrale à vents variables, souvent faibles, et mer furieuse. Les courbes isobares ne sont pas circulaires, la trajectoire s'éloigne souvent beaucoup d'une parabole, enfin, la surface affectée par un cyclone est souvent énorme.

Quelle théorie qu'elle soit et malgré le peu de cas que professent pour elle beaucoup de gens de mer, la notion des cyclones n'en est pas moins la base de la météorologie.

Cependant, dès le 17, la *Fraternité* avait trouvé dans l'ouest une forte brise du sud. C'était, comme l'indique la carte du 17, les premiers souffles d'un cyclone dont le centre se trouvait alors aux environs du 48° parallèle et vers le 15° de longitude, très loin par suite. Mais ces souffles, tangentiels et de même sens à ceux de l'anticyclone, prenaient de la force et produisaient une mer assez creuse.

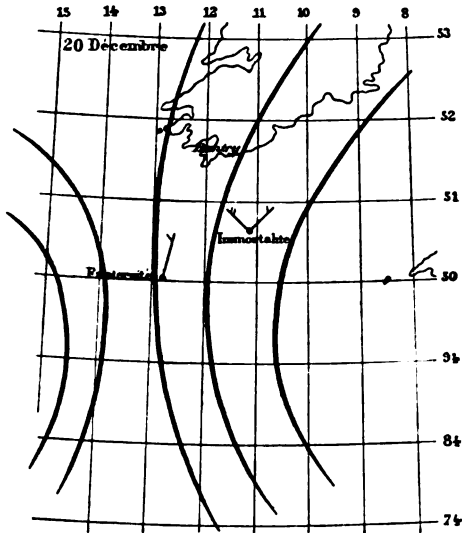


Le lendemain 18, il est manifeste que le centre du cyclone avait un peu gagné dans le nord tandis que les vaisseaux avaient gagné dans le sud, ce qui explique la direction S.-S.-O. du vent toujours assez fort et la brume qui empêchait toujours les navires si rapprochés de se découvrir.

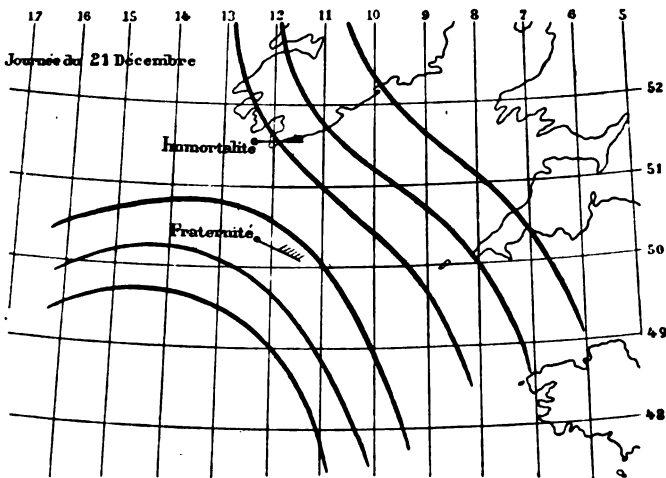


Le 19, le centre du cyclone avait gagné au nord, repoussé qu'il avait été du côté de l'est par les hautes pressions de l'anticyclone dont nous avons parlé. Les deux fractions de la flotte avaient utilisé le même vent S.-S.-O. ou S.-O. et fait des routes parallèles, mais la *Fraternité* avait un grand retard.

Le 20, cette frégate et l'armée navale étaient respectivement à 4 degré de Bantry, où elles se trouvaient dans l'anticyclone qui y tenait toujours. Mais la mer était houleuse, le vent variable. En effet, les hautes pressions étaient peu à peu refoulées dans l'est par le cyclone qui, toujours vers 48° de latitude et 15° de longitude, se creusait de plus en plus.

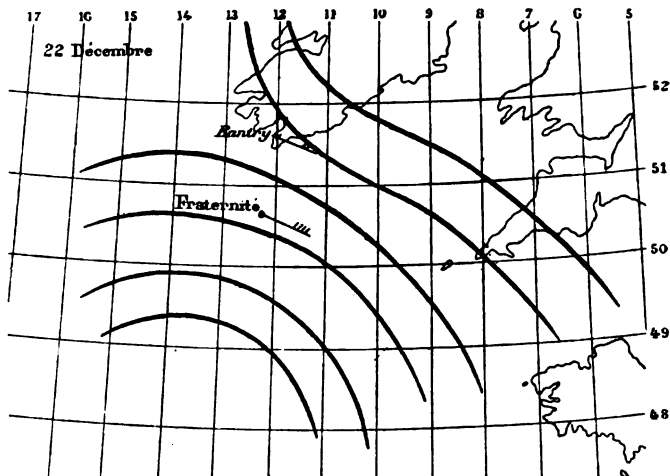


Le 21, en effet, il était devenu tangent vers Bantry au système des hautes

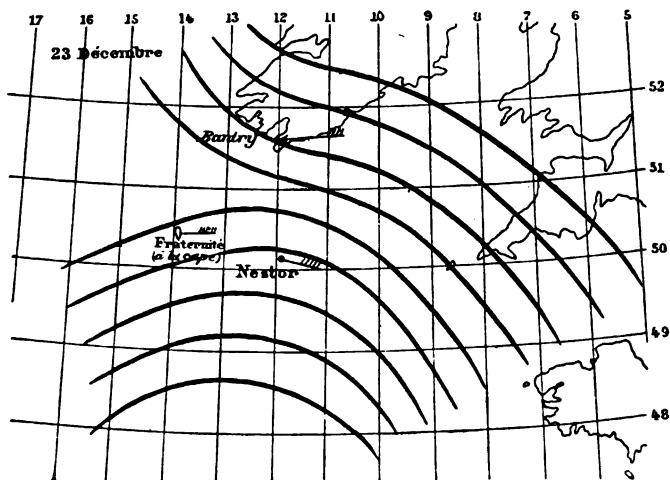


pressions, et, ainsi que nous l'avons remarqué pour le 17 et le 18, en cette région le vent prenait de la force par suite de cette tangence, sans que le baromètre fût très bas. Quant à la *Fraternité*, plus rapprochée de 60 milles du centre de la dépression, elle commençait à être fortement secouée et prise dans ce tourbillon qui devait, plus tard, la mettre dans la position la plus dangereuse.

Le 22, la situation restait la même, sauf que le centre du cyclone gagnait un peu dans le nord, sans se rapprocher de Bantry où le vent inclinait légèrement vers le sud.

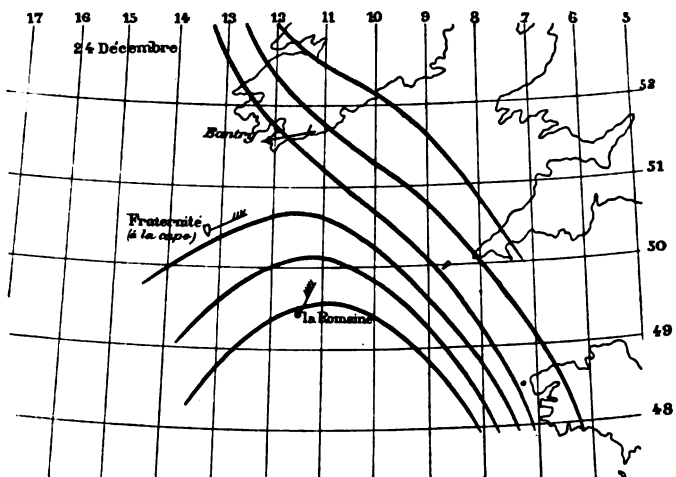


Le 23, au contraire, le cyclone gagnait fortement dans l'est, son centre arrivait au 12° ou 13° degré de longitude. Le vent devenait très violent de l'est à

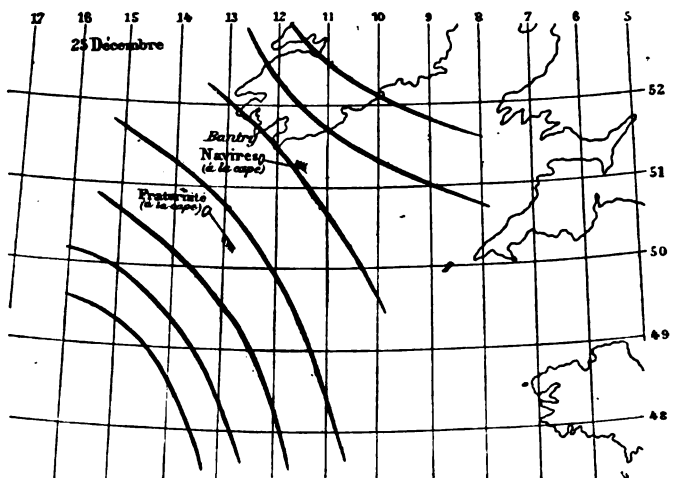


Bantry. Quant à la *Fraternité*, très rapprochée du centre, elle prenait la *cape avec l'orientation bâbord amures*, qui devait la rejeter sur la trajectoire même de la dépression.

Le 24, celle-ci ne gagnait pas dans l'est, arrêtée de ce côté par les hautes pressions qui s'y trouvaient toujours. La *Fraternité*, dérivant dans le S.-O., allait droit au plus grand danger. Au contraire, à Bantry, la journée était belle en grande partie.

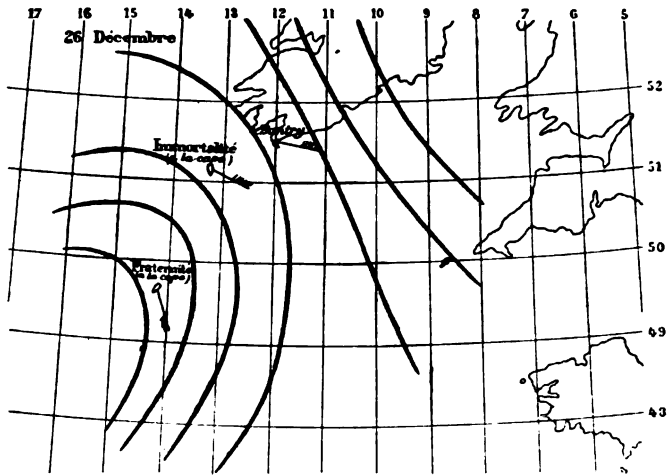


Le 25, en effet, le cyclone se détournait vers le nord, le vent passait à Bantry, au S.-E. en tempête, et tous les navires qui, à la sortie de la baie, pre-

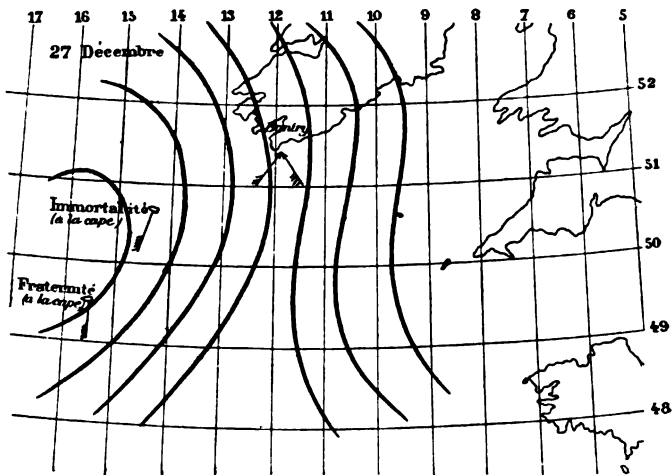


naient la cape *bâbord amures*, eux aussi emportés vers le centre de la dépression, se rapprochaient du péril.

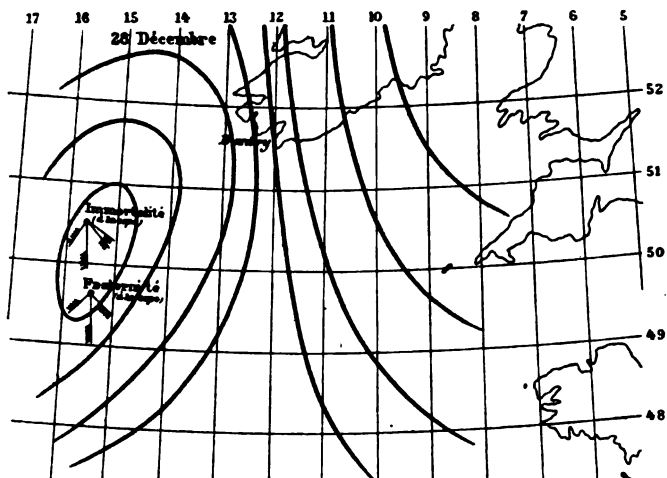
Le 26 il en est de même, le 27 aussi, avec plus de danger encore. A Bantry même le temps devient très gros par vent de sud, puis de sud-ouest. Enfin, le 28, l'*Immortalité* et la *Fraternité*, aux environs du 50° parallèle et entre le 15° et le 16° degrés de longitude, sont en plein au centre du tourbillon, qui les a



en quelque sorte aspirées. Les deux frégates signalent l'une et l'autre la tombée caractéristique du vent avec mer démontée, les rafales furieuses avec changement brusque d'orientation. Pour avoir affronté sans trop d'avaries un pareil

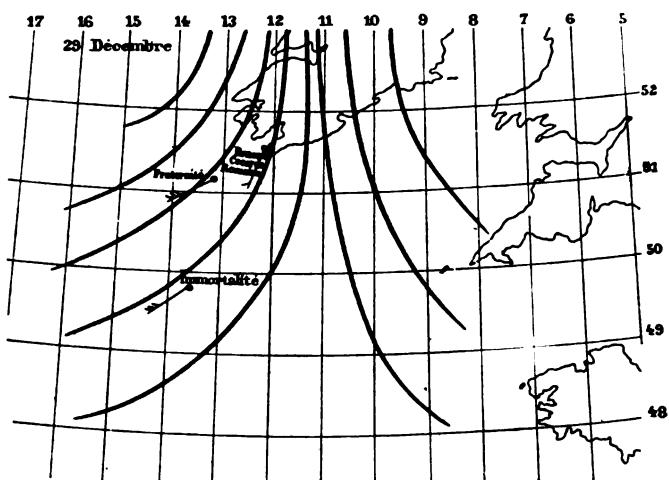


danger, très redoutable encore aux navires d'aujourd'hui, il fallait des bâtiments solidement construits.

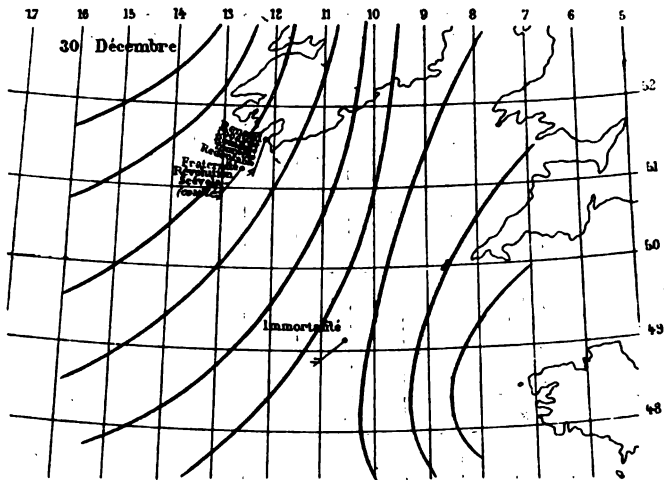


Le 29, les frégates se trouvent tout d'un coup dans la région où le vent est maniable, par belle brise d'ouest, plus tard de sud-ouest. Le cyclone est passé, continuant sa course vers le nord, sans avoir pu entamer profondément les hautes pressions qui couvrent encore la majeure partie des îles Britanniques. A Bantry le temps est devenu beau depuis le 28 avec vent du sud puis du S.-O.

Mais si la *Fraternité*, avec Hoche et Morard de Galles, profite de ce vent favorable, quoique encore très fort, pour gagner les parages de Bantry et y



rallier la *Révolution* et le *Scévola*, près de sombrer, l'*Immortalité* avec Bouvet a fait route dans l'est et est sur la route du retour en France.



En résumé, au point de vue strictement nautique, nous pensons que l'on pouvait et devait tenir dans la baie de Bantry, quitte à changer de mouillage; mais cela par suite de la direction assez exceptionnelle quoique très explicable que suivit le centre du cyclone, se détournant dans l'ouest et le nord, après avoir été repoussé par les hautes pressions de l'est, au lieu, comme il aurait été possible, de passer à Bantry même. C'est encore dans cette baie qu'il fit le moins mauvais et tous les navires qui prirent le large, dans l'ouest, coururent de grands périls. Cependant, l'apparence du temps était des plus inquiétantes et les journaux de bord, en signalant chez les marins, le 23, le 24 et le 25, la crainte d'une saute de vent à l'ouest, montrent que l'expérience pratique des coups de vents habituels en cette saison, sur ces côtes, ne leur faisait pas défaut.

QUATRIÈME PARTIE

L'ANNÉE 1797

JUSQU'A LA PAIX DE CAMPO-FORMIO

CHAPITRE PREMIER

L'EXPÉDITION DE TATE ET DE CASTANIER

Les tronçons épars de l'expédition d'Irlande n'étaient pas encore tous rassemblés à Brest que déjà l'idée de repartir se manifestait.

Dans son rapport daté du 1^{er} janvier, Grouchy demandait à prendre sa revanche, et, chose digne de remarque, proposait un tout autre point de débarquement que la baie de Bantry.

« Il me paraîtrait préférable, dit-il, de choisir le point de débarquement dans la province de *Connaught* plutôt que dans celle de Munster. *Connaught* est gardé par moins de troupes anglaises; les localités offrent le moyen de s'y soutenir avec peu de monde d'abord, en ayant soin de se maintenir aux divers passages de la rivière du Shannon. Là s'opérerait la réunion des divers corps français, si l'on n'avait pu les jeter que successivement sur les côtes. *Enfin, Connaught est plus rapproché de Dublin et des mécontents* (1). L'armée du Nord ne pourrait-elle pas aussi verser sur les côtes de la province

(1) Hoche devait, d'ailleurs, se plaindre amèrement de cette opinion manifestée si tardivement par le général Grouchy. Il écrit le 27 janvier 1797 au Directoire (*Archives nationales*, AF^{III}, 136 B.) :

« Cette province du sud de l'Irlande est la plus riche des quatre dont est composé le royaume. On y trouve en abondance les chevaux, les bœufs, les grains et les fourrages... Cette même province possède d'excellentes routes qui conduisent à Cork, Limerick, Carhel, Kilkenny, Waterford et autres villes principales du pays. C'est donc à tort que le général Grouchy s'est permis de critiquer aussi amèrement *ceux qui ont choisi Bantry bay* pour opérer la descente. Cette baie est la plus sûre et la plus facile de toutes celles de l'Angleterre, l'ennemi ne pouvant y forcer notre armée navale, ni même la bloquer, puisque les vents qui lui permettent d'en sortir, chassent au large la flotte qui croiserait de *Mizen Head* à l'*île de Dorsey*.

« Le Directoire me permettra de trouver étranges les procédés du général Grouchy. Ses membres se rappelleront assez quels ont été les miens à l'égard de cet officier. »

« de *Ulster* deux ou trois demi-brigades ; elles opéreraient, par elles-mêmes et
 « par leur réunion aux mécontents, une diversion utile. La flotte hollandaise
 « stationnée au Texel où je ne la crois plus bloquée par une flotte anglaise,
 « donnerait promptement les moyens de transporter ces troupes. »

L'idée qu'on allait incessamment repartir se retrouve encore dans les lettres du ministre Petiet, relatives aux effets à fournir aux troupes destinées avant le départ de Hoche au deuxième embarquement (1).

En même temps on recevait le rapport de Mac Sheehy (2), envoyé en mission en Irlande et arrivé à Dublin le 27 novembre 1796. Cet émissaire précisait les dispositions favorables à la cause française de la majeure partie des miliciens, le peu de valeur militaire des yeomen (cavalerie volontaire formée des petits propriétaires) et l'état réel des troupes stationnées en Irlande. Sur un total de 50,000 hommes, il fallait compter 25,000 miliciens disposés à abandonner les Anglais, 20,000 fencibles écossais douteux et 5,000 soldats réguliers seulement.

D'autre part, 50,000 hommes exercés au maniement des armes auraient été tout prêts à se soulever dans le nord de l'île et auraient eu déjà à leur disposition 15,000 fusils (3).

Cette situation, très favorable à une descente des Français,

(1) 17,000 hommes. Lettres du 2 janvier et du 4 janvier. (*Archives de la guerre.*)

De Brest, Hédouville au Directoire.

4 nivôse an v (24 décembre 1796).

Nous n'avons encore aucune nouvelle de la flotte, ce qui fait augurer qu'elle est arrivée heureusement. . . . il n'y a pas un moment à perdre pour lui envoyer des renforts; 17,000 hommes sont désignés pour le second embarquement. Le Ministre de la Marine seconde vos intentions avec une activité qui met la vie au port de Brest. . . . Vous avez mis 100,000 livres à la disposition du général Hoche, qui ne sont pas arrivées avant son départ ; il a ordonné que cette somme (annoncée au payeur) soit uniquement employée au paiement de la solde des troupes destinées à s'embarquer. Il s'agit actuellement d'assurer leur subsistance. . . . les magasins d'effets d'habillement étant totalement épuisés ici, j'ai écrit aux commissaires ordonnateurs des quatre grandes divisions d'en faire passer à Brest avec célérité.

Je joins ici le journal du voyage que le général Hoche a fait faire en Irlande par le citoyen Mac Sheehy. (*Archives nationales*, AF^{III}, 186 B.)

(2) *Archives de la guerre*. Expédition d'Irlande, 1797.

(3) Le Mémoire de Mac Newin (cité par Guillon, p. 303, *Archives de la marine*) donne à peu près les mêmes chiffres : 25,000 soldats réguliers, anglais et écossais, 20,000 miliciens, 20,000 volontaires ou yeomen.

est attestée aussi par les historiens anglais James et Stephens, ainsi que par l'irlandais Gordon; les uns et les autres affirment que l'empressement des miliciens à se rassembler à la fin de l'année 1796, sous couleur de repousser une invasion, était au moins suspect, et qu'en cas d'arrivée des Français, la défection aurait été générale.

Les conditions d'une offensive bien conduite restaient donc pour le Directoire aussi favorables qu'avant le départ de la première expédition.

D'ailleurs, on maintint provisoirement à bord des vaisseaux revenus d'Irlande la majeure partie des troupes embarquées depuis trop longtemps déjà, mesure qui amena parmi ces soldats démoralisés et très éprouvés, des mutineries (1) dont on vint difficilement à bout. On transigea en faisant mettre à terre les troupes embarquées sur les vaisseaux qui avaient besoin de réparations.

De plus, un ordre de Grouchy, daté du 10 janvier, annonça formellement le prochain départ d'une seconde expédition, à laquelle « la 94^e demi-brigade et la 24^e légère (2) n'auraient pas l'honneur de participer, comme ayant tenu une conduite indigne de républicains français ».

10 vaisseaux de ligne (3), 4 frégates et quelques flûtes, pouvant porter ensemble 8,000 hommes, étaient tout prêts (4).

Ces forces devaient être triplées à la fin du mois.

Pendant ce temps, les retardataires de la première expédition continuaient à rentrer isolément à Brest (5).

Mais le gouvernement était bien loin de ces dispositions énergiques, et, au lieu de tenter de nouveau une grande expédition, il revint aux projets insuffisants et sans intérêt des coups de main avec de petits corps.

C'est ainsi que, le 14 janvier 1797, le ministre Petiet rendit compte au Directoire des ordres donnés pour faire embarquer le plus tôt possible les débris du corps de Quantin,

(1) Lettre de Grouchy, 1^{er} janvier. Punitons à des officiers descendus à terre sans permission, 6 janvier. — Ordres des 8 et 9 janvier. — Ordres des 6, 9 et 10 janvier.

(2) Ces demi-brigades rentrèrent en grâce un peu plus tard.

(3) Lettre du général Hédouville, 10 janvier.

(4) 13 janvier.

(5) En partant pour Paris, du reste, Hoche recommandait de ne pas débarquer l'artillerie et de réparer les armes. Lettre à Hédouville, 11 février (*Archives de la Guerre*).

soit 5,000 hommes formés par la 21^e demi-brigade et les déserteurs étrangers enfermés à la citadelle de Lille. Mais, outre que le général Quantin (1) ne voulait plus commander les déserteurs, ceux qui appartenaient à des pays amis de la République demandèrent à être remis en liberté. Les autres se révoltaient, tous devaient bientôt être dispersés.

Puis, on fit partir la singulière expédition des forçats de Tate, composant la 2^e légion des Francs, conduite sur les frégates du capitaine Castanier.

L'américain Tate s'était déjà signalé au gouvernement français en lui proposant une expédition de flibustiers contre les Bermudes.

D'après deux lettres en anglais (2), adressées par cet aventurier au général Clarke et retrouvées aux Archives nationales, c'est bien d'un acte de piraterie qu'il s'agit : l'armement sera fait aux frais de particuliers corsaires ou armateurs qui rentreront dans leurs déboursés par le pillage en règle de la colonie. Les agents d'exécution seront des déserteurs, des chouans et des Vendéens.

Ce projet n'eut pas de suite, mais lorsqu'on songea à une chouannerie en Angleterre, on pensa à Tate et c'est à lui que Hoche confia une mission dont il valait mieux le charger qu'un officier français.

Hoche écrivait, le 25 novembre 1796, au Directoire (3) :

Le colonel américain *Tate* doit, chargé de la conduite de 1000 hommes déterminés, être jeté sur les côtes d'Angleterre dans le canal de Saint-Georges . . . Tate ayant été débarqué avec ses hommes seulement, lesquels ne doivent avoir d'autres provisions que 200 cartouches, ses bâtiments (2 ou 3) devront aller se poster à l'entrée de la rade de Dublin, afin d'intercepter ce qui tenterait d'en sortir

et il faisait écrire par l'amiral Morard au commandant d'armes de Lorient de préparer les moyens de transport qui lui manquaient à Brest :

(1) Le général Quantin connaissait trop la valeur de ces troupes pour vouloir tenter une nouvelle entreprise avec elles ; le 29 janvier, il demandait à être employé à l'expédition de Brest. Lettre du général Liébert, 29 mars. (Voir ci-dessus : Flottille de Dunkerque.)

(2) *Archives nationales*, carton AF^{III}, 186 B. (Lettres du 9 thermidor et du 17 thermidor an iv.)

(3) *Archives de la marine*, BB^{IV}, 103.

Au commandant d'armes à Lorient.

6 frimaire (26 novembre).

.....Le général Hoche aurait besoin de trois bâtiments qui réunissent à une marche avantageuse assez de capacité pour porter ensemble environ 1000 hommes de troupe..... Ces bâtiments devraient être armés..... les troupes n'auraient que le mousqueton et 200 cartouches par homme, sans équipage ni train d'artillerie..... Je vous prie de voir s'il se trouverait dans votre port (Lorient) des bâtiments qui réunissent les qualités nécessaires.

J'attends que le port soit débarrassé pour y faire entrer les vaisseaux qui n'en sont pas (de l'expédition) afin de nous emparer du reste de leurs équipages.

Un peu plus tard, il précisait (1) :

Hoche au Directoire (à bord de la « Fraternité »).

21 frimaire an v (11 décembre 1796.)

.....J'ai confié à un homme de tête, ancien militaire, la conduite de la seconde légion des Francs que j'ai levée ici dans le plus grand silence. Elle est composée de 600 hommes levés dans toutes les prisons de mon commandement et réunis dans deux forts ou îles afin qu'aucun ne s'échappe. J'y joins 600 galériens d'élite (ils sont encore dans les fers). Le tout sera bien armé, équipé et habillé avec des vestes de Quiberon. Cette légion, qui coûte infiniment peu, a d'intrépides chefs. Elle doit être mise à bord de deux frégates et d'une corvette et jetée le plus près qu'il sera possible de Bristol, sur lequel je veux essayer un coup de main d'autant plus facile que cette ville n'est point fortifiée et que les troupes en sont éloignées. Le chef de division Castanier est chargé de l'expédition, et, après avoir opéré son débarquement, je l'enverrai croiser devant Dublin, afin d'arrêter au passage les personnes qui voudraient, à notre approche, regagner l'Angleterre. Si cette expédition réussit, j'espère faire passer en France quelques contributions que j'exigerai de Liverpool et autres villes de commerce, en les menaçant qu'au cas de défaut de paiement elles essuieront le sort qu'essuiera Bristol. Certes, si Quantin eût opéré de même, le gouvernement eût bientôt reçu de nos ennemis le moyen de les écraser.....

(Suivent les adieux.)

Le journal de Wolf Tone contient au sujet de ces singuliers auxiliaires quelques phrases typiques :

10 novembre. — J'ai vu passer en revue la *Légion Noire*, forte d'environ

(1) *Archives nationales*, AF^{III}, 186 B.

1800 hommes. Ce sont les bandits destinés à l'Angleterre et de tristes gredins (black guards). Ils m'ont rappelé les garçons verts (green boys, forçats) de Dublin.

Quant aux instructions données à Tate, elles sont reproduites sous toutes réserves, d'ailleurs, d'après la version d'un ouvrage contemporain anglais :

Copie authentique (?) (extraits) des instructions données par Hoche au général Tate (d'après l'ouvrage : « The Fishguard invasion or three days in 1797, » par James. Londres, 1897, communiqué par M. Charles Legras, du Journal des Débats) (1) :

« Il sera placé sous les ordres du général Tate un corps
 « de troupes complètement organisé de 1500 hommes, tous
 « résolus, déterminés, avec lesquels il peut tout entre-
 « prendre. Il porte le nom de seconde légion des Francs.
 « La légion est complètement armée : des navires rapides
 « seront tenus prêts pour son transport qui se fera avant,
 « pendant ou après le départ de l'escadre, mais la légion
 « n'aura d'autres bagages que des munitions pour fusil.
 « Le colonel Tate aura le commandement; l'amiral don-
 « nera les ordres nécessaires à l'officier commandant les
 « forces maritimes qui devront se rendre dans le canal de
 « Saint-Georges et effectuer, s'il est possible, le débarque-
 « ment à la baie de Cardigan ou tout à proximité. »

Les instructions conseillent, en outre, de faire une feinte dans le Somersetshire, et les recommandations les plus précises sont données pour l'objet principal de l'expédition, qui est de soutenir le peuple gallois. Le général Hoche remarque à ce sujet que les classes pauvres sont les plus disposées à se soulever, par suite du mécontentement causé par la famine.....

Il semblerait, d'après les instructions, que deux autres légions devaient envahir simultanément les comtés de Northumberland, Durham et York. Mais rien ne fut tenté

(1) Ces instructions sont empruntées à un pamphlet imprimé par John Wright, Piccadilly (1798), d'après des copies certifiées conformes aux documents originaux.

dans ce sens. L'objet primordial à atteindre par la seconde légion était la destruction de Bristol ou de Liverpool; si, en arrivant à l'embouchure de la Severn, la première de ces villes paraissait inattaquable, la légion devait débarquer à la baie de Cardigan, pour de là gagner Liverpool par terre en traversant le pays de Galles et le Chester.

L'instruction continue en ces termes :

« L'expédition commandée par le colonel Tate a trois principaux objets : le premier est, s'il est possible, de soulever une insurrection dans le pays; le second d'interrompre, ou tout au moins de gêner le commerce de l'ennemi; le troisième de préparer et de faciliter une descente en détenant les vues du gouvernement anglais. »

Il est nécessaire de signaler la concordance frappante qui existe entre ces instructions et les souvenirs personnels de Wolf Tone.

25 novembre. — J'ai travaillé toute la journée aux instructions destinées au colonel Tate, cet officier américain qui a offert ses services et à qui le général a donné le rang de chef de brigade, avec 1050 hommes de la légion Noire, pour aller faire une entreprise de flibustiers en Angleterre. Sauf quelques erreurs dans les localités, qui, peut-être, ne me paraissent telles que par suite de mon ignorance, ces instructions sont parfaites : elles ont été rédigées ou au moins corrigées par le général lui-même. Si Tate est un gaillard audacieux et a quelque talent militaire, il fera le diable en Angleterre avant d'être pris. Son objectif est Liverpool et je crois qu'une conversation tenue entre le colonel Shee et moi y est pour quelque chose : je lui disais que si nous nous établissons en Irlande, il faudrait faire une expédition de pirates dans cette région, mais je voudrais que ce fût nous qui puissions profiter de ce coup. Je voudrais bien, pour mon compte, faire une petite visite à Liverpool avec quelques-uns des messieurs du quai Ormond (1). Cependant, je dois dire que les citoyens de la légion Noire sont bien peu au-dessous de mes concitoyens, aussi bien comme aspect que comme moralité, cette dernière qualité ayant été prodigieusement développée par trois ou quatre campagnes en Bretagne ou en Vendée. Un millier de ces malheureux à jaquette noire feront l'édification de John Bull s'ils arrivent en Lancashire. . . .

26 novembre. — Aujourd'hui, par ordre du général, je mets au net les instructions de Tate, avec quelques modifications, particulièrement au sujet de l'objectif qui est maintenant Bristol. S'il arrive sain et sauf, il pourra enlever cette ville par un coup de main et la brûler de fond en comble. J'ai

(1) Les forçats.

transcrit avec le plus grand sang-froid l'ordre de réduire en cendres la troisième ville de toutes les possessions britanniques, dont les immeubles valent bien 125 millions de francs. Mais c'est la guerre. Les Anglais ont tout incendié sans merci en Amérique; ils ont essayé d'affamer 25 millions d'hommes en France, et par-dessus tout, en ce moment, ils tiennent mon pays en esclavage, mes amis en prison et moi en exil....

Voici, d'autre part, la seule pièce, d'origine française, trouvée au sujet de cette tentative :

Journal de route du chef de division Castagnier, commandant la frégate la Vengeance, ayant sous ses ordres la frégate la Résistance, la corvette la Constance et le lougre le Vautour, laquelle division était destinée à débarquer en Angleterre la Légion des Francs, n° 2 (1).

Le 28, à 7 heures du matin, ordre d'appareiller, fait route pour venir mouiller sur la rade de Camaret, à 9 heures jeté l'ancre....

Toute cette journée, celle du 29 et jusqu'au 30 pluviôse, nous restâmes mouillés dans la rade de Camaret, faisant nos dispositions pour partir le plus tôt possible, les vents toujours à l'est grand frais.... Il ne se passa rien d'extraordinaire, sinon que, dans la matinée du 29, un soldat de la légion des Francs ayant été mis aux fers pour avoir vendu son habit, et ayant cassé le cadenas de la barre de justice, puis tenu des propos tendant à la révolte, je le condamnai sans autre forme de procès à passer trois tours de bouline par quatre-vingts de ses camarades. Son jugement fut exécuté sur-le-champ. Depuis lors il n'y a plus eu de révolte.

Le 30 pluviôse, à 3 heures du soir, signal d'appareiller; à 7 heures, doublé le Four, signalé route au nord, ordre de forcer de voile.

Le 1^{er} ventôse, eu connaissance des côtes d'Angleterre dans le N.-E.; à 2 heures après midi, relevé la Roche-le-Loup au N.-E. 1/4 E. du compas.... à 2 h. 40, vu 14 bâtiments anglais bien chargés dans le nord de nous. Fait signal de les aller reconnaître; en même temps, mis dehors pour couper la terre à un grand brick que je prenais pour un bâtiment de guerre. C'était le paquebot de Dublin, ayant beaucoup de passagers des deux sexes à son bord. Comme je m'étais approché pour cette chasse à peu près à une portée de canon des *Long-Ships*, je mis pavillon et flamme russes et continuai ma route au milieu de ce convoi. La crainte de manquer mon expédition en me faisant reconnaître me fit manœuvrer ainsi; mais un petit cutter étant devenu trop curieux, à ce que je croyais, je le laissai parmi nous jusqu'à la nuit que je donnai ordre au *Vautour* de le prendre et de le couler à fond, ce qui fut exécuté.

Toute la nuit du 1^{er} ventôse au 2, nous louvoyâmes pour entrer dans le canal de Bristol.

Le 2, à 1 heure après midi, fait signal à la division de se préparer à mouiller,

(1) *Archives de la marine*, BB^{IV}, 112.

un instant après, jeté l'ancre par 35 brasses, fond de gros graviers, la pointe N. de l'île Lundy nous restait S. 1/4 S.-O. du compas, à 2 lieues de distance. A 7 heures du soir, signal d'appareiller et de louvoyer pour remonter le canal de Bristol. Depuis l'instant que j'avais donné dans le canal de Bristol, j'avais fait mouiller à chaque jusant et mettre à la voile tous les flots; nous étions parvenus par cette manœuvre à remonter le canal jusque par le travers de Parlock-Bay. Mais, à cette hauteur, le flot n'ayant presque plus de force et les vents étant constants dans la partie de l'est, avec grande apparence de mauvais temps, je me décidai à sortir du canal de Bristol pour venir chercher la baie de Cardigan, second point qui m'était désigné pour le débarquement des troupes.

Le 4 ventôse à minuit, signal à la division d'arriver et de se maintenir à portée de la voix. Le temps était très sombre, les vents de l'E. variables au S.-E., je fis manœuvrer pour venir chercher le feu de la pointe Sainte-Anne, ensuite celui nommé « Small Leith » (probablement Light). Je trouvai ce dernier par le moyen de la sonde et j'en eus connaissance le 5 ventôse à 4 heures du matin. . . . Le 5 à midi, relevé le cap Saint-David au S. 1/4 S.-E du compas, à une lieue. A 1 heure, donné chasse à un grand cutter qui s'est sauvé à terre.

Le même jour, à 4 heures du soir, mouillé sur la rade de Cardigan, tout près de terre, mis de suite nos embarcations à la mer, et, à 5 heures, elles portaient de tous les bâtiments chargées de troupes qu'elles mirent à terre sous la protection de nos canons. Personne ne s'étant opposé au débarquement, il fut continué de la même manière. A 2 heures du matin du 6 ventôse, toutes les troupes étaient à terre ainsi que les armes, vivres et munitions.

Le 6 ventôse, à 4 heures du soir, le colonel Tate avec tous ses officiers, me signifèrent n'avoir plus besoin de mon ministère. J'en fis dresser procès-verbal (1) pour me conformer à mes instructions, en présence des états-majors de la division et je fis ensuite mes dispositions pour l'exécution du surplus de ma mission. A 5 h. 10, la division était sous voiles. J'expédiai au même moment le lougre le *Vautour* pour Brest avec des dépêches au général Morard de Galles pour lui faire part de la réussite de mon expédition. Les vents au S. variables au S.-E.

Je fis route pour venir établir ma croisière devant Dublin. Je ne pus m'y maintenir que jusqu'au 8 ventôse, 9 heures du soir, tant à cause du changement des vents qui y étaient passés au N.-E. avec apparence de mauvais temps, que parce que nous étions encombrés des prisonniers provenant de 14 bâtiments que nous avons coulés, dont 2 tenders armés, et surtout par le rapport que me firent ces prisonniers que 2 vaisseaux et 2 frégates partis de Liverpool étaient à notre recherche.

Le 8 ventôse au soir, signalé la route au S.-O., ordre de forcer de voile. Je

(1) Le procès-verbal de décharge pour le capitaine Castagnier, est signé :

Tate, chef de brigade; Lo Brun, chef de bataillon; Didier, capitaine; Faucon, aide de camp; Bremond, capitaine; Guilleret, capitaine; Guériel, capitaine; Gavel, capitaine, plus les officiers de marine.

dirigeai ma route sur les Sorlingues pour ne pas être aperçu des côtes d'Angleterre (1).

Nous devons à l'obligeance de M. Ch. Legras, du *Journal des Débats*, auteur du livre *Terre d'Irlande* (Paris, 1898), la connaissance d'un ouvrage curieux, intitulé *The Fishguard invasion by the French in 1797*, par M. E. James, Londres, dont il a déjà été donné un extrait ci-dessus.

Cet ouvrage contient plusieurs pièces ayant un caractère officiel et est composé d'après le *Journal de feu le Révérend Daniel Rowlands*, ancien vicaire de *Llanfngelpenybout*, témoin oculaire de la descente. C'est une œuvre littéraire amusante et qui contient probablement des faits exacts, mais sans que l'ensemble ait le moindre caractère d'authenticité.

Les faits présentés d'après cette source, le sont donc sous les plus expresses réserves.

Le lundi 22 février 1797, d'après M. James, les quatre navires français jetèrent l'ancre dans la baie du Fishguard, petite anse de la baie de Cardigan. S'approchant sous pavillon anglais, ils n'arborèrent leurs couleurs qu'à courte distance de terre et furent même salués par l'artillerie d'un petit fortin élevé au fond de la baie.

Au coucher du soleil les troupes étaient à terre, et, dès le 23 au matin, les navires repartaient.

Pendant la nuit du 22 au 23, on avait rassemblé à la ville de Fishguard, les yeomen de Castle-Martin, la milice de Cardiganshire, les fencibles d'infanterie du colonel Know, quelques matelots et canonniers, le tout sous les ordres de lord Cawdor. Mais la journée se passa sans le moindre engagement, les Français s'étant contentés d'occuper une petite hauteur appelée Carnunda, et les Anglais n'ayant fait qu'une reconnaissance insignifiante (2).

(1) On va ensuite croiser entre 46° et 50° de latitude et 16° à 18° de longitude. On y subit une tempête le 12, qui cause des avaries. La *Vengeance* rentre à Brest sans encombre le 19, le *Vautour* y était déjà arrivé.

Quant à la *Résistance* et à la *Constance*, n'ayant pas obéi aux signaux, elles avaient abandonné le chef de division et s'étaient fait prendre toutes deux. (Rapports des capitaines. *Archives de la Marine*, BB^{IV}, 112.)

(2) L'ouvrage cité et d'autres auteurs anglais signalent aussi la curieuse version d'après laquelle un rassemblement de femmes galloises venues pour assister au combat et couvertes du traditionnel châle rouge, auraient, de loin, été prises par Tate pour des troupes régulières anglaises. De la part de ce filibustier et de ses bandits, tout est possible.

Le 24, Tate demandait une capitulation en ces termes :

« Monsieur, les circonstances dans lesquelles le corps sous mes ordres a été débarqué rendant inutile toute opération ultérieure qui n'aboutirait qu'à du sang versé et à des pillages sans raison, les officiers de toutes mes troupes désirent entrer en négociations avec vous, d'après des principes d'humanité, pour traiter de leur reddition. Si vous entrez dans ces vues, veuillez en faire part au porteur et, au même instant, les hostilités cesseront. »

Tate aurait, paratt-il, voulu obtenir d'être reconduit à Brest, avec ses troupes, sur des navires anglais.

Lord Cawdor répondit :

« Monsieur, la supériorité de mes forces, qui d'ailleurs s'accroissent à chaque instant, m'empêche de traiter à d'autres conditions que votre reddition pure et simple. Je partage votre désir d'éviter une inutile effusion de sang. Vous pouvez l'éviter en vous rendant immédiatement, car les soldats britanniques n'aiment point à lutter contre un ennemi manifestement inférieur en forces. . . . J'attendrai votre réponse jusqu'à 10 heures. . . . »

Tate se rendit sans conditions.

D'après James, les Anglais n'auraient pas compté 500 soldats.

Lord Milford à duc de Portland, secrétaire d'État pour l'intérieur.

Haverfordwest, 24 février.

« J'ai l'honneur d'informer Votre Grâce que la totalité des troupes françaises, montant à environ 1400 hommes, se sont rendues et sont en marche pour Haverfordwest. Je profite de la première occasion pour annoncer ces bonnes nouvelles à Votre Grâce et j'aurai l'honneur de lui écrire par la poste de demain. »

Lord Cawdor au duc de Portland.

Fishguard, 24 février.

« My Lord,

« Ayant reçu mercredi dernier, à onze heures du soir, la nouvelle du mouillage, dans une petite crique près de la ville, de trois grands navires de guerre et d'un lougre, je me mis en marche immédiatement avec la milice de Cardiganshire et toutes les forces provinciales que je pus réunir. J'appris bientôt d'une façon certaine que l'ennemi avait débarqué au nombre de 1200 hommes, mais sans canon. A l'entrée de la nuit, un offi-

« cier que je sus être le commandant en second, m'apporta une lettre dont je
 « joins copie, ainsi que de ma réponse, d'après laquelle l'ennemi offrait de se
 « rendre, ce qu'il fit, en effet, en déposant les armes aujourd'hui à deux
 « heures. Je ne puis, en ce moment, informer Votre Grâce du nombre exact
 « des prisonniers, mais je crois que c'est la totalité de leur force. J'ai l'inten-
 « tion de les conduire cette nuit à Haverfordwest, où je ferai la meilleure
 « distribution que je pourrai. Les frégates, la corvette et le lougre ont mis à
 « la voile hier soir et étaient complètement hors de vue ce matin. Les fatigues
 « que nous avons subies m'excuseront auprès de Votre Grâce pour ne pas lui
 « donner plus de détails, mais mon impatience de rendre justice aux officiers
 « et à la troupe que j'ai l'honneur de commander, me fera garder le moindre
 « délai possible pour instruire Votre Grâce de leurs mérites et en même temps
 « pour lui donner toutes les informations en mon pouvoir. Le bon esprit et le
 « loyalisme qui ont régné dans toutes les classes et dans tout le pays sont
 « infiniment au-dessus de ce que je puis exprimer. »

La « distribution » de lord Cawdor consista à placer 700 hommes dans la belle et ancienne église de Sainte-Marie (qu'ils dégradèrent gravement), 500 dans la halle municipale et le reste dans des hangars à marchandises de Haverfordwest. Les officiers furent prisonniers sur parole.

Peu après, les prisonniers furent conduits à Carmarthen et à Pembroke où se passa une évasion romanesque avec l'aide de deux jeunes filles du pays. La plus grande partie d'entre eux fut ensuite ramenée en France quand on eut su quelle sorte d'hommes ils étaient. Le général Tate et quelques officiers conduits à Londres furent détenus à Dartmor; leur voyage à travers l'Angleterre ne s'accomplit pas sans danger, car la population furieuse contre les Français voulait les lyncher (1).

(1) Le 14 novembre 1797, le général commandant la 14^e division rendait compte au Ministre (*Archives de la guerre, Armée d'Angleterre*) « de l'arrivée en rade de Cherbourg de trois navires parlementaires anglais, portant 512 prisonniers français, dont 114 se disent de la légion des Francs ». Le commissaire de la Marine refusa de recevoir ces derniers, et son Ministre l'approuva, par la raison que, dans l'échange convenu du commodore Sydney Smith contre 4,000 Français, le choix de ces derniers devait être fait d'accord avec l'agent Chartier, résidant à Londres. Cependant, on se décida à laisser débarquer les 512 rapatriés; mais on enferma dans les forts de Cherbourg tous ceux qui provenaient de la légion des Francs, ainsi que 130 prisonniers de couleur. (Lettre du général commandant la 14^e division, en date du 26 novembre 1797. — *Archives de la guerre, Armée d'Angleterre*).

Les archives contiennent, en outre, de nombreuses pièces de l'année 1797, dans lesquelles se reflète la crainte inspirée sur les côtes françaises par la menace faite par les Anglais de jeter à terre, inopinément, les malfaiteurs envoyés chez eux.

Ces quelques détails s'accordent assez bien avec la version donnée par M. Guillon (*La France et l'Irlande*, page 296), d'après l'article *The French landing at Fishguard* (*Archæologia Cambrensis*, n° d'octobre 1883).

Ils suffisent largement pour un épisode sans intérêt militaire et sur lequel il vaut mieux passer rapidement.

CHAPITRE II

L'AGITATION EN IRLANDE ET LA RÉVOLTE DE LA FLOTTE ANGLAISE

La situation générale avait permis à cette époque d'espérer quelque chose de plus et de mieux.

Profitant de l'abandon de la Méditerranée par les Anglais, l'amiral Villeneuve était parti de Toulon le 29 novembre 1793, avec 5 vaisseaux et 3 frégates, et, bien que forcé un moment de se réfugier à Lorient, il s'y renforça et réussit à gagner Brest, ne perdant en route que la frégate la *Vestale*. Il amenait dans ce port 10 vaisseaux, 5 frégates et 2 corvettes (1).

De son côté, l'escadre espagnole de l'amiral Cordova, forte de 25 vaisseaux, était partie de Carthagène le 1^{er} février 1797 pour se diriger vers Brest. Mais, le 14, elle rencontra, à hauteur du cap Saint-Vincent, les 15 vaisseaux de Jervis et

(1) *Etat des bâtiments composant la division du contre-amiral Villeneuve.*

Vaisseaux : *J.-J.-Rousseau,*
Indomptable,
Tyrannicide,
Formidable,
Mont-Blanc,
Jemmapes,
Convention,
Wattignies,
Constitution,
Cassard.

Frégates : *Précieuse,*
Coquille,
Immortalité,
Bellone.
Lougres : *Affronteur,*
Vautour.

(BB^{IV}, 114. 12 janvier 1797).

Nelson. Battue après un combat acharné, elle se réfugia à Cadix et à Algésiras, où elle fut bloquée.

C'en était fait de la concentration espérée des forces franco-espagnoles. Cependant, le nombre des navires disponibles à Brest était considérable : 30 vaisseaux, 14 frégates, 13 corvettes et 29 transports (1).

C'était, de beaucoup, la plus grande force navale que la France eût jamais eue depuis le commencement de la guerre.

Mais bientôt arrivaient au ministre des plaintes et des réclamations sur le mauvais état des navires qui revenaient d'Irlande, sur la faiblesse et l'indiscipline des équipages. Tout l'hiver et l'été devaient se passer dans l'inaction la plus complète.

(1) L'amiral Villeneuve, en effet, dès son arrivée à Brest, avait reçu le commandement de toutes les forces disponibles. Son armée navale comprenait, le 19 janvier, les navires suivants :

Vaisseaux :	Vaisseaux :	Frégates :	Corvettes :
<i>Océan,</i>	<i>Jupiter,</i>	<i>Immortalité,</i>	<i>Colombe,</i>
<i>Invincible,</i>	<i>Duquesne,</i>	<i>Romaine,</i>	<i>Société,</i>
<i>Terrible,</i>	<i>Pégase,</i>	<i>Résistance,</i>	<i>Diligente,</i>
<i>Majestueux,</i>	<i>Trajan,</i>	<i>Vengeance,</i>	<i>Etonnante,</i>
<i>Indomptable,</i>	<i>Victoire,</i>	<i>Embuscade,</i>	<i>Mutine,</i>
<i>Formidable,</i>	<i>Jemmapes,</i>	<i>Sirène,</i>	<i>Constance,</i>
<i>Nestor,</i>	<i>Patriote,</i>	<i>Coquille,</i>	<i>Vautour,</i>
<i>Eole,</i>	<i>Tyrannicide,</i>	<i>Précieuse,</i>	<i>Affronteur,</i>
<i>Convention,</i>	<i>Mont-Blanc,</i>	<i>Résolue,</i>	<i>Surveillante,</i>
<i>Constitution,</i>	<i>Tourville,</i>	<i>Bellone,</i>	<i>Renard,</i>
<i>Wattignies,</i>	<i>J.-J.-Rousseau,</i>	<i>Fidélité,</i>	<i>Printemps,</i>
<i>Pluton,</i>	<i>Berwick,</i>	<i>Fidèle,</i>	<i>Aiguille,</i>
<i>Redoutable,</i>	<i>Fougueux,</i>	<i>Cocarde,</i>	<i>Fouine.</i>
<i>Mucius,</i>	<i>Cassard,</i>	<i>Charente.</i>	
<i>Zélé,</i>	<i>Brutus (vais. rasé).</i>		
Flûtes :	Flûtes :	Flûtes :	Flûtes :
<i>Nicodème,</i>	<i>Estime,</i>	<i>Dromadaire,</i>	<i>Trois-Amis,</i>
<i>Amitié,</i>	<i>Petit-Fils-d'Olivier,</i>	<i>Fille-Unique,</i>	<i>Hariot,</i>
<i>Athalie,</i>	<i>Freedom,</i>	<i>Princesse-Royale,</i>	<i>Garouse,</i>
<i>Lord-Sheffield,</i>	<i>Fortune,</i>	<i>Prudent,</i>	<i>Gascoûin,</i>
<i>Parcilla,</i>	<i>Toscane,</i>	<i>Salamandre,</i>	<i>Nizadée,</i>
<i>Prise,</i>	<i>Temps,</i>	<i>Recouvré,</i>	<i>Deux-Frères,</i>
<i>Emmanuel,</i>	<i>Neptune,</i>	<i>Constant-Trader,</i>	<i>Calédonia.</i>
<i>Heureuse-Nouvelle,</i>			
Effectif d'armement... 23,928 hommes.			
Existant à bord... 15,616 —			
Manque au complet... 8,312 —			

Situation du 30 nivôse an v (19 janvier 1797), BB^{IV}, 114.

Pendant ce temps, l'agitation en Irlande devenait de plus en plus vive.

Dès le mois de novembre 1796 (1), la poudrerie royale de Belfast avait été pillée, de nombreux attentats isolés (2) contre les magistrats amenaient de cruelles représailles : emprisonnements illégaux, enrôlements de force dans la marine. A partir du 3 mars 1797, le général Lake, commandant en chef les troupes stationnées dans le nord, sous prétexte de désarmer (3) les habitants, faisait incendier les maisons suspectes et torturer les propriétaires (4). Le colonel Sparrow, coupable d'assassinat contre des Irlandais, exhibait un pardon royal remis à l'avance, et les fencibles gallois acquéraient dans le comté d'Ulster une sinistre renommée.

Bien que les troupes disponibles en Irlande aient déjà été fort accrues, puisque, en février 1797, elles montaient à 15,000 réguliers, 18,000 miliciens et 30,000 yeomen, dont 18,000 de cavalerie, la situation n'en était pas moins grave pour les Anglais, attendant à chaque instant une invasion française. Les soldats réguliers, dispersés en petits détachements, employés à des missions de police, n'étaient nulle part en nombre suffisant pour lutter contre des envahisseurs et perdaient toute discipline dans le métier de tortionnaires et de pillards qui leur incombait. Quant aux yeomen, recrutés parmi les Orangistes, ils apportaient dans les exécutions militaires, leurs passions religieuses et politiques. Ce fut à eux qu'on eut recours le plus souvent pour la répression des troubles, et leur nombre atteignit plus tard 50,000. « De tels « individus, avec un uniforme sur le dos, un fusil à la main, « couverts par l'autorité du gouvernement, mais sans l'ombre « de discipline, étaient lâchés par petits groupes et dispersés « dans les cahutes des paysans (5) ». Dans une de leurs expéditions contre un village dont les hommes se sont enfuis, ils

(1) Gordon, *Histoire de l'Irlande*.

(2) Lettre de Cambden au duc de Portland. (Lecky, t. II, p. 18.)

(3) Du 10 au 25 mars, on saisissait 5,400 fusils, 600 balonnettes et 350 pistolets. Mais les armes étaient rapidement cachées. (Lecky, *loc. cit.*)

(4) Pour diminuer les excès des soldats, le secrétaire d'État avait demandé que chaque détachement employé au désarmement fût accompagné d'un officier supérieur ; Lake avait refusé. (Lecky, t. II, p. 37.)

(5) Lecky, d'après les papiers de Pelham.

incendient huit maisons, tuent 20 femmes, enfants ou vieillards et en blessent un grand nombre. Pourtant ils n'ont pas rencontré la moindre résistance (1). Si de pareils hommes ne valent rien comme soldats, leur haine pour les Irlandais assure au moins leur fidélité au gouvernement britannique. Mais il n'en est pas de même des réguliers et des miliciens, parmi lesquels la « désaffection », c'est-à-dire le détachement de l'autorité royale, se manifeste par des conciliabules et des conspirations sans nombre. Au mois de mai, 70 hommes de la milice de Monaghan sont reconnus coupables d'avoir prêté le serment d'affiliation aux Irlandais unis. Les cours martiales multiplient en vain les exécutions par le fusil et la potence (2).

En même temps, l'organisation des Irlandais unis se fortifiait au point d'avoir, en mai 1797, dans le seul comté d'Ulster, plus de 100,000 adhérents. Le Parlement, après diverses prorogations, est dissous le 11 juillet, et quant au Directoire irlandais, il redouble d'activité dans ses correspondances avec la France.

Tandis que Jager-Horn (3) était envoyé de Paris en Irlande pour s'aboucher avec les mécontents, au mois de mai 1797, Lewins, représentant attitré des Irlandais, arrivait à Paris. Il y était suivi par Mac-Nevin. Tous deux pressaient le gouvernement français d'agir rapidement.

Dans un long mémoire (4) remis au Directoire, Mac-Nevin précisa le but des Irlandais : c'était la séparation d'avec l'Angleterre, sous un gouvernement particulier. Comme secours, il ne demandait que 5,000 soldats français au moins, 10,000 au plus (5).

Les points de débarquement conseillés étaient Oyster Haven au sud, et le Lough Swilly au nord, mais « c'est dans cette région seulement, disait Mac-Nevin, que les Français peuvent compter sur la coopération réelle des Irlandais ».

(1) Lecky, d'après le témoignage d'un officier de milice.

(2) Lettre de Cambden à Portland (Lecky).

(3) Lettre du 28 avril du Ministre Rheinhard, au sujet de la mission de Jager Horn (*Archives de la guerre*).

(4) Cité par Guillon, p. 304 (*Archives de la marine*).

(5) D'après l'historien orangiste Gordon, ce maximum aurait été déterminé par la crainte de voir la France s'annexer l'Irlande en cas de succès ; opinion, d'ailleurs, fort sujette à caution.

Les négociations furent menées d'abord à Hambourg, par l'intermédiaire du ministre Rheinhard. Dans une lettre datée du 19 mai, ce dernier donne au ministre Delacroix de curieux détails sur la manière dont Lewins s'était fait accréditer près de lui par l'intermédiaire de Madame Mathiersen, amie ou sœur de Lady Fitz-Gerald, sur la méfiance avec laquelle il fut tout d'abord reçu et sur la nécessité où l'on se trouva d'admettre dans le secret l'ex-général Valence. Ce fut par l'intermédiaire du même Rheinhard que Hoche, resté en négociations (1) avec O'Connor, fut mis en rapport avec Lewins. Celui-ci, qui portait alors le pseudonyme de James Thompson, fut rejoint par Wolf Tone. Tous deux reçurent de bonnes promesses. Humbert, qui avait été envoyé en Allemagne avec sa légion des Francs, se passionna pour l'entreprise et demanda avec insistance au Directoire à y prendre part (2).

Rien ne put sortir le Directoire de sa torpeur.

« L'état de fermentation où se trouve l'Irlande, écrivait Carnot au général Hoche le 9 juin (3), offre, en effet, comme vous le pensez, l'occasion la plus favorable d'abaisser l'Angleterre. Mais nous ne pouvons opérer sur-le-champ l'expédition projetée. Le sort du continent doit être fixé avant de la tenter, et les préparatifs des trois puissances qui doivent y concourir exigent encore un long espace de temps, afin de lui donner le développement qu'elle doit avoir. Mais si un délai de quelques mois est nécessaire pour cette opération décisive, nous pouvons en préparer le succès et peut-être même en obtenir les principaux résultats par des envois partiels et successifs de secours en armes et en munitions de guerre en Irlande. »

« Notre conduite envers eux (les Irlandais), doit être la même que celle que nous avons constamment suivie relativement aux peuples d'Italie qui se sont constitués indépendants. Nous avons protégé leur liberté, mais nous n'avons contracté aucun engagement de maintenir leur nouvel état politique, dans la crainte de nuire au rétablissement de la paix. . . . »

Ces dispositions si hésitantes eurent comme premier effet le désarmement à peu près complet des Irlandais unis.

« Il n'est pas douteux que de réels progrès furent faits vers la pacification de l'Irlande. Le désarmement se fit avec un

(1) Lettre du 30 mai, datée de Friedberg, citée p. Guillon, p. 300.

(2) Lettre du 8 juin, datée de Wiesbaden.

(3) *Archives de la marine*. Citée par Guillon, p. 300.

« grand succès. D'après un rapport au gouvernement, on « voit qu'en 20 jours du mois de juin, dans le nord « et dans le Westmeath seulement, les Irlandais ren- « dirent 8,300 fusils, 1100 piques..... et on leur prit de « force 2,500 fusils et 550 piques. Des régions, auparavant « en pleine agitation, étaient devenues loyales passivement. « De Belfast, Lake écrit : la ville est plus humble que « jamais elle ne l'a été, et beaucoup de coquins en sont « partis (1). »

L'ordre n'était rétabli qu'à la surface et la suite des événements le fit bien voir. Cependant le gouvernement français avait déjà perdu une occasion favorable.

Il écarta aussi une chance inespérée et unique car, pendant cette période, les Anglais avaient passé par un des moments les plus critiques de leur histoire (2).

Le 3 mars, les 15 vaisseaux de lord Bridport étaient venus croiser devant Brest. Tout étant tranquille dans le port, l'escadre était rentrée à Spithead, laissant sir Roger Curtis continuer la croisière avec neuf vaisseaux. Elle allait mettre de nouveau à la voile le 15 avril lorsqu'une mutinerie se déclara à bord du *Royal-George* et s'étendit bientôt à d'autres navires qui débarquèrent leurs officiers. Aux adresses, d'ailleurs respectueuses, envoyées par les matelots au Parlement et à l'Amirauté, on répondit par de demi-concessions. Encouragés, les révoltés hissèrent le drapeau rouge, s'armèrent et gardèrent une attitude menaçante jusqu'au 22, jour où l'accord parut se faire.

On croyait tout terminé lorsque, le 27 mai, lord Bridport ayant voulu mettre à la voile, à l'annonce de la sortie en rade de l'escadre de Brest, éprouva un nouveau refus de la part de ses équipages. Un combat éclata à bord du *London*, entre les soldats de marine (marines) et les matelots, lesquels après avoir voulu pendre un officier qui avait commandé de tirer sur eux, mirent aux arrêts l'amiral Colpoys et tous les officiers. Sur les autres vaisseaux on débarqua tous les chefs dont on croyait avoir à se plaindre.

(1) Lecky (*loc. cit.*).

(2) W. James, *Naval History*.

Le 14 juin, lord Howe arriva avec pleins pouvoirs pour arranger le différend et porteur d'un acte du Parlement accordant pardon général et la satisfaction des demandes faites. Tout finit par s'arranger à l'amiable et, le 17, la flotte mit à la voile pour rester à la mer la plus grande partie de l'été. Une insurrection soulevée à Plymouth se termina aussi facilement.

Dans l'escadre de la mer du Nord la rébellion fut beaucoup plus grave.

« Les concessions faites par le gouvernement aux marins de l'escadre de la Manche comprenant tout l'ensemble de la marine anglaise, on pensait que les germes de mécontentement qui pouvaient exister disparaîtraient dès qu'on connaîtrait les avantages accordés. Par suite, on pensa qu'une mutinerie qui débuta le 10 mai à Sheerness, tomberait d'elle-même dès qu'on y saurait la fin du soulèvement de Portsmouth. Mais, tout au contraire, les nouvelles eurent un effet opposé et, le 20, presque tous les navires de guerre mouillés à Nore hissèrent le pavillon de « défiance » (le pavillon rouge) (1). »

L'attitude de la nation anglaise plutôt sympathique aux révoltés de Portsmouth fut, au contraire, nettement hostile aux marins de la mer du Nord, ce qui envenima très vite les choses.

Les délégués des marins, au nombre de deux par navire, prirent pour président un nommé Parker et adressèrent à l'Amirauté, par l'intermédiaire du vice-amiral Buckner, un mémoire de leurs réclamations en huit articles. Le 22, la réponse fut un refus pur et simple avec une promesse de pardon si l'on se soumettait sans délai. L'agitation s'accrut et des manifestations se produisirent à terre, au grand effroi des habitants. Une tentative de conciliation tentée le 29 par une délégation de l'Amirauté envoyée à Sheerness ayant échoué pareillement, les navires révoltés bloquèrent la Tamise, arrêtant au passage les bâtiments de commerce. Mais bientôt la désunion se mit parmi les révoltés : plusieurs de leurs navires vinrent se réfugier sous le canon du fort de

(1) James (*loc. cit.*).

Sheerness. Le 13 juin seulement le pavillon rouge disparut des grands mâts. Parker, livré par ses complices, fut pendu.

L'insurrection se termina par de nombreuses exécutions, mais le danger avait été des plus graves : le vice-amiral Duncan avait été réduit, par la désertion de la plus grande partie de ses navires, à bloquer avec deux vaisseaux seulement (le *Venerable* de 74 et l'*Adamant* de 50) les 15 vaisseaux de l'amiral de Winter, mouillés au Texel. Il se tira de cette situation périlleuse à force d'audace et en multipliant les faux signaux, pour faire croire à la présence dans ses eaux de forces nombreuses.

Les historiens anglais, en général, sont très sobres de détails sur cette page peu honorable de l'histoire de leur marine. C'est à l'amiral Jurien de la Gravière qu'il faut avoir recours pour se rendre compte du sérieux danger couru par la puissance britannique au moment de la révolte de l'escadre de Sheerness, qui comptait une énorme proportion de matelots irlandais, probablement en partie affiliés aux sociétés secrètes de cette île. La grandeur du péril peut aussi s'apprécier par les mesures prises par le gouvernement anglais : 15,000 hommes furent concentrés autour de Sheerness, les fortifications de Gravesend furent mises en état et des fours à boulets disposés dans tous les forts qui défendent les abords de cette place.

Tout ne fut pas, du reste, terminé d'un seul coup. Les renforts expédiés à l'amiral Jervis, devant les côtes espagnoles, comptaient aussi beaucoup d'Irlandais. Un complot, à la tête duquel était un émissaire nommé Bott, ancien procureur, embarqué comme simple matelot, éclata lorsque la flotte anglaise était en présence de l'ennemi. Il fut réprimé, grâce à l'énergie de l'amiral et au secours des « marines », soldats embarqués et, de tout temps, ennemis nés des matelots.

« Jamais, peut-être, dans toute l'histoire de l'Angleterre, le péril n'avait été aussi grand. Si une invasion avait été tentée au nord de l'Irlande, il eût été impossible de s'y opposer (1). »

Qu'avait-on fait pour profiter de cette chance unique ?

(1) Stanhope, *Vie de Pitt*. « Most signaled was the fortune the England which delayed the equipment of the Dutch fleet until the mutiny in our own passed away. »

CHAPITRE III

LE PLAN DU 21 JUIN 1797 ET L'EXPÉDITION HOLLANDAISE

La Hollande était, à cette époque, gouvernée par les démocrates qui se tournaient vers la France par sympathie et par intérêt (1). Le ministre français Noël, avait efficacement agi dans le sens hostile à l'Angleterre, contre laquelle la perte du Cap, de Ceylan et des Moluques, la ruine de leur commerce, donnaient aux Hollandais de sérieux griefs.

Les esprits étant donc bien préparés à une action offensive contre l'Angleterre, le gouvernement français tenta d'utiliser ces bonnes dispositions, et le ministre Truguet édifia un plan d'ensemble basé sur la coopération effective des escadres françaises et bataves :

Le Ministre de la marine au général Hoche (2).

(Copie remise au Directoire. — Citée en partie par M. Escande.)

Paris, 3 messidor an v (21 juin 1797).

Je m'occupe depuis longtemps, Citoyen Général, des mesures à prendre pour porter un coup décisif à l'Angleterre et terminer la guerre par une opération qui garantira à la République une paix sérieuse et durable.

Les revers que la marine française a essuyés avant que le Directoire exécutif prit les rênes du gouvernement, nous ayant enlevé les moyens d'agir seule-

(1) Guillon, p. 309.

(2) A.F.M., 463, *Archives nationales*.

ment avec nos propres forces, j'avais engagé les puissances alliées à concourir à l'exécution d'un plan combiné qui avait pour but de débarquer 70,000 hommes en Angleterre. Mais les retards qu'une négociation de ce genre entraîne, les vues particulières, les lenteurs et la vacillation des Espagnols, la pénurie de nos finances et particulièrement celle des fonds destinés à la marine, n'ont pas permis de mettre ce projet à exécution.

Cependant les éléments qui ont été préparés soit dans nos ports, soit dans ceux des alliés, laissent encore de grands moyens de nuire à l'ennemi ; *et, dans l'état de fermentation où se trouve aujourd'hui l'Angleterre, il eût été peut-être impolitique d'opérer une descente qui aurait rallié tous les partis, toutes les opinions et tous les individus, pour ne plus penser qu'à la défense commune.* Il n'en est pas de même de l'Irlande, où le désir de secourir le joug anglais acquiert tous les jours de nouvelles forces. Et la possibilité d'enlever d'un seul coup à la Grande-Bretagne une partie importante de son territoire, de sa population, de ses approvisionnements et surtout de ses munitions navales, ne peut plus être considérée comme une spéculation hypothétique.

Le Directoire vous a fait connaître, par sa lettre du 21 prairial, les mesures qu'il jugeait convenable de prendre dans le premier instant pour fortifier l'énergie des Irlandais, mais, quelque important qu'il soit de leur porter des munitions de guerre, il a pensé que la République ne devait pas se borner à un aussi faible secours, et qu'il fallait seconder leurs efforts par des moyens plus étendus. En conséquence, il a été décidé que l'escadre du Texel, qui est prête depuis longtemps à prendre la mer, appareillera le plus tôt possible avec environ 20,000 hommes de débarquement, sous les ordres du lieutenant général Daendels, savoir : 15,000 Bataves et 6,000 Français. Le gouvernement batave s'oblige à rassembler tous les navires de transport que cette expédition exige et il garantit également le courage de ses troupes. Les 6,000 Français devront être pris, soit dans les 23,000 hommes qui sont actuellement en Hollande, soit dans l'armée de Sambre-et-Meuse. Mais, comme il faut ici suppléer au nombre par la valeur, le Directoire a pensé qu'on ne pourrait mieux faire que de donner cette destination à la légion du général Humbert, en y joignant, s'il est nécessaire, quelques hommes courageux et déterminés. Il a décidé, au surplus, que vous seriez absolument maître de choisir et d'organiser cette troupe et que vous correspondriez directement avec le général Daendels pour cette opération, ainsi que pour tout ce qui se rapporte à l'embarquement, à la descente et au genre de guerre qu'il nous paraîtra le plus avantageux de faire en pays ennemi.

Tandis que l'escadre batave exécutera ces dispositions et qu'elle se portera avec les troupes de débarquement dans le nord de l'Irlande, je vais compléter l'armement à Brest de 12 vaisseaux et quelques frégates. Ces bâtiments, qui seront commandés par des officiers d'un talent et d'un courage éprouvés, pourront recevoir 6,000 à 8,000 hommes de troupe et se porter dans le sud ou dans l'ouest de l'Irlande, suivant la position des insurgés et les circonstances de la navigation.

C'est pour conduire ces braves défenseurs, Citoyen Général, et pour prendre ultérieurement le commandement en chef de toutes les troupes débarquées en Irlande, que le Directoire a jeté les yeux sur vous, bien persuadé que, quelle qu'ait été l'issue de la dernière entreprise, vous ne vous souviendriez que des

résultats politiques qu'elle a produits, et que vous seriez toujours disposé à partager l'honneur et les dangers d'une nouvelle expédition.

En même temps que vous prendrez les mesures convenables pour faire filer les troupes destinées à s'embarquer en Hollande, et que vous conviendrez de tous ces faits avec le général Daendels, il sera nécessaire que vous vouliez bien vous occuper, dès ce moment, de rassembler à Brest ou dans les environs, le corps destiné à vous accompagner, afin que tous les éléments de l'expédition soient préparés et réunis à la même époque. L'intention du Directoire est que vous vous rendiez ensuite à Paris pour recevoir vos instructions et prendre de vive voix tous les documents et les détails circonstanciés qu'un plan de cette nature exige. . . . Le Directoire vous adressera par les premiers courriers l'ordre de remettre avant votre départ le commandement de vos troupes au général Moreau. En attendant, je vais prendre les mesures pour faire porter le plus tôt possible de la poudre et des fusils en Irlande. J'attends pour indiquer au bâtiment le point où il devra se rendre, que vous ayez répondu à la lettre du Directoire du 21 prairial, d'après les notions que vous aurez recueillies de l'étranger qui est actuellement près de vous.

Tel est, Citoyen Général, le plan d'opérations que le Directoire a arrêté et dont il m'a chargé de vous donner connaissance. . . .

Effectivement, l'amiral de Winter prépara au Helder une flotte de 16 vaisseaux et 12 frégates, dont le bon état fut attesté par le ministre français Noël, après qu'il l'eut visitée (1).

En même temps, Hoche avait reçu Wolf Tone et Lewins à son quartier général de Coblenz, et, déjà prévenu de la rébellion de la flotte britannique et de l'application de la loi martiale à l'Irlande, il eut avec les délégués de ce pays une conférence dont le journal de Wolf Tone rend un compte très complet :

21 juin 1797.

Le général nous dit que, dès qu'il avait reçu les nouvelles apportées par Lewins, il avait envoyé son adjudant général Simon, pour presser le Directoire et le Ministre de la marine. . . . et qu'il venait de recevoir des réponses. Le Ministre de la marine voulait absolument une expédition sur une grande échelle, ce qui demanderait deux mois au moins. Connaissant Brest de longue date et sachant que deux mois, dans la bouche des marins, signifiaient quatre mois au moins, *je fis remarquer l'utilité d'une action immédiate pour profiter de la mutinerie et de la désorganisation où se trouvait à ce moment l'escadre anglaise.* Lewins fut absolument de mon avis, et ensemble nous observâmes que ce qui était le plus nécessaire pour l'instant n'était pas une grande force

(1) Lettre du 8 messidor, citée par Guillon, p. 310.

militaire, mais des armes, des munitions, et assez de troupes pour former un « noyau d'armée » (en français dans le texte) et pour protéger les premiers rassemblements populaires. Nous ajoutâmes que 5,000 hommes envoyés maintenant vaudraient bien plus que 25,000 dans trois mois, époque à laquelle nous pourrions bien nous trouver nous-mêmes bloqués à Brest. *Je suppliai le général de bien considérer que la révolte de la flotte devant être rapidement domptée, il n'y avait pas un moment à perdre. . . . Hoche nous répondit qu'il était entièrement d'accord avec nous et qu'il insisterait dans ce sens et de toutes ses forces auprès du Directoire et du Ministre de la marine.* Il montra à Lewins la lettre de Simon, qui contenait l'assurance donnée par le Directoire « que la paix ne serait pas signée avec l'Angleterre, avant que les intérêts des Irlandais n'eussent été discutés dans un sens favorable à cette nation. . . . ». Hoche ajouta que l'arrivée d'un négociateur anglais ne devait pas être pour nous un sujet de découragement. . . .

Peu après, Hoche arrivait à la Haye pour se concerter avec le gouvernement hollandais (1), l'amiral de Winter et le général Daendels.

Le but de ce voyage (2) était de faire accepter par les Hollandais l'appui de 6,000 Français, comprenant la légion des Francs que le Directoire l'autorisait à organiser et à faire embarquer, si le gouvernement batave y consentait (3).

Hoche lui-même se proposait pour faire partie de l'expédition.

Mais les Hollandais voulaient se réserver pour eux-mêmes la direction et la mise en œuvre des préparatifs. Ils refusèrent catégoriquement d'accepter le général et les soldats français.

Dans son désir de voir avant tout l'entreprise aboutir, Hoche se sacrifia.

Hoche nous dit qu'il avait cédé au désir des Hollandais pour ne pas refroidir leur zèle, quoi qu'il pût lui en coûter personnellement, mais aussi parce qu'il savait bien que, dès que l'escadre batave serait en mer, Truguet serait piqué dans sa vanité et remuerait ciel et terre pour les suivre. . . . envoyant de suite ce qu'il aurait de prêt. . . . Si donc nous devions atteindre l'Irlande, les Français y seraient quinze jours après nous (4).

(1) Lettre de Hoche à Noël, du 8 messidor (Guillon, p. 311).

(2) Journal de Wolf Tone, cité par Guillon, p. 312.

(3) Lettre du Ministre de la marine au général Hoche, 3 messidor. (*Archives de la marine*, cité par Escande, p. 244.)

(4) *Archives nationales*, AF^{III}, 463.

Wolf Tone obtint seul la permission de s'embarquer, et son journal donne une estimation des forces mises en œuvre par la Hollande :

A bord de l'escadre hollandaise.

29 juillet 1797.

Infanterie	18 bataillons de 452 hommes chaque . . .	8.136 h.
Chasseurs	4 — 340. — . . .	2.160 h.
Cavalerie	8 escadrons	1.630 h.
Artillerie	9 compagnies	4.049 h.
Artillerie légère	2 —	160 h.
Etat-major.		

Total 13.544 h.

Hoche au Ministre de la marine.

Coblentz, 19 messidor an v (7 juillet 1797).

.... Il m'a semblé que les Hollandais étaient fort désireux de faire seuls l'expédition dont je suis de nouveau chargé : leurs motifs sont sans doute de tirer leur nation de l'état d'abjection dans lequel l'Europe les croit, et sous ce rapport je les loue. Les Hollandais m'ont assuré ne pas pouvoir fournir un seul bâtiment de transport pour les troupes françaises avant six semaines, et vous savez qu'ils n'en veulent pas prendre à bord de leur flotte.

Après avoir beaucoup demandé qu'on embarque 6,000 hommes de nos troupes et 9,000 Bataves, je me suis désisté, m'apercevant que si je continuais, le zèle de ces faiseurs du Comité de l'Union serait bientôt refroidi, que Daendels n'irait plus que d'une aile, et enfin que le projet échouerait. J'avais à considérer l'arrivée de Malmesbury en France et l'ouverture des paiements que la banque de Londres devait faire le 24 juin (et qui vient d'être ajournée indéfiniment). Je changeai alors de route et ne fis plus que les affermir dans la résolution où ils étaient de partir. Enfin, à l'heure où je vous écris, leurs troupes doivent être à bord, et ils n'attendent plus que les vents favorables. Ils m'ont paru ne pas craindre l'amiral Duncan et, au surplus, ils regardent leurs soldats et leurs marins comme autant de héros. Ainsi soit-il.

Je pars après-demain pour me rendre à Paris.

Comme l'avait prévu Hoche, Truguet s'était piqué au vif. De grands préparatifs étaient entrepris à Brest, puisqu'il s'agissait d'équiper 26 vaisseaux, dont 12 devaient être prêts

(1) Journal de Wolf Tone, 28 juin (au retour de la séance du Comité batave à laquelle il a assisté avec Hoche et Lewins.

dans deux mois, avec assez de frégates pour porter le corps expéditionnaire à un effectif de 6,000 hommes (1).

Mais au lieu de prendre, comme on l'avait fait dans toutes les occasions précédentes, pour l'expédition de Brest, les troupes stationnées à proximité de ce port (2), c'est à l'armée de Sambre-et-Meuse que l'on fit appel.

Un arrêté du 8 messidor (26 juin 1797) autorisa Hoche à prélever, sur son armée, 6,000 hommes sous les ordres de Humbert, de Richepanse et de Lemoine.

Hoche lui-même partit pour Paris où il arriva le 18 juillet.

Il y trouva les esprits fort troublés, le Directoire divisé et un remaniement ministériel en pleine exécution. Du coup, Truguet fut renvoyé et Hoche nommé ministre.

Immédiatement on exploita contre lui, comme une tentative de coup d'État, l'arrivée à la Ferté-Alais, les 28, 29 et 30 juillet, des 6,000 soldats de l'armée de Sambre-et-Meuse qu'on savait lui être dévoués (3). Hoche eut beau se disculper par une longue lettre au Directoire en donnant comme raison que, chargé de rassembler les troupes destinées à l'expédition de Brest, et « sachant qu'il n'existe dans l'ancienne Bretagne que les hommes d'infanterie strictement nécessaires à la défense de ses côtes », il a cru (4) « devoir tirer de l'armée de Sambre-et-Meuse, 6,000 hommes d'infanterie, 2,000 chevaux et 1000 artilleurs » et qu'il n'a « pas ordonné de passer par telle voie plutôt que par telle autre », l'impression de méfiance (5) vraie ou simulée resta entière.

(1) Lettres de Hoche, rassemblées par Desprez, citées par Escande, p. 245.

Lettre de Hoche au Ministre de la Marine, citée par Escande, p. 243. (*Archives nationales*)

(2) Il y avait à cette époque, dans les départements de l'Ouest, 44,000 hommes, mais disséminés de Bordeaux à Honneur. (Rapport du Ministre au Directoire, du 9 thermidor, et lettre du 23 fructidor. *Archives de la guerre*, Reg. L, 1797-1798.)

(3) Séance du conseil des Cinq-Cents. Discours de Delahaye.

(4) Lettre du 2 thermidor (*Archives nationales*), citée par Escande, p. 259.

(5) *Hoche au Directoire. (De Paris.)*

23 juillet.

« L'effervescence que la marche des troupes de l'armée de Sambre-et-Meuse avait occasionnée à Paris me paraissant calmée, je crois de mon devoir de vous rappeler le but de cette marche et les engagements que le gouvernement français a pris à l'égard du gouvernement batave, relativement à l'Irlande. Il est, il me semble, de l'honneur et de la gloire du gouvernement français, de suivre les projets qu'il avait conçus pour l'affranchis-

Peut-être certains Directeurs voulurent-ils sciemment le compromettre ; toujours est-il qu'après une série d'intrigues et de manœuvres assez obscures (1), Hoche dut regagner son quartier général de Wetzlar. « Je n'irai plus, dit-il en partant, faire le Don Quichotte sur les mers pour le plaisir de quelques hommes qui voudraient me savoir au fond (2). »

Quant aux troupes, le Ministre avait proposé, le 20 août, de leur faire continuer leur route sur Brest :

« D'après votre arrêté du 8 thermidor, écrivait-il le 15 du même mois au Directoire (3), qui approuve que le général Hoche tire de l'armée de « Sambre-et-Meuse 6,000 hommes d'infanterie, 2,000 hommes de troupes à « cheval et 1000 hommes d'artillerie, devant se rendre dans les départe- « ments de l'Ouest, pour l'expédition d'Irlande et votre intention de donner « suite à l'expédition projetée, je pense, citoyens Directeurs, qu'il est urgent « de faire donner aux troupes que le général Hoche a tirées de l'armée de « Sambre-et-Meuse l'ordre de continuer leur route et de les diriger successi- « vement sur Brest, si c'est dans cette dernière ville que doit se faire l'embar- « quement.

« Il est d'autant plus nécessaire d'adopter cette mesure que le département « de la Marne où se trouve actuellement une grande partie de ces troupes, « n'est point approvisionné suffisamment pour nourrir pendant longtemps « une grande quantité de troupes. »

Pendant ce temps, l'escadre du Texel était restée inactive, à cause du mauvais temps, si l'on en croit le journal de Wolf Tone (4), mais en tous cas de la façon la plus inopportune. C'était en effet le moment de la révolte de l'escadre anglaise de la mer du Nord, qui réduisait l'amiral Duncan à « bloquer » les 16 vaisseaux hollandais avec deux seulement (5).

Quelques jours plus tard l'occasion était perdue et Winter, qui n'avait rien su de la position précaire des Anglais, appre-

sement de ce pays et de continuer les préparatifs de l'expédition commencée, dussent-ils même n'aboutir *qu'à des démonstrations*. La moindre apparence de succès, la sortie de nos ports du plus petit bâtiment armé destiné pour l'Irlande, peut décider le gouvernement anglais et le forcer enfin à conclure une paix avantageuse à la « République »
Veuillez me faire connaître vos intentions et me mettre à même de me concerter avec le Ministre de la Marine. (Archives de la guerre.)

(1) Voir l'ouvrage de M. Sorel, *Les vues de Hoche*, dans le volume *Bonaparte et Hoche en 1797*.

(2) Lettre au ministre Schérer. Escande, p. 269.

(3) *Archives de la guerre*, reg. 4, fol. 3.

(4) 18, 19, 23 juillet. Cité par Guillon, p. 327.

(5) Voir ci-dessus.

nait que l'amiral Duncan avait 16 vaisseaux, 2 frégates et 1 sloop. Il déclarait les forces de l'ennemi supérieures aux siennes et multipliait les objections contre l'opération projetée.

En réalité les deux escadres opposées présentaient les effectifs suivants qu'il faut mettre en regard (1) :

Escadre anglaise.		Escadre hollandaise.	
Vaisseaux : <i>Triumph</i> ,	74 canons.	Vaisseaux : <i>Vryheid</i> ,	74 canons.
<i>Bedford</i> ,	—	<i>Jupiter</i> ,	—
<i>Monarch</i> ,	—	<i>Brutus</i> ,	—
<i>Montagu</i> ,	—	<i>Etats-Généraux</i> ,	—
<i>Powerful</i> ,	—	<i>Cerberus</i> ,	—
<i>Russell</i> ,	—	<i>Devries</i> ,	—
<i>Venerable</i> ,	—	<i>Gelykheid</i> ,	—
<i>Agincourt</i> ,	64 canons.	<i>Haarlem</i> ,	—
<i>Ardent</i> ,	—	<i>Hercule</i> ,	—
<i>Belliqueux</i> ,	—	<i>Leyden</i> ,	—
<i>Director</i> ,	—	<i>Wanenaer</i>	—
<i>Lamaster</i> ,	—	<i>Alkmaar</i> ,	50 canons.
<i>Monmouth</i> ,	—	<i>Batavien</i> ,	—
<i>Veteran</i> ,	—	<i>Beschermmer</i> ,	—
<i>Adamant</i> ,	50 canons.	<i>Delft</i> ,	—
<i>Isis</i> ,	—	<i>Mars</i> ,	—
Frégates : <i>Beaulieu</i> ,	—	<i>Mouchkendam</i> ,	44 canons.
<i>Isis</i> ,	—	Frégates : <i>Embuscade</i> ,	32 canons.
Sloop : <i>Martin</i> ,	—	<i>Heldin</i> ,	—
		<i>Minerve</i> ,	—
		<i>Waakzaamheit</i> ,	20 canons.
		Bricks : <i>Ajax</i> ,	—
		<i>A talante</i> ,	—
		<i>Daphné</i> ,	—
		<i>Galathée</i> ,	—

Cependant, le général Daendels, plus entreprenant que jamais, prépara un nouveau plan, singulier du reste, mais qui contrastait par sa hardiesse avec les hésitations de l'amiral de Winter :

21 août. — Le général (Daendels) a préparé un nouveau plan; le voici en substance : sortir et combattre l'amiral Duncan. Si l'issue du combat est favorable, 15,000 hommes partiront immédiatement, ou plus si on peut, tout ce qui pourra surnager (en français dans le texte), pour se rendre en Ecosse. On saisira

(1) W. James, *Naval History* (t. II, p. 27).

Edimbourg et, de là, on marchera sur Glasgow, en prenant tous les moyens pour persuader à l'ennemi qu'on veut l'envahir par le nord de l'Angleterre, tandis qu'on n'enverra de ce côté que des détachements volants pour faire des réquisitions, etc. L'armée se maintiendra pendant ce temps derrière le canal qui unit le Frith of Forth à la Clyde, où tous les navires seront réunis et d'où elle passera dans le nord de l'Irlande. Les frégates et transports, avec les bagages et l'artillerie, auront fait le tour, en se tenant aussi loin qu'il le faudra pour leur sûreté. Le résultat serait que les Anglais, alarmés pour leur propre sûreté, rappelleraient une partie de leurs troupes d'Irlande, ce qui faciliterait grandement le succès de notre entreprise (1).

26 août. — Le général a soumis ce plan au général Dejean, qui l'approuve entièrement, pourvu que les frégates puissent doubler le nord de l'Angleterre. Sur ce point, à moins d'accident, il ne saurait y avoir de doute.....

L'amiral hollandais arguait de la supériorité navale des Anglais, du manque de vivres pour une aussi longue expédition; on se résolut à prendre le conseil de Hoche, à qui Wolf Tone alla porter le plan de Daendels :

3 septembre. — Le général m'envoie à Wetzlar pour soumettre à Hoche le plan..... il ajoute verbalement que l'expédition sera suivie d'une seconde formée des 15,000 Français à la solde de la Hollande, de sorte qu'avec 30,000 hommes on pourra se maintenir en Écosse..... ou en garder 25,000 et en envoyer 5,000 en Irlande..... Si Hoche veut prendre le commandement des armées réunies, Daendels sera ravi d'être à ses ordres.

Lorsque Hoche reçut Wolf Tone, il était mourant. Pourtant sa belle lucidité, qui subsistait jusqu'au bout, lui permit de montrer de suite les gros défauts du projet qu'on lui soumettait :

13 septembre. — Je viens de voir le général Hoche à son retour de Francfort..... il est terriblement changé..... Il a secoué la tête à l'idée d'un second embarquement à l'embouchure de la Clyde et a fait observer que si nous arrivions heureusement en Écosse, les Anglais ne manqueraient pas de détacher une division de frégates dans la mer d'Irlande, avec la quasi-certitude d'y devancer les frégates bataves, ce qui nous couperait de toute communication avec l'Irlande.

Six jours après, le *Pacificateur* de la Vendée, le plus

(1) Journal de Wolf Tone.

redoutable adversaire qu'ait eu l'Angleterre à cette époque, expirait (1) :

19 septembre. — Mes craintes au sujet du général Hoche n'étaient que trop bien fondées; il est mort ce matin, à 4 heures. Les poumons semblaient tout à fait perdus. (Wolf Tone, *Journal*.)

Cependant, sur les instances du gouvernement français et bien que convaincu à l'avance de la défaite qui l'attendait, l'amiral de Winter se décida à sortir du Texel. Il devait faire noblement son devoir de soldat, malgré les erreurs de tactique qu'il commit.

Le 10 octobre à 10 heures (2) du matin, l'escadre hollandaise prit la mer. Le soir, par vent de sud-ouest, on découvrit la division du commodore Trollope à qui on donna la chasse. La poursuite, d'ailleurs infructueuse, dispersa les navires hollandais.

Apprenant par des navires marchands que toute l'escadre de lord Duncan se trouvait à moins de 45 milles dans le nord-nord-est, l'amiral de Winter qui était encore maître, ou d'aller à sa rencontre s'il voulait un combat, ou d'échapper si son but était l'Irlande, fit route vers Camperduin (Camperdown en anglais), et vint attendre l'attaque de l'ennemi à 9 lieues au large de Skeveningen, ses vaisseaux en ligne serrée orientée du nord-est au sud-ouest.

Le 11 octobre, l'amiral Duncan donnant un nouvel exemple de la tactique nettement offensive des marins anglais de cette époque, se présenta en colonne pour percer la ligne hollandaise, entre les vaisseaux *Haarlem* et *Jupiter* et se rabattre ensuite. Grâce à cette manœuvre et malgré une énergique résistance, l'escadre hollandaise fut complètement battue. De Winter, fait prisonnier, alla mourir à Londres de ses blessures, 7 vaisseaux furent pris et les débris de la flotte hollandaise rentrèrent au Texel. Les pertes presque égales des deux côtés (540 tués et 620 blessés hollandais) attestent l'acharnement du combat, qui est considéré en Angleterre comme un

(1) Malgré la légende, nous pensons que Hoche mourut de tuberculose pulmonaire, mais sans contester que les fatigues subies, peut-être les attentats relatés par les historiens, n'aient hâté sa fin.

(2) W. James, *Naval History*.

des plus sérieux que les escadres anglaises de cette époque eurent à soutenir (1).

Après l'Espagne, la seconde des alliées maritimes de la France, la Hollande, était paralysée pour longtemps.

La défaite de Camperdown, comme celle du cap Saint-Vincent, avait eu comme principale cause le manque de coordination entre les efforts des trois marines coalisées contre l'Angleterre.

(1) Il est de tradition, depuis cette époque, qu'un des plus grands vaisseaux de l'escadre britannique porte le nom de Camperdown.

CHAPITRE IV

LA TENTATIVE CONTRE LES ILES SAINT-MARCOUF

(AOUT 1797)

Tandis que les 30 vaisseaux et les 15,000 matelots de Brest restaient inactifs, le ministre Truguet avait cherché à utiliser les restes de la flottille de Muskeyn, qui avait si misérablement échoué l'été précédent. Il avait conservé à ce marin étranger toute sa confiance et avait admis, d'accord avec lui, les bases suivantes pour la constitution de 4 divisions de bateaux plats :

Bases de la composition de la flottille (1).

La flottille sera composée de 24 grandes canonnières, de 48 petites, de 4 corvettes et de 8 avisos ou bâtiments légers.

Elle sera partagée en 4 divisions.

Tous les bâtiments de cette espèce disséminés sur la côte depuis Port-Malo jusqu'à Dunkerque seront sous les ordres du capitaine de la flottille. Ils pourront néanmoins, surtout les grandes canonnières, être employés à la protection des convois ou à la défense de la côte, mais le chef de la flottille devra toujours être au courant de leur marche et de leurs mouvements.

Chaque division sera commandée en chef par un lieutenant de vaisseau ;

Les grandes canonnières par un enseigne ;

Les petites par des chefs de timonerie ;

L'équipage des grandes canonnières sera composé d'un capitaine, 20 officiers, 40 hommes d'équipage et 30 hommes de garnison ;

(1) *Archives de la marine*, BBIV, 113. 5 pluviôse an IV (24 janvier 1797).

Celui des petites, d'un capitaine en second, 16 hommes d'équipage et 30 hommes de garnison, les officiers et canonniers compris.

Les corvettes et avisos comme de coutume, seulement la garnison sera composée de volontaires des bataillons.

Dans ce moment, il existe 26 grandes chaloupes réparties dans les ports de Dunkerque, Cherbourg et Port-Malo.

Il existe à Dunkerque un bataillon de petites chaloupes, ci..	12
A Boulogne et Calais	12
Dans les ports de l'arrondissement.....	5
A Cherbourg.....	5
A Port-Malo.....	6
	6
Total.....	40

Reste à construire pour arriver au complet..... 8

Mais il se trouve actuellement au Havre 11 bateaux canonnières de l'ancienne forme dont on pourrait peut-être tirer un certain parti et que le Commissaire principal propose de mettre en vente.

Il n'était plus question de descente en Angleterre ; l'objectif plus modeste de la flottille devait être la défense mobile des côtes pour la protection du cabotage, et, éventuellement, une petite opération offensive à courte distance du continent.

Pendant tout le mois de février, Muskeyn à Dunkerque (1) avait constamment exercé la division du port, qui comptait 6 grandes et 24 petites canonnières. Le Ministre l'approuvait et lui promettait des renforts :

*Le Ministre de la marine au citoyen Muskeyn,
capitaine de vaisseau.*

1^{er} mars 1793 (2).

..... Je vois avec plaisir que vous commencez à exercer votre division sur la rade de Dunkerque..... Il est nécessaire que vous continuiez ces exercices, jusqu'à ce que le moment soit venu de réaliser les projets que je vous ai communiqués.

Ce qui n'est pas moins important c'est d'activer la confection des canonnières qui sont encore sur le chantier dans l'arrondissement de Dunkerque.

(1) Lettres des 23 et 25 avril. (*Archives de la marine*, BB^{IV}, 113.)

(2) BB^{IV}, 113.

16 mars 1793.

..... Je n'ai pas encore demandé au Ministre de la guerre de pourvoir à la formation de 3 ou 4 bataillons qui doivent servir sur la flottille, attendu que je ne connais pas encore exactement le nombre des canonnières de tout genre qui sont déjà en activité, ni l'époque à laquelle celles qui sont sur les chantiers pourront prendre la mer.....

Muskeyn répondait :

19 mars. — Je vais prendre des renseignements pour pouvoir vous donner un tableau général de la situation des canonnières de tout genre dans les ports du Havre, Cherbourg et Saint-Malo.

Pour ce qui concerne l'arrondissement de Dunkerque, sa force consiste pour le moment en 24 petites canonnières (dont 12 du bataillon de Dunkerque, quoique finies, ne sont pas armées), 10 grandes canonnières et 3 avisos, le tout en bon état.

Bientôt de petits combats allaient donner aux équipages de la flottille, une confiance qui leur avait jusqu'alors complètement manqué :

Muskeyn au Ministre.

23 mars.

J'ai l'honneur de vous annoncer mon départ de Dunkerque..... Etant au travers de Gravelines, j'ai aperçu une frégate qui porta sa bordée du large du moment qu'elle me vit. Je suis arrivé le soir dans le port de Calais en bon ordre..... Trois grandes canonnières sont sorties (de Dunkerque) à la marée du soir pour me joindre. Elles ont rencontré la même frégate qui portait sa bordée à terre..... pour leur couper le chemin. Les canonnières voyant qu'elles ne pouvaient éviter un engagement se sont disposées au combat, formant la ligne de bataille ; elles ont largué leurs basses voiles ainsi que leurs perroquets. La frégate, voyant que ces canonnières étaient disposées à se mesurer avec elle, a pris le large. Elle était accompagnée d'un lougre. Je suis sorti le lendemain de Calais avec la marée du matin et arrivé à Boulogne le soir fort tranquillement.

C'est hier, 2 germinal, que la canonnière *La Chiffonne* sortit de ce port avec la marée du matin pour se rendre à Saint-Valery, le vent au S.-S.-O. ; l'ennemi vint bravement attaquer cette canonnière : ils étaient 1 frégate de 36 canons, 1 corvette de 20 et 3 moindres bâtiments. La canonnière gagna la côte et les attendit tranquillement. L'ennemi a tiré 40 à 50 coups de canon qui ont été ripostés de la canonnière par 15 coups de 24. Il faut vous observer, général, que la marée était basse et qu'il n'y avait pas suffisamment d'eau pour un canot, pour sortir du port. La petite escadrille anglaise a disparu à marée montante, et notre canonnière est rentrée saine et sauve.....

Je viens d'apprendre. . . . que deux de mes canonnières à qui j'avais donné ordre de partir de Calais pour escorter des bâtiments de transport vers Dunkerque ont eu un engagement avec une frégate de 36 à 40 canons. Elles s'en sont tirées avec tout l'honneur possible, ayant forcé la frégate à gagner le large. . .

Le retour à Dunkerque s'effectua tout aussi heureusement : parti de Boulogne le 26 mars, Muskeyn mouillait le même soir à Calais et, repartant le lendemain à 5 heures du matin, il arriva avant midi en rade de Dunkerque, ramenant 6 grandes canonnières et 23 petites. L'ennemi, fort de 5 voiles, n'avait pas osé attaquer la petite division (1).

Encouragé par ce succès, le Ministre prescrivit un mouvement sur le Havre pour rapprocher la flottille de l'objectif qui, dans l'esprit de Truguet, lui était déjà assigné :

Le Ministre de la marine à Muskeyn.

4 avril. — J'ai vu avec intérêt les premiers mouvements de la flottille sous vos ordres : les engagements que quelques canonnières ont eus avec l'ennemi me donnent l'espoir que cette nouvelle arme aura tout le succès qu'on peut en attendre et qu'elle assurera le service des convois et la protection des côtes. Mon intention étant de tenir les embarcations en activité continue pendant la belle saison, vous voudrez bien vous disposer à vous rendre le plus tôt possible au Havre avec les 6 grandes et les 23 petites canonnières que vous avez réunies. Vous prendrez sous votre escorte les navires destinés pour ce port où je vous ferai passer des ordres ultérieurs.

Muskeyn obtint sans peine l'autorisation d'emmener avec lui plus de bateaux qu'il n'avait d'abord été spécifié :

10 avril. — Je vous observe qu'il en existe 11 ici et 1 à Saint-Valery. La force de six canonnières est peu suffisante, vu que nos ennemis me guettent avec plusieurs frégates et même des vaisseaux rasés.

Le Ministre de la marine à Muskeyn.

14 avril.

. . . . Vous pourrez prendre avec vous les 10 canonnières que vous présumez vous être nécessaires. . . . Je vois avec plaisir que dans le coup de vent qui s'est manifesté après la sortie des 2 divisions que vous avez récemment expé-

(1) Lettre de Muskeyn en date du 31 mars.

diées de Dunkerque, les petites canonnières se sont bien comportées à la mer et sont arrivées sans avaries à Calais et à Boulogne. . . . Je vais écrire au Ministre de la guerre de presser la formation du 3^e et du 4^e bataillons que la composition actuelle des équipages des grandes canonnières rend indispensables. . . .

Sans attendre la réponse du Ministre, Muskeyn avait déjà amorcé son mouvement.

13 avril. — Samedi 18, j'ai fait partir de Dunkerque 12 petites canonnières dont 8 pour d'ici à Calais, surveiller le mouvement de l'ennemi, et 4 autres de Calais à Boulogne. . . . une demi-heure après leur départ, il s'est élevé une brume très épaisse et le vent a fraîchi. Ceux destinés pour Boulogne ont été bien vite à l'abri du cap Gris-Nez, mais ceux pour Calais ont été obligés de mouiller en rade de ce port et d'y passer la nuit. . . . le lendemain matin. . . . ils ont vu 3 frégates, 1 lougre et 1 cutter mouillés à une bonne lieue au large d'eux, mais la mer étant grosse, les petites canonnières sont rentrées au port de Calais sans avaries.

Les canonnières que j'ai envoyées croiser dans l'Ouest ont été attaquées par trois frégates. Je n'ai pas encore le rapport. . . . tout ce que je puis dire pour sûr c'est que les frégates, après un combat de deux heures, ont abandonné le champ de bataille et couru leurs bordées au large (1).

Mais, à partir de ce moment, la correspondance de Muskeyn change tout à fait de caractère. Au lieu des promesses d'action immédiate, ce ne sont plus que réclamations au sujet

(1) Situation à la date du 2 mai :

<i>Dunkerque</i>	<i>l'Inquiète</i> (brick), 8 canonnières, <i>l'Insolente</i> (lougre), la <i>Fortitude</i> (aviso);
	12 bateaux composant le bataillon de Boulogne, en partie armés, du nouveau modèle;
	12 bateaux composant le bataillon de Dunkerque; nouveau modèle;
<i>Gravelines</i>	1 canonnière;
<i>Saint-Valery</i>	2 canonnières;
<i>Le Havre</i>	3 canonnières;
	13 bateaux, dont 7 désarmés;
	5 — sans voiles;
<i>Dieppe</i>	5 — en chantier;
<i>Saint-Malo</i>	2 — presque terminés;
<i>Solidor</i>	6 — en chantier;
<i>Granville</i>	1 canonnière, en réparation;
<i>Brehare</i>	1 — —
<i>Aberwrach</i>	1 — en bon état;
<i>Cherbourg</i>	3 — une légère réparation, en bon état;
	5 bateaux, sans mâture;
<i>Granville</i>	2 — sans mâture.

(BB^{iv}, 113.)

de la lenteur des travaux, pénurie de soldats et de marins, plaintes sur les désertions et le peu de valeur des troupes (1), enfin et surtout demandes continuelles de fonds non seulement pour les matelots qui se font embaucher par les corsaires pour être payés, mais pour lui-même et son état-major. Le 18 mai, après un mois perdu, Muskeyn avoue qu'il doit 3,000 francs à Dunkerque pour ses dépenses personnelles.

Enfin, péniblement et en plusieurs fois, 6 grandes canonnières (alors que Muskeyn demandait à en emmener 10 ou 11) et 24 petites parviennent à se rassembler le 28 mai à Gravelines. Mais, là, la même série de récriminations recommence; outre les désertions, la pénurie dans laquelle vivent les officiers de l'état-major (n'ayant que 15 francs par jour pour vivre à eux 6) (2), ce sont cette fois les vivres de campagne que les bureaux de la guerre promettent toujours et restent un mois sans fournir (3).

C'est le 29 juin seulement, et encore en grand désordre, que la division prend la mer pour arriver le 30 au Havre.

29 juin, à 2 lieues de Gravelines (4).

J'ai l'honneur de vous annoncer que je suis parti ce matin, à 4 heures 1/2, avec 6 grandes canonnières et 24 bateaux canonnières. Le vent de la partie S. et S.-E., joli, frais et beau temps.

J'observe à l'instant qu'une grande canonnière et un aviso sont restés de l'arrière et qu'ils me rejoindront à la marée prochaine.

Muskeyn à Marine.

2 juillet.

J'ai l'honneur de vous annoncer mon arrivée dans ce port (le Havre), avec les 2 bataillons de bateaux canonnières, 6 grandes canonnières, le lougre le *Fanfaron* et un bâtiment chargé de cordages pour Brest. L'avisos la *Fortitude* est resté en arrière. . . . Je suis entré sur cette rade le 12 (30 juin), à 4 heures de l'après-midi, après une traversée de trente-six heures très heureuse. J'ai vu,

(1) 2 mai. — « L'ordre du Ministre de la guerre est venu pour incorporer dans les bataillons de Dunkerque et de Boulogne les troupes provenant de la division de Flissingen; nous sommes occupés à le faire, et je puis vous assurer qu'on n'a jamais eu de plus mauvaises troupes que celles-là ».

(2) Lettre du 28 mai.

(3) Lettre du 15 juin.

(4) BB^{iv}, 113.

pendant mon voyage, trois frégates ennemies; une a fait route avec moi depuis Gravelines jusqu'à la hauteur des bancs de la Somme, elle se tenait toujours à trois portées au large de nous. Devant Boulogne, je voulus l'attaquer, mais elle ne tint pas. J'ai cru qu'il aurait été imprudent d'aller m'exposer au large, et j'ai continué ma route. Nous avons essuyé un assez gros temps pendant la nuit du 11 au 12; nous fûmes obligés de gagner le large; la mer était trop grosse sur la côte. . . .

Je vais d'abord m'occuper des îles Saint-Marcouf. Vous savez, Général, que faute de marins, je suis obligé de mettre de fortes garnisons sur les grandes chaloupes canonnières, ce qui affaiblit les petites. Vous m'avez promis de me faire avoir des militaires : je vous prie de me faire avoir un bataillon de plus sans retard. . . .

Déjà le Ministre de la marine avait envoyé à Muskeyn ses instructions définitives, et ce n'est pas sans surprise qu'on peut y relever la singulière idée que se faisait Truguet de cette chance si inespérée, unique, qu'avait donnée à la France la révolte des flottes anglaises.

Marine à Muskeyn, au Havre.

13 juin 1797.

J'ai lieu de croire, Citoyen, d'après les derniers comptes que vous m'avez rendus, que vous ne tarderez pas à vous rendre au Havre avec la flottille. . . . que vous commandez.

. . . . Je m'empresse de vous faire connaître le service que vous aurez à remplir. Les forces qui vous sont confiées peuvent être également employées à la défense des côtes de la République et à l'attaque des ennemis sur leur propre territoire. Ce dernier objet présenterait sans doute plus de moyens à votre courage et des résultats plus glorieux, mais, *dans ce moment, où l'insurrection vient de se manifester sur la flotte anglaise, il serait impolitique de s'occuper d'une entreprise de ce genre* qui ne manquerait pas de rapprocher les deux partis par le danger commun. Ainsi, vous ne devez vous occuper, quant à présent, que de la protection des côtes et du cabotage, depuis le Havre jusqu'à Brest, particulièrement dans la baie de Caen et dans la Déroute. Cependant, il sera nécessaire, pour faciliter la communication entre ces ports, que vous fassiez de promptes dispositions pour reprendre les *îles Saint-Marcouf*. Vous savez quelle est la position de ces îles dont les Anglais se sont emparés; qu'elles leur offrent un point d'appui pour leurs croiseurs et qu'ils y entretiennent constamment des forces de terre et de mer. . . . le gouvernement ne peut souffrir plus longtemps qu'un point aussi rapproché de nos côtes reste au pouvoir de l'ennemi, et, depuis que je m'occupe de la flottille, je vous ai réservé l'honneur de cette opération. En conséquence, à votre arrivée au Havre, vous

(1) BB^{iv}, 113.

prenez des renseignements exacts sur l'état de défense des îles Saint-Marcouf, et si, comme j'ai lieu de l'espérer, les forces qui vous sont confiées sont suffisantes, vous ne perdrez pas un moment pour les enlever.

Le citoyen Eyriz, que je chargeai il y a plusieurs mois de recueillir des documents détaillés sur la situation militaire de ces îles et sur les moyens de les attaquer, pourra vous procurer des notions importantes à l'aide desquelles vous réglerez votre moyen d'exécution.... Si vous en aviez besoin de plus grands, je me concerterais avec le Ministre de la Guerre pour vous procurer des troupes d'élite.... gardez le plus profond secret sur cette partie de votre mission....

J'ai appris avec plaisir votre arrivée au Havre....

J'écris au Ministre de la guerre pour lui demander de faire mettre à votre disposition un nombre d'hommes assez considérable pour former deux autres bataillons.

Muskeyn, en recevant ces instructions, promit de s'en acquitter à sa gloire, annonça l'intention d'employer à l'expédition les bateaux non pontés trouvés au Havre, en les armant de caronades et de mortiers, et envoya sur les îles Saint-Marcouf des renseignements qui prouvaient, s'ils étaient exacts, que l'attaque de ces îles n'était pas au-dessus des moyens de la flottille.

11 juillet (du Havre).... Mon voyage sur la côte m'a procuré les renseignements nécessaires. La force de ces îles (Saint-Marcouf) est entre 50 à 60 pièces de canon et à peu près 200 hommes. Il y a très souvent des frégates et des vaisseaux de ligne rasés, mouillés; mais, depuis quelque temps, ils n'ont point paru.

Mais, au moment de tenter l'aventure, et bien qu'encouragé (1) par le nouveau Ministre de la marine, Pléville le Pley, remplaçant Truguet tombé, Muskeyn donnait de sa situation une description rien moins qu'encourageante.

24 juillet.... les bâtiments sous mes ordres sont prêts à partir au pre-

(1) Lettre du 11 juillet.

Le Ministre de la Marine à Muskeyn, au Havre.

27 juillet.

.... Mon intention est de ne rien changer aux dispositions qui ont été déjà faites.... vous voudrez bien vous occuper avec la plus grande célérité de l'expédition sur les îles Saint-Marcouf et prendre sur-le-champ les mesures pour mettre à la voile sans aucun délai. Mon prédécesseur vous a fait connaître la conduite que vous devrez tenir dans le cas où vous vous empareriez de ces îles; je confirme ces dispositions. (BB^{IV}, 113.)

mier vent favorable pour exécuter l'expédition qui m'est confiée. Malheureusement mes équipages se plaignent beaucoup et j'ai à craindre, d'après les rapports faits par les capitaines, un refus général au moment que je ferai le signal d'appareiller; il me manque pour compléter mes équipages 220 marins qui m'ont été en partie promis pour le moment de mon départ. Ces hommes seront pris sur les frégates et corvettes de ce port. Que dois-je attendre, Ministre, d'hommes pris de force, embarqués sur la flottille pour faire une expédition sans rien recevoir? Ne dois-je pas être assuré qu'à la première relâche que je serais dans le cas de faire, mes équipages désertent et fassent manquer une expédition que je vous garantis si mes marins tiennent bon. Les soldats sont de la meilleure volonté. . . . il manque six mois de solde.

Le surlendemain, au moment d'un exercice, la plus grande partie des équipages se sauve et rejoint après le contre-ordre de sortie pour demander de l'argent.

. . . . La flottille est aujourd'hui composée de 7 grandes canonnières et 24 bateaux canonnières portant chacun une pièce de 18 et une pièce de 6, qui se débarque avec facilité, de 2 bataillons organisés d'après le local des bateaux. Ces bataillons sont chacun de 456 hommes, bien habitués à la mer et à la rame; ils sont payés et habillés par la commission de terre, mais nourris par la marine. . . . Les circonstances seules sont cause du peu d'activité que la flottille s'est donnée. . . . le manque de fonds a toujours tenu mes bâtiments cloués dans les ports et a continuellement occasionné une grande désertion parmi mes équipages; je n'ai jamais pu opérer une sortie avec une partie de ma flottille, sans dégarnir l'autre restant dans le port. Pour faire sortir quatre canonnières, j'étais très souvent obligé de prendre les équipages de huit et d'y embarquer des militaires de mes bataillons. Tout cela faute de matelots. La flottille serait encore dans le port de Gravelines sans votre prédécesseur, en habillant des marins nus et en payant les équipages provenant de la division de Flessingen, qui avaient huit mois à réclamer et qui refusaient d'aller en mer. J'ai désarmé 3 grandes canonnières pour avoir suffisamment de marins pour conduire la flottille ici. . . .

Enfin le vent étant devenu favorable et surtout le Ministre ayant envoyé assez d'argent pour payer ces marins qui refusaient de servir sans solde, l'expédition eut lieu et échoua misérablement sans que l'ennemi ait contribué à son échec.

19 août. — Aussitôt en rade, je me fis donner l'état de situation de tous les bâtiments sous mes ordres et après avoir fait le versement nécessaire pour pouvoir prendre la mer, je fis signal d'appareiller et je fis de suite route vers les îles Saint-Marcouf. Le vent était de la partie du S.-E. petit frais, et ma flottille marchait dans le meilleur ordre du monde sur trois colonnes. Nous n'aperçûmes aucun ennemi. Vers les 10 heures du soir le vent fraîchit beaucoup et, entre minuit et une heure, nous trouvâmes par le travers de Port-en-

Bessin, trois lieues au large, nous fûmes assaillis par un orage affreux. Les vents sautèrent au S.-O. et varièrent jusqu'au N.-O avec violence. L'orage dura pendant trois heures consécutives pendant lesquelles toute la division se dispersa.

Me voyant entraîné au large, dans ce moment-là une partie de ma division se trouva peu éloignée des îles Saint-Marcouf, où je devais supposer une division ennemie; je fis le signal de virer de bord pour rallier la terre. A la pointe du jour, je ne trouvai en vue que 13 bâtiments, de 37 qui composaient ma flottille, auxquels je fis signal de faire route pour la baie de Caen. . . . Vers le midi, je mouillai vis-à-vis la rivière de Caen, où je suis parvenu à rallier 29 bâtiments. . . . J'ai le plaisir (*sic*) de pouvoir vous annoncer mon entrée dans ce port avec tous les bâtiments de ma division, sauf un seul bateau qui, à ce que je présume, a gagné la Percée.

Cette fois Truguet n'était plus là pour couvrir Muskeyn qu'il avait si constamment soutenu, et, perdant patience, le gouvernement fit désarmer la flottille.

Ministre de la marine à Muskeyn.

10 fructidor.

J'ai reçu votre lettre du 2 de ce mois, par laquelle vous me rendez compte que les mauvais temps vous ont forcé de rentrer au Havre avec la flottille que vous commandez.

Le Directoire exécutif vient de décider que l'expédition dont vous étiez chargé n'aura pas lieu, et son intention est qu'il soit procédé sur-le-champ au désarmement de tous les bateaux canonnières.

ANNEXE

LES PROJETS PARTICULIERS EN 1797

Projet de Collinet (1^{er} mars 1797). — Les Anglais ne pouvant toujours maintenir des vaisseaux de ligne en croisière devant Brest, il viendra toujours un moment où un nombre suffisant de frégates et de transports chargés de troupes pourront passer en sûreté. En cas de rencontre avec des forces supérieures, il suffirait de se disperser pour gagner séparément le rendez-vous. Au besoin on prendrait tout d'abord la direction du nord de l'Espagne pour dépister l'ennemi et lui donner le change, et, pour mieux le tromper, des diversions se feraient simultanément en partant de différents ports de la Manche et de l'Océan.

Le meilleur objectif serait le havre de Fowey, à mi-chemin entre Plymouth et Falmouth, dont l'entrée est facile et le mouillage excellent.

Projet de Le Got, membre du Conseil des Cinq-Cents (26 avril 1797). — Le plan de l'auteur consiste à enlever le Portugal, à multiplier les armements en course, à établir une croisière à l'entrée du golfe Persique, et à tenter un débarquement en Angleterre et en Irlande. Voici ce qu'il propose pour ce dernier objet : A défaut de marine, il rassemble à Flessingue et aux environs 40,000 hommes qu'il embarque sur des transports avec des vivres pour deux mois. Il place aussi 15,000 hommes à Ostende et à Dunkerque. On obtient ainsi l'avantage de menacer les deux rives de la Tamise, les côtes d'Ecosse, et l'on pourra selon les circonstances, en doublant la pointe septentrionale de l'Ecosse, porter les 40,000 hommes au nord de l'Irlande.

Il veut aussi à Cherbourg, 3 frégates et des vaisseaux de transport avec 15,000 hommes d'embarquement pour menacer Portsmouth et Jersey ; à Brest, un certain nombre de troupes pour menacer Plymouth et l'Irlande ; à Lorient, 12,000 hommes et 3 vaisseaux de ligne avec des frégates ; à Rochefort, autant pour se porter en Irlande.

L'expédition préparée à Dunkerque (c'était le corps de Quantin), ira brûler Chatham de concert avec une flotte hollandaise partie du Texel.

« Je vais, dit l'auteur en finissant, indiquer un dernier moyen que je crois le plus péremptoire de tous. »

Tandis que la marine espagnole retient l'amiral Jervis devant les côtes du Portugal, le port de Toulon expédiera 15,000 à 18,000 hommes dans le nord de l'Irlande en profitant de la belle saison.

Projet de Rolland (1^{er} octobre 1797). — « Pendant les 23 années que j'ai travaillé avec feu le général Gribeauval, dit l'auteur, le gouvernement français a projeté deux fois une descente en Angleterre. Ayant été chargé par ce général, d'en ébaucher chaque fois le travail préparatoire par rapport à l'artillerie, je vais essayer de tracer ici ce que ma mémoire m'a conservé. »

Les deux premiers mémoires ne présentent d'autre intérêt que celui qui s'attache aux projets de 1770 et 1778, le second est presque exclusivement une nomenclature de bouches à feu de tous les calibres possibles. Le troisième enfin est un projet de défense des côtes de Bretagne contre une descente des Anglais.

Projet du général Valence (28 avril 1797). — Outre l'intérêt qu'il y a à s'entendre avec les Irlandais au sujet du choix du meilleur point de débarquement en Irlande, il faut se souvenir que les côtes du nord-est de l'Angleterre sont les plus vulnérables « les terreurs y sont extrêmes, même quand on n'a à craindre que les équipages de quelques vaisseaux ».

Il est donc très utile de faire coïncider les préparatifs de descente en Irlande ou sur les côtes méridionales de l'Angleterre avec des embarquements partant respectivement du Texel pour la Tamise, et de l'embouchure de l'Elbe pour les côtes du nord-est de la Grande-Bretagne.

En même temps que l'on diviserait les forces de l'ennemi, les expéditions profiteraient toutes les trois du même vent. Le général Hoche peut se porter rapidement sur l'Elbe et mettre l'embargo sur tous les navires qui se trouvent dans le port de Hambourg. C'est une raison de plus pour porter la guerre dans le Hanovre, possession de l'Angleterre.

CINQUIÈME PARTIE

L'ARMÉE D'ANGLETERRE

CHAPITRE PREMIER

LES PROJETS

Le 26 octobre 1797, en recevant Monge et Berthier qui lui apportaient le texte du traité de Campo-Formio, conclu le 17, le Directoire avait pris un arrêté créant une armée dite d'Angleterre et la confiant au général Desaix (1) en attendant l'arrivée de Bonaparte. « Une partie de l'armée d'Italie, à « fixer par son chef, devait former sur les côtes de l'Océan, « le fond de l'armement que votre nom et votre activité doi- « vent rendre formidable aux Anglais (2) ».

Cette armée devait primitivement se rassembler sur les territoires suivants :

1^{re} division : départements du Nord et de l'Aisne ;

12^e division : Loire-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres, Charente-Inférieure ;

14^e division : Calvados, Manche, Orne ;

15^e division : Somme, Seine-Inférieure ;

16^e division : Pas-de-Calais ;

22^e division : Mayenne, Sarthe, Loir-et-Cher, Mayenne-et-Loire, Indre-et-Loire ;

24^e division : Dyle, Escout, Lys, Jemmapes, Deux-Nèthes ;

13^e division : Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine.

(1) Capitaine de la Jonquière, *Expédition d'Égypte*, p. 41.

(2) Lettre du Directoire à Bonaparte (26 octobre). (Capitaine de la Jonquière, p. 42.)

Ces divisions étaient déjà occupées par des troupes en nombre considérable.

Un tableau (1) joint à un rapport adressé, le 30 octobre, par le ministre Schérer au Directoire, donne les chiffres suivants :

12 ^e division,	effectif	11,072	présents	10,003
13 ^e —	—	22,055	—	20,067
14 ^e —	—	8,352	—	6,752
22 ^a —	—	4,439	—	4,873 (2)

Soit, au total : 45,918 hommes, dont 41,695 présents. Il fallait y ajouter :

1 ^{re} et 2 ^e divisions : infanterie,	4,128 ;	
cavalerie, 626 ; artillerie, 817 ; total		5,571
15 ^e division, environ 1000 fantassins		
de la 47 ^e		1,000
24 ^e division, environ 1200 fantassins		
de la 46 ^e et 800 cavaliers.....		2,000
		<hr/>
Total (3).....	10,000	environ.

Malgré leur nombre, ces forces suffisaient à peine à assurer la sécurité intérieure et à faire face aux menaces constantes des Anglais sur les côtes. Pendant les derniers mois de l'année 1797, on signale constamment, en effet, des attaques de diligences, des assassinats et des enlèvements de fonctionnaires, même de gendarmes. A l'approche des élections, on demande de tous côtés des renforts ; des colonnes mobiles sont partout en mouvement, et les premières troupes qui arriveront dans l'Ouest seront employées à la police (4).

Cependant Schérer évaluait à 15,000 le nombre d'hommes

(1) Cité par le capitaine de la Jonquière, p. 44.

(2) Elle n'en a en réalité que 3,597. (Lettre du général commandant la 22^e division, du 3 janvier.)

(3) Situation du 11 octobre.

(4) Lettre du Ministre de la guerre au département de la Manche (20 décembre). Lettres du Ministre de la guerre au Ministre de la police (23 février). Lettre des généraux commandant la 12^e division et la subdivision de Rochefort (du 23 février). Lettre des administrateurs de l'Orne, du 28 février. (*Archives de la Guerre, Armée d'Angleterre.*)

que les divisions de l'Ouest (12^e, 13^e, 14^e et 22^e) pourraient fournir à l'armée expéditionnaire.

A ce premier noyau devaient s'ajouter 36,000 hommes (1), que Bonaparte offrait de faire venir de l'armée d'Italie. C'étaient les 2^e, 4^e, 5^e, 18^e, 21^e, 22^e légères, 4^e, 18^e, 25^e, 30^e, 32^e, 40^e, 43^e, 51^e, 57^e, 58^e, 61^e, 69^e, 75^e, 85^e et 88^e de bataille (2).

Andréossy partant le 13 novembre pour Paris, devait y faire fondre des canons du calibre de campagne de l'artillerie anglaise, afin que l'on pût, après le débarquement, utiliser les boulets de l'ennemi.

Trois mois devaient se passer avant l'arrivée sur les côtes des soldats de l'armée d'Italie. Aussi bien pour porter l'armée expéditionnaire, quand elle serait constituée à un effectif supérieur, que pour parer aux dangers immédiats de la situation, le ministre envoya dans l'Ouest d'autres troupes.

C'est d'abord un bataillon de la 24^e légère qui passe de Malines à Dinan (3) où il arrive le 9 nivôse (29 décembre), puis la 73^e de bataille et le 12^e chasseurs envoyés dans la 14^e division (4). La 84^e, forte de 2,200 hommes, reçoit également l'ordre de quitter l'armée d'Allemagne pour aller servir dans la 13^e division, dont le chef est prévenu (5) « qu'une expédition secrète se prépare en ce moment en Angleterre, dont le but est de détruire, dans les ports et sur les côtes, les vaisseaux et autres bâtiments de la République », et invité à faire bonne garde.

D'autres renforts considérables, dont le détail sera donné plus loin, seront fournis par les armées du Rhin et de Mayence, la Hollande, etc.

Pendant ce temps, Bonaparte était allé à Rastadt comme représentant de la France. Le 5 décembre au soir, il était à Paris.

Mais, bien que le quartier général de l'armée d'Angleterre,

(1) Lettre du 5 novembre (Capitaine de la Jonquière, p. 45).

(2) Lettre de Bonaparte, du 12 novembre (Capitaine de la Jonquière, p. 49).

(3) Lettre du Ministre, du 29 novembre.

(4) Lettre du général commandant la 14^e division, du 2 décembre.

(5) Lettres du Ministre, des 7 et 11 décembre.

qui n'était du reste pas constitué, dût résider dans la capitale, on ne voit pas Bonaparte prendre officiellement le commandement. Desaix conserve son titre de commandant en chef et ses lettres au ministre ne portent même pas la mention « par intérim ».

Quant à Bonaparte, reçu avec les plus grands honneurs à la cérémonie du 10 décembre, dont Barras a laissé un récit ironique, il fut investi, par arrêté du 9, d'un pouvoir d'ensemble sur toutes les armées qui avaient à exécuter des mouvements en vertu des clauses du traité de Campo-Formio (1), mesure qui, en lui subordonnant le général Augereau, devait exciter les susceptibilités de ce dernier (2). Bonaparte est à la fois une sorte de généralissime, de ministre plénipotentiaire et de conseiller du Directoire. Il le prend de très haut avec le gouvernement, fait commencer le mouvement de ses troupes sans en rendre compte au ministre, et rend, pour nourrir ses soldats en territoire français, des arrêtés levant des contributions, comme il le faisait en pays conquis (3). C'est à lui que Schérer demande où il veut envoyer ses troupes et quels régiments il se propose de prendre aux autres armées.

En ce qui concerne la partie maritime de l'opération, le Ministre de la marine soumet au Directoire, le 12 décembre, un rapport d'ensemble comprenant un projet arrêté pour l'armement à Brest d'une armée navale, et la réunion dans ce port des vaisseaux de l'amiral Brueys, alors dans l'Adriatique, et de ceux qui existaient à Rochefort et à Lorient, et un état de l'armée navale de la République, à l'époque du 22 frimaire an VI (4).

D'après cette dernière pièce, on possédait :

A Brest.....	34 vaisseaux à flot et 1 vaisseau rasé, le tout désarmé par arrêté du 5 vendémiaire, et 10 en radoub.
--------------	--

(1) Arrêté du 9 décembre.

(2) Lettres d'Augereau et réponses du Directoire (Capitaine de la Jonquière, p. 61).

(3) Capitaine de la Jonquière, p. 52.

(4) Lettre du Directoire, 11 décembre (Capitaine de la Jonquière, p. 65). Lettre de Pléville Le Pley (Capitaine de la Jonquière, p. 66).

Lorient.....	2
Rochefort.....	4
Toulon.....	5
Corfou.....	6
Vaisseaux vénitiens	9

57 vaisseaux dont 37 dans l'Océan.

Il y avait, en outre, 46 frégates, dont 26 confiées à des armateurs pour faire la course ; 19 corvettes, dont 16 pour la course ; 6 bricks, dont 2 pour la course ; 13 cutters, dont 4 pour la course ; 16 avisos, 18 flûtes et gabares. 7 frégates étaient aux colonies. Enfin 14 vaisseaux, 17 frégates et 3 corvettes étaient en construction dans les ports de la Manche et de l'Océan. Il n'était pas question des canonnières déjà, cependant, en nombre considérable (1).

L'arrêté du 13 décembre (2), pris d'après ces renseignements, prescrit la formation à Brest, pour le 1^{er} floréal (20 avril), d'une armée navale formée des 34 vaisseaux désarmés ou en radoub dans ce port, et renforcée : 1^o des 6 vaisseaux et 6 frégates de Brueys ; 2^o de 4 vaisseaux en armement à Toulon, du vaisseau la *Révolution*, à Rochefort, de 2 vaisseaux, l'un en armement, l'autre en construction à Lorient ; 3^o de tout ce qu'on pourrait armer dans les différents ports en fait de frégates, de navires légers et de transports.

Le 14 décembre, de concert entre Bonaparte et le Ministre de la marine, était élaboré un plan d'opérations (3).

Il comportait :

1^o L'ordre à l'amiral Brueys de partir de Corfou avec 6 vaisseaux et 6 frégates pourvues de quatre mois de vivres, et de se rendre à Brest en longeant d'abord la côte barbaresque, puis, prenant le large après avoir franchi le détroit de Gibraltar pour éviter les 22 vaisseaux de l'amiral Jervis, qui bloque Cadix ;

2^o L'ordre d'équiper ce qui reste disponible de la marine

(1) Voir ci-dessus.

(2) Capitaine de la Jonquière, p. 68.

(3) Capitaine de la Jonquière, p. 69.

vénitienne et lui faire rejoindre Toulon après une croisière d'un mois ;

3° L'ordre d'armer 4 ou 5 vaisseaux à Toulon et, ultérieurement, de les envoyer à Brest ;

4° La demande au Prince de la Paix de réunir à Cadix toute la marine espagnole pour la fin d'avril, avec 15,000 soldats et trois mois de vivres.

En ce qui concerne le concours de l'Espagne, Truguet nommé ambassadeur à Madrid, le 13 novembre, allait bientôt se rendre à son poste et chercher à entraîner le roi dans une coopération active contre l'Angleterre et contre le Portugal (1).

La cour d'Espagne paraissait à cette époque très favorable à une action énergique. Humiliée par le blocus de Cadix, effectué depuis près d'un an par l'escadre de l'amiral Jervis (lord Saint-Vincent), moins nombreuse que les vaisseaux de l'amiral Mazaredo, elle prodiguait au Directoire les démonstrations belliqueuses :

Le marquis del Campo, ambassadeur d'Espagne, au ministre Bruix (2).

11 janvier.

.... D'après les derniers renseignements, le nombre de vaisseaux et de frégates tout prêts à mettre à la voile est le suivant : dans le port de Cadix, 22 vaisseaux de ligne, l'un d'eux destiné pour l'Amérique ; 6 frégates, l'une d'elles avec la même destination ; une corvette et 3 brigantins. Au Ferrol, 2 vaisseaux de ligne, une frégate et 3 brigantins. A Carthagène, 7 frégates. En Amérique, 4 vaisseaux de ligne, 5 frégates, une corvette et 3 brigantins.

Lettre au Ministre de la marine espagnole (traduction).

8 février (reçue le 3 ventôse).

.... Comme nos ennemis se tiennent constamment à la vue de Cadix, à la faveur des temps doux qui ont régné cet hiver et que leurs forces ne sont pas en ce moment très considérables, Sa Majesté a pensé qu'il fallait profiter de cette occasion pour les attaquer, les battre et les mettre dans l'impossibilité de faire ultérieurement aucune opération contraire aux projets arrêtés. En même

(1) Sciout, *Le Directoire*, t. III, p. 224 à 234.

(2) BB^v, 121.

temps le port de Cadix sera rouvert à notre commerce.... Je ne doute pas que le général Mazaredo, à qui j'ai donné des ordres précis pour sortir au moment favorable, ne remplisse en brave marin les intentions de Sa Majesté.

A la suite du combat, je pourvoirai au remplacement des vaisseaux désarmés par d'autres qui seront mis en état à l'époque nécessaire.

Les deux vaisseaux du Ferrol vont prendre la mer pour convoier les navires du commerce sur cette côte et ramener sous leur escorte ceux qui sont chargés de munitions pour nos ports. Je vous donnerai connaissance de leur retour afin que vous voyiez s'il serait convenable qu'ils se rendent alors à Brest par la route que vous me proposez et qui, sans aucun doute, est la meilleure. Mais il sera convenable que vous fassiez passer au Ferrol deux bons pilotes pratiques....

J'informe M. le Prince de la Paix de tout ce que vous voulez bien me communiquer, et il attend comme moi le plan d'opérations que vous nous avez promis, afin de faire concourir nos moyens au succès de cette importante entreprise.

Bien qu'une action isolée et prématurée de l'escadre espagnole dût avoir plus d'inconvénients que d'avantages, puisque l'armée navale de Brest n'était pas prête à profiter d'un succès, le Directoire encouragea le gouvernement de Madrid à faire combattre de suite l'escadre de Mazaredo (1).

Lord Saint-Vincent avait cependant, à ce moment, 21 vaisseaux de ligne généralement à l'ancre dans la baie de Lagos ou au large de Cadix (2).

Les relations entre bloqueurs et bloqués étaient constantes et infiniment courtoises.

Pressé aussi par les commerçants que ruinait le blocus, Mazaredo se décida à prendre la mer (3).

(1) Sciout, t. III, p. 224 à 234.

(2) W. James, *Naval History*, t. II, p. 131.

*L'amiral Bruix à M. de Langarg, Ministre de la marine
de Sa Majesté Catholique.*

25 février.

....Le Directoire exécutif a appris avec une vive satisfaction qu'il avait été donné des ordres au général Mazaredo de sortir avec l'escadre espagnole pour combattre les ennemis stationnés à l'ouvert de la baie de Cadix. Sans parler de la supériorité des forces de Sa Majesté Catholique, on ne peut douter que le brave général à qui elles sont confiées ne saisisse cette occasion de développer les talents qui l'ont rendu justement célèbre, et d'illustrer la marine espagnole par une action glorieuse.

....Le Directoire m'a donné ordre de me rendre à Brest et je vais partir aujourd'hui même pour ce port. Cette mesure prouvera à Votre Excellence combien le Directoire met d'importance aux opérations navales.... Je serai très empressé de communiquer à Votre Excellence les détails du plan général lorsqu'il aura été définitivement arrêté. (BB^{IV}, 121.)

(3) L'historien anglais W. James ne parle pas de la sortie de février.

Sept jours après, il était rentré au port.

La version espagnole de ce singulier incident mérite d'être citée.

Le marquis de Langara à Bruix. (Réponse à la lettre du 25 février.)

8 mars.

Bien que l'escadre commandée par le lieutenant général Mazaredo soit sortie effectivement de Cadix, comme je l'ai déjà annoncé à V. E., avec le projet de battre la flotte ennemie qui croisait devant le port, celle-ci étant composée de meilleurs voiliers, nos navires, malgré la chasse qu'ils leur donnèrent, ne purent en prendre aucun. Ayant vu disparaître les vaisseaux anglais, Mazaredo rentra au port, comme il était antérieurement convenu qu'il devait le faire (1).

Cette escadre qui regagnait l'abri du port de Cadix, parce qu'elle n'avait pas trouvé d'ennemi devant elle, y était de nouveau bloquée et immobilisée. Le 12 avril seulement, à la faveur d'un coup de vent, le vaisseau de 74, *Monarca*, et les deux frégates *Ninfa* et *Santa-Elena* parvenaient à sortir avec un convoi marchand.

En même temps, le gouvernement batave était énergiquement sollicité d'agir de son côté avec toutes ses ressources.

*Le Ministre de la marine au Comité des relations extérieures
de la Convention nationale batave (2).*

14 décembre 1797.

Le moment est venu, Citoyens, de s'occuper avec activité des mesures à prendre pour terminer la guerre par un coup décisif. Déjà le Directoire exécutif a donné des ordres dans tous les ports pour les préparatifs d'un armement considérable et il compte que les fidèles alliés de la République s'empresseront de concourir à l'exécution du plan qu'il a arrêté.

Le Directoire m'a chargé en conséquence, Citoyens, de vous inviter à disposer tous les vaisseaux de ligne, frégates et bâtiments légers de la marine

(1) Texte espagnol :

Aunque la esquadra del mando al teniente general D. José Mazaredo salió efectivamente de Cadix, como anuncié a V. E. en mi carta anterior, con el objecto de batir à la enemiga que cruzaba sobre aquel puerto, como esta se componia de navios mucho mas veleros, à pesar de la diligencia con que los nuestros les dieron casa, no pudieron alcanzar a ninguno de ellos en su huida; por cuya razon luego que desaparecieron de su vista, Mazaredo su regrésó à dicho puerto, conforme le estaba prevenido.

(2) *Archives de la Marine* (BB^v, 114).

batave à prendre la mer au 15 avril prochain avec deux mois de vivres de campagne. Vous jugerez sans doute nécessaire, ainsi que l'a pensé le Directoire exécutif, de joindre à cette escadre deux galiotes à bombes, les navires de transport que vous aviez destinés l'année dernière à porter 15,000 hommes de troupe et un nombre de grands bateaux de pêche ou de cabotage armés d'un canon de 4, par exemple, ou au moins de pierriers, sur lesquels on puisse embarquer 5,000 hommes de plus.

Vous partagez, Citoyens, le juste désir qu'a la République française de punir le gouvernement anglais de son orgueil et de sa perfidie, et vous ne négligerez aucun moyen d'arriver au but que la gloire et les intérêts respectifs des nations alliées leur ont marqué. Je vous prie de vouloir bien me mettre à portée de rendre compte au Directoire du progrès de vos opérations.

Mais le gouvernement hollandais se trouvait à ce moment dans une situation difficile. La ruine du commerce et la défaite de Camperdown avaient causé dans le pays un extrême malaise. La réfection de la flotte, pour satisfaire aux exigences du Directoire français, avait nécessité l'établissement d'impôts écrasants que toutes les provinces, sauf une seule, refusaient de payer (1).

Cependant, du côté des radicaux, le gouvernement français avait de très chauds partisans.

Le général Daendels, leur chef, qui avait embrassé depuis longtemps avec ardeur la cause française, sans se rebuter par l'échec de Camperdown, demandait à prendre part à une expédition contre l'Angleterre.

Wolf Tone, envoyé par lui à Paris, était porteur d'un rapport au Directoire proposant la coopération effective des escadres françaises et bataves.

Au sujet de cette mission, le journal de Wolf Tone s'exprime en ces termes :

1^{er} octobre (à son arrivée à Paris). — « Lewins est ici en grande faveur, il est presque nommé officiellement ministre d'Irlande à Paris.... il a ses entrées libres chez Barras, Pléville le Pley et Talleyrand.... J'ai remis à Barras le rapport que le général Daendels m'avait confié pour Hoche (2). »

5 octobre. — « Il (le général Debelle) m'a dit que ce sera probablement le général Simon qui prendra le commandement de l'expédition. »

12 décembre. — « Il (le général Desaix, qu'il avait déjà vu le 20 novembre)

(1) Sciout, *loc. cit.*, p. 235.

(2) C'est le projet contre l'Écosse dont il a été parlé plus haut.

m'assure que le gouvernement français possède maintenant de grands moyens d'action, en particulier l'argent (1).

Voici les lettres qui accrédiétaient Wolf Tone :

*Le lieutenant général Daendels, commandant l'armée batave,
au général Desaix, commandant provisoirement l'armée d'Angleterre.*

La Haye, le 12 décembre 1797 (l'an 3^e de la Liberté batave).

Général,

Les citoyens Giauque (*sic*) et Smith, tous deux irlandais, qui vous remettent cette lettre, m'ayant appris que vous désiriez entrer en correspondance avec moi, je me hâte de répondre à ce désir avec d'autant plus d'empressement que c'est un vœu que j'avais formé moi-même, dès que j'ai su que vous veniez prendre, en attendant le général Bonaparte, le commandement provisoire de l'armée d'Angleterre. Le Gouvernement français méditant des opérations dirigées contre la Grande-Bretagne, et devant dans leur exécution être secondé par ses alliés, il est bien important qu'on mette dans les préparatifs et dans les opérations elles-mêmes un ensemble qui peut en faciliter le succès, et c'est pour obtenir cet ensemble, que notre correspondance, Général, pourrait devenir peut-être très utile.

Vous n'ignorez sûrement pas quelle est la situation actuelle de notre République, qui n'a pas encore eu le bonheur de se donner une constitution, de sorte que nous n'avons qu'un gouvernement provisoire qui a nécessairement toute la lenteur de l'indécision attachée à sa nature. Cependant, s'il faut agir au printemps prochain, il faut des mesures d'autant plus promptes, d'autant plus efficaces, que nous avons à réparer les pertes que notre marine vient malheureusement d'essuyer.

Déjà beaucoup de temps s'est écoulé, il ne nous en reste peut-être pas assez si nous voulons être prêts pour le mois de mai prochain. Il serait donc bien intéressant que le Directoire fit à notre gouvernement des ouvertures sur les opérations qu'il médite, sur les efforts qu'il espère que ses alliés feront pour le seconder et sur la nécessité de hâter les préparatifs. Cette seule démarche peut nous donner assez d'impulsion pour faire adopter et exécuter des mesures qui ne sont encore qu'en proposition et qui en resteraient peut-être longtemps là, si une invitation du Directoire ne venait pas un peu les hâter. Mieux que personne, Général, vous êtes à même de faire sentir l'utilité de cette mesure.

Je sais, Général, que le Gouvernement n'est pas trop bien fourni en cartes des pays contre lesquels il se dispose d'agir. Le général Hoche, au moment où je m'embarquais, dans l'intention de faire une descente en Irlande, a bien voulu me donner la seule carte qu'il eût de ce pays. Comme elle est bonne et rare, j'ai cru que ce serait vous obliger que de vous en donner une copie. Elle est faite avec la plus grande exactitude, vous la trouverez ci-jointe.

(1) Le 21 et le 23, Wolf Tone devait voir Bonaparte. Voir ci-dessous.

J'ai aussi un atlas complet de l'Angleterre et de l'Ecosse, c'est tout ce qu'on peut trouver de plus détaillé et de plus parfait. Mais comme ce sont des cartes itinéraires, elles sont sur une échelle peut-être un peu trop petite, j'ai fait copier une partie de celles de l'Ecosse sur une échelle beaucoup plus grande : si vous les désirez je puis vous les envoyer. Je puis faire aussi copier celles de la côte méridionale d'Angleterre, ou de tout autre point que vous demanderiez. J'ai, en outre, un plan du port de Plymouth, levé en 1737. Il n'est pas militaire, il est seulement en perspective, mais il doit donner une idée très exacte de l'entrée du port et des ouvrages qui le défendent ; s'il peut vous être utile, je vous l'enverrai aussi. En tout, Général, dès qu'il s'agira de concourir, de quelque manière que ce soit, à abattre le seul ennemi qui s'oppose encore à la prospérité de nos deux Républiques, soyez assuré de trouver en moi un dévouement et un zèle sans bornes.

Salut et respect.

Le lieutenant général,

Signé : DAENDELS.

P.-S. — Permettez, Général, que je recommande à vos bontés les deux personnes qui vous remettront cette lettre. Je connais leurs talents et leur zèle pour la cause commune ; ils ont été très utiles au général Hoche, à moi-même ; ils peuvent l'être encore davantage quand le gouvernement français réalisera les desseins qu'il médite.

*Le lieutenant général Daendels, commandant l'armée batave,
au général Desaix, commandant provisoirement l'armée d'Angleterre.*

La Haye, le 11 janvier 1798 (l'an 4^e de la Liberté batave).

Général,

Sans doute, Général, nous partageons en Hollande la haine que le Gouvernement anglais inspire à vous, au Gouvernement français, à tous les amis de la liberté ; sans doute cette haine, cet esprit public, qui se sont manifestés d'une manière énergique, au moment même où nous venions d'essuyer un revers, sont inspirés par notre intérêt national qui, évidemment, ne peut prospérer que par l'abaissement de cette orgueilleuse puissance. Mais dans une République qui se constitue, au milieu des partis qui luttent, l'intérêt général est-il toujours écouté ? Surtout quand l'absence presque totale d'un gouvernement ne laisse aucun point de réunion aux opinions, aucune énergie à l'administration. Il y a longtemps que je gémis, Général, d'en être réduit à des désirs impuissants. Cependant, quelque pénible que soit notre situation, nous pouvons agir. Sur la demande que m'en a fait le nouveau ministre français, le citoyen La Croix, je viens de lui remettre un mémoire détaillé sur le seul moyen qui nous reste de tirer le meilleur parti possible des faibles forces maritimes qui sont encore en notre pouvoir. Le ministre m'a dit que le général Bonaparte l'avait prié de lui procurer des renseignements à cet égard,

et c'est à lui que mon mémoire doit être envoyé. Je souhaite qu'il approuve mes idées.

La connaissance trop exacte que j'ai, et des circonstances fâcheuses où nous nous trouvons, et des médiocres ressources que nous avons, me fait présumer que les moyens que je propose sont les seuls que nous puissions employer pour seconder utilement la France cette année. Mais que mes propositions soient acceptées ou non, daignez assurer le général Bonaparte, et daignez être persuadé vous-même que dans tous les temps on trouvera chez moi un zèle sans borne pour concourir de tous mes moyens au succès d'une si glorieuse entreprise.

Salut et respect.

Le lieutenant général,

Signé : DAENDELS.

Le plan que Daendels avait rédigé et fait envoyer au général Bonaparte paraît être celui qui avait déjà été remis par Wolf Tone à Barras. Il présente avec celui qui avait été soumis à Hoche de grandes analogies. C'est toujours de l'Écosse qu'il est question.

Plan du général Daendels (résumé) (1).

Janvier 1798.

La Hollande peut mettre à la disposition de la France, pour une campagne contre l'Angleterre, 13 vaisseaux seulement, dont 6 au Texel, 4 dans la Meuse, 3 ou 4 en réparation. Par conséquent, rien de plus facile pour les Anglais que de bloquer les côtes de la Hollande avec des forces supérieures. Mais on peut espérer gagner l'ennemi de vitesse, embarquer 25,000 hommes, en majorité français, stationnés en Hollande, dès le mois de mars, sur les vaisseaux, les frégates et une dizaine de transports, faire route le long des côtes vers le nord-ouest, puis vers le nord pour aller débarquer en Écosse, à Leith. De là on marchera vers Edimbourg, ville ouverte qui n'a pour sa défense qu'un vieux château et un seul bataillon. Une fois maîtres des deux rives du Forth, on s'étendra le long du Royal Canal, qui unit cette baie à celle de la Clyde, et qui joint la mer du Nord avec le canal de Saint-George.

La ligne de défense serait établie la droite à Dumbarton, la gauche à Falkirk, ce qui présente un front de seulement trois lieues d'étendue, couvert par le canal qui est large et profond, ayant à dos la rivière de Forth qui est large et étendue, tombe dans le lac de Catjern « de manière que nous serions dans une île et retranchés naturellement de tous côtés, maîtres de la navigation du canal qui nous procurerait nos moyens d'approvisionnements ». De cette façon

(1) *Archives de la Guerre*, Expédition d'Irlande.

aussi, l'Angleterre se trouve séparée de l'Écosse, où l'on peut espérer recruter des partisans.

Pendant ce temps, les Français auraient opéré un débarquement soit en Irlande, soit sur les côtes méridionales de l'Angleterre, de telle sorte que les Anglais ne pourraient diriger des forces suffisantes contre l'Écosse, qui serait perdue pour eux.

Ce rapport fut transmis le 18 janvier 1798 au général Bonaparte.

D'accord avec les radicaux, le gouvernement français, représenté en Hollande par son nouveau ministre Delacroix et par Joubert, prépara dans ce pays un coup d'État à la façon du 16 fructidor (1). L'opération réussit le 21 janvier, et bientôt toutes les ressources de la Hollande étaient mises à la disposition de la France (2).

Un autre élément devait entrer dans les projets, c'était la flottille légère dont le noyau principal était au Havre avec Muskeyn et qui allait prendre une nouvelle extension.

Dès le 25 décembre, l'ordonnateur de Dunkerque reçoit l'ordre de faire construire dans ce port, ainsi que dans ceux de Calais et de Boulogne, 20 chaloupes canonnières d'un nouveau type (3). Quelques jours après, le ministre lui prescrit d'en entreprendre 40, et enfin, le 14 janvier, un projet d'ensemble fixe à 170 le nombre de ces bâtiments qui doivent être mis en chantier. 60 seront construits dans l'arrondissement de Dunkerque, 60 dans celui du Havre (Rouen, Honfleur et Dieppe, au lieu des 22 prescrits le 25 décembre); 20 à Granville (au lieu de 5 prescrits le 25 décembre); 30 à Saint-Malo (au lieu de 16 prescrits le 25 décembre). Tout doit être prêt le 1^{er} germinal (22 mars).

Enfin les ports de Bordeaux, Nantes, Brest, Morlaix, Saint-Malo et Granville reçoivent l'avis d'avoir à affréter tous les navires de commerce jusqu'à concurrence de 20,000 tonneaux et de les aménager pour porter 30,000 hommes (4). Le prix

(1) Sciout, *loc. cit.*, p. 237 et suiv.

(2) Lettre de Joubert et lettre du Directoire hollandais, 27 février.

(3) *Archives de la Marine* (BB^v, 121).

(4) Rapport du Ministre de la marine au Directoire du 2 mai 1898 (*Archives de la Marine*, BB^v, 119).

fixé à 5 francs par tonneau, s'élève à 100,000 francs par mois (1).

Jamais, depuis le commencement de la guerre contre l'Angleterre, les gouvernements qui s'étaient succédé n'avaient déployé une activité pareille. Aussi l'enthousiasme dans le pays fut-il extrême.

Bien que les dons patriotiques atteignent seulement le total de 65,000 francs (2), certains d'entre eux ont un caractère véritablement touchant. La 24^e demi-brigade, le 31 janvier, offre un jour de solde, et son exemple est suivi par la garnison de Lille, par la 46^e et par d'autres corps (3). Le 2 février, les élèves de l'Ecole polytechnique destinés à l'artillerie, demandent que l'époque de leurs examens soit avancée, afin qu'ils puissent prendre part à l'expédition. Celle-ci devient dans les journaux, au théâtre, dans la rue et dans les salons, l'occasion de manifestations patriotiques sans nombre. La haine contre l'Angleterre, amassée pendant cinq années de luttes, de souffrances, de détresse financière, de guerres civiles et de complots soutenus ou fomentés par l'action de l'étranger, a pénétré dans les masses et est devenue le sentiment le plus fort des Français de cette époque.

(1)

Note des affrètements ordonnés.

Bordeaux.....	6.600 tonneaux.
Paimbœuf et Nantes.....	5.000
Brest.....	3.000
Morlaix.....	1.200
Saint-Malo.....	3.000
Granville.....	1.200
	20.000 tonneaux.

On a calculé sur le pied de 1 h. 1/2 par tonneau, ce qui suppose l'embarquement de 30,000 hommes, plus 10,000 sur les bâtiments de guerre.

Tous ces bâtiments doivent se rendre à Brest. Ils sont presque tous en état.

(BB^{IV}, 121.)(2) Sciout, *loc. cit.*, p. 217.(3) *Archives de la Guerre*, Armées d'Angleterre.

CHAPITRE II

LA PRÉPARATION A BREST

L'arrêté du 13 décembre avait prescrit la formation à Brest pour le 1^{er} floréal (20 avril) d'une armée navale de 34 vaisseaux. Qu'avait-il été fait pour faire passer ce grand projet du domaine de la spéculation dans celui du réel?

L'arrêté n'était pas plus tôt signé que le Ministre de la marine s'apercevait qu'en promettant 34 vaisseaux, il s'était fort aventuré.

Je vous préviens, écrit-il le 14 décembre à l'ordonnateur du port de Brest (1), que le Directoire exécutif vient de décider que tous les vaisseaux et frégates en état de tenir la mer seront armés pour le mois de germinal prochain. D'après les états que j'ai sous les yeux..... il paraîtrait que vous ne comptez que sur 25 vaisseaux à mettre en armement; et, en effet, ceux qui restent auraient besoin de fortes réparations, et quelques-uns même d'une refonte. Aussi, dans un temps ordinaire, ces bâtiments n'eussent-ils pas été employés. Mais, dans les circonstances actuelles, il est d'autant plus important de mettre en usage toutes les ressources, qu'il ne s'agit pas d'entreprendre un voyage au long cours, mais seulement une campagne de quelques décades pendant la belle saison. Il conviendra donc que le nombre des vaisseaux à armer à Brest soit de 34, et que, parmi ceux qui sont désarmés depuis longtemps, vous en choisissiez 9 qui puissent encore prendre la mer au moyen de quelques réparations. Si les Anglais en certains cas font sortir des vaisseaux faisant de l'eau à deux pompes, ne devons-nous pas imiter cet exemple lorsqu'il s'agit de terminer la guerre par un coup décisif?.....

Je pense qu'il conviendrait de discuter tous les éléments de l'expédition dans une conférence journalière, à laquelle seraient appelés le directeur des mouve-

(1) *Archives de la Marine* (BB^v, 114).

ments et celui des constructions et le vice-amiral Lelarge dont l'expérience et les talents méritent la plus grande confiance. Cette réunion s'occuperait avec vous de toutes les mesures à prendre pour effectuer les opérations de manière à n'entreprendre chaque objet que successivement et avec la méthode et la célérité convenables.

Vous voudrez bien, ainsi que je vous l'ai mandé précédemment, me rendre chaque décade un compte exact de tous les ouvrages qui auront été faits, de manière que je puisse faire connaître au Directoire la progression de tous les genres de travaux.

Trois jours après, il fallait déjà en rabattre.

Marine à l'Ordonnateur du port de Brest (1).

17 décembre.

Je vous ai mandé. . . . que l'intention du Directoire est de porter l'armée navale de Brest à 34 vaisseaux. Sans revenir sur cette disposition dont il conviendra toujours de s'occuper, le Directoire a décidé qu'il faut sur-le-champ procéder au réarmement des 25 vaisseaux compris dans l'état joint à votre lettre du 13 frimaire, de manière qu'ils soient prêts à mettre à la voile dans le mois de ventôse prochain. Je suppose qu'il sera possible de joindre à ces bâtiments le vaisseau le *Jean-Bart*, dont le radoub doit être incessamment terminé. Je donne également des ordres pour joindre à l'armée le vaisseau la *Révolution* qui est à Rochefort et l'*Hercule*, en armement à *Lorient*. Ainsi, l'armée pourra être composée de 28 à 30 vaisseaux, tous en état de prendre la mer au printemps. . . . Le vice-amiral Lelarge devra exercer sur les mouvements et les travaux du port une surveillance temporaire qui devra cesser aussitôt que l'armement sera terminé. Je vous observe au surplus qu'il ne pourra donner directement aucun ordre. . . . et qu'il ne pourra me rendre compte de ses opérations qu'en commun avec vous. Cette disposition aura l'avantage d'employer cet officier général de la manière la plus utile à la République et de vous laisser plus de temps pour le travail de cabinet auquel votre présence habituelle dans le port ne vous permettrait pas de vous livrer. . . .

Cependant, 25 vaisseaux constituaient une force très respectable et, la promettre au général Bonaparte comme le faisait le Ministre, était de nature à le satisfaire.

Le Ministre de la marine au général Bonaparte (2).

20 décembre.

Je m'empresse de vous adresser. . . . l'état au vrai des vaisseaux existant au

(1) BB^{IV}, 114.

(2) BB^{IV}, 114.

port de Brest qui peuvent être mis promptement en état de tenir la mer. Vous verrez qu'on peut compter sur l'armement très prochain de 25 vaisseaux, dont 4 à trois ponts, 2 de 80 et 19 de 74.

Je crois superflu de vous donner la nomenclature des frégates. . . . mais je puis vous répondre qu'il en sera réuni à Brest un nombre plus que suffisant pour les opérations de l'armée.

Il s'agit maintenant de rassembler les vivres et approvisionnements de toute nature que l'armée exige; des mesures ont été prises avec les fournisseurs pour que cet objet important fût rempli et les ports ont reçu l'ordre d'accélérer de tout leur pouvoir la confection des cordages et des mâtures. . . . Je vais indiquer aussi au port de Brest des moyens sûrs et prompts de réparer les vieux vaisseaux non compris dans l'état de situation, de manière à accroître l'armée de tous les bâtiments qui pourront tenir la mer sans compromettre leur sûreté et encore moins la vie des hommes. . . .

Malheureusement, comme toujours depuis le commencement de la guerre, ce qui allait manquer à Brest ce n'étaient pas les vaisseaux, mais les ressources matérielles nécessaires aux armements.

Le 23 décembre, Sané, ordonnateur du port, demande avec instance des cordages (1) et obtient la promesse que des chasse-marée lui en apporteront de Nantes. Le 6 janvier, la détresse dans le port est telle (2), que faute de pain pour nourrir les troupes, on doit prélever du biscuit sur les approvisionnements des vaisseaux. Le 14, l'arrivée à Brest d'un petit convoi venant de Nantes sauve d'une famine imminente, mais le vin et le chanvre fout toujours défaut. Les tonneaux manquant, les navires armés en sont réduits à deux mois d'eau dans leurs soutes (3). Une des causes persistantes des retards apportés à la mise en rade des vaisseaux réparés est le manque de cordages, et l'arrivée de cet élément essentiel du grément est soumise aux chances de la mer et aux risques résultant des croisières anglaises (4).

Pourtant l'argent, sans être abondant, suffit aux paiements journaliers, de sorte que les travaux avancent tant bien que mal (5).

(1) Lettres du 23 et du 24. (*Archives de la Marine*, BB^v, 114.)

(2) *Archives de la Marine*, BB³, 134.

(3) Lettre de l'amiral Lesage, 25 février (BB³, 134).

(4) C'est sans doute le souvenir de cette détresse qui inspira à Napoléon l'idée du canal de Nantes à Brest.

(5) Lettre de Sané, du 14 janvier (BB^v, 134).

Dès le 25 décembre, les cinq vaisseaux *Océan*, *Invincible*, *Républicain*, *Jupiter* et *Berwick* entrent en armement et le *Jean-Bart* passe au bassin de radoub (1). Le 1^{er} janvier, le *Mont-Blanc*, qui vient d'en sortir, y est remplacé par le *Jemappes*. Ce dernier, le 8, cède la place au *Tyrannicide*, puis au *Mucius*, qui est reconnu hors d'état de servir (14 janvier), et auquel, sans perte de temps, on substitue le *Watigny*.

L'activité mise en œuvre pendant ces six premières semaines est considérable, mais les résultats apparents pour tout autre qu'un homme du métier, c'est-à-dire la mise en rade de vaisseaux prêts à partir, sont encore nuls au moment où, le 17 février, Desaix arrive à Brest porteur d'une lettre du Ministre de la marine.

*Le Ministre de la marine au Commandant des armes
et à l'Ordonnateur du port de Brest.*

19 pluviôse (7 février) (2).

Cette lettre vous sera remise, Citoyens, par le général Desaix, commandant en chef l'armée d'Angleterre. L'intention du Directoire exécutif, en envoyant cet officier général à Brest, est qu'il prenne connaissance de la situation actuelle des armements et de toutes les opérations relatives à l'opération qui se prépare. . . . Je n'ai pas besoin de vous engager à admettre le vice-amiral Lelarge dans les conférences que vous aurez avec le général Desaix. . . . Il conviendra que vous profitiez de la présence du général en chef et de l'influence que ses talents militaires et son patriotisme lui donnent, pour imprimer une vive impulsion aux travaux et pour réunir toutes les volontés et tous les esprits contre l'ennemi le plus implacable de la République.

Le Directoire voit avec satisfaction les soins que vous avez pris pour atteindre ce but et je suis certain que cette circonstance vous fournira les moyens d'en étendre et d'en assurer les effets.

Faute du texte exact du rapport présenté à Bonaparte par Desaix, à son retour à Paris, on est réduit à chercher d'autres témoignages pour démêler quelles purent être les impressions du commandant par intérim de l'armée d'Angleterre.

Dans une première lettre datée du jour même de l'arrivée de Desaix, l'ordonnateur Sané écrit au Ministre (3) :

« Il (Desaix) me paraît satisfait des détails dans lesquels je suis entré. . . . »

(1) Lettres de Lelarge et de Forestier (*Archives de la Marine*, BB³, 133).

(2) BB^{IV}, 120.

(3) BB³, 134.

Le surlendemain, Sané envoie au Ministre un compte rendu plus explicite :

Sané, ordonnateur, au Ministre de la marine (1).

1^{er} ventôse (19 février).

Le général Desaix, à son arrivée à Brest, se rendit à mon cabinet où nous nous entretenmes longtemps des projets du Gouvernement et des dispositions prises pour effectuer la descente en Angleterre. Je ne lui ai pas laissé ignorer tous les ordres que vous m'avez transmis, ainsi que toutes les dispositions que vous avez prises pour assurer au port de Brest tous les objets nécessaires à l'expédition, mais je lui ai fait sentir en même temps que le prompt arrivage de ces divers approvisionnements ne dépendait point de vous, puisqu'ils ne pouvaient, en majeure partie, nous parvenir que par la voie de la mer. Ce général parut très satisfait de notre entretien et me quitta en me disant les choses les plus honnêtes et les plus flatteuses. Il a journellement parcouru tous les ateliers du port. La beauté de nos vaisseaux l'a particulièrement frappé et il a paru très satisfait du zèle et de la bonne volonté des différents chefs de service. . . .

Le lendemain de son arrivée, il m'adressa une série de questions. . . . J'ai constamment affirmé que vous aviez pris toutes les mesures pour remplir les vues du Gouvernement. . . .

Il semblerait, d'autre part, que l'impression recueillie par Desaix après sa conversation avec l'amiral Morard de Galles ait dû être beaucoup moins encourageante.

Le vice-amiral Morard de Galles au Commandant des armes (de Brest).

29 pluviose (17 février).

Le général Desaix. . . . est arrivé ici le 26 au soir. . . . Je me suis empressé de lui donner les renseignements qu'il a désirés. Il a vu avec surprise le peu de moyens que nous avons en ce port pour pousser avec activité les opérations relatives à l'expédition qui se prépare et la pénurie, tant en hommes qu'en munitions navales, à laquelle nous sommes réduits. . . .

Quels que soient les termes dont se servit Desaix auprès de Bonaparte, voici comment celui-ci les interpréta dans son rapport au Directoire, en date du 23 février (3) :

(1) BB³, 134.

(2) BB³, 134.

(3) Il est douteux toutefois que le rapport de Desaix soit parvenu à Bonaparte avant le 23 février (Correspondance de Napoléon, n° 2419, citée ci-dessous *in extenso*).

« Notre marine est aujourd'hui aussi peu avancée qu'à l'époque où l'on a créé l'armée d'Angleterre, c'est-à-dire il y a quatre mois.
 « Il n'y a à Brest que 10 vaisseaux en armement, qui sont sans équipages et encore bien loin de pouvoir tenir la mer. Les Anglais nous y bloquent avec quelques vaisseaux. »

Il pourrait y avoir dans ces quelques lignes une confusion probablement voulue.

Tout d'abord la préparation ne durait pas, au moment du voyage de Desaix, depuis quatre mois, mais depuis deux seulement, puisque les premiers ordres à Sané sont du 13 décembre.

En second lieu, il n'avait jamais été question d'être prêt au milieu de février, mais au 20 avril (1).

Quoi qu'il en fût des nouvelles dispositions prises vers cette époque à Paris, l'activité des préparatifs entamés à Brest ne se démentit pas.

Dès le 25 février, l'amiral Lelarge (2) se croyait en droit de promettre 28 ou 29 vaisseaux pour le printemps. D'après lui, l'*Océan*, l'*Invincible*, le *Berwick*, le *Batave*, le *Duquesne*, le *Mont-Blanc* étaient prêts à être mis en rade; le *Républicain* était déjà complètement gréé, le *Watigny* entraînait en armement. Effectivement, le 7 mars, le *Berwick* et le *Duquesne* étaient mis en rade; le *Batave*, le *Mont-Blanc*, l'*Océan*, l'*Invincible* et le *Républicain* n'attendaient pour le faire que leur complément en matelots et en vivres; le *Watigny* était presque prêt ainsi que le *Zélé*, le *Fougueux*, l'*Entreprenant*. En outre, le *Cisalpin*, le *Jemappes*, le *Tyrannicide*, le *Jean-Jacques-Rousseau*, le *Tourville* et le *Formidable*, déjà lestés, seront bientôt entrepris (3).

Le 15 mars, il y a déjà six vaisseaux en rade, le 23 l'arrivée du *Zélé* (4), de l'*Océan* et du *Fougueux* porte leur nombre à neuf; le 8 avril il y en a deux de plus : l'*Indomptable* et le *Cisalpin*. Puis viennent le *Jean-Jacques-Rousseau* et

(1) Nous retrouverons plus loin, manifesté plus nettement encore, cet oubli peut-être voulu d'une date préalablement acceptée.

(2) Lettre du 25 (BB³, 134).

(3) Lettres des 9, 23 et 31 mars, 4, 8, 10, 18 et 24 avril (BB³, 133).

(4) Ce vaisseau devait avoir un accident qui obligea à le mettre en réparation.

le *Gaulois*, le 7 (24 avril). Deux autres : l'*Invincible* et le *Républicain*, n'attendent que leurs gros câbles pour se joindre à eux.

Avec la *Révolution*, venue de Rochefort, on a 13 vaisseaux prêts à mettre à la voile à l'époque fixée.

Le vice-amiral Lelarge, chargé de l'inspection du réarmement de l'armée navale, au contre-amiral Bruix, ministre de la marine et des colonies.

15 floréal (4 mai) (1).

Citoyen Ministre,

Pour vous mettre à même de connaître parfaitement où en est notre armement, nous croyons devoir vous adresser ci-joint un état de situation des 30 vaisseaux qui existent au port de Brest et qui doivent composer l'armée navale.

Vous remarquerez qu'il y a 13 vaisseaux en rade, 2 armés dans le port, 3 en armement et 12 prêts à armer. Nous vous prions instamment d'observer que les vaisseaux en rade sont en général mal armés. La plupart ont de mauvais gréements; les câbles sont en partie usés et leurs équipages ne sont pas au complet.

Les vaisseaux qui restent à armer sont tous mâtés, à l'exception d'un seul. Ils sont lestés en fer et beaucoup le sont en pierre. S'il nous arrive des marins, ils ne tarderont pas à être armés; ils manqueront de câbles, à moins que l'on n'envoie au port de Brest du fil de caret pour en faire. Nous vous prions, Citoyen Ministre, de prendre ce dernier objet dans la plus haute et dans la plus sérieuse considération.

Le vaisseau le *Redoutable* a été mis en rade le 13 de ce mois.

La frégate l'*Immortalité*, entièrement réparée et réarmée, ira aujourd'hui.

Le vaisseau la *Constitution* est totalement gréé, et son premier plan d'eau fini de se remplir; on va de suite s'occuper de son second.

Le *Hoche* a son premier plan d'eau commencé, ses mâts de hune guindés et capelés.

Le *Dix-Août* a son grand mât et celui d'artimon capelés; on va commencer son premier plan d'eau.

On s'occupe avec force, dans le bassin de Brest, des réparations du vaisseau le *Zélé*.

Signé : LELARGE.

SANÉ.

On ne devait pas s'en tenir là.

(1) BB³, 134.

Le 12 mai, Lelarge et Sané écrivaient :

Lelarge et Sané.

23 floréal (12 mai) (1).

Les vaisseaux la *Constitution* et le *Hoche* sont totalement armés, ils n'attendent que des câbles, ainsi que l'*Invincible*, pour pouvoir être mis en rade et se réunir aux 13 vaisseaux qui y sont déjà. Le *Républicain* ira sous peu de jours, ayant eu le moyen de lui faire ses câbles.

Le *Zélé* est parfaitement réparé et en état, il sortira du bassin le 26 et le 27 et sera mis de suite en réarmement.

Le vaisseau le *Dix-Août* est déjà gréé, on s'occupe en ce moment de l'arrimage de son premier plan d'eau qui est en partie rempli.

Le *Tyrannicide*, entré en armement le 18, a ses haubans de hune capelés et son premier plan d'eau fort avancé.

Le *Tourville* est entré en armement le 21; on travaille à capeler ses haubans et à lui compléter son lest de pierre.

La frégate la *Romaine* est entrée hier dans le port pour réparer son doublage en cuivre qui se trouve en mauvais état.

Effectivement, le 18 mai, le *Républicain* sort du port, où l'on armait le *Tyrannicide*, le *Tourville* et le *Jemappes*, qui devaient être prêts le 28, et où l'on réparait le *Zélé*. Le 2 juin (2), il y a 14 vaisseaux en rade et 8 armés dans le port. Le 17, l'amiral Lelarge, nommé au commandement de l'armée navale et ayant arboré son pavillon sur l'*Océan*, fournit l'état suivant :

- 15 vaisseaux en rade;
- 9 armés dans le port;
- 3 en armement (*Dugommier*, *Terrible*, *Mucius*, presque prêts);
- 3 prêts à armer (le *Jean-Bart* entrera en armement dans les premiers jours de la prochaine décade; il ne restera que l'*Entreprenant* et le *Censeur*) (3).

30

Le port de Brest avait facilement fourni le contingent de 3,000 tonneaux qui lui était demandé le 7 mars lors de la répartition de l'affrètement des transports (4). Quant aux

(1) BB², 134.

(2) Lettre de Sané, 2 juin.

(3) Les 9 vaisseaux armés dans le port manquaient de câbles pour leurs ancres.

(4) Lettre de Sané.

autres ports, ils avaient équipé les navires nécessaires et 60 d'entre eux partant de Nantes chargés de munitions, bien que forcés un moment de relâcher à Audierne par les menaces des navires anglais, forçaient la croisière et entraient à Brest le 20 avril (1). Une division formée des vaisseaux *Mont-Blanc*, *Watigny*, *Zélé*, réputés les meilleurs voiliers, et des frégates *Loire* et *Fraternité*, avait favorisé le passage du convoi et devait en amener plusieurs autres.

En somme, à la fin de mars le port de Brest pouvait faire prendre la mer à 13 vaisseaux. On était bien loin, à la vérité, du chiffre de 34 fixé d'abord, mais, dans l'état de détresse où ils se trouvaient, les efforts de Sané et de Lelarge avaient été remarquables.

Hoche n'avait pas eu plus de vaisseaux, et aux 10,000 soldats qu'on aurait pu y embarquer on en aurait pu joindre 30,000 autres sur les navires marchands (2). C'était plus qu'il n'en fallait pour que l'Irlande fût perdue pour les Anglais.

Cependant, un très grave défaut auquel on n'avait pu remédier et qui seul peut expliquer l'inactivité dans laquelle resta plus tard l'escadre de Brest au milieu de circonstances pressantes, c'était le manque de matelots, pénurie qui se retrouve pendant toute la durée de la guerre et eut de si funestes conséquences.

(1) Lettres de Morard de Galles, du 1^{er} floréal et du 4 avril (BB², 134).

(2) 17 *ventôse* (7 mars). — Affrètements ordonnés : 20,000 tonneaux pour 30,000 hommes, plus 10,000 sur les bâtiments de guerre (Bordeaux, Nantes, Brest, Morlaix, Grandville). Tous ces bâtiments devront se rendre à Brest. Faut-il continuer? (Lettre du Ministre au Directoire. BB^v, 119).

Rapport du Ministre au Directoire.

13 *floréal* (2 mai 1798). — Dans l'espérance de porter l'armée navale de Brest à 25 ou 30 vaisseaux et de tenter une expédition sur l'Angleterre, on avait frété dans les ports, depuis Bordeaux jusqu'à Granville, un nombre de navires de commerce suffisant pour porter 30,000 hommes. Le fret de ces bâtiments a été fixé à 5 livres du tonneau, de manière que, pour 20,000 tonneaux, la dépense s'élève à 100,000 livres par mois. . . . Il est malheureusement reconnu aujourd'hui que l'expédition ne peut avoir lieu prochainement. . . . Je ne proposerai pas au Directoire de licencier sur-le-champ la totalité des bâtiments affrétés, attendu que plusieurs. . . . sont déjà chargés de munitions navales destinées pour Brest, mais je le prie de m'autoriser à restituer au commerce tous les bâtiments inutiles à la République pour le moment. . . .

Signé : BRUIX.

L'amiral Lelarge au Ministre de la marine.

25 ventôse (15 mars).

Je ne vous dissimule pas les craintes que me cause le petit nombre d'hommes qui forment en ce moment l'équipage des vaisseaux que l'on met en rade. Si, comme nous devons nous y attendre, nous éprouvons encore des mauvais temps, 230 hommes que l'on donne à chacun ne me paraissent pas suffisants pour exécuter les manœuvres que des circonstances peuvent rendre nécessaires, d'autant que, dans ce nombre, se trouvent compris 100 hommes de garnison et que la majeure partie de ce qui reste n'est composée que de novices. Les vrais marins n'arrivent ici qu'en petit nombre. Une considération non moins importante est l'intention où l'on me paraît être de réduire à quatre les câbles des vaisseaux, afin d'en pouvoir mettre un plus grand nombre en rade, manquant toujours de cet objet si nécessaire à la sûreté d'un vaisseau; la plupart des câbles existants ayant plus ou moins servi, on ne peut y avoir une grande confiance et, conséquemment, il est impossible de répondre des événements, si l'on persiste dans une mesure qui compromet évidemment le sort des forces navales de la République (1).

(1) Malgré cette opinion pessimiste, on peut penser, d'accord avec un avis exprimé plus tard par Bruix, que 250 matelots pouvaient, à la rigueur, suffire pour une courte navigation, et que la présence des soldats de terre pouvant servir les canons et agir par la mousqueterie, aurait permis, en cas de rencontre, de racheter en partie cette infériorité.

CHAPITRE III

LA FLOTTILLE DE LA MANCHE

Dès le 8 janvier, avant que le Directoire eût signé le programme définitif des constructions à entreprendre dans les ports de la Manche, Bonaparte avait obtenu l'envoi au Havre de l'ingénieur Forfait pour surveiller et activer les armements (1).

Au Ministre des finances (Ramel).

Paris, 19 nivôse an vi (8 janvier 1798).

Je viens de me concerter avec le Ministre de la marine, Citoyen Ministre, pour faire partir, pour une tournée sur la côte, le citoyen Forfait, ingénieur de la marine, pour une mission extrêmement intéressante; mais il aurait besoin, pour que sa mission réussit, d'un mandat de 400,000 livres sur le Havre, d'un de pareille somme sur Saint-Valery, d'un de pareille somme sur Boulogne, d'un de pareille somme sur Dunkerque et d'un de pareille somme sur Anvers, faisant en total 500,000 livres qui feraient partie des quatre millions que le Directoire exécutif a accordés avant-hier au Ministre de la marine.

Je vous prie de me faire connaître si nous pouvons compter sur les dites 500,000 livres, et, dans le cas que nous y puissions compter, d'en faire expédier l'ordre par la Trésorerie, d'ici à demain soir (2).

BONAPARTE.

Cette mission fut officiellement annoncée aux directeurs des ports intéressés et Forfait reçut du Ministre de la marine des instructions détaillées.

(1) 170 bateaux-canonnières. (Arrêté du 14 janvier. Voir ci-dessus.)

(2) BB^v, *Archives de la marine*.

Le Ministre de la marine aux ports du Havre et de Dunkerque (1).

22 nivôse (11 janvier).

Je vous prévien que le Directoire exécutif a confié au citoyen Forfait, ingénieur constructeur de la marine, une mission importante qui a principalement pour objet de suivre et d'activer les opérations ordonnées dans les ports de la Manche pour l'expédition contre l'Angleterre. Cet ingénieur devant être investi de tous les moyens qui sont nécessaires pour remplir cette mission, je vous invite à déférer aux réquisitions qu'il pourra vous faire....

Instructions pour le citoyen Forfait (2).

22 nivôse (11 janvier).

Le Ministre de la marine et des colonies ayant chargé le citoyen Forfait, ingénieur-constructeur de la marine, d'une mission particulière et pressante, il va lui faire connaître, par la présente instruction, le service qu'il aura à remplir.

Parmi les diverses opérations qui ont été ordonnées par le Directoire exécutif pour la campagne prochaine, il a été décidé que l'on construirait un certain nombre de chaloupes canonnières dans les ports et arrondissements du Havre et de Dunkerque, que les canonnières et bateaux canonniers précédemment armés dans ces ports et les bateaux de pêche de 10 tonneaux et au-dessus seraient mis en état de prendre la mer dans le plus bref délai, avec toutes les troupes que chacune de ces embarcations pourront recevoir à bord....

C'est pour activer la confection de ces travaux importants que le Ministre de la marine a spécialement chargé le citoyen Forfait de se rendre dans les ports de la Manche, depuis la rive droite de la Seine jusqu'à Dunkerque et qu'il a cru devoir l'investir de tous les moyens qui peuvent le mettre en état de répondre à ce nouveau témoignage de sa confiance.

En conséquence, le citoyen Forfait, aussitôt son arrivée dans chaque port, prendra connaissance du nombre et de la situation actuelle des grandes canonnières, ainsi que des bateaux canonniers à la suédoise qui existent dans l'arrondissement du Havre. Il indiquera les mesures à prendre, tant pour accélérer la mise en état de ces embarcations, que pour en tirer le parti le plus avantageux possible. Pour cet effet, il est autorisé à faire telles modifications ou changements qu'il jugera convenables, tant dans la coque et aménagements que dans la mâture, voilure et artillerie. Il pourra également ordonner les expériences qui lui paraîtraient propres à remplir cet objet par le résultat des comparaisons.

Il examinera également le plan des nouvelles chaloupes canonnières dont la construction est ordonnée ; il s'assurera des avantages ou des inconvénients

(1) BB^{IV}, 121. *Archives de la marine.*(2) *Ibid.*

qu'ils peuvent renfermer et il en modifiera les dimensions suivant qu'il le jugera le plus convenable. Il fera toutes les dispositions nécessaires pour accélérer la construction, la mise à l'eau et l'armement de ces petits bâtiments Il fera connaître également les dispositions à faire à bord des bateaux de pêche afin qu'ils puissent porter le plus grand nombre possible de soldats passagers. . . .

Le citoyen Forfait est prévenu que les frégates et corvettes de la République existant au Havre, ont reçu ordre de se rendre le plus tôt possible à Dunkerque. Ce mouvement ayant un rapport immédiat avec les mesures dont il est chargé, il s'occupera, de concert avec l'administration et l'officier chargé des fonctions d'état-major, des moyens à mettre en usage pour faciliter et accélérer la sortie de ces bâtiments.

Trois jours après, et en exécution de l'arrêté du 14 janvier, Forfait reçut l'avis de faire immédiatement commencer la construction de 60 chaloupes canonnières au Havre et de 60 autres à Dunkerque.

D'autre part, Bonaparte avait également obtenu l'envoi au Havre du général Andréossy, avec les fonctions de « Directeur de l'équipage de ponts de l'armée d'Angleterre (1) ».

Pour la première fois depuis le commencement de la guerre, le port du Havre allait prendre un rôle en rapport avec les grandes ressources qu'il présentait. Déjà Muskeyn s'y trouvait avec sa flottille désarmée depuis l'échec de l'année précédente, et 9 grandes canonnières (2).

Dès son arrivée, Forfait signala une situation satisfaisante.

Forfait au Ministre (3).

Le Havre, 9 pluviôse (28 janvier).

Des navires sont mis en réquisition en quantité suffisante pour embarquer 1200 chevaux.

On arme :

- 10 grandes canonnières ;
- 24 bateaux Muskeyn ;
- 9 petites canonnières ;
- 3 petites bombardes ;

(1) Lettre du Ministre de la guerre, Paris, 11 janvier (Capitaine de la Jonquière, p. 93)

(2) *Enigme, Inabordable, Foudre, Tempête, Brûlante, Enflammée, Méchante, Inquiète, Terrible.* (Lettre de l'amiral Lacroix, BB^{IV}, 119.)

(3) BB^{IV}, 121.

On construit :

22 bateaux canonnières;

et on se prépare à en construire **38** semblables.

Le tout portera **9,880** hommes de débarquement.

On met en réquisition :

1 ^{re} division, 50 bateaux de pêche, tirant 6 à 7 pieds, pour porter	3,000 h.
2 ^e — 50 — 5 à 6 —	2,750
3 ^e — 50 — 5 à 6 —	2,500
4 ^e — 50 — de 8 —	3,500
5 ^e — 50 — de 7 à 8 —	3,000

On arme, en outre :

2 prames corvettes, portant.....	200
4 frégates et 3 corvettes.....	1,050
Total des troupes de débarquement que peut porter la flottille du Havre.....	25,800 h.

Le rapport qu'il adressa le même jour à Bonaparte répondait, en somme, d'une manière assez favorable aux *desiderata* qui lui avaient été spécifiés.

Compte rendu au général en chef de l'armée d'Angleterre sur l'exécution de ses instructions en date du 22 nivôse (11 janvier).

ART. 1^{er}.

Le but de la mission du citoyen Forfait est de procurer des bâtiments pour transporter 2,000 chevaux, et d'y travailler sur-le-champ de manière qu'ils puissent être rendus le 10 ventôse à Dunkerque.

ART. 2.

Faire réparer et mettre en armement et achever ou même mettre en construction des bateaux canonnières, de manière à ce qu'au 10 ventôse il y en ait 180 à 200 rendus à Dunkerque.

EXÉCUTION.

Le tableau des bâtiments qui ont été désignés..... donne un total pour placer 1366 chevaux.....

Le tableau n° 2 donne pour le Havre :

10 grandes canonnières portant du canon de 24, à 40 hommes chaque aux rames.

EXÉCUTION.

24 bateaux à la muskeyn, portant 1 canon de 24 et 1 de campagne à débar- quer	2,400h.
9 petites canonnières por- tant du 24	900
3 petites canonnières portant 1 mortier de 12 pouces..	180
22 bâtiments nouveau type en construction.....	2,200
38 bâtiments mis en con- struction d'après les or- dres du 23 nivôse.....	3,800
Total.....	9,880h.

Il n'est guère possible d'augmenter jusqu'à un certain point le nombre des constructions. Les ordres pour en mettre 60 de plus en chantier ne sont parvenus dans les ports du Havre et de Dunkerque qu'à la fin de nivôse

Le port du Havre doit en fournir 20 pour l'époque fixée.....

ART. 3.

Prendre les mesures pour faire réparer et fréter 500 bateaux pêcheurs dont le moindre soit capable de porter 50 hommes, de manière à ce qu'ils soient réunis dans le mois de ventôse à Dunkerque ou dans un port voisin.

Classer les bateaux en divisions de 50 en mettant ensemble les divisions qui tirent une même quantité d'eau.

Tenir note, par forme de mémoire, du nombre des bateaux portant moins de 50 hommes, que l'on pourrait réunir dans les ports, à 20 lieues à la ronde de Dunkerque.

Résumé des tableaux n° 3 :

1 ^{re} division. — Sloops tirant 7 pieds d'eau. — Honfleur, 43; Touques, 12; Dieppe, 4. Cette division réduite à 50 à cause des non-valeurs, portera.....	3,000h.
2 ^e division. — Sloops tirant de 5 à 6 pieds, au-dessus de 30 tonneaux. — Touques, 17; Honfleur, 3; Caen, 32; Fécamp, 4; le Havre, 6. Cette division, réduite à 50 à cause des non-valeurs, portera.....	2,750
3 ^e division. — Sloops tirant de 5 à 6 pieds. — Fécamp, 3; Saint-Valery-en-Caux, 3; Rouen, 46; le Havre, 7 (50 hommes chaque).....	2,500

EXÉCUTION.

- 4^e *division*. — Chasse-marée tirant 8 pieds. — Fécamp, 12, Saint-Valéry-en-Caux, 27; le Havre, 1. Cette division qui pourra être portée à 50 par les découvertes qu'on fera dans la suite, estimée à 70 hommes par navire, portera... 3,500
- 5^e *division*. — Chasse-marée de 7 à 8 pieds. — Dieppe, 38. Cette division qui pourra s'élever à 50 avec les découvertes qu'on fera dans la suite portera, à 60 hommes par navire..... 3,000

Il ne faut pas compter sur la totalité des bateaux portés dans cet état. Beaucoup de causes se réuniront pour empêcher que quelques-uns d'entre eux ne servent, et l'on doit porter les non valeurs à au moins un dixième...

Il est bien difficile de remplir exactement l'ordre donné de tenir la flotte prête à se rendre à Dunkerque au 10 ventôse. Chaque bateau demandera au moins 20 journées de charpentier et autant des autres ouvriers à proportion, ce qui fait un total de 40,000 journées. Pour remplir l'ordre en 30 jours, il faudrait une masse de 330 à 350 ouvriers charpentiers sans déranger les constructions, et on ne les y trouvera pas.

ART. 4.

Avoir 3 prames portant chacune plusieurs pièces de 36 et mortiers, de manière à ce qu'elles soient rendues dans le mois de ventôse à Dunkerque ou dans un port voisin.

Il n'existe point, dans la marine française de prame capable de porter une aussi forte artillerie. Si l'on persiste dans le projet de les employer, il faut les construire et c'est une affaire de 100 jours au moins.

On arme au Havre la corvette-prame le *Vulcain*, qui portera 14 canons de 24 et un mortier de 12 pouces à grande

ART. 5.

Enfin, mettre en armement 6 frégates et 6 corvettes, de manière à ce qu'elles soient dans le mois de *ventôse* rendues à Dunkerque.

EXÉCUTION.

portée. Il y en a une semblable à Dunkerque et une troisième à Brest. Mais comme celle-ci serait difficile à réunir aux autres, on armera au Havre la corvette le *Vésuve* avec 16 canons de 18 et un mortier. Ces bâtiments ne sont propres qu'à un coup de main; ils ne supporteraient pas un combat long et, tirant 13 pieds d'eau, ils seront prêts à la même époque que le reste de l'expédition.

Le port du Havre a maintenant 4 frégates en armement :

L'Indienne, portant 40 canons, dont 28 de 18, prête à partir;

La Revanche, portant 36 canons, dont 24 de 24, pour le 15 pluviôse;

La Comète, portant 56 canons, dont 24 de 24, pour le 10 pluviôse;

La Libre, portant 36 canons, dont 24 de 24, pour le 15 pluviôse.

On trouvera, dans le port de Dunkerque, plusieurs frégates, ainsi le nombre de ces bâtiments excédera l'ordre. Quoi qu'il en soit, il paraîtrait convenable de faire passer à Dunkerque toutes les frégates du Havre, parce qu'il sera bien plus facile d'en expédier du 1^{er} de ces ports, pour quelque destination que ce soit, que du port du Havre, dont la sortie est on ne peut plus difficile.

On arme également au Havre :

Le *Vulcain*, 14 canons de 24, 1 mortier;

Le *Vésuve*, 16 canons de 18, 1 mortier;

La Serpente, 18 canons de 18;

La Bacchante, 18 canons de 18;

La Confiante, 24 canons de 12.

Ces bâtiments seront prêts en même temps que les frégates et sortiront de conserve avec elles au premier beau temps.

Observations de l'ingénieur Forfait sur les canonnières (1).

9 pluviôse (28 janvier).

Canonnières à trois canons de 24. — Ces bâtiments ne peuvent être considérés que comme des bâtiments de guerre et d'escorte. Leurs deux canons serviront à balayer la plage. Dès qu'elles seront assez près de terre pour qu'un vaisseau ou une frégate ne puisse tourner autour, elles deviendront très formidables et seront presque inattaquables.

Le système de leur construction est fort ancien et porté au plus haut degré de perfection. . . . Leur équipage qui doit être de 70 à 80 hommes peut se former aux trois quarts de troupes de débarquement.

Petites canonnières portant un canon de 24 en chasse et pouvant porter un ou deux obusiers en retraite ou par le travers. — Ces bâtiments navigueront moins bien à l'aviron que les canonnières à trois canons et mieux à la voile par un gros temps. . . . Deux petites canonnières peuvent se présenter avec un avantage égal contre une grande.

Les petites canonnières porteront 100 hommes de débarquement et 16 d'équipage. . . .

Petites canonnières portant un mortier de 12 pouces à petite portée. — Il y a trois petites canonnières armées de cette manière. Elles supportent très bien la secousse du mortier. . . . Elles auront les mêmes qualités pour la navigation, porteront 60 hommes de débarquement et l'équipage marin de 16 hommes. On peut leur donner deux ou trois obusiers pour leur défense.

Bateaux canonniers dits Muskeyn. — Ces bateaux portent un canon de 24 en chasse et un canon de campagne à la poupe avec un appareil pour le débarquer et, en outre, un caisson à munitions qui se débarque comme la pièce.

On y peut loger à l'aise 100 hommes de débarquement et l'équipage marin de 16 hommes.

Ils marchent passablement à la voile, mais aussi mal à l'aviron que les petites canonnières, ce qui doit être, en effet, puisque la plupart ne sont que de petites canonnières installées par le capitaine Muskeyn, d'après des bateaux semblables qu'il avait vus en Suède.

Les bateaux en question sont très ingénieusement distribués, le service du canon de 24 s'y fait très commodément. La manœuvre des voiles ne gêne pas trop celle des avirons. . . . Le débarquement de la pièce de campagne. . . . se fera en six à huit minutes, ainsi que celui de la troupe, avec sûreté et commodité. Aussitôt après le débarquement, le bateau en deux minutes fait tête à la côte et peut protéger avec son canon de 24 l'établissement des troupes et de l'artillerie. . . . Ce bateau nous a paru l'arme la plus parfaite qu'on pût employer dans une descente : il a cependant l'inconvénient d'être ouvert, ce qui en rend l'emploi dangereux et, par conséquent, la manœuvre délicate. La navigation avec les petites canonnières est plus sûre.

(1) BB^{IV}, 121.

Bateaux canonnières de forme nouvelle et dont la construction s'exécute d'après les ordres du Ministre. — Les bateaux nouveaux ont les mêmes dimensions que les bateaux dits Muskeyn. . . . Dans le bateau de forme nouvelle les caissons sont dans le milieu et les nageurs se mettent entre les caissons et le bord, au lieu que dans les bateaux Muskeyn les caissons sont à bord et les nageurs au milieu.

Nous avons éprouvé sur une petite canonnière les deux positions des nageurs : celle des bateaux de forme nouvelle n'est pas admissible. La longueur de l'aviron depuis l'apontis n'est plus en proportion avec le reste, et il est impossible de le manœuvrer. . . .

Les voiles du bateau de forme nouvelle sont plus lourdes à manœuvrer, mais il y en a une de moins et il est probable que les évolutions se feront avec autant de rapidité, parce qu'on ne manquera pas de bras pour manœuvrer la grande voile.

On a essayé un batelet de débarquement fait avec tant de légèreté que 4 hommes le portent, on y pourrait mettre 12 hommes; mais il est si volage, qu'inafailliblement ils se blesseraient. Les hommes débarqueront très bien sans un moyen de cette espèce, en passant par le même chemin que le canon de campagne. . . . Il faut supprimer les batelets.

(Le Ministre les a maintenus; en marge : « Ces bateaux seront placés au moment du débarquement entre la proue de la canonnière et le rivage, formant un pont de passage, et, comme ils ne navigueront pas, il n'y a pas lieu d'en craindre la submersion ».)

Il convient de signaler une nouvelle exigence dont il n'avait pas encore été fait mention.

Il avait été prévu que tout devait être prêt le 1^{er} floréal, plus tard il s'agit du 1^{er} germinal (22 mars) et enfin Bonaparte paratt avoir, dans ses instructions, fixé la date du 10 ventôse (28 février) pour le rassemblement à Dunkerque. Cette fois le délai accordé était vraiment trop court et en désaccord complet avec le programme donné aux armements de Brest.

Quoi qu'il en soit, le Ministre de la marine paratt avoir, à ce moment, partagé l'impatience du général en chef.

Le Ministre de la marine à Forfait (1).

11 pluviôse (30 janvier).

. . . . Il est très important que les frégates et corvettes du Havre se rendent le plus promptement possible à Dunkerque. . . . Elles n'ont pas besoin d'un

(1) BB^v, 121.

vent d'est pour faire cette route, mais bien d'un vent de sud, sud-sud-ouest ou même sud-ouest. . . . Il est à présumer que par ces vents l'ennemi ne tiendra pas sur ces parages. . . .

Je vois avec plaisir qu'au moyen des grandes et petites canonnières, des bateaux Muskeyn, de ceux de nouvelle construction et des bateaux de pêche de l'arrondissement, la flottille du Havre pourra porter 25,880 hommes de débarquement. Ce qui est très urgent, c'est d'accélérer l'achèvement des constructions et l'armement des canonnières; mais mon intention n'est pas qu'on mette dès ce moment en réquisition les bateaux de pêche et il convient d'attendre que les canonnières soient prêtes à être lancées à l'eau, afin d'éviter des dépenses superflues et l'interruption de la pêche . . . Ces bateaux devront être armés dans leurs ports respectifs et filer directement à Dunkerque en suivant la côte, sans entrer au Havre. J'adopte les modifications que vous avez cru devoir faire dans la construction des canonnières de forme nouvelle, mais je ne partage pas votre opinion sur la suppression des petits bateaux de débarquement. Mon intention n'a jamais été de les faire naviguer, mais de les placer à la file, depuis la proue des canonnières jusqu'au rivage, de manière à former une espèce de pont de passage. . . . elles ne sont pas destinées à faire une navigation quelconque. . . .

Je ne puis vous rien dire de positif sur le nombre des pièces de campagne qu'il sera nécessaire de débarquer. Cet objet concerne le général Bonaparte et je vais m'en entendre avec lui. En attendant, vous pouvez installer les 60 bateaux du Havre, de manière à ce qu'ils puissent débarquer des pièces de siège et de campagne, et je vous ferai connaître ce qui sera décidé ensuite pour ceux de Dunkerque.

Ainsi que vous me le proposez, il conviendra, au fur et à mesure que des petites et grandes canonnières seront armées, de les envoyer dans la Seine au-dessus de Villequier, et là, d'exercer tous les jours les équipages à la manœuvre des voiles, de l'aviron et de l'artillerie. Le rassemblement des troupes et des marins se fera à Rouen. Je vais prendre des mesures pour faire suppléer autant que possible aux marins par des soldats. . . .

P.-S. — (De la main du Ministre). Vous êtes, mon ami, sur les lieux capable à tous égards. Républicain, voulant la chose, vous avez la confiance méritée du Directoire, du Général, la mienne. Par conséquent, allez comme à l'ordinaire, c'est-à-dire bien et vite. J'approuve d'avance tout ce que vous ferez. Ordonnez par réquisition, vous serez obéi et tout ira. Vous recevrez les éloges dus, la Patrie sera bien servie et nous serons tous contents.

Dans les autres ports, l'activité n'était pas moindre qu'au Havre.

Le port de Cherbourg avait reçu, le 16 janvier, l'avis d'avoir à construire 22 chaloupes du nouveau type au lieu des 5 ordonnées le 5 nivôse; il répond le 5 février que tout sera prêt pour le 1^{er} ventôse. Par un état daté du 7 février (1)

(1) BB^{IV}, 121.

on annonce que 7 canonnières sont, à cette date en armement. A Granville, on voulait avoir 20 nouvelles canonnières, réduites à 10 le 9 pluviôse, le reste devant être fait à Saint-Malo; les adjudicataires réclament, et on leur laisse la construction totale (1). Mais, au 1^{er} ventôse, aucune n'est achevée, on n'a prêts qu'une canonnière, 2 avisos et 11 transports pouvant porter 1750 hommes. A Saint-Malo, où il existe déjà 10 anciennes canonnières, on en construit 20 autres. A Brest, outre l'escadre dont il a été parlé, on arme des flûtes pour porter la cavalerie. A Rochefort, on arme le vaisseau la *Révolution*, les transports la *Volontaire*, la *Décade*, la *Bayonnaise*, la *Diligente*, la *Bergère*, la *Médée*, la *Princesse-Royale*, le *Lambert*, le *Cache*, le *Rhinocéros*, les lougres *Brillant* et *Volante*, dont les équipages sont complétés le 3 mars. L'ordonnateur du port de Dunkerque a reçu le 31 décembre l'avis de mettre en chantier dans son arrondissement, 20 canonnières; il lui est successivement ordonné d'en construire 40, puis 60, et, le 25 février, Bonaparte en voyant 40 entreprises, fait limiter les travaux à ce dernier chiffre.

Mais, comme toujours depuis le commencement de la guerre, on s'est décidé trop tard et l'on demande l'impossible en ordonnant le 14 janvier d'être prêt pour le 28 février.

En même temps qu'on prescrit pour une date beaucoup trop rapprochée une concentration à Dunkerque, on s'occupe d'un projet tout autre que celui d'une descente en Angleterre, d'une tentative contre les îles Saint-Marcouf.

En partant de Paris, Forfait et Andréossy ont eu l'ordre de la préparer et c'est ainsi qu'ils adressent à Bonaparte un rapport sur les expéditions antérieures et les chances de succès d'une nouvelle.

(1) Lettres du Ministre, 9 et 17 pluviôse. BB^{IV}, 121.

ARMÉE D'ANGLETERE.

Le chef de brigade d'artillerie Andréossi, et Forfait, ingénieur constructeur, inspecteur des exploitations des bois propres au service de la marine, dans toute l'étendue de la République, au citoyen général en chef de l'armée de l'Angleterre Bonaparte, à Paris.

A Dieppe, le 12 pluviôse an vi (31 janvier 1798).

Mon Général,

Vous avez désiré des renseignements sur les îles **Marcouf**; voici ceux que nous avons obtenus au moment de notre départ du Havre, et qui sont consignés, en grande partie, dans un mémoire que nous vous adresserons de Dunkerque.

Les îles **Marcouf** sont situées à peu près au milieu de la rade de la **Hougue**, distantes du fort de la **Hougue** de une lieue un quart, et d'une lieue et demie de la côte la plus voisine.

La plus grande des îles, c'est-à-dire celle du nord, peut avoir une demi-lieue d'étendue, celle du sud est un peu moindre; elles sont séparées par un canal d'environ 150 toises de largeur, où peut passer une frégate de 40 canons dans les grandes marées.

Au commencement de la guerre ces îles étaient inhabitées. Les Anglais s'en sont emparés depuis et interceptent par ce moyen la communication du Havre à Cherbourg; c'est le seul point de la côte qu'ils serrent d'aussi près, car malgré l'occupation des îles de Jersey et Guernesey, nos bâtiments caboteurs peuvent se rendre de Cherbourg à Brest.

Les îles **Marcouf**, distinguées en île de terre et île de mer, ont chacune pour leur défense principale une redoute circulaire armée de pièces de gros calibres, située sur une espèce de plateau qui domine tout le terrain environnant à 45 toises de l'île de terre, au sud-sud-est d'une anse qui fait face à **Grand-Camp**; il y a un bon mouillage pour des frégates.

Les deux îles sont entourées de rochers couverts de goémon glissant; cette même plante cache quantité de trous assez profonds qui se trouvent entre les rochers.

Il serait plus aisé de débarquer sur l'île de mer que sur l'île de terre, où la mer est toujours très agitée du côté du nord-nord-est.

La garnison des deux îles est d'environ 300 hommes; les Anglais ont constamment des frégates au mouillage de l'île, ou qui croisent dans les environs.

Sous le ministère de **Truguet** on avait formé le projet de s'emparer des deux îles **Marcouf**, et le Ministre actuel de la marine devait être chargé de l'exécuter.

Le citoyen **Forfait** a eu connaissance des projets qui eurent lieu à cette époque.

Le premier avait pour but d'attaquer les îles **Marcouf** avec huit chaloupes canonnières et 1200 hommes embarqués à la **Hougue** sur des bateaux pêcheurs. Les chaloupes étaient destinées à couler à fond les bâtiments de guerre au mouillage ou les obliger à lever l'ancre; ce premier succès obtenu, elles

auraient protégé le débarquement des troupes, en balayant la côte à deux ou trois points d'un accès facile : il nous paraît que le nombre des chaloupes canonnières était trop peu considérable pour une entreprise pareille.

Le second projet consistait à combiner l'attaque des chaloupes canonnières du projet précédent avec l'attaque d'une division de deux vaisseaux de ligne et d'une frégate, qui, étant partis de Brest ou de Lorient, auraient commencé par faire route au large, se seraient ensuite rabattus sur le cap de la Hougue, et auraient cherché à s'emparer des bâtiments en croisière ou en station.

Au signal fait par cette division, tous les bâtiments portant du gros calibre, se trouvant dans les rades de Cherbourg et de la Hougue, seraient venus se joindre à cette division pour la seconder, et, pendant ce temps, on aurait effectué l'embarquement des troupes sur des bateaux pêcheurs.

Le secret devait être l'âme de cette entreprise; elle aurait été secondée par des ordres donnés sur la côte avec beaucoup de célérité.

Le dernier projet était de sacrifier un vaisseau, qui serait parti seul de Brest; il serait venu dans un mouillage que l'on dit très propre à cela, jeter l'ancre au plus près de l'île la plus forte, au risque d'échouer et de s'y perdre. Ce vaisseau n'aurait été armé que de la deuxième batterie, et aurait été armé de la batterie la plus forte qu'on aurait pu placer dans ses hunes. L'intention était de faire taire les batteries du fort et de balayer la plage avec ses batteries supérieures et de protéger ainsi le débarquement des bateaux de terre. Ce projet ne nous paraît pas praticable en ce que les batteries du vaisseau seraient dominées par celles des redoutes; et nous pensons qu'on ne peut obtenir des succès qu'en effectuant une attaque avec un nombre suffisant de chaloupes canonnières.

Salut et respect.

Le chef de brigade d'artillerie,

ANDRÉOSSI.

L'ingénieur,

FORFAIT.

Au moment où Bonaparte se décide à faire le voyage des côtes, il annonce au Ministre ce projet contre Saint-Marcouf dont il n'a pas encore été question et qui fera l'objet principal de la mission de Kléber.

Effectivement, tandis que Desaix est envoyé à Brest, d'où il ira à Lorient (1); Kléber va au Havre et à Cherbourg (2), Caffarelli à Boulogne et Dufalga à Dunkerque. Bonaparte part le 10 pour ce dernier point, où il retrouve Forfait et Andréoissy.

(1) 23 février. Lettre du commandant d'armes, BB^{IV}, 121.

(2) 19 février. Lettre du commandant d'armes, BB^{IV}, 121.

Desaix au général Kléber (1).

7 février.

L'intention du général Bonaparte est que vous partiez de suite pour Cherbourg, Dieppe et Granville afin de connaître les moyens d'embarquement qui s'y trouvent, ainsi qu'au Havre, et pouvoir rendre compte de l'activité des travaux qui ont été entrepris par le citoyen Forfait, ingénieur constructeur envoyé par le général Bonaparte. Il vous est recommandé surtout de prendre tous les renseignements possibles dans ces différents ports sur les moyens de s'emparer promptement des îles Saint-Marcouf qui sont dans le voisinage et qui sont occupées par les Anglais. Je vous observe qu'il importe de mettre dans cette mission la plus grande activité, puisque le général Bonaparte désire qu'on puisse lui rendre le compte qu'il demande sur cet objet le 1^{er} ventôse prochain.

Je partirai moi-même demain de très bonne heure pour Brest, et je compte revenir dans les dix jours. J'ai donné à l'adjudant général Levasseur, il y a quelques jours, l'ordre de se rendre sur les côtes pour y prendre les mêmes renseignements qui font l'objet de votre mission, vous le rencontrerez sans doute à Caen ou dans l'un des ports désignés : vous pourrez en tirer le parti que vous jugerez convenable.

Si vous avez besoin de fonds pour remplir votre mission, je vous invite à faire de suite votre demande au Ministre.

Il est ordonné au citoyen Dufalga, général de brigade du génie, de se rendre sans délai à Dunkerque où il recevra de nouveaux ordres.

ORDRE.

Dunkerque, 24 pluviôse an vi (12 février 1798).

Le général Caffarelli se rendra à Boulogne. Il prendra ses mesures pour améliorer le port, de manière qu'il puisse contenir 30 chaloupes canonnières, de 6 à 9 divisions de 30 bateaux pêcheurs tirant six à sept pieds d'eau ; une ou deux divisions d'écuries, de 30 par division ; 6 bâtiments de cent tonneaux pour l'état-major ; 6 bâtiments pour l'artillerie ; 6 bâtiments pour les administrations ; 6 bâtiments pour les hôpitaux.

Le citoyen Forfait fera passer 13,000 livres à l'agent des ponts et chaussées du port de Boulogne, avec lesquelles le général Dufalga commencera sur-le-champ les travaux.

Il se rendra à Etaples et à Ambleteuse. Il verra s'il serait possible de faire quelques travaux qui missent ces deux ports en état de contenir chacun une division de bateaux pêcheurs.

Il visitera les batteries qui défendent Boulogne, et les fera augmenter, s'il est nécessaire, afin de les mettre à l'abri de toute insulte.

(1) Correspondance inédite de Napoléon. (*Arch. de la Guerre.*)

Il visitera également le port de Calais et fera faire les travaux nécessaires pour que ce port contienne 400 bâtiments.

Le général Dufalga me fera un rapport circonstancié sur la situation de ces deux ports, et le temps où ils pourront remplir mes vues. Je lui ferai passer l'argent qui lui serait nécessaire.

Il enverra des corsaires avec des officiers du génie, reconnaître les côtes d'Angleterre, depuis Folkestone à Rye, en cherchant à connaître la position vraie de cette partie de la côte, et les batteries qu'il faudrait enlever ou surprendre pour opérer un débarquement sur cette côte.

BONAPARTE.

Le rapport adressé plus tard par Forfait au Ministre rend bien compte de ce que put être la conférence tenue le 11 février entre Bonaparte, Forfait et Andréossoy (1).

Rapport de Forfait (2).

A Paris, le 28 floréal (17 mai).

..... Je n'ai reçu l'arrêté du 8 ventôse que le 19 du même mois. J'arrivais

(1) La lettre ci-dessous du Ministre de la marine indique aussi d'autres points traités dans cette réunion.

Le Ministre de la marine à Forfait.

27 pluviôse (15 février).

Je réponds à votre lettre du 21.

Je persiste à penser..... qu'il convient de placer 2 batelets sur chaque canonnière de nouvelle construction. Le pont que vous proposez au général Bonaparte d'établir pour faciliter le débarquement de l'artillerie et de la cavalerie, se trouvera fait pour l'infanterie au moyen de ces petites embarcations, et il est à désirer que la troupe puisse descendre à pied sec.....

Le général Bonaparte étant à Dunkerque, j'ai lieu de croire qu'il vous aura déjà fait connaître ses intentions sur le pont et les péniches dont vous pensez que la construction est nécessaire..... Je vous autorise à prendre les mesures que vous jugerez convenables pour vous assurer à l'avance de la situation des bateaux de pêche qui seront mis ultérieurement en réquisition.

Je n'ai pas donné d'ordres directs aux agents maritimes d'Ostende et d'Anvers pour faire construire dans ces petits ports des chaloupes canonnières, mais vos instructions vous donnent la plus grande latitude sur cet objet. Si Dunkerque et son arrondissement ne peuvent fournir leur contingent, vous êtes suffisamment autorisé à y suppléer par les ports voisins, et moi-même, dans cette hypothèse, j'ai donné ordre au Havre de mettre en chantier 10 chaloupes en sus des 60 qui doivent y être construites.....

..... Je regrette bien de ne pouvoir faire sur-le-champ des fonds pour la réparation des ports de Calais et de Boulogne, mais, depuis plus d'un mois, il n'a été fait aucune distribution à mon département à l'exception de la solde..... Ce déficit..... ne me permet pas de faire face aux dépenses de la plus urgente nécessité, et s'il se prolongeait encore, mes opérations seraient toutes paralysées à la fois. (BB^{IV}, 121.)

(2) BB^{IV}, 121.

I.

21

alors à Anvers de Hollande, où j'avais rempli auprès du gouvernement batave une mission dont le général Bonaparte m'avait chargé avec le citoyen Andréossy. . . . Je suis revenu d'Anvers à Paris. . . . je me suis ensuite rendu à Rouen. . . . en vue d'y organiser une école d'exercices pour les volontaires sur les bateaux canonnières. Pendant un mois j'y suis resté, attendant le général Kilmaine avec qui je devais traiter des objets relatifs à mon service. Le général Andréossy a été envoyé à Toulon, et notre troisième collègue, le général Lacrosse est resté sur les côtes maritimes, dans les départements de la Manche et du Calvados, de sorte que la commission créée par l'arrêté du 8 ventôse n'a jamais été réunie : ses membres ont toujours agi isolément, et par conséquent, chacun doit rendre des comptes séparément. Je ne dois, en effet, en rendre que de ce que j'ai fait comme ordonnateur de la marine, depuis Cherbourg jusqu'à Anvers, commission qui m'avait été conférée par un arrêté du Directoire, également du 8 ventôse. . . .

J'arrivai à Paris de Venise, où j'avais préparé toutes les opérations relatives à l'évacuation de l'arsenal. J'avais, par ordre du général Bonaparte, fait mon retour par Rastadt, quand je reçus à Paris, le 22 nivôse, des ordres et des instructions du Ministre ainsi que du général en chef pour me rendre avec le chef de brigade d'artillerie Andréossy, dans les ports de la Manche depuis la rive droite de la Seine jusqu'à Dunkerque. On devait construire dans ces ports un certain nombre de bateaux canonnières, qui, beaucoup plus limité d'abord, a été successivement et définitivement porté à 129. Il fallait avoir à Dunkerque, pour le 10 ventôse, 180 canonnières ou bateaux canonnières, 3 prames armées de 36 et de mortiers, 500 bateaux pêcheurs, 6 frégates, 6 corvettes, etc. On avait, avant notre départ, envoyé des plans au Havre pour l'exécution des bateaux canonnières. J'étais autorisé à y faire les changements nécessaires. Nous allâmes d'abord au Havre, nous y fîmes diverses expériences de bateaux à la suédoise. Nous arrêtàmes des améliorations à ceux dont la construction était ordonnée. Nous rendîmes compte de tout au général Bonaparte et au Ministre. . . . le 9 pluviôse. Le contingent du Havre, dont l'expédition, ordonnée était de

- 2 frégates,
- 3 corvettes,
- 2 prames corvettes,
- 10 grandes canonnières,
- 24 bateaux à la suédoise,
- 9 petites canonnières,
- 3 petites canonnières bombardes.

L'arrondissement fournissait 230 bateaux pour le transport de l'infanterie et de quoi embarquer 1200 chevaux.

On construisait 22 bateaux, on se préparait à en construire 38 autres dans l'arrondissement.

Nous parcourûmes les côtes, nous prîmes des renseignements de tous les marins instruits sur la situation des côtes anglaises, sur l'état de nos ports, sur les facilités et les difficultés de leur correspondance entre eux; sur les moyens qui, dans l'opinion des hommes instruits, seraient les plus propres à

procurer des succès à l'expédition préparée contre l'Angleterre. Ce travail est demeuré imparfait à cause de ma séparation d'avec mes collègues.

Arrivés à Dunkerque, nous éprouvâmes de grandes difficultés pour les adjudications des bateaux à construire. La confiance avait entièrement disparu. A force de peines et de soins nous parvîmes à la rétablir, et 60 bateaux canoniers y ont été construits à l'entreprise, à des conditions plus raisonnables que nous n'eussions osé l'espérer.

L'ordre avait été donné partout de mettre les bateaux de pêche et les caboteurs à un seul pont en réquisition. Dans l'arrondissement du Havre, on devait opérer la réquisition à l'instant, parce qu'il y avait un long trajet à faire pour se rendre à Dunkerque. Mais je crus que cette mesure ne devait être que provisoire dans l'arrondissement de Dunkerque, en attendant que la réunion s'opérât. Le Ministre m'écrivit le 11 pluviôse qu'il avait levé, par des motifs d'économie, la réquisition sur les bateaux dans l'arrondissement du Havre.

Le général BONAPARTE vint à Dunkerque le 23 pluviôse (11 février). Il y passa la journée du 24 et en partit le 25 pour la Belgique. Pendant son séjour il prit connaissance de nos travaux. Il fit un projet d'armement qui se devait exécuter avec une extrême rapidité, pour être prêt à l'équinoxe de printemps. Il ordonna la construction de 50 grandes péniches, et je reçus de lui l'ordre, en date du 24 pluviôse, de faire travailler partout, de manière à pouvoir embarquer 4,000 à 5,000 chevaux, 50,000 hommes avec l'artillerie et les provisions nécessaires, des bateaux canoniers et canonnières dans le plus grand nombre possible et diriger ces travaux de manière que, dans 15 à 20 jours, tout pût être mis en mouvement. Des ordres furent, en conséquence, transmis à tous les ports que nous avions parcourus.

Le même ordre du général Bonaparte nous chargeait, le citoyen Andréossy et moi, de remettre au Directoire exécutif, au ministre et au général français à la Haye, des dépêches du Directoire exécutif de notre République et de lui-même. Ces dépêches avaient pour objet de demander à la République batave un secours de barques de transport et des munitions navales pour faciliter notre expédition. J'envoyai au Ministre de la marine et des colonies copie de ces ordres le 25 pluviôse.

Nous ordonnâmes la réquisition sur tous les caboteurs de la Belgique.

Voici, en effet, quelle fut la mission donnée à Forfait et Andréossy auprès du gouvernement batave.

Aux citoyens Forfait et Andréossy.

Dunkerque, 28 pluviôse an vi (12 février 1798).

Les citoyens Forfait et Andréossy se rendront à la Haye.

Ils remettront les lettres ci-jointes du Directoire exécutif au Ministre et au Général français à la Haye.

Ils désigneront eux-mêmes les bâtiments qui nous sont nécessaires; après quoi ils se rendront à Dunkerque, où ils recevront de nouveaux ordres.

La Hollande est abondante, dit-on, en bâtiments plats et bons voiliers, il faut

drait nous en procurer de 150 à 250, avec le plus de chaloupes canonnières qu'il serait possible.

Il faudrait ensuite que ces différents bâtiments se rendissent de suite à Dunkerque, afin d'être prêts à partir de cette ville dans un mois.

Si la Hollande prend un véritable intérêt à cette expédition, et qu'elle soit dans le cas de nous procurer des moyens, il faut en tirer le plus possible.

Faire travailler de suite en Hollande, à Dunkerque, au Havre, aux écuries, de manière que nous en ayons pour 4,000 à 5,000 chevaux.

Faire mettre embargo sur les bâtiments pêcheurs et autres qui peuvent nous servir, de manière que nous ayons de quoi embarquer 50,000 hommes avec l'artillerie, approvisionnements, etc.

Diviser de suite tous ces différents bâtiments en divisions de 50 chacune.

Faire armer de suite les chaloupes canonnières, bateaux canonniers, afin que, dans quinze ou vingt jours, tous puissent se mettre en mouvement des différents ports et se rendre au port de rassemblement.

BONAPARTE.

Au Directoire exécutif de la République batave.

Dunkerque, 24 pluviôse an vi (12 février 1798).

Citoyens Directeurs, le Directoire exécutif m'a confié le commandement de l'armée qui est destinée à opérer une descente en Angleterre.

L'espoir que j'ai de réussir dans cette mission importante est en partie fondé sur l'appui que j'espère trouver de la part de votre brave nation, et en particulier de ses illustres magistrats.

Indépendamment de votre flotte du Texel et des bâtiments de transport qui serviront à embarquer le corps de troupes qui est à vos ordres, j'ai indispensablement besoin, citoyens Directeurs, de 200 à 250 bateaux pêcheurs, capables de porter chacun 80 à 100 hommes, et de 20 à 30 chaloupes canonnières.

Je désire que cette flottille soit partagée en divisions de 50 bâtiments, commandées chacune par un de vos officiers de marine, et soit rendue à Ostende dans vingt ou vingt-cinq jours.

Je vous envoie les citoyens Forfait et Andréossy, officiers du plus grand mérite et qui possèdent toute ma confiance, pour se concerter avec vous sur les mesures nécessaires et prendre vos ordres. Je suis fâché que, pour cet instant, je ne puisse m'y rendre moi-même.

J'attends avec impatience votre réponse, et je ne doute pas que la flottille batave, réunie à la flottille française, et soutenue des flottes du Texel et de Brest, ne reconquière promptement le Cap, vos autres établissements, et n'humilie cet ennemi commun de la liberté.

Croyez, Citoyens Directeurs, à la considération distinguée avec laquelle je suis, etc.

BONAPARTE.

Le 21 février, Bonaparte rentra à Paris. Deux jours plus

tard, il adressa au Directoire un rapport contraire à l'expédition projetée contre l'Angleterre.

Ce document sera étudié plus loin, mais rien, de longtemps encore, ni dans les ordres du Directoire, ni dans les lettres mêmes de Bonaparte ne put donner à croire aux agents d'exécution que leurs efforts n'avaient plus de raison d'être. Tout au contraire, le Gouvernement accède immédiatement aux demandes faites par Bonaparte pour le cas où, malgré son avis exprimé au début du rapport, on persévérerait dans l'entreprise. Le Ministre prend, le 25 février, une mesure radicale au sujet des marins.

Circulaire pour les ports de Flessingue, Dunkerque, le Havre, Cherbourg, Saint-Malo, Nantes, Bordeaux, Bayonne, Rochefort (1).

7 ventôse (25 février).

Il est de la plus grande urgence d'accélérer par tous les moyens possibles l'armement de tous les bâtiments de guerre et de transport destinés à l'expédition contre l'Angleterre.

Vous avez reçu des ordres pour presser les levées des marins. . . . Cependant, comme il est à craindre que les gens de mer excités par l'appât du gain ne cherchent à s'embarquer de préférence sur les bâtiments armés en course, . . . le Directoire exécutif a décidé qu'il sera mis sur-le-champ un embargo général sur tous les corsaires existant dans les ports, ainsi que sur ceux qui pourront rentrer successivement.

En conséquence, vous voudrez bien, à la réception de cette lettre, signifier aux armateurs qu'ils aient à faire désarmer tous leurs corsaires et à remettre les lettres de marque qui leur auront été expédiées. . . .

A l'égard des marins, qui en proviendront, vous les ferez passer sur-le-champ sur les bâtiments de la République. . . .

De plus, la concentration préparatoire des chaloupes et des bateaux canonnières est ordonnée le 26 février.

Circulaire aux ports d'Anvers, Ostende, Dunkerque, le Havre, Saint-Malo, Cherbourg, Brest, Lorient, Nantes, Rochefort, Bordeaux, Bayonne (2).

9 ventôse (27 février).

Je vous envoie la copie en forme d'un arrêté du Directoire en date du 8 de

(1) BB^{IV}, 120.

(2) BB^{IV}, 120.

ce mois, portant l'ordre de faire passer au Havre et à Dunkerque les chaloupes et bateaux canonnières qui existent dans les ports depuis Bayonne jusqu'à Ostende, ainsi que les corsaires au-dessous de 100 tonneaux qui paraîtront susceptibles d'être employés comme bâtiments de transport. Les articles 3 et 4 de cet arrêté doivent être déjà exécutés en partie....

Enfin, un arrêté du même jour prescrit l'arrestation de tous les étrangers de langue anglaise « qui se trouvent dans les villes maritimes de la République » (1).

Tout semble donc concourir à prouver qu'on poursuit à outrance la lutte contre l'Angleterre.

Or, dans ses séances des 24 et 25 février le Directoire avait pris connaissance du rapport de Bonaparte (2) et le 5 mars il décidait définitivement l'expédition d'Égypte (3).

Quant au général Caffarelli il accomplissait sa mission avec un zèle et une activité remarquables.

De Boulogne, il adressait les 18 et 20 février deux longs rapports qui contiennent les renseignements les plus intéressants.

D'après le premier de ces documents (4), le chenal de Calais peut contenir 84 chaloupes canonnières ou 112 bateaux canonnières, ou 252 bateaux pêcheurs. En élargissant le chenal sur 300 toises de longueur et en curant le bassin de Paradis, on peut élever les chiffres précédents à 148, 192, 407, c'est-à-

(1) Capitaine de la Jonquière, p. 180.

(2) *Idem*.

(3) A une date encore postérieure et pour dérouter les soupçons des vraies intentions, on communiqua à la presse l'arrêté suivant (*Correspondance inédite de Napoléon*) :

Arrêté du 31 mars.

« Le Directoire exécutif, vu les rapports qui lui ont été adressés par le Ministre de la marine et des colonies pendant son voyage à Brest, et considérant que le défaut de concert entre les opérations de l'armée de terre et l'armée de mer destinées à l'expédition contre l'Angleterre, apporte des obstacles à leur célérité et peut en entraver le succès, arrête ce qui suit :

« 1° Le général Bonaparte se rendra à Brest dans le courant de la présente décade pour y prendre le commandement de l'armée d'Angleterre ;

« 2° Il est chargé de la direction de toutes les forces de terre et de mer destinées à l'expédition contre l'Angleterre ;

« 3° Le présent ne sera pas imprimé : les Ministres de la guerre et de la marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de son exécution. »

Accusé de réception le 4 avril.

(4) *Archives de la Guerre* (Région de l'Ouest, reg. n° 14, Correspondance de Caffarelli).

dire donner au port la capacité demandée par le général en chef. Suit un devis sommaire des dépenses que Caffarelli évalue à 76,000 francs (y compris 8,000 francs pour le rétablissement de l'écluse d'Hennuin, servant à faire communiquer Calais avec Dunkerque et Saint-Omer).

Le tableau n° 3, joint au rapport du 20, donne les chiffres suivants (1) :

Sortiront en une marée :

De Boulogne, 100 bâtiments	9.200 h.	280 chev.
D'Ambleteuse 50 —	2.000	
De Calais 160 —	9.300	.930 —
De Dunkerque (frégates et corvettes).....	3.750	
Soit, au total.....	24.250 h.	1.210 chev.

« C'est, ajoute Caffarelli, plus de la moitié des troupes » (2). Ces chiffres pourraient être considérablement augmentés, en consacrant à Boulogne 1200 travailleurs pendant 45 jours et 300 à Calais (3).

En somme, les renseignements donnés par Caffarelli n'étaient pas mauvais, puisque, dès le moment, on pouvait faire sortir en une marée près de 25,000 hommes, chiffre très

(1) Capitaine de la Jonquière, p. 114.

(2) Caffarelli à Bonaparte.

28 pluviôse (16 février).

Mon Général,

Vous m'avez ordonné de mettre le port de Boulogne en état de recevoir :

- 50 chaloupes canonnières ;
- 1 ou 2 divisions d'écuries de 500 chevaux ;
- 24 bateaux de 100 tonneaux ;
- 6 à 9 divisions de 50 bateaux pêcheurs.

J'ai cru pouvoir remplir vos vœux en ordonnant le redressement du cours de la Liane et lui faisant suivre les murs de quai, lui donnant un chenal de 35 toises de largeur et l'élargissant dans la partie supérieure, de manière à former un bassin de 70 toises de largeur sur 260 de longueur..... L'entrée du port est fort resserrée par un banc de galets..... les marins ne croient pas pouvoir déblayer en une seule marée plus de 130 bâtiments en vive eau et les circonstances étant les plus favorables, ni plus de 60 à 80 en morte eau. Ainsi, en temps moyen et les bateaux étant assez grands pour porter 120 hommes chacun, on ne pourrait faire sortir que 9 à 10,000 hommes dans une marée.....

(3) Ces rapports devaient parvenir à Bonaparte dès son retour à Paris.

suffisant, sinon pour la conquête de l'Angleterre, au moins pour une entreprise dont les conséquences eussent été incalculables.

Bonaparte répondit en ces termes :

Au général Caffarelli, à Boulogne.

Paris, 7 ventôse an vi (25 février 1798).

J'ai reçu, Citoyen Général, à mon arrivée à Paris, les différentes lettres que vous m'y avez adressées. *Je n'ai pas été étonné des embarras que vous éprouvez*, je l'ai été cependant, ainsi que le Gouvernement, de la sottise de ce M. David (1).

Je n'ai pas jugé à propos de faire faire par le Gouvernement le règlement que vous m'avez envoyé. Cela serait, dans l'expédition que nous commençons, un très mauvais exemple. Il faut que toute la marine qui est située dans l'enceinte de l'armée d'Angleterre soit absolument entre les mains du général qui commande l'armée, comme les autres armes.

Le citoyen Forfait a été nommé ordonnateur de la marine; son arrondissement s'étendra depuis Anvers à Cherbourg.

Le contre-amiral Lacrosse va se rendre également comme inspecteur de cette partie de la côte.

Le citoyen Andréossy est nommé général de brigade d'artillerie, et sera chargé de toute la partie de l'armement militaire.

Ces trois officiers formeront une commission, qui recevra directement des ordres du général commandant l'expédition.

Le Directoire met 800,000 livres par décade à la disposition de cette commission.

On mettra également 300,000 livres par décade pour les dépenses du génie, de l'artillerie et extraordinaires de l'armée. C'est sur ces fonds que seront prises les sommes nécessaires pour le rétablissement des ports.

Desaix, qui est arrivé, se rendra dans quelques jours à Boulogne.

Les troupes sont en marche.

Je vous salue.

BONAPARTE.

Effectivement, un arrêté allait investir Lacrosse, Forfait et Andréossy d'importantes fonctions.

Arrêté du 26 février.

Les citoyens Lacrosse, contre-amiral, inspecteur de la côte depuis Cherbourg jusqu'à Anvers; Forfait, chargé des fonctions de commissaire ordonna-

(1) Commissaire principal de la marine à Dunkerque.

teur de la marine de la même côte, et Andréossy, général de brigade, chargé de l'armement militaire de différents bateaux énoncés dans l'arrêté de ce jour, formeront une commission pour préparer, exécuter ou faire exécuter toutes les mesures qui leur seront prescrites par le général Bonaparte, relativement à l'expédition contre l'Angleterre.

La commission recevra directement les ordres de ce général.

Les Ministres de la guerre et de la marine fourniront à la commission tous les officiers, agents et employés subalternes dont elle aura besoin pour son organisation et son service.

Sur les fonds qui seront mis successivement à la disposition du Ministre de la marine par les décisions décadaires du Directoire, ce ministre affectera 4,000,000, payables à raison de 800,000 francs par décade, à la disposition de la commission pour couvrir les dépenses qui y sont relatives.

Ostensiblement, au moins, Bonaparte reste encore tout dévoué à l'entreprise.

Au général Caffarelli.

Paris, 8 ventôse an vi (26 février 1798).

Le résultat à obtenir, Citoyen Général, dans les travaux des ports du Pas-de-Calais, est celui-ci :

Travailler à ces ports de manière que le plus grand nombre de bateaux possible puisse sortir dans une seule marée.

Calais, Ambleteuse, Boulogne, Étapes, peuvent seuls être comptés, et encore ne serait-ce qu'avec répugnance que je me trouverais obligé de calculer sur Calais, au moins pour porter les premiers 30,000 hommes.

Il serait inutile de faire des travaux longs et coûteux au port de Boulogne pour le rendre susceptible de contenir un plus grand nombre de bateaux qu'il n'en peut sortir dans une marée.

Ainsi, s'il est bien prouvé que l'on ne peut faire sortir du port de Boulogne que 100 ou 150 bateaux dans une marée, il ne faut travailler au port que pour le mettre à même de contenir ce nombre de bateaux.

Même raisonnement pour Calais.

Il faudrait forcer les travaux à Ambleteuse et mettre ce port à même de contenir autant de bateaux qu'il serait possible d'en faire sortir dans une marée.

Je vous prie de me faire connaître le parti qu'on peut tirer d'Étapes, tant en raisonnant sur sa situation actuelle que sur sa position géographique.

Si les chenaux des ports de Boulogne et autres étaient parallèles au rivage de la mer, il est clair que les bâtiments, recevant l'eau de la marée au même instant, pourraient sortir sur-le-champ; c'est donc sur la partie des ports qui est le plus près de la mer qu'il faut travailler.

Enfin, il faut que vous vous appliquiez à favoriser par tous les travaux qu'il sera possible de faire, la prompte sortie d'une grande quantité de bateaux.

Ne pourrait-on pas échouer tous les petits bateaux ne portant que 40 à 50 hommes?

Ne pourrait-on pas échouer tous les bateaux hollandais, et même ceux de Dieppe, sur la plage, et faciliter cette opération en faisant quelques travaux sur la plage?

J'ai vu constamment sur la Méditerranée des bâtiments de 40 à 50 tonneaux échoués à 12 et 13 toises sur le sable, et que l'on remettait ensuite à la mer dans un quart d'heure.

Puisqu'il n'est pas possible de faire sortir de Boulogne dans une marée autant de bateaux que l'on aurait besoin, nous y mettrons de préférence les écuries, les bâtiments chargés et les grosses chaloupes canonnières.

Nous mettrons les bateaux canonniers et les muskeyns, qui ne tirent que trois pieds d'eau, dans le port d'Ambleteuse.

Et 300 à 400 bateaux seront échoués sur la plage dans la rade de Saint-Jean : ces bâtiments ne devant porter que des hommes et deux ou trois sacs de biscuit, ne se trouveront chargés de rien.

Je voudrais que vous vous occupassiez :

1° De choisir le local de la plage, depuis Ambleteuse jusqu'à Boulogne, le plus favorable pour cet échouement ;

2° Voilà les travaux que l'on pourrait faire à ladite plage pour rendre cette opération plus facile et moins fatigante pour les bateaux.

Quant à Calais et Dunkerque, on s'en servirait pour le complément de l'armée, le reste des écuries, les équipages, les approvisionnements, etc.

On m'avait dit qu'en coupant un pont à Calais on pourrait mettre un grand nombre de bateaux dans le chenal, sans faire d'autres travaux essentiels.

Vous porterez une attention particulière aux batteries de la côte, tant de Boulogne et d'Ambleteuse qu'à celles que nous devrions construire sur la plage où nous voudrions échouer. Vous écrirez au général Dulauloy, à Douai, qui vous fera passer 300 ou 400 canonniers avec les mortiers et pièces de canon dont vous jugerez avoir besoin.

Je vous salue.

BONAPARTE.

De son côté, Kléber qui avait demandé avec insistance à servir contre l'Angleterre, envoya sur sa tournée de nombreux renseignements.

Le général de division Kléber, au général en chef Bonaparte.

Paris, le 8 ventôse an vi de la République française
(26 février 1798).

J'ai l'honneur de vous adresser les notes relatives à la mission dont j'ai été chargé. Vous y trouverez, citoyen Général, l'état des bâtiments de transport et autres en construction, armés ou prêts à l'être, que j'ai trouvés dans les différents ports que j'ai parcourus, ainsi que quelques réflexions sur l'attaque des îles de Marcouf.

Les généraux Duchêne et Tureau, ayant leur destination pour Cherbourg, pourraient activer et surveiller ce coup de main, qui, par un vent favorable, ne saurait manquer d'être couronné de succès. L'adjudant général Levasseur, actuellement à Caen, me semble très propre à commander les troupes de débarquement; le capitaine de la marine, Muskeyn, à diriger l'opération maritime, et le capitaine du génie Galbois, résidant à la Hougue, tout ce qui est relatif à son arme.

Suivent les notes.

Au général Desaix.

Du 9 ventôse (27 février 1798).

J'ai eu hier une petite conférence avec le citoyen La Bretonnière, qui doit vous être connu, mon cher Général; il m'a fait envisager l'attaque des îles Marcouf comme impraticable, tant que les Anglais seraient maîtres de la mer, et il assure qu'aucun vent ne peut les obliger de se retirer, pouvant mettre leurs bâtiments tantôt à l'abri des îles, tantôt de l'autre. Il en conclut donc naturellement que ce serait se compromettre inutilement que de faire sur ces établissements la moindre tentative. Comme cet avis est entièrement opposé à celui que j'ai donné dans mes notes, sur les renseignements que j'ai recueillis tant au Havre qu'à Cherbourg, je m'empresse d'autant plus à vous le communiquer que le citoyen La Bretonnière mérite toute notre confiance, par ses lumières et par sa longue expérience dans la marine, ainsi que par la connaissance qu'il a des côtes de la Manche particulièrement.

Veillez prévenir de ceci le général Bonaparte pour l'engager à conférer avec cet estimable marin, avant de donner des ordres concernant ces îles.

P.-S. — Le citoyen La Bretonnière se propose d'aller voir ce soir le général Bonaparte.

La mission de Forfait et d'Andréossy en Hollande eut un plein succès.

Copie de la lettre écrite de la Haye par le chef de brigade Andréossy, et l'ingénieur de marine Forfait, au général Bonaparte.

11 ventôse (1^{er} mars) (1).

.... Nous sommes arrivés à la Haye le 4; le 5 nous avons été présentés au Directoire par le Ministre La Croix et le général Joubert. En lui remettant nos dépêches et celles du Directoire, nous lui avons demandé d'après vos ordres 30 canonniers et 250 navires de transport et de plus, d'après les besoins que nous avons reconnus dans les ports de France, les objets ci-après, savoir :

(1) BBIV, 121.

200 petits mâts ;
 4,000 billons pour faire 12,000 avirons ;
 600 ancres.

Le Directoire a tout accordé et donné l'ordre au Ministre de la marine d'exécuter.

....Il n'existe pas dans la marine batave de chaloupe canonnière, mais nous avons trouvé des navires nommés *tialk*, qui peuvent en tenir lieu. Nous avons laissé un contremaitre pour faire le choix des bâtiments et nous sommes partis pour le Texel. Le 9, nous avons visité l'escadre. Elle consiste en :

1 vaisseau de 74 ;
 6 — de 50 à 56 ;
 3 grandes frégates ;
 2 corvettes ;
 10 navires de transport.

Le tout pourrait porter 9,000 à 10,000 hommes de débarquement et être prêt à partir vingt-cinq à trente jours après les ordres donnés. On y pourrait joindre plusieurs navires de transport, actuellement à Amsterdam.

Le général Castagnier....prétend que les mauvais temps de l'équinoxe seraient très favorables pour effectuer par cette voie un débarquement en Irlande, en passant par le Nord, parce que ce n'est qu'après cette saison que les Anglais viennent bloquer le Texel. Le même général prétend avoir reçu à Flessingue une députation des Irlandais....

Le Directeur des constructions nous a dit avoir à notre disposition 200 ancres à Amsterdam ; on cherche à s'en pourvoir ailleurs, 100 petits mâts, on n'en pourra pas trouver davantage, 2,000 billons et 800 rames brutes ; on tâchera de se procurer des billons ; 30 *tialks* pour canonnières, 200 bâtiments de transport....on leur donnera l'ordre de se rendre à Flessingue....

La situation fournie à la date du 21 mars et le rapport de Forfait et Andréossy montrent bien la grandeur des moyens dont on disposait à cette époque.

**Situation de l'armée navale de descente au nord de la Manche
au 1^{er} germinal (21 mars) (1).**

BATIMENTS DE GUERRE.	BATIMENTS DE CAVALERIE.	BATIMENTS D'INFANTERIE.	NOMBRE d'hommes	CHEVAUX.
<i>Hollande.</i>				
30 canonnières.	100 barques de cabotage.	100 barques de cabotage.	8,500	1,800
<i>Anvers.</i>				
"	101 barques.	216 barques.	15,120	1,818
<i>Ostende.</i>				
"	14 barques.	87 chaloupes de pêche. 11 caboteurs.	6,999	336
<i>Dunkerque (1).</i>				
4 frégates.				
7 corvettes.				
1 brick.				
3 cutters.			1,300	
1 goëlette.	215		500	
5 avisos.	11 transports à la remorque.	414	600	220
5 canonnières.	28 bâtiments de commerce.	54	6,000	560
6 bateaux canonnières.			345	
60 bateaux à la suédoise.			4,320	
50 péniches.				
3 transports (2).				
<i>Le Havre (3).</i>				
4 frégates.			800	
5 corvettes.			500	
10 canonnières.			1,000	
4 avisos.			1,000	
24 bateaux suédois.	69 transports.	240 transports.	2,400	376
9 bateaux canonnières.			900	824
3 bombardes.			6,000	
60 bateaux neufs (4).			14,750	
294	319	718	70,034	5,934

(1) 2 canonnières sont armées, on manque de matelots pour le reste.
(2) Plus dans l'arrondissement 119 petits bateaux et 20 transports pouvant porter 250 hommes chacun, mais d'un grand tirant d'eau.
(3) Tout est armé, mais il manque des matelots pour 2 frégates, 3 corvettes, 5 canonnières, 10 bateaux suédois.
(4) Plus dans l'arrondissement 83 transports pouvant porter en moyenne 250 hommes chacun, mais d'un grand tirant d'eau.

(1) BB^v, 121.

Rapport de Forfait.

17 mai (1).

Nous ordonnâmes la réquisition sur tous les caboteurs de la Belgique, dans les ports d'Ostende et Anvers. Les officiers des mouvements furent chargés de parcourir tous les canaux intérieurs pour faire la recherche des bâtiments propres au transport de l'artillerie et de la cavalerie. Mais cette réquisition ne fut que provisoire et on donna la permission de navigation à ceux qui la demandèrent. Par conséquent, l'État ne se trouva chargé d'aucune dépense. Pendant que ces choses s'exécutaient, nous nous rendîmes en Hollande. Nous eûmes, grâce à la considération dont y jouit la République française et ses agents, l'accueil le plus favorable du Directoire et du Ministre de la marine. Nous obtînmes la promesse de tout ce que nous demandâmes. Nous parcourûmes tous les ports de nos alliés. Nous observâmes l'état de leurs forces navales et nous rendîmes compte de tout au Ministre et au Général en chef, le 19 ventôse (9 mars).

Le résultat était que le Gouvernement batave avait promis de nous fournir 250 barques du port, de 60 à 120 tonneaux, montées de leurs capitaines, matelots, et pourvues d'un double jeu de grelins, de 18 avirons et de munitions de bouche de campagne pour quatre mois, 200 mâts de 60 pieds, 5,000 billons de sapin, de 20 à 22 pieds, pour avirons, 600 ancres de 400 à 500 livres, 30 tialks pour être armés en canonnières.

Nous avions trouvé dans les ports de la République batave, en construction, 4 vaisseaux de 80, 3 de 68, 1 de 40, 2 corvettes ; en radoub, 2 vaisseaux de 68, 1 de 64, 2 de la Compagnie, 1 corvette ; armés, 2 vaisseaux de 68, 2 de 64, 5 de 56, 6 frégates de 32 à 44, 8 corvettes ; enfin, désarmés, 8 vaisseaux de la Compagnie.

Nous étions revenus par Flessingue, afin d'y donner les ordres et instructions nécessaires, pour la réception des navires et des objets fournis par le Gouvernement batave, pour l'installation des tialks en canonnières et des écuries flottantes.

Arrivés à Anvers, nous fîmes exécuter une de ces écuries sous nos yeux : elle devait servir de modèle pour celles qu'on installerait dans ce port et à Flessingue. Nous revînmes, suivant les instructions et les ordres du général en chef, par Dunkerque, Calais et Boulogne, et nous nous rendîmes à Paris.

Nous remîmes au Ministre de la marine et au Général en chef, un tableau exprimant la situation de l'armée navale de descente dans notre arrondissement, au 1^{er} germinal (21 mars). Son résultat était que l'on pouvait disposer à volonté, depuis le Havre jusqu'à Flessingue, de ce qui suit :

294	bâtiments de guerre, presque tous à rames ;
319	— pour cavalerie, portant 5,934 chevaux ;
718	--- d'infanterie, portant 70,034 hommes.

Le tout estimé de beaucoup au plus faible.

(1) BB^{iv}, 121.

J'eus à me féliciter alors du parti que j'avais pris de mettre presque partout des réquisitions provisoires. *Il n'y avait plus aucune trace de l'empressement qu'on avait montré tout d'abord. Je reçus l'ordre verbal du général Bonaparte de diminuer les dépenses autant qu'il serait possible; mais de manière cependant qu'il ne fût pas trop manifeste que le projet de descente était ajourné ou abandonné, ou sacrifié à d'autres vues.* Ma correspondance fut dirigée en conséquence. Je fis successivement licencier au Havre et dans son arrondissement les barques et bateaux qui avaient été frappés de la réquisition, mais à bord desquels il n'avait été fait aucun travail au compte de la République. Ensuite, ceux à bord desquels on avait fait des travaux furent aussi licenciés et les états de frêt et de dépenses pour radoub arrêtés. C'est le port où ces objets s'élèvent à la somme la plus forte. Il y a 380,000 à 400,000 francs de frêt échu et de dû aux entrepreneurs qui ont fait l'avance des réparations d'armement.

Dans le port de Dunkerque, ces dépenses sont à peu près nulles. Il n'a été travaillé aux écuries flottantes que sur des bâtiments de l'Etat.

Dans la Belgique, particulièrement à Anvers, tous les bâtiments destinés au transport de l'infanterie n'ont jamais été arrêtés. Il ne leur est rien dû. Suivant le dernier état que j'ai reçu de l'agent maritime Daigremont, il avait fait construire des écuries dans 31 barques pour recevoir 698 chevaux. Cette construction a dû coûter 5,000 à 6,000 francs et doit être payée. . . . A Flessingue, les seuls bâtiments bataves se sont réunis dans les bassins. Il s'en est trouvé jusqu'à 140, compris 30 tialks. Ces tialks ont été disposés pour être armés en canonnières par les ingénieurs bataves. Le travail, qui n'aurait pas coûté 300 francs en France pour chaque tialk, en coûtera plus de 1400 d'après les comptes qui m'ont été rendus. J'ai donné ordre de suspendre et d'envoyer ces bateaux à Dunkerque. . . .

Telle a été la marche des opérations que j'ai dirigées, on va connaître les résultats par l'état actuel des armements.

A *Cherbourg*, on arme la frégate la *Furieuse*, portant 28 canons de 18 batteries. Cet armement marche avec lenteur, parce que le peu de moyens qu'a le port est absorbé par la flottille chargée de l'attaque des îles Marcouf. . . . Il n'a point été fait de construction à Cherbourg; celles de Granville n'étaient pas sous mon inspection.

Au *Havre* on a armé l'*Indienne*, la *Confiante*, la *Comète*, la *Revanche*, la *Libre*, les corvettes *Bacchante*, *Serpente*, les corvettes-prames *Vulcain* et *Vésuve*, 9 grandes canonnières, 24 petites à la suédoise, 3 petites bombardes, 4 lougres ou avisos faisant partie de la flottille chargée de l'attaque des Saint-Marcouf.

On a construit 69 bateaux canonnières et terminé 2 frégates.

Enfin, on a armé 25 navires de transport et préparé des écuries flottantes pour 600 chevaux. *Tous les bâtiments de transport étaient matériellement en état de tenir la mer à l'époque ordonnée dans tout l'arrondissement.* Tous n'avaient pas d'équipages, mais d'après les ordres ultérieurs, une grande partie a été licenciée avec les précautions nécessaires pour être à portée de les rassembler aussitôt qu'on voudra.

Les équipages des grands bâtiments de guerre n'ont pas encore été portés absolument au complet. On ne s'est jamais proposé que de faire sortir 2 fré-

gates et 2 corvettes. Les croisières de l'ennemi ont été si exactes qu'il n'a pas été possible d'y réussir.

Les Anglais ayant insulté la ville du Havre le 10 germinal, en lui tirant quelques volées à toute portée, l'ordre a été donné d'amener 3 navires à fond plat, de 2 canons de 24 chacun. Deux de ces navires portent un mortier de 12 pouces, tous auront un fourneau à rougir les boulets. Si l'on joint à ces moyens défensifs une seconde division de 9 bateaux canonnières, actuellement armés de tout point, une troisième division de 12 bateaux neufs à la suédoise, qui, dans ce moment-ci, ont des capitaines, des seconds et quelques matelots, dont on peut compléter l'armement avec des soldats ou avec des citoyens de bonne volonté, on ne doutera pas que le port du Havre ne soit à l'abri de toute attaque.....

Il reste 48 bateaux à la suédoise, neufs, qu'on peut armer quand on le voudra. Ils sont répartis dans divers ports; 10 sont préparés à Rouen pour former une école de manœuvre.....

A Dunkerque, 4 frégates sont armées matériellement ou à peu près (la *Rassurante*, la *Désirée*, la *Poursuivante*, l'*Incorruptible*) on a, de plus, armé la frégate la *Républicaine*,..... 5 corvettes, 1 prame corvette, 5 canonnières, 6 bateaux canonnières.

Il ne manque, pour compléter ces armements, que des équipages qui, dans le port de Dunkerque, sont plus difficiles à contenir qu'ailleurs. Ils parlent tous au moins deux langues. La proximité de la Hollande, les armements fréquents en course et sous pavillon neutre, sont autant d'échappatoires qu'ils savent saisir. S'il se faisait jamais un grand rassemblement dans ces parages, il faudrait des mesures de police extrêmement sévères et bien entendues pour s'opposer à la désertion.

58 bateaux canonnières à la suédoise et 50 grandes péniches ont été construits dans l'arrondissement de Dunkerque. Ces constructions sont à peu près terminées.....

Mais c'en était fait de l'entreprise. Les efforts de la France avaient été détournés d'un autre côté et tant de peines et d'argent avaient été dépensés en pure perte.

Dès le 3 mars, en effet, on avait pris les premières mesures opposées à la ligne de conduite suivie tout d'abord.

Rapport au Directoire (1).

Par sa lettre du 13 de ce mois (ventôse) (3 mars), le Directoire a prescrit au Ministre de la marine de surseoir, quant à présent, à l'exécution de son arrêté du 8, concernant l'embargo à mettre sur les corsaires et autres bâtiments. Cet ordre va être expédié dans tous les ports de la République.

On pense seulement qu'il est nécessaire de laisser aux citoyens Forfait,

(1) BB^v, 121.

Lacrosse et Andréossy, la faculté de requérir les bâtiments de guerre et de transport, ainsi que les bateaux et autres embarcations qui pourront être utiles à leurs opérations dans les arrondissements du Havre et de Dunkerque.

A l'égard de l'article 4 de l'arrêté relatif aux matelots employés sur les corsaires, il a dû recevoir partout son exécution, et déjà, sans doute, ces marins sont embarqués sur les bâtiments de la République. Mais, en restituant aux particuliers leurs corsaires, il y aurait de grands inconvénients à leur rendre en même temps leurs équipages : on peut d'ailleurs être assuré que ces armateurs trouveront facilement des matelots, soit dans les quartiers de l'inscription maritime, soit dans le nombre des déserteurs; et ces nouveaux équipages deviendront ultérieurement utiles à la République, lorsqu'après avoir rassemblé tous les éléments de l'expédition, le Directoire ordonnera un embargo général et définitif sur les corsaires.

*Circulaire pour surseoir aux articles 2 et 3 de l'arrêté du 8
(lever l'embargo).*

17 ventôse (7 mars) (1).

L'intention du Directoire est que les marins français provenant des corsaires. . . . soient retenus au service de la République; mais les armateurs auront la faculté de former *leurs équipages d'hommes non compris dans l'inscription maritime* et de matelots étrangers. Et, pour que cette disposition ne puisse être éludée, il sera passé une revue de l'équipage de chaque corsaire, au moment où le capitaine déclarera vouloir prendre la mer. Les états-majors seuls continueront d'être composés d'officiers et de marins français.

Un peu plus tard (2), le 2 mai, Bruix devait pourtant revenir à la charge et proposer, sans succès, un nouvel embargo sur les corsaires « qui ne peuvent rentrer pendant « la belle saison, se font prendre et perdent ainsi les meilleurs matelots ».

Quelques mots sur les événements auxquels fut mêlée une partie de la flottille, permettront de se faire une idée du rôle qu'elle aurait pu jouer dès cette époque.

Le 7 avril, Muskeyn avec sa flottille était sorti du Havre dans l'intention d'attaquer les îles Saint-Marcouf. Rencontré par l'ennemi, il avait soutenu un combat honorable et, une fois embossé, il avait obligé les Anglais à la retraite.

(1) BB^{IV}, 120.

(2) *Archives de la Marine*, BB^{IV}, 121.

Muskeyn, capitaine de vaisseau, commandant en chef la flottille des chaloupes-canonnières de la République, au Havre au citoyen Kilmaine, général en chef de l'armée d'Angleterre, à Paris.

Sallenelle, le 19 germinal an vi (8 avril 1798).

Citoyen Général,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-après un petit extrait de mon journal par lequel je vous transmets les détails d'une attaque qu'a eue la flottille sous mes ordres, contre deux frégates du premier rang dans la baie de Caen, au mouillage de la fosse de Cotteville.

Hier, midi et demi, étant à l'ancre par le travers de la pointe de Dives, pour étaler le flot, un bâtiment de la flottille, signala deux bâtiments en vue, restant dans le N. 1/4 N.-O., portant sur nous toutes voiles dehors, petit air de la partie de N. N.-E et N.-E.

A 6 heures, étant à l'entrée de la baie de Caen, je laissai tomber mon ancre de bâbord dans la fosse Cotteville et ordonnai à la flottille d'en faire autant en observant une ligne de bataille offensive et défensive pour répondre aux deux frégates ennemies en vue.

A 7 heures, étant à portée de canon, la flottille commença le feu sur les frégates qui ripostèrent de leurs premières batteries sans lui faire aucun dommage, quoique leurs boulets les dépassaient de beaucoup.

La frégate commandant qui se trouvait la plus sud, en revirant de bord pour envoyer sa deuxième bordée et y étant contrainte par le feu actif de la flottille, prit heureusement terre sur le banc de la Pâture et y fut canonnée jusqu'à la noire nuit, que je donnais l'ordre à une partie des bateaux plats d'aller l'attaquer à l'abordage, mais les vents et la marée contraires empêchèrent le succès que je me promettais de cette opération; les deux frégates se faisant mutuellement des signaux, celle échouée reçut des secours de celle qui était à la voile et qui, au moyen de la marée montante et d'une remorque, est parvenue à la renflouer à minuit et demi, moment où la flottille a recommencé son feu, sans que les frégates ripostent, probablement pour ne pas indiquer aux canonnières où ils devaient pointer, mais nous ne doutons pas de la manière dont elles ont été maltraités, ayant ce matin reguindé un mât de hausse et chacune un de perroquet.

Calme presque plat; j'ai voulu continuer ma route pour Isigny, mais, sur les 9 heures, les deux frégates ayant eu connaissance d'une voile qui m'était aussi signalée par mon éclaireur, et alors ayant brise de vent de N.-E., ne voyant pas apparence de doubler la percée sans être inquiété par ces trois bâtiments ennemis, et voyant apparence de frais de vent, j'ai résolu de faire signal à la flotte qui était mouillée par le travers de Courseulle, d'aller la mettre à l'abri dans Sallenelle. La voile aperçue était du vaisseau de 74 qui, ainsi que les deux frégates, ont tiré plus de cent coups de canon sur la flottille sans blesser personne; il n'y a que quelques canonnières et bateaux qui ont reçu de légères avaries dans leur mâture et gréments.

Nous allons nous occuper à les réparer et profiterons de la première occasion favorable pour suivre la destination qui m'est indiquée.

Salut et respect.

Signé : MUSKEYN.

Le général en chef, par intérim, au citoyen Président du Directoire.

Au quartier général de Paris, le 24 germinal an vi (13 avril 1798).

Citoyen Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les rapports que je viens de recevoir concernant le combat qui a eu lieu dans la baie de Caen entre notre flottille et un vaisseau de ligne et deux frégates anglaises.

J'ai l'honneur de vous informer que la nouvelle de la prise des Iles Marcouf, annoncée dans la lettre de l'adjudant général Bouland, ne se trouverait pas contredite par le rapport du capitaine de vaisseau Muskeyn, cette prise ayant pu être effectuée par les forces que j'ai fait rassembler dans cette intention à la Hougue.

Salut et respect.

KILMAINE.

*Le général en chef, par intérim, au citoyen Président
du Directoire exécutif.*

Au quartier général de Paris, le 29 germinal an vi de la République française
une et indivisible (18 avril 1798).

Citoyen Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un rapport que je viens de recevoir du contre-amiral Lacrosse.

Salut et respect.

KILMAINE.

*Le contre-amiral Lacrosse, inspecteur de la côte depuis Cherbourg
jusqu'à Anvers, au citoyen Kilmaine,
général divisionnaire, commandant l'armée d'Angleterre.*

A Caen, le 26 germinal an vi de la République une et indivisible.

Citoyen Général,

Je suis arrivé à Caen depuis hier au matin, et me suis rendu de suite dans la baie pour y inspecter la flottille, prévenir les inconvénients qui pourraient résulter de la relâche, et la mettre à même de reprendre la mer; j'ai trouvé

les choses dans le meilleur état, et les esprits disposés pour de nouveaux coups de main.

Je n'écris point au général Bonaparte, parce que je ne sais où il est dans ce moment. Je n'ai reçu de lui aucune réponse à toutes les lettres que je lui ai écrites, relativement à la mission dont il m'a chargé ; au reste, je vous laisse le soin de lui transmettre tous les détails de nos opérations. Je vous les donnerai toujours avec exactitude.

La flottille a été abondamment pourvue par le commissaire de marine de cet arrondissement ; les vivres de campagne sont restés en réserve, l'administration de terre est venue au secours de l'administration de mer, et c'est de cette bonne intelligence et du concours des amis de la chose publique que résulte ce bon ordre, qui se maintient dans ce petit armement.

Il y a eu quelques déserteurs matelots, après la relâche, mais ils sont restés incessamment à leurs bords, et les menaces de punitions rigoureuses ont produit le meilleur effet.

La flottille eût repris la mer dès hier au soir, si les vents l'eussent permis ; déjà le capitaine commandant Muskeyn a fait filer quatre de ses bateaux à Grand-Camp où ils étaient arrivés à 5 heures du soir, malgré trois frégates et un vaisseau qui ont été constamment en vue : il se propose de faire passer ainsi le reste de ses bateaux vers la Hougue, où il sera le maître de se rendre ensuite avec ses chaloupes, malgré l'ennemi, qui ne pourra l'empêcher de profiter du premier vent favorable.

De cette manière, le succès de notre expédition devient d'autant plus certain que j'ai préparé à la Hougue de nouvelles ressources, et surtout de grands moyens de conserver les îles une fois qu'elles seront conquises.

Je reviens avec un nouveau plaisir sur les détails du combat de la flottille avec les frégates anglaises.

Malgré le grand désavantage d'avoir été vu à l'instant de sa sortie du port du Havre, le commandant Muskeyn a déjoué les projets de l'ennemi ; il a conservé le plus grand ordre dans sa flottille, s'est rendu le maître de choisir le moment de l'attaque, et n'a commencé son feu que lorsqu'il a été à demi-portée du canon de l'ennemi. De cette manière il lui a fait tout le mal qu'il pouvait lui faire, son feu a été toujours bien soutenu, toujours utile, tandis que les boulets de l'ennemi passaient au-dessus de la flottille, qui, par la petitesse de ses bâtiments, le peu de surface qu'elle présentait, n'a pas reçu le moindre dommage : aussi la victoire eût été suivie de la prise de deux frégates, si les vents, la marée, les courants, et une nuit très obscure n'eussent pas été ensemble contre nous et sauvé l'ennemi de l'abordage, que le commandant Muskeyn avait déjà ordonné, mais que cette contrariété des circonstances réunies n'a pas permis d'exécuter.

J'ajouterai encore que le capitaine Muskeyn n'a pas été secondé autant qu'il devait l'être par les capitaines de ses bateaux ; la pénurie d'officiers où nous étions au Havre, ne nous avait pas permis de faire un choix de sujets qui eussent fait à la fois leurs preuves de talent et de courage. Au reste, cette action a été pour eux, comme pour les troupes d'embarquement, l'heureuse occasion d'acquérir de la confiance contre un ennemi que nous avons battu.

Salut et fraternité.

LACROSSE.

Combat du 18 floréal an VI à l'attaque des îles Marcouf.

(7 mai 1798.)

Le 17 floréal, le commandant de la flottille armée au Havre mit en rade du port de la Hougue, avec la flottille composée de 15 chaloupes canonnières, 30 bateaux canonnières, 2 bombardes et 2 avisos. Elle a appareillé sous le fort de la Hougue à deux heures de flot pour aller mouiller au sud-ouest de l'île de terre, à grande portée de canon, afin d'avoir la facilité de se rallier et de se former avant le point du jour, pour donner l'assaut aux îles; dans cet instant, la flottille a nagé toute la nuit en assez bon ordre, le cap au Sud et jusqu'à 1 heure du matin. Alors elle a rabattu un peu le cap au Sud pour éviter d'approcher de trop près les îles Marcouf, et pour dérober la marche à l'ennemi. Mais elle s'était déjà approchée de trop près des îles. Le bruit des avirons donna l'alerte, et, sur-le-champ, les îles tirèrent deux coups de pierriers qui n'étaient qu'un signal de convention entre elles pour prévenir un vaisseau, une frégate et une corvette, qui étaient restés la veille à deux lieues dans l'est.

La flottille a continué sa marche et le commandant a donné ordre de mouiller à 2 heures, laissant les îles à une demi-lieue dans l'est. A 3 h. 1/2, le commandant a donné ordre aux canonnières de s'approcher des îles à portée de canon; elles ont nagé de ce côté, mais ayant été prévenues à 4 heures par un feu violent de bombes et de canons, quoique éloignées d'un grand quart de lieue des îles, les boulets dépassaient bien au delà la flottille, ce qui détermina le commandant à la faire mouiller et fit en même temps le signal aux trois divisions de bateaux plats d'attaquer de concert.

Les chaloupes canonnières ont employé un temps trop considérable à reprendre leur ordre, pendant lequel l'ennemi faisait un feu très vif de toutes les parties des îles sur les différentes divisions de la flottille, et particulièrement sur les bateaux plats qui s'approchaient le plus. Ceux-ci ont continué de marcher en ligne pour joindre le débarquement, mais s'apercevant que les chaloupes restaient mouillées, excepté l'*Éclatante*, qui les a ralliés pour les soutenir, ils n'ont osé approcher et sont restés pendant une demi-heure presque invisibles en tirant de temps en temps quelques coups de canon sur les îles, et n'ont point voulu tenter le débarquement, malgré l'ordre du commandant.

Cinq bateaux plats en tête de la division de droite, se sont avancés de très près des îles dans l'intention d'y aborder; ils ont longé l'île de terre sous les boulets et la mitraille, mais n'étant pas soutenus par les autres bateaux, ils ont été obligés de s'éloigner à force de rames; l'un d'eux qui reçut cinq boulets et deux obus, coulait bas, lorsqu'un des bateaux s'est approché pour sauver l'équipage; peu de temps après une chaloupe de frégate est venue le remorquer.

Le commandant voyant qu'un découragement général s'emparait des troupes, a viré de bord pour gagner la Hougue, toute la division le suivait en essuyant le feu des îles.

Si les bateaux plats eussent effectué le débarquement, les îles eussent été enlevées.

Il y a eu 5 hommes tués et 14 de blessés, dont 7 dangereusement.

L'armement de ces îles est considérable et peut porter trois étages de feux

dans toutes les parties : celui des tours carrées qui dominent (*sic*) sur les redoutes, et celui des obusiers et ricochets établis sur le rivage.

Les retranchements sont en très bon état et bien palissadés. La destruction en sera difficile, parce qu'il ne faut pas compter sur l'effet des canons de la mer pour les détruire.

Le Havre, 23 mai 1798.

Le 4 prairial (23 mai), à 4 heures après midi, 9 vaisseaux anglais s'approchèrent de la rade du Havre dans le dessein d'incendier les bateaux et canonnières qui la défendent.

Le feu des vaisseaux et frégates ennemis fut très vif, auquel nos batteries de terre et les bateaux canonnières répondirent d'une force non moins soutenue. Notre feu fut assez bien dirigé et causa quelques dommages à l'ennemi. Les bombes furent particulièrement bien dirigées. La batterie de la Hève qui commença le feu et le finit avec la même activité, après une heure et demie de combat, ne pouvant réussir dans son dessein et éprouvant des pertes considérables occasionnées par le feu de nos batteries, fut contrainte de se retirer à deux portées de canon.

Cette retraite de la rade ne laissait point de doute sur les intentions de l'ennemi, sur son projet d'une seconde attaque. Le commandant prit toutes les dispositions pour une nouvelle défense; les démarches de l'ennemi semblèrent nous indiquer que les approches de l'ennemi se feraient avec la marée; tout était prêt pour les recevoir, mais un calme plat rendit notre attente infructueuse; l'ennemi garda son ancienne station jusqu'à 4 heures du soir, heure à laquelle il s'approcha au nombre de 5 frégates, 2 bricks et 3 bombardes, et engagea le combat. Il soutint son feu avec vivacité, toujours dirigé sur nos bateaux et nos canonnières. Les obus envoyés à grande portée éclataient en l'air et une partie de leurs bombes s'enterraient sans explosion; quelques-uns de leurs boulets ont été jusque dans la ville. Mais sans y opérer d'effets, nos batteries ont été parfaitement servies, et leurs effets ont été plus terribles pour l'ennemi, qui a été obligé après deux heures de canonnade d'abandonner le combat pour reprendre son ancienne station.

Note en marge. — La perte de l'ennemi a été beaucoup plus considérable que la nôtre. Nous n'avons perdu dans ce combat que 2 hommes du bataillon de Boulogne; une seule pièce de 24 a été mise hors de service. Voilà le résultat des deux attaques des Anglais; il ne leur est resté que la honte d'avoir échoué devant un ennemi qu'ils sont venus braver.

Le contre-amiral Lacrosse, commandant la flottille, à Bruix.

9 prairial an vi (28 mai) (1).

Il m'est agréable de vous annoncer aujourd'hui que la flottille que j'ai l'hon-

(1) BB^{iv}, 119.

neur de commander est entrée avant-hier 7 à 3 heures dans cette rade (Cherbourg). Toutes les espérances que l'ennemi avait fondées pour la brûler se trouvèrent déjouées sur ce point, comme à Ostende. Après avoir bombardé la Hougue, les ennemis s'étaient éloignés pour se diriger vers le Havre; forcés par les vents de nord-est qui règnent depuis cette époque, ils attendaient le retour de celui de sud-ouest pour revenir et avaient laissé un vaisseau et une frégate pour me bloquer. Dans cette position, je ne vis rien de mieux à faire que de me dégager par une manœuvre hardie. Je calculai que jamais je n'aurais moins de forces à combattre que dans ce moment; je résolus de passer. Mais, dès le 4, ayant la presque certitude du bombardement du Havre, pour remplir les vues du Gouvernement, ne pouvant me rendre en masse à son secours, je formai le projet de faire passer une partie de mes forces. Je disposai tout dès le 5 pour mettre la flottille en mouvement : le même jour, je reçus la nouvelle que la 4^e demi-brigade a l'ordre de débarquer pour se porter sur différents points de défense de la presqu'île.

Dès le 6 au matin. je commençai à manœuvrer pour tromper la surveillance du vaisseau mouillé à deux portées de canon dans l'est-nord-est de l'île Tatihou. Il ventait alors une petite brise du nord-est. Je fis mettre les 17 chaloupes canonnières en bataille, sous le fort de la Hougue, de manière à être toujours à flot à la marée du soir. J'ordonnai à 12 bateaux canonnières qui étaient à Port-Vast de venir me joindre et de se répandre le long de la côte du sud-ouest. En même temps que ce mouvement s'exécutait, le vaisseau et la frégate mirent à la voile. Alors je levai l'ancre et me portai avec les grandes canonnières dans la partie du nord-est, sur l'île Tatihou. La frégate, néanmoins, courant sur les bateaux, tira quelques coups de canon et bientôt après revira sur moi. Le vent fraîchissant, à 8 heures du soir, je mouillai dans le même ordre où j'étais à la Hougue, en avant de l'île Tatihou; et j'ordonnai, avec le flot qui était contraire à ma division, au capitaine de vaisseau Muskeyn, qui commandait les 12 bateaux, de profiter du flot pour élonger la côte du sud, de gagner Isigny, et de là de se conformer aux instructions que je lui avais données de se rendre au Havre avec 200 hommes du bataillon de Boulogne embarqués sur sa division. J'étais sûr que sa marche ne serait pas inquiétée au moins jusqu'à la Percée, et j'ai encore l'espoir qu'il aura passé sans accident.

Pour moi, formant un front, pendant la nuit, le vaisseau a louvoyé à portée de canon et, au jour, il a repris son poste au même mouillage que la veille. A 6 heures, les vents du nord-est mollissant, la mer haute, j'ai fait signal à tout le reste de la flottille d'appareiller : elle était composée de 17 chaloupes canonnières et 15 bateaux canonnières avec 4 avisos. Dirigeant ma route pour passer sur le *Rhum*, qui est le chenal entre l'île Tatihou et la grande terre, j'ai fait route pour gagner Cherbourg. A peine la moitié de la flottille a-t-elle passé que les bâtiments ennemis ont mis sous voile. Ils étaient comme moi entraînés par le jusant; toute ma queue se trouvait engagée, sans qu'il fût possible à la tête de revenir sur ses pas. Ce moment a été pénible. Je me suis porté sur les derniers bateaux que la frégate gagnait sensiblement et je leur ai dit que si nous étions joints, il n'y avait de salut que dans l'abordage. Malgré ces bonnes dispositions, l'action se serait engagée, sans le calme qui est survenu. L'avisos *l'Actif*, qui était à l'arrière-garde, a gagné la terre et est entré à Port-Vast; la tête a mis en travers, et, à 9 heures, tout était parfaitement réuni.

J'ai passé devant Barfleur. Il eût été d'autant plus pénible d'être attaqué avant d'avoir doublé la pointe, qu'il n'y a aucune anse de sable, ni aucun mouillage où j'eusse pu faire front avec la flottille. Mais une fois sur la côte de Cherbourg, j'avais trois ou quatre endroits pour combattre. . . . A midi, les vents d'est ont fraîchi et, refoulant la marée, je suis entré à Cherbourg avec 37 voiles, toujours poursuivi par le vaisseau et la frégate, qui, renforcés de la division de la Déroute, croisent depuis hier devant la rade au nombre de 7 carrés. . . .

J'ai reçu des nouvelles de Port-Malo, qui est dans un état de défense respectable. . . . Outre la station, il y a dans ce port 4 chaloupes canonnières. . . . Granville est faible du côté de la mer, je donne l'ordre à Saint-Malo d'y faire passer 4 grandes canonnières, qui, réunies à une qui y est déjà, formeront une première ligne pour éloigner les bombardes. . . .

Bulletin historique de la 14^e division, à Caen.

La retraite de l'ennemi à l'embouchure de la Dives n'annonçait pas le projet de renoncer à la tentative contre le *Vésuve* et la flottille de Muskeyn. Les journées des 15 et 16 furent employées à élever des batteries sur les deux rives de la Dives; on les arma de tout ce qu'on avait de fort calibre. . . . Un demi-bataillon de marine de Boulogne campa sur la rive droite, du côté des dunes, une compagnie de carabiniers de la 6^e légère et une de gardes-côtes du Calvados furent postées sur la rive opposée, derrière la redoute. . . . Ces dispositions prises, on attendit l'ennemi. . . . A 4 heures de ce jour, ayant vent arrière et la marée pour lui, il s'était déjà établi et avait commencé son feu; deux bombardes s'approchèrent assez près pour atteindre la corvette qui cependant était à 400 toises. La redoute armée de deux pièces de 24 fut elle-même hardiment flanquée par deux péniches. Toutes nos pièces jouèrent alors et la canonnade fut très vive et dura jusqu'à 8 heures du soir. Une frégate de l'escadre anglaise, qui s'était embossée, fut gravement endommagée; elle était presque échouée et nos marins avec deux bateaux plats allaient courir dessus lorsqu'elle fut remorquée par deux autres frégates. . . . qui vinrent à bout de lui faire prendre le large avec le reste de l'escadre: elle a dû laisser ses ancres et se délester d'une bonne partie de son artillerie. . . . Il (l'ennemi) n'a plus reparu depuis cette journée, qui lui a donné la preuve de nos moyens et valu une bonne leçon. . . .

Quant à Muskeyn, envoyé avec 12 bateaux canonnières de Port-Vast sur Isigny pour gagner le Havre, menacé d'un bombardement, avec 200 hommes du bataillon de Dunkerque, il s'arrêta aux dunes de Dives, le 2 juin. Malheureusement, la frégate la *Confiante* partie le 29 mai du Havre avait dû se jeter à la côte, son équipage refusant de combattre, et avait été incendiée par l'ennemi (1).

(1) Lettre du commandant Pevrien au Ministre (13 prairial), et procès-verbal de perte de la *Confiante* (BB¹⁷, 119).

La corvette le *Vésuve* (1) qui l'accompagnait, chassée par 4 navires ennemis, s'était rapprochée de la côte, après un combat indécis avec un vaisseau rasé. Elle se réfugia dans la rivière de Dives; mais en entrant elle toucha et, bien que les canons fussent jetés à l'eau, elle resta échouée.

L'ennemi ayant cherché à la détruire, Muskeyn s'était embossé, plaçant 6 de ses bateaux canonnières à l'entrée de la rivière et 6 au fond. Le 3 juin, il fut attaqué par 11 navires ennemis et résista victorieusement. Le 6, pendant un nouveau combat, les Anglais furent très maltraités.

Rapport du capitaine Muskeyn, fait aux dunes de Dives, le 18 prairial (6 juin) au soir, au Commandant des armes au Havre (2).

Le 18 prairial (6 juin), à 4 heures après-midi, l'ennemi a derechef attaqué la corvette le *Vésuve*; son intention étant toujours de la brûler par le moyen de boulets incendiaires.

La batterie des Dunes. . . . (5 pièces de 18, 2 de 12, et plusieurs de 6) a commencé à faire feu sur l'ennemi. . . . Une frégate a fait côte un peu à tribord de la batterie, à portée de canon. Je fis de suite jouer toutes les pièces sur elle. . . . La frégate resta une heure et demie échouée et fut remise à flot par le moyen des trois frégates qui lui avaient porté un grelin par derrière. . . . les ennemis gagnèrent le large avec précipitation. Leurs deux péniches nagèrent à toutes rames pour gagner leur bâtiment, en passant devant les deux pièces de bronze sur la grève. Une fut coulée. . . .

L'expérience était faite : la flottille, à moins qu'elle ne fût surprise au large, pouvait affronter la lutte avec des navires de haut bord; marins et soldats avaient pris confiance, et les chefs avaient maintenant une réelle expérience de l'emploi rationnel des canonnières.

Trois années devaient pourtant se passer avant qu'on se souvint en France de ce que pouvaient faire les bateaux plats dont les débuts avaient été, on s'en souvient, si pénibles.

(1) Journal du *Vésuve* (BB^{iv}, 119). Elle avait eu 6 blessés.

(2) BB^{iv}, 119.

CHAPITRE IV

LA PRÉPARATION MILITAIRE

Dès la fin de décembre, les premiers mouvements des troupes appelées en France de l'armée d'Italie avaient commencé (1) ; la colonne Masséna devait partir le 27 décembre de Plaisance pour Versoix ; la cavalerie légère, partant le même jour, devait passer par le mont Genève et Briançon ; les dragons se mettaient en mouvement le 31 décembre ; et le 1^{er} janvier, c'était le tour de la division Brune. Quant aux autres troupes destinées à l'armée d'Angleterre, elles étaient encore en Vénétie.

La lettre par laquelle le Ministre de la guerre avisait Bonaparte de ces dispositions révèle le besoin de troupes qui se faisait sentir pour la sûreté des départements de l'intérieur :

Le Ministre de la guerre au général Bonaparte, commandant en chef de l'armée d'Angleterre, à Paris.

Paris, le 16 nivôse an vi (5 janvier 1798).

Je vous ai informé, citoyen Général, par les lettres que je vous ai adressées successivement le 30 frimaire et le 4 de ce mois, des dispositions que j'avais faites pour la marche ultérieure vers les côtes, des colonnes de troupes venant de l'Italie et destinées à être employées à l'armée d'Angleterre, afin de me mettre à portée de faire diriger sur ces divers points les troupes venant de

(1) Lettre de Berthier (Capitaine de la Jonquière, p. 75, p. 78).

l'Italie, ainsi que celles qui seront tirées des armées du Rhin et de Mayence, et d'ordonner à l'avance les préparatifs nécessaires pour assurer le service dans toutes ses parties.

Suivant une lettre que je viens de recevoir du général en chef Berthier, il paraît que la division Masséna est en ce moment en marche pour se diriger sur Versoix, département de l'Ain, où elle doit arriver le 3 pluviôse pour y demeurer stationnée, tant dans cette place que dans les cantons environnants jusqu'à nouvel ordre, conformément aux intentions du Directoire exécutif.

Les autres colonnes ont dû se mettre successivement en marche, depuis le 7 de ce mois, pour se diriger par Chambéry et le mont Genève, sur Lyon.

Je viens de donner des ordres pour faire séjourner ces troupes deux jours pleins, soit à Chambéry, soit à Lyon ou à Bourg, et les faire filer ensuite, conformément aux intentions du Directoire, sur les côtes.

La tête de la colonne de cavalerie composée des 3^e, 4^e et 10^e régiments de chasseurs, doit arriver à Lyon du 30 de ce mois au 6 du mois prochain.

Comme le 12^e régiment de dragons ainsi que le 2^e régiment de carabiniers, qui se trouvent en ce moment stationnés sur les bords du Rhin, sont destinés à être employés à l'armée d'Angleterre, où ils doivent se rendre incessamment, je ne pense pas, citoyen Général, que votre intention fût de conserver ou de destiner également pour l'armée d'Angleterre tous les corps de troupes à cheval qui reviennent de l'armée d'Italie, parce que la cavalerie employée à cette armée se trouverait alors trop considérable en raison de l'infanterie.

Je me propose, en conséquence, de profiter de l'arrivée de ces divers corps de troupes à cheval, excepté cependant les régiments de dragons, pour retenir tous ceux qui ne seront pas de cette armée et les envoyer dans les divisions de l'intérieur où leur présence devient infiniment nécessaire, cependant à moins que vous ne me fassiez connaître que vous désirez conserver quelques-uns de ces corps.

J'ai appris, citoyen Général, que vous vous proposiez de présenter incessamment votre plan au Directoire exécutif.

Comme je dois concourir à l'exécution des dispositions qui seront arrêtées, je désirerais me trouver à cette conférence.

Veillez, je vous prie, me faire connaître le jour que vous vous rendrez au Directoire pour cet objet.

Salut.

Effectivement, les archives de la Guerre contiennent un grand nombre de pièces montrant bien à quel point la situation dans l'Ouest était encore troublée : les assassinats, les arrestations de courriers sont journalières et les demandes de cavaliers pour escorter les diligences fréquemment pillées se renouvellent constamment.

Quant à l'ancienne division Masséna, passée aux ordres du général Ménard, elle devait agir en Suisse et être perdue pour l'armée d'Angleterre.

Bientôt aussi, l'assassinat du général Duphot à Rome obligeait à rappeler les 30^e, 61^e, 88^e demi-brigades de ligne et la 21^e légère déjà en marche pour rejoindre l'armée et à maintenir en Piémont les 22^e et 4^e légères, ainsi que la 43^e de ligne et le 14^e dragons. Berthier, bien que nominale-ment nommé chef d'état-major de l'armée d'Angleterre était maintenu en Italie avec mission de « pacifier » ce pays (1).

D'autre part, la situation fautive où se trouvait le ministre Schérer vis-à-vis de Bonaparte devait être une cause de gêne et de lenteurs pour toutes les mesures concernant la formation de l'armée. Le dualisme entre ces deux autorités, celle du général en chef qui ne se considère pas comme soumis au ministre, celle du ministre qui ne peut prendre une mesure définitive sans l'agrément du général en chef, amène un échange constant de lettres contradictoires, et, dans la désignation des régiments, un fouillis d'ordres et de contre-ordres dans lesquels il est peu aisé de se reconnaître.

Projet d'une lettre du Ministre de la guerre au général Bonaparte (2).

Le 16 nivôse an vi (5 janvier 1798).

Lui rappeler celle qui lui a été écrite dernièrement concernant différents objets sur lesquels le Ministre a besoin de connaître ses dispositions, notamment sur le séjour à Lyon pendant quinze jours des troupes se rendant d'Italie à l'armée d'Angleterre.

Il faut être prévenu à temps pour assurer la subsistance de ces troupes pendant ce séjour, s'il y a lieu ; la pénurie de nos moyens est telle, qu'on ne peut sans nécessité faire des magasins de réserve dans un lieu où ils pourraient devenir inutiles.

Lui faire part des propositions faites au Directoire et qui ont été adoptées, concernant la démarcation entre l'armée d'Angleterre et des troupes stationnées pour ce moment sur les côtes de la Manche, proposition qui tend à faire retirer à dix lieues en deçà des côtes ces troupes à mesure qu'elles pourront être remplacées par celles qui formeront l'armée d'Angleterre, afin qu'il n'y ait que cette armée qui reçoive la solde et les vivres de campagne ; demander si cette disposition convient aux mesures et aux vues du général Bonaparte.

Lui demander quels sont les points sur lesquels il se propose d'établir les différentes divisions de cette armée, quels sont les corps qu'il veut tirer des

(1) Lettre de Bonaparte (22 nivôse). Capitaine de la Jonquière, p. 90.

(2) Arch. de la Guerre.

armées du Rhin et de Mayence pour entrer dans la composition de cette armée.

Son intention étant d'employer à l'expédition d'Angleterre les régiments de dragons qui sont dans ces deux armées, il sera nécessaire de les remplacer par la partie de la cavalerie de l'armée d'Italie qu'il ne destinera pas à cette même expédition, et même aussi d'en employer dans l'intérieur où l'on en a besoin.

Le Ministre ignore quels sont les corps de cette cavalerie qui rentreront en France, et désirerait avoir à cet égard des renseignements positifs.

Si la santé du général Bonaparte ne lui permet pas de s'occuper de cette réponse détaillée, le Ministre se transportera chez lui, s'il veut bien lui indiquer le moment où ils pourront conférer ensemble sur cet objet.

Le général Bonaparte au Ministre de la guerre.

Paris, 20 nivôse an vi (9 janvier 1798).

J'ai remis, Citoyen Ministre, différentes demandes au Directoire exécutif pour l'organisation de l'armée d'Angleterre. Dès l'instant que vous m'aurez fait parvenir une copie des arrêtés du gouvernement, je m'empresserai de vous faire passer la destination de chaque corps et de chaque officier général qui doivent composer ladite armée, afin que vous leur envoyiez des ordres pour se rendre en droite ligne à leur destination.

Mais, comme l'organisation de l'artillerie est la plus urgente, parce que cette arme met toujours bien plus de temps pour se préparer, je crois vous faire part de suite du travail de cette arme pour l'organisation de l'armée d'Angleterre.

Il faudrait :

Envoyer l'ordre au général Lespinasse, aux citoyens Songis et Faultrier, de quitter sur-le-champ l'armée d'Italie pour se rendre à l'armée d'Angleterre. L'artillerie pourrait être commandée, en Italie, par le général Sugny, et le parc dirigé par le chef de brigade Guériot ;

Donner l'ordre à tous les différents détachements du 1^{er} régiment d'artillerie à pied et du 2^e régiment d'artillerie à cheval, de se rendre sur-le-champ à Douai ;

Aux différents détachements du 4^e régiment d'artillerie à pied et du 3^e d'artillerie à cheval, de se rendre à Rennes ;

A deux compagnies de mineurs, de se rendre à Douai ;

A deux compagnies de mineurs, de se rendre à Rennes ;

A un demi-bataillon de pontonniers, de se rendre à Douai ;

A un demi-bataillon de pontonniers, de se rendre à Rennes ;

L'ordre au général Dulauloy, de se rendre à Douai pour former l'équipage d'artillerie qui doit s'y réunir.

L'ordre au général Dommartin, de se rendre à Rennes, pour remplir les fonctions de directeur du parc qui doit s'y réunir ;

Au citoyen Faultrier, qui est à l'armée d'Italie, de se rendre à Douai pour remplir les fonctions de chef de l'état-major du directeur du parc qui doit s'y réunir ;

Au citoyen Sóngis, de se rendre à Douai, pour remplir les fonctions de chef de l'état-major de l'équipage d'artillerie qui doit s'y réunir;

Au citoyen Guériot-Saint-Martin, chef de brigade d'artillerie, de se rendre à Rennes, pour y remplir les fonctions de chef de l'état-major de l'artillerie;

Aux citoyens Saint-Laurent, Manscourt, Allix, Salva, aux chefs de bataillon Delaitre, Bourgeat, Lamogère, Vauxmoret, de se rendre à Douai, pour faire partie de l'état-major de l'artillerie, qui doit se réunir dans cette place ;

Au citoyen Gassendi, chef de brigade d'artillerie et directeur général du parc d'artillerie de l'armée d'Angleterre, de se rendre sur-le-champ à Paris, pour se concerter avec moi.

L'équipage de 120 pièces d'artillerie que j'ai proposé au Directoire pour l'armée d'Angleterre, doit se diviser en deux parcs, dont un doit se réunir à Douai, l'autre à Rennes.

Il faudrait donner tous les ordres et pouvoirs nécessaires aux généraux Dulauloy et Dommartin, pour qu'ils organisent sur-le-champ, à Douai et à Rennes, un parc, composé chacun de 15 pièces de 12, 30 pièces de 8, 15 obusiers, 10 pièces anglaises et un équipage de 30 pontons.

Double approvisionnement de campagne, lequel doit être contenu dans des caisses portatives et qui doivent se placer sur des charrettes extrêmement légères et les moins embarrassantes pour l'embarquement.

Je désirerais également que les approvisionnements d'infanterie soient placés dans des caisses portatives, lesquelles se placeront également sur des charrettes.

Chacun de ces équipages aura besoin, pour son service, de 1200 chevaux d'artillerie. Il faudrait prendre des chevaux d'élite. Il en viendra à peu près 1200 de l'armée d'Italie, qui pourraient être destinés pour l'équipage de Rennes, et l'on pourrait choisir, dans les armées du Rhin, 1200 des meilleurs chevaux pour celui de Douai.

Il serait nécessaire que l'équipage de Douai, tel que je le demande, soit prêt à partir de cette place au 1^{er} ventôse, pour se porter sur un des points quelconques de la côte et s'embarquer, et celui de Rennes au 25 du même mois.

Le citoyen Andréossy remplirait les fonctions de directeur de l'équipage des ponts de l'armée d'Angleterre.

Je désirerais que vous donnassiez l'ordre au citoyen Andréossy de partir, le 23 de ce mois, pour se rendre au Havre-de-Grâce avec le citoyen Forfait, et de là le long des côtes, pour remplir la mission sur laquelle je lui donnerai une instruction particulière.

Dès l'instant, Citoyen Ministre, que vous m'aurez fait passer les arrêtés du Gouvernement sur les différentes demandes que je lui ai faites, j'aurai l'honneur de vous faire passer la destination de chaque corps et de chaque officier, et dès lors j'aurai répondu aux dernières lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

Je vous salue.

BONAPARTE.

C'est le 12 janvier seulement, qu'un arrêté rendu par le Directoire, sur la proposition du Ministre de la guerre, allait donner une organisation d'ensemble.

L'effectif de l'armée d'Angleterre devait être à peu près le double de ce qui avait été fixé le 9 novembre 1797 (1).

23 nivôse an vi (12 janvier 1798).

Le Directoire exécutif, considérant qu'il est instant de réunir sur les côtes, toutes les forces qui doivent être employées à l'armée d'Angleterre.

Arrête ce qui suit :

ART. 1^{er}.

Les divers corps de troupes ci-après désignés seront mis en mouvement pour se rendre sans délai sur les côtes qui bordent la Manche, ou autres lieux de rassemblement désignés par le Ministre de la guerre.

Savoir :

Infanterie de ligne, demi-brigades :

4 ^o (Italie),	58 ^o (Italie),
10 ^o (Mayence),	61 ^o (Italie),
16 ^o (Mayence),	62 ^o ,
17 ^o (Rhin),	69 ^o (Italie),
18 ^o (division Masséna),	73 ^o (côtes),
21 ^o (Italie),	75 ^o (division Masséna),
22 ^o (Italie),	76 ^o ,
25 ^o (division Masséna),	78 ^o ,
30 ^o (Italie),	81 ^o (côtes),
31 ^o ,	84 ^o ,
32 ^o (division Masséna),	85 ^o (Italie),
37 ^o ,	88 ^o (Italie),
40 ^o (Italie),	89 ^o (Rhin),
43 ^o (Italie),	94 ^o (Calvados),
46 ^o (côtes),	96 ^o (Mayence),
51 ^o (Italie),	100 ^o (côtes),
57 ^o (Italie),	105 ^o .

Infanterie légère, demi-brigades :

1 ^{re} (Hollande),	10 ^o (Mayence),
2 ^o (division Masséna),	18 ^o (Italie),
3 ^o (Rhin),	20 ^o ,
4 ^o (Italie),	21 ^o ,
5 ^o (Italie),	22 ^o ,
9 ^o (17 ^o division),	25 ^o .

(1) Capitaine de la Jonquière, p. 76.

Troupes à cheval :

2 régiments de carabiniers,
1^{er} et 8^e régiments de cuirassiers (*Mayence*).

Dragons (suite) :

17^e (*Rhin*),
19^e.

Dragons :

1^{er} (*Mayence*),
2^e (*Mayence*),
3^e (*Italie*),
4^e (*Rhin*),
5^e (*Italie*),
6^e (15^e division),
6^e (côtes, 24^e division),
7^e (*Mayence*),
8^e,
9^e (*Italie*),
10^e (*Mayence*),
11^e (*Mayence*),
12^e (*Mayence*),
13^e (*Rhin*),
14^e (*Italie*),
15^e (*Italie*),
16^e (côtes, 24^e division),

Chasseurs :

1^{er} (*Mayence*),
2^e (*Mayence*),
3^e (*Italie*),
4^e (*Italie*),
8^e,
9^e,
10^e (24^e division),
12^e (côtes),
18^e (*Italie*).

Hussards :

2^e (*Mayence*),
3^e (*Hollande*),
5^e (*Hollande*),
8^e.

Artillerie et génie.

1^{er} et 4^e régiments à pied,
2^e et 5^e à cheval,
4 compagnies d'ouvriers,

4 compagnies de mineurs,
2 bataillons de sapeurs,
et 2 corps de pontonniers.

ART. 2.

Il sera, de plus, attaché à cette armée, le nombre des pièces d'artillerie, de toutes espèces, qui sera jugé nécessaire aux opérations.

ART. 3.

L'arrondissement de l'armée d'Angleterre comprendra provisoirement les 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 1^{re} et 24^e divisions militaires.

ART. 4.

Il sera pris sur-le-champ toutes les mesures nécessaires pour assurer les différents services à la suite de cette armée.

ART. 5.

Le Ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui ne sera point imprimé.

Pour expédition conforme.

Le Président du Directoire exécutif,

Signé : P. BARRAS.

Par le Directoire exécutif.

Pour copie conforme,

Le Secrétaire général.

« L'arrondissement » de l'armée d'Angleterre ne comprenait plus cette fois que les 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 1^{re} et 24^e divisions militaires. C'est-à-dire les côtes de la mer du Nord, de la Manche et de l'Océan. La 12^e division (Loire-Inférieure, Vendée, etc.) et la 22^e (Mayenne, Sarthe, etc.....) étaient en dehors de l'armée.

L'imbroglio causé par les désignations faites sans en référer au ministre n'était pas près de se dissiper.

Certains corps non désignés par Bonaparte se sont mis en marche et le ministre ne sait plus où les envoyer.

Le Ministre de la guerre au général Bonaparte, commandant en chef l'armée d'Angleterre.

Paris, le 1^{er} pluviôse an vi (20 janvier 1798).

Vous avez pensé, Citoyen Général, dans la conférence que nous avons eue ensemble le 27 du mois dernier (16 janvier), qu'il suffisait de retirer seulement, quant à présent, 11 demi-brigades de l'armée d'Italie, pour être employées à l'armée d'Angleterre, indépendamment des régiments de troupes à cheval qui sont en ce moment en marche pour se rendre à cette destination, afin de conserver, par ce moyen, 27 demi-brigades en Italie, non comprises les 2 demi-brigades stationnées à Corfou, ni celles qui se trouvent employées en Corse.

Vous avez désigné à cet effet les 4^e, 18^e, 25^e, 32^e, 40^e, 51^e, 57^e, 58^e, 69^e, 75^e et 85^e demi-brigades de ligne.

Tous ces corps sont en ce moment en marche, dans l'ordre indiqué par le tableau ci-joint.

Je vous prie de remarquer, Citoyen Général, qu'indépendamment de la 43^e demi-brigade de ligne que vous n'avez pas désignée ainsi que de la 2^e d'in-

fanterie légère qui arrive en ce moment à Versoix, les 4^e, 5^e, 18^e, 21^e et 22^e demi-brigades d'infanterie légère sont également en marche et doivent arriver dans les environs de Lyon vers le 20 de ce mois.

Il ne reste par ce moyen à l'armée d'Italie que 20 demi-brigades au lieu de 27, savoir : 15 d'infanterie de ligne et 5 d'infanterie légère, à moins que vous ne vous soyez entendu avec le général Berthier pour suspendre la marche des demi-brigades excédentes.

Je vous prie de vouloir bien m'informer de ce que vous aurez fait à ce sujet.

Comme la 43^e demi-brigade de ligne qui fait partie de la division Brune doit arriver à Lyon du 7 au 10 de ce mois, peut-être jugeriez-vous convenable, Citoyen Général, de conserver ce corps ainsi que la 2^e d'infanterie légère qui arrive en ce moment à Versoix et de faire rester en Italie les 4^e, 5^e, 18^e, 21^e et 22^e demi-brigades d'infanterie légère ; alors il resterait encore 26 demi-brigades à l'armée d'Italie.

Veuillez, je vous prie, Citoyen Général, me faire connaître vos vues afin que je puisse donner de suite les ordres nécessaires, pour faire rétrograder ces corps dans le cas où vous n'auriez pas chargé le général Berthier de les retenir en Italie.

Salut et fraternité.

Le corps d'armée fourni par l'armée d'Italie comprenait (1) : « 5 divisions d'infanterie, une division de dragons, une brigade de chasseurs à cheval, les chevaux et attelages nécessaires à 6 pièces d'artillerie légère et 6 pièces d'artillerie à pied pour les divisions d'infanterie et pour 6 pièces d'artillerie à cheval pour la division de dragons... ». Les pièces, caissons et gros bagages restaient en Italie ; l'infanterie passa par le mont Cenis ainsi que les guides à cheval (338 cavaliers qui arrivèrent à Fontainebleau le 9 février), l'artillerie et la cavalerie passèrent par le mont Genève suivies par les gros bagages.

D'après un tableau (2) joint au rapport daté du 16 janvier de Milan, les troupes tirées de l'armée d'Italie devaient arriver à leurs destinations aux dates ci-dessous.

Brigade de chasseurs à cheval (Leclerc), 3^e, 4^e, 18^e, Nantes, du 13 au 16 février ;

Division de dragons (Dumas), 3^e, 5^e, 8^e, 9^e, 14^e, 15^e, Nantes, du 28 février au 6 mars ;

2^e division (Brune), 4^e, 40^e, 43^e, 51^e de ligne, Rennes, du 1^{er} au 7 mars ;

(1) Rapport de l'adjutant général Rivaud. Milan 16 janvier (Capitaine de la Jonquière, p. 97.)

(2) Capitaine de la Jonquière, p. 98.

3^e division (Bernadotte), 30^e, 61^e, 88^e de ligne, Avranches, du 19 au 21 mars;

4^e division (Victor), 5^e légère, 18^e légère, 57^e, 58^e de ligne, Avranches, du 11 au 15 mars;

5^e division (Joubert, puis Belliard), 4^e légère, 21^e, 22^e, 69^e, 85^e de ligne, Rennes, du 17 au 20 mars.

Tout le mouvement devait être terminé le 22 mars.

Les forces fournies par l'armée d'Italie à l'armée d'Angleterre s'élevaient à 35,059 hommes dont 4,587 cavaliers (1).

L'armée du Rhin (2) allait aussi fournir un appoint considérable.

*Le Ministre de la guerre au général Bonaparte, commandant en chef
l'armée d'Angleterre.*

Paris, le 18 pluviôse an vi (6 février 1798).

Je vous adresse, Citoyen Général, l'état des différents corps de troupes qui sont en ce moment en marche pour se rendre à l'armée d'Angleterre, afin de vous mettre à portée de connaître l'époque de leur arrivée sur les divers points des départements maritimes que vous avez indiqués, et de déterminer les dispositions ultérieures que vous jugerez convenables pour leur répartition et leur établissement sur les côtes.

Vous verrez, Citoyen Général, par ce tableau, que toutes les troupes qui sont tirées, quant à présent, de l'armée d'Italie, forment ensemble 14 demi-brigades, 6 régiments de dragons et 3 régiments de chasseurs, qui doivent arriver successivement, et seront rendus dans le courant du mois prochain à leur destination respective, à l'exception cependant de la 2^e demi-brigade d'infanterie légère, des 18^e, 25^e, 32^e et 75^e de ligne, et des 3^e et 15^e régiments de dragons qui ont été détournés à leur passage dans les environs de Chambéry, et envoyés provisoirement sur les confins du pays de Vaud, jusqu'à nouvel ordre.

Indépendamment de ces 3 demi-brigades et des 2 régiments de dragons dont la marche se trouve suspendue, il existe encore le 10^e régiment de chasseurs qui a été détourné à son arrivée à Grenoble pour se porter dans le département de l'Hérault. J'aurai soin, Citoyen, de le faire diriger par Rouen, ainsi que vous le désirez. Quant aux troupes qui sont tirées des bords du Rhin et des autres points pour porter provisoirement l'armée d'Angleterre jusqu'à concurrence de 28 demi-brigades et de 28 régiments de troupes à cheval, vous verrez également, Citoyen Général, qu'indépendamment des 46^e, 73^e, 81^e, 94^e

(1) La 1^{re} division, forte de 11,351 hommes, allait à Versoix (2^e légère, 18^e, 25^e, 32^e, 75^e de ligne).

(2) Cette armée devait être supprimée le 29 janvier, et son chef, Augereau, appelé à Perpignan.

et 100^e demi-brigades, du 6^e régiment de dragons et du 12^e de chasseurs qui se trouvent déjà rendus sur les côtes et que je me propose de répartir sur les points que vous m'avez indiqués, toutes les dispositions sont faites pour faire arriver pareillement à proximité des côtes les 3^e et 10^e demi-brigades d'infanterie légère, les 10^e, 16^e, 17^e et 96^e de ligne, les 2 régiments de carabiniers et le 8^e régiment de cavalerie, les 1^{er}, 2^e, 4^e, 7^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e et 17^e de dragons, le 1^{er} régiment de chasseurs et le 2^e de hussards.

Cependant, à l'exception des 3^e et 17^e demi-brigades et des 4^e, 13^e et 17^e régiments de dragons qui sont tirés de la ci-devant armée du Rhin et qui se rendent directement à leur destination, je ne puis, quant à présent, Citoyen Général, vous indiquer l'époque précise de l'arrivée des autres corps qui sont tirés de l'armée de Mayence et qui doivent être dirigés successivement sur Metz et Luxembourg, où ils recevront de nouveaux ordres pour leur marche ultérieure.

Quoi qu'il en soit, j'aurai soin, Citoyen Général, de vous tenir exactement informé à l'avance de leur arrivée à la destination qui leur est prescrite, aussitôt que j'aurai connaissance de leur départ de Metz et de Luxembourg.

Il me reste encore à faire mettre en mouvement, quant à présent, indépendamment des 8 demi-brigades, des 2 régiments de dragons et des 3 régiments de chasseurs et d'un régiment de hussards destinés également pour l'armée d'Angleterre et qui doivent rester provisoirement sur le Rhin, les 1^{er} et 9^e demi-brigades d'infanterie légère, stationnées l'une en Hollande et l'autre dans la 17^e division maritime ;

La 89^e, qui se trouve partagée entre les 5^e et 6^e divisions maritimes, ainsi que les 3^e et 5^e régiments de hussards, qui sont employés en Hollande.

Je me réserve, Citoyen Général, de faire mettre incessamment en marche ces différents corps de troupes et de vous donner également connaissance de l'époque de leur arrivée à destination.

Au moyen de ces dispositions, l'armée d'Angleterre se trouvera composée provisoirement de 28 demi-brigades et de 28 régiments de troupes à cheval, compris le 1^{er} régiment de cavalerie, qui doit être tiré de l'armée d'Italie et dont je n'ai cependant encore reçu jusqu'à ce moment aucun avis de sa marche ni de son arrivée dans les environs de Lyon.

Quant aux troupes de l'artillerie et du génie, j'ai donné des ordres pour faire réunir à Douai les corps ci-après désignés :

- Le 1^{er} régiment d'artillerie à pied ;
- Le 2^e régiment d'artillerie à cheval ;
- 2 compagnies d'ouvriers ;
- Les 1^{er} et 2^e compagnies de mineurs ;
- Le 8^e bataillon de sapeurs ;
- Un demi-bataillon de pontonniers.

Et à Rennes :

- Le 4^e régiment d'artillerie à pied ;
- Le 3^e régiment d'artillerie à cheval ;
- 2 compagnies d'ouvriers ;
- Le 11^e bataillon de sapeurs ;
- Un demi-bataillon de pontonniers.

Tel est, Citoyen Général, le résultat des ordres que j'ai donnés pour l'exécution de ce mouvement.

Veillez, je vous prie, me faire connaître les dispositions préparatoires que vous aurez faites de votre côté pour la répartition de ces troupes et leur établissement sur les autres points de la côte, en m'accusant la réception de cette lettre.

Salut.

Le Ministre de la guerre au général commandant, à Luxembourg.

Paris, le 19 pluviôse an vi (7 février 1798).

Je vous prévient, Commandant Général, qu'en exécution des ordres que j'ai adressés au général en chef de l'armée de Mayence, la 10^e brigade d'infanterie légère et les 10^e, 16^e et 96^e de ligne doivent se mettre incessamment en mouvement pour se diriger par Luxembourg et se rendre de là à l'armée d'Angleterre.

Je vous charge, en conséquence, de faire mettre en marche ces 4 demi-brigades, au fur et à mesure de leur arrivée à Luxembourg, où elles séjourneront un jour franc seulement, pour se diriger conformément aux ordres de route ci-inclus, savoir :

La 10^e d'infanterie légère et la 10^e de ligne, sur Cherbourg ;

La 16^e, sur Lille ;

Et la 96^e, sur Abbeville, département de la Somme.

Je compte sur vos soins pour la ponctuelle exécution de ce mouvement, ainsi que sur les mesures que vous prendrez pour assurer le logement à ces troupes au moment de leur passage à Luxembourg.

Je charge le commissaire des guerres qui réside dans cette place de se concerter avec vous pour l'exécution de ce mouvement, et de prendre de son côté les mesures nécessaires qui le concernent pour assurer leur subsistance et pourvoir aux différents services à leur arrivée et pendant leur marche ultérieure.

Vous aurez soin de régler le départ de ces corps de manière à éviter toute espèce d'encombrement dans la place de Luxembourg, ainsi que dans les lieux désignés par leur logement en route.

Je me repose sur vos soins à cet égard et je vous invite à me rendre compte des dispositions préparatoires que vous aurez faites en m'accusant la réception de ces ordres.

Salut.

Au Commissaire des guerres, à Luxembourg.

Je vous prévient, Commissaire, qu'en exécution des ordres que j'ai donnés, la 10^e demi-brigade d'infanterie légère et les 10^e, 16^e et 96^e de ligne, doivent arriver incessamment à Luxembourg, venant de l'armée de Mayence, et y séjourneront un jour franc seulement pour se rendre de là à l'armée d'Angleterre.

Je viens d'adresser au général qui commande dans cette place des ordres de route pour la marche ultérieure de ces troupes. En conséquence, la 10^e d'infanterie légère et la 10^e de ligne seront dirigées sur Cherbourg;

La 16^e de ligne sur Lille, et la 96^e sur Abbeville, département de la Somme.

Je vous invite à vous concerter avec cet officier général pour l'exécution de ce mouvement et à prendre, d'ailleurs, les mesures nécessaires qui vous concerneront pour assurer les différents services au moment du passage de ces troupes dans votre arrondissement.

Vous aurez soin de prévenir à l'avance le commissaire de la 2^e division maritime, qui réside à Mézières, ainsi que les commissaires des guerres employés dans les départements que ces troupes doivent traverser à leur départ de Luxembourg, de l'époque de leur passage dans leur arrondissement, afin de les mettre à portée de veiller à ce que le service des étapes et des convois militaires soient assurés dans tous les lieux de logement militaire que ces troupes doivent traverser pour se rendre à leur destination.

Je compte à cet égard sur vos soins et je vous recommande de me tenir exactement informé de l'arrivée et du départ successif de ces troupes et des mesures que vous aurez prises pour assurer le service dans toutes ses parties.

Vous voudrez bien m'adresser l'état exact de la revue que vous aurez faite de ces différents corps de troupes au moment de leur passage, et me rendre compte des dispositions préparatoires que vous aurez faites pour l'exécution de ce mouvement en m'accusant la réception de cette lettre.

Salut.

*Le Ministre de la guerre Schérer, au général Bonaparte,
commandant en chef l'armée d'Angleterre.*

Paris, le 29 pluviôse an vi de la République (7 février 1798).

Je vous ai marqué, Citoyen Général, par la lettre que je vous ai adressée le 18 de ce mois, que je me réservais de vous informer de l'époque de l'arrivée sur les côtes des différents corps de troupes venant de l'armée de Mayence, aussitôt que j'aurais connaissance de leur passage à Metz et à Luxembourg.

Je viens de recevoir une lettre du général en chef de l'armée de Mayence, par laquelle il m'annonce que la 10^e demi-brigade d'infanterie légère et les 10^e, 16^e et 96^e de ligne, doivent arriver successivement à Luxembourg du 2 au 10 du mois prochain ;

Et que le 8^e régiment de cavalerie, ainsi que les 1^{er}, 2^e, 7^e, 10^e, 11^e et 12^e régiments de dragons, le 2^e de chasseurs et le 2^e de hussards, arriveront successivement à Metz du 4 au 18 du même mois.

J'ai de suite donné des ordres pour la marche ultérieure de ces troupes vers les points que vous m'avez indiqués pour leur destination provisoire.

En conséquence, la 10^e demi-brigade d'infanterie légère et la 10^e de ligne partiront de Luxembourg du 4 au 6 ventôse, pour se diriger sur Cherbourg, où elles seront rendues du 1^{er} au 3 germinal, ainsi que vous le verrez par le tableau ci-joint.

La 96^e partira le 6 pour se rendre à Abbeville, où elle arrivera le 22 ventôse.

La 16^e de ligne partira le 12 pour se diriger sur Lille où elle sera rendue le 24 du même mois.

Quant aux autres corps de troupes à cheval, vous verrez, Citoyen Général, par le tableau que je joins ici, que les 6 régiments de dragons partiront successivement de Metz, du 7 au 20 ventôse, pour se diriger sur Caen, où ils seront rendus, savoir :

Le 10 ^e régiment de dragons,	le 29 ventôse ;
2 ^e	— 5 germinal ;
11 ^e	— 6 germinal ;
7 ^e	— 8 germinal ;
1 ^{er}	— 9 germinal ;
12 ^e	— 12 germinal.

Le 2^e régiment de chasseurs arrivera à Falaise le 30 ventôse.

Comme vous ne m'avez point fait connaître les points sur lesquels vous désirez que je fasse porter le 8^e régiment de cavalerie et le 2^e de hussards, je les fais diriger provisoirement sur Clermont et sur Breteuil, département de l'Oise, pour y attendre de nouveaux ordres sur leur marche ultérieure.

Le 8^e régiment de cavalerie partira de Metz le 20 ventôse et sera rendu à Clermont le 1^{er} germinal.

Le 2^e de hussards se mettra en marche le 9 ventôse, pour arriver à Breteuil le 21 du même mois.

Je vous prie, Citoyen Général, de me faire connaître les points sur lesquels vous désirez que je fasse diriger ces deux régiments à leur arrivée dans le département de l'Oise.

Le 8^e bataillon de sapeurs, 5 compagnies de pontonniers, et le détachement du 1^{er} régiment d'artillerie à pied qui se trouvaient à l'armée de Mayence, sont en ce moment en marche pour se diriger sur Douai, où ils arriveront le 12 du mois prochain.

Une portion de pontonniers étant destinée à se rendre à Rennes, je me réserve de donner des ordres pour l'exécution de cette mesure.

Je vous prévient, au surplus, Citoyen Général, que j'ai donné l'ordre au général Joubert, commandant les troupes françaises à la solde de la Hollande, de faire diriger sur Bruxelles la 1^{re} demi-brigade d'infanterie légère, ainsi que les 3^e et 5^e régiments de hussards, pour se rendre de là à Abbeville et à Amiens, département de la Somme.

J'aurai soin, Citoyen général, de vous tenir exactement informé de l'arrivée des autres corps de troupes qui sont également destinés à se rendre à l'armée d'Angleterre au fur et à mesure que j'aurai connaissance de leur départ.

Veillez, je vous prie, m'accuser la réception de cette lettre.

Salut et fraternité.

SCHÉRER.

DIVISION.

BUREAU
DU MOUVEMENT.

Relevé des mouvements de troupes ordonnés par le Ministre pendant la 3. décade
du mois de pluviôse, l'an VI de la République française.

DÉSIGNATION DES CORPS.	FORCE.		DÉPART.		ARRIVÉE.		OBSERVATIONS.
	Hommes		LIEUX.	ÉPOQUES.	LIEUX.	ÉPOQUES.	
La 10 ^e 1/2 brigade d'infanterie de ligne ..	2,681		Luxembourg.	4 et 5 ventôse.	Cherbourg.	1 et 2 germinal.	En passant par Reims, Beaun- vais, Rouen et Caen.
La 10 ^e 1/2 brigade d'infanterie légère.....	3,140		—	5 et 6 —	—	2 et 3 —	<i>Idem.</i>
La 96 ^e 1/2 brigade d'infanterie de ligne ..	2,287		—	6 et 7 —	Abbeville.	22 et 23 ventôse.	En passant par Mânières, St- Quentin et Amiens.
La 16 ^e 1/2 brigade d'infanterie de ligne...	2,339		—	12 et 13 —	Lille.	24 et 25 —	Par Givet et Manbeuge.
Le 8 ^e régiment de cavalerie	350		Metz.	20 —	Clermont (Oise).	1 ^{er} germinal.	Par Ste-Menehould et Soissons.
Le 10 ^e régiment de dragons	470		—	7 —	Caen.	29 ventôse.	Par Ste-Menehould, Soissons, Beauvais, Evreux et Lisieux.
Le 2 ^e —	650		—	13 —	—	5 germinal.	
Le 11 ^e —	500		—	14 —	—	6 —	
Le 7 ^e —	590		—	16 —	—	8 —	
Le 1 ^{er} —	500		—	17 —	—	9 —	
Le 12 ^e —	520		—	21 —	—	12 —	
Le 2 ^e régiment de chasseurs.....	420		—	8 —	Falaise.	30 ventôse.	Par Ste-Menehould, Soissons, Gisors et Evreux.
Le 3 ^e régiment de hussards.....	450		—	9 —	Breteuil.	21 —	
Un détachement du 8 ^e rég. de sapeurs... lérie à pied, des 2 ^e et 5 ^e d'artillerie à cheval et un bataillon de pontonniers ..	106		—	7 —	Douai.	21 —	
Le 8 ^e bataillon de sapeurs.....	»		Namur.	9 —	—	12 —	
»	»		—	12 —	—	15 —	

Pour expédition conforme :

Le ministre de la guerre : SCHÉRER.

*Le Général, commandant en chef l'armée d'Angleterre,
au général de division Championnet, à Paris.*

Au quartier général, à Paris, le 14 ventôse an vi de la République française
(4 mars 1798).

Je vous adresse ci-joint, Général, l'état des corps et des généraux de brigade, adjudants généraux et commissaires des guerres qui doivent composer la division à vos ordres.

Les corps sont dirigés sur Lille à des époques successives, comme vous le remarquerez sur cet état.

Je vous engage à établir leurs cantonnements entre Dunkerque et Lille, les étendant, s'il est nécessaire, du côté de Nieuport, Ypres et Ostende.

Les troupes ne doivent pas être trop dispersées, mais au contraire réunies autant que les localités le permettront, sans néanmoins les gêner.

Vous n'étendez point vos cantonnements dans le département du Pas-de-Calais, cette partie étant occupée par le général Grenier.

Sa division fournit des travailleurs pour accélérer les travaux militaires que le général de brigade du génie Dufalga est chargé de diriger. Il pourrait se faire qu'on eût besoin d'une plus grande quantité d'hommes, soit pour activer, soit pour relever ; vous voudrez alors mettre à la disposition du général Grenier les deux bataillons de la 21^e demi-brigade d'infanterie de bataille, qui sont à Lille et à Dunkerque, en les faisant relever de concert avec le général Bessières, qui commande les 1^{re} et 16^e divisions militaires. Ce général n'aura aucun ordre à donner aux troupes composant votre division ; de même, vous n'ordonnerez rien à celles qu'il commande pour la police et la sûreté de sa division. Si la tranquillité publique était troublée, vous concourriez à la rétablir en ce qui vous concerne.

Aussitôt que vous aurez établi vos cantonnements, vous voudrez bien m'en adresser l'état à Rouen où j'établis mon quartier général. C'est là que je vous invite à correspondre avec moi.

L'adjudant général Boulant, qui y est déjà rendu, remplira provisoirement les fonctions de chef d'état-major général. Veuillez correspondre avec lui pour ce qui est relatif à son service.

Vous recommanderez à l'adjudant général que vous désignez pour votre chef d'état-major, de lui envoyer régulièrement l'état de situation le 30 de chaque mois.

Le citoyen Dubreton, qui est commissaire ordonnateur en chef de l'armée, s'occupe d'assurer la solde et les subsistances ; il établit ses bureaux à Rouen.

L'armée d'Angleterre vivra sur le pied de paix.

Ci-joint les lettres de service des généraux de brigade Point et Legrand, je vous prie de les leur remettre à leur arrivée et de m'en accuser la réception.

J'y ajoute un ordre pour vous qui vous servira de passeport.

Salut et amitié.

DESAIX.

*Le Ministre de la guerre au général Bonaparte, commandant en chef
l'armée d'Angleterre.*

Paris, le 16 ventôse an vi (6 mars 1798).

Je vous ai fait connaître, Citoyen général, par les lettres que je vous ai adressées les 18 et 29 du mois dernier, la marche et l'époque de l'arrivée à leur destination respective, des divers corps de troupes destinés à faire partie de l'armée d'Angleterre, qui se trouvaient alors en mouvement pour se rendre sur les côtes.

Il me reste à vous informer, Citoyen Général, du départ de la 1^{re} demi-brigade d'infanterie légère et des 3^e et 5^e régiments de hussards, qui se trouvaient stationnés sur le territoire de la République batave, pour se rendre dans le département de la Somme.

Suivant le compte qui m'a été rendu par le général Joubert de la marche de ces troupes :

La première demi-brigade d'infanterie légère, composée d'environ 1800 hommes, sera rendue à Abbeville le 25 ventôse ;

Le 3^e régiment de hussards, composé d'environ 900 hommes, et le 5^e fort de 856 hommes, doivent arriver successivement à Amiens avec leurs dépôts, du 25 au 30 de ce mois.

Je vous prévient, au surplus, que j'ai donné des ordres pour faire mettre en marche le 10^e régiment de chasseurs que les circonstances avaient fait diriger sur Nîmes, pour se rendre à Rouen, où il arrivera le 17 du mois prochain.

Quant aux 3^e et 4^e régiments de chasseurs qui viennent d'arriver dans les environs de Nantes et d'Angers, je me réserve de faire diriger le premier sur Rennes et le second sur Rouen, à moins que vous ne jugiez convenable de leur donner une autre destination.

Je joins ici, Citoyen Général, le tableau du mouvement des différents corps de l'artillerie et du génie, en ce moment en marche, qui sont destinés à être employés dans l'armée d'Angleterre, afin de vous mettre à portée de connaître l'époque de leur arrivée, tant à Douai qu'à Rennes.

Par ce moyen, il ne reste plus à faire arriver sur les côtes, quant à présent, que la 2^e demi-brigade d'infanterie légère, les 18^e, 25^e, 32^e, 75^e et 89^e de ligne, ainsi que les 3^e et 15^e régiments de dragons, que les circonstances ont exigé de faire demeurer provisoirement sur les confins du canton de Berne, et la 9^e d'infanterie légère qui se trouve à Paris et qui, par cette raison, est à portée de se rendre avec rapidité à sa destination.

J'ai pensé qu'il était convenable, sans contrarier vos dispositions, de suspendre le départ de cette demi-brigade jusqu'aux premiers jours de germinal.

Veillez, je vous prie, Citoyen Général, me faire connaître les points sur lesquels vous désirez que je fasse diriger le 8^e régiment de cavalerie et le 2^e de hussards qui doivent s'arrêter provisoirement à Clermont et à Breteuil, département de l'Oise, pour y attendre de nouveaux ordres sur leur marche ultérieure.

Je me réserve, au surplus, de faire diriger incessamment les corps ci-après désignés et qui se trouvent déjà rendus sur les côtes, vers les points que vous m'avez indiqués, savoir :

- Le 6^e régiment de dragons, de Lille et environs sur Caen ;
- La 46^e demi-brigade de Dunkerque et Ypres, sur Coutances ;
- La 73^e demi-brigade, de Caen à Lille ;
- La 84^e demi-brigade, de Port-Malo à Coutances ;
- La 100^e demi-brigade, du Havre à Coutances.

Quant à la 94^e demi-brigade, qui se trouve stationnée en ce moment dans les départements du Calvados et de la Manche, comme sa destination n'est point indiquée sur l'état de répartition que vous m'avez remis, je vous prie, Citoyen général, de vouloir bien me la faire connaître.

Peut-être jugerez-vous convenable, pour éviter le revirement qui résultera de la marche des 46^e et 73^e demi-brigades, de les conserver dans les divisions de l'armée d'Angleterre, où elles se trouvent déjà placées.

Je vous prie de me faire connaître vos vues à cet égard en m'accusant la réception de cette lettre.

Salut et fraternité.

SCHÉRER.

DÉPARTEMENT
DE LA GUERRE.

ARMÉES DE TERRE.

2^e DIVISION.

Tableau du mouvement des divers corps de l'artillerie et du génie destinés à être employés à l'armée d'Angleterre.

BUREAU
DU MOUVEMENT.

DÉSIGNATION DES CORPS.	FORCE.	ÉPOQUES de LEUR ARRIVÉE.	LIEUX de la DESTINATION.	OBSERVATIONS.
4 ^e rég. d'artillerie à pied.	1,400	24 germinal.	Renns.	
5 ^e rég. d'artil. à cheval..	400	7 —	—	
2 comp. d'ouvriers venant d'Italie.....	160	25 ventôse.	—	
3 ^e et 4 ^e comp. de mineurs.	160	4 —	—	
6 ^e bat. de sapeurs venant d'Italie.....	1,600	25 germinal.	—	Ces trois corps doivent être fondus en un seul à leur arrivée à Rouen.
11 ^e bat. de sapeurs stationné à Landau.....		7 —	—	
12 ^e bat. de sapeurs stationné à Brest.....		25 ventôse.	—	
3 comp. de pontonniers.	150	4 germinal.	—	
1 ^{er} rég. d'artillerie à pied.	1,500	4 ventôse et jours suivants.	Douai.	Venant de différentes armées.
2 ^e rég. d'artil. à cheval..	450	28 ventôse.	—	Venant de Strasbourg.
3 ^e et 5 ^e comp. d'ouvriers.	170	16 —	—	
1 ^{re} et 6 ^e comp. de mineurs.	165	7 germinal.	—	
1 ^{er} bataillon de sapeurs ..	1,600	1 ^{er} —	—	Ces trois corps doivent être fondus en un seul à leur arrivée à Douai.
4 ^e bataillon de sapeurs...		26 ventôse.	—	
8 ^e bataillon de sapeurs ..		12 —	—	
3 comp. de pontonniers..	140	12 —	—	
La compagnie d'ouvriers du génie dite de la Réjouissance.....	90	1 ^{er} germinal.	Rouen.	
Le bataillon dit de Boulogne composé de 400 volontaires, précédemment employés sur les chaloupes - canonnières venant de Brest.....	400	5 —	—	
Le bataillon dit de Dunkerque venant de Rochefort.....	400	12 —	Dunkerque.	Pour être mis à la disposition de la marine.

Pour le général en chef :

BONAPARTE.

Le Ministre de la guerre au général commandant les 1^{re} et 16^e divisions militaires, à Lille.

Paris, le 19 ventôse an vi (9 mars 1798).

Je vous invite, citoyen Général, à donner les ordres convenables pour faire diriger sur Boulogne-sur-Mer les 3 bataillons de sapeurs destinés à faire partie de l'armée d'Angleterre, qui doivent arriver à Douai aux époques ci-après désignées, savoir :

Le 8 ^e bataillon de sapeurs se trouve déjà rendu ;	
Le 4 ^e —	arrivera le 26 ventôse ;
Le 1 ^{er} —	— le 1 ^{er} germinal.

Je vous recommande de faire partir de suite le 8^e bataillon pour se rendre à cette destination et les deux autres au fur et à mesure de leur arrivée à Douai, afin de pouvoir opérer la nouvelle organisation de ces corps, aussitôt qu'ils se trouveront rendus à Boulogne, où doit s'exécuter leur amalgame.

Je me repose sur vos soins, citoyen Général, pour toutes les dispositions que vous jugerez convenables de faire pour assurer leur établissement dans cette commune et je vous prie de me tenir exactement informé de la marche de ces corps et des mesures que vous aurez prises à ce sujet, en m'accusant la réception de cette lettre.

Salut.

**Le Général, commandant en chef l'armée d'Angleterre,
au Citoyen Ministre de la guerre.**

Au quartier général, à Paris, le 21 ventôse an vi de la République française
(11 mars 1798).

J'ai successivement reçu, citoyen Ministre, avec vos lettres des 18 et 29 pluviôse et 16 du présent, les tableaux de mouvement qui y étaient joints. Je vous remercie des renseignements que vous m'avez donnés sur la marche des troupes qui doivent faire partie de l'armée que j'organise.

Vous me demandez sur quels points vous devez diriger plusieurs corps dont la destination n'est pas indiquée sur l'état de répartition que je vous ai fait remettre. Cet état ayant éprouvé quelques changements, je vous en adresse un autre ci-joint, qui répond à votre demande.

Je laisse provisoirement les deux régiments de carabiniers et le 8^e de cavalerie dans leurs quartiers actuels, savoir : Beauvais et Clermont. J'ai donné le commandement de ces trois régiments au plus ancien chef de brigade, et lorsque je serai à même de les faire rapprocher des côtes, je leur donnerai les ordres nécessaires. C'est donc aussi sur ce point que le 1^{er} régiment de cavalerie devra être dirigé pour y être réuni à cette réserve ou y recevoir de nouveaux ordres. J'ai d'ailleurs mis à la disposition du général de brigade Ney le 2^e régiment de hussards, qui est à Breteuil. Il a ordre de le rapprocher

d'Amiens pour y être réuni au 3^e régiment de la même arme. Je vous invite donc à diriger le 5^e régiment de hussards sur Falaise, où, étant réuni au 2^e régiment de chasseurs, il formera la brigade du général Walter.

Lorsque vous aurez à faire mouvoir la 9^e demi-brigade d'infanterie légère, veuillez, je vous prie, l'envoyer à Lille pour y recevoir des ordres du général Championnet, devant faire partie de sa division.

Pour éviter le revirement qui résulterait de la marche des 46^e et 73^e, j'ai pensé qu'elles devaient être employées dans les divisions où elles se trouvent actuellement placées : ainsi la 46^e fera aussi partie de la division de ce général, et la 73^e sera employée dans celle qui se rassemble à Coutances.

La 94^e demi-brigade est, comme vous le verrez, employée dans la division que commande le général Grénier. Je vous invite à la faire diriger sur Montreuil, pour y attendre ses ordres.

Salut et fraternité.

DESAIX.

Le seul indice qu'il y ait à ce moment de l'abandon du projet contre l'Angleterre, est l'envoi à Toulon de la division Masséna alors commandée par le général Ménard, et de la 85^e tirée de la division Joubert. Encore, presque toutes ces troupes sont-elles à ce moment dans le canton de Vaud et déjà distraites de l'armée d'Angleterre proprement dite :

Le Ministre de la guerre au général Desaix.

17 mars.

Je vous prévien... que le Directoire a ordonné aux 2^e légère, 18^e, 25^e, 32^e, 75^e et 85^e de ligne, et au 2^e bataillon du 4^e régiment d'artillerie à pied, ainsi qu'aux 3^e et 15^e régiments de dragons, de se rendre à Toulon.

J'ai pensé devoir vous donner connaissance de ces mouvements, afin que vous puissiez faire les changements que vous jugerez convenable dans la répartition des troupes de l'armée d'Angleterre sur les différents points de la côte.

La réunion de l'armée continue à s'opérer comme si le gouvernement n'avait pas déjà modifié ses projets.

C'est ainsi que le 17 mars, les 5^e, 18^e, 57^e et 58^e demi-brigades (division Victor) arrivent à Port-Malo, Rennes et Vitré.

La 89^e est envoyée de Suisse à Cherbourg. D'autres mouvements s'opèrent également.

*Le Ministre de la guerre au général Desaix, commandant en chef
l'armée d'Angleterre.*

Paris, 2 germinal an vi (22 mars 1798).

Je vous prévien, Citoyen Général, que j'ai donné des ordres pour faire diriger sur Cherbourg la 89^e demi-brigade qui se trouvait provisoirement restée sous les ordres du général Schauembourg en Suisse.

Les trois bataillons de cette demi-brigade doivent se réunir à Besançon, d'où ils partiront successivement du 14 au 16 de ce mois, pour se rendre à Cherbourg du 18 au 20 du mois prochain.

J'ai donné, en outre, d'après votre proposition, l'ordre à la 94^e demi-brigade, qui se trouvait stationnée dans le département du Calvados, de partir de Lisieux le 10 germinal, pour se rendre à Montreuil-sur-Mer, où elle arrivera du 20 au 22 du même mois.

Le 5^e régiment de hussards est parti d'Amiens le 25 du mois dernier pour se diriger sur Falaise, où il arrivera le 5 germinal, et a été remplacé le même jour à Annecis par le 2^e de hussards qui se trouvait à Breteuil.

Je vous invite, Citoyen Général, à donner de votre côté les ordres ultérieurs que vous jugerez convenables au bien du service, et à me tenir exactement informé de vos dispositions à cet égard.

*Le Ministre de la guerre au Commissaire ordonnateur en chef
de l'armée d'Angleterre.*

Paris, le 2 germinal an vi (22 mars 1798).

Je vous prévien, Commissaire, que la 94^e demi-brigade qui se trouve en ce moment, dans le département du Calvados, doit se mettre en marche de Lisieux du 10 au 12 de ce mois, par bataillon, pour se diriger sur Montreuil-sur-Mer, où elle arrivera du 20 au 22.

Le 5^e régiment de hussards, qui se trouvait à Amiens, est en ce moment en marche pour se rendre à Falaise, département du Calvados, où il arrivera le 5 de ce mois.

Il est remplacé à Amiens par le 2^e de hussards qui se trouvait stationné à Breteuil.

Je vous prévien, au surplus, que j'ai donné l'ordre à la 89^e demi-brigade qui est destinée à faire également partie de l'armée d'Angleterre, et qui se trouvait provisoirement restée sous le commandement du général Schauembourg, de partir de Besançon du 14 au 16 de ce mois pour se diriger sur Cherbourg, où elle arrivera du 18 au 20 du mois prochain.

Je vous invite, en conséquence, à prendre les mesures nécessaires qui vous concernent, pour que les différents services soient assurés au moment de l'arrivée de ces troupes à leur destination.

Salut.

A la fin de mars, l'armée d'Angleterre, forte de 34,043 hommes (1), occupe les emplacements suivants :

Aile droite :

Championnet à Lille, 16^e, 43^e, 51^e demi-brigades de ligne.
Grenier à Boulogne, 96^e, 40^e de ligne, 1^{re} légère, 2^e et 3^e hussards.

Centre : Kilmaine,

Dumas à Caen, 1^{re}, 2^e, 4^e, 5^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 17^e dragons.

Duhesme à Cherbourg, 10^e de ligne, 3^e et 10^e légères, 2^e chasseurs, 5^e hussards.

Aile gauche :

Lefebvre à Coutances, 17^e de ligne.

Victor à Rennes, 57^e, 58^e de ligne, 5^e et 18^e légères.

Réserve de cavalerie, 1^{er} carabiniers, 2^e et 8^e cavalerie.

Guides de l'armée à Rouen (2).

Le 9 avril, elle est portée à 50,846 hommes.

(1) Armée d'Angleterre, situation du 30 mars.

(2) Cependant, le ministre faisait des observations au sujet de cette dernière situation qu'il ne jugeait pas exacte.

Le Ministre à l'adjudant général Bouland, chef provisoire de l'état-major de l'armée d'Angleterre, à Rouen.

Paris, 21 germinal an vi de la République (10 avril 1798).

J'ai reçu, Citoyen, avec votre lettre du 17 germinal, l'état de situation sommaire de l'armée d'Angleterre à l'époque du 10 du même mois.

Cet état est rempli conformément à mes intentions, cependant, je vous observe que la position actuelle de l'armée, disséminée sur un espace très considérable de côtes, exige impérieusement que l'emplacement de chaque corps soit indiqué à la colonne des observations.

J'ai remarqué aussi qu'on a omis de porter sur cet état les différents corps ci-après, quoique rendus depuis quelque temps à leurs destinations, savoir :

- La 4^e demi-brigade de bataille, cantonnée à Rouen ;
- La 46^e brigade, à Bruges, Nieuport et Douai ;
- La 73^e — à Saint-Lô, Cherbourg et Avranches ;
- La 84^e — à Vanves, Pontivy et Josselin ;
- La 94^e — à Montreuil-sur-Mer ;
- La 100^e — à Rouen, Dieppe, Saint-Omer ;
- Le 6^e régiment de dragons, à Douai, Bruges ;
- Le 3^e — de chasseurs, à Fontenay-le-Peuple et Niort ;
- Le 4^e — — à Angers ;
- Et le 12^e — à Caen, Laval, le Mans et Nantes.

Veuillez bien, citoyen, donner des ordres pour qu'à l'avenir il ne se glisse plus d'omission sur cet état.

Je vous invite en outre à faire rédiger et à m'adresser dans le plus bref délai le tableau général et détaillé des forces de l'armée d'Angleterre.

Salut et fraternité.

Le 9 mai enfin la situation accuse 56,424 hommes.

ARMÉE
D'ANGLETERRE.Situation sommaire de l'armée
au 20 floréal l'an vi de la République (9 mai 1798).

NOMS DES DIVISIONS.	DÉNOMINATIONS DES CORPS.	EMPLACEMENT ET OBSERVATIONS.	FORCE par corps. hommes	FORCE par divisions. hommes	FORCE par corps d'armées. hommes
AILE DROITE.					
1 ^{re} division aux ordres du g ^{al} Championnet. Quartier général à Lille.....	9 ^e 1/2 brig. légère...	Paris	2,141	8,365	
	43 ^e 1/2 brig. de bataille.	Bruxelles.....	1,262		
	51 ^e Id.....	Tournai, Mons, Anvers.	1,504		
	46 ^e Id.....	Bruges et Newport....	1,704		
	1 ^{er} rég. d'artil. à pied.	Douai.....	1,115		
	1 ^{er} rég. d'artil. à cheval, 5 ^e compagnie....	Lille.....	61		
	2 ^e rég. d'artil., 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e comp.	Douai.....	392		
2 ^e b ^{on} et pont ^{on} , 3 comp.	Douai.....	186			
2 ^e division aux ordres du g ^{al} Grenier. Quar- tier général à Bou- logne.....	1 ^{re} 1/2 brig. légère...	Calais.....	1,525	8,185	18,936
	16 ^e 1/2 brig. de bataille.	Lille.....	2,069		
	94 ^e Id.....	Etaples, Montrenil, Hes- din	2,427		
	96 ^e Id.....	Boulogne	2,164		
1 ^{re} brigade et cavalerie légère aux ordres du g ^{al} Walther. Quartier général à Falaise...	3 ^e régim. de hussards.	Namur	775	2,386	
	5 ^e Id.....	Falaise	779		
	2 ^e régim. de chasseurs.	Falaise.....	382		
	10 ^e Id.....	Courtrai.....	450		
CENTRE.					
1 ^{re} division aux ordres du g ^{al} de div. Sérur- rier. Quartier général au Havre.....	4 ^e 1/2 brig. de bataille.	La Hougue.....	1,994	3,797	
	40 ^e Id.....	Le Havre.....	1,803		
2 ^e division aux ordres du g ^{al} Duhesme. Quar- tier général à Cher- bourg.....	3 ^e 1/2 brig. légère ..	Cherbourg.....	2,038	9,907	
	10 ^e Id.....	Valognes.....	2,454		
	10 ^e 1/2 brig. de bataille.	Carentan	2,415		
	89 ^e Id.....	Caen.....	3,000		
Division de dragons aux ordres du g ^{al} Dumas. Quartier général à Caen.....	1 ^{er} régim. de dragons.	Amiens.....	504	5,363	19,067
	2 ^e Id.....	Abbeville.....	483		
	4 ^e Id.....	Carentan	457		
	5 ^e Id.....	Bayeux.....	246		
	6 ^e Id.....	Douai et Bruges.....	378		
	7 ^e Id.....	Caen.....	557		
	8 ^e Id.....	Bayeux.....	286		
	9 ^e Id.....	Vire.....	230		
	10 ^e Id.....	Pont-Audemer.....	291		
	11 ^e Id.....	Caen, part le 16 pour le haut Rhin	466		
	12 ^e Id.....	Lisieux, part le 15 flo- réal pour le haut Rhin.	594		
13 ^e Id.....	Evreux, part le 15 floréal pour le haut Rhin...	519			
17 ^e Id.....	Conches.....	352			

NOMS DES DIVISIONS.	DÉNOMINATIONS DES CORPS.	EMPLACEMENT ET OBSERVATIONS.	FORCE		
			par corps. hommes	par divisions. hommes	par corps d'armée. hommes
AILE GAUCHE.					
1 ^{re} division aux ordres du g ^{al} Lefebvre. Quartier général à Contances.....	17° 1/2 brig. de bataille.	Contances, part le 20 floréal pour le haut Rhin.	1,993	8,118	
	73° Id.....	Cherbourg, part le 16 floréal pour le haut Rhin.	1,978		
	84° Id.....	Vannes, part le 24 floréal pour le haut Rhin.	2,094		
	100° Id.....	Rouen, part le 23 floréal pour le haut Rhin...	2,053		
2 ^e division aux ordres du g ^{al} Victor. Quartier général à Rennes.	5° 1/2 brig. légère...	Port-Malé, part le 22 floréal pour le haut Rhin.	1,152	7,462	17,374
	18° 1/2 brig. légère...	Dol, part le 18 floréal pour le haut Rhin...	1,056		
	57° 1/2 brig. de bataille.	Nantes, part le 18 floréal pour le haut Rhin...	2,208		
	58° Id.....	Rennes	1,691		
	5 ^e rég. d'artil. légère.	Rennes.....	56		
	4 ^e compagnie.....	Rennes	362		
	4 ^e rég. d'artil. à pied,	Rennes	120		
	1 ^{er} bataillon.....	Rennes	641		
	2 comp. de mineurs ..	Rennes	176		
	12 ^e bataillon de sapeurs.	Rennes			
3 comp. de pontonniers	Rennes				
2 ^e brigade de cavalerie légère aux ordres du g ^{al} de brig. Richepanse. Quartier général à Rennes.....	2 ^e régim. de hussards.	Paris	466	1,794	
	3 ^e régim. de chasseurs.	Niort	543		
	4 ^e Id.....	Angers.....	420		
	12 ^e Id.....	Le Mans et Nantes, part le 28 floréal pour le haut Rhin.....	365		
Réserve de cavalerie, aux ordres du chef de brigade Danglars, à Beauvais	1 ^{er} rég. de carabiniers.	Beauvais	424	"	1,047
	2 ^e Id.....	Beauvais	284		
	8 ^e régim. de cavalerie.	Clermont (Oise).....	339		
RÉCAPITULATION.					
Aile droite.....			18,936	hommes	
Centre			19,067	—	
Aile gauche.....			17,374	—	
Réserve de cavalerie.....			1,047	—	
TOTAL			56,424	hommes.	
<i>L'adjutant général, Chef d'état-major de l'armée, RIVAUD.</i>					

Mémoire historique. — Archives de l'armée d'Angleterre.

3 juillet.

L'aile droite fut commandée par le général Championnet.....

Le général de division Championnet avait sous ses ordres les généraux de brigade Legrand, Soult, les adjudants généraux de Rilly et Simon. La force de la division consistait dans la 9^e demi-brigade d'infanterie légère, les 43^e, 46^e, 51^e de bataille, qui furent sous la police des commissaires des guerres Crouzet et Bigotière.

Le général de division Grenier avait sous ses ordres les généraux Olivier et Rivière, les adjudants généraux Duchiron et Daultanne ; la force de sa division fut composée des 1^{re} demi-brigade d'infanterie légère, 16^e, 94^e, 96^e de bataille, dont le rassemblement fut opéré à Boulogne.

Le général de brigade Point avait sous ses ordres l'adjudant général Sarrazin, et ses troupes étaient composées des 4^e et 40^e de bataille, dont le rassemblement se fit à Amiens.

Le général de brigade Ney commandait le corps détaché qui consistait dans les 2^e et 3^e régiments de hussards dont le rassemblement se fit à Abbeville.

Le général de brigade Leclerc, commandant un corps détaché, avait sous ses ordres l'adjudant général Dugomier et les 4^e et 10^e régiments de chasseurs à cheval ; rassemblement de ses corps à Rouen.....

Le centre fut commandé par le général Kilmaine.....

Le général de division Duhesme avait sous ses ordres : les généraux de brigade Vauvame et Tharreau, les adjudants généraux Neuvelet, Demont, et la division était composée des 3^e et 10^e d'infanterie légère, des 10^e, 89^e de bataille, dont le rassemblement fut à Cherbourg.

Le général de division Dumas avait sous ses ordres les généraux de brigade de cavalerie Klein, Laboillière, Davoust et l'adjudant général Levasseur. La force de cette division consistait toute en cavalerie, savoir les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e et 17^e régiments de dragons, dont le rassemblement se fit à Caen.

Le général de brigade Walther avait le commandement d'un corps détaché, composé des 5^e régiment de hussards et 2^e de chasseurs à cheval. Le rassemblement eut lieu à Falaise.

L'aile gauche fut commandée par le général Kléber, qui eut pour chef de son état-major le général de brigade Damas.....

Le général de division Lefebvre avait sous ses ordres les généraux de brigade Audinot, Le Courbe, et l'adjudant général Julien. Les forces de cette division consistaient dans les 17^e, 73^e, 84^e et 100^e de bataille, dont le rassemblement se fit à Coutances.

Le général de division Victor Perrin eut sous ses ordres Laurette, général de brigade, et les adjudants généraux Arejod et Lagrange. Les forces de la division consistaient dans la 5^e et 18^e légère, les 57^e et 58^e de bataille rassemblées à Rennes.

Le général de brigade Richepanse, commandait le corps détaché des 3^e et 12^e régiments de chasseurs à cheval, rassemblés à Rennes.

La réserve de cavalerie était commandée par le chef de brigade Danglars; elle était formée des 1^{er} et 2^e régiments de carabiniers, et des 1^{er} et 8^e régiments de cavalerie. Le rassemblement de ses troupes eut lieu à Beauvais et à Clermont.

Cette armée, ainsi organisée et réunie dans les différents départements maritimes, n'attendait que l'ordre d'aller envahir l'île des perfides Anglais.

Mais déjà l'armée d'Angleterre avait perdu son général en chef.

Copie de la lettre du Directoire exécutif, en date du 5 germinal an VI, au Ministre de la guerre.

Paris, le 11 germinal an vi de la République française
une et indivisible.

Le Directoire exécutif, Citoyen Ministre, ayant confié au général Desaix une mission particulière et momentanée, vous voudrez bien charger le général Kilmaine, comme plus ancien général de division de l'armée d'Angleterre, de tous les détails du commandement, par intérim, de cette armée.

Le Président du Directoire,

Signé : MERLIN.

Par le Directoire exécutif :

Le Secrétaire général,

Signé : LAGARDE.

Depuis longtemps on avait renoncé à toute entreprise contre l'Angleterre, et, avant même qu'elle fut complètement constituée, on désorganisa l'armée d'expédition.

Rapport au Directoire exécutif fait par le Ministre de la guerre.

5 floréal an vi (24 avril 1798) de la République française
une et indivisible.

Citoyens Directeurs,

Je m'empresse de vous rendre compte des ordres que je viens de donner, pour faire passer conformément à vos intentions, environ 20,000 hommes de l'armée d'Angleterre à celle de Mayence.

Pour masquer ce mouvement, et afin d'empêcher qu'on ne puisse, quant à présent, en pénétrer le motif, j'ai fait sentir au général commandant en chef l'armée d'Angleterre qu'il était nécessaire pour ne point trop resserrer les troupes de cette armée et leur procurer avec plus de facilité leur subsistance, d'étendre la droite de cette armée jusque dans la 25^e division militaire, afin d'appuyer en même temps, par ce moyen, les opérations de l'armée française stationnée sur le territoire batave, pour effectuer l'embarquement.

J'ai chargé, en conséquence, ce général, de faire filer successivement sur Namur, Liège et Maëstricht, les 8 demi-brigades qui se trouvent stationnées dans les 1^{re} et 16^e divisions militaires, ainsi que les 6^e et 13^e régiments de dragons, le 10^e de chasseurs et le 3^e de hussards, qui se trouvent répartis sur la droite de l'armée d'Angleterre, en lui recommandant de les faire remplacer de suite de proche en proche par les autres corps qui se trouvent concentrés en ce moment dans les départements de la Manche et du Calvados, au nombre de 10 à 12 demi-brigades, et de 12 ou 15 régiments de troupes à cheval, de manière à appuyer au besoin la droite de cette armée et assurer le service dans les divisions militaires et sur tous les points de la côte, jusqu'à Ostende.

Je l'ai prévenu, en même temps, que je donnais de mon côté l'ordre aux 2 régiments de carabiniers et au 8^e régiment de cavalerie, qui se trouvent stationnés dans le département de l'Oise, de se rendre à Namur.

Par ce moyen, la division qui se trouve détachée de l'armée d'Angleterre sera composée de 8 demi-brigades et de 7 régiments de troupes à cheval formant ensemble 18,734 hommes présents sous les armes.

Ces troupes seront accompagnées dans leur marche et continueront d'être commandées par les officiers généraux et adjudants généraux qui s'y trouvent en ce moment attachés, savoir :

CHAMPIONNET, général de division.	
GRENIER,	—
LEGRAND, général de brigade.	
SOULT,	—
OLIVIER,	—
SIMON,	—
NEY,	—
DEBILLY, adjudant général.	
SIMON,	—
DAULTANNE,	—
SARRAZIN,	—

Rapport du Ministre de la guerre au Directoire exécutif.

Paris, le 6 floréal an vi (25 avril 1798).

Citoyens Directeurs,

Les circonstances actuelles vous ayant déterminés à suspendre, quant à présent, l'expédition contre l'Angleterre, votre intention est, sans doute, d'employer provisoirement les troupes qui se trouvent rassemblées sur les côtes de la Manche pour renforcer l'armée de Mayence, et présenter sur le Rhin et en Suisse des forces suffisantes pour faire respecter la République.

	Hommes.
L'armée d'Angleterre est composée en ce moment, déduction faite des 6 demi-brigades, d'un bataillon d'artillerie et des régiments de dragons qui ont été envoyés à Toulon et d'un quatorzième de dragons qui a été dirigé sur Gènes, de 22 demi-brigades compris la 9 ^e d'infanterie légère, qui est restée à Paris, et la 4 ^e de ligne qui vient d'être embarquée au Havre pour une expédition particulière, formant ensemble.	43,604
24 régiments, dont :	
3 régiments de cavalerie, compris les carabiniers.	} 11,937
13 — de dragons.	
5 — de chasseurs.	
3 — de hussards, compris le 2 ^e , qui est à Paris.	} 7,040
3 bataillons d'artillerie.	
2 régiments d'artillerie à cheval.	
4 compagnies d'ouvriers.	
2 bataillons de sapeurs.	
2 compagnies de mineurs.	
6 — de pontonniers.	7,040
Ce qui présente une force disponible de.	62,584
présents sous les armes.	

Cette force pourrait être répartie ainsi qu'il suit :

A l'armée de Mayence.	14	—	et	13	—	rég. de cavalerie.
Sur le haut Rhin, pour renforcer au besoin l'armée dans l'Helvétie.	5	—		4	—	
Dans la 24 ^e division militaire, où il n'existe plus aucune force.	2	—				
A Paris, la 9 ^e demi-brigade qui s'y trouve stationnée.	1	—				
2 régiments de troupes à cheval pour être employés dans les divisions.				2	—	
Total pareil.	22	—		24	—	demi-brigades et régiments.

Quant aux troupes d'artillerie et du génie, elles pourraient être réparties provisoirement, savoir :

A l'armée de Mayence :

- 1 bataillon d'artillerie,
- 1 régiment d'artillerie à cheval,
- 2 compagnies d'ouvriers,
- 1 bataillon de sapeurs,
- 2 compagnies de mineurs,
- 6 compagnies de pontonniers;

Sur le haut Rhin :

- 1 bataillon de sapeurs,
- 2 compagnies de mineurs;

Sur les côtes :

- 1 régiment d'artillerie à pied,
- 1 — — à cheval,
- 2 compagnies d'ouvriers.

L'armée de Mayence, qui est composée en ce moment de 50,177 hommes présents sous les armes, se trouverait forte alors de 89,941 hommes, suivant le tableau n° 2 que je joins ici.

	Hommes.
L'armée de l'Helvétie est composée en ce moment de.....	20,095
Le renfort destiné pour le haut Rhin est composé de.....	12,776
Ce qui pourrait au besoin porter cette armée à.....	32,871
indépendamment de 10,972 hommes qui se trouvent stationnés dans la 5 ^e division militaire.	

Ainsi les forces qui se trouveraient rassemblées sur le Rhin, tant à l'armée de Mayence qu'en Suisse et dans la 5^e division militaire, formeraient ensemble 133,784 hommes présents sous les armes.

Mais je dois vous faire observer, Citoyens Directeurs, que dans le nombre des troupes qui composent en ce moment l'armée d'Angleterre, sont compris 2 régiments de troupes à cheval et les 46^e, 84^e, 94^e et 100^e demi-brigades, qui faisaient partie des troupes stationnées dans les divisions de l'Ouest.

Il paraît donc convenable, pour ne point dégarnir les côtes qui se trouveraient exposées aux entreprises des Anglais et des ennemis de l'intérieur, de conserver ces 4 demi-brigades dans les divisions de l'Ouest.

Je pense d'ailleurs qu'il est également nécessaire de conserver sur les côtes 4 régiments de troupes à cheval pour être répartis entre les 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 1^{re} et 24^e divisions militaires, attendu qu'indépendamment du 6^e régiment de dragons et du 12^e de chasseurs qui ont été compris dans la formation de l'armée d'Angleterre, il existait en outre dans les 15^e, 16^e, 1^{re} et 24^e divisions, le 7^e de chasseurs qui se rend en Suisse, et le 14^e qui a été envoyé à Bordeaux pour être distribué entre les 10^e et 11^e divisions militaires, et le 24^e de cavalerie, qui a été envoyé dans la 3^e division.

Si vous approuvez cette disposition, il resterait alors disponible 18 demi-brigades et 20 régiments de troupes à cheval qui pourraient être distribués ainsi qu'il suit :

A l'armée de Mayence, qui est composée en ce moment de 16 demi-brigades et 19 régiments de troupes à cheval, un renfort de 14 demi-brigades et 16 régiments de troupes à cheval. Cette armée serait composée alors de 30 demi-brigades et 35 régiments de troupes à cheval.

A l'armée de l'Helvétie, qui est composée de 8 demi-brigades et 5 régiments de troupes à cheval, un renfort de 4 demi-brigades et 4 régiments de troupes à cheval. Cette armée serait composée par ce moyen de 12 demi-brigades et 9 régiments de troupes à cheval.

Mais il serait nécessaire de retirer de la 17^e division militaire la 9^e demi-

brigade d'infanterie légère et le 2^e régiment de hussards destinés à faire partie de l'armée d'Angleterre et qui seraient envoyés sur le Rhin.

Il resterait alors disponible pour le service des divisions maritimes 4 demi-brigades et 4 régiments de troupes à cheval.

Je vous prie de remarquer, Citoyens Directeurs, par le tableau n^o 4, qui représente la situation de ces divisions, combien cette force est nécessaire pour y assurer le service.

Veillez, je vous prie, me faire connaître vos intentions sur cette proposition.

Salut et respect.

*Le Ministre de la guerre au général commandant en chef
l'armée d'Angleterre.*

Paris, le 8 floréal an vi (27 avril 1798).

Le Directoire exécutif ayant jugé convenable, Citoyen Général, de faire passer dans le haut Rhin les deux divisions qui composent l'aile gauche de l'armée d'Angleterre, je vous adresse en conséquence des ordres de route pour le départ successif des corps de troupes ci-après désignés, que je vous charge de faire mettre en marche aux époques fixées, savoir :

La 73^e demi-brigade qui est à Saint-Lô, le 16 floréal ;

La 18^e légère qui est à Dol, le 18 floréal ;

La 17^e de ligne qui est à Coutances, le 20 floréal ;

La 100^e de ligne qui est au Havre, le 20 floréal ;

La 5^e légère qui est à Port-Malo, le 22 floréal ;

La 84^e de ligne qui est à Vannes, le 25 floréal.

Quant à la 57^e de ligne qui se trouve à Nantes, je charge directement, pour plus de célérité, le général qui commande dans la 12^e division militaire, de la faire mettre en marche le 18 floréal, pour se rendre à la même destination.

Le général Michaud, qui commande dans la 13^e division militaire, m'ayant rendu compte de l'insuffisance des trois demi-brigades employées sous ses ordres, dont une est stationnée à Belle-Isle-en-Mer, pour assurer le service sur tous les points de son commandement, et notamment sur les côtes, où vous sentez qu'il est nécessaire d'entretenir une force imposante pour réprimer les entreprises des Anglais, qui rôdent sans cesse dans ces parages et tentent d'effectuer des débarquements partiels d'émigrés ou d'autres ennemis du gouvernement, j'ai conservé dans cette contrée la 58^e demi-brigade de ligne, qui fait également partie d'une des divisions de l'aile gauche, pour renforcer cette division.

Vous trouverez en outre, ci-joint, Citoyen Général, des ordres de route pour le départ de trois régiments de dragons que vous ferez diriger sur le haut Rhin, savoir :

Le 12^e régiment de dragons qui est à Lisieux, le 15 floréal ;

Le 13^e régiment de dragons qui est à Evreux, le 15 floréal ;

Le 11^e régiment de dragons qui est à Caen, le 16 floréal.

Je donne, d'ailleurs, des ordres aux généraux qui commandent dans les 12^e, 14^e et 22^e divisions militaires de faire les dispositions convenables, pour que les 4 escadrons du 12^e régiment de chasseurs, qui se trouvent répartis dans ces divisions, soient rassemblés au Mans le 25 de ce mois, afin que ce corps puisse se mettre en marche le 27 ou le 28 et se rendre également à cette destination.

Je vous préviens, au surplus, que deux compagnies du 2^e régiment d'artillerie à cheval, actuellement stationné à Douai, recevront incessamment l'ordre de filer sur ce point.

Comme il est essentiel d'empêcher que des militaires ne s'écartent de leur corps pendant leur marche, je vous invite à donner les instructions nécessaires aux commandants chargés de leur conduite, afin de maintenir la discipline la plus exacte et éviter par ce moyen toutes plaintes et réclamations.

L'intention du Directoire étant que les officiers généraux de l'armée d'Angleterre, qui étaient attachés à ces deux divisions demeurent chargés du même commandement dans le haut Rhin, il est convenable, Citoyen Général, que vous vous occupiez sur-le-champ de compléter le nombre de généraux et adjudants généraux qui doivent se rendre sur le même point que les troupes qui seront sous leurs ordres.

Comme la division du général Lefebvre fait partie des troupes détachées de l'armée d'Angleterre, je vous prie de faire connaître à ce général que mon intention est qu'il soit chargé du commandement de ces deux divisions.

Vous aurez soin également de choisir un général de brigade qui aura le commandement des quatre régiments de troupes à cheval, indépendamment des deux qui sont attachés à chacune de ces divisions.

D'après le départ de ces sept demi-brigades et des quatre régiments de troupes à cheval qui doivent se rendre dans le haut Rhin, l'armée d'Angleterre se trouvera encore composée de 15 demi-brigades, y compris la 9^e légère stationnée à Paris, et les 46^e et 51^e de ligne, qui ont reçu l'ordre de demeurer dans la 24^e division militaire;

3 régiments de cavalerie, y compris les carabiniers;

10 régiments de dragons;

4 régiments de chasseurs, y compris le 3^e, employé dans la 12^e division militaire, le 4^e dans la 22^e et le 10^e dans la 24^e;

Et 3 régiments de hussards, y compris le 2^e, stationné à Paris, et le 3^e qui se rend dans la 25^e division militaire.

La plus grande partie de ces corps de troupes étant concentrés dans la 14^e division militaire, où il existe en ce moment :

4 demi-brigades;

9 régiments de dragons;

1 régiment de chasseurs;

et 1 régiment de hussards;

il paraît convenable d'étendre le centre de l'armée d'Angleterre vers sa gauche, afin de remplir le vide qu'éprouvera la 13^e division militaire, lors du départ des troupes qui s'y trouvaient stationnées.

Dans tous les cas, je ne puis trop vous recommander, Citoyen Général, de répartir les corps qui demeureront à l'armée d'Angleterre, de manière à pro-

curer aux généraux des divisions militaires, et notamment au général Michaud les secours en infanterie et en troupes à cheval nécessaires, pour assurer le service et réprimer les efforts des ennemis du Gouvernement.

Cette mesure aura encore l'avantage de faciliter leurs moyens de subsistance, qu'il est quelquefois difficile de procurer à un grand nombre de troupes rassemblées sur un même point.

Je me repose, Citoyen Général, sur vos soins à cet égard, et je vous invite, au surplus, à me rendre exactement compte du départ de ces différents corps et des mesures que vous aurez prises pour l'exécution des dispositions prescrites par la présente, dont je vous prie de m'accuser sur-le-champ la réception.

Salut et fraternité,

SCHÉRRER.

*Le Ministre de la guerre au Commissaire ordonnateur en chef
de l'armée d'Angleterre, à Rouen.*

Paris, le 8 floréal an vi (27 avril 1798).

Je vous prévien, Citoyen, que je viens d'adresser au général commandant en chef l'armée d'Angleterre, l'ordre de faire mettre en marche les corps ci-après désignés, qui font partie de l'aile gauche de cette armée, pour se rendre, conformément aux intentions du Directoire exécutif, dans le haut Rhin, savoir :

- La 73^e demi-brigade qui est à Saint-Lô partira le 16 floréal ;
- La 18^e légère qui est à Dol, partira le 18 floréal ;
- La 17^e de ligne qui est à Coutances, partira le 20 floréal ;
- La 100^e de ligne qui est au Havre, partira le 20 floréal ;
- La 5^e légère qui est à Port-Malo, partira le 22 floréal ;
- La 84^e de ligne qui est à Vannes, partira le 25 floréal.

Quant à la 57^e demi-brigade qui est à Nantes, j'ai chargé directement le général qui commande dans la 12^e division militaire, de la faire partir le 18 du mois pour se rendre à cette destination. La 58^e demeurera dans la 13^e division militaire jusqu'à nouvel ordre.

J'ai chargé, en même temps, le général Kilmaine de faire mettre en marche pour le haut Rhin les trois régiments de dragons ci-après désignés, savoir :

- Le 12^e qui est à Lisieux, le 15 floréal ;
- Le 13^e qui est à Evreux, le 15 floréal ;
- Et le 11^e qui est à Caen, le 16 floréal.

Comme le 12^e régiment de chasseurs, qui doit également faire partie de ce corps détaché de l'armée d'Angleterre, se trouve réparti entre les 12^e, 14^e et 22^e divisions militaires, j'adresse les ordres nécessaires pour faire rassembler les 4 escadrons de ce régiment au Mans, de manière qu'il puisse se mettre en marche du 27 au 28 pour se rendre à la même destination.

Vous voudrez bien, en conséquence, vous concerter avec le général en chef de l'armée d'Angleterre pour l'exécution de ce mouvement, afin de faire les dispositions nécessaires qui vous concernent, pour le départ successif de ces divers corps de troupes et m'adresser l'état exact de la revue qui en aura été faite.

Je me repose, Citoyen, sur vos soins à cet égard, et je vous invite à me tenir informé de la marche de ces troupes et des mesures que vous aurez prises pour assurer le service dans toutes ses parties, au moment de leur départ, en m'accusant la réception de cette lettre.

Je charge, au surplus, les entrepreneurs généraux des étapes et convois militaires de prendre les mesures qui les concernent, pour assurer la subsistance et les convois militaires aux corps de troupes dans les différents lieux de passage qu'ils devront traverser pour se rendre dans le haut Rhin.

Salut.

Le Ministre de la guerre au Directoire exécutif.

Paris, le 9 floréal an vi (28 avril 1798).

Citoyens Directeurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que j'ai donné tous les ordres nécessaires pour faire diriger sur le haut Rhin, conformément à vos intentions, les différents corps de troupes qui composent dans ce moment les deux divisions de l'aile gauche de l'armée d'Angleterre, à l'exception cependant de la 58^e demi-brigade qui se trouve à Rennes et que j'ai jugé nécessaire de conserver provisoirement dans la 13^e division militaire, où il n'existe pour toute force que 3 demi-brigades, compris celle qui est stationnée à Belle-Isle-en-Mer; attendu que je suis informé, d'après le rapport en date du 3 de ce mois, du général Michaud, qui commande dans cette division, que les Anglais longent les côtes dans le dessein, sans doute, de profiter des points qui se trouveraient dégarnis pour effectuer quelques débarquements, et que 46 bâtiments de guerre ennemis ont été signalés sur les côtes du Finistère le 30 germinal.

Quoi qu'il en soit j'ai donné les ordres pour le départ de 7 demi-brigades, de 3 régiments de dragons, d'un régiment de chasseurs et de deux compagnies d'artillerie légère formant ensemble environ 15,000 hommes qui doivent se rendre sur le haut Rhin avec les généraux et adjudants généraux attachés à ces deux divisions sous le commandement du général Lefebvre.

Mais j'ai fait tenir en même temps au général commandant en chef de l'armée d'Angleterre qu'il était nécessaire pour remplir le vide qui résultera du départ de ces troupes, d'étendre le centre de cette armée vers sa gauche, afin de présenter sur tous les points de sa gauche qui bordent la Manche, des forces imposantes en attendant le moment de l'embarquement.

Vous verrez, Citoyens Directeurs, par le tableau n^o 1 que je joins ici, qu'il restera encore à l'armée d'Angleterre après le départ de ces troupes :

15 demi-brigades, compris la 9^e légère qui est à Paris, sous le n^o 15, 3 régiments de cavalerie, compris les carabiniers ;

10 régiments de dragons ;
 4 régiments de chasseurs ;
 3 régiments de hussards, compris le 2^e qui est à Paris ;
 Formant ensemble 47,491 hommes présents sous les armes, dont 31,203 d'infanterie, 9,448 de cavalerie et 6,840 tant d'artillerie que du génie.

Vous verrez également, par le tableau n° 2, que le corps de troupes qui se trouvera rassemblé sur le haut Rhin vers la fin du mois prochain, présentera une force disponible de 15,844 hommes présents sous les armes, dont 12,182 d'infanterie, 2,318 de cavalerie et 344 d'artillerie qui, joints aux 20,477 hommes qui composent l'armée stationnée dans l'Helvétie, formeraient au besoin une armée de 36,321 combattants.

J'ai déjà eu l'honneur de vous rendre compte que je faisais diriger deux demi-brigades et trois régiments de troupes à cheval en Italie.

Par ce moyen, les troupes françaises qui se trouvent stationnées sur le territoire de la République romaine et de la République cisalpine, présenteront vers le 14 floréal, une force de 42,804 hommes présents sous les armes, indépendamment de 4,900 hommes stationnés à Corfou, de 5,800 stationnés en Corse, et des troupes qui doivent être embarqués à Gênes et à Civitta-Vecchia.

Quant à l'armée de Mayence, elle est composée en ce moment de 50,177 hommes présents sous les armes, indépendamment de 20,095 hommes de troupes françaises stationnés sur le territoire de la République batave, qui peuvent, au besoin, appuyer les opérations de cette armée.

Ainsi, les troupes qui se trouvent réparties dans les armées actives, indépendamment de 86,600 hommes environ, qui sont stationnés dans les divisions de l'intérieur, présentent ensemble une force de 207,741 hommes, non compris 29,252 hommes qui doivent être embarqués et qui se trouvent rassemblés à Marseille, Toulon, Gênes et Civitta-Vecchia.

Savoir :

Sur le territoire de la République batave	20.095	hommes.
Présents sous les armes :		
A l'armée de Mayence.....	50.177	—
Sur le haut Rhin.....	15.844	—
A l'armée en Helvétie.....	20.477	—
En Italie, compris ceux qui se trouvent stationnés à Corfou et en Corse...	53.667	—
A l'armée d'Angleterre.....	47.491	—
	<u>207.741</u>	hommes.
A Marseille, Toulon, Gênes et Civitta-Vecchia	29.252	—
Total des forces actives.....	<u>236.993</u>	hommes.
Dans les divisions de l'armée de l'intérieur.....	86.600	—
	<u>323.593</u>	hommes.

Tel est, Citoyens Directeurs, le tableau des forces de la République, qui se trouvent conservées en activité et qui présentent encore une masse imposante de 323,593 hommes, non compris les dépôts, la gendarmerie et les vétérans nationaux.

Salut et respect.

Ainsi, le 29 mai, l'armée se trouva réduite à 47,330 hommes (1) dispersés sur une immense étendue de côtes.

(1) Journal de Wolf Tone, envoyé au quartier général de Rouen :

20 mai. — J'ai été me promener le long de la rivière pour voir les bateaux plats qu'on construit ici pour la descente. Il y en a 10, dont 4 à flot. Le tout sera, je pense, prêt dans trois semaines ou un mois. Ils coûtent 13,000 livres chaque.

A propos de l'expédition, je ne sais plus que penser depuis mon départ de Paris. Desaix que je pensais trouver ici est sûrement à Toulon, et les journaux ainsi qu'une lettre de Matthew, disent que Bonaparte va partir sous trois jours pour le rejoindre et prendre la direction de l'inconcevable armement qu'on prépare dans les ports de la Méditerranée pour une destination inconnue. Ce qu'il y a de certain, c'est que les guides de Bonaparte sont partis d'ici par la route de Paris, il y a trois jours. En même temps, il semble que Kilmaine commande « par intérim » l'armée d'Angleterre. Tout cela, je l'avoue, me déroute.

CHAPITRE V

LE ROLE DE BONAPARTE

Le rôle de Bonaparte dans son court passage au commandement de l'armée d'Angleterre et le fond même de ses intentions ont été très diversement appréciés.

Il y a dans toute cette affaire beaucoup de choses qu'on ne peut s'expliquer. Or, l'hypothèse de fautes, d'erreurs, de maladresses absolument incompatibles avec le plus grand génie de l'Histoire devant être écartée, il ne reste que des motifs personnels résultant de l'examen des faits eux-mêmes, pour essayer de se former une opinion.

Bonaparte avait-il sollicité le commandement qui lui fut conféré le 26 octobre ? Rien ne paraît l'indiquer.

Pourtant il l'accepte et son empressement à offrir de faire concourir ses propres troupes à l'expédition semble prouver que le poste ne lui déplait pas.

Jusqu'au 5 décembre, date de son arrivée à Paris, d'autres soucis l'occupent. C'est dans la période qui s'étend de ce jour au 23 février que son désir de voir aboutir cette grande entreprise va pouvoir se manifester.

Or, si pendant ces deux mois passés son activité habituelle ne se dément pas et est attestée par sa vaste correspondance, on peut être surpris du nombre considérable de pièces montrant chez lui des préoccupations tout à fait étrangères au projet de descente et par contre de la rareté des occasions où il traite lui-même la question.

C'est trois fois seulement qu'il a avec les Irlandais des

conférences assez ternes si l'on croit le journal de Wolf Tone :

21 décembre. — Le soir nous sommes revenus avec Turraut (*sic*) et Lewins a longuement causé avec lui il paraît peu au courant des affaires irlandaises; par exemple, il semble convaincu que notre population ne dépasse pas deux millions d'âmes, ce qui est absurde.

23 décembre. — Lewins lui (à Bonaparte) a remis une copie des mémoires que j'ai fournis au gouvernement français en 1796, il y a près de deux ans, et que les événements ont justifiés d'une façon complète. Ses manières sont froides et il parle fort peu. Son ton n'est pas aussi sec que celui de Hoche; on dirait plutôt qu'il est empreint d'ennui. Il est cependant très courtois envers nous, mais de ce que nous avons vu ou entendu de lui, il nous est impossible d'augurer bien ou mal.

La troisième entrevue n'est pas plus décisive.

Bonaparte envoie en mission Kléber, Desaix, Dufalga, Caffarelli, Forfait et Andréossy. — Mais de quoi s'agit-il réellement?

Tout d'abord, d'un projet tout à fait étranger à l'opération principale, c'est-à-dire d'une attaque contre les îles Saint-Marcouf; or, ces îles sont alors peu abordables par la flottille seule, qu'un échec devait décourager et déconsidérer (1).

Desaix, le 17 février, va inspecter une escadre dont l'armement a été ordonné six semaines avant, qui n'est pas et ne peut être prête et dont l'équipement n'est prévu que pour une date (20 avril) postérieure de deux mois à sa visite.

Forfait a la mission de préparer un embarquement pour le 28 février, alors que la construction des canonnières ne doit être terminée que le 22 mars.

Caffarelli reçoit le 12 février l'ordre de partir pour Bou-

(1) Il n'y a pourtant pas grand rapport entre ce qu'on lui demandait, un passage rapide et dissimulé du détroit, l'abordage d'une côte peu ou pas défendue et nullement fortifiée, et l'attaque de vive force d'îles très bien défendues et gardées par de nombreux navires.

On peut citer à ce sujet l'impression de Wolf Tone, qui paraît très justifiée :

19 mai. Une flottille de 30 canonnières, sous le commandement de Muskeyn est partie de la Hougue pour attaquer les îles Saint-Marcouf. Elle avait à bord un détachement de la 44^e demi-brigade. Il semble, cependant, qu'à leur arrivée devant les îles, 5 bateaux seulement aient attaqué, le reste se tenant hors de portée. Si bien qu'après une canonnade de 3 ou 4 heures, les 5 canonnières ont dû se retirer ayant perdu 6 tués et 15 blessés. J'en suis désolé pour deux raisons : d'abord cela peut avoir un mauvais effet sur les troupes et les dégoûter des expéditions maritimes, puis pour le bon renom des armes françaises. « Quoi, diront les Anglais, vous voulez conquérir l'Angleterre et vous ne pouvez venir à bout de prendre les îles Saint-Marcouf ! »

logne avec la mission « d'améliorer ce port de façon qu'il « puisse contenir 50 canonnières, 6 à 9 divisions de 50 bateaux « pêcheurs, une ou deux divisions de 50 écuries... » Si le port n'est pas dès l'instant en état de recevoir ce grand nombre de navires, Bonaparte ne peut pas ignorer que les travaux quels qu'ils soient exigeront plus de temps que les quatorze jours restant avant le 28 février.

Pourtant, Forfait et Andréosy d'une part, Caffarelli de l'autre, lui annoncent qu'ils ont, dès le moment fixé, des moyens de passage pour 50,000 hommes.

Or, ce qui achève de montrer le caractère de ces exigences de Bonaparte, ces 50,000 hommes, il ne les a pas encore, et il sait fort bien que près de deux mois se passeront avant que ces troupes, exécutant les marches qu'il a lui-même prescrites, viennent prendre sur une immense étendue la disposition en cordon qu'il a ordonnée et qui n'a aucun rapport avec une concentration à proximité des points d'embarquement.

Enfin, de sa personne, Bonaparte part pour ce voyage que d'après Barras il appelle une « revue » et dont il limite lui-même à l'avance la durée à douze jours.

Il est à peine hors de Paris que Talleyrand remet au Directoire son projet d'expédition en Egypte qui tout au moins révèle sur cette question, si nouvelle alors, une longue étude antérieure à la remise de ce document (1).

« Bonaparte, dit Bourrienne (2), partit pour le Nord, le « 10 février 1798 (date inexacte, ce fut le 8 ou le 9), mais il « ne reçut pas l'ordre d'y aller, comme je l'ai lu partout, « pour préparer les opérations relatives à la descente en « Angleterre ; il ne s'en occupa nullement, huit jours « n'eussent pas suffi. Son voyage sur les côtes ne fut qu'une « excursion : c'était pour examiner le fond de la question... « Le voyage dura huit jours... »

Outre l'erreur signalée sur la date du départ de Bonaparte, il n'est pas exact que ce dernier ne se soit pas occupé de la descente, mais ce fut à un point de vue très particulier.

Pendant les journées des 10 et 11, voyageant sous un faux

(1) 25 pluviôse. Capitaine de la Jonquière, page 152 et suivantes.

(2) Capitaine de la Jonquière, page 105.

nom, il visite, on voit avec quelle vitesse, Etaples, Boulogne. Ambleteuse, Calais. Le 11 au soir, il arrive à Dunkerque où il retrouve Forfait (1) et Andréosy.

Il y séjourne le 12 et en part le 13 pour la Belgique. Son passage a été signalé par les ordres donnés à Caffarelli pour améliorer le port de Boulogne, à Forfait pour construire 50 péniches et « faire travailler partout de manière à pouvoir embarquer 4,000 à 5,000 chevaux, 50,000 hommes... » pour l'équinoxe de printemps (21 mars), et enfin, par l'envoi en Hollande de Forfait et d'Andréosy, chargés de faire au gouvernement batave des demandes très considérables : 20 à 30 canonniers et 200 à 250 bateaux pêcheurs.

Cette flottille doit être rendue à Ostende dans vingt ou vingt-cinq jours, c'est-à-dire au commencement de mars. Le gouvernement batave promet tout.

Le 14 et le 15, Bonaparte traverse Nieuport et Ostende. Le 16, il est à Bruxelles et passant par Douai et la Fère il arrive le 21 à Paris. Il n'est donc resté sur les côtes que du 10 au 15 au plus, soit cinq ou six jours, et, de tous les points où se font les armements, il n'a visité que Dunkerque.

Il n'a pas encore vu Desaix; mais peut-être a-t-il de lui un rapport écrit non retrouvé; il n'a sûrement pas celui de Kléber daté du 26 (2); les renseignements qu'il a reçus verbalement de Forfait et d'Andréosy et ceux qu'il trouve à Paris de Caffarelli annoncent l'existence actuelle de moyens d'embarquement supérieurs au nombre de soldats disponibles. C'est à ce moment que contrairement à l'esprit des lettres qu'il vient d'écrire au gouvernement batave, à celui des ordres qu'il continuera d'adresser à Caffarelli, il se prononce en somme, contre le projet de descendre en Angleterre.

A la vérité il vient d'apprendre (3) que, pendant son absence, le 12 février, le gouvernement a dû rappeler à Toulon l'escadre de Brueys (4) pour la ravitailler et la réparer au lieu du voyage direct sur Brest qui aurait renforcé l'escadre six

(1) Rapport de Forfait, voir ci-dessus.

(2) Voir ci-dessus.

(3) Capitaine de la Jonquière, p. 138.

(4) Alors à Corfou.

semaines ou deux mois plus tard, c'est-à-dire, à la fin d'avril, de 6 vaisseaux. Mais en quoi ce retard peut-il faire renoncer Bonaparte à l'entreprise puisqu'il déclare qu'après le mois d'avril l'escadre aussi bien que la flottille ne peuvent plus rien entreprendre ?

L'impossibilité pour Bonaparte, dans la situation toute spéciale qu'il s'est faite vis-à-vis du Gouvernement, de séjourner longtemps en France suffit à expliquer la hâte extrême qu'il a d'aboutir, mais la raison qu'il donne est naturellement toute autre. Il s'agit de la saison la plus favorable à l'emploi des flottilles.

Correspondance de Napoléon 1^{er} (n° 2419) au Directoire exécutif.

Paris, 5 ventôse an vi. (23 février 1798).

Quelques efforts que nous fassions, nous n'acquerrons pas, d'ici à plusieurs années la supériorité des mers.

Opérer une descente en Angleterre sans être maître de la mer est l'opération la plus hardie et la plus difficile qui ait été faite.

Si elle est possible, c'est en surprenant le passage, soit en échappant à l'escadre qui bloquerait Brest ou le Texel, soit en arrivant sur des petits bateaux, pendant la nuit et après une traversée de sept à huit heures, sur un des points de la province de Kent ou de Sussex.

Pour cette opération, il faut de longues nuits et dès lors l'hiver. Passé le mois d'avril, il n'est plus possible de rien entreprendre.

Toute opération que l'on pourrait vouloir faire sur des chaloupes pendant l'été, en profitant des calmes, serait impraticable, parce que les ennemis présenteraient, au débarquement et surtout au passage des obstacles insurmontables.

Notre marine est aujourd'hui aussi peu avancée qu'à l'époque où l'on a créé l'armée d'Angleterre, c'est-à-dire il y a quatre mois.

Il n'y a à Brest que dix vaisseaux en armement, qui sont sans équipage et encore bien loin de pouvoir tenir la mer. Les Anglais nous y bloquent avec quelques vaisseaux.

J'ai entendu, partout où j'ai passé, les quolibets des matelots sur le peu d'activité que l'on met dans les armements.

Les ports sont occupés à construire des corsaires; les ouvriers des grandes rivières et canaux qui, dans toutes les circonstances extraordinaires, sont mis en réquisition pour la marine, n'ont pas même été recherchés.

De petits corsaires de 30 à 40 tonneaux ont jusqu'à 60 à 80 matelots d'équipage.

Tous les bâtiments neutres qui sont dans nos ports ont un tiers et quelquefois moitié d'équipage français. Beaucoup de matelots sont tranquilles chez eux.

Dans l'arsenal de Dunkerque, il y a six superbes frégates qui ont tout leur armement en magasin, aucune n'est encore armée. Une soixantaine d'hommes travaillaient à caréner la première. On n'a pas encore touché aux autres, et les Anglais viennent tous les jours avec une corvette ou une frégate pour suivre nos bâtiments jusqu'à la portée du canon.

Nous avons des chaloupes canonnières à Nantes, Brest, Lorient, Cherbourg, où elles ne sont pas indispensables; on n'a pas encore donné les ordres pour que ces chaloupes canonnières se réunissent au Havre ou à Dunkerque.

Dans ce dernier port, il y a 12 chaloupes ou bateaux canonnières qui sont dans le bassin, désarmés; on ne paraît pas prêt à travailler à leur armement. Depuis quatre mois, il n'y a pas une nouvelle chaloupe de faite; on vient d'en mettre cent vingt en construction.

L'expédition d'Angleterre ne paraît donc être possible que l'année prochaine, et alors il est probable que les embarras qui surviendront sur le continent s'y opposeront. Le vrai moment de se préparer à cette expédition est perdu, peut-être pour toujours.

Nos ports, depuis le Havre à Anvers, contiennent les bâtiments nécessaires pour porter 30,000 hommes d'infanterie et 4,000 de cavalerie. Nous avons une centaine de chaloupes ou bateaux canonnières depuis Bordeaux jusqu'à Ostende. On vient d'en mettre cent vingt en construction qu'il serait utile d'avoir, mais qui ne sont pas indispensablement nécessaires, et, dès lors, on n'a pas besoin d'attendre leur construction.

Il ne s'agit :

1° Que d'armer et de réunir au Havre et à Dunkerque toutes les chaloupes ou bateaux canonnières existant depuis Bayonne à Ostende;

2° Mettre embargo, nolisier et faire travailler aux bâtiments qui doivent servir d'écuries;

3° Mettre embargo et nolisier les bateaux que les citoyens Forfait et Andréossy ont désigné sur la côte depuis Cherbourg à Anvers;

(Les objets contenus dans ces deux derniers articles avaient été remplis par les citoyens Forfait et Andréossy; le ministre a fait lever l'embargo);

4° Solliciter la République batave de fournir les bateaux que je lui ai demandés et pour lesquels je lui ai envoyé les citoyens Forfait et Andréossy;

5° Mettre embargo sur les meilleurs corsaires de la côte, depuis Bordeaux à Anvers, plus petits que cent tonneaux, et les faire rendre au Havre ou à Dunkerque; comme ils ne devraient servir que comme bâtiments de transport, on ne leur laisserait que l'équipage nécessaire.

S'il arrivait que l'on pût avoir dans le mois de mars, rendus au Havre, à Dunkerque ou à Ostende, les objets portés dans les articles ci-dessus, ce qui est très exécutable, l'expédition d'Angleterre deviendrait encore possible.

Pour parvenir à ce but, il faudrait :

1° Nommer un contre-amiral inspecteur de la côte depuis Cherbourg à Anvers;

2° Nommer le citoyen Forfait ordonnateur de la marine de cette même partie de la côte;

3° Nommer le citoyen Andréossy général de brigade chargé de l'armement militaire de ces différents bateaux;

4° Former de ces trois officiers une commission qui recevrait des ordres directement du général commandant l'expédition ;

5° Charger les ministres de la marine et de la guerre, de fournir tous les subalternes dont cette commission pourrait avoir besoin pour son organisation et son service ;

6° Affecter quatre millions, payables 800,000 francs par décade, à la disposition de cette commission, et spécialement destinés à couvrir toutes les dépenses qui y sont relatives ; cette somme suffit.

7° Il y a à Brest 30 vaisseaux de guerre, il faudrait dans un mois en avoir 25, avec autant de frégates, en rade, prêts à partir. Cela me paraît possible. La mesure qu'adopte le gouvernement d'y envoyer le Ministre de la marine, ne peut qu'activer considérablement les travaux de ce port ;

8° Prendre les matelots de tous les corsaires dont nous ne nous servirons pas ;

9° Arrêter tous les matelots français et anglais qui sont sur les bâtiments neutres ;

10° Nommer à tous les commandements de vaisseaux et d'escadres.

Le Ministre de la marine, déchargé de supporter les dépenses relatives à toute l'expédition de la Manche, doit, avec ses fonds, pouvoir subvenir à l'armement de Brest.

Le nolis de quelques bâtiments de transport, ou quelque autre dépense relative à la descente pour ce qui regarde Brest, ne peuvent pas se monter à plus d'un million ou 1,500,000 livres.

Il faudrait encore mettre 300,000 francs par décade pour les dépenses extraordinaires de l'armée de terre, indépendamment de celles qui sont naturellement sur les dépenses de l'ordinaire de la guerre.

(L'extraordinaire de l'état-major, les dépenses du génie, de l'artillerie, de l'embarquement de la cavalerie, et les réparations aux ports de Boulogne et de Calais, sont compris dans ces 300,000 livres.)

Il serait essentiel :

1° De défendre que l'on reçoive dans aucune des villes de Brest, du Havre, de Boulogne, Calais, Dunkerque, aucun étranger et surtout aucun Anglo-Américain ;

2° De diriger la correspondance des paquebots d'Angleterre sur Gravelines, de manière qu'ils ne touchent plus à Calais ;

3° Enfin, de mettre en marche pour l'armée d'Angleterre tous les corps qui sont retenus soit en Suisse, soit à Lyon, soit à Nîmes, et qui sont destinés à cette armée.

S'il n'est possible de se procurer exactement l'argent demandé par le présent mémoire, ou si, vu l'organisation actuelle de notre marine, l'on ne pense pas qu'il soit possible d'obtenir cette promptitude dans l'exécution que les circonstances exigent, il faut alors réellement renoncer à toute expédition d'Angleterre, se contenter de s'en tenir aux apparences, et fixer toute son attention comme tous ses moyens sur le Rhin, afin d'essayer d'enlever le Hanovre et Hambourg à l'Angleterre. On sent bien que, pour parvenir à l'un ou l'autre de ces buts, il ne faudrait pas avoir une armée nombreuse éloignée de l'Allemagne.

Ou bien faire une expédition dans le Levant qui menaçait le commerce des Indes.

Et si aucune de ces trois opérations n'est faisable, je ne vois plus d'autre moyen que de conclure la paix avec l'Angleterre. Je me persuade qu'ils accepteraient aujourd'hui les propositions auxquelles Malmesbury n'avait pas voulu adhérer.

Dans ce cas, nous pourrions tirer de plus grands avantages de nos négociations de Rastadt.

Si la paix avec l'Angleterre survenait pendant la durée du congrès, l'on se trouverait tout naturellement en position d'exiger beaucoup d'autres choses de l'empire germanique.

BONAPARTE.

Voici comment s'exprimait Forfait sur la question spéciale de l'époque à choisir pour l'entreprise :

Mémoire sur l'armée d'Angleterre (sans date).

..... Quelques-uns veulent du calme et, par conséquent, tenteraient la descente dans le mois de messidor ou de thermidor; ceux-là rejettent les bâtiments plats marchant seulement à la voile. Ils désignent pour point de rassemblement le port de Boulogne et l'anse d'Étaples à l'embouchure de la Canche. D'autres veulent passer à la faveur des nuits longues, par un vent faible de sud-est, toute l'armée à la voile. Ils partent des mêmes points et pendant l'hiver. Tous les bâtiments leur sont propres. D'autres, enfin, veulent franchir le trajet vers les équinoxes ou après un coup de vent qui aura balayé la mer. Ils réuniraient les flottilles vers les bouches de l'Escaut et prendraient encore des bâtiments de toutes les formes.

Il faut convenir que chacun de ces systèmes présente quelques probabilités de succès et suffit pour inspirer des inquiétudes à l'ennemi et le forcer à des croisières pénibles, à une défensive ruineuse. Mais, celui qui en présente le plus, au jugement des officiers les plus instruits de l'ancienne marine et de la moderne, c'est l'emploi des *bâtiments à rames exclusivement*, qui peut donner lieu à un débarquement dans tous les temps et même à la vue d'une armée navale ennemie. Ce privilège lui a réuni tous les suffrages et, s'il était abandonné, il est hors de doute que la partie la plus formidable et la plus instruite des marins français perdrait toute confiance et que les Anglais, par la même raison, en reprendraient dans le même rapport (1).

On verra d'ailleurs combien de fois l'opinion de Bonaparte varia au sujet de la saison à choisir. Mais il suffira, dès maintenant, de rappeler que le projet final de 1805 fixa à l'été le moment de l'expédition.

« Huit jours suffirent, dit Marmont, pour lui démontrer la

(1) *Archives de la Marine* (BB¹⁷, 121).

« disproportion existante entre le but et les moyens. Il fallait
 « tout créer et un temps considérable devait y être consa-
 « cré... A son retour il me dit à peu près ces paroles : Il n'y
 « a rien à faire avec ces gens-là ; ils n'ont aucune puissance
 « d'exécution. Il nous faudrait une flottille et déjà les Anglais
 « ont plus de bateaux que nous. Les préparatifs indispensa-
 « bles pour réussir sont au-dessus de nos forces, il faut en
 « revenir à nos projets sur l'Orient, c'est là qu'il y a de
 « grands résultats à obtenir. »

Son court voyage, les renseignements partiels et pas si défavorables qu'il a été dit, possédés par Bonaparte à cette époque avaient-ils seuls modifié ses idées, ou au contraire avait-il d'autres raisons personnelles pour ne pas risquer sa gloire dans une opération hasardeuse ? W. Wolf Tone n'hésite pas à choisir entre ces deux hypothèses (1) :

« Bonaparte éprouvait pour l'entreprise en faveur de
 « l'Irlande, le but préféré de Hoche et qu'il avait ordre de
 « poursuivre, une répugnance secrète mais très réelle. Bien
 « que la délivrance de ce pays dût ruiner la puissance
 « anglaise et mettre le comble à la fortune de la République
 « (ce qu'il ne désirait pas, car ses services deviendraient inu-
 « tiles), une telle entreprise ne lui offrait aucun espoir
 « d'avantages personnels. Le succès aurait fortifié la cause
 « républicaine, qu'il détestait, et les principes directeurs des
 « chefs irlandais lui apparurent, lorsqu'il les étudia, trop
 « rapprochés de ceux des jacobins. Jamais il n'apprécia suf-
 « fisamment les ressources et l'importance de ce pays, dont
 « il n'eut qu'une connaissance superficielle et incomplète,
 « ainsi qu'en témoignent les Mémoires de mon père. Les
 « Directeurs qui commençaient à le craindre et désiraient
 « s'en débarrasser, entrèrent volontiers dans ses vues, lors-
 « qu'il proposa de faire de l'expédition préparée, une simple
 « démonstration destinée à couvrir les efforts faits pour réel-
 « lement envahir l'Égypte. On prétend qu'il dit à cette occa-
 « sion (la révolte d'Irlande) : « Que désirez-vous de plus des
 « Irlandais ? Vous voyez que leur insurrection constitue, dès
 « maintenant, une puissante diversion. »

(1) Remarque de William Theobald Wolf Tone, fils de Theobald, et éditeur de ses mémoires.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

Les débuts de la guerre.

	Pages.
CHAPITRE 1 ^{er} . Les préliminaires de la guerre.....	3
— II. Les premiers projets offensifs.....	13
— III. L'expédition des îles normandes (de mars 1793 à août 1794).....	29

DEUXIÈME PARTIE.

L'année 1796.

CHAPITRE 1 ^{er} . Le projet de chouannerie (mai et juin 1796).....	57
— II. La flottille de Dunkerque.....	71
— III. Les projets d'expédition en Irlande.....	91
ANNEXE. Les projets particuliers en 1796.....	121

TROISIÈME PARTIE.

La première expédition d'Irlande.

CHAPITRE 1 ^{er} . Les préparatifs.....	135
— II. La sortie de Brest.....	171
— III. La navigation.....	183
— IV. Bantry.....	193
— V. L'insuccès et la retraite de l'expédition.....	203
— VI. L'expédition au point de vue anglais.....	215
ANNEXE. L'expédition au point de vue météorologique.....	225

QUATRIÈME PARTIE.

L'année 1797 jusqu'à la paix de Campo-Formio.

CHAPITRE 1 ^{er} . L'expédition de Tate et de Castanier.....	235
— II. L'agitation en Irlande et la révolte de la flotte anglaise..	249

	Pages.
CHAPITRE III. Le plan du 21 juin 1797 et l'expédition hollandaise. . .	257
— IV. La tentative contre les îles Saint-Marcouf (août 1797)...	269
ANNEXE. Les projets particuliers en 1797	279

CINQUIÈME PARTIE.

L'armée d'Angleterre.

CHAPITRE I ^{er} . Les projets.	283
— II. La préparation à Brest.	297
— III. La flottille de la Manche	307
— IV. La préparation militaire.	347
— V. Le rôle de Bonaparte.	383

UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 03967 1840

